

ANNUAIRE  
STATISTIQUE  
DU DEPARTEMENT DU NORD

# ANNUAIRE

STATISTIQUE

DU DEPARTEMENT DU NORD

ANNUAIRE

STATISTIQUE

DU DÉPARTEMENT DU NORD

ANNUAIRE

STATISTIQUE

DU DÉPARTEMENT DU NORD



# ANNUAIRE

STATISTIQUE

DU DÉPARTEMENT DU NORD

RÉDIGÉ

Par

M. H : LECOCQ,

CHEF DE DIVISION A LA PRÉFECTURE DU NORD.



A LILLE,

CHEZ L. QUARRÉ, LIBRAIRE,  
Grand'Place.

CHEZ L. DANIEL, IMPRIMEUR,  
rue Nationale.

57<sup>e</sup> ANNÉE. — 1885.

# ANNUAIRE

STATISTIQUE

DU DÉPARTEMENT DU NORD

1892

M. H. FÉLIX

IMPRIMERIE DE LA LIBRAIRIE CENTRALE

A. MILLÉ

1892 — 1893

---



---

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

---

## Présidence de la République.

---

M. JULES GRÉVY, G. ✱, Président de la République.

---

MM. F. PITTÉ, (C. ✱), général de brigade, *Chef de la Maison militaire, Secrétaire général.* — FOURNERET ✱, *Secrétaire particulier.*

### MAISON MILITAIRE.

MM. BRUYÈRE (O. ✱), *Colonel d'artillerie*; LICHTENSTEIN (O. ✱), *Lieutenant-colonel de cavalerie*; DESSIRIER, ✱, *Chef de bataillon d'infanterie*; FAYET (O. ✱), *Chef d'escadron d'artillerie*; CANCE (O. ✱), *Chef d'escadron de gendarmerie, Commandant militaire du palais de l'Élysée*

### MINISTRES SECRÉTAIRES D'ÉTAT.

M. Jules FERRY, député, *Ministre des Affaires étrangères, Président du Conseil.*

M. Martin FEUILLÉE, député, *Garde des Sceaux, Ministre de la Justice et des Cultes*

M. WALDECK-ROUSSEAU, député, *Ministre de l'Intérieur.*

M. TIRARD, député, *Ministre des Finances.*

M. le général de division CAMPENON (G. O. ✱), sénateur, *Ministre de la Guerre.*

M. le vice-amiral PEYRON (G. O. ✱), (C. I.), *Ministre de la Marine et des Colonies.*

M. FALLIÈRES, député, *Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts.*

M. RAYNAL, député, *Ministre des Travaux publics.*

M. ROUVIER, député, *Ministre du Commerce.*

M. MÉLINE, député, *Ministre de l'Agriculture.*

M. COCHERY, député, *Ministre des Postes et des Télégraphes.*

## Sénat.

Le Sénat se compose de 300 membres, dont 75 élus par l'Assemblée nationale et 225 élus par les départements et les colonies.

Les membres du Sénat élus par l'Assemblée nationale sont inamovibles. En cas de vacance par décès, démission ou autre cause, il est pourvu au remplacement des membres sortants par le Sénat lui-même.

### BUREAU DU SÉNAT.

*Président* : M. Le Royer.

*Vice-Présidents* : MM. Humbert ; Peyrat ; Teisserenc de Bort ; Magnin.

*Questeurs* : MM. Rampont ; Eugène Pelletan ; le général Pélissier.

*Secrétaires* : MM. Millaud (Edouard), Honnoré, Barbey, Gayot, Clément et N. . .

### Liste alphabétique des Sénateurs élus par l'Assemblée nationale.

MM. le duc d'Audiffret-Pasquier, *Orne* ; Barthélemy St-Hilaire, *Oise* ; Bérenger, *Drôme* ; général Billot, *Corrèze* ; Calmon, *Seine-et-Oise* ; Carnot père, *Seine-et-Oise* ; Cazot, *Gard* ; général de Chabron, *Haute-Loire* ; colonel de Chadois, *Dordogne* ; Corbon, *Seine* ; Cordier, *Seine-Inférieure* ; Corne, *Nord* ; comte de Cornulier-Lucinière, *Loire-Inférieure* ; Denormandie, *Seine* ; Duclerc, *Basses-Pyrénées* ; Dumon, *Gers* ; Foubert, *Manche* ; général Frébault, *Seine* ; Gouin, *Indre-et-Loire* ; Hervé de Saisy, *Côtes-du-Nord* ; Humbert, *Haute-Garonne* ; amiral Jaurès, *Tarn* ; Kolb-Bernard, *Nord* ; Krantz, *Seine* ; Laurent-Pichat, *Seine* ; Le Royer, *Rhône* ; vicomte de Lorgèril, *Côtes-du-Nord* ; Luro, *Gers* ; Magnin, *Côtes-du-Nord* ; marquis de Maleville, *Dordogne* ; Martel, *Pas-de-Calais* ; amiral de Montaignac, *Allier* ; Pajot, *Nord* ;



Rampont, *Yonne*; Scherer, *Seine-et-Oise*; Scheurer-Kestner, *Seine*; Schœlcher, *Martinique*; J. Simon, *Marne*; Testelin,

*Nord*; Théry, *Nord*; comte de Tréville, *Aude*; Tribert, *Deux-Sèvres*; Wallon, *Nord*.

### *Sénateurs élus par le Sénat.*

MM. Allou; Baragnon; Bardoux; Berthelot; Lucien Brun; Buffet; Général Campenon; de Carayon Latour; Général de Chabaud-Latour; Cheneslong; Clamageran; Deschanel; Didier; Dietz-Monnin; Dupuy de Lôme; général Farre; Grandperret; général Gresley; Albert Grévy; l'amiral Jauréguiberry; John Lemoine; Lalanne; Jean Macé; de Marcère; Pelletan; vice-amiral Peyron; de Pressensé; Tirard; de Vallée; de Voisins-Lavernière.

### *Liste alphabétique des Sénateurs élus par les départements.*

MM. Adam, *Seine-et-Marne*; Ancel, *Seine-Inférieure*; général Marquis d'Andigné, *Maine-et-Loire*; général comte d'Andlau, *Oise*; Emmanuel Arago, *Pyrénées-Orientales*; Arbel, *Loire*; général Arnaudeau, *Vienne*; Audren de Kerdrel, *Morbihan*.

Barbey, *Tarn*; Barne, *Bouches-du-Rhône*; Barthe, *Basses-Pyrénées*; Batbie, *Gers*; Bazille, *Hérault*; Béral, *Lot*; Béraldi, *Aude*; Berlet, *Meurthe-et-Moselle*; X. Blanc, *Hautes-Alpes*; Bocher, *Calvados*; Boffinton, *Charente-Inférieure*; Boisse, *Aveyron*; comte de Bondy, *Indre*; Bonnet, *Ain*; de Bosredon, *Dordogne*; Bozérian, *Loir-et-Cher*; général marquis de Bremond d'Ars, *Charente*; duc de Broglie, *Eure*; Ch. Brun, *Var*; Brunet, *Corrèze*.

Callen, *Gironde*; Campanar, *Haute-Garonne*; Canrobert, *Charente*; marquis de Carné, *Côtes-du-Nord*; Carquet, *Savoie*;

Chalamet, *Ardèche*; Challe-mel-Lacour, *Bouches-du-Rhône*; vicomte H. de Champagny, *Cotes-du-Nord*; de Chantemerle, *Allier*; Chardon, *Haute-Savoie*; Charton, *Yonne*; Chaumontel, *Haute-Savoie*; Chavassieu, *Loire*; Chiris, *Alpes-Maritimes*; Claude, *Vosges*; Clément, *Indre*; Combescure, *Hérault*; Cordelet, *Sarthe*; comte de Cornulier, *Vendée*; Cuvinot, *Oise*.

Dauphin, *Somme*; Dauphinot, *Marne*; général Deffis, *Hautes-Pyrénées*; Delacroix, *Eure-et-Loir*; Delbreil, *Tarn-et-Garonne*; Delsol, *Aveyron*; Demiautte, *Pas-de-Calais*; Demôle, *Saône-et-Loire*; Denis, *Mayenne*; Donnot, *Haute-Marne*; général Duboys Fresney, *Mayenne*; Dufay, *Loire-et-Cher*; Dufresne, *Manche*; Dumesnil, *Loiret*; Dupouy, *Gironde*; Dupré, *Hautes-Pyrénées*.

Escarguel, *Pyrénées-Orientales*; général Espivent de la Villes-

boisnet, *Loire-Infér<sup>re</sup>*; Eymard-Duvernay, *Isère*.

Faidherbe, *Nord*; Faye, *Lot-et-Garonne*; Fayolle, *Creuse*; Feray, *Seine-et-Oise*; comte Ferrouillat, *Var*; Forcioli, *Constantine*; Foucher de Careil, *Seine-et-Marne*; Fournier, *Cher*; Casimir Fournier, *Nord*; Fournier (Henry), *Indre-et-Loire*; de Fourtoul, *Dordogne*; Frézoul, *Ariège*; Fresneau, *Morbihan*; de Freycinet, *Seine*.

Gailly, *Ardennes*; Galloni d'Istria, *Corse*, Garrisson, *Tarn-et-Garonne*; Gaudineau, *Vendée*; de Gavardie, *Landes*; Gayot, *Aube*; Gazagne, *Gard*; Gent, *Vaucluse*; George, *Vosges*; Gilbert-Boucher, *Seine-et-Oise*; Goguet, *Deux-Sèvres*; Goulay, *Puy-de-Dôme*; général Grévy, *Jura*; Griffé, *Hérault*; Guiffrey, *Hautes-Alpes*; général Guillemaut, *Saône-et-Loire*; Guinot, *Indre-et-Loire*; Guyot, *Rhône*; Guyot-Lavaline, *Puy-de-Dôme*.

Halna du Fretay, *Finistère*; Hébrard, *Haute-Garonne*; Hébrard, *Inde-Française*; Honoré, *Meuse*; Huguet, *Pas-de-Calais*.

Issartier, *Gironde*.

Jacques, *Oran*; Jobart, *Haute-Saône*; Jouin, *Ille-et-Vilaine*.

Kiéner, *Vosges*.

Labiche, *Manche*; Labiche, *Eure-et-Loir*; Labitte, *Somme*; Lacave-Laplagne, *Gers*; La Caze, *Basses-Pyrénées*; Lacomme, *Côte-d'Or*; général de Ladmiraault, *Vienne*; de La Fayette, *Haute-Loire*; Lafond de Saint-Mur, *Corrèze*; Lamoignon, *Oise*; général comte de Jaille, *Guadeloupe*; Lam-

bert de Sainte-Croix, *Aude*; baron de Lareinty, *Loire-Inférieure*; de La Sicotière, *Orne*; de Lavrignais, *Loire-Inférieure*; Le Bastard, *Ille-et-Vilaine*; Le Blond, *Marne*; G<sup>al</sup> Lecointe, *Eure*; B<sup>on</sup> Le Guay, *Maine-et-Ire*; Le Guen, *Finistère*; Le Lièvre, *Alger*; Le Monnier, *Sarthe*; Lenoël, *Manche*; Lizot, *Seine-Inférieure*; de Lur Saluces, *Gironde*.

Magniez, *Somme*; Malens, *Drôme*; Marquis, *Meurthe-et-Moselle*; Martenot, *Allier*; Massé, *Nièvre*; Massiet du Biest, *Nord*; Masson de Morfontaine, *Aube*; Mathey, *Saône-et-Loire*; Mayran, *Aveyron*; Mazeau, *Côte-d'Or*; colonel Meinadier, *Gard*; Merlin, *Nord*; de Mérode, *Doubs*; Michaux, *Martinique*; Michel, *Basses-Alpes*; Milhet-Fontarabie, *la Réunion*; Millaud, *Rhône*; comte de la Monneraye, *Morbihan*; Munier, *Rhône*.

Naquet, *Vaucluse*; Ninard, *Haute-Vienne*; Noblot, *Haute-Saône*.

Oudet, *Doubs*.

Palotte, *Creuse*; Parent, *Savoie*; de Parieu, *Cantal*; Paulmier, *Calvados*; gén. Péliissier, *Haute-Marne*; Péronne, *Ardennes*; Peyrat, *Seine*; Piétri, *Corse*; Pons, *Lot-et-Garonne*; Poriquet, *Orne*; Pouyer-Quertier, *Seine-Inférieure*.

De Raismes, *Finistère*; B<sup>on</sup> de Ravignan, *Landes*; de Reignié, *Deux-Sèvres*; P. de Rémusat, *Haute-Garonne*; Renaud, *Basses-Pyrénées*; Ribière, *Yonne*; Rigal, *Tarn*; duc de Rivière, *Cher*; Robert de Massy, *Loiret*;



général Robert, *Seine-Infér.*;  
Robin, *Ain*; Roger Marvaise,  
*Ille-et-Vilaine*; Roussel, *Lozère*;  
Roi de Loulay, *Charente-Infé-  
rieure*; de Rozière, *Lozère*; Ru-  
billard, *Sarthe*.

Vicomte de Saint-Pierre, *Cal-  
vados*; comte de Saint-Vallier,  
*Aisne*; Salneuve, *Puy-de-Dôme*;  
Léon Say, *Seine-et-Oise*; Sou-  
bigou, *Finistère*.

Tailhand, *Ardèche*; Teisserenc  
de Bort, *Hte-Vienne*; Tenaille-  
Saligny, *Nièvre*; Thurel, *Jura*;  
Tolain, *Seine*; comte de Tréve-  
neuc, *Côtes-du-Nord*.

Baron Vast-Vimeux, *Charente-  
Inférieure*; Victor Hugo, *Seine*;  
de Verninac, *Lot*; Viellard-  
Migeon, *Belfort*; Vigarosy,  
*Ariège*; Vissaguet, *Hte-Loire*.  
Waddington, *Aisne*

Nous croyons devoir indiquer, en outre, par département, les  
noms de MM. les Sénateurs élus par les collèges départementaux :

*Ain*. MM. Bonnet, Robin.

*Aisne*. Waddington, comte  
de Saint-Vallier, N...

*Allier*. De Chantemerle, Mar-  
tenot, N...

*Alpes (Basses)*. Michel, N...

*Alpes (Hautes)*. Guiffrey;  
Xavier Blanc.

*Alpes - Maritimes*. Chéris.  
N...

*Ardèche*. Chalamet, Tailhand.

*Ardennes*. Gailly, Péronne.

*Ariège*. Vigarosy, Frézoul.

*Aube*. Masson de Morfontaine,  
E. Gayot.

*Audé*. Beraldi, Lambert de  
Sainte-Croix.

*Aveyron*. Boisse, Delsol,  
Mayran.

*Bouches-du-Rhône*. Barne,  
Challemel-Lacour, N...

*Calvados*. Bocher, Paulmier,  
vicomte de Saint-Pierre.

*Cantal*. De Parieu, N...

*Charente*. Général marquis  
de Brémont d'Ars, Canrobert  
(maréchal).

*Charente-Inférieure*. Boffin-  
ton, Roi de Loulay, Baron Vast-  
Vimeux.

*Cher*. H. Fournier, duc de Ri-  
vière.

*Corrèze*. Brunet, Baron La-  
fond de St-Mur.

*Corse*. Galloni d'Istria, Piétri.

*Côte-d'Or*. Lacomme, Mazeau,  
*Côtes du Nord*. Vicomte de

Champagny, comte de Tréve-  
neuc, marquis de Carné, N...

*Creuse*. Fayolle, N...

*Dordogne*. de Fourtou, de  
Bosredon, N.....

*Doubs*. C<sup>te</sup> de Mérode, Oudet.

*Drôme*. Malens, N...

*Eure*. duc de Broglie, général  
Lecoinge.

*Eure-et-Loir*. Delacroix,  
Labiche.

*Finistère*. De Raimes, Sou-  
bigou, Halna du Fretay, Le Guen

*Gard*. Gazagne, colonel  
Meinadier, N.....

*Garonne (Haute)*. Campanan,  
Hébrard, Paul de Rémusat.



*Gers.* Bathie, Lacave - La-plagne.

*Gironde.* Callen, Dupouy, comte Henry de Lur-Saluces, Issartier.

*Hérault.* G. Bazille, D<sup>r</sup> Combescuré, Griffé.

*Ille-et-Vilaine.* Le Bastard, Jouin, Roger-Marvaise.

*Indre.* comte de Bondy, Clément.

*Indre-et-Loire.* Fournier, Guinot.

*Isère.* Eymard - Duvernay, N... N...

*Jura.* Général Grévy, Thurel.

*Landes.* Baron de Ravignan, de Gavardie.

*Loir-et-Cher.* Bozérian, Dufay.

*Loire,* Arbel, Chavassieu, N...

*Loire (Haute).* E. de Lafayette, Vissaguet.

*Loire - Inférieure.* Baron de Lareinty, général Espivent de la Villeboisnet, de Lavrignais.

*Loiret.* Dumesnil, Robert de Massy.

*Lot,* Béral, de Verninac.

*Lot-et-Garonne.* L. Faye, Pons

*Lozère.* T. Roussel, de Rozière

*Maine - et - Loire.* Général d'Andigné, baron Le Guay, N.....

*Manche.* Dufresne, Labiche, Lenoël.

*Marne.* Dauphinot, Leblond.

*Marne (Haute).* Général Péli-sier, Donnot.

*Mayenne.* Général Duboys-Fresney, G. Denis.

*Meurthe - et - Moselle.* Berlet, Marquis.

*Meuse.* Honoré, N...

*Morbihan.* Audren de Kerdel, comte de la Monneraye, Fres-neau.

*Nièvre.* Massé, Tenaille-Sa-ligny.

*Nord*<sup>(1)</sup>. général Faidherbe, C. Fournier, Massiet du Biest, Mer-lin, N.....

*Oise.* général comte d'Andlau, Cuvinot, Célestin Lagache.

*Orne.* Poriquet, de la Sico-tière. N.....

*Pas-de-Calais.* Huguet, De-miautte, N... N...

*Puy-de-Dôme.* Guyot-Lavaline, Salneuve, Goutay.

*Pyrénées (Basses).* Barthe, La Caze, Renaud.

*Pyrénées (Hautes).* G<sup>al</sup> Deffis, Dupré.

*Pyrénées - Orientales.* Em. Arago, Escarguel.

*Rhin (Haut).* Belfort, Viel-lard-Migeon.

*Rhône.* Millaud, Guyot, Munier, N.....

*Saône (Haute).* Jobard, Noblot.

*Saône-et-Loire.* Général Guil-lemaut, Demôle, Mathey.

*Sarthe.* Rubillard, Le Monnier, Cordelet.

*Savoie.* Parent, Carquet.

*Savoie (Haute).* Chardon, Chaumontel.

*Seine.* De Freycinet, V. Hugo, Peyrat, Tolain, N.....

*Seine - Inférieure.* Ancel, Pouyer-Quertier, général Ro-berth, Lizot.

*Seine-et-Marne.* Adam, Fou-ché de Careil.

(1) Adressés des sénateurs du Nord, à Paris, page 7.

*Seine-et-Oise.* Léon Say, Feray, Gilbert-Boucher.

*Sèvres (Deux).* de Reigné, Goguet.

*Somme.* Dauphin, Magniez, Labitte.

*Tarn.* Rigal, Barbey.

*Tarn-et-Garonne.* Delbreil, Garriçon.

*Var.* Ch. Brun, Ferrouillat.

*Vaucluse.* Gent, Naquet.

*Vendée.* Gaudineau, comte de Cornulier, N.....

*Vienne,* général Arnaudeau, général de Ladmiraült.

*Vienne (Haute).* Teisserenc de Bort, Ninard.

*Vosges.* Claude, George, Kiener.

*Yonne.* Charton, Ribière.

ALGÉRIE. *Alger,* Le Lièvre;

*Constantine,* Forcioli; *Oran,* Jacques.

MARTINIQUE. Michaux.

GUADELOUPE. Général Comte de la Jaille.

RÉUNION. Milhet-Fontarabie.

INDE FRANÇAISE. Hébrard.

#### SECRETARIAT-GÉNÉRAL DE LA PRÉSIDENTE DU SÉNAT.

MM. Sorel (Albert), ✱, *secrétaire-général*; Didier, <sup>e</sup> *sous-chef*.

CABINET DU PRÉSIDENT: M. Lebon, ✱, *chef du cabinet*; M. Leleux, *chef-adjoint*.

#### DOMICILES DES SÉNATEURS DU NORD, A PARIS.

##### *Sénateurs inamovibles.*

M. CORNE, rue d'Assas, 76.

M. KOLB-BERNARD, rue de Tournon, 14.

M. PAJOT, rue de Rennes, 93.

M. TESTELIN, rue d'Amsterdam, 36.

M. THÉRY, rue de Rennes, 93.

M. WALLON, Quai Conti, 25.

##### *Sénateurs élus par le Département.*

M. le général FAIDHERBE, au Palais de la Légion d'honneur.

M. C. FOURNIER, rue de l'Odéon, 20.

M. MASSIET DU BIEST, rue de Rennes, 108.

M. MERLIN, rue d'Assas, 15.

M. N. . . .

## Chambre des Députés.

La Chambre des députés se compose de 633 membres élus conformément à la loi du 30 novembre 1875, par le suffrage universel.

### BUREAU DE LA CHAMBRE.

*Président* : M. H. Brisson.

*Vice-Présidents* : MM. Philippoteaux, Carnot (Sadi), Spuller, Floquet.

*Questeurs* : MM. Madier de Montjau, Margaine, Nadaud (Martin).

*Secrétaires* : MM. Cavaignac, Bizarelli, Etienne, Jullien, Riotteau, De La Biliais, Bénazet, Rodat.

### *Liste alphabétique de Messieurs les Députés.*

<p>Abrial, <i>Tarn</i>; Achard, <i>Gironde</i>; d'Aillières, <i>Sarthe</i>; Alicot, <i>Hautes-Pyrénées</i>; Allain-Targé, <i>Seine</i>; Amagat, <i>Cantal</i>; Ancel, <i>Mayenne</i>; Andrieux, <i>Rhône</i>; Ansart, <i>Pas-de-Calais</i>; Arène, <i>Corse</i>; Armez, <i>Côtes-du-Nord</i>; Arnoult, <i>Finistère</i>; Arnous, <i>Charente</i>; Audiffred, <i>Loire</i>.</p>	<p><i>Alpes-Maritimes</i>; Bisseuil, <i>Charente - Inférieure</i>; Bizarelli, <i>Drôme</i>; Bizot de Fonteny, <i>Haute-Marne</i>; Blanc Pierre, <i>Savoie</i>; Blancsubé, <i>Cochinchine</i>; Blandin, <i>Marne</i>; Blin de Bourdon (v<sup>te</sup>), <i>Somme</i>; Boissy d'Anglas (bon), <i>Ardèche</i>; Bontoux, <i>Basses-Alpes</i>; Borriglione, <i>Alpes-Maritimes</i>; Boucau, <i>Landes</i>; Bouchet, <i>Bouches-du-Rhône</i>; Boudeville, <i>Oise</i>; Bougues, <i>Haute-Garonne</i>; Bouliez-Bridou, <i>Pas-de-Calais</i>; Boulard, <i>Cher</i>; Bourgeois, <i>Vendée</i>; Bourneville, <i>Seine</i>; Bourrillon, <i>Lozère</i>; Bousquet, <i>Gard</i>; Bouteille, <i>Basses-Alpes</i>, Bouthier de Rochefort, <i>Saône-et-Loire</i>, Bovier-Lapierre, <i>Isère</i>; Boyer, <i>Gard</i>; Boyssset, <i>Saône-et-Loire</i>, Brame, <i>Nord</i>; Brelay, <i>Seine</i>, Bresson, <i>Vosges</i>; Brialou, <i>Rhône</i>, Briens, <i>Manche</i>; Brice, <i>Ille-et-Vilaine</i>; Brière, <i>Loiret</i>, Brisson, <i>Seine</i>; Brossard, <i>Loire</i>; Brousse, <i>Pyénées-Orientales</i>; Bruel, <i>Allier</i>; Bru-</p>
<p>Bacquias, <i>Aube</i>; Baïhaut, <i>Haute-Saône</i>; Ballue, <i>Rhône</i>; Baltet, <i>Aube</i>; Bansard des Bois, <i>Orne</i>; Barbedette, <i>Charente-Inférieure</i>; Barodet, <i>Seine</i>; Bartoli, <i>Corse</i>; Bastid, <i>Cantal</i>; Baudry-d'Asson (de), <i>Vendée</i>; Bavoux, <i>Jura</i>; Beauquier, <i>Doubs</i>; Bel, <i>Savoie</i>; Bélizal (V<sup>te</sup> de), <i>Côtes-du-Nord</i>; Belle, <i>Indre-et-Loire</i>; Bellet, <i>Cher</i>; Bélon, <i>Lozère</i>; Bénazet, <i>Indre</i>; Benoist, <i>Maine-et-Loire</i>; Bergerot, <i>Nord</i>; Bernard, <i>Doubs</i>; Bernard, <i>Nord</i>; Bernier, <i>Loiret</i>; Bernot, <i>Somme</i>; P. Bert, <i>Yonne</i>; Bertholon, <i>Loire</i>; Bienvenu, <i>Vendée</i>; Billiais (de la), <i>Loire-Inférieure</i>; Bischoffsheim,</p>	



gère, *Dordogne*; Brugnot, *Vosges*; Bruneau, *Mayenne*; Bully, *Eure*; Bury, *Maine-et-Loire*; Buvignier, *Meuse*; Buyat, *Isère*.

Cadet, *Seine*; Caduc, *Gironde*; Calla, *Seine*; Camescasse, *Finistère*; Cantagrel, *Seine*; Carette, *Somme*; Carnot (Sadi), *Côtes-d'Or*; Carret, *Savoie*; Casimir-Perier, *Aube*; Casimir - Perier (Paul), *Seine-Inférieure*; Casse, *Seine*; Cassou, *Basses-Pyrénées*; Caurant, *Finistère*, Cavaignac, *Sarthe*; Cavalié, *Tarn*; Cayrade, *Aveyron*; Cazauvicilh, *Gironde*; Caze, *Haute-Garonne*; Cazeaux, *Hautes - Pyrénées*; Chabrié, *Tarn-et-Garonne*; Chaix, *Hautes-Alpes*; Chantemille, *Allier*; Charmes, *Cantal*; Chauveau, *Oise*; Chavanne (Marius), *Loire*; Chavanne (Alexis), *Rhône*; Chavoix, *Dordogne*; Cheneau, *Cher*; Chevandier, *Drôme*; Chevreau (Léon) *Oise*; Choiseul (Horace de), *Seine-et-Marne*; Christophe, *Orne*; Cibiel, *Aveyron*; Cirier, *Nord*; Clémenceau, *Seine*; Cochery, *Loiret*; Codet, *Haute-Vienne*; Colbert-Laplace (c<sup>te</sup> Jean de), *Calvados*; Compayré, *Tarn*; Constans, *Haute-Garonne*; Corentin Guyho, *Finistère*; Corneau, *Ardennes*; Cornudet, *Creuse*; Costes, *Puy-de-Dôme*; Courmeaux, *Marne*; Couturier, *Isère*.

Danelle - Bernardin, *Haute-Marne*; Daumas, *Var*; Dautresme, *Seine-Inférieure*; David Jean, *Gers*; David, *Indre*; Daynaud, *Gers*; Delafosse, *Calvados*; Delattre, *Seine*; Deluns - Montaud, *Lot-et-Garonne*; Demarcay (baron), *Vienne*; Denayrouse

*Aveyron*; Deniau, *Loir-et-Cher*; Deproge, *Martinique*; Deroyer, *Côtes-du-Nord*; Descamps, *Gers*; Desmons, *Gard*; Desmoutiers, *Nord*; Desprez, *Pas-de-Calais*; Dessoliers, *Oran*; Desson de Saint-Aignan, (vic<sup>te</sup>), *Seine-Inférieure*; Dethomas, *Seine-et-Marne*; Dethou, *Yonne*; Devade, *Loiret*; Develle, *Eure*; Develle, *Meuse*; Devès, *Hautes-Pyrénées*; Dieu, *Somme*; Donnet, *Haute-Vienne*; Douville - Maillefeu (Comte de), *Somme*; Dréolle, *Gironde*; Dreux, *Eure-et-Loir*; Dreyfus, *Seine-et-Oise*; Drumel, *Ardennes*; Du Bodan, *Morbihan*; Dubois, *Côte-d'Or*; Dubost, *Isère*; Duchasseint, *Puy-de-Dôme*; Duchesne-Fournet, *Calvados*; Duclaud, *Charente*; Ducroz, *H<sup>te</sup>-Savoie*; Dufour (baron), *Lot*; Duportal, *Haute-Garonne*; Durand, *Ille-et-Vilaine*; Dureau de Vaulcomte, *la Réunion*; Durieu, *Cantal*; Dusolier, *Dordogne*; Dutailly, *Haute-Marne*; Duval Raoul, *Eure*; Duval, *Haute-Savoie*; Duvaux, *Meurthe-et-Moselle*; Duvivier, *Seine-Inférieure*.

Escande, *Dordogne*; Escanyé, *Pyrénées-Orientales*; Eschasse-rioux, (baron,) *Charente-Inférieure*; Esnault, *Calvados*; Espeuilles, (comte d') *Nievre*; Etienne, *Oran*; Even, (de Lan-nion) *Côtes-du-Nord*.

Fabre, *Aveyron*; Fallières, *Lot-et-Garonne*; Fanien, *Pas-de-Calais*; Farcy, *Seine*; Faure Hippolyte, *Marne*; Faure Félix, *Seine-Inférieure*; Fauré, *Gers*; Féau, *Seine-et-Oise*; Feltre (Duc de), *Côtes-du-Nord*; Ferrary,

*Hautes-Alpes*; Ferry Albert, *Vosges*; Ferry Charles, *Vosges*; Ferry Jules, *Vosges*; Fleury, *Orne*; Floquet, *Pyrénées-Orientales*; Florent-Lefebvre; *Pas-de-Calais*; Folliet, *Haute-Savoie*; Forest, *Seine*; Forné, *Pyrénées-Orientales*; Fougeirol, *Ardèche*; Fouquet, *Aisne*; Fourcand, *Gironde*; Fousset, *Loiret*; Franconie, *Guyane française*; Frébault, *Seine*; Freppel, *Finistère*; Fréry, *Belfort*;

Gagneur, *Jura*; Gaillard, *Puy-de-Dôme*; Gaillard, *Vaucluse*; Galpin, *Sarthe*; Galtier, *Hérault*, *Gambon*, *Nièvre*; Ganault, *Aisne*; Ganne, *Deux-Sèvres*; Garet, *Basses-Pyrénées*; Garnier, *Yonne*; Garrigat, *Dordogne*; Gasconi, *Sénégal*; Gassier, *Basses-Alpes*; Gati-neau, *Eure-et-Loir*; Gaudin, *Loire-Inf.*; Gaudy, *Doubs*; Gautier, *Charente*; Gavini, *Corse*; Gérard (baron), *Calva-dos*; Germain, Henri, *Ain*; Germain, *Haute-Garonne*; Gerville-Réache, *la Guade-loupe*; Gevelot, *Orne*; Giard, *Nord*; Giguët, *Ain*; Gilliot, *Saône-et-Loire*; Ginoux de Fermon (comte), *Loire-Infé-rieure*; Girard, *Nord*; Giraud, *Deux-Sèvres*; Girault, *Cher*; Girodet, *Loire*; Girot-Pouzol, *Puy-de-Dôme*; Giroud, *Nord*; Goblet, *Somme*; Gomot, *Puy-de-Dôme*; Gonidec de Traissan (comte Le), *Ille-et-Vilaine*; Granet, *Bouches-du-Rhône*; Granier de Cassagnac (P.), *Gers*; Graux, *Pas-de-Calais*; Graziani, *Corse*; Greppo, *Seine*; Grollier, *Orne*; Grout, *Seine-Inférieure*; Gue-

guen, *Finistère*; Guillemant, *Saône-et-Loire*; Guillemant, *Nord*; Guillot, *Isère*; Guilloutet (de), *Landes*; Guyot (Paul), *Marne*;

Hamille, *Pas-de-Calais*; Hé-mon, *Finistère*; Henry, *Calva-dos*; Hérault, *Vienne*; Hérédia, (de) *Seine*; Hérissou, *Nièvre*; Hérissou, *Seine*; Horteur, *Sa-voie*; Hovius, *Ille-et-Vilaine*; Hugot, *Côte-d'Or*; Hugues, *Bou-ches-du-Rhône*; Hurard, *la Mar-tinique*.

Jametel, *Somme*; Janzé (le baron de), *Côtes-du-Nord*; Joli-bois, *Charente-Inférieure*; Jong-lez, *Nord*; Joubert, *Indre-et-Loire*; Journault, *Seine-et-Oise*, Jouve, *Haute-Loire*; Juigné (Cte de), *Loire-Inférieure*; Jullien, *Loir-et-Cher*.

Kergorlay (comte de) *Haute-Loire*; Kermenguy (vicomte de), *Finistère*;

La Bassetière (de) *Vendée*; Labat, *Basses-Pyrénées*; de la Bourdonnay, *Maine-et-Loire*; Labrousse, *Corrèze*; Labus-sière, *Allier*; Labuze, *Haute-Vienne*; Lacôte *Creuse*; Lacre-telle (de), *Saône-et-Loire*; La-croix, *Seine*; Ladoucette (Etienne de) *Ardennes*; Laffitte de Lajoan-nenque (de), *Lot-et-Garonne*; Lafont, *Seine*; La Forge (Anatole de) *Seine*; Lagrange, *Rhône*; Laguerre, *Vaucluse*; Laisant, *Loire-Inférieure*; Lalande, *Gi-ronde*; Lannessan (de) *Seine*; Lan-glois, *Seine-et-Oise*; Lanjuinais, (comte de) *Morbihan*; Laporte, *Nièvre*; La Porte (de) *Deux-Sèvres*; Largentaye (de) *Côtes-du-Nord*; Lariboissière (Cte), *Ille-et-Vilaine*; La Rochefou-cault duc de Bisaccia, *Sarthe*;



La Rochejaquelein (marquis de) *Deux-Sèvres*; Laroche-Joubert, *Charente*; La Rochette, (Ernest de), *Loire-Inférieure*; Laroze *Gironde*; Lesbaysses, *Ariège*; Lasserre, *Tarn-et-Garonne*; Latour, *Haute-Garonne*; Laurençon, *Hautes-Alpes*; Lavergne, *Tarn*; La - Vieille, *Manche*; Laville, *Puy-de-Dôme*; Lebaudy, *Seine-et-Oise*; Le Cherbonnier, *Corrèze*; Lechevallier, *Seine-Inférieure*; Le Comte, *Mayenne*; Lecomte (Maxime), *Nord*; Lecomte, *Indre*; Lefebvre de Fontainebleau, *Seine-et-Marne*; Lefebvre - du Prey, *Pas-de-Calais*; Lefevre, *Seine*; Leglise, *Landes*; Legrand (Arthur), *Manche*; Legrand (Pierre), *Nord*; Lelièvre, *Jura*; Lenient, *S.-et-Marne*; Léon (Prince de), *Morbihan*; Lepère, *Yonne*; Leporché, *Sartre*; Le Provost de Launay, *Côtes-du-Nord*; Le Roux *Vendée*; Leroy, *Côte-d'Or*; Lesguillier, *Aisne*; Letellier, *Alger*; Le Vavasseur, *Oise*; Lévêque, *Côte-d'Or*; Levert, *Pas-de-Calais*; Levet, *Loire*; Leydet, *Bouches-du-Rhône*; Liouville, *Meuse*; Lockroy, *Seine*; Lombard, *Jura*; Loranchet, *Saône-et-Loire*; Lorois, *Morbihan*; Loubet, *Drôme*; Loustalot, *Landes*; Mackau (Bonde), *Orne*; Madier de Montjau, *Drôme*; Mahy (de), *La Réunion*; Maigne, *Haute-Loire*; Maillé (d'Angers), *Maine-et-Loire*; Comte de Maillié, *Maine-et-Loire*; Malartre, *Haute-Loire*; Malézieux, *Aisne*; Maillevialle, *Aveyron*; Mangon (Hervé), *Manche*; Marzou, *Aude*; Maret, *Seine*; Margaine, *Marne*; Margue, *Saône-et-Loire*; Marion,

*Isère*; Marquiset, *Haute-Saône*; Marrot, *Charente*; Martin (d'Auray), *Morbihan*; Martin-Feuille, *Ille-et-Vilaine*; Mas, *Aveyron*; Massip, *Ariège*; Masure, *Nord*; Mathieu, *Morbihan*; Mauger, *Calvados*; Mauguin, *Alger*; Maunoury, *Eure-et-Loir*; Maurel, *Var*; Mayet, *Savoie*; Maynard de la Claye, *Vendée*; Maze, *Seine-et-Oise*; Mazéron, *Creuse*; Méline, *Vosges*; Ménard-Dorian, *Hérault*; Mercier, *Ain*; Mestreau, *Charente-Inférieure*; Mézières, *Meurthe-et-Moselle*; Michou, *Aube*; Million, *Rhône*; Mingasson, *Cher*; Mir, *Aude*; Montané, *Haute-Garonne*; Monteilhet, *Rhône*; Morel, *Manche*; Mun, (comte Albert de) *Morbihan*; Murat (Comte Joachim), *Lot*.

Nadaud, (Martin), *Creuse*; Neveux, *Ardennes*; Noblot, *Meurthe-et-Moselle*; Noël-Parfait, *Eure-et-Loire*; Noirot, *Haute-Saône*.

Ollivier, *Côtes-du-Nord*; Ordinaire, *Doubs*; Ornano (Cunéo d'), *Charente*; Osmoy, (comte d') *Eure*; Outters, *Nord*;

Pagès, *Tarn-et-Garonne*; Paillard - Duclère, *Sarthe*; Pain, *Vienne*; Papinaud, *Aude*; Papon, *Eure*; Parry, *Creuse*; Passy (Frédéric), *Seine*; Passy (Louis) *Eure*; Pelisse, *Lozère*; Pellet, *Gard*; Pelletan, *Bouches-du-Rhône*; Pénicaud, *Haute-Vienne*; Pénières, *Corrèze*; Péraldi, *Corse*; Périgois, *Indre*; Périn, *Haute-Vienne*; Perras, *Rhône*; Petitbien, *Meurthe-et-Moselle*; Peulevey, *Seine-Inférieure*; Peytral, *Bouches-du-Rhône*; Philippe (Jules) *Haute-Savoie*; Philippoteaux, *Ardennes*;

Picard, (Arthur); *Basses-Alpes*; Pierre Alype, *Inde-française*; Pieyre, *Gard*; Pinault, *Ille-et-Vilaine*; Plantié, *Basses-Pyrénées*; Plessier, *Seine-et-Marne*; Plichon, *Nord*; Pochon, *Ain*; Ponlevoy (Frogier de) *Vosges*; Poujade *Vaucluse*; Poulet, *Var*; Pradal *Ardèche*; Pradet-Balade, *Basses-Pyrénées*; Pradon, *Ain*; Prax-Paris, *Tarn-et-Garonne*; Préveraud, *Allier*; Antonin Proust, *Deux-Sèvres*.

Rameau, *Seine-et-Oise*; Ranc, *Seine*; Raspail, *Seine*; Rathier, *Yonne*; Rauline, *Manche*; Raynal, *Gironde*; Récipon, *Alpes-Maritimes*; Regnault, *Manche*; Reille, (baron) *Tarn*; Remoiville, *Seine-et-Oise*; Renault, *Alpes-Maritimes*; Renault-Morlière, *Mayenne*; Révillon, (Tony), *Seine*; Rey, *Basse-Pyrénées*; Reymond, *Loire*; Ribot, *Pas-de-Calais*; Richard, *Drôme*; Ringuier, *Aisne*; Riotteau, *Manche*; Rivet, *Isère*; Rivière, *Indre-et-Loire*; Robert, *Oise*; Roche (G<sup>es</sup>), *Charente-Infér.*; Roche (Jules), *Var*; Rodat, *Aveyron*; Roger, *Dordogne*; Roque (de Fillol), *Seine*; Roquet, *Allier*; Rotours, (B<sup>on</sup> des) *Nord*; Roudier, *Gironde*; Rougé, *Aude*; Rousseau, *Finistère*; Rouvier, *Bouches-du-Rhône*; Roy de Loulay, *Charente-Inférieure*; Royer, *Meuse*; Roys (marquis de), *Aube*; Rozières, *Lot*;

Saint-Martin (de) *Indre*; Saint-Martin, *Vaucluse*; Saint-Prix, *Ardèche*; Saint-Romme, *Isère*; Salis, *Hérault*; Salomon,

*Vienne*; Saudrique, *Aisne*; Sarlat, *La Guadeloupe*; Sarrette, *Lot-et-Garonne*; Sarrien, *Saône-et-Loire*; Screpel, *Nord*; Sentenac, *Ariège*; Serph, *Vienne*; Silhol, *Gard*; Simon, *Loire-Inférieure*; Simonnet, *Allier*; Soland (de) *Maine-et-Loire*; Sonnier (de), *Loir-et-Cher*; Soubeyran (baron de), *Vienne*; Souchu-Servinière, *Mayenne*; Sourigues; *Landes*; Soustre, *Basses-Alpes*; Spuller, *Seine*; Steeg, *Gironde*; Talandier, *Seine*; Tallon (Alfred), *Puy-de-Dôme*; Tarbouriech, *Hérault*; Tassin, *Loir-et-Cher*; Ténot, *Hautes-Pyrénées*; Terves (de) *Maine-et-Loire*; Tézenas, *Aube*; Theulier, *Dordogne*; Thiesse, *Seine-Inférieure*; Thirion-Montauban, *Dordogne*; Thoinnet de la Turmelière, *Loire-Inférieure*; Thomas, *Marne*; Thompson, *Constantine*; Tondu, *Ain*; Toulet, *Somme*; Treille, *Constantine*; Trouard-Riolle, *Seine-Inférieure*; Truelle, *Eure-et-Loir*; Trystram, *Nord*; Turigny, *Nièvre*; Turquet, *Aisne*.

Vachal, *Corrèze*; Yacher, *Corrèze*; Valon (de) *Lot*; Vaschalde, *Ardèche*; Vermond, *Seine-et-Oise*; Vernhes, *Hérault*; Vernière, *Hérault*; Versigny, *Haute-Saône*; Vielfaure, *Ardèche*; Viette, *Doubs*; Vignancour, *Basses-Pyrénées*; Villain, *Aisne*; Villeneuve, *Seine*; Villiers, *Finistère*; Viox, *Meurthe-et-Moselle*;

Waddington, *Seine-Inférieure*; Waldeck-Rousseau, *Ille-et-Vilaine*; Wilson, *Indre-et-Loir*

Nous donnons ci-après les noms de MM. les membres de la Chambre des députés par département.



*Ain*. MM. Tondu, Pradon, Mercier, Germain, Pochon, Guet.

*Aisne*. Ganault, Fouquet, Lesguiller, Villain, Malézieux, Ringuier, Turquet, Sandrique.

*Allier*. Labussière, Chantemille, Simonnet, Roquet, Prévraud, Bruel.

*Alpes (Basses)*. Soustre, Gassier, Arthur Picard, Bouteille, Bontoux.

*Alpes (Hautes)*. Chaix, Laurençon, Ferrary,

*Alpes-Maritimes*. Borriiglione, Bischoffsheim, Renault Léon, Recipon.

*Ardèche*. Pradal, Vieilfaure, Vaschalde, Saint-Prix, baron Boissy-d'Anglas, Feugeirol.

*Ardennes*. Corneau, Drumel, Neveux, Philippoteaux, baron de Ladoucette.

*Ariège*. Massip, Lasbaysses, Sentenac.

*Aube*. Bacquias, Baltet, Tézenas, marquis de Roys, Michou, Casimir Périer.

*Aude*. Marcou, Mir, Rougé, Papinaud.

*Aveyron*. Fabre, Rodat, Denayrouse, Mas, Mallevialle, Cibiel, Cayarde.

*Bouches-du-Rhône*. Peytral, Hugues Clovis, Rouvier, Bouchet, Pelletan, Granet, Leydet.

*Calvados*. Henry, Mauger, baron Gérard, Esnault, comte de Colbert Laplace (Jean), Duchesne, Fournet, Delafosse.

*Cantal*. Bastid, Durieu, Charmes, Amagat.

*Charente*. Laroche-Joubert, Marrot, Arnous, Ornano (Cunéo d') Duclaud, Gautier.

*Charente-Inférieure*. Barbe-

dette, baron Eschassériaux, Mestreau, Bisseuil, Jolibois, Roy de Loulay fils, Roche (Georges).

*Cher*. Chéneau, Boulard, Girault, Bellot, Mingasson.

*Corrèze*. Vachal, Vacher, Le Cherbonniers, Labrousse, Pénières.

*Corse*. Péraldi, Gavini, Graziani, Bartoli, Arène (Emmauel).

*Côte-d'Or*. Dubois, Lévêque, Joigneaux, Carnot (Sadi), Leroy Hugot.

*Côtes-du-Nord*. Armez, vicomte de Bélizal, de Largentaye, Ollivier, duc de Feltre, Le Provost de Launay, Even (de Lannion), b<sup>on</sup> de Janzé, Déroyer.

*Creuse*. Lacôte, Nadaud, Parry, Mazeron, Cornudet.

*Dordogne*. Theulier, Chavoix, Garrigat, Thirion-Montauban, Dusolier, Brugère, Roger, Escande.

*Doubs*. Beauquier, Gaudy, Bernard, Viette, Ordinaire.

*Drôme*. Madier de Montjau, Bizarelli, Chevandier, Loubet, Richard.

*Eure*. Bully, Papon, Passy, Raoul Duval, Develle comte d'Osmoy.

*Eure-et-Loir*. Noël Parfait, Maunoury, Dreux, Gatineau, Truelle.

*Finistère*. Hémon, Arnoult, Camescasse, Villiers, Freppel, Caurant, Gueguen, Rousseau, vicomte de Kermenguy, Corentin-Guyho.

*Gard*. Boyer, Bousquet, Desmons, Silhol, Pellet, Pieyre.

*Garonne (Haute)*. Constans, Duportal, Montané, Germain, Bougues, Latour, Caze.

*Gers*. David, Daynaud, Des-

camps, Fauré, Granier de Cassagnac (Paul).

*Gironde.* Achard, Fourcand, Steeg, Raynal, Cazauvieilh, Laroze, Dréolle, Caduc, Lalande, Roudier, N.....

*Hérault.* Ménard - Dorian, Salis, Vernhes, Tarbouriech, Vernière, Galtier.

*Ille-et-Vilaine.* Waldeck - Rousseau, Martin - Feuillée, comte de Lariboisière, Pinault, René Brice, Hovius, Durand, le comte Le Gonidec de Traissan.

*Indre.* Périgois, David, Benazet, Leconte, De Saint-Martin.

*Indre-et-Loire.* Belle, Rivière, Joubert, Wilson.

*Isère.* Bovier-Lapierre, Guillot, Dubost, Marion, Saint - Romme, Buyat, Couturier, Rivet.

*Jura.* Lelièvre, Lombard, Gagneur, Bavoux.

*Landes.* De Guilloutet, Boucau, Loustalot, Légglise, Sourigues.

*Loir et Cher.* Deniau, Tassin, Jullien, De Sonnier.

*Loire.* Bertholon, Girodet, Chavanne, Levet, Reymond, Audiffred, Brossard.

*Loire (Haute),* Jouve, comte de Kergorlay, Maigne, Malar-tre.

*Loire - Inférieure.* Laisant, Gaudin, Biliais (De La) Thoinnet de la Turmelière, Ginoux de Fermon (comte), Juigné (Comte de), Simon, De La Rochette.

*Loiret.* Fousset, Bernier, Devade, Cochery, Brierré.

*Lot.* Murat (comte de), De Valon, Rozières, Dufour (baron)

*Lot et Garonne.* De Laffite De

La Joannenque, Deluns - Montaud, Fallières, Sarrette.

*Lozère.* Bourrillon, Belon, Pelisse.

*Maine-et-Loire.* De Soland, Maillé, Benoist, comte de Maillé, de la Bourdonnaye, Bury, comte de Terves.

*Manche.* Rauline, Morel, Riotteu, La Vieille, Regnault, Legrand, Mangon (Hervé), Briens.

*Marne.* Faure, Blandin, Courmeaux, Thomas, Margaine, P. Guyot.

*Marne (Haute)* Dutailly, Bizot de Fonteny, Danelle-Bernardin.

*Mayenne.* Souchu - Servinière, Lecomte, Ancel, Renault-Morlière, Bruneau.

*Meurthe-et-Moselle.* Duvaux, Mézières, Viox, Petitbien, Noblot.

*Meuse* Develle, Liouville, Royer, Buvignier.

*Morbihan.* Du Bodan, Lorois, Mathieu, Martin (d'Auray), C<sup>te</sup> de Lanjuinais, comte de Mun, Prince de Léon.

*Nièvre.* Laporte, Turigny, comte d'Espeuilles, Hérisson, Gambon.

*Nord* <sup>(1)</sup>. P. Legrand, Masure, Scrépel, baron Des Rotours, Brame (Georges), Guillemain, Jonglez, Lecomte Maxime, Bernard, Cirier, Giroud, Desmoutiers, Trystram, Bergerot, Outters, Plichon, Girard, Giard.

*Oise.* Boudeville, Chevreau, Le Vavasseur, Robert, Chauveau (Franck).

*Orne.* Grollier, baron de Mackau, Christophle, Gévelot,

(1) Adresses des députés du Nord, à Paris, page 16



Bansard des Bois, Fleury.

*Pas-de-Calais.* — Bouilliez-Bridou, Florent-Lefebvre, Fannien, Desprez, Ansart, Ribot, Hamille, Lefebvre du Prey, Levert, Graux.

*Puy-de-Dôme.* Tallon, Costes, Girot-Pouzol, Gomot, Laville, Duchasseint, Gaillard.

*Pyénées (Basses),* Garet, Cas-sou, Plantié, Labat, Pradet-Balade, Rey, Vignancour.

*Pyénées (Hautes),* Cazeaux, Tenot, Alicot, Devès.

*Pyénées-Orientales.* Brousse, Forné, Escanyé, Floquet.

*Rhin (Haut)* Fréry.

*Rhône.* Ballue, Chavanne, Andrieux, Perras, Lagrange, Mil-lion, Brialou, Monteilhet.

*Saône (Haute).* Noirot, Versi-gny, Baïhaut, Marquiset.

*Saône-et-Loire.* Margue, de Lacretelle, Gilliot, N. . . . ., Boyssset, Bouthier de Rochefort, Sarrien, Loranchet, Guillemant.

*Sarthe.* Leporché, Paillard-Ducléré, Galpin, de la Rochefoucauld duc de Bisaccia, d'Aillières, Cavaignac.

*Savoie.* Bel, Blanc, Mayet, Horteur, Carret.

*Savoie (Haute).* Philippe, Du-croz, Folliet, Duval.

*Seine.* Forest, Brelay, Spuller, Barodet, Bourneville, de Lanes-san, Hérisson, Frébault, Passy, De La Forge, Ranc, Lefebvre, Henri Brisson, Cadet, Lockroy, Greppo, Cantagrel, Casse, Farcy, Calla, de Heredia, Maret, Allain-Targé, Lacroix, Révillon Tony, Delattre, Villeneuve, Roque (de Fillol), Raspail, Talandier, Lafont, Clémenceau.

*Seine-Inférieure.* Duvivier, Dautresme, Waddington, Grout, Trouard-Riolle, Peulevey, Casi-

mir Périer, Faure, Thiessé, Le-chevalier, Desson de Saint-Aignan (V<sup>te</sup>).

*Seine-et-Marne.* De Choiseul Plessier, Lefebvre, Dethomas, Lenient.

*Seine-et-Oise.* Journault, Maze, Rameau, Remoiville, Féau, Le-baudy, Vermond, Langlois, Dreyfus.

*Sèvres (Deux-).* Proust, de La Porte, Marquis de la Rocheja-quelin, Giraud, Ganne.

*Somme.* Goblet, Dieu, Carette, comte de Douville-Maillefeu, vicomte Blin de Bourdon, Jame-tel, Bernot, Toulet.

*Tarn.* Cavalié Abrial, Baron Reille, Lavergne, Compayré.

*Tarn-et-Garonne.* Prax-Paris, Pagès, Lasserre, Chabrié.

*Var.* Roche, Daumas, Mau-rel, Marius Poulet.

*Vaucluse.* Saint-Martin, Pou-jade, Gaillard, Laguerre.

*Vendée.* Maynard de la Claye, Bourgeois, Bienvenu, Le Roux (Paul), de la Bassetière, Baudry-d'Asson (de).

*Vienne.* Salomon, Pain, Hé-rault, Serph (Gusman), baron de Soubeyran, baron Demarçay.

*Vienne (Haute).* G. Périn, Pé-nicaud, Labuze, Donnet, Codet.

*Vosges.* Brugnot, Ferry (Ch.), Bresson, Ponlevoy (Frogier de), Méline, Ferry (Jules), Ferry (A.)

*Yonne.* Lepère, Bert (Paul), Garnier, Dethou, Rathier, N..

*Algérie.* Letellier, Mauquin Thomson, Etienne, Dessoliers Treille.

*Colonie.* Gerville-Réache, Sarlat, Pierre Alype, Dureau de Vaulcomte, De Mahy, Franconie, Hurard, Deproge, Gasconi, Blancsubé.

SECRETARIAT-GÉNÉRAL DE LA PRÉSIDENTE DE LA CHAMBRE.

MM. Poudra, O. ✱, *Secrétaire-Général*; — Garreaud, ✱, *Sous-Chef*; — Pierre, *Secrétaire-Rédacteur*; — Lefebvre, *Commis principal*.

DOMICILES DES DÉPUTÉS DU NORD, A PARIS.

AVESNES. — 1<sup>re</sup> circonscription. — *Cantons d'Avesnes Sud et Nord, Landrecies, Solre-le-Château, Trélon*: M. Guillemin, rue de l'Estrapade, 15. — 2<sup>e</sup> circonscription. — *Cantons de Bavai, Berlaimont, Maubeuge, Le Quesnoy Est et Ouest*: M. Lecomte (Maxime), boulevard Saint-Germain, 206.

CAMBRAI. — 1<sup>re</sup> circonscription — *Cantons de Cambrai Est et Ouest, Carnières, Marcoing*: M. Bernard, Boulevard St-Germain, 215 bis. — 2<sup>e</sup> circonscription. — *Cantons du Câteau, Clary, Solesmes*: M. Cirier, rue de l'Université, 35.

DOUAI. — 1<sup>re</sup> circonscription. — *Cantons de Douai Nord, Ouest et Sud*: M. Giroud, rue Servandoni, 23. — 2<sup>e</sup> circonscription. — *Cantons d'Arleux, Marchiennes, Orchies*: M. Desmoutiers, rue Jacob, 29.

DUNKERQUE. — 1<sup>re</sup> circonscription. — *Cantons de Dunkerque Est et Ouest, Gravelines*: M. Trystram, rue de Rennes, 95. — 2<sup>e</sup> circonscription. — *Cantons de Bergues, Bourbourg, Hondschoote, Wormhoudt*: M. Bergerot, rue de Ponthieu, 8.

HAZEBROUCK. — *Cantons de Cassel, Hazebrouck Nord et Sud, Steenvoorde*: M. Outters, rue de la Perle, 5. — 2<sup>e</sup> circonscription. — *Cantons de Bailleul-Nord-Est et Sud-Ouest, Merville*: M. Plichon, rue de Lisbonne, 2.

LILLE. — 1<sup>re</sup> circonscription. — *Cantons de Lille Nord-Est et Ouest*: M. Pierre Legrand, rue Tronchet, 13. — 2<sup>e</sup> circonscription. — *Cantons de Lille Sud-Est et Sud-Ouest*: M. Masure, rue Godot-de-Mauroi, 35. — 3<sup>e</sup> circonscription. — *Cantons de Roubaix-Est et Ouest*: M. Scrépel, rue Montmartre, 132. — 4<sup>e</sup> circonscription. — *Cantons d'Armentières, La Bassée, Haubourdin, Quesnoy-sur-Deûle*: M. Des Rotours, rue de l'Université, 29. — 5<sup>e</sup> circonscription. — *Cantons de Gysoing, Lannoy, Pont-à-Marcq, Seclin*: M. G. Brame, rue Tronchet, 25. — 6<sup>e</sup> circonscription. — *Cantons de Tourcoing-Nord et Sud*: M. Jonglez, boulevard Haussmann, 93.

VALENCIENNES. — 1<sup>re</sup> circonscription. — *Cantons de Valenciennes-Nord, Est et Sud*: M. Giard, boulevard Saint-Germain, 181. — 2<sup>e</sup> circonscription. — *Cantons de Bouchain, Condé, Saint-Amand (rive droite et rive gauche)*: M. A. Girard, rue de Rome, 68.



## Conseil d'Etat.

Constitué par la loi du 13 juillet 1879.

Conformément à l'article 4, paragraphe 4, de la loi précitée, un décret en date du 2 août 1879 a déterminé l'ordre intérieur des travaux du Conseil, la répartition des affaires entre les sections, la nature des affaires qui devront être portées à l'Assemblée générale, le mode de roulement des membres entre les sections et les mesures d'exécution non prévues par la loi.

### *Composition des sections du Conseil d'Etat.*

Section de législation, de la justice et des affaires étrangères. — M. Charles Ballot, *Président*. — *Conseillers d'Etat en service ordinaire*: MM. Courcelle-Seneuil, Victor Chauffour, Paul Dupré, Colonna Ceccaldi, Camille Sée. — *Conseillers d'Etat en service extraordinaire*: MM. Jacquin, Billot. — *Maitres des requêtes*: MM. Paul Boiteau, Cotelle, Brossard-Marsillac. — *Auditeurs de 1<sup>re</sup> classe*: MM. Bize, Gueret Desnoyers. — *Auditeurs de 2<sup>e</sup> classe*: MM. Wolski, Morlot, Eymond. — *Secrétaire*: M. Salin.

Section du contentieux. — M. Laferrière, *Président*. *Conseillers d'Etat*: MM. Lamé-Fleury, Bertout, Braun, Tétreau, Georges Coulon, Chabrol. — *Conseillers d'Etat désignés pour faire partie de l'Assemblée publique du Conseil d'Etat statuant au Contentieux*. — *Président de section*, M. Collet. — *Conseillers d'Etat*: MM. Du Mesnil, Chauchat, colonel Mojon, Colonna-Ceccaldi, Camille Sée, Paul Dislère, Alfred Picard. — *Maitres des requêtes*: MM. Mayniel, Gervais de Rouville, Gauvain, Georges Bousquet, Abel Flourens, Dédebat, Jagerschmidt, Colson. — *Commissaires du gouvernement*: MM. Gomel, Le Vavasseur de Précourt, Marguerie, Chante-Grellet. — *Auditeurs de 1<sup>re</sup> classe*: MM. Baudenet, Vandal, Saint-Paul, de Mouy. — *Auditeurs de 2<sup>e</sup> classe*: MM. Quennec, Guillemain, Romieu, Menant, Simon, Tardit, Arrière, Meyer, Seligman. — *Secrétaire*: M. Caille.

Section de l'intérieur, des cultes, de l'instruction publique et des beaux arts. — M. Collet, *président*. — *Conseillers d'Etat en service ordinaire*: MM. Castagnary, du Mesnil, Hippolyte Duboy, Flourens, Roussel. *Conseillers d'Etat en service extraordinaire*: MM. Gilbert Le Guay, Zévort, Buisson. — *Maitres des requêtes*: MM. Vacherot, de Salvette, Francisque Bonthoux, Hébrard de Villeneuve, Valabrègne. — *Auditeurs de 1<sup>re</sup> classe*: MM. Sevène, Mourier. — *Auditeurs de 2<sup>me</sup> classe*: MM. Cottu, Dubief, Carré, Devillers. — *Secrétaire*: M. De Gislain.

Section des finances, des postes et télégraphes, de la guerre, de la marine et des colonies. — M. le contrôleur général de l'Administration de l'armée Blondeau, *président*. — *Conseillers d'Etat en service ordinaire*: MM. le vice-amiral Bourgeois,

Hély d'Oissel, Albert Delmas, le colonel Mojon, Paul Dislère. — *Conseillers d'Etat en service extraordinaire*: MM. Dufrayer, Ambaud, général Ferron, Fournier, Pallain, Gay, Renaud. — *Maîtres des requêtes*: MM. de Richemont, Marques di Braga, Vergé, Camille Lyon, Léon Grévy. — *Auditeurs de 1re classe*: MM. Marcel, Ducos. — *Auditeurs de 2me classe*: MM. Turrel, Grenier, Duclos. — *Secrétaire*: M. Jamet.

Section des travaux publics, de l'agriculture et du commerce. — M. Berger, *président*. — *Conseillers d'Etat en service ordinaire*: MM. Dunoyer, Chauchat, Alfred Picard, capitaine de vaisseau, Gougeard, Léon Béquet. — *Conseillers d'Etat en service extraordinaire*: MM. Tisserand, Cendre, Bellot, Nicolas. — *Maîtres des requêtes*: MM. Fabas, Camille Krantz, Bérard-Varagnac, Bailly, Auburtin. — *Auditeur de 1re classe*: MM. Paul Blondot. — *Auditeurs de 2me classe*: MM. de Loménie, Bénac, Manégat, Roume. — *secrétaire*: M. Delabarre.

#### BUREAU DE L'ASSISTANCE JUDICIAIRE PRÈS LE CONSEIL D'ÉTAT.

MM. Rigaud, \*, *président*; Bidoire, Collin, \*, administrateurs de l'enregistrement et des domaines; Péradon, \*, directeur de l'enregistrement et du timbre; Griolet, \*; Housset, \*. Renault-Morlière; Caille, \*, secrétaire du contentieux, *secrétaire-délégué*.

Tout pourvoi au Conseil doit être formé dans les trois mois de la notification de la décision ou de l'arrêté attaqué. Il ne peut être introduit que par le ministère d'un avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation, conformément au décret du 22 juillet 1806.

Il n'y a d'exception que pour :

1° Les recours pour incompétence ou excès de pouvoirs formés en vertu des lois des 7-14 octobre 1790 et 24 mai 1872 (art. 9).

2° Les recours en matière de pension.

*Dans les deux cas ci-dessus, les recours peuvent être adressés directement au Conseil d'Etat : ils doivent être transcrits sur papier timbré, soumis au préalable à la formalité d'enregistrement (droit de 46 fr. 88 c. décimes compris) et accompagnés d'une copie authentique de la décision attaquée. (Décret du 2 novembre 1864). La décision qui intervient est passible d'un droit d'enregistrement semblable, dont le paiement est réclamé par l'Administration de l'Enregistrement quand cette décision est rendue.*

3° Les pourvois en matière d'élections non municipales, qui peuvent être adressés directement au Conseil, en y joignant une copie authentique de l'arrêté attaqué. (Lois des 22 Juin 1883, art. 53 et 31 juillet 1875, art. 16).



Les recours en matière d'élections municipales, qui DOIVENT ÊTRE déposés au secrétariat de la Sous-Préfecture ou de la Préfecture, dans le délai d'un mois. (*Loi du 5 avril 1884, art. 37 à 40.*)

4° Les pourvois en matière de contributions directes ou de taxes assimilées aux contributions directes, qui doivent être transmis par l'intermédiaire du Préfet, transcrits sur papier timbré quand la réclamation porte sur une côte de 30 francs et au-dessus, et accompagnés d'une copie authentique de l'arrêt attaqué ou de la lettre de notification dudit arrêté (*Loi du 21 avril 1832, art. 28 et 30*).

*Une circulaire du Ministre des Finances, en date du 23 février 1854, charge le Préfet de faire l'instruction sur le pourvoi et de le transmettre ensuite au Conseil d'Etat*

5° Les recours contre les arrêtés des Conseils de préfecture relatifs aux contraventions dont la répression leur est confiée par la loi, qui peuvent avoir lieu par simple mémoire déposé au secrétariat de la Préfecture ou à la Sous-Préfecture (*Loi du 21 juin 1865, art. 12*).

6° Les recours relatifs à la police de roulage sont soumis aux mêmes règles que ceux désignés au paragraphe 5°.

7° Les recours pour excès de pouvoirs contre les décisions des commissions départementales, quand elles statuent sur les matières énumérées aux articles 86 et 87 de la loi du 10 août 1871, qui doivent avoir lieu dans le délai de deux mois et peuvent être formés sans frais.

Dans tous les cas, les pourvois peuvent être introduits par un avocat au Conseil d'Etat.

## Tribunal des Conflits.

Le tribunal des conflits rétabli par la loi du 24 mai 1872 sur le Conseil d'Etat qui a remis en vigueur la loi du 4 février 1850, et le règlement du 26 octobre 1849, est chargé de régler les conflits d'attribution qui s'élèvent entre l'autorité administrative et l'autorité judiciaire.

### *Membres du Tribunal.*

MM. le garde des sceaux, ministre de la justice, *président*; Merville, O ✱, conseiller à la Cour de cassation, *vice-président*; Chauffour et Tétreau, O ✱, conseillers d'Etat; Berger, O ✱, président de section au Conseil d'Etat; Sallanim, O ✱ et Petit, O ✱, conseillers à la Cour de cassation; Chambarcaud, avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation, et Monod, ✱, conseiller à la Cour de cassation; — *Membres suppléants*: MM. de Rouville, ✱, maître des requêtes, au Conseil d'Etat, et Leveillé, ✱, professeur à la faculté de droit.



*Commissaires du Gouvernement.*

M. Gomel, maître des requêtes au Conseil d'État.

M. Roussellier ✱, avocat-général à la Cour de cassation.

*Suppléants.*

M. Chante-Grellet, maître des requêtes au Conseil d'État.

M. Loubers, ✱, avocat-général à la Cour de cassation.

Secrétaire : M. Darnault.

**MINISTÈRES.****MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.**

M. Jules Ferry, député, *Ministre des Affaires Étrangères, Président du Conseil.*

CABINET DU MINISTRE ET SÉCRÉTARIAT. — M. Marcel, ✱, *chef* ; M. Hanotaux, ✱, *sous-chef.*

SERVICE DU PROTOCOLE. — M. Mollard, O ✱, *ministre plénipotentiaire, faisant fonctions de directeur.*

DIRECTION DES AFFAIRES POLITIQUES ET DU CONTENTIEUX. — M. Billot, O ✱, *Ministre plénipotentiaire de 1<sup>re</sup> classe, directeur* ; M. Nisard, O ✱, *sous-directeur du Nord* ; M. Cogordan, ✱, *sous-directeur du Midi et de l'Orient* ; M. Millet, ✱, *sous-directeur de l'Amérique* ; M. Boutin, ✱, *sous-directeur du contentieux.*

DIRECTION DES AFFAIRES COMMERCIALES ET CONSULAIRES. — M. Clavery, O ✱, *ministre plénipotentiaire, directeur* ; M. Blanchart, ✱, *sous-directeur, chef du service du personnel consulaire* ; M. Louis, ✱, *sous-directeur des affaires commerciales* ; M. Chevrej-Rameau O ✱, *sous-directeur des affaires consulaires* ; M. Belliard ✱, *sous-directeur des affaires de chancellerie.*

DIVISION DES ARCHIVES. — M. Girard de Rialle, ✱, *chef de division.*

DIVISION DES FONDS ET DE LA COMPTABILITÉ. — M. Roger (Henri) ✱, *chef de division.*

**MINISTÈRE DE LA JUSTICE ET DES CULTES.**

M. Martin Feuillée, député, *Garde des Sceaux, Ministre.*

M. Noiret, député, *Sous-Secrétaire d'Etat.*

CABINET DU MINISTRE. M. Blondot, ✱ *chef*. — M. Manégat, *sous-chef*. — M. Martin-Feuillée, fils, *secrétaire particulier*. — M. Mola, ✱, *chef de bureau*.

DIVISION DU PERSONNEL. — M. Roulier, *chef de division*. — M. A. Durand, *chef du bureau du Personnel des Cours, Tribunaux, etc.* — M. A. Chéreau, *chef du bureau de l'Algérie*.

DIVISION DE LA COMPTABILITÉ ET DES PENSIONS. — M. Durier, ✱, *chef de division*.

DIRECTION DES AFFAIRES CIVILES ET DU SCAU. — M. Gonse, O ✱, *directeur*.

BUREAU DU SCAU. — M. Fabrègue, *chef de bureau*.

DIRECTION DES AFFAIRES CRIMINELLES ET DES GRACES. — M. Jacquin, *conseiller d'Etat, directeur*.

#### DIRECTION GÉNÉRALE DES CULTES.

M. Flourens, O ✱, *directeur général*. — 1<sup>er</sup> bureau: *cabinet du directeur général, affaires réservées et contentieuses*. — 2<sup>o</sup> bureau: *personnel du clergé, organisation et régime administratif des chapitres, séminaires, cures et succursales*. — 3<sup>o</sup> bureau: *biens des fabriques, cures et succursales, congrégations, dons et legs, contrôle administratif*. — 4<sup>o</sup> bureau: *administration temporelle des établissements diocésains, circonscriptions ecclésiastiques, travaux, subventions*. — 5<sup>o</sup> bureau *édifices diocésains*.

CULTES NON CATHOLIQUES. — M. Eugène Hepp, ✱, *sous-directeur*.

COMPTABILITÉ, BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES. — M. A. de Taillandier, ✱, *chef du service*. — 1<sup>er</sup> bureau: *opérations centrales, liquidation, ordonnancement*. — 2<sup>e</sup> bureau: *écritures centrales, tenue des livres, pensions, service du matériel des bureaux*.

#### MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR.

M. Waldeck-Rousseau, député, *Ministre*.

M. Laroze, député, *sous-secrétaire d'Etat*.

CABINET DU MINISTRE. — M. Camille Lyon, ✱, *Directeur*.

SECRETARIAT PARTICULIER DU MINISTRE. — M. Alfred Foubert, ✱, *chef*; M. Noël, ✱, *secrétaire particulier*.

**CABINET DU SOUS-SECRÉTAIRE D'ÉTAT.** — M. Brunot, *chef du cabinet.*

**SERVICES PLACÉS SOUS LES ORDRES IMMÉDIATS DU MINISTRE.** — Correspondance générale : M. Fleury, O. ✱, *chef.* — Personnel administratif et récompenses honorifiques : M. Doyer, ✱, *chef.* — Secours généraux : M. Gallo, ✱, *chef.* — Presse : M. Carles, O. ✱, *sous-directeur, chef du bureau.* — ALGÉRIE : M. Delabarre, ✱, *sous-directeur, chargé du bureau.* — Sociétés professionnelles : M. Barberet, *chef.*

**Direction du secrétariat et de la comptabilité.** — M. Rousseau, O ✱, *directeur.*

**DIVISION DU SECRÉTARIAT.** — 1<sup>er</sup> Bureau : *Personnel et matériel de l'administration centrale* : M. de Lacroix, *chef.* — *Service intérieur* : M. L. Tardieu, ✱, *chef.* — 2<sup>o</sup> bureau : *Sociétés de secours mutuels* : M. le Baron Chadenet, O ✱, *sous-directeur.* — 3<sup>o</sup> bureau : *Établissements généraux de bienfaisance* : M. Carron, ✱, *chef.*

**DIVISION DE LA COMPTABILITÉ.** — 1<sup>er</sup> bureau : M. Coppel, ✱, *chef, Opérations et écritures centrales.* — 2<sup>o</sup> bureau : M. Phellipon, *chef, Ordonnancement.* — 3<sup>o</sup> bureau : M. Tardieu, *chef, Comptabilité départementale.* — *Caisse centrale du ministère* : M. Badin, ✱, *caissier.*

**Direction de l'administration départementale et communale.** — M. Gilbert Le Guay, C. ✱, *directeur, Conseiller d'Etat en service extraordinaire.*

**DIVISION DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET DÉPARTEMENTALE.** — 1<sup>er</sup> bureau : M. Morgand, ✱, *chef, Administration générale, élections, pensions.* — 2<sup>o</sup> bureau : M. Lucas, ✱, *chef, Administration départementale.* — 3<sup>o</sup> bureau : M. Payelle, ✱, *chef, Aliénés, enfants assistés, mendicité.*

**DIVISION DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE ET HOSPITALIÈRE.** — 1<sup>er</sup> bureau : M. Paget, ✱, *chef, Administration financière des communes.* — 2<sup>o</sup> bureau : M. Vauchelet, ✱, *chef, Contentieux des communes.* — 3<sup>e</sup> bureau : M. Guillaume, ✱, *sous-directeur, Voirie urbaine, vicinale et rurale.* — 4<sup>e</sup> bureau : M. Defarge, ✱, *chef, Construction et comptabilité des chemins vicinaux.* — Service de la carte de France et de la statistique graphique : M. Anthoine, ✱, *Ingénieur, chef de service.* — 5<sup>o</sup> bureau : M. de Valbreuze, *chef, Hospices communaux, bureaux de bienfaisance, monts-de-piété.*



**Direction de l'administration pénitentiaire.** — M. Herbet, \*, *directeur*. — 1<sup>er</sup> bureau: *Contrôle des dépenses et de la comptabilité; affaires diverses*, M. Reynand, \*, *chef*. — 2<sup>e</sup> bureau: *Prisons départementales*, M. Coussol, *chef*. — 3<sup>e</sup> bureau: *Maisons centrales de force et de correction et pénitenciers agricoles*, M. Vincent, \*, *chef*. — 4<sup>e</sup> bureau: *Jeunes détenus, patronage de libérés, personnel*, M. Brunet, \*, *chef*. — 5<sup>e</sup> bureau: *Transfèrements*, M. Delacour, \*, *chef*.

**Direction de la sûreté générale.** — M. N....., *directeur*. — 1<sup>er</sup> bureau: *Correspondance politique*. — *Personnel*: M. Leroux, \*, *chef*. — 2<sup>e</sup> bureau: *Associations non politiques*, M. Laty, *chef*. — 3<sup>e</sup> bureau: *Police administrative*, M. Maijssent, *chef*. — 4<sup>e</sup> bureau: *Police spéciale*, M. Joffroy, *chef*. — 5<sup>e</sup> bureau: *Imprimerie et librairie*, M. Boudin, \*, *chef*.

## MINISTÈRE DES FINANCES.

M. Tirard, député, *Ministre des finances*.

M. Labuze, député, \*, *sous-secrétaire d'Etat*.

DIRECTION DU CABINET, DU PERSONNEL ET DU MATÉRIEL. — M. Lajalley, \*, *sous-directeur chargé de la direction*.

SOUS-DIRECTION DU PERSONNEL. — M. Alem, \*, *sous-directeur*; MM. Lemoine, \*, et Ulry, *chefs des bureaux du personnel*.

SOUS-DIRECTION DES AFFAIRES LÉGISLATIVES, DU MATÉRIEL, DES ARCHIVES ET DU CONTRE-SEING. — M. Garnier, \*, *chef du bureau du matériel, des impressions et des services annexes*.

CABINET DU SOUS-SECRETÉAIRE D'ÉTAT. — M. Déchérac \*, *chef du cabinet*. — M. Rischmann, O. \*, *sous-directeur du contrôle du personnel des administrations financières*. — M. Tiphaigne, O. \*, *sous-directeur des administrations financières et contre-seing*.

DIRECTION DU CONTENTIEUX, DE L'INSPECTION GÉNÉRALE, DE LA STATISTIQUE ET DE L'ORDONNANCEMENT. — M. Pallain, O. \*, *directeur, agent judiciaire du Trésor*.

SERVICE DE L'INSPECTION GÉNÉRALE DES FINANCES. — M. de Liron d'Airoles, \*, *inspecteur des finances, chargé du bureau de l'inspection générale*.

INSPECTEURS GÉNÉRAUX DES FINANCES. — MM. Harmand, O. \*, Tronson du Coudray, O. \*, de Colmont, O. \*, Cavailhon, O. \*, marquis de Marguerie, O. \*, Druilhet, O. \*, Rouget, O. \*, Duparge, O. \*, Jacquème, O. \*, Le Blant, O. \*, Brodin, O. \*, Bellaigue de Bughas, \*, Hamot, \*.

DIRECTION DU MOUVEMENT GÉNÉRAL DES FONDS. — M. Gay, C ✱, *directeur*. — M. Prevost, O ✱, *sous-directeur*.

DIRECTION DE LA DETTE INSCRITE. — M. Grimprel, O ✱, *directeur*, M. Gorges, O ✱, *sous-directeur*.

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA COMPTABILITÉ PUBLIQUE. — M. Couder, C ✱, *directeur*; M. A. Lanjalley, O ✱, *sous-directeur*.

CAISSE CENTRALE DU TRÉSOR PUBLIC. — MM. Chazal, O ✱, *caissier-payeur-central*.

SERVICE DU PAYEUR-CENTRAL DE LA DETTE PUBLIQUE. — M. de Marcillac, O ✱, *payeur-central*.

DIVISION DU CONTRÔLE CENTRAL. — M. de Boisdeffre, O ✱, *contrôleur central du Trésor, chef de division*.

## MINISTÈRE DE LA GUERRE.

M. le général de division Campenon, G. O. ✱, *Sénateur, Ministre de la guerre*.

M. Casimir-Perier (Jean), ✱, *député, sous-secrétaire d'Etat*.

CABINET DU MINISTRE. — M. Mourlan, O ✱, *Colonel, chef du cabinet*. — 1<sup>er</sup> bureau: M. Ray, O ✱, *chef*. — 2<sup>e</sup> bureau: M. Jean-son, O ✱, *chef*.

CABINET DU SOUS-SECRETÉAIRE D'ÉTAT. — M. Romanet, O ✱, *contrôleur de 1<sup>re</sup> classe, chef du cabinet*. — 1<sup>er</sup> bureau (personnel de l'Administration centrale), M. La Chesnais, O ✱, *chef*. — 2<sup>e</sup> bureau (pensions et secours), M. Bêjot, ✱, *chef*.

ÉTAT-MAJOR GÉNÉRAL. — MM. Ferron, O ✱, *général de brigade, conseiller d'Etat, fons de chef d'état-major général*. — Boudet, C., ✱, *général de brigade, sous-chef d'état-major général*.

BUREAU DU PERSONNEL DU SERVICE D'ÉTAT-MAJOR. — M. Beaufrère, O ✱, *chef*. — 1<sup>er</sup> bureau: M. Parizon, *lieutenant-colonel ✱, chef*; 2<sup>e</sup> bureau: M. Lemoyne, *colonel, O ✱, chef*; 3<sup>e</sup> bureau: M. de Saint-Germain, *colonel, O ✱, chef*; 4<sup>e</sup> bureau: M. Leplus, *lieutenant-colonel, O ✱, chef*.

SOUS-DIRECTION DU SERVICE GÉOGRAPHIQUE (Dépôt de la guerre) — M. Perrier, O. ✱, *colonel d'infanterie, membre de l'institut, sous-directeur*.

DIRECTION DU CONTRÔLE. — M. Birouste, C. ✱, *contrôleur général de 2<sup>e</sup> classe, directeur*; 1<sup>o</sup> Contrôle extérieur (service dirigé par le Directeur) Bureau de contrôle. — 2<sup>o</sup> Contrôle centrale: M. Fiéffé de Liéville, O ✱, *sous-directeur*. — 1<sup>er</sup> bureau:



(budgets et comptes), M. Aimès, ✱, *chef*; 2° bureau : (contentieux liquidation des dépenses), M. Denise, ✱, *chef*; 3° bureau : (fonds et ordonnances), M. Lebrun, ✱, *chef*.

SERVICE INTÉRIEUR. — M. de Beaucourt, O ✱, *chef*. — 1<sup>er</sup> bureau : (Matériel de l'Administration centrale), *dirigé spécialement par le chef du service intérieur*; 2° bureau : (Archives administratives), M. Moderat d'Otémar, ✱, *chef*. — Agence comptable : M. Desassis, *agent comptable*.

1<sup>re</sup> DIRECTION, (Infanterie). — M. Coiffé, O ✱, *général de brigade, directeur*; M. Caillard, (J.-B.-H.), ✱, *colonel, sous-directeur*.

1<sup>er</sup> bureau : (Personnel de l'infanterie), M. de la Londe, ✱, *chef*; 2° bureau : (Matériel de l'infanterie), M. Blanchet, *lieutenant colonel, ✱, chef*; 3° bureau : (Recrutement), M. Gerome, O ✱, *chef*; 4° bureau : (Réserves et Armée territoriale), M. Larmegiani, O ✱, *chef*.

2° DIRECTION, (Cavalerie). — M. Augey-Dufresse, O ✱, *général de brigade, directeur*. — 1<sup>re</sup> SOUS-DIRECTION : M. Robert, ✱, *colonel, sous-directeur*. — 2° SOUS-DIRECTION : M. d'Estouvelles, O ✱, *sous-directeur*.

1<sup>er</sup> bureau : (Cavalerie), M. Garan, ✱, *chef*; 2° bureau : (Remontes), M. Prieur, ✱, *chef*; 3° bureau : (Justice militaire), M. Bonnet, O ✱, *chef*; 4° bureau : (Gendarmerie), M. Coussin, ✱, *chef*.

3° DIRECTION, (Artillerie et équipages militaires), M. Ladvoat, O ✱, *général de brigade, directeur*. — 1<sup>er</sup> bureau : Personnel de l'artillerie et des équipages militaires, *lieutenant-colonel* M. Noël, ✱, *chef*; 2° bureau : Matériel de l'artillerie et des équipages militaires, *lieutenant-colonel* M. Deloye, O ✱, *chef*.

4° DIRECTION, (Génie). — M. Gallimard, C. ✱, *général de brigade, directeur*. — 1<sup>er</sup> bureau : *personnel du génie*, 2° bureau : *matériel du génie*.

5° DIRECTION, (Services administratifs). — M. Gaffiot, C. ✱, *intendant général, directeur*. — 1<sup>re</sup> SOUS-DIRECTION : M. Macquin, O ✱, *sous-intendant militaire de 1<sup>re</sup> classe, sous-directeur*. — 2° SOUS-DIRECTION : M. François, ✱, *sous-intendant militaire de 1<sup>re</sup> classe, sous-directeur*.

1<sup>er</sup> bureau : (Personnels administratifs, lits militaires), M. Lamy, O ✱, *chef*; 2° bureau : (Vivres), M. Migault, ✱, *chef*; 3° bureau : (Fourrages et chauffage), M. Antonini, ✱, *chef*; 4° bureau : (Solde, revues de comptabilité), M. Ducellier, ✱, *chef*; 5° bureau : (Transports et indemnités de route), M. Lallement, ✱, *chef*; 6° bureau : (Habillement et campement), M. Imbault, ✱, *chef*.

6° DIRECTION, (Poudres et Salpêtres). — M. Maurouard O ✱. *inspecteur général, directeur.* — Bureau des poudres et salpêtres : M. Bonnard, ✱, *chef.*

7° DIRECTION, (Service de santé). — M. Didiot, C ✱, *médecin-inspecteur, directeur.* M. Dehau, O ✱, *sous-directeur.* — Bureau des hôpitaux : M. Flandin, ✱, *chef.*

## MINISTÈRE DE LA MARINE ET DES COLONIES.

M. le vice-amiral Peyron, G. O. ✱, I. ☉, *Ministre de la marine et des colonies.*

ÉTAT-MAJOR GÉNÉRAL DU MINISTRE. — MM. Marcq de Blond de Saint-Hilaire, C. ✱ A. ☉, *contre-amiral, chef d'état-major général et chef du cabinet.* — Dupont, O. ✱, *capitaine de vaisseau, sous-chef d'état-major général.* — Communal, O. ✱, A. ☉, *capitaine de frégate, 1<sup>er</sup> aide de camp.* — Maréchal, O. ✱, *capitaine de frégate, aide de camp.* — *Officiers d'ordonnance,* MM. Jauréguiberry, ✱, *lieutenant de vaisseau.* — Bugard, ✱, *idem, détaché à l'état-major général du Ministre de la Guerre.* — Herbert, ✱, *lieutenant de vaisseau.* — Rouvier, ✱, *idem.* — Ducrest de Villeneuve, *idem.* — Rodier, *capitaine d'artillerie de la marine.* — Boninais, ✱, *capitaine d'infanterie de marine.* — Josse, ✱, *capitaine d'artillerie de l'armée de terre.* — Binos de Pombarat, ✱, *commissaire de la marine, chef du secrétariat particulier du Ministre.* — Billet, O. ✱, *capitaine de frégate, archiviste de l'état-major général.*

ÉTAT-MAJOR GÉNÉRAL ET DU CABINET. — MM. Marcq de Blond de Saint-Hilaire, C. ✱, *contre-amiral, chef d'état-major général et chef du cabinet.* — Cabinet, M. Morel, ✱, *chef.*

1<sup>re</sup> DIRECTION. — PERSONNEL. — M. Vignes, C. ✱, A. ☉, *contre-amiral, directeur.*

2° DIRECTION. — MATÉRIEL. — M. Peschard d'Ambly, O. ✱, *directeur des constructions navales.* — *Directeur.*

SURVEILLANCE DES TRAVAUX CONFIÉS A L'INDUSTRIE, RECETTES EN USINE ET SERVICE FORESTIER. — MM. Lisbonne, O. ✱, *directeur des constructions navales.* — Fliche, O. ✱, *ingénieur de 1<sup>re</sup> classe*

INSPECTION DES CHARBONNAGES. — M. Laugier, O. ✱, *méd. m<sup>re</sup>, mécanicien en chef, magasin central (4, rue Jean-Nicot).* MM. Nègre, ✱, *commissaire de la marine.* — Giraud, *agent-comptable, garde magasin.*

3° DIRECTION. — SERVICES ADMINISTRATIFS. — M. Giraud, O. ✱ A. ☉, *commissaire général, directeur.*



4<sup>e</sup> DIRECTION.—COMPTABILITÉ GÉNÉRALE.—M. Fournier, O. ✱, A. ☉, *commissaire général, directeur.*

## COLONIES.

M. Félix Faure, *sous-secrétaire d'Etat au Ministère de la Marine et des colonies.*

EXPOSITION PERMANENTE DES COLONIES.—M. de Nozeille, ✱, ☉ A *pharmacien en chef de la Marine, conservateur.*

ÉTABLISSEMENT DES INVALIDES DE LA MARINE. — M. Roubaud, O. ✱, *commissaire général de la marine, directeur.*

TRÉSORERIE GÉNÉRALE DE L'ÉTABLISSEMENT DES INVALIDES DE LA MARINE — M. Delarbre, C. ✱, *conseiller d'Etat honoraire, rue Cambon, n°5.*

CONTRÔLE CENTRAL. — MM. Bouchet, O. ✱, *Inspecteur en chef, Gestin, ✱.* — Bideau, ✱. — Goby, ✱.

DIRECTION GÉNÉRALE DU DÉPÔT DES CARTES ET PLANS. — M. le vice-amiral de Jonquières, G. O. ✱, A. ☉, *directeur général.*

## MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX-ARTS.

M. Fallières, député, *Ministre.*

M. Durand, député, *sous-secrétaire d'Etat.*

CABINET DU MINISTRE. — M. Morel, ✱, *chef*; M. Roujon, *chef de bureau.* — M. Laurent, *sous-chef.*

SECRETARIAT PARTICULIER DU MINISTRE. — M. Lanes, *secrétaire particulier, affaires personnelles.*

CABINET DU SOUS-SECRETARE D'ÉTAT. — M. Lemaire, *chef du cabinet*; M. Passeleu, *secrétaire particulier.*

SERVICE INTÉRIEUR DU MINISTÈRE. — M. Debras, *chef du service.*

DIRECTION DU SECRETARIAT. — M. Charmes, ✱, *directeur.*

DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR. — M. Liard, ✱, *directeur.*

DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE. — M. Zévort, G O ✱, *directeur.*

DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE. — M. Buisson, O ✱, *directeur.*

DIRECTION DE LA COMPTABILITÉ. — M. Langlois de Neuville, O ✱, *directeur.*

## DIRECTION DES BEAUX-ARTS.

M. Kaempfen, ✱, *directeur*.

DIRECTION DES BATIMENTS CIVILS ET DES PALAIS NATIONAUX. —  
M. Poulin, ✱, *directeur*.

## MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS.

M. Raynal, député, *Ministre des travaux publics*.

M. Baïhaut, député, *sous-secrétaire d'Etat*.

CABINET DU MINISTRE. — M. Bénac, ✱, *Anditeur au Conseil d'Etat, chef*.

SECRETARIAT PARTICULIER. — M. Regnault (André), *secrétaire particulier*.

Ouverture, enregistrement et distribution des dépêches à l'arrivée. — Affaires d'un caractère intime et confidentiel.

Demandes d'audience. — Réceptions. — Correspondance particulière.

Insertion au *Journal officiel*. — Communication avec la Presse. — Rapports personnels avec les Chambres. — Affaires réservées.

Réunion du travail pour le Conseil d'Etat et pour la signature du Président de la République. — Réunion des documents pour la discussion dans les Chambres.

CABINET DU SOUS-SECRETARE D'ETAT. — M. Crémieux (Eugène), *chef*.

**Direction du personnel et du secrétariat :** M. Gouzav, ✱ (A.), *directeur*. — 1<sup>re</sup> DIVISION. — M. Nobécourt (Emile), ✱ (A.), *chef de division*. — 2<sup>o</sup> DIVISION. — M. Bizé, ✱ (A.), *chef de division*.

**Direction de la comptabilité :** M. Boyer, O. ✱, *directeur*. — 1<sup>re</sup> DIVISION. — M. Bouteiller, ✱, *chef de division*. — 2<sup>o</sup> DIVISION. — M. Genué, ✱, *chef de division*.

**Direction des cartes, plans et archives et de la statistique graphique :** M. Cheysson, ✱ (I), *ingénieur en chef des ponts et chaussées, directeur*. — DIVISION DES CARTES, PLANS ET ARCHIVES ET DE LA STATISTIQUE GRAPHIQUE. — M. Charle, ✱ *chef de division*.

**Direction des routes, de la navigation et des mines.** — M. E. Bellot, O. ✱, *conseiller d'état, inspecteur général es ponts et chaussées, directeur*. — DIVISION DES ROUTES ET PONTS.

— M. Rouget, ✱, *chef de division*. — DIVISION DE LA NAVIGATION.  
 — M. Beaurin-Gressier, ✱, *chef de division*. — DIVISION DES MINES  
 ET USINES. — M. Dequet, ✱, *chef de division*.

**Direction des chemins de fer.** — M. Cendre, O ✱, *conseiller d'Etat, ingénieur en chef des ponts et chaussées, directeur*.  
 — 1<sup>re</sup> DIVISION. — *Etudes et travaux des chemins de fer (Réseaux — d'Etat, d'Orléans et du Midi)*. — M. Schelle, ✱, *chef de division*.  
 — 2<sup>e</sup> DIVISION. — *Etudes et travaux des chemins de fer (Réseaux du Nord, de l'Est, de l'Ouest, de Paris à Lyon et à la Méditerranée, réseaux d'Algérie et réseaux secondaires)*. — M. Mayer ✱ (O I), *chef de division*. — 3<sup>e</sup> DIVISION. — *Exploitation des chemins de fer*. — M. Allary, ✱, *chef de division*. — 4<sup>o</sup> DIVISION. — *Contrôle des comptes des Compagnies et statistique des chemins de fer*. — M. Systermans, ✱, *chef de division*.

## MINISTÈRE DU COMMERCE.

M. Maurice Rouvier, député, *Ministre*.

CABINET DU MINISTRE. — M. H. Louis Vignon, *chef du cabinet*.  
 — M. Gaston Grenier, auditeur au Conseil d'Etat, *chef du cabinet adjoint*. — M. Charles Paulet, *secrétaire particulier*.

SERVICE DE L'ENSEIGNEMENT. — M. Jacquemart, ✱, *Inspecteur général des écoles d'arts et métiers et de l'enseignement technique, délégué dans les fonctions de chef du service*.

DIRECTION DU SECRÉTARIAT ET DE LA COMPTABILITÉ. — M. Grison, ✱, *directeur*.

DIRECTION DU COMMERCE INTÉRIEUR. — MM. Nicolas ✱, *Conseiller d'Etat, directeur*; Vannacque, *chef de division*.

DIRECTION DU COMMERCE EXTÉRIEUR. — MM. Marie, C. ✱, *directeur*; Fréauff-Ozenne, ✱, et Renard ✱, *sous-directeurs*.

## MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE.

M. Méline, député, *ministre*.

CABINET DU MINISTRE. — M. Labarthe, *chef*; M. Mersey, O A, *inspecteur-adjoint des Forêts, sous-chef*; M. Soubies, ✱ O, *chef de bureau*.



DIVISION DU SECRETARIAT ET DE LA COMPTABILITÉ ET DES SERVICES INTÉRIEURS. — M. N....., *chef de division*.

DIRECTION DE L'AGRICULTURE. — M. Tisserand (C ✱), *Conseiller d'Etat, directeur*. — 1<sup>re</sup> DIVISION : M. Leblond, *chef de division*. — 2<sup>e</sup> DIVISION : M. Challot, ✱, *chef de division*.

DIRECTION DES FÔRETS. — M. N....., *directeur*. — 1<sup>er</sup> service : *personnel et contrôle*; M. Colneine, ✱, *inspecteur général, chef de service*. — 2<sup>e</sup> service : *aménagement et exploitation*; M. Lecomte, *conservateur, chef de service*. — 3<sup>e</sup> service : *reboisement et travaux*; M. Ethis, *conservateur, chef de service*. — 4<sup>e</sup> service, *contentieux et comptabilité*; M. Auvray, *conservateur, chef de service*.

DIRECTION DE L'HYDRAULIQUE AGRICOLE. — M. Philippe, O. ✱, *ingénieur en chef, directeur*.

DIRECTION DES HARAS. — M. de Cormette (O. ✱), *inspecteur général, directeur*.

## MINISTÈRE DES POSTES ET DES TÉLÉGRAPHES.

M. A. Cochery, député, *Ministre*.

DIRECTION DU CABINET ET DU SERVICE CENTRAL. — M. Georges Cochery, ✱, *directeur*. — MM. René Jacquet et André de Joly, *sous-chefs du Cabinet*. — CABINET. — (*Enregistrement et Correspondance générale*).

SERVICE CENTRAL. — *Services placés sous les ordres immédiats du directeur-Contentieux*. — *Bibliothèque*. — *Traductions*. — *Statistiques*. — *Etudes sur le service étranger*. — *Travaux législatifs*. — *Bulletin mensuel*. — *Autographie*. — 1<sup>er</sup> bureau : *Conventions internationales*. — *Tarifs télégraphiques*. *Concessions de fils et cables*. — *Réseaux téléphoniques*. — 2<sup>e</sup> bureau : *Locaux affectés au service des Postes et des Télégraphes*. — *Service intérieur*.

DIRECTION DU PERSONNEL. — M. Fribourg, O. ✱, *directeur*.

1<sup>er</sup> Bureau (*placé sous les ordres immédiats du directeur*) : *Personnel des agents supérieurs de l'administration centrale, des services spéciaux et des directions*. — *Receveurs*. — *Cautionnements*. — *Enseignement*. — *Télégraphie militaire*. — 2<sup>e</sup> bureau : *Agents inférieurs et sous-agents du service actif d'exploitation*. — *Congés*. — *Pensions*.

DIRECTION DU MATÉRIEL ET DE LA CONSTRUCTION. — M. Bergon, C. ✱, directeur. — 1<sup>er</sup> bureau : *Construction et entretien des lignes aériennes.* — 2<sup>e</sup> bureau : *Lignes spéciales (souterraines, sous-marines, pneumatiques).* — Appareils. — 3<sup>e</sup> bureau : *Construction et entretien des bâtiments. Mobilier. — Matériel postal. — Habillement. — Imprimés.*

DIRECTION DES SERVICES SÉDENTAIRES. — M. Baron O. ✱, directeur. — 1<sup>er</sup> bureau : *Service des bureaux sédentaires.* — 2<sup>e</sup> bureau : *Transmissions télégraphiques.* — 3<sup>e</sup> bureau : *Distribution.*

DIRECTION DES CORRESPONDANCES POSTALES. — M. Besnier, C ✱, directeur. — 1<sup>er</sup> bureau : *Correspondance intérieure.* — *Service des courriers.* — 2<sup>e</sup> bureau : *Correspondance étrangère.* — *Services maritimes.* — *Colis postaux.* — 3<sup>e</sup> bureau : *Franchises et conventions.*

DIRECTION DE LA COMPTABILITÉ. — M. Chassinat, O, ✱, directeur.

1<sup>er</sup> Bureau : *Ordonnancement.* — 2<sup>e</sup> bureau : *Vérification des produits.* — 3<sup>e</sup> bureau : *Articles d'argent.*

DIRECTION DE LA CAISSE NATIONALE D'ÉPARGNE. — M. de Laboulaye, ✱, administrateur délégué à la direction.

INSPECTION GÉNÉRALE DU CONTRÔLE. — M. Boussac, O ✱, inspecteur général.

## CONSEIL SUPÉRIEUR DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE.

Les Membres de ce Conseil, qui habitent le département du Nord, sont : MM. Trystram, député de Dunkerque; Alfred Girard, député de Valenciennes; Vuillemin, directeur de la Compagnie des mines d'Aniche; Emile Delesalle, président de la Chambre de commerce de Lille; A. Delfosse, président de la Chambre de commerce de Roubaix; Julien Le Blanc, industriel à Lille.



## TABLEAU DES PRÉFECTURES ET ÉVÊCHÉS DE FRANCE.

DÉPARTEMENTS	CHEFS-LIEUX.	PRÉFETS.	ARCHEVÊQUES et ÉVÊQUES.	DIOCÈSES.
		MM.	NN. SS.	
Ain.....	Bourg.....	Massat.....	Soubirane.....	Belley.
Aisne.....	Laon.....	Sebligne, O ✱.....	Thibaudier, ✱.....	Soissons.
Allier.....	Moulins.....	Genouille, ✱.....	De Dreux-Brézé.....	Moulins.
Alpes (B.)...	Digne.....	Huet.....	Vigne.....	Digne.
Alpes (H.)...	Gap.....	Joucla-Pelous.....	Gouzet.....	Gap.
Alpes-Marit..	Nice.....	Lagrange de Langre, O ✱.....	Balaïn, ✱.....	Nice.
Ardèche.....	Privas.....	Fauré.....	Bonnet.....	Viviers.
Ardennes.....	Mézières.....	Blondin, ✱.....	Langénieux.....	Reims (Marne).
Ariège.....	Foix.....	Paul.....	Rougerie.....	Pamiers.
Aube.....	Troyes.....	Rondineau, ✱.....	Cortet, ✱.....	Troyes.
Aude.....	Carcassonne.	Paysant.....	Billard.....	Carcassonne.
Aveyron.....	Rodez.....	Bardon ✱.....	Bourret.....	Rodez.
Bouches-du- Rhône.....	Marseille.....	Cazelles O ✱.....	FORCADE, O ✱.....	AIX, Arles et Embrun.
Calvados.....	Caen.....	Monod, ✱.....	Robert.....	Marseille.
Cantal.....	Aurillac.....	Lozé, ✱.....	Hugonin, ✱.....	Bayeux.
Charente.....	Angoulême.....	Rivaud, ✱.....	Baduel.....	Saint-Flour.
Charente-Inf.	La Rochelle.....	Stéhelin ✱.....	Sebaux.....	Angoulême.
Cher.....	Bourges.....	Berniquet ✱.....	Ardin.....	La Rochelle.
			Marchal.....	BOURGES.
Corrèze.....	Tulle.....	Frémont.....	Dénechaux.....	Tulle.
Corse.....	Ajaccio.....	Dufresne, ✱.....	De la Foata.....	Ajaccio.
Côte-d'Or.....	Dijon.....	Duval, O ✱.....	N.....	Dijon.
Côtes-du-Nord	Saint-Brieuc.....	Cavé-Esgaris.....	Bouché.....	Saint-Brieuc.
Creuse.....	Guéret.....	Dumonteil.....	Blanger.....	Limoges (Haute Vienne).
Dordogne.....	Périgueux.....	Bargeton, ✱.....	Dabert, ✱.....	Périgueux.
Doubs.....	Besançon.....	Levaillant, ✱, A.....	Foulon, ✱.....	BESANÇON et Haute-Saône.
Drôme.....	Valence.....	Monier.....	Cotton.....	Valence.
Eure.....	Évreux.....	Barrême, ✱.....	Grolleau.....	Évreux.
Eure-et-Loir.	Chartres.....	Proudhon.....	Regnault ✱.....	Chartres.
Finistère.....	Quimper.....	Reboul, ✱, A.....	Nouvel.....	Quimper.
Gard.....	Nîmes.....	de Girardin, ✱.....	Besson.....	Nîmes.
Garonne (H.)	Toulouse.....	Baile, ✱.....	DESPREZ, O ✱.....	TOULOUSE et Narbonne.
Gers.....	Auch.....	Delatte.....	GÉRAULT DE LAN- GALERIE, ✱.....	AUCH.



DÉPARTEMENTS	CHEFS-LIEUX.	PRÉFETS.	ARCHEVÊQUES et ÉVÊQUES.	DIOCÈSES.
Gironde.....	Bordeaux ...	MM. Schnerb, O ✱ .....	NN. SS. Guilbert, ✱.....	BORDEAUX.
Hérault.....	Montpellier..	Gall.é, ✱ .....	De Cabrières.....	Montpellier.
Ille-et-Vilaine	Rennes.....	Le Comte de Branion. C ✱.	Place .....	RENNES.
Indre.....	Châteauroux	Peaudecerf, ✱.....	Marchal .....	BOURGES (Cher)
Indre-et-Loire	Tours.....	Daunassans, O ✱, A... ..	Meignan, ✱.....	TOURS.
Isère.....	Grenoble... ..	Pointu, ✱, A... ..	Fava .....	Grenoble.
Jura.....	Lons-le-Sauln	Ligier, .....	Marpot .....	Saint-Claude.
Landes.....	Mont-de-Marsan	Paitel .....	Delannoy, ✱.....	Aire.
Loir-et-Cher.	Blois .....	André.....	Laborde.....	Blois.
Loire.....	St-Étienne..	Glaize, O ✱, A .....	Caverot .....	Lyon (Rhône).
Loire (Haute)	Le Puy.....	Reibell, .....	Lebreton, O ✱.....	Le Puy.
Loire-Infér..	Nantes.....	Catusse, ✱, A... ..	Lecoq .....	Nantes.
Loiret.....	Orléans.....	Henry, O ✱ .....	Coullié .....	Orléans.
Lot.....	Cahors.....	G. Graux, ✱ .....	Grimardias, ✱ .....	Cahors.
Lot-et-Garon.	Agen.....	Chapron, ✱ .....	N.....	Agen.
Lozère.....	Mende.....	Mordon .....	Costes.....	Mende.
Maine-et-Loir	Angers.....	Jabouille, ✱, I... ..	Freppel, ✱.....	Angers.
Manche.....	St-Lô.....	Filippini, O ✱, A .....	Germain.....	Coutances.
Marne.....	Châlons.....	Delasalle, O ✱.....	LANGENIEUX, ✱.....	REIMS ( Arr. de Reims et Arden.
Marne (H)...	Chaumont... ..	Favalelli .....	Sourrieu .....	Châlons.
Mayenne.....	Laval.....	Bobœuf .....	Larue.....	Langres.
Meurthe et Moselle	Nancy.....	Bihourd ✱.....	Le Hardy du Marais	Laval.
Meuse.....	Bar-le-Duc ..	Baudran .....	Turinaz.....	Nancy.
Morbihan.....	Vannes.....	Courtois, ✱.....	N.....	Verdun.
Nievre.....	Nevers.....	Nelson-Chierico.....	Bécel, ✱.....	Vannes.
Nord.....	Lille.....	Jules Cambon, O ✱, I... ..	Lelong.....	Nevers.
Oise.....	Beauvais.....	De Selves, ✱.....	N.....	CAMBRAI.
Orne.....	Alençon.....	Doucine.....	Péronne.....	Beauvais.
Pas-de-Calais.	Arras.....	Vel-Durand ✱.....	Trégaro, O ✱.....	Séez.
Puy-de-Dôme	Clermont-F..	Le Mallier, ✱.....	Dennel.....	Arras.
Pyrénées (B).	Pau.....	Robert de Massy, ✱.....	Boyer.....	Clermont
			Ducellier.....	Bayonne.

DÉPARTEMENTS	CHEFS-LIEUX.	P R É F E T S.	ARCHEVÊQUES et ÉVÊQUES.	DIOCÈSES
		MM.	NN. SS.	
Pyrénées (H.)	Tarbes.....	Geanet, ...	Billère.....	Tarbes.
Pyrénées-Or.	Perpignan...	Deffès.....	Caraguel.....	Perpignan.
Rhin (Haut)...	Belfort.....	Duflos.....	Turinaz.....	Nancy.
Rhône.....	Lyon.....	Massicault, O ✱, I	CAVEROT, O ✱...	LYON et Vienne.
Saône (H.)...	Vesoul.....	Michel, ✱, A	Foulon.....	Besançon (Doubs
Saône-et-Loire	Mâcon.....	Floret.....	Perraud, ✱.....	Autun.
Sarthe.....	Le Mans.....	Allain-Targé ✱.....	N.....	Le Mans
			LEUILLIEUX.....	CHAMBÉRY.
Savoie.....	Chambéry...	Lefebvre Du Grosriez, ✱...	Rosset.....	St-Jean de Maurienne
			Pagis.....	Tarentaise.
Savoie (H.)..	Annecy.....	Grimanelli, ✱.....	Isoard.....	Annecy.
Seine.....	PARIS.....	Poubelle O ✱, Méd. M <sup>re</sup> I	S. E. le Cardinal GUBERT, O ✱...	PARIS.
			Richard, év. <i>coadjut.</i>	
Seine-Infér...	Rouen.....	Hendlé, O ✱, A	Thomas.....	ROUEN.
Seine-et-Marn	Melun.....	Lagarde, ✱.....	de Briey,.....	Meaux.
Seine-et-Oise	Versailles...	Laurens.....	Goux.....	Versailles.
Sèvres (Deux)	Niort.....	De Malherbe.....	Bellot des Minières..	Poitiers (Vienne et Deux-Sev.)
Somme.....	Amiens.....	Cohn, ✱, I	Jacquet.....	Amiens.
Tarn.....	Alby.....	Landard, ✱.....	FONTENEAU.....	ALBY.
Tarn-et-Gar..	Montauban..	Eynac.....	Fiard, ✱.....	Montauban.
Var.....	Draguignan..	Laugier-Mathieu.....	Terris.....	Frejus et Toulon.
Vaucluse....	Avignon.....	Assiot, O ✱, I	Hasley.....	AVIGNON.
Vendée.....	La Roche-s.-Yon.	Calvet.....	Cateau.....	Luçon.
Vienne.....	Poitiers.....	Cleffie.....	Bellot des Minières.	Poitiers (Vienne et Deux-Sev.)
Vienne (H.)..	Limoges.....	Lebœuf.....	Blanger.....	Limoges.
Vosges.....	Épinal.....	Bœgner, ✱, A	De Briey.....	Saint-Dié.
Yonne.....	Auxerre.....	Faure, ✱.....	BERNADOU, O ✱...	SENS et Auxerre.

### Administration départementale de l'Algérie.

Département d'Alger, M. Firbach, O ✱, préfet; — Département d'Oran, M. Dumaigre, préfet;  
Département de Constantine, M. Du Chaylard, préfet

### Evêchés des Colonies, suffragants de l'archevêché de Bordeaux.

Saint-Denis (Ile de la Réunion, Afrique).....	Mgr. Coldefy
Basse-Terre (Guadeloupe, Antilles).....	N.....
St-Pierre et Port-de-France (Martinique, Antilles).....	Carméné.
Sénégal.....	Dubois.

### Evêchés d'Algérie, suffragants de l'archevêché d'Alger.

Archevêque d'Alger, Mgr. Allemand Lavigerie, O ✱; Duserre, *coadjuteur*  
Evêque d'Oran, Mgr. Gaussaal. — Evêque de Constantine, Mgr. Combes



## ORGANISATION ADMINISTRATIVE.

### DÉPARTEMENT DU NORD.

Le département du Nord, dont le chef-lieu est Lille, est divisé en sept arrondissements de sous-préfectures ayant pour chefs-lieux Dunkerque, Hazebrouck, Lille, Cambrai, Avesnes, Douai et Valenciennes.

#### ANCIENS PRÉFETS.

Le département a eu successivement pour Préfets :

M. JOUBERT, ex-constituant, nommé à la création par arrêté des Consuls de la République française du 11 ventôse an VIII, puis, commissaire général des relations commerciales en Hollande.

M. DIEUDONNÉ, officier de la Légion d'Honneur, membre du tribunal, nommé le 3 pluviôse an IX, décédé à Saint-Saulve, le 27 vendémiaire an XIV.

M. DE POMMEREUL, général de division, baron de l'Empire, membre de la Légion d'Honneur, auparavant préfet d'Indre-et-Loire, nommé le 16 frimaire an XIV, puis, Conseiller d'État, directeur-général de l'imprimerie et de la librairie.

M. DUPLANTIER, baron de l'Empire, officier de la Légion d'Honneur, auparavant préfet des Landes, nommé le 30 novembre 1805, décédé à Paris, le 6 février 1814.

M. le comte BEUGNOT a administré le département pendant le premier trimestre de 1814, comme conseiller d'État en mission.

M. le baron SIMÉON, grand officier de la Légion d'Honneur, chevalier de l'ordre royal de Saint-Hubert de Bavière, nommé le 2 mai 1814, puis, pair de France et ministre d'État.

M. DUPONT-DELEPORTE, maître des requêtes au Conseil d'État, nommé le 22 mars 1815.

M. DUPLEIX DE MÉZY, commandeur de la Légion d'Honneur, nommé le 12 juillet 1815, puis, conseiller d'État, directeur-général des postes.

M. le comte DE RÉMUSAT, grand'croix de l'ordre de Saint-Hubert de Bavière, chevalier de la Légion d'Honneur, auparavant préfet de la Haute-Garonne, nommé le 5 février 1817.

M. le comte H. DE MURAT, conseiller d'État, commandeur de la Légion d'Honneur, nommé le 3 janvier 1822, puis pair de France.

M. le vicomte Alban DE VILLENEUVE-BARGEMONT, conseiller d'État, officier de la Légion d'Honneur et chevalier de l'ordre de Saint-



Jean de Jérusalem, auparavant préfet de la Loire-Inférieure, nommé le 3 mars 1828, puis député du Nord.

M. le vicomte de VILLERS DU TERRAGE, ancien préfet, officier de la Légion-d'Honneur, nommé le 19 août 1830, puis pair de France.

M. le baron MÉCHIN, conseiller d'État, membre de la Chambre des députés, ancien préfet, grand officier de la Légion d'Honneur, officier de l'ordre de Léopold, nommé le 17 novembre 1830.

M. le vicomte DE SAINT-AIGNAN, conseiller d'État, officier de la Légion d'Honneur et de l'ordre de Léopold, nommé le 30 janvier 1839, puis, conseiller d'État en service ordinaire et député du Nord.

M. le baron Maurice DUVAL, pair de France, conseiller d'État, grand officier de la Légion d'Honneur, chevalier de l'ordre de la Couronne de Fer, nommé le 15 mai 1845.

M. Ém. DESMOUSSEAUX DE GIVRÉ, officier de la Légion-d'Honneur et de l'ordre de Saint-Grégoire-le-Grand, auparavant préfet des départements de l'Aisne et du Pas-de-Calais, nommé le 4 janvier 1847.

M. ANTHONY-THOURET, commissaire du Gouvernement, préfet provisoire, arrivé à Lille le 26 février 1848.

MM. Ch. DELESCLUSE et D. PILLETTE ont administré le département, le premier comme commissaire-général de la République, le second comme commissaire-adjoint, depuis le 10 mars 1848, jusqu'au 18 mai suivant.

M. DURAND-ST-AMAND, auparavant maire du 7<sup>e</sup> arrondissement de Paris, nommé le 29 mai 1848, ensuite préfet de la Creuse, de l'Hérault et de Vaucluse, décédé en 1864.

M. DAVID, ancien sous-préfet de Douai, nommé le 24 janvier 1849.

M. VAÏSSE, commandeur de la Légion d'Honneur, auparavant préfet du Doubs, nommé le 20 novembre 1849; ensuite ministre de l'Intérieur, conseiller d'État et sénateur, décédé en 1864.

M. BESSON, grand officier des ordres de la Légion d'Honneur et de Léopold de Belgique, commandeur de l'ordre de Charles III d'Espagne, nommé le 17 mars 1851, auparavant préfet des départements du Jura, de Maine-et-Loire, et de la Haute-Garonne, puis préfet des Bouches-du-Rhône et conseiller d'Etat.

M. COLLET-MEYRET, commandeur des ordres de la Légion d'Honneur et de Léopold de Belgique, grand'croix de l'ordre d'Isabelle-la-Catholique, nommé le 30 juin 1857; auparavant préfet et directeur-général de la sûreté publique.

M. VALLON (Paul-Louis-Marie-Athanase-Léonard), grand officier de la Légion d'Honneur, commandeur de l'ordre de Léopold de

belgique, officier de l'Instruction publique ; auparavant préfet de Maine-et-Loire, nommé le 20 octobre 1857 ; décédé en fonctions le 5 novembre 1865.

M. PIÉTRI, commandeur de la Légion d'Honneur, nommé le 12 novembre 1865 ; auparavant préfet de l'Hérault, puis, préfet de police.

M. L. SENCIER, grand officier de la Légion d'Honneur, nommé le 19 février 1866 ; auparavant préfet de la Loire, puis conseiller d'État, directeur-général du personnel et du cabinet au Ministère de l'Intérieur, puis, conseiller d'État chargé de l'Administration du département du Rhône.

M. DE SAINT-PAUL, grand officier de la Légion d'Honneur, officier de l'Instruction publique, grand-croix de divers ordres, etc, nommé le 23 décembre 1868, sénateur, chargé de l'Administration du département du Nord, auparavant directeur-général du personnel et du cabinet au Ministère de l'Intérieur.

M. LÉON MASSON, chevalier de la Légion d'Honneur, nommé le 30 janvier 1870.

M. A. TESTELIN, membre du Conseil général, nommé le 6 septembre 1870 ; puis, Commissaire de la Défense des départements de l'Aisne, du Nord, du Pas-de-Calais et de la Somme, depuis sénateur.

M. Pierre LEGRAND, avocat, nommé le 16 septembre 1870, puis député et ministre du commerce.

M. Paul BERT, nommé le 22 janvier 1871, puis député et ministre de l'Instruction publique.

M. Ernest HENDLÉ, nommé le 7 février 1871, puis préfet de la Creuse, de Loir-et-Cher, de Saône-et-Loire et de Seine-Inférieure.

M. BARON, avocat, *Préfet par intérim*, nommé le 7 février 1871.

M. CLENEWERCK DE CRAYENCOUR, vice-président du Conseil de Préfecture, nommé par décret du 6 mars 1871, *Préfet par intérim*.

M. BARON, réintégré dans les fonctions de *Préfet par intérim*, par décision ministérielle du 6 mars 1871.

M. le baron SÉGUIER, officier de la Légion d'Honneur, nommé le 20 mars 1871.

M. LIMBOURG, nommé le 19 décembre 1873. N'a pas été installé.

M. le baron LE GUAY, (O ✱), conseiller d'État, nommé le 21 décembre 1873 ; depuis sénateur.

M. LIZOT (O ✱), nommé le 21 mars 1876, puis Préfet de la Seine-Inférieure et sénateur.

M. WELCHE (C ✱), conseiller d'État, nommé le 19 mai 1877, puis ministre de l'Intérieur.

M. Paul CAMBON, O. ✱ (l. ☉, G. O. ✱), nommé le 18 décembre 1877, auparavant Préfet de l'Aube et du Doubs, depuis ministre plénipotentiaire.






## ADMINISTRATION DÉPARTEMENTALE.

### PRÉFECTURE.

Le Préfet est le seul représentant légal de l'État et du Département ; il est le chef supérieur de tous les services publics généraux et départementaux.

Il fait exécuter les lois et actes du Gouvernement et, en vertu de ses pouvoirs de haute police, assure l'ordre et la liberté publics ; il administre le département ; enfin, il exerce un pouvoir de tutelle sur les communes et établissements publics du Département.

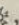


*Préfet* : M. Jules Cambon O ,  I. G O .

**CABINET DU PRÉFET.** — Affaires politiques. — Mesures d'ordre public. — Ouverture et classement de la correspondance. — Audience du Préfet. — Personnel administratif, personnel des commissaires de police. — Légion d'Honneur. — Distinctions honorifiques et Ordres étrangers. — Belles actions. — Secours individuels. — Bureaux de tabac.

MM. A. Jossier, *chef du cabinet*, Rével, *employé de 1<sup>re</sup> classe* et Brunin, *attaché*.

### SECRETARIAT-GÉNÉRAL.

Le secrétaire-général signe les expéditions des actes de l'autorité publique et garde les papiers et archives. Il est le chef supérieur des bureaux de la Préfecture et le suppléant ordinaire du Préfet : Il est, à titre permanent, chargé d'une partie de l'administration départementale, par délégation et sous la direction du Préfet. — Il est commissaire du Gouvernement près le Conseil de préfecture.

*Secrétaire-général* : M. Gabriel Bouffet, , C ,  I.

### CONSEIL DE PRÉFECTURE.

Le Conseil de préfecture prononce sur les demandes a fin de décharge et réduction de contributions directes et taxes assimilées ; sur les difficultés entre les entrepreneurs de travaux publics et l'administration concernant le sens et l'exécution des clauses de leurs marchés ; sur les demandes d'indemnités pour dommages causés par l'exécution de travaux publics à raison d'extraction de matériaux dans les propriétés privées pour lesdits travaux ; sur les difficultés en matière de grande voirie ; sur les réclamations contre les élections de maires, conseillers municipaux,



conseillers d'arrondissement, prudhommes délégués sénatoriaux ; sur les réclamations contre les décisions des municipalités, en matière de logements insalubres ; sur la comptabilité des communes et établissements de bienfaisance dont le revenu ordinaire est inférieur à 30,000 francs ; sur les procès-verbaux pour contravention de grande voirie ; sur les demandes d'autorisation de plaider des communes et établissements de bienfaisance, etc. — Le Conseil de préfecture n'est pas *juge ordinaire* du contentieux administratif et un texte formel de loi est nécessaire pour lui attribuer compétence : Ses arrêtés peuvent toujours être attaqués suivant les cas, devant le Conseil d'Etat ou la cour des comptes.

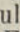
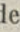
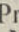

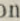
Toutes les requêtes et mémoires, soit en demandant, soit en défendant, sauf en matière électorale et en matière de contributions quand il s'agit de cotes inférieures à 30 francs, doivent être rédigés sur papier timbré et adressés ou déposés au greffe du Conseil.

Les audiences du Conseil de préfecture, statuant en matières contentieuses, sont publiques, mais les parties ne sont prévenues du jour où les affaires sont appelées que si elles en ont exprimé préalablement le désir. — Après le rapport fait sur chaque affaire par un des conseillers, les parties peuvent présenter des observations orales, soit en personne, soit par mandataire, après quoi le commissaire du Gouvernement donne ses conclusions. — Les comptes des communes et établissements de bienfaisance ne sont pas jugés en séance publique, mais le président et le conseiller rapporteur peuvent ouïr en son cabinet les observations orales des intéressés. (Loi du 21 juin 1865 et décret du 12 juillet suivant).

La présence de trois conseillers est nécessaire à la validité des délibérations. Lorsque le Préfet assiste à la séance du Conseil, il le préside ; il a voix prépondérante en cas de partage.

Le Conseil de préfecture tient ses séances les lundi, mercredi et vendredi, à une heure : séances publiques ordinaires les mercredi, séances publiques extraordinaires suivant les besoins du service.

#### COMPOSITION DU CONSEIL.

MM. le Préfet, *président* ; Arnauld de Praneuf, C. , I. , , *vice-président* ; Poirson, O. , A. , Facon, N..., *conseillers*.

En cas d'empêchement, les membres du Conseil de préfecture sont suppléés par des membres du Conseil général.

*Commissaire du Gouvernement*, M. le secrétaire-général et, à son défaut, un des conseillers.

SECRETARIAT-GREFFE. — MM. Flament, *secrétaire-greffier* ; G<sup>ve</sup> Delesalle, 1<sup>er</sup> *commis-greffier* ; Puvrez, 2<sup>e</sup> *commis-greffier* ; Colas, *employé*.

## CONSEIL GÉNÉRAL DU DÉPARTEMENT (1).

Le *Conseil général* a, chaque année, deux sessions ordinaires qui s'ouvrent, l'une le premier lundi qui suit le 15 août, l'autre le second lundi qui suit le jour de Pâques. La première ne peut durer plus d'un mois; la seconde plus de quinze jours.

Le *Conseil général* nomme, parmi ses membres, le président, les vice-présidents et les secrétaires.

Il exerce les attributions qui lui sont déferées par la loi du 10 août 1871.

Le nombre des membres du *Conseil général* est de 61, un par canton, et répartis comme suit entre les sept arrondissements, savoir: Dunkerque, 7; Hazebrouck, 7; Lille, 17; Cambrai, 7; Avesnes, 10; Douai, 6; Valenciennes, 7.

Le *Conseil général* est composé comme suit :

## LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL GÉNÉRAL.

*Arrondissement d'Avesnes.*

Avesnes-Nord,	Ernest Legrand, avocat à Avesnes.	+
Avesnes-Sud,	Jules Hiroux, industriel, à Sains.	-
Bavai,	Darche-Levent, industriel, à Bavai.	.
Berlaimont,	Evrard Eliez, notaire et maire, à Berlaimont.	+
Landrecies,	Marie-Soufflet, A. O., propr, maire de Landrecies.	.
Le Quesnoy-Est,	Boulangé, A. O., agriculteur, maire de Salesches.	.
Le Quesnoy-O.,	Baron de l'Épine, propr. à Wagnies-le-Petit.	→
Maubeuge,	Scullfort, industriel à Maubeuge.	.
Solre-le-Château,	De Robaulx de Beurieux, maire de Beurieux.	.
Trélon,	Boussus, *, filateur à Wignehies.	+

*Arrondissement de Cambrai.*

Cambrai-Est,	Cirier, député, avocat à Cambrai.	.
Cambrai-Ouest,	Bernard, député, fab. de sucre à Aubencheul-au-Bac.	.
Carnières,	Bisiaux, notaire à Avesnes-lez-Aubert.	→
Elary,	Dutemple, ancien notaire à Walincourt.	.
Le Cateau,	Ch. Seydoux, O. *, I. O., †, manuf. au Cateau.	.
Marcoing,	A. Desmoutiers, agriculteur à Vaucelles (Crèveœur).	.
Solesmes,	Macarez, *, industriel à Saint-Python.	.

(1) Voir à la 3<sup>e</sup> partie de l'Annuaire le tableau des présidents, vice-présidents et secrétaires depuis l'an VIII.



*Arrondissement de Douai.*

- Arleux, Ch. Mention, propriétaire, à Douai.  
 Douai-Nord, Alain-Chartier, \*, A ☉, industriel à Douai. —  
 Douai-Ouest, Ed. Bernard, \*, agriculteur, maire de Roosi-  
 Warendin.  
 Douai-Sud, Ed. Fiévet, fabric. de sucre, maire de Masny.  
 Marchiennes, Emile Dubois, propriétaire à Marchiennes. —  
 Orchies, Des Rotours, député, maire d'Avelin. —

*Arrondissement de Dunkerque.*

- Bergues, Claey's, maire de Bergues.  
 Bourbourg, Edmond Duriez, fabricant de sucre, maire de Bour-  
 bourg-Campagne.  
 Dunkerque-Est, Gustave Lemaire, avocat, maire de Dunkerque.  
 Dunkerque-O., Trystram, député, président honoraire de la  
 Chambre de Commerce, à Dunkerque. —  
 Gravelines, Demarle-Fetel, armateur, maire de Gravelines.  
 Hondschoote, Boudeweel, notaire, maire d'Hondschoote. — *Outters*  
 Wormhoudt, Bergerot, député, maire d'Esquelbecq.

*Arrondissement d'Hazebrouck.*

- Bailleul-N.-E., Biesval, propriétaire à Bailleul.  
 Bailleul-S.-O., Plichon, O. \*, C ✚, député, à Bailleul. —  
 Cassel, Desmytère, \*, propriétaire et maire de Cassel.  
 Hazebrouck-N., Degroote, avocat, maire d'Hazebrouck.  
 Hazebrouck-S., Massiet du Biest, sénateur, prop. à Hazebrouck —  
 Merville, Duquenne, négociant à La Gorgue. —  
 Steenvoorde, Outters, député, ancien notaire, maire de Steen-  
 voorde.

*Arrondissement de Lille.*

- Armentières, Aug. Mahieu, \*, manufacturier, à Armentières.  
 Cysoing, Bourgeois, banquier, propriétaire, maire de Saing-  
 hin-en-Méantois.  
 Haubourdin, Auguste Potié, agriculteur à Haubourdin. — *Billon*  
 La Bassée, Édouard Chombart, maire d'Herlies. —  
 Lannoy, Bouchery, agriculteur, maire de Saily.  
 Lille-Centre, P. Legrand, député, avocat à Lille. —  
 Lille-Nord-Est, Basquin, avocat, adjoint au maire de Lille.



- ~~Lille-Ouest.~~ Albert Legrand, industriel, maire de St-André. —
- ~~Lille-Sud-Est,~~ Mariage, négociant à Lille.
- ~~Lille-Sud-Ouest,~~ Testelin, sénateur, docteur en médecine à Lille —
- ~~Pont-à-Marcq,~~ Delécluse, ancien juge de paix à Pont-à-Marcq.
- ~~Quesnoy-sur-D.,~~ Meurillon, notaire à Comines. —
- ~~Roubaix-Est,~~ Pierre Catteau, \*, ancien manufacturier à Roubaix.
- ~~Roubaix-Ouest,~~ Emite Moreau, ingénieur à Roubaix. —
- ~~Seclin,~~ Desmazières, industriel, maire de Seclin.
- ~~Tourcoing-Nord,~~ Ch. Jonglez, député, Président de la chambre de commerce de Tourcoing.
- ~~Tourcoing-Sud,~~ Lehoucq, adjoint au maire de Tourcoing.

*Arrondissement de Valenciennes.*

- ~~Bouchain,~~ Delcambre, brasseur à Denain.
- ~~Condé,~~ Dervaux, \*, industriel à Condé. —
- ~~St-Amand, r. d.,~~ Jules Sirot, maître de forges à St-Amand.
- ~~St-Amand, r. g.,~~ L. Legrand (de Lecelles), avocat à Douai. —
- ~~Valenciennes-E.,~~ Dassonville, agriculteur, fabricant de sucre et maire de Préseau.
- ~~Valenciennes-N.,~~ De Carpentier, banquier, à Valenciennes. —
- ~~Valenciennes-S.,~~ Louis Legrand (de Valenciennes), ministre plénipotentiaire à la Haye. —

**COMMISSION DÉPARTEMENTALE**

*Instituée par la loi du 10 août 1871.*

La Commission départementale exerce les pouvoirs qui lui sont attribués par le titre VI de la loi du 10 août 1871. Les membres qui la composent, élus dans le sein du Conseil, sont au nombre de sept, savoir :

MM. Ed. Bernard, *président* ; Ernest Legrand, *secrétaire* ; Seydoux, Potié, Claeys, Sirot et Duquenne.

**RENOUVELLEMENT DES MEMBRES DU CONSEIL GÉNÉRAL.**

Aux termes de l'article 21 de la loi du 10 août 1871, les Conseils généraux doivent être renouvelés par moitié tous les trois ans.

Par délibération du 6 novembre 1871, le Conseil général a divisé les cantons du département représentés par ses membres, en deux séries, ainsi composées :

**1<sup>re</sup> SÉRIE.** 30 cantons. — Avesnes-Sud, Berlaimont, Maubeuge, Le Quesnoy-Ouest, Trélon, Cambrai-Ouest, Clary, Marcoing, Douai-Nord, Marchiennes, Orchies, Bourbourg, Dunkerque-Ouest, Hondschoote, Bailleul-Sud-Ouest, Hazebrouck-Sud, Merville, Steenwoorde, La Bassée, Haubourdin, Lille-Centre, Lille-Ouest, Lille-Sud-Ouest, Quesnoy-sur-Deûle, Roubaix-Ouest, Tourcoing-Nord, Saint-Amand (rive gauche), Condé, Valenciennes-Nord, Valenciennes-Sud.

**2<sup>e</sup> SÉRIE.** 31 cantons. — Avesnes-Nord, Bavai, Landrecies, Le Quesnoy-Est, Solre-le-Château, Cambrai-Est, Carnières, Le Cateau, Solesmes, Arleux, Douai-Ouest, Douai-Sud, Bergues, Dunkerque-Est, Gravelines, Wormhoudt, Bailleul-Nord-Est, Cassel, Hazebrouck-Nord, Armentières, Cysoing, Lannoy, Lille-Nord-Est, Lille-Sud-Est, Pont-à-Marcq, Roubaix-Est, Seclin, Tourcoing-Sud, Saint-Amand (rive droite), Bouchain, Valenciennes-Est.

Par suite d'un tirage au sort auquel il a été procédé dans la même séance du 6 novembre 1871, la 1<sup>re</sup> série a été désignée pour être renouvelée la première. — Cette opération a eu lieu le 8 novembre 1874 pour la 1<sup>re</sup> série et le 4 novembre 1877 pour la seconde

Les pouvoirs des membres du Conseil appartenant aux cantons de la 2<sup>e</sup> série, ont été renouvelés le 1<sup>er</sup> août 1883. Les pouvoirs des membres du Conseil appartenant aux cantons de la 1<sup>re</sup> série expirent en 1886.

## BUREAUX DE LA PRÉFECTURE.


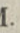
Les bureaux de la Préfecture sont ouverts au public tous les jours, de neuf heures à onze heures et demie du matin, et de une heure à cinq heures de l'après-midi.

Toutes les lettres ou pièces doivent être déposées sous bande ou sous enveloppe chez les concierges de l'hôtel ou des bureaux de la Préfecture. Sont exceptés de cette mesure les récépissés, visas, légalisations ou demandes de passe-ports qui peuvent être remis aux garçons de bureaux pour être portés aux bureaux respectifs.

### *Organisation des bureaux.*

*Chefs de division honoraires :* MM. A. Druetz, ✱, Ch. Vincent, ✱.  
L. Foucault, ○ I.



**Première division.** — M. Charrier, O , A , chef de division.

**1<sup>er</sup> BUREAU.** — **SECRETARIAT-GÉNÉRAL.** — MM. Breton, père, chef de bureau; Joseph Delesalle, Cailliau, Waignon et Castel, employés.

**ATTRIBUTIONS.** — Administrations municipales, maires, adjoints, conseils municipaux. — Agriculture, Affaires générales. — Chambres consultatives — Associations agricoles. — Concours. — Fermes-écoles. — Pesée des grains. — Statistique des récoltes. — Archives départementales, communales et hospitalières. — Art de guérir; médecins, officiers de santé, sages-femmes, pharmaciens, inspection des pharmacies, drogueries et épiceries, remèdes secrets. — Beaux-arts: élèves artistes, musées, théâtres, monuments historiques, bibliothèques publiques, bibliothèques administratives. — Boulangerie, boucherie. — Brevets d'invention. — Bureaux de placements Bureaux de conditionnement publics. — Chancellerie: consulats et vice-consulats. — Colportage. — Commerce et industrie: Tribunaux et chambres de commerce, chambres consultatives des arts et manufactures, bourses de commerce, budgets des chambres et bourses de commerce, agents de change, courtiers, courtiers-interprètes et conducteurs de navires, Statistique industrielle, Affaires diverses. — Commission météorologique. — Commissions cantonales de statistique. — Conseils d'hygiène et de salubrité. — Commissions cantonales d'hygiène. — Conseil général et conseils d'arrondissement. — Conseil d'État, concours pour la nomination d'auditeurs. — Conseils de prud'hommes. — Douanes. — Ecoles supérieure du commerce, d'arts et métiers, centrale des arts et manufactures, d'agriculture, des ouvriers mineurs de Douai, de St-Etienne et d'Alais, nationale des mines, forestières, d'horlogerie, des haras, vétérinaires. — Elections: Sénat et chambre des députés. — Conseil général et conseils d'arrondissement. — Enseignement professionnel. — Epidémies. — Epizooties: Ouverture des bureaux de douane à l'importation des bestiaux, inspection sanitaire. — Etablissement thermal de St-Amand: Admission des indigents. — Etrangers: admissions à domicile, naturalisations. — Faculté de médecine et de pharmacie de Lille. — Grèves. — Hospice des quinze-vingts. — Imprimeries et librairies. — Institut industriel, agronomique et commercial du Nord de la France, à Lille. — Légalisations. — Listes électorales. — Listes du jury criminel, convocation des jurés. — Logements insalubres. — Médecine vétérinaire. — Marchés aux bestiaux, grains, légumes, etc. — Préfecture, personnel des bureaux. — Population, mouvement et dénombrement. — Postes et télégraphes. — Ports maritimes, pêche à la morue, allo-



cation de primes.—Presse, journaux et écrits périodiques.—Presses de petites dimensions.—Prix de vertu.—Publications officielles. Race chevaline : concours, courses de chevaux.—Réunions publiques.—Sapeurs-pompier.—Sociétés de tir ; munitions.—Sociétés particulières.—Sociétés savantes.—Sociétés industrielles.—Sociétés d'agriculture.—Sociétés de secours mutuels.—Sociétés de charité maternelle ; crèches.—Sociétés subventionnées.—Sourds-muets et jeunes aveugles ; commission de surveillance, bourses.—Subsistances : mercuriales de quinzaine.—Tabac.—Travail des enfants dans les manufactures.—Travail des adultes.—Vaccin ; envoi de vaccin, statistique des vaccinations, récompenses.

**Affaires militaires.** — MM. Plumecoeq, *chef de bureau adjoint*; Lesaffre, *sous-chef*; Duhin, *employé*.

ATTRIBUTIONS. — Recrutement de l'armée.—Réserve de l'armée active.—Armée territoriale.—Contrôle des non disponibles.—Mariage des militaires.—Mouvements de troupes.—Caserne-ment, logement.—Gîtes d'étapes.—Subsistances militaires.—Prytanée militaire.—Ecole spéciale militaire.—Ecole polytechnique.—Ecole navale.—Ecole de cavalerie de Saumur.—Recensement des chevaux et mulets et des voitures attelées.—Réquisitions militaires.—Etrangers : questions d'extranéité.—Secours aux anciens militaires.—Invalides de la marine : pensions.—Demandes d'admission à l'hôtel des Invalides.—Canon-niers sédentaires de Lille et de Valenciennes.

2<sup>e</sup> BUREAU. — POLICE. MM. Breton fils, *chef de bureau*; Torck, *sous-chef*; Lefévre, Demade et Telliez, *employés*.

ATTRIBUTIONS. — Algérie.—Colonisation.—Asiles d'aliénés, personnel, admissions et sorties.—Armes et poudres, transport.—Chasse.—Colonies agricoles et pénitentiaires.—Condamnés libérés soumis à la surveillance.—Crimes.—Délits.—Evène-ments.—Incendies.—Débits de boissons.—Dépôt de mendicité de Montreuil-sous-Laon.—Echenillage.—Etat-civil.—Transmission des actes.—Expulsions.—Extraditions.—Gardes-champêtres, gardes messiers, gardes particuliers.—Gendarmerie. création de brigades.—Inhumations, transport de corps.—Loteries.—Louveterie.—Maisons centrales de force et de correction.—Maisons de justice, d'arrêt, de correction et chambres de sûreté.—Maison de refuge du Bon-Pasteur.—Passeports à

l'étranger. — Passeports gratuits, passeports avec secours de route et moyens de transport. — Police générale, municipale et rurale. — Recherches dans l'intérêt des familles. — Réfugiés. — Réhabilitations. — Secours de toute nature pour événements malheureux. — Service sanitaire des ports de Gravelines et de Dunkerque. — Statistique des incendies, grêles, inondations, etc. — Voitures publiques.

**Deuxième division.**—M. H. Lecocq, O  $\text{†}$ , *chef de division*

1<sup>er</sup> BUREAU.—MM. Barbotin, *chef de bureau* ; Guinois, *sous-chef* ; Bourelle, Coquelle et Chuffart *employés*.

ATTRIBUTIONS. — Chemins de fer. — Ports maritimes. — Navigation intérieure. — Routes nationales et départementales. — Chemins de grande communication. — Police de la grande voirie. — Service hydraulique : syndicats et travaux de dessèchement. — Moulins à eau, usines, police des cours d'eau non navigables ni flottables. — Industrie minérale : concessions de mines de houille, redevances fixes et proportionnelles, statistique, police et surveillance des exploitations, accidents. — Personnel des ingénieurs : pensions, secours, indemnités. — Liste annuelle du jury d'expropriation. — Etablissements insalubres, dangereux et incommodes. — Appareils à vapeur. — Carrières. — Travaux militaires : servitudes imposées à la propriété pour la défense des places de guerre. Limites de la frontière. — Construction et entretien des édifices départementaux. — Casernes de gendarmerie en location.

2<sup>e</sup> BUREAU. — MM. Petit, *chef de bureau* ; Colpaert et Bécourt *employés*.

ATTRIBUTIONS. — Travaux communaux. — Examen des projets de travaux des communes et des établissements hospitaliers ; surveillance, règlement et contentieux de ces travaux. — Architectes autorisés à présenter des projets pour le compte des communes et des établissements publics. Voirie urbaine. — Chemins d'intérêt commun et ordinaires. — Personnel des agents-voyers. — Police de la petite voirie. — Forêts domaniales. — Bois des communes et des établissements publics soumis au régime forestier. — Construction à distance prohibée. — Bois particuliers. — Défrichements. — Commission départementale des bâtiments civils.



**Troisième division.** — M. Féver, O  $\frac{1}{2}$ , *chef de division.*

**1<sup>er</sup> BUREAU.** — ADMINISTRATION COMMUNALE ET HOSPITALIÈRE. — MM. Vincent, *chef de bureau*; Crépin, *sous-chef*; Decourcelles, Lefebvre, Martin et Carré, *employés.*

ATTRIBUTIONS. — Communes : comptabilité et contentieux. — Examen et règlement des budgets communaux. — Emprunts. — Impositions extraordinaires. — Octrois. — Gestion des receveurs municipaux. — Hospices et bureaux de bienfaisance. — Monts-de-piété. — Asiles d'aliénés : administration et comptabilité. — Taxe des chiens. — Cotisations municipales. — Registres de l'état-civil. — Marais communaux : Portions ménagères. — Secours aux établissements de bienfaisance. — Statistique annuelle des hospices, bureaux de bienfaisance, octrois et monts-de-piété. — Etats annuels de situation financière des communes et établissements de bienfaisance. — Relevés annuels des emprunts et dettes communales. — Relevé des impositions communales, non comprises dans les rôles de contributions directes. — Situation financière quinquennale des communes. — Contentieux des communes : acquisition, aliénation et échanges. — Baux de biens. — Règlement des tarifs pour la location des places dans les abattoirs, halles, foires et marchés. — Cimetières. — Cultes. — Administration des fabriques.

**2<sup>e</sup> BUREAU.** FINANCES DE L'ÉTAT. — COMPTABILITÉ DÉPARTEMENTALE ET VICINALE. — SERVICE DES ENFANTS ASSISTÉS ET DU 1<sup>er</sup> ÂGE. — MM. Coupey, *chef de bureau*; Ducro, *sous-chef*; Broutin, Jules Delcambre, Quenet, Brisys, Charles Delcambre et Hennaghe, *employés.*

ATTRIBUTIONS. — Finances de l'Etat. — Contributions directes : réclamations, contentieux. — Comptes des contumax. — Contributions indirectes. — Service des aliénés, recouvrement des dépenses. — Poids et mesures. — Amendes de police. — Ordonnement des sommes revenant aux communes, aux hospices, aux particuliers et au département. Comptes des dépenses de la maison centrale, de la colonie et des prisons. — Pécule des condamnés. — Caisse départementale des retraites. Visa et enregistrement des récépissés de versement au Trésor, des titres de rentes, des livrets de caisse d'épargne et de la vieillesse. — Caisse d'assurance en cas de décès. — Livre des visas et situations mensuelles — Rentes et valeurs mobilières consignées — Magasins généraux. — Comptabilité départementale : compte annuel des recettes et dépenses départementales. — Etablissement du budget de chaque exercice. — Livre de comptabilité



et comptes ouverts des dépenses ordonnancées et recouvrement effectués par ligne vicinale. — Création et recouvrement des produits éventuels vicinaux. — Ordonnement et liquidation des dépenses. — Comptes annuels des ressources et dépenses à chaque exercice. — Produits éventuels du département. — Emprunt départemental de 15 millions : Tirages. — Service des enfants assistés. — Enfants du 1<sup>er</sup> âge. — Exécution de la loi sur les enfants du 1<sup>er</sup> âge. — Service des caisses d'épargne. — Statistique.

### **Direction de l'enseignement primaire du département du Nord.**

*Directeur départemental* : M. Brunel, ✱, I. ☉, inspecteur d'académie ; M. Poulain, O ☽, A. ☉, *chef de division, inspecteur primaire délégué, secrétaire.*

**1<sup>er</sup> BUREAU.** — ADMINISTRATION ET PERSONNEL. — M. Rogeaux, *chef de bureau*, Badard, Morelle, *employés.*

ATTRIBUTIONS. — INSTRUCTION SECONDAIRE. — Etablissements publics et libres d'instruction secondaire de la ville de Lille : correspondance avec le recteur. — Instruction primaire : écoles normales, administration et personnel. — Instituteurs, institutrices et directrices de salles d'asile. — Nominations, promotions, congés, récompenses, peines disciplinaires. — Inscription des candidats aux écoles normales, au brevet de capacité, au certificat de grammair, aux bourses dans les lycées, collèges à l'école de Cluny. — Expédition des diplômes. — Enquête sur les demandes de bourses dans les lycées et collèges. — Attribution des bourses départementales. — Propositions pour décorations et distinctions honorifiques. — Délégations cantonales. — Comités de patronage des salles d'asile publiques. — Bibliothèques pédagogiques. — Bibliothèques scolaires. — Conférences. — Cours d'adultes : ouverture — Ecoles et salles d'asile libres. — Pensionnats primaires. — Déclaration d'ouverture — Statistiques diverses. — Etats de situation. — Certificats d'études. — Préparation des projets de règlements, programmes, etc. — Service militaire : engagement décennal. — Société de secours mutuels des instituteurs et institutrices du Nord. — Bulletin de l'enseignement primaire.

**2<sup>e</sup> BUREAU.** — COMPTABILITÉ ET MATÉRIEL. — MM. Bouchez, *chef de bureau* ; Ménétereau, Berthelon, Leleux, Duponchel, *employés.*

ATTRIBUTIONS. — Conseil départemental de l'instruction publique.

— Comptabilité des écoles normales. — Budget départemental de l'instruction publique. — Budget des écoles communales. — Subventions aux communes. — Traitements du personnel de l'enseignement primaire. — Pensions de retraite du personnel scolaire. — Secours aux anciens instituteurs et institutrices, aux veuves des instituteurs, etc. — Création d'écoles et de postes d'instituteurs-adjoints et d'institutrices-adjointes. — Examen des projets et des demandes de secours pour construction ou appropriation des écoles et des salles d'asile, pour fourniture de mobiliers scolaires, de mobiliers personnels des instituteurs, institutrices et directrices de salles d'asile. — Cartes et globes. — propositions de concessions sur les fonds de l'Etat. — Répartition des fonds votés par le Conseil général pour encouragements aux instituteurs et institutrices, pour achat de livres destinés aux bibliothèques scolaires et aux élèves indigents, etc. — Dons et legs en faveur d'établissements d'instruction. — Caisse des écoles : approbation des statuts.





#### ARCHIVES DU DÉPARTEMENT.


MM. l'abbé Dehaisnes, I , *archiviste honoraire*; M. Finot,  A, *archiviste*; Forret, *chef de bureau*; Decléene, Vermaere, *employés*; M. Fournet, *dessinateur*.

#### ARCHIVES DÉPARTEMENTALES.

Par arrêté de M. le Préfet du Nord, en date du 22 janvier 1849, la commission chargée de la régularisation et de la bonne tenue des archives des communes et des établissements de bienfaisance du département du Nord a été réorganisée.

Elle est composée ainsi qu'il suit :

MM. le secrétaire-général, *président*; Van Hende, I , *propriétaire à Lille*; Pressecq,  *directeur d'enregistrement, à Lille*; l'abbé Dehaisnes, I ; Finot,  A, *archiviste, secrétaire*.

*Imprimeur de la Préfecture*, M. L. Danel, O  *à Lille, rue Nationale*.

*Conservateur-régisseur*, M. Plumecoeq.

*Huissier du cabinet du préfet*, Delesalle. — *Huissier du cabinet du secrétaire-général*, Quille. — *Huissier du Conseil de Préfecture*, Crombet. — *Concierge de l'hôtel*, place de la République, Godard. — *Concierge des bureaux*, rue Jacquars-Giélée, Delesalle. — *Concierge du Secrétaire-Général*, Garin.

*Garçons de bureau*, Delannoy, *brigadier*; Delattre, *sous-brigadier* George, Garin, Lescornez



## SOUS-PRÉFECTURES ET CONSEILS D'ARRONDISSEMENT.

Les Conseils d'arrondissement s'assemblent deux fois par an aux époques fixées par le Gouvernement. Ils nomment chaque année leurs présidents et secrétaires; ces Conseils délibèrent sur les réclamations auxquelles donne lieu la fixation du contingent de l'arrondissement dans les contributions directes, sur les demandes en réduction formées par les communes. Ils répartissent entre elles les contributions et donnent leur avis sur les divers objets d'intérêt local.

Les Conseils d'arrondissement ont été renouvelés par moitié le 1<sup>er</sup> août 1883. Des élections auront lieu en 1886.

## ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE.

*Sous-préfet*, M. René Pichon O  $\dagger$ ,  $\odot$  A.

*Secrétaire*, M. Deckmyn.

*Conseil d'arrondissement.*

Bergues,	MM. de Meesmaecker, à Bergues.
Bourbourg,	Vercoustre, président des Waeteringues, à Bourbourg.
Dunkerque-Est,	Duriau, $\dagger$ , $\odot$ A, docteur en médecine, à Dunkerque.
—	Derode, propriétaire à Rosendael.
Dunkerque-O.,	Vézien, docteur en médecine, à Dunkerque.
—	Vancauwemberghe, industriel, maire de Saint-Pol.
Gravelines,	Torris, négociant à Gravelines.
Hondschoote,	Outters, propriétaire, à Hondschoote.
Wormhoudt,	Lernout, docteur en médecine à Wormhoudt.

## ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK

*Sous-préfet*, M. Léon Capelet.

*Secrétaire*, M. Quilliet  $\odot$  A.

*Conseil d'arrondissement.*

Bailleul-N.-E.,	MM. Ignace de Coussemacker, à Bailleul.
—	Plouvier, notaire à Steenwerck.
Bailleul-Sud-O.,	Pierre Béhaghel, propriétaire à Bailleul.
Cassel,	Bosquillon de Jenlis, propriétaire à Cassel.
Hazebrouck-N.,	Dausse, négociant à Hazebrouck.
Hazebrouck-S.,	Deram, notaire, maire à Steenbecque.
Merville,	Hennion, notaire à Estaires.
—	Bouilliez, $\dagger$ , à Merville.
Steenvoorde,	Verrièle, maire de Winnezele.

## ARRONDISSEMENT DE LILLE.

*Conseil d'arrondissement.*

Armentières,	MM. Lescornez, Achille, à Armentières.
Cysoing,	Dubreucq, Victor, à Templeuve.
Haubourdin,	Billon, *, docteur en médecine à Loos.
La Bassée,	Leroy-Dubois, cultivateur et maire d'Illies.
Lannoy,	Le Hardy du Marais, propriétaire à Chérens.
Lille-Centre,	Jules Leduc, rue St-Sébastien, à Lille.
Lille-Nord-Est,	Tribourdeaux, rue de la Chaude-Rivière, à Lille.
Lille-Ouest,	Barbe, avocat à Lille.
Lille-Sud-Est,	G. Wattrelot, à Lille.
Lille-Sud-O.,	Carron, à Moulins-Lille.
Pont-à-Marcq,	Et. Vallois, maire de Wahagnies.
Quesnoy-sur-D.,	Bodé, Charles, à Quesnoy-sur-Deûle.
Roubaix-Est,	Lacquement, à Roubaix.
Roubaix-Ouest,	Faidherbe, rue de Soubise, 2 <sup>3</sup> , à Roubaix.
Seclin,	Achille Leleu, à Annœullin.
Tourcoing-N.,	Dhalluin, notaire et maire de Linselles.
Tourcoing-S.,	Léon Ducrocq, rue de la Gare, 16, à Lille.

## ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI.

*Sous-préfet*, M. Desprez.*Secrétaire*, M. J. Sainsaux.*Conseil d'arrondissement.*

Cambrai-Est,	MM. Fiévet, brasseur, maire d'Iwuy.
Cambrai-Ouest,	Liefquint, Jean-Baptiste, cultivateur à Haynecourt.
Carnières,	Le Mahieu, négociant à Carnières.
Clary,	Fontaine-Herbet, propriétaire, maire de Bertry.
—	Leduc-Délaporte, brasseur, maire de Ligny.
Le Cateau,	Hallette, Jules, *, fabricant de sucre, Cateau.
—	Constant Lozé, propriétaire, maire du Cateau.
Marcoing,	Millet-Bricout, fabricant de sucre et maire de Bantouzelle.
Solesmes,	Vallez, fabricant de sucre et maire de Briastre.

## ARRONDISSEMENT D'AVESNES.


*Sous-préfet*, M. G. Pasques.*Secrétaire*, M. Gravet, Albert.



*Conseil d'arrondissement.*

Avesnes-N.,	MM.	Herbecq, père, à Avesnes.
Avesnes-Sud,		Obled Léon, à Etrœungt.
Bavai,		Gravis, Amand, à Louvignies-Bavay
Berlaimont.		Eliez, ancien notaire à Berlaimont.
Landrecies,		Demoulin, à Landrecies.
Maubeuge,		Herbecq, à Maubeuge.
Le Quesnoy-Est,		Lenglez Nestor, à Englefontaine
Le Quesnoy-O.,		Carlier, Achille, au Quesnoy.
Solre-le-Château,		George, à Solre-le-Château.
Trélon,		Boulet, à Anor.


## ARRONDISSEMENT DE DOUAI.

*Sous-Préfet*, M. Edouard Vatin  A.*Secrétaire*, M. P. Collier, licencié en droit*Conseil d'arrondissement.*

Arleux,	MM.	Trannin, industriel, maire de Lambres.
Douai-Nord.		Renard, agricult <sup>r</sup> et maire de Sin-le-Noble
—		Morel, maire de Lallaing.
Douai-Ouest,		de Boisset, ✱, ancien directeur des mines de l'Escarpelle.
—		Gust. Nutly, propriétaire, adjoint au maire de Flers.
Douai-Sud,		Ducret, Charles, ✱ propriétaire à Douai.
Marchiennes,		Helbecque, banquier à Somain.
—		Willox, ancien contrôleur des contributions indirectes, à Erre.
Orchies,		Josson, avocat à Lille.

## ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

*Sous-Préfet*, M. Chadenier.*Secrétaire*, M. Ségard.*Conseil d'arrondissement.*

Bouchain,	MM.	Laderrière, brasseur à Escaudain.
—		Ignace Cauvez, à Abscon.
Condé,		Wagret ✱, maître de verreries à Escaupont
Saint-Amand, r. d.		Le docteur Isnard, ✱ à Saint-Amand.
— r. g.		Georges Legrand, avocat à Douai.
Valenciennes-E.,		Dècle Julien, banquier à Valenciennes.
Valenciennes-N.,		Patoir, négociant, à Wallers.
—		Debaralle, Paul, A.  , adjoint au maire Valenciennes.
Valenciennes-S.,		César Sirot, maître de forges, à Trith

## SERVICES PUBLICS ET DÉPARTEMENTAUX.

## CORPS DES PONTS ET CHAUSSÉES.

**Personnel.**

Le service des Ponts et Chaussées est divisé en 24 arrondissements d'inspection.

Le département du Nord fait partie de la 3<sup>e</sup> inspection pour ce qui concerne le service ordinaire, de la 17<sup>e</sup> pour ce qui concerne les chemins de fer et de la 24<sup>e</sup> pour ce qui concerne les rivières, les canaux et les ports maritimes.

*Inspecteur général du 3<sup>e</sup> arrondissement*, M. Grégoire, ✱, boulevard Saint-Germain, 211, à Paris.

SERVICE ORDINAIRE, HYDRAULIQUE, DES CHEMINS VICINAUX DE GRANDE COMMUNICATION DU DÉPARTEMENT ET SERVICE HYDROMÉTRIQUE.

Routes nationales et départementales, irrigations, dessèchements, usines et curages sur les cours d'eau non navigables ni flottables, chemins vicinaux de grande communication et service hydrométrique pour l'annonce des crues.

M. Doniol, ✱, O ✚, A ☉, *Ingénieur en chef du département*, rue Nationale, n<sup>o</sup> 91, Lille.

*Ingénieurs ordinaires.* — MM. Étienne, rue de Bruxelles, n<sup>o</sup> 2, à Lille; Crépin, à Dunkerque; Devos, à Cambrai; Barbet, à Douai; Berthet, ✱, ✚, à Valenciennes; Bonneau, cond<sup>r</sup> P<sup>al</sup> ff. d'ing<sup>r</sup> à Avesnes

*Conducteurs principaux.* — M. Legendre, J., Legrand, à Lille.

*Conducteurs de 1<sup>re</sup> classe.* — MM. Petit, à Bourbourg; Passage, à Avesnes; Heughebart, à Lille; Carouille, à Dunkerque; Drouets, à Avesnes; Weber, à Lille; Macaigne, à Cambrai; Heunet, à Douai; Groniez, à Cassel, Vanriscotte, à Lille.

*Conducteurs de 2<sup>e</sup> classe.* — MM. Godin, à Lille; Vallez, Thiéry, à Douai; Roussel, à Valenciennes; Tortrad, à Avesnes; Annibert, à Dunkerque; Mallet, J.-B., à Cambrai; Robin, Bouchez, à Lille; Dagalier, Belin, Dargent, à Valenciennes; Baelen, à Bailleul, Delsaux, à Cambrai.

*Conducteurs de 3<sup>e</sup> classe.* — MM. Lecat Léon, à Lille; Dayez, à Valenciennes; Thoury, à Lille; Muylaert, à Douai; Dethour, à Dunkerque; Caullery, à Avesnes.



*Conducteurs de 4<sup>e</sup> classe.* — MM. Desmasures, à Avesnes; Legendre, R., à Hazebrouck; Lecat (Louis), à Douai; Sipra, à Dunkerque; Troncquée, à Dunkerque; Balden, à Douai; Lerebours, à Valenciennes.

*Chef de section.* — M. Loir (Erasmus), *chef de section de 2<sup>e</sup> classe*, à Cambrai.

*Employés secondaires; 1<sup>re</sup> classe.* — MM. Pigache, Godefrind, Degouge, Piat, Legroux, Legendre G., Risbourg, Devos, à Lille; Désicy, à Cambrai; Denis, Coquet, à Valenciennes; Martinès, Billiau, Gahault, à Avesnes; Gendrop, Wiart, à Douai.

*Employés secondaires: 2<sup>e</sup> classe.* — MM. Tembremande, Lefèbre, Gombert, à Lille; Wattremez, Fromont, à Valenciennes; Ravaux, à Dunkerque; Delavalle, Desaint, à Cambrai; Malaquin, à Valenciennes; Denimal, à Avesnes. — *Agents temporaires:* Cailletet, à Dunkerque; Vasseur, à Lille; Schmidt, à Valenciennes.

#### SERVICE DES PORTS MARITIMES DE COMMERCE.

M. Eyriaud des Vergnes, \*, *ingénieur en chef*, à Dunkerque

*Ingénieurs ordinaires:* MM. Crepin, Ribière et Dardenne, à Dunkerque

*Conducteurs principaux:* M. J. Haeuw, à Dunkerque.

*Conducteurs de 1<sup>re</sup> classe:* MM. Gauthier, Em. Debacker, et Ed. Debacker, à Dunkerque.

*Conducteurs de 2<sup>e</sup> classe:* MM. Dieuset, E. Haeuw, Vitrant, Verlinde et Breynaert, à Dunkerque.

*Conducteurs de 3<sup>e</sup> classe:* MM. Heraud, Delbouve, A. Balsen, Cleenewerck, J<sup>b</sup> Mesnage et Denquin, à Dunkerque.

*Conducteur de 4<sup>e</sup> classe:* M. Vangraefscheppe, Jeunne, Sipra, Vanloo et N..., à Dunkerque; Laverge et Bourdon, à Gravelines.

*Sous-chef de section de 1<sup>re</sup> classe du cadre auxiliaire:* M. Lafra, à Dunkerque.

*Employés secondaires de 1<sup>re</sup> classe:* MM. Butez et Jannin, à Dunkerque.

*Employés secondaires de 2<sup>e</sup> classe:* MM. Delahaye, Lubin, Nortier, Declercq, Bocquet, Landay, A. Mesnage, Vanloo, Magniez, Wadoux, Decler, Loonis, G. Lecomte, J. Lecomte, Janssoone, Dewismes et Marquis, à Dunkerque; Dutoit et Merlen, à Gravelines.

*Officiers de port:* MM. Devriès, *capitaine de port de 2<sup>e</sup> classe, chef de service;* Hamelin, Damman (P<sup>re</sup>) et Sion, *lieutenants de*

2<sup>e</sup> classe ; Couvreur, maître de 1<sup>re</sup> classe ; Damman (J<sup>b</sup>) Claeysen et Lathouwer, maîtres de 2<sup>e</sup> classe ; Merlen, Messen, Bommelaer, Robyn, Claeysen, Gens et Patte, maîtres de 3<sup>e</sup> classe, à Dunkerque ; Lavallée, maître de 3<sup>e</sup> classe, à Gravelines.

*Officiers et équipages des feux flottants de la rade de Dunkerque :*  
MM. Léglise, capitaine d'armements ; Guillermou, Trouhaud, Lion et Wessemael, capitaines en premier ; Michelot, Dhondt et Cousin, capitaines en second ; Dumont, Darnet, Vanwaelfelghem et Boëchie, maîtres d'équipage ; plus 34 hommes d'équipage, dont un mécanicien et un chauffeur, 13 matelots de 1<sup>re</sup> classe et 19 de 2<sup>e</sup> classe.

#### NAVIGATION A VAPEUR.

La commission de surveillance des bateaux à vapeur qui navigent sur mer, établie à Dunkerque, conformément à l'ordonnance royale du 17 janvier 1846, est composée comme suit :

MM. Eyriaud des Vergnes, ✱, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, président ; Ribière, ingénieur des Ponts et Chaussées, secrétaire ; Berteloot, ✱, lieutenant de vaisseau, directeur du mouvement du port ; Crépin, ingénieur des Ponts et Chaussées ; Dardenne, ingénieur des Ponts et Chaussées ; Devries, capitaine de port ; Rouillé, chef à terre des pilotes ; Terquem, ✱, professeur d'hydrographie en retraite ; Fénard, commissaire de l'inscription maritime.

Les commissions de surveillance des bateaux à vapeur qui naviguent sur les fleuves, rivières et canaux, établies à Dunkerque et à Douai, en exécution du décret du 9 avril 1883, sont composées comme il suit :

*Commission de Dunkerque :* MM. Eyriaud des Vergnes, ✱ ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, président ; Crépin et Ribière, ingénieurs des Ponts et Chaussées, Devries, capitaine de port et Terquem, ✱ professeur d'hydrographie en retraite.

*Commission de Douai. —* MM. Peslin, ✱ ingénieur en chef des mines, à Douai, président ; Gruson, ✱ A, ingénieur en chef, à Douai ; Barbet, ingénieur des Ponts et Chaussées, à Douai ; Marck, ingénieur de la Société des anciens établissements Cail et Gosselin, ingénieur civil.

#### SERVICE SPÉCIAL DES VOIES NAVIGABLES DU NORD ET DU PAS-DE-CALAIS.

M. Gruson, ✱ A, ingénieur en chef de 2<sup>e</sup> classe, à Douai.

Ingénieur ordinaire de 1<sup>re</sup> classe : M. Crépin, à Dunkerque

Ingénieurs ordinaires de 2<sup>e</sup> classe : MM. Barbet, à Douai ; Stoclet, rue Nationale, 296, à Lille ;



*Conducteurs principaux* : MM. Cuvelier, à Dunkerque; Pons, à Douai.

*Conducteurs de 1<sup>re</sup> classe* : MM. Diruit, à Roubaix; Coyaux et Mallet, à Lille; Carouille, à Bergues.

*Conducteurs de 2<sup>e</sup> classe* : MM. Haeuw, à Douai; Dereuder, à Dunkerque; Wackernie, à Merville.

*Conducteur de 3<sup>e</sup> classe* : M. Renault, à Lille; Durier, Quarré, à Dunkerque; Olivier, à Douai.

*Conducteurs de 4<sup>e</sup> classe* : MM. May, à Dunkerque; Le Noan, à Lille; Bouchar, Leroy P., et Rousseaux, à Douai.

*Chef de section des travaux de l'Etat* : M. Devrez, 2<sup>e</sup> classe, à Douai.

*Sous-chef de section des travaux de l'Etat* : MM. Savagner, 1<sup>re</sup> classe, Dunkerque; Pezard, 1<sup>re</sup> classe, Lille.

*Employés secondaires de 1<sup>re</sup> classe* : MM. Leferre et Gheers, à Lille; Lejonne et Savary, à Douai.

*Employés secondaires de 2<sup>e</sup> classe* : MM. Pesin, Leroy M. et Houcke, à Dunkerque; Héquet, Caby, Gailliard et Vallez, à Douai.

#### SERVICE SPÉCIAL DE LA NAVIGATION ENTRE LA BELGIQUE ET PARIS.

*Direction du service.* — M. Derome, \*, ingénieur en chef, à Compiègne; *conducteurs* : MM. Girardin, principal; Doldé, 2<sup>e</sup> classe; Pecqueux, 4<sup>e</sup> classe.

*Employés secondaires* : MM. Ruin et René, 1<sup>re</sup> classe; Massonnet et Renaud, 2<sup>e</sup> classe.

*Canal de Mons à Condé et Escaut de Neuville à la frontière belge* : M. Berthet \*, †, ingénieur ordinaire, à Valenciennes.

*Escaut en amont de Neuville et canal de Saint-Quentin, de Cambrai à l'écluse de Lesdins* : M. Devos, ingénieur ordinaire, à Cambrai.

*Contrôle du canal de jonction de la Sambre à l'Oise* : M. Dubreuque, ingénieur ordinaire, à Saint-Quentin.

*Contrôle de la Sambre française canalisée* : M. Bonneau, conducteur faisant fonctions d'ingénieur ordinaire, à Avesnes.

*Conducteurs* : MM. Huriez, principal à Valenciennes; Cavel, 1<sup>re</sup> classe, à Condé; Drouets, 1<sup>re</sup> classe à Avesnes; Godreuil, 1<sup>re</sup> classe, à Saint-Quentin; Brassarl, 2<sup>e</sup> classe, à Riqueval; Lallement, 2<sup>e</sup> classe, à Marcoing; Odet, 2<sup>e</sup> classe, à Valenciennes; Rose, 2<sup>e</sup> classe, à Cambrai; Chomer 2<sup>e</sup> classe, à Valenciennes; Carlier, 4<sup>e</sup> classe, à Cambrai.

*Chef de section des travaux de l'État* : M. Bara, 2<sup>e</sup> classe, à Cambrai.

*Employés secondaires de 1<sup>re</sup> classe* : MM. Goursault, à Avesnes ; Carion, à Valenciennes ; Paul, Brudiaux, Raux, à Cambrai ; Cuisset, à Valenciennes.

*Employés secondaires de 2<sup>e</sup> classe* : MM. Corneille, à Cambrai ; Mercier, à Condé ; Hombert, à Riqueval ; Latreille, à Valenciennes.

#### NAVIGATION INTÉRIEURE.

SYNDICAT DE LA MARINE DU NORD A CONDÉ, autorisé par arrêté de M. le Préfet du Nord, du 20 septembre 1861. Il a pour objet de défendre et de soutenir l'industrie des transports par eau dans le nord de la France et en Belgique. — Aux termes des statuts de l'association, peuvent faire partie du syndicat les gérants ou délégués des sociétés d'assurances contre les risques de la navigation, les constructeurs de bateaux, les entrepreneurs de transports par eau et de traction de bateaux, les compagnies houillères et les principaux industriels intéressés à la prospérité de la navigation intérieure dans le nord de la France et en Belgique.

BUREAU : MM. Alfred Girard, député, *président d'honneur* ; Raverdy, *président* ; M. Wattiau, *secrétaire-trésorier*.

#### SERVICES SPÉCIAUX D'ÉTUDES DES CANAUX DE NAVIGATION PROJETÉS DANS LE DÉPARTEMENT.

*Canal du Nord sur Paris*. — MM. Gruson, \*, A, ingénieur en chef, à Douai. — Salle, ingénieur ordinaire, à Clermont. — Luneau, ingénieur ordinaire, à Paris. — Lecourt, ingénieur ordinaire, à Beauvais.

*Canal de la Meuse à l'Escaut*. — MM. Peslin, \*, ingénieur en chef, à Valenciennes. — Certain, chef de section, à Valenciennes.

### Chemins de Fer.

#### SERVICE DU CONTRÔLE DE L'EXPLOITATION DES CHEMINS DE FER DU NORD.

M. Luuyt, O. \*, inspecteur général des mines, *chef du service*, à Paris, 2, rue de la Chaussée-d'Antin.

Le service du contrôle des chemins de fer du Nord est divisé en deux sections d'Ingénieur en chef. La totalité des lignes situées dans le département du Nord est comprise dans la 2<sup>e</sup> section.

*Ingénieur en chef de la 1<sup>re</sup> section* : M. Loche, \*, à Paris, 24, rue d'Offemont.



*Ingénieur en chef de la 2<sup>e</sup> section* : M. Duporcq, ✱, à Arras.

*Ingénieurs ordinaires des ponts et chaussées* : M. Berthet, ✱, †, à Valenciennes : *Lignes de Douai (bifurcation St-Eloy, 215 k. 4 et bifurcation Notre-Dame, 216 k. 6 exclusivement) à Valenciennes et à Blanc-Misseron frontière ; Valenciennes à Orchies (exclusivement) ; St-Amand à Blanc-Misseron ; St-Amand à la frontière de Maulde vers Tournai ; Somain à Busigny (inclusivement) ; Cambrai à Douai et raccordement de Cambrai ; Aubigny-au-Bac (bifurcation) à Somain ; Cambrai à Chaulnes (exclusivement) ; Marcoing à Masnières ; Valenciennes au Cateau ; Cambrai à Dour frontière ; Valenciennes à Aulnoye ; Valenciennes à Maubeuge (Douzies) ; Busigny (inclusivement) à Erquelines frontière ; de bifurcation d'Hautmont à la frontière Quévy ; raccordement de Maubeuge : Aulnoye à Hirson (exclusivement) ; Anor à la frontière.*

M. Stoclet, rue Nationale, 196, à Lille ; *Lignes de Lille à Douai (bifurcation de St-Eloy inclusivement) ; Lille à la frontière vers Mouscron et raccordement ; Lille à la frontière vers Baisieux ; Lille à Orchies (inclusivement) ; Fives à St-Sauveur et Ceinture de Lille ; Tourcoing à la frontière vers Menin ; Orchies à la frontière vers Tournai ; Orchies à Douai, Orchies à Tourcoing ; Orchies à Somain (exclusivement) ; Lille à la frontière vers Comines ; Lille à Calais (inclusivement) ; Hazebrouck à Dunkerque ; Armentières à la frontière vers Comines ; Hazebrouck à la frontière vers Popéringue ; Dunkerque à la frontière vers Furnes ; Watten à Bourbourg ; Calais à Dunkerque ; Lille à Béthune (exclusivement) ; Lens (exclusivement) à Armentières Don-Sainghin à Henin-Liétard ; Armentières à Berguette (exclusivement) ; Lens (exclusivement) à Carvin.*

*Ingénieurs des mines* : M. Olry, ✱, rue de Bruxelles, 4, à Lille, et M. Chesneau, à Valenciennes.

*Conducteurs des Ponts et Chaussées* : MM. Roussel, à Valenciennes ; Belin, au Quesnoy ; Debray, à Lille ; Mallet, à Lille.

*Gardes-Mines* : MM. Lefèvre, Devaux, Potaux, à Lille ; Vaillant, à Valenciennes ; Poteau, à Douai.

*Ligne de Somain à Anzin et à la frontière Belge vers Péruwelz.*— MM. Peslin, ✱, *Ingénieur en chef des mines à Douai* ; Chesneau, *Ingénieur des mines, à Valenciennes* ; Berthet, ✱, †, *Ingénieur ordinaire des ponts et chaussées, idem* ; Lafont, *garde-mines, idem*.

*Inspecteurs de l'exploitation commerciale* : MM. Duplan, *Inspecteur principal, à Paris*, et Thévenin, *Inspecteur particulier, à Lille*.

## SURVEILLANCE ADMINISTRATIVE.

*Commissaires de surveillance administrative près les chemins de fer dans la traversée du département du Nord.*

CHEMINS DE FER DU NORD. — MM. Duméril, *commissaire à Lille*; Utéza, ✱, *idem à Lille*; Samuel, ✱, *idem à Valenciennes*; Blondiaux, ✱, *idem à Douai*; Boissière, ✱, *idem à Dunkerque*; Châtelain, *idem à Maubeuge*; Latapie, *idem à Armentières*; Prêcheur, ✱, *idem à Cambrai*.

CHEMIN DE FER DE SOMAIN A ANZIN. — M. Marula, ✱, *commissaire de 2<sup>e</sup> classe à Anzin*.

SERVICE DU CONTRÔLE DES TRAVAUX DES CHEMINS DE FER DU NORD, DES LIGNES DE LA COMPAGNIE DU NORD-EST ET DES EMBRANCHEMENTS DIVERS.

M. Cirodde (Ernest), ✱, *ingénieur en chef à Paris, rue Vineuse, 10*.

*Lignes de Lille à Valenciennes.* — MM. Berthet, ✱, ✱, *ingénieur ordinaire à Valenciennes*; Roussel, *conducteur, idem*.

*Ligne de Maubeuge à Fourmies.* — MM. Bonneau, *conducteur principal faisant fonctions d'ingénieur ordinaire à Avesnes*; Passage, Desmazures, *conducteurs à Avesnes*.

*Ligne de Calais à Dunkerque.* — MM. Crepin, *ingénieur ordinaire à Dunkerque*; Cuvelier, *conducteur principal, à Dunkerque*.

*Lignes de Lille à Valenciennes, de Douai à Orchies, d'Orchies à la frontière et d'Aubigny-au-bac à Somain.* — MM. Barbet, *ingénieur ordinaire à Douai*; Haeuw, *conducteur à Douai*.

*Lignes de Saint-Omer à Berguette et embranchements houillers de Lens.* — MM. Dubosque, *conducteur, faisant fonctions d'ingénieur ordinaire à Béthune*; Dussossoy, *conducteur, à Béthune*.

## CHEMINS DE FER D'INTÉRÊT GÉNÉRAL.

Service de M. Doniol, ✱, O. J. A. *ingénieur en chef à Lille rue Nationale, 91*

*Chef de section de 1<sup>re</sup> classe, chef de bureau*: M. Sannier; *agent temporaire*: M. Tramblay.

1<sup>er</sup> ARRONDISSEMENT. — *Etudes et travaux des Lignes de Lens à Armentières, de Valenciennes au Cateau, de Lille-la-Madeleine à*



*Lannoy, d'Armentières à Tourcoing et Roubaix, de Roubaix à la frontière belge.*

*Contrôle de la construction des lignes de Thiant à Lourches, de Denain à St-Amand, de Don à Templeuve, d'Haubourdin à Saint-André. — Ingénieur ordinaire ; M. Etienne boulevard Papin, 8, à Lille. — Conducteurs : MM. Géneau, à Solesmes ; Barré, à Valenciennes ; et Bouchez, à Fives-Lille. — Chef de section : M. Sannier, à Lille. — Agent secondaire : M. Choquart, à Valenciennes.*

2<sup>o</sup> ARRONDISSEMENT. — *Ligne d'Avesnes à Sars-Poteries (Études). — Conducteur principal faisant fonctions d'ingénieur, M. Bonneau, à Avesnes ; Conducteur : M. Barré, à Valenciennes.*

Service de M. Gérard, ✱, Ingénieur en chef à Laon.

#### TRAVAUX ET CONTROLE DES TRAVAUX.

*Lignes de Busigny à Hirson et du Cateau à Laon. Direction du service, (Bureaux : rue des Casernes, 23, à Laon). — MM. Gérard, ✱, ingénieur en chef, à Laon ; Jongleux, conducteur principal, chef du bureau ; Havart, conducteur de 2<sup>o</sup> classe ; Carlier, conducteur de 4<sup>o</sup> classe Lefrançois, employé temporaire.*

SECTIONS. — 3<sup>o</sup> Arrondissement : *Travaux. — Ligne de Busigny à Hirson. — MM. Devos, ingénieur ordinaire, à Cambrai ; De Salma, chef de section de 1<sup>re</sup> classe, à La Chapelle ; Franckhauser, chef de section de 2<sup>o</sup> classe, à Vaux-Audigny ; Lecœur, sous-chef de section de 1<sup>re</sup> classe, à Cambrai ; Fraënkel, sous-chef de section de 1<sup>re</sup> classe, à Hirson ; Bergounhous, sous-chef de section de 2<sup>o</sup> classe, à Cambrai ; Schulerud, idem, à Etreux ; Cabasse, idem, à Cambrai ; Splingart, employé secondaire ; Barthe, Lermigeaux, Prévot, Tourneux, et Guinguerlot, employés temporaires.*

1<sup>er</sup> Arrondissement : *Ligne du Cateau à Laon. — Contrôle des travaux. — MM. Delerue, sous-ingénieur faisant fonctions d'ingénieur, à Laon ; Degonville, conducteur de 1<sup>re</sup> classe, à Laon ; Maroteaux, conducteur de 2<sup>o</sup> classe, au Nouvion ; Villé, employé secondaire.*

#### CHEMINS DE FER D'INTÉRÊT LOCAL ET TRAMWAYS.

Service de M. Doniol, ✱, O-†, ⓐ, Ingénieur en chef, rue Nationale, 94, à Lille.

*Contrôle de l'exploitation technique et commerciale, de la surveillance du matériel roulant et de la police de l'exploitation : M. Olry, ✱, O-†, ⓐ, Ingénieur des mines, rue de Bruxelles, 4, à Lille.*

#### CONTROLE DE LA VOIE ET DES TRAVAUX D'ART :

*Tramways de l'arrondissement de Lille, partie du chemin de fer d'in-*

*térêt local de Dunkerque à Lille comprise entre Hazebrouck et Lille, et chemin de fer d'intérêt local de La Bassée à la ligne de Dunkerque à Lille* : M. Etienne, Ingénieur des ponts et chaussées, rue de Bruxelles, 2, à Lille.

*Tramways de l'arrondissement de Dunkerque, partie du chemin de fer d'intérêt local de Dunkerque à Lille comprise entre Dunkerque et Hazebrouck, et embranchement de Bergues à Hondschoote* : M. Crepin, Ingénieur des ponts et chaussées à Dunkerque.

*Chemin de fer d'intérêt local d'Hénin-Liétard à Vis-en-Artois (partie comprise sur le territoire du Nord)* : M. Barbet, ingénieur des ponts et chaussées, à Douai.

*Lignes exploitées par la Société des chemins de fer économiques du Nord et chemins de fer d'intérêt local de Valenciennes au Quesnoy, de St-Amand à la limite du Nord et du Pas-de-Calais vers Lens, et de Lille à Solesmes* : M. Berthet, \*, †, ingénieur des ponts et chaussées, à Valenciennes.

*Tramway de Cambrai à Catillon, chemins de fer d'intérêt local de Bapaume à Marcoing (partie comprise sur le territoire du Nord), de Denain et de Cambrai à la limite du Nord et de l'Aisne vers le Catelet* : M. Devos, ingénieur des ponts et chaussées, à Cambrai.

*Tramways de l'arrondissement d'Avesnes et chemin de fer d'intérêt local de Quiévy à Wignehies par Solesmes et Landrecies (partie comprise sur le territoire du Nord)* : M. Bonneau, conducteur principal, fons d'ingénieur à Avesnes.

SERVICE SPÉCIAL D'OBSERVATIONS HYDROMÉTRIQUES ET D'ANNONCES DES CRUES DANS LES BASSINS DE LA SAMBRE, DE L'ESCAUT ET DE L'YSER.

M. Doniol, \*, O †, A., ingénieur en chef, à Lille.

1<sup>er</sup> arrondissement — *Bassin de la Sambre et ses affluents*. — M. Bonneau, conducteur principal, fons d'ingénieur, à Avesnes.

2<sup>e</sup> arrondissement. — *Bassin de l'Escaut et ses affluents, à l'exception de la Scarpe et de la Lys*. — M. Berthet, \*, †, ingénieur ordinaire à Valenciennes.

3<sup>e</sup> arrondissement. — *Bassin de la Scarpe*. — M. Barbet, ingénieur ordinaire à Douai.

4<sup>e</sup> arrondissement. — *Bassin de la Lys*. — M. Stoclet, ingénieur ordinaire, à Lille.

5<sup>e</sup> arrondissement. — *Bassin de l'Yser*. — M. Crepin, ingénieur ordinaire, à Dunkerque.



## MINES.

*Inspecteur général des mines chargé de la division minéralogique du Nord-Ouest*, M. de Chancourtois, O ✱.

*Ingénieur en chef* chargé du service des mines dans les départements du Nord et de l'Aisne, M. Peslin, ✱, A, à Douai. — *Ingénieurs ordinaires des mines* : MM. Olry, ✱, à Lille ; Chesneau, à Valenciennes — *Gardes-mines* : MM. Lafont, Vaillant, à Valenciennes ; Lefèvre, Devaux et Potaux, à Lille ; Poteau, à Douai.

## ÉCOLE DES MAÎTRES-MINEURS DE DOUAI.

L'École des maîtres-mineurs de Douai, dont la création était réclamée depuis longtemps, a été instituée par décret du 27 mars 1878, et établie dans les bâtiments de l'ancienne école normale, au moyen des subventions fournies par le département du Nord, par celui du Pas-de-Calais, par la ville de Douai et par les sociétés houillères.

Les élèves, tous ouvriers mineurs, sont reçus à la suite d'un examen. Ils sont internes et paient une pension annuelle de 500 fr. prélevée en partie sur les fonds départementaux.

L'instruction qui leur est donnée et qui a pour but d'en faire des maîtres-mineurs éclairés, comprend l'arithmétique, la géométrie, la trigonométrie, le lever des plans, l'exploitation des mines, des notions de physique et de chimie, le dessin de plans d'exploitations souterraines et de modèles de machines.

## PERSONNEL.

*Directeur* : M. Peslin, ✱, A, Ingénieur en chef des Mines. — *Professeurs*, MM. Maris et Cambessédès, gardes-mines. — *Maître-surveillant*, M. Dorsinfang, ✱. — *Econome* : M. Poteau, garde-mines.

## SERVICE DES POUDRES ET SALPÊTRES.

Le service des Poudres et Salpêtres est rattaché par la loi du 13 mars 1875 au Ministère de la guerre, où il forme la 6<sup>e</sup> Direction. Conformément à l'article 11 de cette loi, la direction de la fabrication des poudres et autres matières explosibles monopolisées par la loi du 13 fructidor an V, est confiée à un corps spécial d'Ingénieurs se recrutant directement de l'École Polytechnique sous le nom d'Ingénieurs des Poudres et Salpêtres.

Le service des Poudres et Salpêtres compte actuellement dix poudreries, une fabrique de dynamite, et une fabrique de Coton-poudre, trois Raffineries de Salpêtre et une Souffrierie.

*Directeur du service*, M. Maurouard, O. ✱, inspecteur général de 1<sup>re</sup> classe, rue d'Argenton, n° 1, Paris.

*Directeur-Adjoint* : M. Faucher (Léon), ✱, A., ingénieur en chef de 1<sup>re</sup> classe, 13, boulevard du Palais, Paris.

*Inspecteur-Général* : M. Arnould, O. ✱, inspecteur-général de 2<sup>e</sup> classe, rue Denfert-Rochereau, 22, Paris.

#### RAFFINERIE NATIONALE DE SALPÊTRE DE LILLE.

*Directeur* : M. Billardon (Auguste), ✱, ingénieur en chef directeur des Poudres et Salpêtres, à Esquerdes, par Wizernes (Pas-de-Calais).

*Ingénieur* : M. Lecourt (Armand), sous-ingénieur des Poudres et Salpêtres, 5, cour des Bourtoires, Lille.

*Caissier-comptable* : M. Baratte, commis principal de 2<sup>e</sup> classe.

*Chefs ouvriers* : MM Camelin, chef raffineur; Chevrette, chef emballer; Barbe, adjoint au chef raffineur.

#### SERVICE VICINAL. — AGENTS-VOYERS.

##### *Chargés des chemins d'intérêt commun et vicinaux ordinaires*

M. Doniol, ✱, O ✱, A ✱, agent-voyer en chef, à Lille, rue Nationale, N° 91.

M. Ternant, sous-agent-voyer en chef, à Lille, passage de la Fontaine, N° 7.

MM. Dubois, Romain, ✱, et Leroy, agents-voyers en chef honoraires.

##### AGENTS-VOYERS D'ARRONDISSEMENT

MM. Carbonel, (Alexandre), agent-voyer principal de 1<sup>re</sup> classe, à Cambrai; Fourquez, idem, de 1<sup>re</sup> classe, à Valenciennes; Vandeveldé, idem, de 2<sup>e</sup> classe, à Lille; Jeanjean, idem, de 2<sup>e</sup> classe, à Hazebrouck; Rolez, idem, de 3<sup>me</sup> classe, à Douai; Degravier (Edouard), idem, de 3<sup>me</sup> classe, à Dunkerque; Bodvin, idem, de 3<sup>e</sup> classe, à Avesnes.

##### AGENTS-VOYERS ET EMPLOYÉS ATTACHÉS AUX DIVERS BUREAUX.

##### *Bureaux de l'agent-voyer en chef, à Lille.*

MM. Dubois, agent-voyer principal de 3<sup>e</sup> classe, chef de bureau; Quilliet, agent-voyer cantonal de 4<sup>e</sup> classe, chargé de la



*comptabilité*; Mestagh, agent-voyer cantonal de 5<sup>e</sup> classe; Dusautoir, id., de 5<sup>e</sup> classe; Leroy (Charles), commis de 1<sup>re</sup> classe; Montaigne, id., de 2<sup>e</sup> classe; Carron, idem, de 3<sup>e</sup> classe.

*Bureaux des agents-voyers d'arrondissement.*

MM. Petit, agent-voyer cantonal de 2<sup>e</sup> classe, à Lille; Pruvot, agent-voyer cantonal de 4<sup>e</sup> classe à Avesnes; Riddez, idem, de 5<sup>e</sup> classe à Hazebrouck; Delasalle, idem, de 5<sup>e</sup> classe à Cambrai; Laude idem, de 5<sup>e</sup> classe, à Valenciennes; Parent, commis de 1<sup>re</sup> classe, à Valenciennes; Catoire, idem, de 1<sup>re</sup> classe, à Avesnes; Roch, idem, de 2<sup>e</sup> classe à Cambrai; Debadts, commis de 2<sup>e</sup> classe, à Lille; Degravier (Auguste), idem, de 2<sup>e</sup> classe, à Dunkerque; Carbonel (Alphonse), idem de 2<sup>e</sup> classe à Cambrai; Desmons, idem, de 2<sup>e</sup> classe à Douai; Basiez, idem de 3<sup>e</sup> classe à Hazebrouck; Tilloy, idem, de 3<sup>e</sup> classe à Douai; Chartier, idem, de 3<sup>e</sup> classe à Lille; Lahannier, idem, de 3<sup>e</sup> classe à Avesnes; Berthe, id., de 3<sup>e</sup> classe, à Dunkerque.

SERVICE DES CIRCONSCRIPTIONS.

*Arrondissement de Lille.* — MM. Collart, agent-voyer cantonal, de 1<sup>re</sup> classe, à Tourcoing; Garbe, idem, de 1<sup>re</sup> classe, à Lille; Deschodt, idem, de 2<sup>e</sup> classe, à Haubourdin; Saguez, idem, de 3<sup>e</sup> classe, à Lannoy; Maranjon, idem, de 3<sup>e</sup> classe, à Pont-à-Marq; Cloëz, idem, de 3<sup>e</sup> classe, à Cysoing; Codvelle, idem, de 3<sup>e</sup> classe à Armentières; Nory, idem, de 4<sup>e</sup> classe, à Seclin.

*Arrondissement d'Avesnes.* — MM. Delasalle, (Jean-Baptiste), agent-voyer cantonal, de 1<sup>re</sup> classe, au Quesnoy; Siron, idem, de 1<sup>re</sup> classe, à Trélon; Ansieaux, idem de 2<sup>e</sup> classe, à Maubeuge; Guilmain, idem, de 2<sup>e</sup> classe, au Quesnoy; Langelé, idem, de 2<sup>e</sup> classe, à Solre-le-Château; Sénéchal, id., de 2<sup>e</sup> classe, à Avesnes; Devred, idem, de 3<sup>e</sup> classe, à Bavai; Delille, idem, de 3<sup>e</sup> classe, à Berlaimont; Bruyère, idem, de 4<sup>e</sup> classe, à Landrecies.

*Arrondissement de Cambrai.* — MM. Delhaye, agent-voyer cantonal de 1<sup>re</sup> classe, au Cateau; Bouvier, idem, de 1<sup>re</sup> classe, à Cambrai; Vasseur, idem, de 2<sup>e</sup> classe, à Solesmes; Gillot, idem, de 2<sup>e</sup> classe, à Marcoing; Renaux, idem, de 3<sup>e</sup> classe, à Clary; Lecoutre, idem, de 3<sup>e</sup> classe, à Carnières; Quarré, idem, de 3<sup>e</sup> classe, à Cambrai.

*Arrondissement de Douai.* — MM. Pilate, agent-voyer cantonal de 2<sup>e</sup> classe, à Douai; Guilbert, idem, de 2<sup>e</sup> classe, à Marchiennes; Coplo, idem, de 3<sup>e</sup> classe, à Douai; Willaëys, idem, de 3<sup>e</sup> classe, à Orchies; Fiévet, idem, de 4<sup>e</sup> classe, à Douai.

*Arrondissement de Dunkerque.* — MM. Neckebaert, agent-voyer cantonal, de 1<sup>re</sup> classe, à Dunkerque; Lemort, idem, de 2<sup>e</sup> classe, à Bergues; Wantiez, idem, de 3<sup>e</sup> classe, à Bourbourg; Houcke, idem, de 5<sup>e</sup> classe, à Wormhoudt.

*Arrondissement d'Hazebrouck* — MM. Meurant, agent-voyer cantonal de 1<sup>re</sup> classe, à Bailleul; Décoopman, idem, de 1<sup>e</sup> classe, à Hazebrouck; Clément, idem, de 4<sup>e</sup> classe, à Cassel; Lotthé, idem, de 4<sup>e</sup> classe, à Steenvoorde.

*Arrondissement de Valenciennes.* — MM. Leroy (Jules), agent-voyer cantonal de 3<sup>e</sup> classe, à Denain; Guillaume, idem, de 3<sup>e</sup> classe, à Valenciennes; Delerue, idem, de 4<sup>e</sup> classe, à St-Amand; Falempin, idem, de 4<sup>e</sup> classe, à Valenciennes; Dhenin, idem, de 5<sup>e</sup> classe, à Condé.

## COMPAGNIES DE CHEMINS DE FER.

### CHEMIN DE FER DU NORD.

#### *Fonctionnaires et Agents de la Compagnie.*

COMITÉ DE DIRECTION. — MM. le baron Alph. de Rothschild, C. ✱, *président*; le baron de St-Didier, O. ✱, *vice-président*; Léon Say; Griolet, ✱; de Waru, ✱; Vallon, ✱, Hottinguer.

ADMINISTRATION CENTRALE. — MM. Castel, O. ✱, *secrétaire de la Compagnie*, Ramond de la Croisette, *chef du contentieux et du domaine*; Graffin, *chef de la Comptabilité générale*; Binay, *caissier central*; Gateau, *chef du bureau des titres*.

EXPLOITATION. — MM. Félix Mathias, O ✱, *Ingénieur en chef de l'exploitation*; Sartiaux, Albert, ✱, *Ingénieur en chef des ponts et chaussées, sous-chef de l'exploitation*; Muel, ✱, *Inspecteur principal*, à Lille; Lechelle, *Inspecteur*, à Lille.

MATÉRIEL. — Delebecque, ✱, *Ingénieur chef du matériel et de la Traction*; Mathias, Ferdinand, ✱, *Ingénieur principal de la Traction*, à Paris; Sauvage, *Ingénieur des ateliers*; Dubousquet, *Ingénieur de la Traction*, à Lille.

TRAVAUX ET SURVEILLANCE. — MM. Boucher, O ✱, *Ingénieur en chef des ponts et chaussées, chargé du service des travaux et de la surveillance*; Vainet, ✱, *ingénieur en chef des ponts-et-chaussées, ingénieur en chef des travaux d'entretien*, à Paris; Morice, ✱, *ingénieur de la voie*, à Hazebrouck; Piéron, ✱, idem, à Lille; Dabincourt, *inspecteur de la voie*, à Lille; Hardelin, *inspecteur de la voie* à Hazebrouck.



TRAVAUX NEUFS. — MM. Boucher, O. ✱, Ingénieur en chef, Salle, ✱, idem ; de la Frémoire, ✱, idem.

CHEMINS DE FER DU NORD-EST.

*Siège de la Compagnie*, à Paris, 7, rue Blanche.

MM. le comte Anatole de Melun, ✱-†, ancien député, *président*; Wallerand, ✱, président de la Chambre de commerce, de Cambrai, *vice-président*; Cucheval-Clarigny, O. ✱, propriétaire à Paris; le comte de Villermont, propriétaire à Paris; J. Brabant, ✱, ancien député, ancien maire de Cambrai, à Cambrai; E. Brabant, industriel, à Paris; A. Delaherche, président de la Chambre consultative des arts et manufactures, à Beauvais; Gontran Gonnat, O. ✱, ancien notaire, à Péronne; le comte de Fontaine de Resbecq, ✱, propriétaire à Paris, *administrateurs*.

*Ingénieur en chef*. — M. E. Cambier, O. ✱, à Paris.

CHEMIN DE FER D'ANZIN.

*Siège à la Compagnie des Mines d'Anzin*.

*Administration*: M. Guary, *directeur général des mines d'Anzin*; M. de Forcade, *secrétaire-général*.

*Exploitation*: M. Huez, *chef d'exploitation*; M. Lambour, *inspecteur*.

*Matériel*: M. Gavelle, *directeur en chef des travaux du jour*; M. Tripier, *ingénieur du matériel et de la traction*.

*Travaux et surveillance*: M. Gavelle, *directeur en chef des travaux du jour*; M. Mercier, *ingénieur de la voie*.

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DE LILLE A VALENCIENNES

ET SES EXTENSIONS.

·Syndic définitif de la faillite : M. Sauvalle, 25, Quai des Grands Augustins, Paris.

**Compagnie des Tramways du département du Nord**

Siège social : rue Auber, 2, à Lille. — Administration : place Vendôme, 15, Paris.

*Président du Conseil d'Administration* : M. Ch. Wallut. — *Administrateur délégué* : M. Auguste Lemoyne. — *Ingénieur-Conseil* : M. L. Francq.

EXPLOITATION GÉNÉRALE. — *Directeur* : M. V. Muller, rue Auber, 2, Lille. — *Chef des dépôts* : M. A. Toutain, rue Auber, 2, Lille.

*Construction et entretien des voies et bâtiments*, directeur : M. Ch. Marsillon, *Ingénieur*, rue d'Isly, 71, Lille. — *Conducteur des travaux* : M. E. Arnaudon, rue Puebla, 10, Lille.

*Traction à vapeur et Ateliers, directeur* : M. Ch. Marsillon, *Ingénieur*. — *Chef des Ateliers et du Dépôt* : M. Descamps, *Ingénieur au Dépôt des Tramways, rue du faubourg de Roubaix, 159*. — *Inspecteur* : M. Delabre

*Service central, Comptabilité, Économat, chef de la comptabilité* : M. Baille, *boulevard Montebello, 52*. — *Magasin central* : M. Gallard.

*Comptabilité et magasins de la traction à vapeur* : M. Despeyroux, *rue Blanche, 4, St-Maurice-lez-Lille*.

### **Chemins de fer Economiques du Nord.**

*Conseil d'administration* : MM. Edmond Caze, à Paris, *président*; Edmond Terlinden, à Bruxelles; Edouard Empain, *administrateur délégué*.

*Directeur* : M. V. Mestreit, *rue de la Cave, à Anzin*.

*Ingénieur* : M. Ferret, *à Anzin*.

#### COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER DU CAMBRÉSIS.

*Siège social, 21, rue Porte-Robert, à Cambrai*

*Conseil d'administration* : MM. Georges, *président*; Nicolas, *vice-président*; le comte de Saint-Foix, Rey et Lambert.

*Administrateur délégué de la Compagnie* : M. Lambert.

### **Tramways de Dunkerque.**

M. Spilliaert, *banquier à Anvers, rétrocessionnaire*.

M. Lessent, *sous-directeur, à Dunkerque*.

### **Tramways de Roubaix-Tourcoing.**

La compagnie rétrocessionnaire est en faillite et les villes sont actuellement en instance pour obtenir sa déchéance. — *Syndic de la faillite* : M. Ruffelet, *à Roubaix*.

### APPAREILS A VAPEUR.

Une association de propriétaires d'appareils à vapeur du Nord de la France a été reconnue d'utilité publique, par décret du 11 décembre 1879. — M. Cornut, O  $\otimes$ ,  $\oplus$ , *ingénieur en chef de l'association*. — *Bureaux* : rue de la Gare, 16, à Lille.

#### ARCHITECTES DÉPARTEMENTAUX D'ARRONDISSEMENT

*Arrondissement de Lille*, M. Marteau  $\otimes$ ; — *de Dunkerque*, M. Van Moë; — *d'Hazebrouck*, E. Vandenbulcke; — *de Cambrai*, M. Lallemand (intérimaire); — *d'Avesnes*, M. Fiévet; — *de Douai*, M. Neveux; — *de Valenciennes*, M. Bernard.

### **Commission départementale des bâtiments civils.**

Par arrêté du 6 janvier 1853, M. le Préfet a organisé la Commission départementale des bâtiments civils. Cette commission est chargée de l'examen des projets de travaux présentés dans l'intérêt



du département, des communes ou des établissements publics, ainsi que des plans dressés pour l'alignement des rues des villes. Elle donne son avis sur la convenance des travaux au point de vue de la destination des édifices à construire ou à approprier, sur la composition des projets sous le double rapport de l'art et du goût et en ce qui concerne la solidité des constructions, le choix des matériaux, la bonne et exacte rédaction des devis et détails. Elle donne également son avis sur les plans d'alignement renvoyés à son examen.

*Membres de la Commission.* — MM. le Préfet, *président*, Marteau, ✱, architecte du département, *vice-président*; Mourcou, architecte à Lille, *secrétaire*; A. de Praneuf, C. I., O. I. Vice-président du Conseil de préfecture; Brunel ✱, O. I., inspecteur d'Académie, à Lille; Vandenberg, architecte, à Lille; Druetz, ✱, chef de division honoraire de la Préfecture; Contamine père, architecte, à Lille; Sauvage, idem; Leblan, architecte à Tourcoing; Etienne et Stoclet, ingénieurs des ponts et Chaussées, à Lille; H. Lecocq, O. I., chef de la division des travaux publics à la Préfecture; Albert Contamine, architecte à Lille; Thibaut, architecte à Roubaix et les architectes départementaux.

ARCHITECTES ADMIS, PAR ARRÊTÉS PRÉFECTORAUX, A PRÉSENTER DES PROJETS  
ET A RÉDIGER DES TRAVAUX POUR LES COMMUNES, HOSPICES ET AUTRES  
ÉTABLISSEMENTS PUBLICS DU DÉPARTEMENT DU NORD.

Argelliès, Gustave, *Roubaix*, 16 mars 1868; Barbier, *Hazebrouck*, 22 mai 1860; Barbotin, *Roubaix*, 31 mai 1859; Barbotin, *Lille*, 28 mars 1870; Barbotin, Louis, *Roubaix*, 21 décembre 1880; Battsur, *Lille*, 1<sup>er</sup> février 1872; Bernard, Jules, *Valenciennes*, 31 décembre 1872; Boivin, *Lille*, 4 juin 1869; Boudin, *Lambersart*, 17 mai 1878; Bruyère, *Paris*, 10 décembre 1858; Cannissié, *Lille*, 5 octobre 1875; Canonne, *Le Cateau*, 19 novembre 1866; Canu, *Valenciennes*, 19 septembre, 1854; Cokempot, *Lille*, 12 juin 1688; Contamine, *Lille*, 23 janvier 1849; Contamine, Albert, *Lille*, 23 mars 1880; Cordonnier, J.-Bte, *Haubourdin*, 17 août 1847; Cordonnier, Louis, *Lille*, 7 juin 1882; Croin Louis, *Tourcoing*, 21 mai 1869; Dautel, *Valenciennes*, 11 novembre 1869; Debayser, *Lille*, 4 décembre 1832; Decroos, *Lille*, 8 mai 1861; Defretin, Gustave, *Haubourdin*, 19 juillet 1883; Dehaene, Désiré-Joseph, *Tourcoing*, 20 juillet 1883; Delannoye, Edouard-Jean-Désiré; *Dunkerque*, 16 janvier 1883; Delery Edmond, *Lille* 18, août 1882; Dellemmes, *Lille*, 17 août 1846; Delvigne, *Cambrai*, 30 avril 1879; Deperne, Charles, *Lille*, 16 mars 1868; Deperne,

Jules, *Lille*, 14 novembre 1870 ; Derégnaucourt, *Roubaix*, 21 mars 1856 ; Destombes, Paul, *Roubaix*, 5 avril 1879 ; Dubuisson, *Lille*, 19 avril 1865 ; Dupire, *Lille*, 15 juin 1870 ; Dussart, *Valenciennes*, 22 novembre 1851 ; Duthilleul, *Lille*, 5 avril 1862 ; Dutouquet, *Hasnon*, 4 août 1847 ; Duvivier, *Cambrai*, 24 janvier 1862 ; Faucon, Arthur, *Hondschoote*, 1<sup>er</sup> oct. 1869 ; Fiévet, Oscar, *Avesnes*, 10 décembre 1868 ; Flament, *Fourmies*, 24 avril 1846 ; Gilquin, *Lille*, 8 octobre 1856 ; Godey, *Roubaix*, 12 novembre 1863 ; Foucart, Jean-Georges-Victor, *Paris*, 18 août 1882 ; Goris, Gustave, *Haubourdin*, 14 juin 1877 ; Gourmez, *Hazebrouck*, 10 juillet 1874 ; Gruloy, *Lille*, 15 mars 1849 ; Guillemain, *Maubeuge*, 6 avril 1859 ; Guillot, *Lille*, 6 février 1868 ; Hannotin, *Lille*, 23 novembre 1875 ; Lafitte, Jean, *Fourmies*, 6 mars 1882 ; Lajoie, *Anzin*, 29 mai 1869 ; Lallemand, *Le Câteau*, 3 octobre 1868 ; Leblan, Louis, *Tourcoing*, 23 février 1876 ; Lecocq, *Hazebrouck*, juillet 1872 ; Leroux, *Tourcoing*, 2 mars 1880 ; Lestienne, *Lille*, 6 juillet 1868 ; Liagre, Achille, *Lille*, 7 juin 1882 ; Mabile, Octave, *Tourcoing*, 13 mars 1883 ; Mahieu, Adolphe, *Lille*, 1<sup>er</sup> août 1866 ; Marteau, *Lille*, 12 juin 1839 ; Meurant, *Maubeuge*, 27 mars 1844 ; Meurillon, *Lille*, 9 décembre 1861 ; Meurillon, Louis, *Lille*, 7 août 1883 ; Mourcou, *Lille*, 11 mai 1852 ; Mouton, *Lille*, 12 juin 1868 ; Neveux, Louis, *Douai*, 2 décembre 1879 ; Neuillies, fils, *Maubeuge*, 1<sup>er</sup> septembre 1869 ; Newnham, *Lille*, 28 mai 1862 ; Nicole, Désiré, *Haubourdin*, 6 août 1872 ; Nieuviarts, Félix-Paul Joseph, *Haubourdin*, 14 décembre 1882 ; Normand, *Lille*, 31 mars 1854 ; Outters, *Bergues*, 13 septembre 1848 ; Pavot, Henri, *Bergues*, 22 juillet 1874 ; Pennel, *Lille*, 22 mai 1860 ; Peckre, *Lille*, 30 mars 1875 ; Pennequin, *Lille*, 6 juillet 1868 ; Pépe, *Douai*, 24 novembre 1859 ; Pilette, Emile *Armentières* ; 17 novembre 1880 ; Richez, *Valenciennes*, 8 août 1871 ; Roussel, *Lille*, août 1873 ; Salomé, Henri - Joseph - Edouard, *Lille*, 18 août 1882 ; Sauvage, *Lille*, 26 juin 1851 ; Seiter, Emile, *Lille*, 27 juillet 1858 ; Ténière, *Cambrai*, 8 septembre 1867 ; Thibaut, Ernest, *Roubaix*, 1<sup>er</sup> mai 1879 ; Vandenberghe, Emile, *Lille*, 20 janvier 1854 ; Vandembulcke, *Hazebrouck* ; Van Moë, *Dunkerque*, 27 septembre 1871 ; Vennin, *Cambrai*, 22 mars 1867 ; Vitrant, *Valenciennes*, 7 mars 1841 ; Wissocq, *Bourbourg*, 9 juillet 1859.

ARCHITECTES QUI DEMANDENT A ÊTRE ADMIS AU NOMBRE DES ARCHITECTES  
DES COMMUNES ET DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS. — EXAMENS A SUBIR.

*Programme adopté par la Commission des bâtiments civils dans sa  
séance du 21 avril 1873.*

Le postulant doit : 1<sup>o</sup> Produire des certificats des différents professeurs ou chefs d'écoles qui ont dirigé les études du candidat ;—



2° Présenter tous les dessins qu'il possède et qu'il a exécutés, soit pour ses études, soit pour diriger des travaux ; — 3° Subir des examens sur les mathématiques, extraction des racines, proportions, progressions, emploi des tables de logarithmes, mesures de toutes les surfaces et volumes ; géométrie descriptive complète et ses applications en ce qui touche aux bâtiments et notamment la coupe des pierres ; statique, (*stabilité*), etc., éléments de perspective.... Puis faire ses preuves sur la connaissance des matériaux et leur emploi et y ajouter les formules de résistance desdits matériaux ; — 4° subir un examen sur les lois des bâtiments, mitoyenneté, vues, surcharges, responsabilité de l'architecte, etc. ; — 5° Rédiger un devis avec cahier des charges, règlement de compte et y joindre des éléments de sous-détails de prix ; — 6° Rédiger un mémoire ou rapport sur un sujet donné ; — 7° Démontrer qu'il connaît les éléments de chauffage, de ventilation et d'hygiène ; — 8° Composer un projet sur esquisse, d'après un programme donné par la Commission des bâtiments civils. (Cette esquisse est faite en un jour dans une des salles de la Préfecture et le candidat pendant qu'il se livre à cette étude n'aura de communication avec personne) ; — 9° Faire preuve de connaissances pratiques, savoir : 1° nivellement, arpentage, lever des plans, etc. ; 2° fondations sur des sols de différentes résistances, sables mouvants, tourbe, etc., assemblage de charpente en bois et fer, etc., etc. ; — 10° La question d'art sera jugée d'après les études et l'esquisse faite à la Préfecture. On peut en outre demander l'exécution d'un dessin de détail à une grande échelle.

#### DESSÈCHEMENTS. — ASSOCIATIONS SYNDICALES.

LES MOERES. — Ces terres ont été concédées par lettres-patentes du 4 octobre 1779. Elles sont administrées conformément à un règlement approuvé par arrêté préfectoral du 9 mars 1822. La commission administrative est renouvelée par cinquième chaque année.

*Commission administrative.* — MM. Bosquillon de Jenlis, à Cassel, *président* ; Hovelt Em., Christiaens, Louis ; Feron, Gustave ; N.... — *Conducteur* : M. Fornet, à Warhem ; *percepteur*, M. Mahieu, à Dunkerque.

WAETERINGUES. Les terres dites waeteringues sont divisées en quatre sections dont chacune est administrée par une commission particulière conformément au décret organique du 29 janvier 1852. Les membres des commissions restent en fonctions pendant 5 ans ; ils sont renouvelés par cinquième chaque année.

*Première section.* — Elle comprend toutes les terres bornées par les dunes, de Dunkerque à Gravelines, par la rivière de l'Aa et le canal de Bourbourg. Sa superficie est de 9,729 hectares.

*1<sup>re</sup> section.* — *Commission administrative.* — MM. Vandembavière, *président* ; Louf, *vice-président* ; Cocquillier, Hamerel, Geerssen. — *Conducteur secrétaire* : M. Degravier, *percepteur* : M. Barbier.

*2<sup>e</sup> Section.* — Elle comprend toutes les terres situées entre le canal de Bourbourg, au Nord ; le canal de la Haute-Colme, au Sud ; — de Bergues, à l'Est ; la rivière d'Aa à l'Ouest. Sa superficie est de 10,135 hectares

*Commission administrative.* — MM. Vercoustre, *président* ; Meezemacker, Alexandre à Looberghe, *vice-président* ; Meezemacker, Isaïe à Bierne, Ghys, Charles ; Demerseman. — *Conducteur* : M. Petit ; *Secrétaire* : M. Petit. — *Receveur* : M. Flajollet.

*Troisième section.* — Elle comprend toutes les terres basses situées sur la rive droite du canal de la Colme entre Watten et Bergues. Sa superficie est de 8,468 hectares.

*3<sup>e</sup> section.* — *Commission administrative.* — MM. Outters, *président* ; Bellanger, *vice-président* ; Daniel Dantu ✽ ; Carlier Lucien, Vanhove Edouard ; Decroocq, *receveur* ; Hagron, *conducteur et secrétaire-archiviste*.

*Quatrième section.* — Cette section est bornée au nord par les dunes de Dunkerque à la Belgique, au sud par les hauteurs qui s'étendent de Bergues à Hondschoote, à l'est par la frontière, à l'ouest par le canal de Bergues ; elle ne comprend pas le bassin des Moères, situé à l'est de son territoire, et qui a son administration particulière. Son étendue, est de 10,953 hectares.

*4<sup>e</sup> section.* — *Commission administrative.* — MM. Delelis, Jules, *président* ; Demeezemaker, Stanislas, *vice-président* ; Grysez, Jules ; Lebecque, Auguste ; Boudeweel, Auguste ; — *Conducteur*, M. A. Smagghe, à Dunkerque ; *percepteur*, M. L. de Baecque, à Bergues ; *secrétaire*, M. Mine, à Dunkerque.

ANCIENNE RIVIÈRE D'AA ET SES AFFLUENTS SUR LE TERRITOIRE DE GRAVELINES. — Un syndicat pour le curage de l'ancienne rivière d'Aa et de ses affluents sur le territoire de Gravelines a été autorisé par arrêté préfectoral du 28 juillet 1882.

MM. Auguste Anquez, *directeur* ; Fernand Wintrebert, *sous-directeur* ; Demarle Fétel ; Pierre Anquez et Edouard Locquet, *syndics* ; Lecoïnte, *receveur*.

MARAIS DE LA HAUTE-DEULE. — L'agence administrative des concessionnaires du dessèchement des marais de la Haute-Deule,



est dissoute de fait, par suite de l'impossibilité de remplacer les membres décédés ou démissionnaires. Dans cette situation, plusieurs sociétaires sont en instance pour faire prononcer la dissolution de l'association syndicale, faire nommer un liquidateur et arriver à la liquidation de l'opération.

*Syndicat d'entretien institué par décret du 17 février 1866.* — MM. Ed. d'Hespel, *directeur*; E. Schotsmans, *directeur-adjoint*; Ducourouble, propriétaire à Lille; Coget, propriétaire à Marquillies et Parsy, propriétaire à Annœullin, *syndics titulaires*; MM. les maires d'Emmerin et Wavrin, *syndics suppléants*. — *Percepteur*: M. Deman, à Haubourdin; *secrétaire*: M. Godin, conducteur des ponts et chaussées à Lille.

Les taxes d'entretien du dessèchement sont assimilées aux contributions directes. La confection des rôles et le recouvrement des taxes ont été organisés par arrêté préfectoral du 24 août 1875.

PRÈS DUHEM. — *Syndicat d'entretien.* — Autorisé par décret du 9 avril 1856, constitué par arrêté préfectoral du 28 septembre 1880. — MM. Debondues, *directeur*; Ramery; Alexandre, *directeur-adjoint*; Delattre-Desplanque, Desplanques-Lemesre, Deleplanque, Charles, *syndics*.

RIVIÈRE DES LAIES ET COURANT DES BREUX. — *Syndicat mixte* institué par décret du 12 juillet 1865 pour l'entretien et l'amélioration de la rivière des Laies mitoyenne entre les départements du Nord et du Pas-de-Calais, et du courant des Breux, son affluent. Les syndics sont nommés pour 3 ans, sauf le président nommé pour 6 ans. — *Syndics nommés par le département du Nord.* — MM. Messéan, maire de Bois-Grenier; Lemaire, propriétaire à Fromelles; Capelle, cultivateur à Radinghem; Vigneron, maire de La Chapelle d'Armentières. — *Syndics nommés dans le Pas-de-Calais*: — MM. Pollet, maire de Fleurbaix; Bavière, maire de Laventie; Lebleu, maire de Saily; Legillon, avocat à Béthune. — *Suppléant du Nord*: — M. Wattel, cultivateur à Bois-Grenier. — *Suppléant du Pas-de-Calais*: — M. Cuvelier, maire de Lorgies. — *Bureau du syndicat*: — MM. Pollet, maire de Fleurbaix, *président*; Messéan, maire de Bois-Grenier, *secrétaire*.

RUISSEAUX DE L'ESPIERRE, DU TRICHON ET DU RIEZ SAINT-JOSEPH. — Un syndicat a été organisé pour le curage et l'entretien de ces ruisseaux, situés sur le territoire des villes de Roubaix et de Tourcoing et Wattrelos.

Les membres de ce syndicat sont : MM. Albert Legrand , conseiller général , *président* ; Morel , Auguste , *vice-président* ; les maires de Roubaix , Tourcoing , Mouveaux , Wattrelos (à défaut les adjoints *ff<sup>ons</sup>* de maires), et Jules Leblanc , manufacturier , à Tourcoing , *secrétaire* ; M. Weber , conducteur des ponts et chaussées à Lille , *régisseur comptable*.

PRAIRIES DE LANDRECIES. — Un syndicat a été établi à Landrecies par arrêté préfectoral du 18 décembre 1882 pour le dessèchement des prairies situées sur la rive droite et sur la rive gauche du canal de jonction de la Sambre à l'Oise, sur le territoire de Landrecies. La commission a été élue le 22 juin 1883 pour cinq années. Ses pouvoirs expirent le 22 juin 1888. — *Commission administrative*. — MM. Manesse, Emile, *directeur* ; Gille, Antoine ; Inglard, Ildephonse ; Remy, Victorien ; Doutrelaine, Arsène, *syndics*.

VALLÉE DE LA HAUTE-SAMBRE. — Deux syndicats sont établis, l'un pour les territoires situés sur la rive droite de la Sambre, l'autre pour les terrains situés sur la rive gauche. Ils sont administrés chacun par une commission composée de sept membres élus par l'assemblée des propriétaires du syndicat. La commission du syndicat de la rive droite a été élue pour cinq ans le 27 juin 1880. Ses pouvoirs expirent le 27 juin 1885. Celle du syndicat de la rive gauche a été élue le 9 août 1882. Ses pouvoirs expirent le 9 août 1887. — *Commission administrative du syndicat de la rive droite*. — MM. Briatte, *directeur* ; Mary, Alfred, *directeur adjoint* ; le baron Ferdinand de l'Epine, Cauderlier, Lamelin, Poulet, Paul Evrard, *syndics titulaires* ; Evrard Achille, Balligand-Waignier, *syndics - adjoints*. — *Conducteur*, M. Drouets. — *Commission administrative du syndicat de la rive gauche*. — MM. Pierart, Sury, Macq, Becquet, Douillet, *membres*. — *Conducteur*, M. Drouets.

VALLÉE DE LA BASSE-SAMBRE. — Deux syndicats sont établis, l'un siégeant à Berlaimont, pour les terrains situés jusqu'à l'aval de l'écluse d'Hautmont, dans les communes de Sassegnies, Laval, Berlaimont, Aulnoye, Aymeries, Pont-sur-Sambre, Bachant, Boussières, Saint-Rémy-Mal-Bâti et Hautmont ; l'autre, dont le siège est à Maubeuge, pour les terrains existants dans l'aval de l'écluse d'Hautmont jusqu'à la frontière, dans les communes de Louvroil, Neuf-Mesnil, Maubeuge, Rousies, Assevent, Bousois, Rocq, Marpent et Jeumont. Ces syndicats sont administrés chacun



par une Commission composée de cinq membres et de trois suppléants élus par les propriétaires.

*Syndicat de Berlaimont.* — MM. Mary, Adrien, maire d'Aymeries, *directeur*; Baudez, Adolphe, propriétaire à Sassegnies, *directeur-adjoint*; Applincourt, Ulysse, propriétaire à Berlaimont; Witrant, Narcisse propriétaire à Leval; Duchemin Aimé, propriétaire à Pont-sur-Sambre, *syndics*; Dequesnes Leon, propriétaire à Leval; Bayart, Eléonore, propriétaire à Bachant; Durieux Pierre, propriétaire à Pont-sur-Sambre, *syndics-suppléants*. — M. Drouets, *conducteur*.

*Syndicat de Maubeuge* — MM. Deharveng-Colson, propriétaire à Maubeuge, *directeur*; Meurisse, propriétaire à Recquignies, *directeur-adjoint*; Duchateau, fermier, à Assevent; Bultiaux, Constant, propriétaire à Rousies; Neullies, Jules, propriétaire à Assevent. — *Syndics-suppléants*: MM. Wilmant, nég. à Maubeuge; Henri, Charles, propriétaire à Jeumont; Fissiau, propriétaire, à Assevent.

RIVIÈRE DE L'HELPE MINEURE. — Par arrêté du 29 novembre 1881, une association syndicale a été autorisée pour les travaux du curage de l'Helpe mineure dans les communes de Fourmies et Wignehies. — Les membres de cette association nommés par arrêté du 9 décembre 1882 sont: MM. les maires de Wignehies et de Fourmies, pour représenter les intérêts de ces deux communes; MM. Berteaux, Bélisaire, *Directeur*, filateur à Fourmies; Gouttière Omer, filateur, à Wignehies, *directeur-adjoint*; Rousseau Emile, propriétaire à Wignehies, Staincq, filateur à Fourmies, *syndics*. — MM. Legrand Auguste, filateur à Fourmies, et Michies Auguste, propriétaire à Wignehies, *syndics suppléants*. — M. Hettler, *receveur*.

SOLRE ET CANAL DE BOURGOGNE. — Par arrêté du 19 février 1855, un syndicat a été organisé pour l'entretien et le curage de ces cours d'eau. Sont membres du syndicat: MM. Lamelin, *président*; George Jules, Michaux Pierre-Joseph, Legrand Célestin, Preux André, *membres*.

VALLÉE DE LA SCARPE. — Cette association régie par l'ordonnance du 16 novembre 1834, est administrée par une commission syndicale unique, composée de 7 membres et nommée par une assemblée composée des soixante propriétaires les plus imposés au rôle de dessèchement. Les membres sont élus pour deux ans.

Les élections doivent avoir lieu chaque année, le 15 octobre — *Commission administrative* (1). MM J<sup>b</sup> Morel, conseiller d'arrondissement, maire de Lallaing, *président-directeur*; Lenclud, à Hasnon, *Vice-Président*; *Syndics*: MM. Ed. Bernard, conseiller général, maire de Roost-Warëndin; Renard, conseiller d'arrondissement, maire de Sin-le-Noble; Denisse, maire de Raches; de Bretagne, maire de Mortagne; André à Nivelles. — *Taxes et rôles*. Les mutations et la rédaction des rôles sont faites par la direction des contributions directes. — Le service est confié à MM. les percepteurs des contributions directes des communes de la vallée; *receveur-payeur*, M. Rennuit, percepteur à Somain. *Conducteurs*: MM. Lefèvre, à Douai; Guilbert, à Marchiennes. — *Piqueur*, M. Baudry, \*, à Hasnon. — *Garde*, Tailliez à Lallaing.

VALLÉE DE LA HAYNE ET DE L'ESCAUT. — Ce syndicat a été organisé par les ordonnances du 23 thermidor an VII et du 2 octobre 1837.

Les syndics actuels sont: MM. Tassin, maire de Crépin, *président-directeur*; Raverdy, propriétaire à Condé, *vice-président, directeur-adjoint*; Mercier, receveur des Vaucelles; Cousin, vétérinaire à Condé; Dupriez-Cyriaque, propriétaire à Hergnies. — *Conducteur*: M. Brunelat; *secrétaire-percepteur*: M. Mayeur, Constantin; *garde des canaux*: M. Guillaume.

MARAIS DE L'ÉPAIX ET DE BRUAY. — Ce syndicat a été organisé en vertu d'une ordonnance du 17 octobre 1826. — *Commission administrative* — MM. Miroux, Arthur, *président*; Hautcœur, Emile, *vice-président*; Dubois Ernest; Lamotte Honoré; Dorchies Gustave, *membres*; M. Dagalier Charles, *conducteur-percepteur*.

PRAIRIES DE CHATEAU-L'ABBAYE ET DE MORTAGNE. — Syndicat autorisé par ordonnance du 28 octobre 1838. — La Société est administrée par une commission composée de cinq membres élus par les trente plus forts propriétaires de l'association. — *Commission administrative*. — MM. Joseph de Bretagne, *président*; Robart-aanipel, Pringal François, Dépret J.-B., Venthière, L. — *Percepteur-receveur*, M. Béhague, à St-Amand.

PRAIRIES DE FLINES-LEZ-MORTAGNE. — Syndicat autorisé par arrêté préfectoral du 14 mai 1851. — Le syndicat est composé de

---

(1) Parmi les syndics, les uns le sont en qualité de propriétaires, les autres, en qualité de maires, les communes, en ce cas, étant propriétaires.



MM. Dufrénoy Théophile, *directeur*; J.-B<sup>e</sup> Devaux, *directeur-adjoint*; J<sup>n</sup> Devaux, Dewez-Balingand, Hornez-Henneton, *syndics-titulaires*;—MM. Ferd. Bardieux, Hornez-Barbieux, Louis Hache, *syndics suppléants*.

VALLÉE DE LA NAVILLE. — Un décret du 6 mai 1854 a concédé à une réunion de propriétaires le dessèchement des terres marécageuses situées dans la vallée de Naville, entre Denain et Bouchain.

L'association est régie par un syndicat d'entretien institué par décret du 16 août 1850 et composée comme suit : MM. Coquelle Clément, *directeur*; Gidoïn, ex-secrétaire-général de la Cie d'Anzin, *directeur-adjoint*; Dombre, directeur des mines de Douchy; Pailly, directeur des verreries de Louches; Delcambre-Bridoux, brasseur à Denain; *syndics*. — Le baron de Maingoval, à Douchy; Diverchy, négociant à Rœulx, *syndics-suppléants*. — *Receveur*, M. Ringot, instituteur à Mastaing.

VALLÉE DE LA VERGNE. — L'association syndicale du dessèchement de cette vallée a été autorisée par décret du 7 juillet 1856, réorganisée pour l'entretien par décret du 4 janvier 1876. *Syndics titulaires*. — MM. Lemer-Dupriez; Blicquy-Hocq; Capillon Arnoul; Dupriez-Foucart; Dupont Julien. — *Syndics-suppléants*: MM. Dupriez Adelson; Berlutiau Pierre-Joseph.

MARAI DE BOURLAIN ET DE TRITH-SAINT-LÉGER. — Ce dessèchement a été institué par arrêté de M. le Préfet du 3 février 1864. —

*Syndics-titulaires*.—MM. Sirôt, César, maire de Trith, industriel, *directeur-président*; Nauts, consul de Belgique, à Valenciennes, *directeur-adjoint*; le maire de la commune de la Sentinelle ou son adjoint; Maurice, fabricant de sucre, à Aubry; Leduc-Delinsel, propriétaire à Wavrechain-sous Denain; Monfort, propriétaire à Valenciennes; Babonaux, J.-B., industriel à Valenciennes;

*Syndics-suppléants*.—MM. Alard-Girard, propriétaire à Douai; Delgrange, J.-B., cultivateur au faubourg de Cambrai; Deligne, Camille, cultivateur au Vert-Gazon, à Valenciennes.

*Rivière de l'Hogneau*.— Par arrêté préfectoral du 28 avril 1883, une association syndicale a été autorisée pour exécuter les travaux nécessaires en vue d'assurer le bon entretien du lit et des digues de la rivière de l'Hogneau, sur la partie comprise entre le moulin de Crespin et le confluent de la Hayne et de l'Hogneau. Les

membres de cette association sont : MM. Tassin, maire de Crépin, *directeur* ; Plaquet Zéphirin, maire de Thivencelles, *directeur-adjoint* ; le conseiller général ou à défaut le conseiller d'arrondissement du canton de Condé ; le maire de St-Aybert ; Estoret Jules de Crespin ; Réghem-Pont, de Crespin ; Hecq Célestin de Thivencelles ; Saladin, J.-B. de Saint-Aybert, *syndics titulaires*. — MM. Crépin-Platquet, de Crespin ; Mayeur Constantin de Crespin ; Plaquet Germain de Thivencelles ; Lefebvre-Merlin, de Thivencelles, *syndics suppléants*. — M. Mayeur, *receveur et secrétaire* ; M. Roussel, *conducteur des travaux*.

## SERVICES DE SANTÉ.

### Epidémies.

Les médecins nommés en cas de maladies épidémiques, sont :

MM. Lemaire, à Dunkerque ; Decool, à Hazebrouck ; Pilat, ✱, à Lille ; A. Delbarre, à Cambrai ; Contesse, à Etrœungt ; Bagnier fils, à Douai ; Manouvriez, fils, à Valenciennes.

### Conseils d'hygiène publique et de salubrité.

Les conseils d'hygiène du département ont été organisés par un arrêté du Préfet du 13 juin 1849, conformément aux dispositions de l'arrêté du Président du Conseil des ministres, en date du 18 décembre 1848. Ces comités remplacent les conseils de salubrité précédemment établis.

#### CONSEIL CENTRAL D'HYGIÈNE PUBLIQUE ET DE SALUBRITÉ DU DÉPARTEMENT.

MM. le Préfet, *président* ; Meurein, ✱, †, pharmacien, *vice-président* ; Arnoud, ✱, docteur en médecine, *secrétaire-général* ; Garreau, ✱, professeur à la Faculté de médecine ; Charles, médecin-vétérinaire ; Joire, docteur en médecine ; Viollette, ✱, doyen de la Faculté des Sciences ; Delezenné, pharmacien ; Pilat, ✱, docteur en médecine ; Pollet, médecin-vétérinaire ; Hallez, docteur en médecine ; Wannebroucq, ✱, doyen de la Faculté de médecine ; Thibaut, dr en méd., pharmacien, chef des travaux chimiques de la Faculté ; Marteau, ✱, architecte du département ; Crépelle-Fontaine, industriel, à la Madeleine ; Doniol, ✱, O †, A ♀, ingénieur en chef du département.



## CONSEIL D'HYGIÈNE DE DUNKERQUE.

MM. le Sous-Préfet, *président*; Reumeaux, médecin des épidémies, à Dunkerque, Vermullen, docteur en médecine, à Bergues; Duriau, *idem*, à Dunkerque; Dieu, *idem*, à Dunkerque; Deswarte, *idem*, à Dunkerque; Vaneste, pharmacien, à Dunkerque; Goubéd'Anzin, pharmacien, à Rosendaël; Monnot, chimiste en chef des douanes, à Dunkerque; Coolen, vétérinaire, à Dunkerque; l'ingénieur d'arrondissement, à Dunkerque; le chef du génie de la place de Dunkerque; Van Moé, architecte départemental, à Dunkerque.

## CONSEIL D'HYGIÈNE D'HAZEBROUCK.

MM. le sous-préfet, *président*; Decool, docteur en médecine, *secrétaire*; Fiévé, pharmacien, à Merville; Snyders, pharmacien, à Hazebrouck; Lesage, pharmacien à Bailleul; Vandebulcke, architecte départemental; de Baecker, pharmacien, à Hazebrouck; Sénellart, médecin-vétérinaire, à Hazebrouck; de Capol, industriel, à Hazebrouck; Pascalin, docteur en médecine, à Estaires; Decouvelaere, docteur en médecine, à Hazebrouck; Tersen Gustave, industriel à Hazebrouck; Delerue, Charles, corroyeur, à Hazebrouck.

## CONSEIL D'HYGIÈNE DE CAMBRAI.

MM. le sous-préfet, *président*; A. Boileux, pharmacien, à Cambrai, *vice-président*; Genet, pharmacien, à Cambrai, *secrétaire*; Delbarre fils, docteur en médecine à Cambrai; Timal, *idem*; Ronnelle, architecte, à Cambrai; Alfred Bertrand, ingénieur civil à Cambrai; Bernard (Auguste), député, à Aubencheul-au-Bac; Boucly, docteur en médecine, à Cambrai; Robert, docteur en médecine à Ligny; Depoutre, pharmacien à Cambrai; Lallemand, architecte à Cambrai; et Ronnaux, docteur en médecine, à Cambrai.

## CONSEIL D'HYGIÈNE D'AVESNES.

MM. le sous-préfet, *président*; Mouronval, doct<sup>r</sup> en médecine, à Avesnes; Herbecq, officier de santé, à Avesnes; Demazure, docteur, en médecine, à Doullers; Flament, filateur, à Avesnelles; Lemoine, pharmacien, à Avesnes; Mariscal, pharmacien, à Doullers; Camille Raux, pharmacien, à Avesnes; Despagne, vétérinaire, à Avesnes; Lamelin, pharmacien, à Solre-le-Château; Pierre Lemaire, agriculteur à Gognies-Chaussée; Marquis, docteur en médecine, à Avesnes; Malard, docteur en médecine, à Bavai.

## CONSEIL D'HYGIÈNE DE DOUAI.

MM. le Sous-Préfet, *président*; Léonardi \*, docteur en médecine, *vice-président*; Delplanque A ☉, vétérinaire; Frey, pharmacien;

Paix, chimiste; Trannin, agronome, fabric. de sucre, maire de Lambres; Sockeel, docteur en médecine; Watelle, fils, idem; Laigniez, idem; Pollet, idem; Barbet, ingénieur ordinaire des Ponts et Chaussées; Raison, directeur des fours à coke de Dorignies; J, Legrain, pharmacien.

#### CONSEIL D'HYGIÈNE DE VALENCIENNES.

MM. le sous-préfet, *président*; Pesier, ✱, chimiste, *vice-président*; Dutemple, ancien fabricant de sucre; Lecerf et Devémy, docteurs en médecine; Honnis, ex-pharmacien; Canu, architecte; Huart, vétérinaire; Bara, docteur en médecine; Manouvriez, Anatole, docteur en médecine; Tauchon, docteur en médecine; Abadie, pharmacien; Weil, industriel, maire de Marly. — *Secrétaire*: M. Devemy.

#### Commissions cantonales d'hygiène publique.

Un arrêté de M. le Préfet, du 15 novembre 1850, porte que les comités cantonaux de salubrité, institués par l'arrêté préfectoral du 23 décembre 1848, formeront à l'avenir les commissions cantonales d'hygiène publique.

#### Inspection de la salubrité.

Par arrêté du 6 juin 1859, M. le Préfet a établi un service spécial d'inspection de la salubrité publique dans le département. Ce service, créé comme moyen de conseil, de surveillance et de contrôle, a pour principal but d'assurer l'exécution des conditions imposées aux propriétaires des établissements industriels classés comme dangereux, incommodes ou insalubres, et soumis à l'autorisation de l'administration; de veiller au maintien des dispositions prises pour l'accomplissement de ces conditions et surtout d'éclairer les industriels sur la marche qu'ils ont à suivre pour l'exécution des mesures qui leur sont prescrites.

*Inspecteur de la salubrité*: M. Meurein, ✱, ✧, A. Ⓞ, chimiste, rue de Gand, 30, à Lille; *Inspecteur adjoint*: M. le docteur Thibaut, pharmacien, rue des Augustins, 4, à Lille.

#### Commission d'assainissement des logements insalubres de la ville de Lille.

MM. le maire de Lille, *Président*; le comte de Melun ✧, *Vice-Président honoraire*.



1<sup>re</sup> Section : MM. V. Meurein ✱, †, A ☉, inspecteur de la salubrité, *Président* ; J. Dutilleul, architecte ; Paul Thellier, avocat ; Deleplanque, propriétaire ; Manoury, docteur en médecine. — *Secrétaire*, M. Lestienne, architecte.

2<sup>e</sup> Section : MM. D. Sauvage, architecte, *Président* ; Bécourt, docteur en médecine ; Deperne-Meurisse, ancien entrepreneur ; Ozenfant-Scrive ; Charles, vétérinaire ; Noé, ancien entrepreneur. — *Secrétaire*, M. Bouchée, conseiller municipal.

3<sup>e</sup> Section : MM. Mourcou, architecte, *Président* ; Patoir, docteur en médecine ; Alhant, conseiller municipal ; Langagne, conducteur des ponts et chaussées en retraite ; Bazin, administrateur des hospices ; Carlier, propriétaire, ancien entrepreneur ; Caron, docteur en médecine.

*Service* : M. Sauvage, inspecteur-secrétaire ; M. Teffry, employé.

### Police de la pharmacie.

Un décret du 23 mars 1859 a réglé le mode à suivre à l'avenir pour l'inspection des officines des pharmaciens et des magasins des droguistes et épiciers, en exécution de la loi du 21 germinal an XI.

Les membres ci-après désignés des conseils d'hygiène et de salubrité, sont chargés de ce service.

*Arrondissement de Lille.* MM. Joire, docteur en médecine, professeur à la Faculté ; Garreau ✱, docteur en médecine, professeur de pharmacie et de toxicologie à la Faculté ; Meurein, ✱, †, A. ☉ pharmacien, à Lille.

*Arrondissement de Dunkerque.* MM. Duriau ✱, docteur en médecine, à Dunkerque ; Vaneste, pharmacien, idem ; Goube d'Anzin, pharmacien à Rosendael.

*Arrondissement d'Hazebrouck.* MM. Decool, docteur en médecine, à Hazebrouck ; Pascalin, docteur en médecine à Estaires ; Debaccker, Gaston, pharmacien à Hazebrouck.

*Arrondissement de Cambrai.* MM. Timal, docteur en médecine, à Cambrai ; Boileux et Genet pharmaciens à Cambrai.

*Arrondissement d'Avesnes.* MM. Marquis, docteur en médecine à Avesnes ; Lemoyne, pharmacien, à Avesnes ; Lamelin, pharmacien à Solre-le-Château.

*Arrondissement de Douai.* MM. Legrain, pharmacien à Douai ; Frey, pharmacien à Douai ; Pollet, docteur en médecine, à Douai.

*Arrondissement de Valenciennes.* MM. Honnis, pharmacien à Valenciennes ; Devemy et Bara, docteurs en médecine à Valenciennes.

### Police sanitaire des ports.

Une décision ministérielle du 5 août 1872 a réglé sur de nouvelles bases les dispositions relatives à la police sanitaire des ports.

#### COMMISSION SANITAIRE DE DUNKERQUE.

MM. le sous-préfet, *président* ; le maire de Dunkerque, le directeur de la santé, le commandant d'armes, le commissaire chef du service de la marine, l'ingénieur en chef du service maritime, le directeur des douanes, Reumaux, conseiller municipal ; Faucompré, idem ; Petyt, Alfred, Président de la Chambre de commerce ; Vancauwemberghe-Lemaire, membre de la Chambre de commerce ; Duriau \*, docteur en médecine, membre du Conseil d'hygiène ; Deswarte, idem ; N...

*Agents sanitaires institués en vertu de la décision ministérielle du 5 août 1872* : MM. Thuillier, capitaine des douanes, à Dunkerque ; Lenoir, Jeanne, Fichaux, lieutenants de douanes à Dunkerque ; Couture, idem, à Gravelines.

*Agents sanitaires nommés par arrêté préfectoral du 22 février 1879 approuvé par décision ministérielle* : MM. les officiers du port, les pilotes et les gardes maritimes.

### Vaccins.

#### COMITÉ CENTRAL DU DÉPARTEMENT.

MM. le Préfet, *président* ; N..., *vice-président* ; le maire de Lille, les vice-présidents des commissions administratives des hospices et du bureau de bienfaisance de Lille ; le curé-doyen de Saint-Michel ; Ollier, pasteur protestant ; Pilat, \*, docteur en médecine ; Wannebrouck, \*, docteur en médecine ; Hallez, docteur en médecine ; Olivier, idem ; Rey, idem, *secrétaire et conservateur du dépôt de vaccin*.

#### COMITÉ D'ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE.

MM. le sous-préfet, *président* ; le maire de Dunkerque ; le vice-président du bureau de bienfaisance de Dunkerque ; Derode, conseiller d'arrondissement ; Vitse, doyen-curé de la paroisse St-Eloi, à Dunkerque ; Breynaert, docteur en médecine ; Duriau, idem ; Reumeaux, médecin des épidémies, *secrétaire*.

#### COMITÉ D'ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK.

MM. le sous-préfet, *président* ; le maire d'Hazebrouck ; Salomé, doyen-curé d'Hazebrouck ; Decouvelaere, docteur en médecine, à Hazebrouck ; Thellier, médecin, à Nieppe ; Decool, docteur en médecine, à Hazebrouck, *secrétaire du Comité*.



## COMITÉ D'ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI.

MM. le sous-préfet, *président* ; le maire de Cambrai ; le plus ancien curé ; le vice-président du bureau de bienfaisance de Cambrai ; Bernard, Auguste, Député, à Aubencheul-au-Bac ; Hannois, docteur en médecine ; Delbarre, médecin des épidémies ; Timal, docteur en médecine, *secrétaire du Comité*.

## COMITÉ D'ARRONDISSEMENT D'AVESNES.

MM. le sous-préfet, *président* ; le maire d'Avesnes ; Hannoie, doyen-curé à Avesnes ; Marquis, docteur en médecine, *secrétaire du Comité*, à Avesnes.

## COMITÉ D'ARRONDISSEMENT DE DOUAI.

MM. le sous-préfet, *président* ; le maire de Douai ; le vice-président du bureau de bienfaisance de Douai ; Sockeel, docteur en médecine ; l'abbé Dayez, doyen de Saint-Pierre ; Watelle fils, docteur en médecine ; Monnier, docteur en médecine ; Léonardi, médecin des épidémies, *secrétaire du Comité*.

## COMITÉ D'ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES.

MM. le sous-préfet, *président* ; le maire de Valenciennes ; le plus ancien curé ; le vice-président du bureau de bienfaisance ; Debaralle, conseiller d'arrondissement ; Tauchon, docteur en médecine ; Depoorter, docteur en médecine ; Manouvriez, Anatole, médecin des épidémies, *secrétaire du Comité*.

**Eaux et Boues de Saint-Amand.**

L'établissement des eaux et boues thermo-sulfureuses de Saint-Amand est situé à l'extrémité du hameau de la Croisette et à environ 3 kilomètres à l'est de la ville dont il porte le nom, 10 de Valenciennes et 16 de Tournai.

Cet établissement possède une rotonde des boues contenant 68 cases et susceptible d'agrandissement, et cinq sources sulfureuses : La Fontaine-Bouillon, la Petite-Fontaine, le Pavillon-Ruiné, la Fontaine de l'Evêque d'Arras et une cinquième, découverte récemment, non encore dénommée, et d'un débit énorme pouvant alimenter d'une manière continue une très grande piscine.

La température des eaux et des boues est de 24 degrés, celle des boues peut être élevée artificiellement selon les besoins de la médication.

Les thermes de Saint-Amand sont concédés à M. Grégoire, jusqu'au 31 décembre 1906 en vertu d'un acte passé le 23 juin 1882

et ont reçu des améliorations notables, tant au point de vue matériel que sous le rapport de l'application des moyens de traitement.

*Inspecteur de l'établissement*: M. Isnard, ✱, docteur en médecine à Saint-Amand.

*Service médical*. — M. le docteur Isnard, ✱, à Saint-Amand.

## PRISONS.

Les prisons civiles existant dans le département du Nord et formant la 7<sup>e</sup> circonscription pénitentiaire sont au nombre de neuf, savoir : une maison d'arrêt de justice et de correction à Douai, près la Cour d'Assises ; six maisons d'arrêt et de correction : à Dunkerque, Hazebrouck, Lille, Cambrai, Avesnes et Valenciennes, près les tribunaux de police correctionnelle, une maison centrale de correction à Loos (voyez ci-après) pour les individus condamnés à plus d'un an d'emprisonnement, et une maison correctionnelle départementale, aussi à Loos.

### Prisons départementales.

*Directeur*: M. Girard ✱, directeur de la maison centrale de Loos et de la 7<sup>e</sup> circonscription pénitentiaire; *gardiens-chefs* : MM. Pouzet à Lille; Champaya, à Douai; Delvallée, à Avesnes; Costa, à Cambrai; Cliquot, à Dunkerque; Quéniart, à Hazebrouck; Montacq à Valenciennes.

### Commission de Surveillance des Prisons.

(MEMBRES DE DROIT.)

Aux termes de l'ordonnance du 9 avril 1816, le premier président et le procureur-général dans les villes où siège une Cour d'appel, et, dans les autres villes, le président du tribunal, le procureur de la République et le Maire sont de droit membres des commissions des prisons.

Nous donnons ci-après les noms des membres nommés de ces commissions.

**DUNKERQUE.** MM. le Sous-Préfet, *président*; Dessurne, *vice-président*; de Vienne juge d'Instruction; Reumeaux, docteur en médecine; Terquem, ✱, I; Decoster Gustave, négociant; Lefebvre, avocat, *secrétaire*.

**HAZEBROUCK.** MM. le Sous-Préfet, *président*; Massiet du Biest, sénateur; Salomé, doyen-curé; Dufresne, juge; Taverne, ex-avoué; Deschodt, Louis.



LILLE. MM. le Préfet, *président* ; Scrive, *vice-président* ; Albert Legrand ; Werquin ; Bommart ; L. Rouzé, licencié en droit ; Coquelin, juge au Tribunal civil ; Richard.

CAMBRAI. MM. le Sous-Préfet, *président* ; de Liénard, *vice-président* ; Wallerand, \*, manufacturier ; Tamboise, juge de paix.

AVESNES. MM. le Sous-Préfet, *président* ; Caplain, notaire ; Guillemain, député ; Pasqual, avocat ; Legrand, avocat ; Manesse, avocat ; Pillion, avocat

DOUAI. MM. le Sous-Préfet, *président* ; le Procureur général, le Maire de Douai, Hanotte, \*, adjoint au maire, *vice-président* ; Waternau, *vice-président honoraire* ; Desmarets, propriétaire, *trésorier* ; Espinas, conseiller à la Cour, *secrétaire* ; Legentil, propriétaire ; Hattu, avocat ; Emile Dubois, ancien notaire, à Douai ; Watelle, père, docteur en médecine.

VALENCIENNES. MM. le Sous-Préfet, *président* ; N..... ; *vice-président* ; Courtin, juge suppléant ; Guillemart, juge d'instruction ; Sabès, juge de paix ; Lecerf, docteur en médecine ; Lemaître, conseiller municipal.

#### Médecins des prisons.

Douai (maison de justice), MM. Maugin et Watelle ; Dunkerque, M. Vézien ; Hazebrouck, M. le d<sup>r</sup> Decool ; Lille (maison d'arrêt et de correction), M. Folet ; Cambrai, M. Dazin et M. Ronnaux (*adjoint*) ; Avesnes, M. Herbecq ; Valenciennes, M. Manouvriez, fils.

#### Aumôniers des prisons.

Douai M. Delegorge ; — Dunkerque, M Jourdin ; — Hazebrouck, M. Tollens ; — Lille, M. Sterckeman ; — Cambrai, M. Paris ; — Avesnes M. Moine ; — Valenciennes, M. Dupuis.

#### Maison centrale de détention de Loos.

##### COMMISSION DE SURVEILLANCE DE LA MAISON CENTRALE.

Conformément aux dispositions d'une ordonnance en date du 5 novembre 1847, une commission de surveillance est établie près de la maison centrale. Elle est composée du Préfet, président, du premier président de la cour d'Appel, du procureur-général, du président du Tribunal civil de Lille, du procureur de la République, de deux membres du Conseil général, de deux membres du Conseil d'arrondissement et du maire de Loos.

Cette commission, qui s'assemble au moins une fois par mois, donne son avis sur l'instruction morale, religieuse et élémentaire des détenus, au nombre de 1,300; sur l'état sanitaire de la maison; sur l'exercice de la justice disciplinaire; sur les clauses des cahiers des charges des entreprises en cas de renouvellement; sur les tarifs de la main-d'œuvre; enfin, sur les améliorations dont le régime et la police de la maison paraissent susceptibles.

Les membres amovibles de la commission nommée par M. le Ministre de l'Intérieur, sont :

M. Billon, ✱, maire de Loos.

*Administration.* — MM. Girard, directeur; Froideval, et Pujol, détachés à la colonie agricole de St-Bernard, inspecteurs; Renard, greffier-comptable; Billon, ✱, docteur en médecine; Dewailly, pharmacien; Deman, aumonier; Lebrat, Pasteur protestant; Carlotti, instituteur; M. Marteau, architecte; Brandstetter, Ott, Herménégilde, commis aux écritures; Roussel, gardien-chef; cinq premiers gardiens et quarante-cinq gardiens.

#### **Colonie agricole de Saint-Bernard, à Loos.**

Cet établissement reçoit pour leur donner une éducation morale, primaire et professionnelle les jeunes détenus envoyés en correction. Il reçoit en outre tous les jeunes mineurs acquittés en vertu de l'art. 66 du code pénal, appartenant au culte israélite. Sa population moyenne est de 400.

*Administration.* MM. Bondy, directeur; Pujol, inspecteur; Grasset, économiste, Courmontagne, greffier-comptable; Deman, aumonier; Lipman, rabbin; Savinel, teneur de livres; Martin et Etienne, instituteurs; Toulze, gardien-chef; 2 premiers gardiens, un gardien commis-greffier, 10 gardiens contre-maitres et 17 gardiens ordinaires.

*Commission de surveillance.* MM. A. de Praneuf, C. ✱, A., vice-président du Conseil de préfecture, vice-président; Albert Legrand, conseiller général; Desmazières, idem; Duriez, curé de laparoisse de Sainte-Catherine, à Lille; Hell, vice-président du Tribunal Civil de Lille.

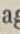
#### **Monastère du Bon-Pasteur.**

*Établissement d'éducation correctionnelle pour les filles.*

Cette œuvre a pour but l'amélioration morale et religieuse des femmes et des filles qui veulent quitter le désordre et passer avec avantage les années de surveillance qu'elles ont à subir. L'établissement reçoit les jeunes filles détenues par voie de correction paternelle.



### Société de patronage des jeunes libérés.

*Comité central de Lille.* Monseigneur l'Archevêque de Cambrai, *président-d'honneur*; Aug. Scrive, *président*; général du Guiny, *vice-président*; le premier président de la Cour d'appel de Douai, le Préfet du département, le Procureur général, le Président du Tribunal civil de Lille, le Procureur de la République, le maire de Lille, le président du Comité agricole; chanoine Lasne, curé-doyen de Saint-Maurice; l'abbé Duriez, archiprêtre de Sainte-Catherine, à Lille; Chombart, conseiller général; Albert Legrand, conseiller général; Potié, conseiller général; Bondy, directeur de la colonie agricole de St-Bernard; Charrier, O  A, chef de division à la préfecture, *trésorier*; E. Breton, chef de bureau à la préfecture, *secrétaire*.

## ORGANISATION MUNICIPALE.

Aux termes de l'article 10 de la loi du 5 avril 1884, le Conseil municipal se compose de 10 membres dans les communes de 500 habitants et au dessous :

de 12 membres dans celles de :	501 à 1,500 habitants.	
— 16	—	1,501 à 2,500 —
— 21	—	2,501 à 3,500 —
— 23	—	3,501 à 10,000 —
— 27	—	10,001 à 30,000 —
— 30	—	30,001 à 40,000 —
— 32	—	40,001 à 50,000 —
— 34	—	50,001 à 60,000 —
— 36	—	60,001 et au-dessus —

Les Conseils municipaux se réunissent en session ordinaire quatre fois l'année : en février, mai, août et novembre. La durée de chaque session est de 15 jours. Le Maire, et à son défaut, celui qui le remplace, préside le Conseil municipal. Le Conseil municipal ne peut délibérer que lorsque la majorité de ses membres en exercice assiste à la séance.

Il y a dans chaque commune un maire et un ou plusieurs adjoints élus parmi les membres du Conseil municipal. Le nombre des adjoints est d'un dans les communes de 2,500 habitants et au-dessous, de deux dans celles de 2,501 à 10,000. Dans les communes d'une population supérieure, il y a un adjoint de plus par chaque excédent de 25,000 habitants, sans que le nombre des adjoints puisse dépasser douze.

Le Conseil municipal élit le maire et les adjoints parmi ses membres, au scrutin secret et à la majorité absolue.

Pour être éligible au Conseil municipal, il faut être âgé de 25 ans accomplis.

Ci-après la composition des Conseils municipaux des principales villes du département.

## ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE

DUNKERQUE. — *Maire*: M. Gustave Lemaire.

*Adjoints*: MM. Delval, A. Dumont.

*Conseillers municipaux*: MM. Didier, Beyhammer, Spiers, Hamoir, Bonpain-Vandercolme, Deman, Létendart, Flament, Leroy, Gérard, Choquet, Delelin, Dezwarte, Grysez, Faucompré, Lebleu, Bellam, Reumaux, Verleye, Lefébure-Ghesquière, d'Ortigue, Ingelet, Winndert. — *Secrétaire en chef*, M. H. Gauthier. — *Receveur municipal*: M. Gardet.

BERGUES. — *Maire*: M. Léon Claeys.

*Adjoints*: MM. A. Carpentier, Vermullen.

*Conseil municipal*, MM. Goetgheluck, Dekyndt Benjamin, Wulveryck, Verclytte, Chevalier-Vareilles, Dupuy Victor, Deleger Alfred, Haemers, Swynghedauw Jérémie, Charlemaigne, Lassael-Bertin, Coudeville Henri, Beyaert-Becuwe, Lips Benoit, Zorninger, Leceuche Ernest, Vanderhaeghe, Verrielle Louis, Cousin Jules. — *Secrétaire de la mairie*, M. Braets. — *Receveur municipal*, M. Deconinck.

GRAVELINES. — *Maire*: M. Demarle-Fétel.

*Adjoints*: MM. Voiturriez et Leurette.

*Conseil municipal*: MM. Trollé-Levert, Salomé, Buttez-Laudes, Declercq-Buttez, Torris, Anquez, Daullé-Martel, Merlen, Legoulon, J. Lavallée, Gombert Lavalée, J. Merlen, E. Bonne, Jannin Codron, F. Wintrebert, C. Bracq, J. Gossart, P. Schmeltz, Marnier Martin, Wasca-Courco. — *Secrétaire de la mairie*, M. Bellon. — *Receveur municipal*: M. Lecointe.

HONDSCHOOTE. — *Maire*: M. Boudeweel.

*Adjoints*: MM. Hennegrave et Pauwels.

*Conseil municipal*: MM. Outters, Coornaert, Vansteenbergh, Verhulst, Vermersch, Sapelier, Bollengier, Debril, De Merrisman, Depoorter, Coulier-Lootvoet, Masséris, Versmisse, Lelieur, Marcant, Libberecht, Choquet et Wattez. — *Secrétaire de la mairie*, M. A. Cornette. — *Receveur municipal*: M. Lambert.



## ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK

HAZEBROUCK. — *Maire*: M. Georges Degroote.

*Adjoints*: MM. Guermont-Rodrigue et Deberdt Charles.

*Conseil municipal*: MM. Masson-Beau, Bieswal René, Deschodt Joseph, Claudorez Dominique, Castier, Omaere Gustave, Smagge Charles, Warein Auguste, Davis Auguste, Defoort Théophile, Defoort Edouard, Dehaine Isidore, Homenaghel René, Lernout, Degrindel Léon, Vandebussche Georges, Chesquière Georges, Waryn Auguste, Hénaux, Dueroquet François, Dequidt Léon, Defraéye Charles, Vaninghelant, N... — *Secrétaire de la mairie*, M. Corsin. — *Receveur municipal*, M. Andries.

BAILLEUL. — *Maire*: M. Emile Hié.

*Adjoints*: MM. Ig. de Coussemaker, H. Flahault.

*Conseil municipal*: MM. Delalleau, Devos, P. Liefoghe, Lesage, Leroy, Bieswal, Th. Liefoghe, Vandewalle, Hopsomer, Herry, V. Flahaut, Venière, Becuwe, V. Behaghel, H. de Coussemaker, Perrier, Pruvost, Gourmez, Dufour, P. Behaghel, Gombert, A. Cortyl, Lotthé Ch., Flahault Charles. — *Secrétaire de la mairie*, M. D. Declercq. — *Receveur municipal*, M. Hopsomer.

CASSEL. — *Maire*: M. Desmyttère, ✱.

*Adjoints*: MM. Dehandschøwerker et Vantroyen.

*Conseil municipal*: MM. Windrif, Vanbever, Becuwe, Bosquillon de Jenlis, Marant, Smagge, Grondel, Delabaere, Chevalier, Dequidt, Laporte, Bascop, Vernimmen, Deprieck, Ryckewaert, Clypi, Behaghel, Haeu, Masselis, Trassaert. — *Secrétaire de la mairie*, M. Pastoors. — *Receveur municipal*, M. Decousser.

ESTAIRES. — *Maire*: M. Degruson Edouard.

*Adjoints*: MM. Salomé, Watine et Singer Omer.

*Conseil municipal*: MM. Deroullers, Dupont, Pascal, Delbecq, Fénart, Hernu, Blanquart, Dethoor, Duprez, Durez, Gruson, Hennion, Duchateau, Hameau, Patinier, Logez, Rohart, Guise et Degroote. — *Secrétaire de la mairie*, M. Streck. — *Receveur municipal*, M. Bertein.

MERVILLE. — *Maire*: M. Duhamel, Charles.

*Adjoint*: MM. Bouilliez, Emile, ✱, et Traisnel, Henri.

*Conseil municipal*: MM. Roussel, Lefebvre, Bourel, Potié, Crinquette, Dambrine, Ducatez, Cassez, Degruson, Duhamel Léon, Cappon, Desnolez, Loidan Achille, Loidan Louis Auguste, Verhaeghe, Halouchery, Senellart, Hennion, Legrand, Arnould. — *Secrétaire de la mairie*, M. Leroy. — *Receveur municipal*, M. Bacrot.

STEENVOORDE. — *Maire*: M. A. Outters.

*Adjoints*: MM. Verbèke et Vandamme.

*Conseil municipal*: MM. Samsoen, Mortier, Meaux, Serlooten, Dejonghe, Snyders, Vanheegher, Bariseel, Becquaert, Fossaert, Gilloots, Vanhove, Goetgheluck, Carton Adolphe, Carton Edouard, Degrave, Demey Désiré, Demey François, Parmentier, Vandamme. — *Secrétaire de la mairie*, M. Dejonghe. — *Receveur municipal*, M. Buns.

## ARRONDISSEMENT DE LILLE.

LILLE. — *Maire*: M. Géry Legrand. A ☉.

*Adjoints*: MM. Rigaut ✱, ☉ A, Meurein ✱, ✱, A ☉, Violette ✱, I ☉, Bouchée, Gavelle, Cannisié, Basquin et Dutilleul.

*Conseil municipal*: MM. Alhant, Baggio A ☉, Bère, Bianchi, Bonduel, Bucquet, Dalbertanson, Desurmont, Druetz, Dufflo, Gronier-Darragon, Houde, Lefebvre, Lequenne, Lhotte A ☉, Martin, Parent-Parent, Pascal, Rochart, Scribe, Théry, Vaillant, Werquin, Wertheimer et Willay, N. . . ., N. . . . — *Secrétaire général de la mairie*, M. Toffart, I. ☉. — *Secrétaire-Adjoint*, M. Maurice Contamine. — *Receveur municipal*, M. F. Leclercq.

DIRECTION DES TRAVAUX MUNICIPAUX DE LILLE. — MM. Mongy, A. ☉, conducteur des ponts et chaussées, *Directeur*; Midard, conducteur des ponts et chaussées, *inspecteur principal, chef du service de la 1<sup>re</sup> circonscription*; Parsy, Achille, conducteur des ponts et chaussées, *inspecteur principal, chef du service de la 2<sup>me</sup> circonscription*.

ARMENTIÈRES. — *Maire*: M. Tahon-Fauvel.

*Adjoints*: MM. Decherf, Lebleu.

*Conseil municipal*: MM. Villard, Loridan, Duhot, Fauvergue, Bouchez, Woussen Debosque-Bonte, Desmazières, Lambert, Vor Pouchain, Alfred Cary, André Cary, Dansette, Becquart, Chas, Rogeau, Potel, Fremaux, Duriez, Dubar, Turpin, Hoet, Dautricourt, Briquet. — *Secrétaire de la mairie*, M. C. Fremaux. — *Receveur municipal*, M. J. Cerf.

COMINES. — *Maire*: M. Lauwick Van Elslande.

*Adjoints*: MM. Meurillon et Hassebroucq Liévin.

*Conseil municipal*: MM. Bourlet Charles, Capelle Louis, Carissimo Henri, Desprez Clément, Desprez Louis, Flayelle Léonce, Goeman Louis, Gondrexon Louis, Grimonpont Désiré, Hassebroucq César, Lambin Jules, Lecomte Charles, Lesaffre



Florent, Montaigne Désiré, Pollet Augustin, Pollet Noël, Salembié Jean-Baptiste, de Wulf Eugène, Froidure Louis et Catteau Charles. — *Secrétaire de la mairie*, M. Paul Desprez. — *Receveur municipal*, M. Delobel.

ROUBAIX. — *Maire*: M. Lagache Julien.

*Adjoints*: MM. Vinchon, Faidherbe, I., Pennel, Destombes et Watine, C. †.

*Conseil municipal*: MM. Roussel, Martel-Delespierre, Comerre, A. Salembier, Dupire, Harinkouck, Heyndrickx, Legrand, Reboux, Ernoult-Derville, Buisine, Chéron, Fauvarque, Leclercq, Senneville, Roche, Cordonnier, Delannoy-Destombes, Pollet-Desquiens, Cuvelier, Beghin-Bonave, Catteau, Carrette, Louage, Descamps, Sandevoir, Orange, Dazin, Baas. — *Secrétaire en chef de la mairie*, M. J.-N Gung'l. A. — *Chef du bureau du secrétariat*, M. E. Dervernay. — *Chef du bureau de l'état-civil*: M. A. Duhamel. — *Receveur municipal*, M. Salembier. — *Service des travaux municipaux*, M. A. Richez, *architecte*, *chef du service des bâtiments*: M. A. Varlet, *chef du service de la voirie*.

TOURCOING. — *Maire*: M. V. Hassebroucq, ✱.

*Adjoints*: MM. Fidèle-Lehoucq, Edouard Sasselange, ✱ A., Alfred Lefrançois.

*Conseil municipal*: MM. Monnier Léon, Dupont-Chopart, Honoré Dumortier, Leroy-Meurice, Rasson, Leloir, Didry-Bodin, Glorieux, Faveur, Jubaru, Dupont-Jevenois, Grau, Dewyn, Fournier, Doublemart, Dron, Dehaene, Dervaux, Darras, Delesalle-Deleporte, Dhalluin, Desmettre, Dessauvages, Monmarché. — *Secrétaire général de la mairie*, M. Armand Bury. — *Receveur municipal*, M. E. Bulté.

SECLIN. — *Maire*: M. L. Desmazières.

*Adjoints*: MM. Pinte, Desurmont Edouard.

*Conseil municipal*: MM. Houzé, Dujardin Hippolyte, Chevalier, Lepoivre, Duriez, Guillemaud, Vasseur, Demeestère, Collette, Gruson, Duvivier, Delaune, Dujardin-Bernard, Thuét, Roger-Caucheteux, Delahaye, Delhayé, Desmazières Eugène et Ladon Jules. — *Secrétaire de la mairie*, M. Hue-Delacourt. — *Receveur municipal*, M. de Beauvais.

## ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI.

CAMBRAI. — *Maire*: M Galland-Ruskoné.

*Adjoints*: MM. Brunel-Pamart et Lallemand.

*Conseil municipal*: MM. Isidore Danquigny, Bilbaut Jules, Wiart Bertrand, Lantoine, Brunelle-Pierson, Delalande, Soland, Delan-

noy, Rommelle, Bocquet, Vaillant-Pruvot, Depreux, Simon, Cirier, Cornaille, Copin. Boulanger-Lefebvre, Ramette, Capliez, Timal, Simonot et Boucly. — *Secrétaire de la mairie*: M. Dhaussy. — *Receveur municipal*, M. Delattre.

CATEAU. — *Maire*: M. Lozé.

*Adjoints*: MM. Basquin et Ponsin.

*Conseil municipal*: MM. Blangille, Hallette, Seydoux, O\*, I\*, J\*, Déjardin-Denise, Cottiau-Fiévet, Bauduin, Robert-Ledieu, Garin, Regnaudin-Cousin, Lefebvre-Delvallée, Soufflet-Leblond, Picard, Lacourte-Dumont, Sartiaux, Mouton, Normand, Martinet, Petitjean, Dehaussy César et Lebègue Vincent. — *Secrétaire de la Mairie*, M. Dubois. — *Receveur municipal*, M. France.

#### ARRONDISSEMENT D'AVESNES.

AVESNES. — *Maire*: M. Herbecq.

*Adjoints*: MM. Manesse, Marquis.

*Conseil municipal*: MM. Liépard, Pillion, Druart, Herbecq, Guillemain, Lequime, Neuillès, Goursault, Laffineur, Mouronval, Clavon, Dubois, Ducarne, Lecohier, Corduant, Legrand, Baudoux, Jouniaux, Lisange, Lemoine. — *Secrétaire de la mairie*, M. Bisiaux. — *Receveur municipal*, M. Ringuet.

FOURMIES. — *Maire*: M. Bernier aîné.

*Adjoints*: MM. Deshons, Driguët.

*Conseil municipal*: MM. Legrand L. Baligant, Levasseur, Delsaux, Berrois, Sizaïre, Goury, Bouret, Delval, Thierry, Mulat, Petit, Proisy, Poreaux, Piette, Gobinet, Legrand G. Buissart, Berteaux, Hancart, Gérard, Dervillée, Demoulin, Lermigeaux. — *Secrétaire de la mairie*, M. Sizaïre J. — *Receveur municipal*, M. Hettler.

MAUBEUGE. — *Maire*: M. Berteau.

*Adjoints*: MM. Pechmarty, Neuillès.

*Conseil municipal*: MM. Deharveng, Dubois, Colart, Dutron, Monier, Verdavainne, Julien, Walrand, Autier, Pesant, Warnotte, Laloux, Hernoux, Matton, Duvivier, Jean, Guichard, Laurent, Cerisier, Manfroy, Mallet, Michaux, Autier, Brasseur. — *Secrétaire de la mairie*, M. Cobert. — *Receveur municipal*, M. Voeltzel.

#### ARRONDISSEMENT DE DOUAI.

DOUAI. — *Maire*: M. Merlin, A. ☉, sénateur.

*Adjoints*: MM. Hanotte, \* et Maugin, A. ☉.



*Conseil municipal*: MM. Watelle, Raison, Evrard, Cavroy, Offret, Demont, Messien, Desmarets, Courdaveaux \*, de Baillien-court, François-Bertelle, Dumont \*, Lelu, \* Scouteten, Chevalier, Jacquart \*, Lefrançois, Dubois-Estabel, Cazin, Vaast, Goniau et Devred. — *Secrétaire général de la mairie*, M. Fonrobert. — *Receveur municipal*, M. Parsy.



MARCHIENNES-VILLE. — *Maire*: M. Maton.

*Adjoints*: MM. Rocquet et Meunier.

*Conseil municipal*: MM. Descamps, Laden, Ceuly, Groulez, Henniquaux, Hubert, Théry, Dubois Emile, Finez, Tilmant, Cardon, Sinsolliez, Dubois Henri, Haze, Groulez, Deffontaine, Carbonné et Tréca. — *Secrétaire de la mairie*, M. Bernard. — *Receveur municipal*, M. Griffon.

ORCHIES. — *Maire*: M. Sturme O.   A.

*Adjoints*: MM. Dufossé et Herbo.

*Conseil municipal*: MM. Chantraine \*, Henno, Naveau, Descarpentries, Delemer, Rémy, Deletombe, Couplet, Tréhout, Legris, Durand, Denetière, Broutin-Dechenaux, Desespringalle, Broutin-Tonnel, Leper, Lubrez, Laurent, Dedeuxville et Josson. — *Secrétaire de la mairie*, M. Hugot.

#### ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES.

VALENCIENNES. — *Maire*: M. Bultot \*.

*Adjoints*: MM. Debaralle et P. Sautteau.

*Conseil municipal*: MM. Leduc Hyacinthe; Doutriaux Auguste; Fontellay Eugène; Lecerf Irénée; Dècle Julien; Cheval Charles; Desorbaix Victor; Damien François-Côme; Mineur Léon; Renotte Adolphe; Debiève Anatole; Lestoille Edmond; Debrabant Henri; Boucher Charles; Tauchon Charles; Vincent Edmond; Lemaître Louis; Binet Adolphe; Devillers Louis-Charles; Frache Léon; Trinquet Alfred; Wateaux Auguste-Charles; Warin Ernest; Delhaye Jules. — *Secrétaire de la mairie*, M. Victor Patou. — *Receveur municipal*, M. Caffiaux.

CONDÉ. — *Maire*: M. Castiau.

*Adjoints*: MM. Lefèvre et Abrassart.

*Conseil municipal*: MM. Pureur, Fauveau, Fally, Deblaton, Raverdy, Lebrun, Cavel, Housez, Rousseau, Wettge, Amand, Verchain, Jossé, Martel, Cousin, Beaumont, Bagnies, Wattellez, Dubreucq, N..... — *Secrétaire de la mairie*, M. Caille. — *Receveur municipal*, M. Nector Gonthier.

SAINT-AMAND. — *Maire*: M. Bruneau-Flour.

*Adjoints*: MM. Davaine Jonathan et Biller.

*Conseil municipal*: MM. Sirot, Copin, André, Coquériaux, Raviart, Carlier-Poulain, Davaine Ernest, Vignon, Deschars, Remy, Lesage, Durantou, Coquériaux Jules, Rasiez-Delcourt, Davaine Eugène, Beauboutique, Baudet, Saint-Ober, Dorémieux Corez, Dufflot, Larivière, Notre-dame, Dupont. — *Secrétaire de la mairie*, M. Flament. — *Receveur municipal*, Broutin.

Les noms des maires et adjoints de toutes les communes du département sont inscrits dans le tableau ci-après :

TABLEAU ALPHABÉTIQUE DES COMMUNES (1).

93

NOMS		BUREAU	NOMS DES		
des	de l'arrond.	DE POSTE	MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES
COMMUNES.	CANTON.	duquel chaque commune dépend.			du culte.
Abancourt...	C Cambrai-O ..	Cambrai ....	Lesne, V ....	Lesne, F. ....	Bourdon.
Abscon .....	V Bouchain...	Lourches.....	Cauvez .....	Colau, Caille...	Gobert
Aibes.....	A Solre-le-Chât	Consolre ....	Petit, D. ....	Hersoy .....	N.....
Aix.....	D Orchies.....	Orchies.....	Masquelier ..	Lubrel.....	Mucherie.
Allennes-lez-Mar.	L Seclin .....	Annœullin... ..	Maschand.....	Lhomme .....	Dechy.
Alnes.....	D Marchiennes	Marchiennes..	Monier. ....	Tison .....	Leroy.
Amfroipret ..	A Bavai .....	Bavai.....	Lhussier .....	Pauquet J.-B..	Cailliez.
Anhiers.....	D Douai-Nord ..	Raches.....	Coulmont.....	Delval .....	V. Raches.
Aniche.....	D Douai-Sud ..	Bureau .....	Dewez .....	Bastin, Dubrulle.	Lecocq.
Annappes....	L Lannoy .....	Aseq.....	De Montalambert	Spriet, et Delporte	Delcroix.
Anneux.....	C Marcoing....	Cambrai.....	Delabre .....	Crépin.....	Parent
Annœullin...	L Seclin .....	Bureau.....	Parsy.....	Leleu, Wattrelot.	Allard, Ridez.
Anor.....	A Trélon .....	Id.....	Hansénius ..	Boulet et Lecoyer	Crouzel.
Anstaing.....	L Lannoy .....	Aseq.....	Delahoutre ..	Dufay.....	Delassus.
Anzin.....	V Valenciennes.	Bureau .....	Jacquemin ..	Laurent, Lobert.	Dubus.
Arleux .....	D Arleux .....	Id.....	Drocour .....	Herbo .....	Vandepitte.
Armbouts-Cappel.	Dk Bergues.....	Bergues.....	Dewaele .....	Dupond .....	Pillyser.
Armentières..	L Armentières..	Bureau .....	Tahon-Fauvel	Decherf, Lebleu.	Berteloot, Huët.
Arnêke.....	H Cassel .....	Id.....	Bequaert .....	Permandt .....	Beck.
Artres.....	V Valenciennes	Id.....	D'Haussy.....	Deswatanne .....	Douce.
Aseq.....	L Lannoy .....	Id.....	Lamblin.....	Delerue.....	Dillies.
Assevent .....	A Maubeuge....	Maubeuge....	Neuillès J. ....	Wigniolle .....	V. Boussois.
Attiches.....	L Pont-à-Marcq.	Pont-à-Marcq.	Manrice .....	Lecomte.....	Desmarescaux.
Aubencheul-au-B.	C Cambrai-O ..	Aubigny .....	N.....	Leroy.....	V Aubigny-au-Bac
Auberchieourt...	D Douai-Sud ..	Aniche .....	Buisson.....	Goguillon .....	Samain.
Aubers.....	L La Bassée ..	Bureau.....	Waymel, Ed. ..	Dassonville....	Caullier.
Aubigny-au-Bac	D Arleux .....	Bureau.....	Hannois.....	Dumont.....	Dumont.
Aubry.....	V Valenciennes.	Anzin.....	Manbré.....	Lebrun.....	Collet.
Auby .....	D Douai-O.....	Flers .....	Courtecuis e.	Facomprez....	Legrand.
Auchy .....	D Orchies.....	Orchies.....	Simon ✱.....	Dupire.....	Mélot.
Audencourt..	C Clary.....	Caudry .....	Nicolas, C ..	Moreau.....	V. Inchy.
Audignies ..	A Bavai .....	Bavai .....	Hennet d'Audi- gnies.....	Jonart.....	V. Bavai.
Aulnoy.....	V Valenciennes.	Valenciennes.	Thiéart.....	Miroux.....	Dolez.
Aulnoye.....	A Berlaimont ..	Berlaimont ..	Carpentier ..	Colmant.....	N.....
Avelin .....	L Pont-à-Marcq.	Pont-à-Marcq.	Des Rotours ..	Lecouffe.....	Barbieux.
Avesnelles ..	A Avesnes-S. ....	Avesnes.....	Pecquériaux ..	Antoine.....	Deloffre.
Avesnes.....	A Avesnes.....	Bureau .....	Herbecq.....	Manesse, Marquis	Hannoey.
Avesnes-le-See	V Bouchain ..	Bouchain ..	Bricout.....	Lanthiez.....	Linglin.
Avesnes-lez-Aub.	C Carnières.....	Bureau .....	Dieux.....	Beaury, Mériaux	Daubresse.
Awoingt.....	C Cambrai-Est..	Cambrai .....	Lesage .....	N.....	Lefebvre.
Aymeries ..	A Berlaimont ..	Berlaimont ..	Mary.....	Bertrand.....	Huriau.
Bachant.....	A id.....	Pont s/Sambre...	Deghilage ..	Bayart, E .....	Boulogne.
Bachy .....	L Cysoing.....	Cysoing .....	Quique.....	Devienne.....	Piat.....
Bailleul .....	H Bailleul .....	Bureau .....	Hié-Delemer ..	de Goussemaeker, Fla- haut.	Hamez, Coubronne, Dannoot, Revel.

(1) Ce tableau, dressé par ordre alphabétique des communes, peut servir de table pour les recherches dans le tableau statistique par cantons, inséré ci-après, dans la seconde partie de l'Annuaire.



## TABLEAU ALPHABÉTIQUE DES COMMUNES.

NOMS		BUREAU		NOMS DES		
des	de l'arrondt.	du	DE POSTE			MINISTRES
COMMUNES.		CANTON.	duquel chaque commune dépend.	MAIRES.	ADJOINTS.	du Culte.
Baisieux....	L	Lannoy.....	Bureau.....	Carrez.....	Dubar.....	Bombart.
Baives.....	A	Trélon.....	Trélon.....	Pécheux....	Bernard.....	Imbert.
Bambecque..	Dk	Hondschoote.	Wormhoudt..	van Bockstaël.	Verschave....	Debeer.
Banteux.....	C	Marcoing....	Masnières....	Crépin.....	Trocmet.....	Mascaux.
Bantigny....	C	Cambrai-O...	Cambrai.....	Foveau.....	Bernard.....	Ployart.
Bantouzelle..	C	Marcoing....	Masnières....	Millet J.....	Sombrin.....	Herbaux.
Bas-Lieu....	A	Avesnes-N...	Avesnes.....	Pépin.....	Colart.....	V. Avesnes.
Baudégnies..	A	Le Quesnoy E	Le Quesnoy..	Caffiau.....	Dhourdin....	Trannois.
Bauvin.....	L	Seclin.....	Bureau.....	Delecourt...	Lefort.....	Leman.
Bavai.....	A	Bavai.....	Id.....	Hennet de Courtefoy.	Moutier B....	Libert.
Bavinckhove.	H	Cassel.....	Cassel.....	Piérens.....	Maes.....	Vandromme.
Basuel.....	C	Le Cateau...	Le Cateau...	Besse.....	Lemaire.....	Midavaine.
Beaucamps..	L	Haubourdin..	Fournes.....	Prémecque..	Caignet.....	Mortreux.
Beaufort....	A	Maubeuge...	Hautmont...	Courtin.....	Decorruée...	Marchand.
Beaumont....	C	Le Cateau...	Inchy.....	Dejardin....	Priot.....	V. Inchy.
Beaurain....	C	Solesmes....	Solesmes....	Drecq.....	Caffeau.....	Noisette.
Beaurepaire..	A	Avesnes-S...	Landrecies..	Melot.....	Dupont.....	Leblanc.
Beaurieux... A	A	Solre-le-Chât.	Solre-le-Chât.	De Robeaux..	Arnould.....	Dauchy
Beauvois....	C	Carnières....	Bureau.....	Watremez A.	Bastien, Watremez E.	Remy.
Bellaing....	V	Valencien.-N.	Wallers.....	Joly.....	Dupont.....	Delannoy.
Bellignies... A	A	Bavai.....	Bavai.....	Cordier, E...	Bastienier...	Jourdain.
Berelles....	A	Solre-le-Chât	Solre-le-Chât	Hanze.....	Dusart.....	Talbroux.
Bergues.....	Dk	Bergues.....	Bureau.....	Claeys.....	Carpentier, Vermullen	Staeler.
Berlaimont.. A	A	Berlaimont..	Id.....	Eliez Evrard.	Bailly et Doctobre	Sinsouilliez.
Bermerain... C	C	Solesmes....	Solesmes....	Crépin.....	Lefebvre....	Manouvrier.
Bermeries... A	A	Bavai.....	Bavai.....	Sénéchal....	Postiau.....	V. Amfroi-pre
Bersée.....	L	Pont-à-Marcq	Bureau.....	Hovine.....	Dubus.....	Turpin.
Bersillies... A	A	Maubeuge...	Maubeuge...	Moreau.....	Molle.....	V. Villers-sire-N.
Berthen.....	H	Bailleul-S-O	Bailleul.....	Vandewalle..	Chirouter....	Dupondt....
Bertry.....	C	Clary.....	Bureau.....	Fontaine Herbet.	Delhayé, Poulain	Druenne.
Béthencourt.. C	C	Carnières....	Caudry.....	Dubois.....	Bracq.....	Helbecque..
Bettignies... A	A	Maubeuge...	Maubeuge...	Moreau.....	Croy.....	V. Mairieux.
Bettriches... A	A	Bavai.....	Bavai.....	Fiévet, A....	Jupin.....	Facon.
Beugnies....	A	Avesnes-N...	Sars-Poterie	Jouineaux... Lefebvre....	Lelong.....	Brassart.
Beuvrages... V	V	Valencien.-N.	Anzin.....	Dupont.....	Plumecocq...	Ghyselinck.
Beuvry.....	D	Orchies.....	Orchies.....	Prevôt.....	Robert.....	Wallez.
Bevillers....	C	Carnières....	Carnières....	Bastaert....	Lemaire.....	Hébert.
Bierne.....	Dk	Bergues.....	Bergues.....	Vanhoucke..	Meesemaecker	Vanrechem.
Bissezele....	Dk	Id.....	Id.....	Mordacq....	Boudenoot...	Vandendriesche.
Blaringhem.. H	H	Hazebrouck-N	Renescure... Cambrai.....	Norman.....	Lefort.....	Declerck.
Blécourt....	C	Cambrai-O...	Cambrai.....	Decanter....	Richard.....	Cardon.
Boeschèpe... H	H	Steenvoorde.	Godewaersvelde.	Decanter....	Houvenaghel..	Caulier.
Boeseghem... H	H	Hazebrouck-S	Hazebrouck..	Foine.....	Caltoir.....	Reuben.
Bois-Grenier.	L	Armentières.	Armentières.	Messéan....	Bouchery....	Mouque.
Bollcezele... Dk	Dk	Wormhoudt..	Bureau.....	Bellynck....	Peenaert....	Leturgie.
Bondues.....	L	Tourcoing-S..	Bureau.....	Dhespel....	Poillet, Desbonnets...	Feuillet.

TABEAU ALPHABÉTIQUE DES COMMUNES.

NOMS		BUREAU		NOMS DES		
des	de l'arrond.	du	DE POSTE	MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES
COMMUNES.		CANTON.	duquel chaque commune dépend.			du Culte.
Borre.....	H	Hazebr.-Sud..	Hazebrouck..	Soots.....	Staes.....	Cappelaere.
Bouchain....	V	Bouchain.....	Bureau.....	Valéry Tétar.	Ghienne.....	Bourgois
Boulogne....	A	Avesnes-Sud..	Avesnes.....	Flament.....	Dupont.....	Momal.
Bourbourg-Camp.	Dk	Bourbourg...	Bourbourg...	Duriez.....	Wissocq.....	V. Bourbourg-V.
Bourbourg-Ville.	Dk	Id.....	Bureau.....	Vandenbroucque	Cronier.....	Dominicus.
Bourghelles..	L	Cysoing.....	Cysoing.....	Foutry.....	Lemaire.....	Lothé.
Boursies.....	C	Marcoing.....	Hermies(P-d-C)	Bocquet.....	Brusquin.....	Rogét.
Bousbecques..	L	Tourcoing-N..	Bureau.....	Dalle.....	Delannoye...	Duez.
Bousies.....	A	Landrecies...	Bureau.....	Collet, S....	Bricout, Lsmaire, Le- brun.....	Lubrez.
Bousignies... A		Solre-le-Chât.	Cousolre...	Pouillard...	Matagne.....	Lerche.
Bousignies... V		St-Amand (r. g.)	Hasnon.....	Hennocq.....	Lecouvreur...	V. Brillon.
Boussières... A		Berlaimont..	Hautmont...	Forest.....	Fauviau.....	Ducatteau...
Boussières... C		Carnières...	Carnières...	Senez.....	Ledieu.....	Léveillé.
Boussois..... A		Caubeuge....	Jeumont....	Durieux.....	Liénard.....	Duwez.
Bouvignies... D		Marchiennes.	Marchiennes.	Fontenier...	Cathelain....	Leconte.
Bouvines..... L		Cysoing.....	Cysoing.....	Dehau.....	Defontaine...	Desbarbieux.
Bray-Dunes... Dk		Hondschoote.	Dunkerque..	Coolen.....	Pichon.....	Thoris
Briastre..... C		Solesmes....	Viesly.....	Vallez.....	Decrouez...	Boutrouille.
Brillon..... V		St-Amand (r. g.)	Hasnon.....	Remy.....	Martin.....	Dumon
Brouckerque. Dk		Bourbourg...	Bourbourg...	Debavelaere.	Devey.....	Léturgie....
Brouxeele... Dk		Wormhoudt..	Bollezeele..	Permandt...	Cloet.....	Snyders.
Bruay..... V		Valencien.-N.	Anzin.....	Deltombe...	Dassonville et Cheva- lier.....	Dauchy.
Bray-Dunes... Dk		Hondschoote.	Dunkerque..	Coolen.....	Pichon.....	Dorchies....
Bruille-lez-Marché.	D	Marchiennes.	Somain.....	Brabant.....	Pot.....	Valet
Bruille-St-Amand.	V	St-Amand (r. d.)	St-Amand...	Cambier.....	Dutrieux.....	Basiez.
Brunémont... D		Arleux.....	Arleux.....	Duhen.....	Tantart.....	Liénard....
Bry..... A		Le Quesnoy-O	Jenlain.....	François J...	Moreaux.....	Viseur.
Bugnicourt... D		Arleux.....	Arleux.....	Maillet.....	Dénizart....	De Lécu....
Busigny..... C		Clary.....	Bureau.....	Léposeuz...	Vilette, Debail.	Christiaen.
Buysscheure. H		Cassel.....	Cassel.....	Drieux.....	Devynck....	Bailloul.
Caesire..... H		Hazebr.-N..	Hazebrouck..	Degrootte...	Yanneufville..	Coulon.
Cagnoncles... C		Cambrai-Est.	Cambrai....	Lefebvre...	Lemaire.....	Bouchart, Lecocq Demaret.
Cambrai... C		Cambrai....	Bureau.....	Galland-Ruskoné.	Brunel - Pamart et Lallemand....	Lobet.
Camphin-en-Car.	L	Seclin.....	Carvin.....	Hennart.....	Collette.....	Lecuppre.
Camphin-en-Pév.	L	Cysoing.....	Baisieux...	C de Brigade	Vernier.....	Delnatie.
Cantain..... C		Marcoing...	Cambrai....	Raux.....	Billoir.....	Cattelain
Cantin..... D		Arleux.....	Bureau.....	Coquelet...	Bauvois.....	V. Escarmain
Capelle..... C		Solesmes....	Solesmes...	Macarez....	Mériaux.....	V. Lomme.
Capinghem... L		Armentières.	Lomme.....	Delepière...	Lhermitte...	V. ArmboutsC
Cappelle..... Dk		Dunkerque-O	Bergues...	DeMersseman	Leconte....	Feucherolés
Cappelle..... L		Cysoing.....	Templeuve..	Poutrain...	Ballet.....	Yanneufville
Cappellebrouck..	Dk	Bourbourg...	Bourbourg...	Vaesken....	Delepouve...	Brunet.
Carnières... C		Carnières...	Bureau.....	Déjardin...	Leduc.....	Cauliez.
Carnin..... L		Seclin.....	Carvin.....	Descamps...	Berte.....	Dransart....
Cartignies... A		Avesnes-Sud.	Bureau.....	Huel.....	Bonnaire....	Loviny.
Cassel..... H		Cassel.....	Id.....	Desmytère*	Dehandschewercker, Vantroyen.	



## TABLEAU ALPHABÉTIQUE DES COMMUNES.

NOMS		BUREAU DE POSTE duquel chaque commune dépend.	NOMS DES			
des COMMUNES.	de l'arrondt. du CANTON.		MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES du Culte	
Catillon.....	C	Le Cateau...	Bureau....	Fleuru-Lefebvre..	Bronze, Roisin..	Lesnes
Catenières..	C	Carnières....	Carnières....	Leduc.....	Jeronnez.....	Delassus.
Caudry.....	C	Clary.....	Bureau....	Carpentier J-B	Jacquemin et Carpen- tier, Ed.....	Vandenbroeque
Caulhery....	C	Id.....	Ligny.....	Dolez.....	Vitou.....	Fasseur.
Cauroir....	C	Cambrai-Est.	Carnières....	Bricout, P... Mabille.....	Lestoquoy.....	Delannoy.
Cerfontaine..	A	Maubeuge...	Ferrière-la Gd	Vigneron... Camberlin...	Bastien.....	V. Rousies.
Chapelle-d'Arm	V	Armentières.	Armentières.	Duquennoy..	Béhagle, Coustenoble, Jouveaux....	Serleys
Château-l'Abbaye	L	st-Amand (r. d.)	St-Amand...	Minon.....	Castel.....	Fourdin.
Chemy.....	L	Seclin.....	Phalempin..	Millot.....	Legrand.....	B euwe.
Chéreng....	L	Lannoy.....	Baisieux....	Payen.....	Largillière et Dénimal	Leroy.
Choisies....	A	Solre-le-Chât.	Solre-le-Chât.	de Lagrange.	Sirof.....	V. Obrechies.
Clary.....	C	Clary.....	Bureau....	Ouverlaix...	Wartel.....	Senneville.
Clerfayts....	A	Solre-le-Chât.	Solre-le-Chât.	Lauwier-Van Els- lande	Clouwez Léon...	Pruvost.
Cobrieux....	L	Cysoing....	Cysoing....	Castiau.....	Meurillon, Hassebroeck	Legrand.
Colleret....	A	Maubeuge...	Consolre....	Janssen Bennynek	Clouwez Léon...	Fiévet.
Comines....	L	Quesnoy-s-D.	Bureau....	Clerc.....	Duburcq et Dé- crouez.	Béréaud, Dere- gnaucourt.
Condé.....	V	Condé.....	Id.....	Humez.....	Lefèvre, Abrassart..	Quétu.
Coudekerque	Dk	Dunkerque-E.	Bergues....	Deltour.....	Vanhove.....	V. Dunkerque
Coudekerque-Br.	D	Id.....	Dunkerque..	Deregnaucourt	Pieters-Vanlerberghe	V. Lambres.
Courchelettes	A	Douai-O.....	Douai.....	Desmidt.....	Silvin.....	Genain.
Consolre....	A	Solre-le-Chât.	Bureau....	Desmoustier	Lecat et Hénaut..	de Calmayrac
Coutiches....	D	Orchies....	Orchies....	Cockenpot...	Drumez.....	Lordénimus.
Craywick....	D	Gravelines..	Gravelines..	Lacomblez...	Desmuidt.....	Margerin.
Crespin....	V	Condé.....	Bureau....	Dehen.....	Laurent.....	Cailliez, Fiévez.
Crèvecœur...	C	Marcoing....	Bureau....	Pluquet.....	Pilloy.....	Leenhouder.
Crochte....	Dk	Bergues....	Bergues....	M <sup>is</sup> d'Aoust *	Thibouw.....	Bottiaux.
Croix.....	A	Landrecies..	Bousies....	Hayez.....	Ségard et Florin.	Deram
Croix.....	L	Roubaix....	Bureau....	Germe.....	Lemaire.....	Lamorisce.
Cuincy.....	D	Douai-O.....	Douai.....	Desmons....	Mannet.....	V. Bantigny.
Curgies....	V	Valenciennes-E.	Bureau....	Moustier....	Théry.....	Herrengt.
Cavillers....	C	Cambrai-O...	Cambrai....	Ducatillon..	Olivier-Descautoire..	Dupire.
Cysoing....	L	Cysoing....	Bureau....	Taisne.....	Sury.....	Debuchy.
Damousies..	A	Maubeuge...	Ferrière-la Gde.	Deschanvres.	Lalot.....	V. Malincourt
Dachy.....	D	Douai-S.....	Douai.....	Flipo.....	Leveau.....	Vaast.
Dehéries....	C	Clary.....	Walincourt..	Bultiaux....	Payen et Levéque	Lavechin
Denain.....	V	Bouchain....	Bureau....	Gobled.....	Vandermersch..	V. Dimont.
Deulémont..	L	Quesnoy-s-D.	Quesnoy-s-D	Lourdeau...	Solasse.....	Vaille.
Dimechaux..	A	Solre-le-Chât.	Solre-le-Chât.	Harramant..	Chopin.....	Duvillier.
Dimont.....	A	Id.....	Sars-Poteries	Merlin.....	Pecqueur.....	Delobelle.
Doignies....	C	Marcoing....	Hermies(P-d-C)	Soriaux.....	Hanotte, Maugin.	Voir au chapitre des Cultes.
Dompierre..	A	Avesnes-N..	Bureau....	Desmazuress..	Dorémieux....	Toupet
Douai.....	D	Douai.....	Bureau....	Declercq....	Desquennes....	Denis.
Douchy.....	V	Bouchain....	Bureau....		Bertram.....	Impe.
Dourlers....	A	Avesnes-N..	Bureau....			
Driucham..	Dk	Bourbourg..	Bourbourg..			

NOMS			BUREAU		NOMS DES		
des	de l'arrondt.	du	DE POSTE	DE POSTE			MINISTRES
COMMUNES.		CANTON.	chaque commune	duquel	MAIRES.	ADJOINTS.	du Culte
			dépend.				
Dunkerque ..	Dk	Dunkerque ..	Bureau ....	Lemaire Gust.	Delval et Dumont.		Viète, Lootgieter et Scalbert.
Ebblinghem..	H	Bazebrouck-N.	Hazebrouck..	Dumont .....	Dassonneville...		Gantois.
Ecaillon .....	D	Douai-Sud .....	Montigny .....	Proust .....	Houriez .....		Hébert.
Eccles .....	A	Solre-le-Chât.	Solre-le-Chât.	Gobled .....	Desoit .....		y. Solrinne .
Eclaibes .....	A	Maubeuge .....	Hautmont .....	Cuisset .....	Boulangier .....		Louys...
Ecuelin .....	A	Berlaimont .....	Berlaimont .....	Fiévet .....	Masure .....		V. St-Remi-Ch
Eecke .....	H	Steenvoorde .....	Steenvoorde .....	Desmarescaux .....	Houvenaghel .....		Gryson.
Elincourt .....	C	Clary .....	Walincourt .....	Delhay .....	Décaudin .....		Delassus.
Elesmes .....	A	Maubeuge .....	Maubeuge .....	Gillot, T. ....	Gillot Jules .....		Delcambre
Emerchicourt	V	Bouchain .....	Aniche .....	Rémy, Ph. ....	Loquet .....		V. Aniche.
Emmerin .....	L	Haubourdin .....	Haubourdin .....	Castel .....	Delepierre .....		Oblin.
Englefontaine	A	Le Quesnoy-E	Bureau ....	Lenglet .....	Moreaux .....		Pollet.
Englos .....	L	Haubourdin .....	Haubourdin .....	Bajeux .....	Lesieu .....		Budin.
Ennetières-en-W.	L	Id. ....	Id. ....	Lefebvre .....	Descamps .....		Roch.
Ennevelin .....	L	Pont-à-Marcq	Pont-à-Marcq	Favier .....	Mouveaux .....		Phalempin.
Eppe Sauvage	A	Trélon .....	Trélon .....	Culhiat-Du Fresno	Wattiez .....		Berteaux.
Erchin .....	D	Arleux .....	Cantin .....	Loquet .....	Lefebvre .....		Castier.
Eringhem .....	Dk	Bergues .....	Esquelbecq .....	Meneboo .....	Hemelsdael .....		Lagache
Erquinghem-le-S	L	Haubourdin .....	Haubourdin .....	Six .....	Caignet .....		V. Halleennes.
Erquinghem-Lys	L	Armentières .....	Armentières .....	Decherf .....	Gruson .....		Bèle.
Erre .....	D	Marchiennes .....	Somain .....	Lotte .....	Delcambre .....		Locquet.
Escarmain .....	C	Solesmes .....	Solesmes .....	Macarez .....	Henry .....		Caudron.
Escandain .....	V	Bouchain .....	Bureau ....	Cartigny .....	Copin, Jonas. ....		Poupart.
Escaudouvres .....	C	Cambrai-Est.	Cambrai .....	Brabant .....	Gourdin .....		Fauvet.
Escaupont .....	V	Condé .....	Fresnes .....	Wagret .....	Alglave .....		Cerf.
Escobecques .....	L	Haubourdin .....	Haubourdin .....	Delefortrie .....	Fortrie .....		V. Englos
Esnes .....	C	Clary .....	Walincourt .....	Laslins, Jules	Laslins, H. ....		Déhon.
Esquelbecq .....	Dk	Wormhoudt .....	Bureau ....	Bergerot .....	Champeaux .....		Paëlle.
Esquerchin .....	D	Douai-Ouest .....	Douai .....	Lubrez .....	Carneau .....		Wicart.
Estaires .....	H	Merville .....	Bureau ....	Degruson .....	Salomé, Watine, Singer .....		Boedt. Carpentier.
Estourmel .....	C	Carnières .....	Carnières .....	Fleury Hutin.	Hutin .....		Dehen.
Estrées .....	D	Arleux .....	Arleux .....	Lefranc .....	Jacquart .....		Montaigne.
Eth .....	A	Le Quesnoy-O	Sebourg .....	Ladrière .....	Valin .....		Dhainaut.
Etrœungt .....	A	Avesnes-S. ....	Bureau ....	Obled .....	Cuisset, Godbille		Laurent.
Etrœux .....	V	Valenciennes-E.	Saultain .....	Hunet .....	Becquériaux .....		Joly.
Estrun .....	C	Cambrai-E. ....	Iwuy .....	Stiévenard ✱	Boulet .....		Gralle.
Eswars .....	C	Id. ....	Cambrai .....	Salez .....	Lelong .....		Dupas.
Faches .....	L	Lille-Sud-Est.	Lille .....	Dehaynault .....	Roussel et Marchand.		Lecomte, Gahide.
Famars .....	V	Valenciennes-S.	Valenciennes	Douay Ph. ....	Lottiaux .....		Dekerchieter.
Faumont .....	D	Orchies .....	Raches .....	Desmontiers .....	Hornez .....		Dal.
Favril .....	A	Landrecies .....	Landrecies .....	Manesse .....	Dupont .....		Leclercq.
Féchain .....	D	Arleux .....	Aubigny .....	Tetar .....	Delille .....		Boudailliez.
Feignies .....	A	Bavai .....	Bureau ....	Durkenne .....	Moreau, Dursent		Delannoy.
Felleries .....	A	Avesnes-N. ....	Bureau ....	Crucis .....	Trempondt .....		Dupain.
Fenain .....	D	Marchiennes .....	Somain .....	Boulangé .....	Bourlet .....		Gombert



## TABLEAU ALPHABÉTIQUE DES COMMUNES.

NOMS			BUREAU		NOMS DES		
des	de l'arrond.	du	DE POSTE	duquel	MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES
COMMUNES.		CANTON.	de chaque commune	chaque commune			du Culte.
			dépend.				
Férin . . . . .	D	Douai-Sud. . .	Cantin . . . . .	Couppé . . . . .	Mélayers . . . . .	Ritaine . . . . .	
Féron . . . . .	A	Trélon . . . . .	Wignehies . . .	Lion . . . . .	Bosquet . . . . .	Denis . . . . .	
Ferrière-la-Gr. .	A	Maubeuge . . .	Bureau . . . . .	N. . . . .	Demeure et Lemaire .	Lenglein . . . . .	
Ferrière-la-Petite	A	Id. . . . .	Ferrière-la-Gr. .	Hufter A. . . . .	Leca-Louzé . . . . .	Cattelin . . . . .	
Flaumont et Wand	A	Avesnes-N. . .	Avesnes . . . . .	Carnoye, M. . . . .	Renoirt . . . . .	Dubray . . . . .	
Flers . . . . .	L	Lannoy . . . . .	Croix . . . . .	Masquelier . . . . .	Duhamel et Leclercq .	Delrué . . . . .	
Flers . . . . .	D	Douai . . . . .	Bureau . . . . .	Carlier . . . . .	Nully-Desmoutier . .	Cailliez . . . . .	
Flesquières . . .	C	Marcoing . . .	Cambrai . . . . .	Coupez . . . . .	Goubet . . . . .	Dervaux . . . . .	
Flêtre . . . . .	H	Bailleul-S-O . .	Bailleul . . . . .	Ricour . . . . .	Huyghe . . . . .	Vancostenoble . . . .	
Flines-1-Mortagne	V	St-Amand (r. d.)	Mortagne . . . . .	Colin . . . . .	Henneton . . . . .	Plet . . . . .	
Flines-1-Raches .	D	Douai-N. . . . .	Bureau . . . . .	Debruille . . . . .	Larose, Gruyelle . . .	Rouez . . . . .	
Floursies . . . . .	A	Avesnes-N. . .	Dourlers . . . . .	Maillard . . . . .	Thiroux . . . . .	V. Semousies . . . . .	
Floyon . . . . .	A	Avesnes-S. . . .	Etrœungt . . . . .	Hédon . . . . .	Dussart . . . . .	Ma . . . . .	
Fontaine-au-Bois	A	Landrecies . . .	Landrecies . . . .	Leblond . . . . .	Berquet . . . . .	Mouton . . . . .	
Fontaine-au-Pire	C	Carnières . . . .	Beauvoies . . . . .	Lemaire . . . . .	Labbé . . . . .	Laisney . . . . .	
Fontaine-N.-D. . .	C	Cambrai-O . . . .	Cambrai . . . . .	Lavalard, Jh. . . . .	Bocquet . . . . .	Claisse . . . . .	
Forenville . . . .	C	Cambrai-E . . . .	Id. . . . .	Banse, L. . . . .	Banse Dominique . . . .	V Seranvillers . . . . .	
Forest . . . . .	L	Lannoy . . . . .	Ascq . . . . .	Prouvost . . . . .	Thieffry . . . . .	Vandebouque . . . . .	
Forest . . . . .	A	Landrecies . . .	Bousies . . . . .	Soufflet . . . . .	Michaux . . . . .	Poulet . . . . .	
Fort-Mardyck . . .	Dk	Dunkerque-O . . .	St-Pol . . . . .	Druel . . . . .	Zoonekynd . . . . .	Lemière . . . . .	
Fourmies . . . . .	A	Trélon . . . . .	Bureau . . . . .	Bernier . . . . .	Deshons, Driguet . . . .	Soufflet, Basquin . . . .	
Fournes . . . . .	L	La Bassée . . . .	Id. . . . .	Béhague . . . . .	Selosse . . . . .	Dufour . . . . .	
Frasnoy . . . . .	A	Le Quesnoy-O . .	Le Quesnoy . . . . .	De l'Épine . . . . .	Manesse . . . . .	Ployart . . . . .	
Frelinghien . . . .	L	Armentières . . .	Houplines . . . . .	Toffart . . . . .	Ducroquet . . . . .	Cochet . . . . .	
Fresnes . . . . .	V	Condé . . . . .	Bureau . . . . .	Renard, L. ✱ . . . . .	Guiot, Ville . . . . .	Decalonne . . . . .	
Fressies . . . . .	C	Cambrai-O . . . .	Cambrai . . . . .	Haine . . . . .	Donain . . . . .	Dernoncourt . . . . .	
Fressain . . . . .	D	Arleux . . . . .	Monchecourt . . . .	Lanvin . . . . .	Deprez . . . . .	Martinache . . . . .	
Fretin . . . . .	L	Pont-à-Marcq . . .	Pont-à-Marcq . . . .	Wastelier du Parc, ✱ . . . . .	Chuffart . . . . .	Goëman . . . . .	
Fromelles . . . . .	L	La Bassée . . . .	Aubers . . . . .	Descamps . . . . .	Gruson . . . . .	Dassonville . . . . .	
Genech . . . . .	L	Cysoing . . . . .	Templeuve . . . . .	Delezenne . . . . .	Caby . . . . .	Rigaux . . . . .	
Ghissignies . . . .	A	Le Quesnoy-E . . .	Le Quesnoy . . . . .	Deparis . . . . .	Donay . . . . .	Dufour . . . . .	
Ghyvelde . . . . .	Dk	Hondschoote . . .	Dunkerque . . . . .	Mormentyn . . . . .	Deswarle . . . . .	Deram . . . . .	
Glageon . . . . .	A	Trélon . . . . .	Bureau . . . . .	Rousseaux . . . . .	Walbert . . . . .	Lacomblez . . . . .	
Godewaersvelde . .	H	Steenvoorde . . .	Bureau . . . . .	Staes . . . . .	Vermersch . . . . .	Legrain . . . . .	
Gœulzin . . . . .	D	Arleux . . . . .	Cantin . . . . .	D'Heursel . . . . .	Broquet . . . . .	Laurette . . . . .	
Gognies-Chaussée	A	Maubeuge . . . .	Maubeuge . . . . .	Lemaire . . . . .	Flamant . . . . .	Baert . . . . .	
Gommegnies . . . .	A	Le Quesnoy-O . . .	Bureau . . . . .	Lanselle . . . . .	Basilairé, Payen . . . .	Proye, Samain . . . . .	
Gondécourt . . . .	L	Seclin . . . . .	Id. . . . .	Cordonnier . . . . .	Marquant . . . . .	Helle . . . . .	
Gonnelieu . . . . .	C	Marcoing . . . . .	Gouzeaucourt . . . .	Delabre . . . . .	Dubois . . . . .	Seulin . . . . .	
Gouzeaucourt . . .	Ck	Id. . . . .	Bureau . . . . .	Tordeux . . . . .	Farez . . . . .	Selosse . . . . .	
Grande-Synthe . . .	Dk	Dunkerque-O . . .	St-Pol . . . . .	Maegherman . . . . .	Lefebvre . . . . .	Deduytsche . . . . .	
Grand-Fayt . . . .	A	Avesnes-S. . . . .	Cartignies . . . . .	Denis, E. . . . .	Sculfort . . . . .	Béthune . . . . .	
Gr. - Port-Philippe	Dk	Gravelines . . . .	Gravelines . . . . .	Carney . . . . .	Leprêtre . . . . .	Harreau . . . . .	
Gravelines . . . .	Dk	Gravelines . . . .	Bureau . . . . .	Demarle-Fétel . . . . .	Voituriez, Leu- rette . . . . .	Brousse . . . . .	
Gruson . . . . .	L	Lannoy . . . . .	Cysoing . . . . .	Libert, A. . . . .	Stien . . . . .	Wattelier . . . . .	

NOMS			BUREAU DE POSTE duquel chaque commune dépend	NOMS DES		
des COMMUNES.	de l'arrond.	du CANTON.		MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES du Culte.
Guesnain . . . .	D	Douai-Sud . . .	Douai . . . . .	Leleu . . . . .	Poulet . . . . .	Reytier.
Gussignies . . .	A	Bavai . . . . .	Bavai . . . . .	Colot . . . . .	Godry . . . . .	Defroyenne.
Balennes-1-Haub	L	Haubourdin . .	Haubourdin . .	Platel . . . . .	Choquet . . . . .	Pennequin.
Halluin . . . . .	L	Tourcoing-N . .	Bureau . . . . .	Lemaître . . . . .	Phalempin, Lemaire.	Deyne.
Hamel . . . . .	D	Arleux . . . . .	Arleux . . . . .	Vallez . . . . .	Varlet . . . . .	Rigaut.
Hantay . . . . .	L	La Bassée . . .	La Bassée . . .	Parent . . . . .	Pollet . . . . .	Bauduin.
Hardifort . . . .	H	Cassel . . . . .	Cassel . . . . .	Deman . . . . .	Balden . . . . .	Savage.
Hargnies . . . .	A	Berlaimont . . .	Pont-sur-Sambre	Caillau . . . . .	Demeure . . . . .	Pouille.
Hasnon . . . . .	V	St-Amand (r. d.)	Bureau . . . . .	Cochin . . . . .	Lenne, Monier . . .	Duquesne.
Haspres . . . . .	V	Bouchain . . . .	Bouchain . . . .	Leostolle . . . . .	Morelle, Boucly . .	Deswel.
Haubourdin . . .	L	Haubourdin . . .	Bureau . . . . .	Cte d'Hespe . . . .	Rose et Waymel . .	Cateau.
Hancourt . . . .	C	Clary . . . . .	Ligny . . . . .	Happe, D . . . . .	Happe, A . . . . .	Corneil.
Haulchain . . . .	V	Valenciennes-S .	Thiant . . . . .	Macarez . . . . .	Lefebvre . . . . .	Marie.
Haussy . . . . .	C	Solesmes . . . .	Solesmes . . . .	Bera . . . . .	Sorriau et Merchant.	Fatrez
Haut-Lieu . . . .	A	Avesnes-Sud . . .	Avesnes . . . . .	Depret . . . . .	Evrard . . . . .	V. Avesnes.
Hautmont . . . .	A	Maubeuge . . . .	Bureau . . . . .	Collet . . . . .	Lejuste, Dubois . .	Cloche.
Haveluy . . . . .	V	Bouchain . . . .	Denain . . . . .	Olivier . . . . .	Delille . . . . .	Pierchon.
Haverskerque . .	H	Merville . . . . .	Hazebrouck . . .	Delassus . . . . .	Colson . . . . .	Verbecque.
Haynecourt . . .	C	Cambrai-O . . . .	Cambrai . . . . .	Herbet . . . . .	Tétart . . . . .	Brunet . . . . .
Hazebrouck . . .	H	Hazebrouck . . .	Bureau . . . . .	Begroote . . . . .	Guermontprez, Deberdt	Salomé.
Hecq . . . . .	A	Le Quesnoy-E . .	Englefontaine .	Carlier . . . . .	Lauda . . . . .	Cordonnier.
Bélesmes . . . .	V	Bouchain . . . .	Denain . . . . .	Brassart . . . . .	Boissau . . . . .	Lemay.
Hellemmes . . .	L	Lille-N. E . . . .	Lille . . . . .	Castel . . . . .	Decalonne, Dewas	Vanacker.
Hem . . . . .	L	Lannoy . . . . .	Lannoy . . . . .	Leuridan . . . . .	Franchomme ,	
Hem-Lenglet . .	C	Cambrai-O . . . .	Cambrai . . . . .	Tribon . . . . .	Braquaval . . . . .	Pollet . . . . .
Hergnies . . . .	V	Condé . . . . .	Vieux-Condé . .	Dupas . . . . .	Berlant . . . . .	Tartulier.
Herlies . . . . .	L	La Bassée . . . .	Fournes . . . . .	Chombart . . . . .	France, Dubruille	Demars.
Hérin . . . . .	V	Valencienn-S . .	Valenciennes . .	B siaux . . . . .	De Beaulincourt . .	Cany.
Herrin . . . . .	L	Seclin . . . . .	Gondcourt . . . .	Queva . . . . .	Breucq, Dupont . .	Briffaut.
Herzeele . . . .	Dk	Wormhoudt . . .	Wormhoudt . . .	Oùtters-Hilst . . .	Duroc . . . . .	Dubois.
Hestrud . . . . .	A	Solre-le-Chât . .	Solre-le-Chât . .	Binot . . . . .	Declunder . . . . .	Hemelsdael.
Holque . . . . .	Dk	Bourbourg . . . .	Watten . . . . .	Ghys . . . . .	Raux . . . . .	Harlez
Hondeghem . . .	H	Hazebrouck N . .	Hazebrouck . . .	Declerck . . . . .	N . . . . .	Deruywe.
Hondschoote . .	Dk	Hondschoote . . .	Bureau . . . . .	Boudeweel . . . . .	Plancke . . . . .	Blaevoet
Hon-Hergies . . .	A	Bavai . . . . .	Bavai . . . . .	Joli . . . . .	Hennegrave, Pauwels.	Wyckaert.
Honnechy . . . .	C	Le Câteau . . . .	Bureau . . . . .	Levêque C . . . . .	François, H . . . . .	Danel.
Honnecourt . . .	C	Marcoing . . . . .	Gouzeaucourt . .	Anselin . . . . .	Galiègue . . . . .	Jaclin
Hordain . . . . .	V	Bouchain . . . . .	Bouchain . . . . .	Oliviez . . . . .	Ponthieux . . . . .	Manet, Rousselle
Hornaing . . . .	D	Marchiennes . . .	Somain . . . . .	Brassart . . . . .	François . . . . .	Delebecque
Houdain . . . . .	A	Bavai . . . . .	Bavai . . . . .	Bourliart . . . . .	Copin . . . . .	Dessauvage
Houplin . . . . .	L	Seclin . . . . .	Seclin . . . . .	Durot . . . . .	Carlot . . . . .	Parent.
Houplines . . . .	L	Armentières . . .	Bureau . . . . .	Roussel . . . . .	Marchand . . . . .	Pélabon.
Houtkerque . . .	H	Steenvoorde . . .	Steenvoorde . . .	Castelyn . . . . .	Mouret, Deflesselles.	Houcke.
Hoyville . . . . .	Dk	Bergues . . . . .	Bergues . . . . .	Vernaelde . . . . .	Vanlichtervelde . .	Depecker . .
					Beyaert . . . . .	V. Bergues



## TABLEAU ALPHABÉTIQUE DES COMMUNES.

NOMS		BUREAU DE POSTE duquel chaque commune dépend.	NOMS DES			
des COMMUNES.	de l'arrond. du CANTON.		MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES de Culte.	
Illies .....	L	La Bassée ...	La Bassée....	Leroy.....	Rigaut.....	Testelin.
Inchy.....	C	Le Câteau..	Bureau.....	Gabet.....	Delwarde....	Mériaux.
Iwuy.....	C	Cambrai-E..	Bureau.....	Fiévet.....	Derieux et Panien	Dehaisnes.
Jenlain....	A	Le Quesnoy-O	Bureau.....	Cantineau..	Marlière.....	Dupont.
Jeumont....	A	Maubeuge..	Bureau.....	Hannequart..	Ronflette, Wautier...	Montay.
Jolimetz....	A	Le Quesnoy-E	Le Quesnoy..	Poirette....	Damotte.....	Lancelle.
Killem.....	D	Hondschoote.	Hondschoote.	Debreeuw... Cousin.....	Cornette.....	Hayeaert.
La Bassée... La Flamengrie.. La Gorgue... La Groïse....	L A H C	La Bassée .. Bavai..... Merville.... Le Câteau..	Bureau.... Bavai..... Bureau.... Catillon....	Philippe.... Cattoir..... Denise.....	Cordier, Leroy .. Duhot..... Ridez, Gailly.... Béthune.....	Leblon. Denis. Ruyszen. Menet.
Lallaing....	D	Douai-N. ....	Raches.....	Morel.....	Bastien.....	Flesch.
La Longueville..	A	Bavai.....	Bavai.....	Prévoit....	Jean Victor....	Delvallée.
Lambersart..	L	Lille-O.....	Lille.....	Bailly.....	Wambre, Taquet	Cazier, Capelle.
La Madeleine.	L	Lille-C.....	Bureau.....	Crépelle....	Galley, Leclercq.	Blanquart,
Lambres....	D	Douai-O.....	Douai.....	Trannin....	Mazel.....	Démarel.
Landas.....	D	Orchies....	Bureau....	Bont Landrieu	Lorthior.....	Batteur.
Landrecies..	A	Landrecies..	Bureau....	Marie-Soufflet	Legrain, Deloïffre	Blondel.
La Neuville..	L	Pont-à-Marcq.	Thumeries..	Bernard.....	Denneulin....	Dardenne.
Lannoy.....	L	Lannoy.....	Bureau....	Mulliez de Wailly	N.....	Destombes.
La Rouillies..	A	Avesnes-S..	Etreungt....	Contesse....	N.....	Lemoine.
La Sentinelle	V	Valencienn.-S	Trilh-St-Léger.	Moreau....	Dumont, Parmentier.	Heirflick.
Lauwin-Planque.	D	Douai-O.....	Douai.....	Cresson....	Bulcourt.....	Réquillart.
Le Câteau....	C	Le Câteau..	Bureau....	Lozé.....	Basquin, Ponsin.	Decorne.
Lecelles....	V	St-Amand (r. g.)	St Amand....	Bouchart....	Legrand.....	Cérisier.
Lécluse.....	D	Arleux.....	Bureau....	Viltart.....	Lelong.....	Richez.
Lederzeele..	Dk	Wormhoudt..	Watten.....	Debroucker..	Devynck.....	Lagatie.
Ledringhem..	Dk	Id.....	Esquelbecq..	Cailliau....	Castier.....	Corion.
Leers.....	L	Lannoy.....	Lannoy.....	Salembier..	ducattillon, Hespel..	Bordoduc.
Leffrinckhoueke	Dk	Dunkerque-E	Dunkerque..	Deswarte....	Lebecque....	Monsteriet.
Le Maisnil..	L	Haubourdin..	Fournes....	Bartier.....	Lutun.....	Cornille.
Le Quesnoy..	A	Le Quesnoy..	Bureau....	Dubois.....	Gorisse, Gillard.	Lotte.
Lesdain.....	C	Marcoing..	Crévecoeur..	Dorchin....	Thiery.....	Gonthier.
Les Moères..	Dk	Hondschoote.	Hondschoote.	Mallengier..	Regodt.....	Decherf.
Lesquin.....	L	Seclin.....	Lille.....	Descat.....	Marchand.....	Crépin.
Leval.....	A	Berlaimont..	Berlaimont..	Bois.....	Fontaine.....	Vandeville.
Lewarde....	D	Douai-S.....	Douai.....	Beharelle..	Simon.....	Mascret.
Lezennes..	L	Lille-S.-E..	Lille.....	Lainé.....	Blondel.....	Ducarin.
Lez Fontaines	A	Solre-le-Chât.	Solre-le-Chât.	Biérent....	Coquet.....	Lamour.
Liesies.....	A	Id.....	Id.....	Lhomme, Ch.	Larzillière....	Vallez.
Lieu-St-Amand.	V	Bouchain....	Bouchain....	Margerin....	Gossez.....	Coez.
Ligny.....	C	Clary.....	Bureau....	Leduc.....	Taisne.....	Claise.
Ligny.....	L	Haubourdin..	Fournes....	De Garsigny	Waymel.....	V. Beaucamps

NOMS			BUREAU	NOMS DES		
des	de l'arrond.	du	DE POSTE			MINISTRES
COMMUNES.		CANTON.	duquel	MAIRES.	ADJOINTS.	du Culte.
			chaque commune			
			dépend.			
Lille. ....	L	Lille. ....	Bureau. ....	Géry Legrand	Rigaut, Meurin, Violette, Bouchée, Gavelle, Cannissié, Basquin, Dutilleul.	Voir au chapitre des Cultes.
Limont-Fontaine	A	Maubeuge. ..	Hautmont ...	Vandermarcq	Derniwet. ....	Delrué.
Linselles ....	L	Tourcoing-N.	Bureau. ....	Dhalluin ...	Ducatteau, Demareq	Leroux.
Locquignol ..	A	Le Quesnoy-E	Le Quesnoy ..	Renard. ....	Douyet. ....	Claise.
Loffre. ....	D	Douai-Sud.	Montigny. ....	Blanchart ...	Debève. ....	V. Montigny.
Lomme. ....	L	Haubourdin..	Bureau. ....	Becquart ...	BecquetDeflandre	Loquet.
Lompret. ....	L	Quesnoy-s.-D	Pérenchies ..	Destombes...	Lesage. ....	Sénéchal.
Looberghe. ....	Dk	Bourbourg. ..	Bourbourg. ..	Becuwe. ....	Pelerein. ....	Maes.
Loon. ....	Dk	Gravelines..	Bureau. ....	Fetel. ....	Matrenghem...	Leynaert.
Loos. ....	L	Haubourdin..	Id. ....	Billon, ✱. ....	Denoyelle, Guillemand	Bodin.
Lourches. ....	V	Bouchain. ....	Id. ....	Blaise. ....	Fleury-Delbecque	Wallard.
Louvignies-Bavai	A	Bavai. ....	Bavai. ....	Mandron ...	Lobry. ....	V. Bavai.
Louvignies-Quesn	A	Le Quesnoy-E	Le Quesnoy ..	Wattremez ...	Dreumout. ....	Dewez.
Louvil. ....	L	Cysoing. ....	Cysoing. ....	Damide. ....	Dehau. ....	Carnel.
Louvroil. ....	A	Maubeuge. ..	Bureau. ....	Pecqueriaux	Daniel, Fontaine	Lenain.
Lynde. ....	H	Hazebrouck-N	Hazebrouck..	Wambergue.	Baey. ....	Vangrevelinghe.
Lys-lez-Lannoy.	L	Lannoy. ....	Lannoy. ....	Boutemy. ....	Constant, Echevin	Lécuyer.
Maling. ....	V	Valencienn.-S	Bureau. ....	Plichon na.	Dupont. ....	Butin.
Mairieux. ....	A	Maubeuge. ..	Maubeuge. ..	Blavier. ....	Veillez. ....	Manouvrier.
Malincourt. ....	C	Clary. ....	Walincourt. ..	Lecompte. ....	Laude. ....	Caude.
Marbaix. ....	A	Avesnes-S. ....	Dompie re. ....	Wéry. ....	Bertaux. ....	Clavier.
Marchiennes-C. .	D	Marchiennes.	Marchiennes.	Dussart. ....	Lesens. ....	V. Rieulay.
Marchiennes-V. .	D	Id. ....	Bureau. ....	Maton. ....	Rocquel, Meunier	Lefebvre.
Marcoing. ....	C	Marcoing. ....	Id. ....	Dron. ....	Bidaux. ....	Leriche
Marcq. ....	D	Arleux. ....	Monhecourt. .	Fournet. ....	Wiart. ....	Wallez
Marq-en-Barœul	L	Tourcoing-S.	Bureau. ....	Aug. Delesalle	Gouillard et Fremaux	Guillem Wal-laert.
Mardyck. ....	Dk	Dunkerque-O	St-Pol. ....	Cocquillier ..	Mormentyn. ....	Aernout.
Maresches. ..	A	Le Quesnoy-O	Artres. ....	Frémaut. ....	Sueur. ....	Cambreng.
Mareiz. ....	C	Clary. ....	Bureau. ....	Poete-Taisne.	Lantoine, L. Mahieux	Charles.
Marly. ....	V	Valencienn.-E	Bureau. ....	Weil. ....	Druésne. ....	Dabus.
Maroilles. ....	A	Landrecies. ..	Bureau. ....	Briatte. ....	Troyaux. ....	Farinaux.
Marpent. ....	A	Maubeuge. ..	Jeumont. ....	Hannequart..	Moulin. ....	Roseau.
Marquette. ....	L	Lille-Ouest ..	Lille. ....	Goeman. ....	Desreumaux, Delserre	Dethoor.
Marquette. ....	V	Bouchain. ....	Bouchain. ....	Cachera, J. .	Cachera, J.-B. .	Bourlet
Marquillies. .	L	La Bassée. ....	Fournes. ....	Coget. ....	Delemér. ....	Millescamps.
Masnières. ....	C	Marcoing. ....	Bureau. ....	Crépin. ....	Dumont. ....	Pollet.
Masny. ....	D	Douai-Sud. ....	Montigny. ....	Fiévet. ....	Herbage. ....	Heughebart
Mastaing. ....	V	Bouchain. ....	Lourches. ....	Coquelle. ....	Danquigny. ....	Detourmignies.
Maubeuge. ....	A	Maubeuge. ..	Bureau. ....	Berleaux. ....	Pechmerty, Neullès.	Lasselín, Bouchez
Maulde. ....	V	St-Amand (r. g.)	Mortagne. ....	Dutrieux. ....	Cholin. ....	Panien.
Mauvois. ....	C	Le Cateau. ..	Honnechy. ....	Bouillier. ....	Feret. ....	Balgand.
Mazinghien. .	C	Id. ....	Le Cateau. ..	Warin. ....	Richard. ....	Metsu.
						Wyart.



## TABLEAU ALPHABÉTIQUE DES COMMUNES.

NOMS			BUREAU DE POSTE duquel chaque commune dépend.	NOMS DES		
des COMMUNES.	de l'arrondt.	du CANTON.		MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES du Culte.
Mecquignies .	A	Bavai . . . . .	Bavai . . . . .	Gérin . . . . .	Prévost . . . . .	Loyez.
Mérignies . . .	L	Pont-à-Marcq . . .	Pont-à-Marcq . . .	Leboucq . . . . .	Hanne . . . . .	Callens.
Merkeghem . . .	Dk	Wormhoudt . . .	Bollezeele . . . . .	Desmidt . . . . .	Clément . . . . .	Lambert.
Merris . . . . .	H	Bailleul-S-O . . .	Bailleul . . . . .	Dubaele . . . . .	Savaete . . . . .	Bécuwe.
Merville . . . . .	H	Merville . . . . .	Bureau . . . . .	Duhamel . . . . .	Bouilliez, <sup>*</sup> Traïsnel.	Beccuart
Meteren . . . . .	H	Bailleul-S-O . . .	Bailleul . . . . .	Bécuwe P . . . . .	Beuwe et Deswarte.	Ruckebusch .
Millam . . . . .	Dk	Bourbourg . . . .	Watten . . . . .	Vandenbavière . . .	Delgrange . . . . .	Meesemacker
Millonfosse . . .	V	St-Amand (r. g.) . .	Hasnon . . . . .	Mouy . . . . .	La rivière . . . . .	V. Hasnon.
Mœuvres . . . . .	C	Marcoing . . . . .	Cambrai . . . . .	Foulon, Ph. . . . .	Pagniez . . . . .	Fremaux .
Monceau-St-W . .	A	Berlaimont . . . .	Berlaimont . . . . .	Bosseaux . . . . .	Vitrant . . . . .	Hénin.
Monchaux . . . .	V	Valencienn. S . . .	Thiant . . . . .	Léquipar . . . . .	Dhaussy . . . . .	Richard.
Moncheaux . . .	L	Pont-à-Marcq . . .	Thumeries . . . . .	Mathis . . . . .	Carlier . . . . .	Degruson .
Monchecourt . .	D	Arleux . . . . .	Bureau . . . . .	Dujardin . . . . .	Hocquet . . . . .	Dewitte.
Mons-en-Bar . . .	L	Lille-N.-E. . . . .	Lille-St-Maur . . . .	Delemar . . . . .	Spriet . . . . .	Comère.
Mons-en-Pév. . .	L	Pont-à-Marcq . . .	Bersée . . . . .	Carlier . . . . .	Carpentier . . . . .	Deregnaucourt,
Montay . . . . .	C	Le Cateau . . . . .	Le Catea . . . . .	Dupont . . . . .	Colnion . . . . .	Dumortier.
Montigny . . . .	C	Clary . . . . .	Bertry . . . . .	Legentil . . . . .	Rousseaux . . . . .	Leveaux.
Montigny . . . .	D	Douai-Sud . . . . .	Bureau . . . . .	Dovillers . . . . .	Legrand . . . . .	Régrigny.
Montrécourt . . .	C	Sclesmes . . . . .	Saulzoir . . . . .	Thomas . . . . .	Tétar . . . . .	Delfosse.
Morbecque . . . .	H	Hazebrouck-S . . .	Hazebrouck . . . .	Deblonde . . . . .	Vermelle, Béquart	Despicht, Devos.
Morenchies . . .	C	Cambrai-O . . . . .	Cambrai . . . . .	Bonnel . . . . .	Lesage . . . . .	V. Neuville-St-Rémy.
Mortagne . . . .	V	St-Amand (r. d.) . .	Bureau . . . . .	de Bretagne . . . . .	Decourrières . . . .	Margerin.
Mouchin . . . . .	L	Cysoing . . . . .	Orchies . . . . .	Varlet . . . . .	Dumoulin . . . . .	Hennino.
Moustiers . . . .	A	Trélon . . . . .	Trélon . . . . .	Hancart . . . . .	Docquin . . . . .	Imbert.
Mouveaux . . . .	L	Tourcoing-S . . . .	Tourcoing . . . . .	Varasse . . . . .	Lepers, Lecroart	Deleruyelle.
Naves . . . . .	C	Cambrai-Est . . . .	Cambrai . . . . .	Lemaire . . . . .	Coulmon . . . . .	Mutel.
Neuf-Berquin . . .	H	Merville . . . . .	Estaires . . . . .	Petitprez . . . . .	Dedours . . . . .	Coevoet.
Neuf-Mesnil . . .	A	Bavai . . . . .	Hautmont . . . . .	Boez . . . . .	Chony . . . . .	Lelong.
Neuville . . . . .	A	Le Quesnoy-E . . .	Poix . . . . .	Jacquemart . . . . .	Lacomblez . . . . .	Sockeel.
Neuville en-Ferr	L	Tourcoing-N . . . .	Tourcoing . . . . .	Dewitte . . . . .	Cau-Garette, Dhalluin	Prince.
Neuville-St-Remi	C	Cambrai-O . . . . .	Cambrai . . . . .	Ledoux . . . . .	Derly . . . . .	Felmy.
Neuville-s.-l'Esc.	V	Bouchain . . . . .	Bouchain . . . . .	Fauville . . . . .	Felix . . . . .	Sapelier.
Neuvilly . . . . .	C	Le Cateau . . . . .	Bureau . . . . .	Toillez . . . . .	watremez, <sup>†</sup> Chatelain Leclercq . . . . .	Dapvril.
Nieppe . . . . .	H	Bailleul-N-E . . . .	Bureau . . . . .	Loridan . . . . .	Delcour, Deschildre.	Schacht.
Niergnies . . . .	C	Cambrai-E . . . . .	Cambrai . . . . .	N . . . . .	Mussault . . . . .	Sapelier.
Nivelle . . . . .	V	St-Amand (r. g.) . .	St-Amand . . . . .	Monnier . . . . .	Morival . . . . .	Ficheux.
Nomain . . . . .	D	Orchies . . . . .	Orchies . . . . .	Lemaire . . . . .	Dorchies . . . . .	Catteau . . . .
Noordpeene . . .	H	Cassel . . . . .	Cassel . . . . .	Heele . . . . .	Marquis . . . . .	Devos.
Noyelles . . . . .	A	Berlaimont . . . . .	Maroilles . . . . .	Demade . . . . .	Lécaillez . . . . .	Lepers.
Noyelles . . . . .	C	Marcoing . . . . .	Cambrai . . . . .	Dherbécourt . . . . .	Solau . . . . .	Masingue.
Noyelles-l-Seclin	L	Seclin . . . . .	Wattignies . . . . .	Debuchy . . . . .	Chivoret . . . . .	Decrocq.
Noyelles-s.-Selle	V	Bouchain . . . . .	Douchy . . . . .	Oudart . . . . .	Flament . . . . .	Dubus.
Obies . . . . .	A	Bavai . . . . .	Bavai . . . . .	Duhot . . . . .	Fatrez . . . . .	Carlier.
Obrechies . . . .	A	Maubeuge . . . . .	Ferrière - la Grande . . . . .	Butin-Martial . . . .	Legrand Victor . . .	Denis.

NOMS			BUREAU		NOMS DES		
des		du	DE POSTE	duquel			MINISTRES
COMMUNES.	de l'arrondt.	CANTON.	chaque commune	dépend	MAIRES.	ADJOINTS.	du Culte.
Ochtezeele...	H	Cassel.....	Arnêke	N.	Cardon.....		Delaulre
Odomez. ....	V	Condé.....	Fresnes.....	Patoir.....	Bocquet.....		Delahousse.
Ohain.....	A	Trélon.....	Trélon.....	Bastien.....	Hanoteau.....		Corbier.
Oisy.....	V	Valencienn.-S	Valenciennes.	Pluchart.....	Gourdin.....		V. Hérin.
Onnaing.....	V	Valencienn.-E	Bureau.....	Fréville, V..	Leroux, Monard.		Cailliez.
Oost-Cappel..	Dk	Hondschoote.	Hondschoote.	Vermersch...	Rabat.....		Drioux.
Orchies.....	C	Orchies.....	Bureau.....	Sturme.....	Dufossé, Herbo.		Flament.
Ors.....	C	Le Cateau...	Le Cateau...	Manesse.....	Parent.....		Mouque.
Orsinval.....	A	Le Quesnoy-O	Le Quesnoy..	Carpentier...	Croix.....		Pruvost.
Ostricourt...	L	Pont-à-Marcq.	Carvin.....	Dubois.....	Lefebvre.....		Dubus.
Oudezeele...	H	Steenvoorde.	Steenvoorde.	Blaevoet.....	Bossuwe.....		Spanneut.
Oxelaère.....	H	Cassel.....	Cassel.....	Joos.....	Dequidt.....		Vandenabeele
Pailencourt..	C	Cambrai-O...	Iwuy.....	Gamez.....	Delmctte.....		Wirth.
Pecquencourt	D	Marchiennes.	Montigny...	Derode, * * *	Vallee.....		Caron.
Pérenchies...	L	Quesnoy-s.-D.	Bureau.....	Decottignies.	Lamblin, Deprez.		Bertein.
Péronne.....	L	Cysoing.....	Cysoing.....	Deffontaine...	Tonnelle.....		Costenoble.
Petite-Forêt.	V	Valencienn.-N	Anzin.....	Lobfontain...	Quinet.....		V. Aubry.
Pollito-Synthe	Dk	Dunkerque-O	St-Poi.....	Deschamps...	Cardock.....		Delaeter.
Petit-Fayt...	A	Avesnes-S...	Cartignies...	Rousseaux...	Lebon.....		N.....
Phalempin...	L	Pont-à-Marcq.	Bureau...	Cogel.....	Thérain.....		Duriez.
Pitgam.....	Dk	Bergues.....	Bergues.....	Stevenoot, D.	Gars.....		Gaymay.
Poix.....	A	Le Quesnoy-E	Bureau.....	Williot.....	Fignier.....		Margerin.
Pommereuil..	C	Le Cateau...	Le Cateau...	Carpentier...	Druesne.....		Doby.
Pont-à-Marcq	L	Pont-à-Marcq	Bureau...	Bulteau.....	Bruhin.....		Lefebvre.
Pont-sur-Sambre	A	Berlaimont..	Bureau...	Cathelotte...	Blanchard...		Wallez.
Potelle.....	A	Le Quesnoy-E	Le Quesnoy..	Cacheux.....	Lecomte.....		V. Villereau.
Pradelles...	H	Hazebrouck-S	Hazebrouck..	Didier.....	Debrock.....		Lobbedey.
Prêmesques..	L	Armentières.	Pérenchies..	Lemesre.....	Paq.....		Boone.
Préseau.....	V	Valenciennes.	Curgies.....	Dassonville..	Chuffart.....		Harbonnier.
Preux-au-Bois	A	Landrecies...	Landrecies...	Boulmont...	Ternant.....		Humez.
Preux-au-Sart	A	Le Quesnoy-O	Le Quesnoy..	Tacq.....	Dehove.....		Malaquin.
Prisches.....	A	Landrecies...	Landrecies...	godfrin-Huguet.	Béthune-Maréchal...		Carpentier
Prouvy.....	V	Valenciennes.	Thiant.....	Cachera.....	Moreau.....		Baillet.
Proville.....	C	Cambrai-O...	Cambrai.....	Crépin, Ch.-P	Dinoir.....		Hennion.
Provin.....	L	Seclin.....	Carvin.....	Lequesne...	Morteleque-Lemaire.		Delgorge.
Quaëdypre...	Dk	Bergues.....	Bergues.....	Delater.....	Dewaels.....		Bultheel.
Quarouble...	V	Valencienn.-E	Onnaing.....	Alglave.....	Maizière, Joly...		Desive.
Quérénaing..	V	Valencienn.-S	Artres.....	Tamboise...	Monchicourt...		Saffroy.
Quesnoy-s.-Deûle	L	Quesnoy-s.-D.	Bureau...	Dervaux...	Bodé, Delannoy..		Plouy.
Quiévelon...	A	Maubeuge...	Cousolre...	Hannequart..	Suin.....		V. Aibes.
Quiévrechain	V	Valencienn.-E	Crespin.....	Cartry.....	Equipart...		Simoulin.
Quiévy.....	C	Carrières...	Bureau...	Delcroix...	Deladeuille, Davaine		Deligny.
Raches.....	D	Douai-O.....	Id.....	Denisse.....	Deleuve.....		Gadenne.
Radinghem...	L	Haubourdin..	Haubourdin..	Lernout.....	Barbery.....		Quentin.
Raillencourt..	C	Cambrai-O...	Cambrai.....	Dépret-Bury..	Chauwin.....		Savary.
Raimbeaucourt.	D	Douai-O.....	Raches.....	Dupuis.....	Lemerre-Masquelier.		Delplanque.



## TABLEAU ALPHABÉTIQUE DES COMMUNES.

N O M S			BUREAU		N O M S D E S		
des	de l'arrond.	du	DE POSTE	duquel	MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES
COMMUNES.		CANTON.	chaque commune	dépend.			du Culte.
Rainsars.....	A	Trélon .....	Sains .....	Peronne.....	Tordeux.....	Germe.	
Raismes.....	V	St-Amand (r. d.)	Bureau .....	Lepez.....	Gripou, Moriamiez...	Rogie, Bernard.	
Ramillies.....	C	Cambrai-Est.	Cambrai .....	Vasseur.....	Lesne.....	Délocourt.	
Ramousies ..	A	Avesnes-N...	Sains.....	Rousseau.....	Dequesne.....	Delannoy.	
Raucourt.....	A	Le Quesnoy-E	Englefontaine...	Lozé.....	Caudrelier .....	V. Englefontaine	
Recquignies ..	A	Maubeuge ..	Jeumont.....	Meurisse.....	Huart.....	Dubuisset.	
Rènescure...	H	Hazebrouck..	Bureau.....	Sockeel.....	Stoven.....	Danys, Dehenne.	
Reumont.....	C	Le Cateau...	Le Cateau...	Passet.....	Gibot.....	Carlier.	
Rexpoëde...	Dk	Hondschoote.	Hondschoote.	Dewaele...	Cornette .....	Baert.	
Ribécourt...	C	Marcoing...	Marcoing...	Delcroix...	Peugnet .....	Ledoux.	
Rieulay.....	D	Marchiennes.	Marchiennes	Villain.....	Williatte .....	Lallemand.	
Rieux.....	C	Carnières...	Bureau.....	Derieux, F...	Vilain.....	Dayez.	
Robersart...	A	Landrecies ..	Landrecies...	Pauplaire...	Collet.....	Baligand.	
Rœulx.....	V	Bouchain...	Lourches...	Diverchy...	Robert.....	Delattre	
Rombies et March	V	Valencien.-E.	Sebourg.....	Theillier...	Bouvier.....	Delattre.	
Romerries...	C	Solesmes...	Solesmes...	Bourson...	Hauteœur...	Porez.	
Ronchin.....	L	Lille-Sud-Est.	Lille.....	Dubuisset...	Descarpentries, Lemau	Delsart.	
Roncq.....	L	Tourcoing-N..	Bureau.....	Bonduel...	Catteau, Lepoutre...	Berlehaye, Villain	
Roost-Warendin	D	Douai-Ouest.	Raches.....	Bernard ✱	Pinquet .....	Delnatte.	
Rosendaël...	Dk	Dunkerque-E.	Dunkerque..	Schoddyn...	de Bavre, Bulteel	Bouden.	
Rosult.....	V	St-Amand (r. g.)	St-Amand...	Detournignies...	Legrand .....	Castelain.	
Roubaix.....	L	Roubaix.....	Bureau.....	Lagache.....	Vinchon, Faidherbe, Pennel, Destombes et Watine.....	Berleaux, Evrard, Tilmant, Thomas Plancké Lesage.	
Roucourt...	D	Douai-Sud...	Douai...	Becquet de Mégille	Berlant.....	Marcotte	
Rousies.....	A	Maubeuge...	Maubeuge...	Pillard.....	Droussies...	Delcambre.	
Rouvignies...	V	Valencien.-S.	Denain...	Flavigny...	Lefebvre.....	V. Prouvy.	
Rubrouck...	H	Cassel.....	Arnêke...	Leurs.....	Martau.....	Legrain	
Ruesnes...	A	Le Quesnoy-E	Le Quesno	Camaret...	Bruyère.....	Démont.	
Rumegies...	V	St-Amand (r. g.)	St-Amand.	Robert.....	Lejeune.....	Delporte	
Rumilly.....	C	Marcoing...	Masnières.	Bertrand...	Lempereur...	Taquet.	
Sailly.....	C	Cambrai-O...	Cambrai...	Richard...	Brunelle...	Barbet.	
Sailly-l-Lannoy..	L	Lannoy.....	Lannoy.....	Bouchery...	Deleplanque...	Delvallée.	
Sainghin-en-Mél.	L	Cysoing.....	Ascq.....	Bourgeois...	Souplet, Milleville	Deleporte.	
Sainghin-en-W..	L	La Bassée...	Wavrin...	Binault...	Pierreuse...	Courtois.	
Sains.....	A	Avesnes-Sud.	Bureau.....	Revelart...	Fosset, Leroy...	Lobry.	
St-Amand.....	V	St-Amand...	Id.....	Bruneau Flour	Davaine, Biller...	Carlier.	
St-André-l-L.	L	Lille-Ouest...	Lille.....	Legrand...	Bailly.....	Dezitter.	
St-Aubert...	C	Carnières...	Bureau.....	Canonne...	Duez, Lebon...	Villain.	
St-Aubin...	A	Avesnes-Nord	D nrler...	Willot...	Lermusieau...	Vincent.	
St-Aybert...	V	Condé.....	Co dé.....	Merlin...	Lepine.....	Viviers.	
St-Benin...	C	Le Cateau...	Le Cateau...	Caillot...	Lacourt...	Watrin.	
St-Georges...	Dk	Gravelines...	Gravelines...	Louf, P...	Boulain...	Fockenberghé	
St-Hilaire...	A	Avesnes-Nord	Avesnes...	Lécuyer...	Siron.....	Coquelet.	
St-Hilaire...	C	Carnières...	St-Aubert...	Dépommier...	Leducq.....	Bécar.	
St-Jans-Cappel..	H	Bailleul-N.-E.	Bailleul...	Bacrot.....	Weexsteen...	Pouwels.	
Ste-Marie-Cappel	H	Cassel.....	Cassel.....	Dequidt...	Werkeyn...	Vanuxem.	

NOMS		BUREAU DE POSTE duquel chaque commune dépend.	NOMS DES			
des COMMUNES.	de l'arrond. du CANTON.		MAIRES.	ADJOINTS.	MINISTRES du Culte.	
St-Martin...	C	Solesmes	Solesmes	Hégot	Roger	Lecuppre.
St-Momelin...	Dk	Bourbourg	Watten	Castier	Du Teil	Desmis
St-Pierrebrouck...	Dk	Id.	Bourbourg	Sailly	Lecler	Plouvier.
St-Pol...	Dk	Dunkerque-O.	Bureau	Vancauwenbergh	Dépaeye, Loosdregt	Desodt.
St-Python...	C	Solesmes	Solesmes	Cardon	Douay	Lefebvre.
St-Rémy-Chauss	A	Berlaimont	Avesnes	Lapostolle	Juniet	Desrousseaux.
St-Rémy-mal-B.	A	Maubeuge	Haulmont	Bois	Juste	Caudron.
St-Saulve...	V	Valencien.-N.	Valenciennes	Jacmarcq	Alglave	Graveline.
St-Souplet...	C	Le Cateau	Bureau	Delay	Bricout	Barbier.
St-Sylvestre-Cap.	H	Steenvoorde.	Steenvoorde.	Gantois	Deboudt	Thibaut.
St-Vaast...	C	Solesmes	St-Aubert	Langrand	Signal	Veys.
St-Waast...	A	Bavai	Bavai	Delfosse	Mirland	Defontaine.
Salesches	A	Le Quesnoy-E	Poix	Boulangé	Lasne	Malaquin.
Salomé	L	La Bassée	La Bassée	Fourmault	Fourmault	Lenoir.
Saméon...	D	Orchies	Landas	Herbomez	Duhem	Ducornetz.
Sancourt	C	Cambrai-O.	Cambrai	Crépin	Delsaux	Dufour.
Santes	L	Haubourdin	Haubourdin	Fremaux	Costenoble	Wattel.
Sars-et-Rosières.	V	St-Amand (r. g.)	St-Amand	Doby	Couteau	Laurent.
Sars-Poteries	A	Solre-le-Chât	Bureau	Manfroid	Maillard, Confesse	Bottiaux.
Sassegnies	A	Berlaimont	Berlaimont	Flament	Lenclud	Lepers.
Saultain	V	Valencien.-E.	Bureau	Hamoir, ✱	Martin	Quintin de Ker- cadio.
Saulzoir	C	Solesmes	Bureau	Gouvion	Marchant	Fournet.
Sebourg	V	Valencien.-E.	Bureau	Lengrand	Baudry	Honorez.
Seclin	L	Seclin	Bureau	Desmazières	Pinte, Desurmout	Hutin.
Selvigny	C	Clary	Walincourt	Delhay	Venet	Delecambre.
Semeris	A	Avesnes-N.	Avesnes	Nicodème	Boulangier	Duquesne.
Semousies	A	Id.	Id.	Hénaut	Wattremez	Delannoy.
Sepmeries	A	Le Quesnoy-O	Artres	Dervillers	Lanselle	Delebarre.
Sequedin	L	Haubourdin	Haubourdin	Blanquart	Six	Muys.
Séranvillers.	C	Carnières	Cambrai	Lenoir	Parent	Danel
Sercus	H	Hazebrouck-N	Hazebrouck	Justice	Cousyn	Cornette.
Sin-le-Noble	D	Douai-Nord	Douai	Renard	Anache-Théry et Dé- cloquement	Deleffie.
Socx	Dk	Bergues	Bergues	Poublanc	Dehaene	Lotten.
Solesmes	C	Solesmes	Bureau	Degardiu	Béra, Huyon	Rousselle.
Solre-le-Chat	A	Solre-le-Chât	Id	George Albert	Lamelin, Michaux	Echevin.
Solrines	A	Id.	Solre-le-Chât.	Flayelle	Lebrun	Gilleron.
Somain	D	Marchiennes	Bureau	Helbecque	Dransart, Pennequin.	Buzin.
Sommaing	C	Solesmes	Solesmes	Broyère	Vinoix	Coutelle.
Spyccker	Dk	Bourbourg	Bourbourg	Depoers	Wemaere	Lemeiter.
Staple	H	Hazebrouck-N	Hazebrouck	Fovez E.	Fovez M.	Braets.
Steenbecque	H	Hazebrouck-S	Id	Deram	Deroo	Delattre.
Steenne	Dk	Bergues	Bergues	Dantu Géry	Demey	Dekervel.
Steenvoorde	H	Steenvoorde.	Bureau	Outters	Verbeke et Vandamme	Reumaux.
Steenwerck	H	Bailleul N.-E.	Id	Plouvier	Charlet, Chieus.	Leleu et Boedt
Strazeele	H	Hazebrouck-S	Hazebrouck	Deswarte	Ruckebusch	Papegaey.
Taisnières-en-T.	A	Avesnes-N.	Maroilles	Nécaille	Wittrant, Binot	Blas



## TABLEAU ALPHABÉTIQUE DES COMMUNES

NOMS			NOMS DES			
des	de l'arrondt.	du	BUREAU			
COMMUNES.		CANTON.	DE POSTE	MAIRES.	ADJOINTS.	
			duquel			
			chaque commune			
			dépend.		MINISTRES	
					du Culte	
Taisnières-sur-H.	A	Bavai	Bavai	Brasseur	Auquier	Sooyer.
Templemars.	L	Seclin	Wattignies	Gossart	Becourt	Bernard.
Templeuve.	L	Cysoing	Bureau	Baratte	Dubreucq, Demesmay	Sagary.
Terdeghem.	H	Steenvoorde	Steenvoorde	Boone	Colpaert	Yden
Téteghem.	Dk	Dunkerque-E.	Dunkerque.	Kyndt	Fouble	Beck.
Thiant	V	Valenciennes-S.	Bureau	Mariage	Bertout	Leduc.
Thiennes	H	Hazebrouck-S	Hazebrouck.	Dequiedt.	Verlyck	Pruvot.
Thivencelles.	V	Condé	Condé	Plaquet Z.	Plaquet A.	Dupuis.
Thumeries	L	Pont-à-Marcq.	Bureau	Coget	Blondeau	Vandermersch.
Thun	V	St-Amand (r.-g.)	Mortagne.	Broquet	Vandeville	Dumoutin.
Thun-l'Évêq.	C	Cambrai-Est.	Iwuy	Charlet	Legrand	Desmons
Thun-St-Martin.	C	Id.	Iwuy	Miroux	Chevalier	Delanroy.
Tilloy	C	Cambrai-O	Cambrai	Leleu	Beauvais	V. Neuville-sur-H.
Tilloy	D	Marchiennes	Marchiennes.	Bricquet	Debrabant	V. Britton
Toufflers.	L	Lannoy	Lannoy	Dreplanque.	Fin	Dehuy.
Tourcoing	L	Tourcoing	Bureau	Hassebroucq	Lohoucq, Sasselange, Lefrançois	Debrabant, Van- boekstaël, Mar- chant, Vanheeger.
Tourmignies.	L	Pont-à-Marcq.	Pont-à-Marcq.	Cambier	Coget	Marcolte
Trélon	A	Trélon	Bureau	Motte J.	Monnier, Ansieau	N....
Tressin	L	Lannoy	Ascq	Fourmestraux	Deponthieux	Catteau.
Trith-St-Léger	V	Valenciennes-S.	Bureau	Sirot	Cacheux, Dupas.	Renard
Troisvilles.	C	Le Cateau	Bertry	Bourgeois	Langlet	Bruaux.
Uxem	Dk	Dunkerque-E.	Dunkerque	Jansse n.	Poidevin	Massiel.
Valenciennes	V	Valenciennes	Bureau	Bultot	Debaralle, Sautteau	Voir au chapitre des cultes.
Vendegies-au-B.	A	Le Quesnoy-E	Englefontaine	Gabet	Hutin	Broyart.
Vendegies-s -Éc	C	Solesmes	Solesmes	Lecompt.	Macarez	Bégaïn.
Vendeville	L	Seclin	Lille	Delattre	Carre	Pionnié.
Verchain et Maug	V	Valenciennes-S.	Thiant	Jouglet	Pottiez	Sinsoyez.
Verlinghem.	L	Quesnoy-s.-D.	Quesnoy-s.-D.	Mélisse	Lamblin	Gourdin.
Vertain	C	Solesmes	Solesmes	Dubois	Dreeq	Martin.
Vicq	V	Condé	Fresnes	Sizaire	Conteau	Coillot
Viesly	C	Solesmes	Bureau	Sommain	Vitrant, Canonne	Fontaine.
Vieux-Berquin	H	Bailleul-S-O.	Bureau	Biebuyck	Podvin, Potié	Dekeister
Vieux-Condé.	V	Condé	Bureau	Sohier	Degaugne-Pollet.	Paris.
Vieux-Mesnil.	A	Berlaimont	Pont-sur-Sambre	Minaire	Halgrain	V. Boussières
Vieux-Rengt.	A	Maubeuge	Villers-sire-Nicole	André	Scoyez	Dorlencourt.
Villereau	A	Le Quesnoy-O	Le Quesnoy.	Déparis	Dutrieux	Noisette.
Villers-au-Tertre.	D	Arleux	Monchecourt.	Bazin	Vinçq	Thiry.
Villers-Campeau.	D	Marchiennes	Somain	Chevallier	Sourd	V. Somain.
Villers-en-Caneh.	C	Carnières	St-Aubert	Cardon	Cachera	Faucqueux.
Villers-Guislain.	C	Marcoing	Gouzeaucourt.	Vitté	Catherine	Cornil.
Villers-Outreau.	C	Clary	Walincourt	Leduc	Cailliez L., Cailliez A.	Lecœuvre.
Villers-Plouleh.	C	Marcoing	Gouzeaucourt	Carrez	Farez	Rogie, Duthoit.
Villers-Pol.	A	Le Quesnoy-O	Le Quesnoy	Carlrier	Lefebvre	Barbet.
Villers-sir-Nicole	A	Maubeuge	Bureau	Tellier	Pronier	Dubrulle.
Volkerinckhove.	Dk	Wormhoudt.	Bollezeele	Marquis	Cockenpot	Werkeyn.

N O M S			N O M S D E S			
des COMMUNES.	de l'arrond.	du CANTON.	BUREAU			MINISTRES du Culte.
			DE POSTE duquel chaque commune dépend.	MAIRES.	ADJOINTS.	
Vred .....	D	Marchiennes.	Marchiennes.	Bailliez .....	Villain .....	Vanreust.
Wahagnies ..	L	Pont-à-Marcq.	Thumeries...	Yaliois .....	Marquant .....	Dupire.
Walincourt ..	C	Clary .....	Bureau .....	Happe .....	Maillez, Proy ..	Gillet .....
Waller .....	A	Trélon .....	Trélon .....	Paul, Clovis..	Boudry .....	Marbotin.
Waller .....	V	Valencien-N..	Bureau .....	Lavechin .....	Wallez et Ricq ..	Carpentier.
Wailon-Cappel ..	H	Hazebrouck-N	Hazebrouck..	Deseure .....	Dormion .....	Salomé
Wambaix .....	C	Carnières ..	Cambrai .....	Delacourt .....	Lefebvre .....	Leducq.
Wambrechies	L	Lille-Ouest ..	Bureau .....	Sénélar .....	Delos, Salembier.	Destombes.
wandignies et H.	D	Marchiennes.	Marchiennes.	Cauvez .....	Rachez .....	Vallez.
Wannehain ..	L	Cysoing .....	Cysoing .....	Heddebault..	Delbecque .....	Bernaert.
Wargnies-le-Gr.	A	Le Quesnoy-O	Jenlain .....	Dervaux .....	Picry .....	Carlier.
Wargnies-le-Petit	A	Id .....	Le Quesnoy ..	Colmant, F..	Dremaux .....	Dernoncourt.
Warhem .....	Dk	Hondschoote.	Bergues .....	Didier .....	Vandaele .....	Cockempol.
Warnéton B ..	L	Quesnoy-s. D.	Comines .....	Vermersch ..	Delannoy .....	V. Deaëlémont
Warnéton-S ..	L	Id .....	Id .....	Bondue .....	Duprez .....	Id.
Wasnes-au-Bac ..	V	Bouchain .....	Bouchain .....	Rohart .....	Bétrencourt .....	Hennion.
Wasquehal ..	L	Roubaix .....	Croix .....	Deroulers .....	Brulois, Tyberghien..	Vanalderwerelt.
Watten .....	Dk	Bourbourg ..	Bureau .....	Pannier .....	Gemette .....	Delanghe.
Wattignies ..	A	Maubeuge ..	Ferrière-la-Gr	Préseau, Félix	Carnoye F .....	V. Damousies
Wattignies ..	L	Seclin .....	Bureau .....	Desrousseaux	Crépin, Briffaux.	Richard
Wattrelos .....	L	Roubaix .....	Bureau .....	Pollet .....	Dhalluin, Delmarre..	Lejeune .
Wavrechain-s-D.	V	Bouchain .....	Denain .....	Leduc .....	Cheminais .....	V. Denain.
Wavrechain-s-F.	V	I .....	Bouchain .....	Leleu .....	Dolet .....	Huart.
Wavrin .....	L	Haubourdin..	Bureau .....	Cte O. d'Hespe	Lenglard .....	Dhinaut.
Waziers .....	D	Douai-Nord ..	Douai .....	Duforets .....	Leboucq de Castro..	Leroy.
wemaers-Cappel ..	H	Cassel .....	Cassel .....	Devloo .....	Reumaux .....	Barbry.
Wervicq-Sud ..	L	Quesnoy-s.-D.	Comines .....	Flipo .....	Dumortier, Seraus..	Roussel.
West-Cappel ..	Dk	Bergues .....	Bergues .....	Chocqueel .....	Verrièle .....	Acke.
Wicres .....	L	La Bassée ..	Fourmes .....	Lelong .....	Chombard .....	Bonduel.
Wignehies .....	A	Trélon .....	Bureau .....	Poulet .....	Dupont-Makenghen..	Bernaux.
Willems .....	L	Lannoy .....	Baisieux .....	Delattre .....	Pottier .....	Wastin.
Willies .....	A	Trélon .....	Solre-le-Chât.	Cuisset .....	Appedsal .....	V. Liessies.
Winnezele .....	H	Steenvoorde .	Steenvoorde .	Verrièle .....	Goussen .....	Huysr.
Wormhoudt ..	Dk	Wormhoudt .	Bureau .....	Morale .....	Lernout, Desmytère,	Herreman
wulverdinghe ..	Dk	Bourbourg ..	Watten .....	Delafosse .....	Delgrange .....	Béroyer.
Wylder .....	Dk	Bergues .....	Bergues .....	Verschave .....	Verrièle .....	Sadyn.
Zeggens-Cappel..	Dk	Wormhoudt .	Esquelbecq ..	Franchois .....	Arnouts .....	Serlooten.
Zermezele .....	H	Cassel .....	Cassel .....	Vandaele .....	Decuyper .....	Vandermeersch..
zuytcoote .....	Dk	Dunkerque-E.	Dunkerque ..	Adam Louis..	Bardoulant .....	Dedryver.
Zuytpeene .....	H	Cassel .....	Cassel .....	Hémart du Neuf- pré	Desmoudt .....	Deblonde.



## TABLEAU ALPHABÉTIQUE DES HAMEAUX DU DÉPARTEMENT DU NORD.

N O M S			N O M S		
des hameaux.	des communes dont dépendent les hameaux.	de l'arrondissement	des hameaux.	des communes dont dépendent les hameaux.	de l'arrondissement
Abeele (1').....	Boeschèpe.....	H	Booneghem.....	Lederzeele.....	Dk
Aire.....	Escaudœuvres.....	C	Boucheneuil.....	Bouchain.....	V
Allumette (1').....	Wasquehal.....	L	Boulette (la).....	Blécourt.....	C
Amervalles.....	Solesmes.....	C	Bout-là-Haut (le).....	Cuvillers.....	C
Ancoisne.....	Houplin.....	L	Bout-là-Haut (le).....	Bermeries.....	A
Antroeuille.....	Avelin.....	L	Bracquemart (le).....	Amfroipret.....	A
Arbre de Guise (1').....	Ennevelin.....	L	Bréaugies.....	Bellignies.....	A
Arbrisseau (1').....	Mazinghien.....	C	Briquette (la).....	Marly.....	V
Arbroye (1').....	Wattignies.....	L	Broderie (la).....	Bersée.....	L
Ardomprez.....	Etrœungt.....	A	Bruyère (la).....	St-Amand.....	V
Asturies (les).....	Templeuve.....	L	Buffle (le).....	Etrœungt.....	A
Avelu.....	Auby.....	D	Buisson (le).....	Lille.....	L
Azincourt.....	Maretz.....	C	Buisson - Barbet (le).....	Féron.....	A
Bac-à-Wavrin.....	Emerchicourt.....	V	Buisson-Moreau.....	Cartignies.....	A
Bains (les).....	Gondcourt.....	L	Buridon.....	Château-l'Abbaye.....	V
Bargues.....	Houplin.....	L	Buvignies.....	Louvignies-Bavai.....	A
Basse - Maroilles (la).....	Wavrin.....	L	Cambrai (faubourg de).....	Valenciennes.....	V
Baviseau.....	Rosendaël.....	Dk	Canteleu.....	Trith-St-Léger.....	V
Beaucamps.....	Wattignies.....	L	Canteleux.....	Lambersart.....	L
Beaulieu.....	Maroilles.....	A	Cantignoul.....	Lille.....	L
Belle-Hôtesse.....	Obies.....	A	Cantignoul.....	Flers.....	L
Belle-Vue (la).....	Villiers-Plouich.....	C	Cantraine.....	Cantaign.....	C
Benties Meulen.....	Wattrelos.....	L	Carnoy.....	Proville.....	C
Bercu.....	Blaringhem.....	H	Cassell (faubourg de).....	Etrœungt.....	A
Béthune (1'g de).....	Denain.....	V	Cassel (faubourg de).....	Gommegnies.....	A
Beumont.....	Hoymille.....	Dk	Cattelet (le).....	Lambersart.....	L
Bistade (la).....	Warhem.....	Dk	Cave-St-Paul (la).....	Lomme.....	L
Bizet (le).....	Mouchin.....	L	Champeaux.....	Soax.....	Dk
Blanc-Coulon.....	La Madeleine.....	L	Chapeau - Rouge (le).....	Flines.....	D
Blanc-Misseron.....	Feignies.....	A	Chapelle (la).....	Marchiennes-Ville.....	D
Blanc-Seau.....	Lille.....	L	Charnoul (la).....	Wambrechies.....	L
Blaton.....	Willies.....	A	Chaussée-du-Bois (la).....	Willies.....	A
Bodelez (les).....	St-Pierre-Brouck.....	Dk	Chêne-au-Leup (le).....	La Groise.....	C
Bois-des-Retz.....	Armentières.....	L	Chêne-Houpline (le).....	Monceau-St-Vaast.....	A
Bois-l'Abbaye.....	Comines.....	L	Cheval-Blanc (le).....	Beugnies.....	A
Bois-Lasson.....	Quiévrechain.....	V	Chevireul.....	Hon-Hergies.....	A
Bois-Maillard.....	Tourcoing.....	L	Cinq-Chemins (les).....	Taisnières-sur-Hon.....	A
Bois-St-Denis.....	Linselles.....	L		Audignies.....	A
Boistrancourt.....	Wervicq-Sud.....	L		Mecquignies.....	A
Bonavis.....	St-Aubin.....	A		Tourcoing.....	L
	Roost-Warendin.....	D		Gommegnies.....	A
	Câtillon.....	C		Etrœungt.....	A
	Fourmes.....	L		Oost-Cappel.....	Dk
	Crévecœur.....	C			
	Wignehies.....	A			
	Carnières.....	C			
	Banteux.....	C			
	Crévecœur.....	C			

N O M S			N O M S		
des hameaux.	des communes dont dépendent les hameaux.	l'arrondissement.	des hameaux.	des communes dont dépendent les hameaux.	de l'arrondissement.
Cinq-Rues .....	Bollezeele.....	Dk	Enchemont .....	Lesquin.....	L
Citadelle (la)....	Bondues.....	L	Eugrain.....	Lesquin.....	L
Cloche (la).....	Esquelbecq.....	Dk	Ennecourt.....	Camphin-en-Carem- bault.....	L
Cohem.....	Zegers-Cappel.....	Dk	Ennequin.....	Loos.....	L
Colbras.....	Lys-lez-Lannoy.....	L	Epine (l').....	Solre-le-Château.....	A
Comté (la).....	Halluin.....	L	Epinoi.....	Clairfayt.....	A
Coppenaxfort .....	Prisches.....	A	Erkelsbrugghe..	Bollezeele.....	Dk
	Bourbourg-Campa- gne.....	Dk	Ermitage (l')....	Beaufort.....	A
	Brouckerque.....	Dk	Ermitage (l')....	Estrées.....	D
Coquerie (la)....	Craywick.....	Dk	Escarpelle (l')..	Roost-Warendin...	D
Cornet (le).....	Cappelle.....	L	Etoquies (les)..	Landrecies.....	A
	Erquinghem-le-Sec..	L	Eugnies.....	Houdain.....	A
	Santes.....	L	Eveltin.....	Lesquin.....	L
Couplevoic .....	Glageon.....	A			
Coulant.....	Hargnies.....	A	Fives.....	Lille.....	L
Couvagne.....	Bousignies.....	A	Flequières.....	Wattignies.....	A
Crèche (la).....	Bailleul.....	H	Folie (la).....	Hon-Hergies.....	A
Créchet (le).....	Croix.....	L	Folie (la).....	Landrecies.....	A
Crélinier.....	Wattrelos.....	L	Fontaine.....	Limont-Fontaine...	V
Croisette (la)....	Forest.....	A	Fosse-Thiers (la).	Bruay.....	A
	Solesmes.....	C	Fourmanoir.....	Avesnelles.....	A
Croisette (la)....	St-Amand.....	V	Fourneau (le)...	Ferrière-la-Grande.	D
Croix (la).....	Lez-Fontaine.....	A	Frais-Marais....	Douai.....	L
Croix-au-Bois (la)	Frelinghien.....	L		Beaucamps.....	L
Croix-de-Pierre..	Lomme.....	L	Fresnoy (le)....	Fournes.....	L
Croix-du-Bac (la)	Steenwerck.....	H	Funquereaux...	Frelinghien.....	A
Croix-Rouge (la).	Caestre.....	H	Futoy.....	Louvignies-Quesnoy.	L
Croix Rouge (la).	Tourcoing.....	L		Fretin.....	L
Croquet (le).....	Avelin.....	L	Gamand.....	Lesquin.....	L
Crosse (la).....	Renescure.....	H	Gibraltar.....	Leers.....	L
Cruysse (la).....	Lederzeele.....	Dk	Glatignies.....	Quesnoy-sur-Deûle..	A
Cyseaux (les)...	Boeseghem.....	H	Grand-Bréart...	Prisches.....	A
			Grand-Bois (le)..	Etroungt.....	V
			Grand-Bray.....	Hasnon.....	V
Dacquerie.....	Wambrechies.....	L	Grand-Cataine..	Hasnon.....	V
Demicourt.....	Boursies.....	C	Grand-Carrière		
	Annœullin.....	L	(la).....	Berlaimont.....	A
Don.....	Sainghin-en-Weppes	L	Grandes-Pâtures		
	Wavrin.....	D	(les).....	Locquignol.....	A
Dorignies.....	Douai.....	D	Grandes-Zorées		
Doulieu.....	Flers.....	H	(les).....	Sémeries.....	A
Douzies.....	Estaires.....	A			
Drumez.....	Feignies.....	A	Grand Fussiau..	Dompierre.....	A
Dunes (les).....	Maubouge.....	L		St-Hilaire.....	A
	Attiches.....	Dk	Grand-Mille-	Armbouts-Cappel..	Dk
	Mardyck.....	Dk	Brugghe.....	Steene.....	Dk
Ecluses (les)....	Deùlémont.....	L	Grand-Pont.....	Esnès.....	C
Elpret.....	Marchiennes-Ville..	D	Grand-Sart.....	Gommegnies.....	A
Empempont.....	Hem.....	L			



NOMS			NOMS		
des hameaux.	des communes dont dépendent les hameaux.	de l'arrondissement.	des hameaux.	des communes dont dépendent les hameaux.	de l'arrondissement.
Gravelin . . . . .	Illies . . . . .	L	Lommelet . . . . .	Marquette . . . . .	L
Grenouillère (la)	Bantouzelle . . . . .	C	Longsart . . . . .	Esnes . . . . .	C
Gressart . . . . .	Tressin . . . . .	L	Louveral . . . . .	Doignies . . . . .	C
Grimonpont . . . . .	Wattrelos . . . . .	L		Cappellebrouck . . . . .	Dk
Grisoelle . . . . .	Mairieux . . . . .	A	Lynck . . . . .	Looberghe . . . . .	Dk
Gros-Chêne (le)	La Longueville . . . . .	A		Merckeghem . . . . .	Dk
Guertzignies . . . . .	Bas-Lieu . . . . .	A	Machine (la) . . . . .	Ferrière-la-Grande . . . . .	A
Guides (les)	Feignies . . . . .	A	Macon . . . . .	Condé . . . . .	V
Guindal (le) . . . . .	Bourbourg-Campagne . . . . .	Dk	Malgarni . . . . .	Fontaine-au-Bois . . . . .	A
Guizette . . . . .	Béthencourt . . . . .	C	Malgarni . . . . .	La Longueville . . . . .	A
			Malplaquet . . . . .	Prisches . . . . .	A
Hachette . . . . .	Loquignol . . . . .	A	Marais (le) . . . . .	Taisnières-sur-Hon . . . . .	A
Haeghemeuelen . . . . .	Warhem . . . . .	Dk	Marchenelle . . . . .	Lomme . . . . .	L
Haie-Catelaïne . . . . .	Beaurepaire . . . . .	A	Marcigny . . . . .	Annappes . . . . .	L
Haie-Menneresse . . . . .	Basigny . . . . .	C	Marequais . . . . .	Cousolre . . . . .	A
	Saint-Souplet . . . . .	C	Marichon . . . . .	Chéreng . . . . .	L
Haies (les) . . . . .	Cousolre . . . . .	A	Marlière (la) . . . . .	Flines . . . . .	L
Haies (les) . . . . .	Trélon . . . . .	A		Tourcoing . . . . .	L
Halot (le) . . . . .	Tourcoing . . . . .	L	Marly (faub <sup>s</sup> de) . . . . .	Wattrelos . . . . .	L
Happegarbes . . . . .	Landrecies . . . . .	A	Martinsart . . . . .	Valenciennes . . . . .	V
Hautefois . . . . .	Cappelle . . . . .	L	Merchin . . . . .	Seclin . . . . .	L
Hauterive . . . . .	Bruille-St-Amand . . . . .	V	Milourd . . . . .	Lesquin . . . . .	L
	Nivelle . . . . .	V	Mittlerie (la) . . . . .	Anor . . . . .	A
Haute-Rue (la) . . . . .	Pont-sur-Sambre . . . . .	A	Molinel (le) . . . . .	Lomme . . . . .	L
Helin . . . . .	Ennevelin . . . . .	L		Marcq-en-Barœul . . . . .	L
Herbignies . . . . .	Villereau . . . . .	A		Wasquehal . . . . .	L
Hôtel . . . . .	Bachy . . . . .	L	Molpas . . . . .	Mérgnies . . . . .	L
Huiteau . . . . .	Semousies . . . . .	A	Mont-d-Péruwelz . . . . .	Vieux-Condé . . . . .	V
Huquinvillie . . . . .	Capelle . . . . .	L	Mont-des-Bruyères . . . . .		
	Templeuve . . . . .	L	Marchipont . . . . .	St-Amand . . . . .	V
Huttes (tes) . . . . .	Gravelines . . . . .	Dk	Mont-à-Camp . . . . .	Rombies . . . . .	V
Huvet . . . . .	Fretin . . . . .	L		Lambersart . . . . .	L
				Lomme . . . . .	L
Jardins (les) . . . . .	Marchiennes-Ville . . . . .	D	Mont-Berbu . . . . .	Tressin . . . . .	L
Jeune-Bois (le) . . . . .	Beauvois . . . . .	C	Mont-Dourlers . . . . .	Dourlers . . . . .	A
			Mont-du-Croquet . . . . .	Blaringhem . . . . .	H
Killem-Lynde . . . . .	Hondschoote . . . . .	Dk	Montécouvez . . . . .	Crévecœur . . . . .	C
	Killem . . . . .	Dk	Montreuil . . . . .	Flines-les-Raches . . . . .	D
Kreule (la) . . . . .	Hazebrouck . . . . .	H	Motte-aux-Bois (la) . . . . .	Morbecque . . . . .	H
Kruys-Straète (la)	Bambecque . . . . .	Dk	Mottes (les) . . . . .	Feignies . . . . .	A
			Mottes (les) . . . . .	La Longueville . . . . .	A
Labroye . . . . .	Ennevelin . . . . .	L	Moulias (les) . . . . .	Lille . . . . .	L
Laboureur (le) . . . . .	Wattrelos . . . . .	L			
Lacherie (la) . . . . .	Santes . . . . .	L	Nieppe . . . . .	Renescure . . . . .	H
Lameries . . . . .	Vieux-Rengt . . . . .	A	Nieurlet . . . . .	Lederzeele . . . . .	Dk
Laurette . . . . .	Câtillon . . . . .	C	Noir-Bonnet . . . . .	Wasquehal . . . . .	L
Lehem . . . . .	Auchy . . . . .	D	Noires-Terres . . . . .	Fourmies . . . . .	A
Ligny-le-Grand . . . . .	Illies . . . . .	L	Notre-Dame (fr) . . . . .	Cambrai . . . . .	C
Lille (faub <sup>s</sup> de) . . . . .	Valenciennes . . . . .	V	Noire-Dame-aux-Bois . . . . .		
Linière . . . . .	Prisches . . . . .	A	Nouvion (le) . . . . .	Bruille-St Amand . . . . .	V
				Bavai . . . . .	A

N O M S			N O M S		
des hameaux.	des communes dont dépendent les hameaux.	de l'arrondissement.	des hameaux.	des communes dont dépendent les hameaux.	de l'arrondissement.
Ocron. ....	Sainghin-en-Weppes	L	Rensies. ....	Ramousies. ....	A
Offies. ....	Dimont. ....	A	Rettau. ....	Floyon. ....	A
Offrande (l').	Mons-en-Barœul. ....	L	Reugnies. ....	Cousloire. ....	A
Ogiers (les). ....	Croix. ....	L	Rieux-de-Condé	Hergnies. ....	V
Ostergnies. ....	Colleret. ....	A	(le). ....	Vieux-Condé. ....	V
Oultersteene. ....	Bailleul. ....	H	Risquons-Tout. ....	Neuville-en-Ferrain. ....	L
Onvignies. ....	Nomain. ....	D	Rivage (le). ....	Tourcoing. ....	L
Ovillers. ....	Solesmes. ....	C	Rocq. ....	Marquillies. ....	L
Oversteel. ....	Watten. ....	Dk	Rœux. ....	Recquignies. ....	A
Parc (le). ....	Morbecque. ....	H	Romarin (le). ....	Flines-lez-Mortagne. ....	V
Paris (faub. de).	Cambrai. ....	C	Rond-Quesne. ....	Lomme. ....	L
Pas-de-l'Étang.	Anor. ....	A	Ropsies. ....	Jolimetz. ....	A
Petit-Cambrésis	Câtillon. ....	C	Rouge-Croix. ....	Villereau. ....	A
(le). ....	Millonfosse. ....	V	Rouges-Barres	Beaufort. ....	A
Petit Cataine. ....	Gravelines. ....	Dk	(les). ....	Cartignies. ....	A
Petit-Fort-Phil-	Mons-en-Pèvele. ....	L	Rouillies (la). ....	Marcq-en-Barœul. ....	L
lippe. ....	Coutiches. ....	D	Rouillon. ....	Feignies. ....	A
Pétrie (la). ....	Roubaix. ....	L	Rue-Heureuse(la).	Flines-lez-Mortagne. ....	V
Picterie (la). ....	Raches. ....	D	Rue-Marie. ....	Féron. ....	A
Pile (le). ....	Loos. ....	L	Rue-des-Vignes	Chapelle-d'Arment <sup>es</sup> . ....	L
Placette (la). ....	Phalempin. ....	L	(les). ....	Créveœur. ....	C
Planche-à-Ques-	Aubers. ....	L	St-Antoine. ....	Maubeuge. ....	A
noy. ....	Teleghem. ....	Dk	St-Cloud (faub.).	Cambrai. ....	C
Plonck (le). ....	Beaudegnies. ....	A	St-Aldegonde. ....	Maubeuge. ....	A
Pommereau. ....	Chérens. ....	L	St-Druon (faub.).	Cambrai. ....	C
Pont-à-Charrette.	Lallaing. ....	D	St-Hélène. ....	St-André. ....	L
Pont-à-Pierres. ....	Nieppe. ....	H	St-Marguerite. ....	Comines. ....	L
Pont-à-Tressin. ....	Armbouts-Cappel. ....	Dk	St-Mulders. ....	Millam. ....	Dk
Pont-de-Douai. ....	Petite-Synthe. ....	Dk	St-Georges. ....	Coudekerque-Bran-	
Pont-de-Nieppe. ....	Cappellebrouck. ....	Dk	che. ....		Dk
Pont-de-Petite-	Merckeghem. ....	Dk	St-Ladre (faub.).	Cambrai. ....	C
Synthe. ....	Millam. ....	Dk	St-Lazare. ....	Maubeuge. ....	A
Pont-l'Abbesse. ....	Frelinghien. ....	L	St-Maurice. ....	Lille. ....	L
Pont-Rouge. ....	Pont-sur-Sambre. ....	A	St-Nicolas. ....	Bourbourg-Campa-	
Porquerie (la). ....	Bourghelles. ....	L	gne. ....		Dk
Posterie (la). ....	Viesly. ....	C	St-Pierre. ....	Wambrechies. ....	L
Prayelle. ....	Frelinghien. ....	L	St-Quentin. ....	Maubeuge. ....	A
Prévôté (la). ....	Pérenchies. ....	L	St-Roch (faub.).	Cambrai. ....	C
Quennaumont. ....	Cysoing. ....	L	St-Sépulcre(faub)	Cambrai. ....	C
Quennelet (le). ....	Ascq. ....	L	St-Waast-là-Haut	Valenciennes. ....	V
Ramponneau. ....	Villereau. ....	A	Sambreton. ....	Landrecies. ....	A
Raquet (le). ....	Lambres. ....	D	Sapin-Vert (le). ....	Wattrelos. ....	L
Rejet-de-Beaulieu	Câtillon. ....	C	Sarbaras. ....	Berlaimont. ....	A
(le). ....	Somain. ....	D	Sarloton. ....	Gommegnies. ....	A
Renaissance (la).			Sart (le). ....	Fiers. ....	L
			Sart (le). ....	Merville. ....	H
			Sartel (le). ....	Wattrelos. ....	L
			Sarts (les). ....	Maubeuge. ....	A



N O M S			N O M S		
des hameaux.	des communes dont dépendent les hameaux.	de l'arrondissement.	des hameaux.	des communes dont dépendent les hameaux.	de l'arrondissement.
Sebourquiaux...	Sebourg.....	Y	Vallée (la).....	Ennetières-en-Wepes.....	L
Sec-Bois (le)....	Vieux-Berquin.....	H	Vallées (les)....	Prisches.....	A
Sec-Marais.....	Beuvry.....	D	Vaucelles.....	Crévecœur.....	C
Selles (faubg de)	Marchiennes.....	D	Vémy.....	Bersée.....	L
Sept-Planètes(les)	Cambrai.....	C	Vercognie.....	Landas.....	D
Sin.....	Cappel.....	Dk	Vertigneul.....	Romerics.....	C
Steentje (le)....	Baisieux.....	L	Vicoigne.....	Raïsmes.....	V
Sud (faubg du)..	Bailleul.....	H	Vigne (la).....	Wambrechies.....	L
Sur-Hon (à)....	Lille.....	L	Vignette (la)....	Linselles.....	L
	Taisnières-sur-Hon..	A			
Targette (la)....	Armentières.....	L	Wachemy.....	Chemy.....	L
Targette.....	Forenville.....	C	Wagnonville.....	Douai.....	D
Tatimont.....	Etrœungt.....	A	Wagnonville.....	Poix.....	A
Tente-Verte (la)..	Rosendaël.....	Dk	Wagnorics.....	Hautmont.....	A
Terne (le).....	Liesses.....	A	Wattissart.....	Seclin.....	L
Terrière (la)....	Honnecourt.....	C	Wattendam.....	Holque.....	Dk
Tête-Noire (la)..	Berlaimont.....	A		Watten.....	Dk
Thélu.....	Thumeries.....	L	Waudrechies...}	Flaumont-Waudrechies.....	A
Thumesnil.....	Faches.....	L	Wemy.....	Cappelle.....	L
Touquet (le)....	Marquette.....	L	Westhouck.....	Loon.....	Dk
Touquet (le)....	Wattrelos.....	L		Chapelle-d'Armentières.....	L
Touvent.....	Etrœungt.....	A	Wez-Macquart..}	Ennetières-en-Wepes.....	L
Tramelois.....	Illies.....	L		Houplines.....	L
Tréchon.....	Obies.....	A		Prêmesques.....	L
Trioux-de-Villers	Fourmies.....	A	Willy.....	Illies.....	L
Trietz (le).....	Wasquehal.....	L			
Trois-Baudets (tes)	Hem.....	L			
Trois-Ponts (les).	Roubaix.....	L			
Vacquerie (la)...	Gonnelieu.....	C			
	Villers-Plouïck.....	C			

## OCTROIS.

*Etat des communes où des octrois sont établis et du personnel des employés (1).*

*Arrondissement de Dunkerque.* — Bergues, M. Vancalis, p. ch.; Bourbourg-Ville, M. Cocquillier, r. c.; Bourbourg-Campagne, M. Cocquillier, r. c.; Coudekerque-Branche, M. Maes, r. c.; Dunkerque, MM. Dufau, p. ch., Dalinval, c.; Dannot, r. c.; Grand-Fort Philippe, MM. Monfet, p. ch.; Becuwe, r. c.; Gravelines, M. Deblaecker, r. c.; Hondschoote, M. Debril, r. c.; Brangers, surveillant; Saint-Pol, M. Metsu, r. c.

(1) Explication des abréviations contenues dans le présent article: p. ch. réposé chef; c. (contrôleur); r. c. (receveur central).

*Arrondissement d'Hazebrouck.* — Bailleul, MM. Freson, p. ch., Bacy, r. c.; Cassel, M. Ballet, r. c., Estaires, MM. Cokelaere, p. ch.; Fénart, Aug., r. c.; Hazebrouck, Lamote, r. c.; La Gorgue, M. Decherf, r. c.; Merville, MM. Caudron, p. ch.; Beleu, r. c.; Morbecque, M. Castrique, r. c.; Nieppe, M. Olivet, r. c.; Steenvoorde, M. Deneuille, r. c.; Vieux-Berquin; M. Ingelrans, r. c.

*Arrondissement de Lille.* — Annœullin, M. Lecieux, r. c.; Armentières, MM. Vanoye, p. ch., Joye, r. c.; La Bassée, M. Coupin, r. c.; Bois-Grenier, M. Larose, r. c.; Chapelle d'Armentières, M. Bonte, r. c.; Comines, M. Plamont, r. c.; Erquinghem-Lys, M. Dezitter, r. c.; Halluin, M. Noyelle, r. c.; Haubourdin, M. Ch. Levat, r. c.; Houplines, M. Zuinghedau, r. c.; La Madeleine, M. Daire, r. c.; Lannoy, M. Herbaux, r. c.; Lille, MM. Lemaire Is., p. ch.; Fonteyne, r. c.; Loos, M. Bodou, r.; Lomme, M. Castelain, r. c.; Quesnoy-sur-Deûle, M. Dutoit, r. c.; Roncq, M. Decottignies, r.; Roubaix, M. Roche, p. ch.; Seclin, M. Olivier, r. c.; Tourcoing, MM. de Geslin, p. ch.; Meunier, r. c.; Wambrechies, M. Poyart, r.

*Arrondissement de Cambrai.* — Cambrai, MM. Bourrigeaud, p. ch., Carmelle, r. c.; Le Cateau, MM. Carpentier, p. ch.; Remburre, r. c.; Solesmes, M. Canonne, r. c.

*Arrondissement d'Avesnes.* — Avesnes, MM. Boucard, p. ch., Barbier, r. c.; Bavai, MM. Lemaire, p. ch.; Bouteau, r. c.; Cousolre, M. Pringarbe, r. c.; Fourmies, M. Serouge, r. c.; Berteaux, r. à la gare; Hautmont, M. Maitrepierre, r. c.; Landrecies, M. Cogniot, r. c.; Louvroil, M. Lecomte, r. c.; Maubeuge, MM. Biérent, p. ch.; Choinet, Hardy et Pronier, r. c.; Le Quesnoy, M. Lefort, p. ch.; Solre-le-Château, M. Lafuite, r. c.; Sars-Poteries, M. Carnoye, r. c.; Wignehies, M. Pieton, r. c.

*Arrondissement de Douai.* — Aniche, M. Cléry, r. c.; Douai, MM. Daulé, p. ch.; Petit Clément, r. c.; Orchies, M. Hugot, r. c.; Flines-lez-Raches, M. Benoît, Etienne, r.

*Arrondissement de Valenciennes.* — Anzin; MM. Coderlier, p. ch.; Dusart, r. c.; Saint-Amand, MM. Guillaume, p. ch.; Roquet, r. c.; Tréhout, r.; Condé, MM. Dormy, p. ch.; Roger, brigadier; Verchain, r. c.; Fresnes, MM. Haye, p. ch., N....., r. c.; Louches, M. Lannoy, r. c.; Denain, MM. Dernoncourt, p. ch.; Boilly, r. c.; Valenciennes, MM. Losset, p. ch.; Payen, c.; Cazin, J.-B., r. c.; Vieux-Condé, M. Troitin, r. c.

#### SAPEURS-POMPIERS.

La ville de Lille possède un bataillon de sapeurs-pompiers municipaux soldés.



Les officiers servent à titre entièrement gratuit, s'arment et s'équipent à leurs frais.

ETAT-MAJOR. — MM. Armand Labbé, *chef de bataillon*; L. Croquet, *capitaine-adjutant-major*; Ch. Deperne, *capitaine-ingénieur*; Vueghs, *capitaine d'habillement et d'armement*; Olivier, *aide major en premier*; Castelain, Mancoury, Verhaeghe, Van Pétéghe, Deblonde, Anatole Boulry, *aides major en second*; Bourelle, *lieutenant, chef d'harmonie*; Wybo, *sous-lieutenant, sous-chef*; Parent, *adjutant-sous-officier*.

1<sup>re</sup> COMPAGNIE. — MM. A. Herland, *capitaine*; Em. Deléarde, *lieutenant*; Ch. Thellier, *sous-lieutenant*. — 2<sup>e</sup> COMPAGNIE. — MM. J. Vermont, *capitaine*; Eug. Druetz, *lieutenant*; Hirtz, *sous-lieutenant*. — 3<sup>e</sup> COMPAGNIE. — MM. E. Delattre, *capitaine*; Phalempin, *lieutenant*; G. Lesage, *sous-lieutenant*. — 4<sup>e</sup> COMPAGNIE. — MM. F. Lainé, *capitaine*; H. Liénard, *lieutenant*; J. Bonnet, *sous-lieutenant*. — VÉTÉRANS. — MM. Hornez, Doutreligne, Noffe et André, *capitaines*; Mouquet et Desprez, *lieutenants*.

## COMMISSARIATS DE POLICE.

### LISTE DU PERSONNEL DES COMMISSARIATS DE POLICE.

#### *Arrondissement de Dunkerque.*

Bergues, MM. Staës; Bourbourg, Chapé; Dunkerque, Calvet-Abet, *commissaire central*; Leroy, Guargualé; Gravelines, Camson.

#### *Arrondissement d'Hazebrouck.*

Bailleul, MM. Guyot; Hazebrouck, Decarpentries; Merville, Gavrel; Estaires, Bollier.

#### *Arrondissement de Lille.*

VILLE DE LILLE. — M. Gasser, *commissaire central*; 1<sup>er</sup> arrond.; M. Simon; 2<sup>e</sup> arrondiss., M. Barroyer; 3<sup>e</sup> arrondiss., M. Debuyser; 4<sup>e</sup> arrondiss., M. Six; 5<sup>e</sup> arrondiss., M. Desbant; 6<sup>e</sup> arrondissement, M. Guilluy; 7<sup>e</sup> arrondiss., M. Perlet; 8<sup>e</sup> arrondiss., M. Maguero; — Armentières, M. Tresfond; — Comines, M. Van Costenoble; — Halluin, M. Guilbert; — La Madeleine, M. Verbaere; — Loos, M. Bride; — Roubaix, M. Broyer, *commissaire central*; MM. Pouilliaud, Bailly, Henry, *commissaires d'arrondissement*; — Tourcoing, MM. Rembeauville, *commissaire central*; Piercy, Chamberlin; — Wattrelos, M. Letoucq; — Seclin, M. Robert.

*Arrondissement de Cambrai.*

Cambrai, MM. Nicolich, *commissaire central*; Pelte; Le Câteau, M. Maurin; Solesmes, M. Carlier.

*Arrondissement d'Avesnes.*

Avesnes, MM. Bontemps; Maubeuge, Lemaire; Le Quesnoy, Leblanc; Fourmies, Roussel; Hautmont, Waëles.

*Arrondissement de Douai.*

Douai, M. Pinson, *commissaire central*.

*Arrondissement de Valenciennes.*

Valenciennes, M. Hénauld, *commissaire central*; Condé, M. Mercier; Denain, M. Guénin; Saint-Amand, M. Godefroy; Anzin, M. Taxil.

*Commissaires et Inspecteurs spéciaux aux stations de chemin de fer et à la frontière.*

*Commissaires spéciaux*: MM. Guilhen, à Feignies; Audebez, à Tourcoing; Pain, à Jeumont; de Beaufort, à Anor; Hauw, à Blanc-Misseron (Valenciennes); Lanctin, à Baisieux; Echinard, à Lannoy; Lutigneaux, à Somain; Desbonnet à Caudry; Salomez à Halluin; Buchenaud, à Vieux-Condé; Escarfail, à Godewaersvelde; Banse, à Mortagne; Desoutter, à Ghyvelde; Leibrand, à Bavai; Casanova, à Bachy.

*Inspecteurs spéciaux*: MM. Audriffen, à Dunkerque; Léoni, à Tourcoing; Keller, à Jeumont; Roger, à Feignies; Houzelles, à Blanc-Misseron.

## INSTRUCTION PUBLIQUE.

La France est divisée en dix-huit circonscriptions académiques.

## ACADÉMIE DE DOUAI.

L'Académie de Douai comprend cinq départements, qui sont l'Aisne, les Ardennes, le Nord, le Pas-de-Calais et la Somme.

## ADMINISTRATION ACADÉMIQUE.

*Recteur*: M. Nolen, \* I A; *Inspecteurs*: MM. Brunel, \*, I, à Lille; Cune, I, à Douai; Zeller, I, à Laon; Bail-



liart,  $\odot$  I, à Amiens; Ridoux, A.  $\odot$ , à Arras; Cornet,  $\times$ ,  $\odot$  I, à Mézières; *secrétaire de l'Académie*: M. Dauthuille,  $\odot$  A; *commis*: MM. Leblanc, Gilles, Roger et Rozier.

#### CONSEIL ACADÉMIQUE.

*Membres de droit*: Le Recteur, *président*; les inspecteurs d'Académie de la circonscription, les doyens des Facultés, les directeurs des écoles préparatoires de médecine et de pharmacie du ressort.

*Membres nommés*: MM. Testelin, sénateur; Philippoteaux, député; Carotte, ancien maire d'Abbeville; Tiéfaine, Conseiller général, Aisne; Charles, proviseur du Lycée de Douai; Bailliez, principal du Collège d'Armentières

*Membres élus*: MM. Courdaveaux, professeur à la Faculté des lettres de Douai; Féder, professeur à la Faculté de droit de Douai; Terquem, professeur à la Faculté des sciences de Lille; Pilat, professeur à la faculté de médecine de Lille; Mollien, professeur à l'École de médecine d'Amiens; Contet, professeur de mathématiques spéciales au Lycée de St-Quentin; Noguès, professeur de physique au Lycée de Lille; Théliez, professeur de philosophie au Lycée de Douai; Choquet, professeur de mathématiques au collège de Dunkerque; Lenel, professeur au lycée d'Amiens; Postel, professeur au collège d'Abbeville.

#### INSPECTION ACADÉMIQUE.

Le service de l'inspection Académique dans le département du Nord est réparti de la manière suivante :

1° M. Brunel,  $\ast$ ,  $\odot$  I, *Inspecteur d'Académie à Lille*, conserve dans l'enseignement secondaire la surveillance et l'inspection des établissements publics et libres de la ville de Lille, en centralisant tout l'enseignement primaire du Département.

2° M. Cune,  $\odot$  I, *Inspecteur d'Académie à Douai*, a dans ses attributions tout l'enseignement secondaire du Nord, moins l'enseignement de la ville de Lille.

### ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

#### FACULTÉ DE DROIT DE DOUAI.

La Faculté de droit de Douai a été créée par décret du 28 avril 1865. Cet établissement d'enseignement supérieur a été inauguré à Douai, le 16 novembre 1865, sous la présidence de M. Giraud, inspecteur général de l'ordre du droit.

M. de Folleville, I.  $\odot$ , *doyen de la Faculté, passage de l'Hôtel-de-Ville, 2*; M. Provansal, *secrétaire*; M. Cousin, *bibliothécaire*.

1<sup>re</sup> année. — Droit romain : M. Drumel, *professeur, député à Paris*; M. Monchet, *agrégé, chargé du cours, 45, rue St-Jacques*; Histoire générale du droit français public et privé : M. Artur, *agrégé, chargé du cours, 14<sup>bis</sup>, rue des Foulons*; code civil : M. de Folleville, *professeur doyen*; législation criminelle : M. Garçon, *professeur, 16, rue de la Comédie*.

2<sup>e</sup> année. — Droit romain : M. Piébourg, *professeur, place du Barlet, 6*; code civil : M. Vallas, *agrégé, chargé du cours, 16, rue de la Comédie*; procédure civile : M. Lepoittevin, *agrégé, chargé du cours, 54, rue de la Mairie*; économie politique : M. Aubry, *agrégé, chargé du cours*.

3<sup>e</sup> année. — Code civil : M. Fédér, *professeur, 10, place St-Jacques*; droit commercial : M. Lacour, *agrégé, chargé du cours, 37, rue de Bellain*; droit administratif : M. Bourguin, *agrégé, chargé du cours, 6, rue Cuvelle*; droit international privé : M. de Folleville, *professeur, doyen*; cours complémentaire de code civil : M. Mouchet, *agrégé, chargé du cours, 45, rue St-Jacques*; droit maritime : M. Lacour, *agrégé, chargé du cours, 37, rue de Bellain*.

4<sup>e</sup> année. — Pandectes : M. Piébourg, *professeur, 6, place du Barlet*; droit constitutionnel : M. Bourguin, *agrégé, chargé du cours*; histoire du droit romain et du droit français : M. Garçon, *professeur*; droit des gens public et législations comparées de l'Angleterre, de la Belgique et de la France : M. Lepoittevin, *agrégé, chargé du cours*; cours sur une matière approfondie du droit français : M. Fédér, *professeur*; cours sur l'enregistrement avec ses rapports sur le droit civil : M. Aubry, *agrégé, chargé du cours*; législation industrielle : M. Vallas, *agrégé, chargé du cours*; Procédure civile (des saisies) : M. Artur, *agrégé, chargé du cours*.

FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE DE LILLE, RUE JEAN-BART.

Doyen et professeur honoraire : M. Cazeneuve, O. ✱, I. ☉.

Professeur honoraire : M. Parise, O. ✱, I. ☉.

*Administration.* — Doyen : M. E. Wannebroucq, ✱, I. ☉; assesseurs : MM. Joire, I. ☉ et Folet, A. ☉; secrétaire : M. Ab. de Valon, A. ☉.

*Enseignement.* — *Clinique médicale* : MM. Vannebroucq, ✱, I. ☉, L. Hallez, A. ☉; *clinique chirurgicale* : MM. Paquet, A. ☉, Folet, A. ☉; *clinique obstétricale* : M. Pilat, ✱, I. ☉; *pathologie médicale* : M. Leroy; *pathologie chirurgicale* : M. Baudry; *anatomie pathologique et pathologie générale* : M. Herrmann; *thérapeutique et matière médicale* : M. Joire, I. ☉; *hygiène* : M. Arnould, ✱, I. ☉; *médecine légale* : M. Castiaux, A. ☉; *opérations et appareils* : M. Dubar; *accouchements, maladies des femmes* :



M. Pilat, ✱, I. ☉; *physiologie*: M. Wertheimer; *clinique des maladies cutanées et syphilitiques*: M. Leloir; *anatomie*: M. Testut; *histologie*: M. Tourneux; *chimie médicale et toxicologie*: MM. Garreau, ✱, I. ☉, Lescœur, A. ☉; *physique médicale*: M. Terquem, ✱, I. ☉; *histoire naturelle médicale*: M. Moniez; *pharmacie et pharmacologie*: M. Lotar, I. ☉; *Agrégés*: MM. Gaulard, Leroy, Doumer, Dubar, Baudry, Wertheimer, Demon; *chargés des fonctions d'agrégé*: MM. Castelain, A. ☉, Thibaut, N.... et N....; *mattres de conférences*: MM. Doumer, Gaulard, Duponchelle.

*Cours complémentaires. — Maladies nerveuses et mentales*: M. Dubiau; *maladies des enfants*: M. Castelain, A. ☉; *maladies des yeux*: M. Cuignet O. ✱, O. ✱, A. ☉.

*Bibliothécaire*: M. Maguin.

*Chef des travaux anatomiques*: M. Chotin; *chef des travaux d'anatomie pathologique*: M. N.....; *chef des travaux chimiques*: M. le D<sup>r</sup> Thibaut; *chef des travaux de physique*: M. E. Morelle; *prosecteur d'anatomie*: M. Chotin; *chefs de clinique*: MM. les D<sup>rs</sup> Turgard, Traill, Hochstetter; Colas, Richez, Coppens, Monnet; *préparateur de chimie*: MM. Machelart et Lhomme; *préparateur d'histologie*: M. Leguay; *préparateur de physiologie*: M. Meyer; *préparateur d'histoire naturelle*: M. Delplanque; *aides-préparateurs*: MM. Jacquie, Coquard, Thiéry, Blanckaert, de Fisson et Toussaint; *aides-d'anatomie*: MM. Carpentier et Létèvé; *appariteur*: M. E. Duval.

#### FACULTÉ DES SCIENCES DE LILLE.

rue des Fleurs

*Doyen*: M. C. Viollette, ✱, I, rue Patou, 43; *Secrétaire*: M. Roullier, rue Charles-de-Muysart, 11.

L'enseignement de la Faculté comprend des cours publics, des conférences et des manipulations. Les cours publics sont gratuits, mais les auditeurs qui désirent prendre part aux manipulations, faites dans les laboratoires sous la direction des professeurs, doivent se faire inscrire. Tous les auditeurs inscrits, sans exception, doivent se munir d'une carte d'étudiant, qui leur est délivré à titre gratuit, et valable pour un an. Par arrêté du 5 novembre 1876, des bourses d'études ont été créées près les Facultés; ces bourses, données au concours, sont destinées à faciliter aux jeunes gens qui se vouent à l'enseignement, l'obtention des grades supérieurs. L'État alloue aux boursiers une indemnité annuelle de 1200 fr. La durée de la bourse est d'une année; elle peut être renouvelée. Le concours pour les bourses a lieu généralement dans les premiers jours du mois d'août; les candidats, qui désirent y prendre part, doivent envoyer leur demande au secrétariat de l'Académie, à Douai, accompagnée de l'engagement décennal.

A la Faculté des sciences se rattache l'Institut Zoologique installé rue des Fleurs, 18 bis. En outre la Faculté possède un laboratoire maritime de recherches, à Wimereux (Pas-de-Calais). Un certain nombre d'élèves sont admis à y travailler sous la direction du professeur de zoologie.

Le laboratoire de botanique est installé dans les bâtiments de la halle aux sucres; les élèves qui désirent y être admis, doivent adresser leur demande au secrétariat de la Faculté, rue des Fleurs.

Dans le second semestre ont lieu les excursions géologiques zoologiques et botaniques; il suffit, pour y prendre part, de se faire inscrire à l'avance.

*Mathématiques pures et appliquées*, professeur: M. Boussinesq, quai Basse-Deûle, 58; *Mécanique et astronomie*, professeur: M. Souillart, rue Fontaine-del-Saulx, 20; *Physique*, professeur: M. Terquem, \*, rue Nationale, 116; *Chimie industrielle*: M. Violette, \*, doyen; *Géologie et minéralogie*, professeur: M. Gosselet, \*, rue d'Antin, 18; *Chimie générale*: M. Willm, à la Faculté; *Zoologie*, professeur: M. Giard, suppléé par M. P. Hallez; *Botanique*, professeur: M. Bertrand; *Conférences, Géologie et minéralogie*: M. Charles Barrois, docteur ès-sciences, maître de conférences, rue Solférino, 220; *physique*: M. Damien, docteur ès-sciences, rue Brûlé-Maison, 45; *Mathématiques*: M. Lefebvre, professeur au lycée. *Préparateurs*: MM. Buisine, Emmanuel, Six, Lignier, Dutilleul, Cannissié, Bonnier, Gosselet.

#### COURS ANNEXÉS A LA FACULTÉ.

*Géographie*: M. Mamet, professeur d'histoire, (en congé); *Littérature française*: M. Moy, professeur de littérature française à la Faculté des lettres de Douai; *Littérature ancienne*: M. Courdaveaux, professeur de littérature ancienne à la Faculté des lettres de Douai; *Littérature étrangère*: M. Angellier, professeur de littérature étrangère, à la Faculté des lettres de Douai; *Histoire*: M. Cons, professeur d'histoire à la Faculté des lettres de Douai.

#### FACULTÉ DES LETTRES DE DOUAI.

MM. Abel Desjardins, O \*, \* I, membre correspondant de l'Institut, professeur d'histoire; Penjeon, \* I, professeur de philosophie; Courdaveaux, \*, \* I, professeur de littérature grecque; Moy, A. \* professeur de littérature française; Bailly, professeur de littérature étrangère; Thomas, professeur de littérature latine; Cagnat, maître de conférences d'histoire; Cons, professeur de géographie; Poiret, maître de conférences de littérature grecque; Angellier, maître de conférences d'anglais; Bétout, chargé de conférences de littérature latine; Cousin, \* I, secrétaire de la Faculté; Henry, chargé du cours de Philologie.



## ENSEIGNEMENT SECONDAIRE.

**Lycée de Lille.**

*Bureau d'administration* : MM. Brunel, \*, Ⓜ I, inspecteur d'académie, *président* ; le Préfet du département du Nord, O \*, Ⓜ I ; le maire de Lille ; Gossin, Ⓜ I, proviseur du Lycée ; Viollette, \*, Ⓜ I, doyen de la Faculté des sciences ; Cornut, O. \*, Ingénieur ; Rigaut, \*, Ⓜ A, adjoint au maire ; Wannebrouck, \*, Ⓜ I, doyen de la faculté de médecine ; Ovigneur \* et Kolb, \*, directeur des usines Kuhlmann.

*Administration* : MM. Gossin, Ⓜ I, *proviseur du lycée* ; Jacob Ⓜ I, *censeur des études* ; Legrand, *aumônier* ; Dufaure, Ⓜ A, *économe* ; Lefèvre et Lèpan, *surveillants généraux* ; Petitjean et Boivin, *commis d'économat*.

*Professeurs* : *Mathématiques spéciales* : M. Noguès, Ⓜ I ; *philosophie* : M. Debon, Ⓜ A ; *rhétorique* : M. Lafont, Ⓜ A, *physique et chimie* : MM. Colardeau, Gay et Boissart ; *histoire naturelle* : M. Colomb ; *histoire* : MM. Epinay, Ⓜ A, Massebiau ; *mathématiques pures et appliquées* : MM. C. Bouvart Ⓜ I, Lefebvre Ⓜ A, Millot, Ⓜ A et Darchez Ⓜ A ; *Seconde* : M. Giroux ; *troisième* : M. Rosman A Ⓜ ; *professeur de lettres pour les classes de sciences* : M. Berlemont A Ⓜ ; *quatrième* : MM. Doisy Ⓜ I et Froissart ; *cinquième* : MM. Dorémieux Ⓜ A ; *sixième* : MM. Renard, Ⓜ I et Donguy Ⓜ A ; *septième* : MM. Buridant, Ⓜ A et Lemoine ; *huitième* : MM. Locquette et Hébert ; *classe préparatoire* : MM. Swynghedauw et Dupret.

*Cours préparatoires aux professions commerciales et industrielles* : *Littérature* : M. Meunier ; *histoire et géographie* : M. Michaud ; *mathématiques* : MM. Basselart Ⓜ A et Frœlich ; *chimie, manipulations chimiques* : M. Boissart ; *histoire naturelle* : M. Colomb. — *Français* : M. Dubois ; *Professeur de langue allemande* : MM. Rohmer, Meyer et Muller ; *professeurs de langue anglaise* : MM. Guesnon, Ⓜ I, Aigre et Masquillier. — *Classes primaires* : MM. Cœugnet et Antoine Charles. — *Dessin d'imitation* : M. Sératzki et Stubbe.

**Lycée de Douai.**

*Bureau d'administration* : MM. Cune, Ⓜ I, inspecteur d'Académie, *président* ; le Sous-Préfet ; le Maire de Douai ; Mazeaud, 1<sup>er</sup> Président, Mauillon, Procureur général ; A. Chartier, \*, Ⓜ A, conseiller général ; Gruson, \*, ingénieur en chef des ponts et chaussées ; Farez, industriel ; Maugin, propriétaire ; Charles, \*, Ⓜ I, proviseur.

*Administration* : MM. Charles, ✱, ☉ I, *proviseur* ; Varenne, ☉ A, *censeur* ; Fournet, ✱, ☉ I, *aumônier* ; Lamarre, *économe* ; Rivet, Labonne, *commis d'économat*.

*Professeurs* : *Philosophie* : M. Izoulet ; *rhétorique* : M. Betout, *mathématiques spéciales* : M. Piquet, ☉ A ; *physique* : M. Offret, ☉ I ; *histoire* : MM. Quesvin et Cardon ; *mathématiques pures et appliquées* : MM. Demartre ; Théry ✱, Amoureux ; *professeur de physique* : M. Fiévet ; *conférences et interrogations aux élèves de l'école préparatoire* : M. Hilaire ; *seconde* : M. Poiret ; *troisième* : M. Bernès ; *quatrième* : M. Petit ; *cinquième* : M. Théliez ; *sixième* : M. Longuet, A. ☉ ; *septième* : M. Bercq, ☉ I ; *huitième* : M. Cousin ; *langue anglaise* : MM. Thumerel, de Lauwereyns ; *langue allemande* : MM. Kotzustuski, ☉ I, Koscherperger ; — *Surveillants généraux* : MM. Petain et Blaizot.

*Maîtres élémentaires pour l'enseignement primaire* : MM. Leleu et Lenglet ; *directrice de la classe enfantine* : M<sup>lle</sup> Regnaud.

ENSEIGNEMENT SPÉCIAL. — *Professeurs* : *Sciences mathématiques* : M. Lamy ; *sciences physiques et naturelles* : M. Lirondelle ; *histoire et géographie* : M. Boblin ; *morale, littérature et grammaire* : MM. Izoulet, Boblin, Paquier ; *comptabilité* : M. Riémain ; *législation* : M. Boblin.

*Maître des travaux graphiques* : M. Gosselin ; *Maître de chant* : M. Detrain ; *Maître de dessin* : M. Crépin, de Sylva ; *Maître d'écriture* : M. Flament ; *Médecin* : M. Mangin ; *Chirurgien* : M. Watelle fils ; *Maître de gymnastique* : M. Deleplace et M. Demaire.

### Lycée de Valenciennes.

*Bureau d'administration* : MM. Cune, ☉ I, *Inspecteur d'Académie, président* ; Chadenier, sous-préfet de Valenciennes ; Bultot, ✱, ☉ A, *maire de Valenciennes* ; Beauvois Louis, *docteur en droit* ; Berthet, ✱, ingénieur des ponts et chaussées ; Baron Chabert, *receveur particulier des finances* ; Doutriaux, ☉ A, *avocat, docteur en droit* ; Debaralle, ☉ A, *adjoint au maire de Valenciennes* ; Sabès, ☉ A, *juge au tribunal civil*, Deshays, ☉ I, *proviseur du lycée*.

*Administration*. — MM. Deshays, ☉ I, *proviseur* ; Pitoiset, ☉ A, *censeur des études* ; Lehoucq, ☉ A, *aumônier* ; Dournes, *économe* ; Guillemain, *commis d'économat*.

*Enseignement classique* — *Professeurs* : MM. Audic, ☉ A, Cannac, *mathématiques* ; Robin, Descamps, Demandre, *physique* ; Goblot, *philosophie* ; Laborde, Oliot, *histoire et géographie* ; Comte, *rhétorique* ; Hersent, *seconde* ; Pottier,



⊙ A, troisième ; Godbout, quatrième ; Carton, cinquième ; Duburcq, ⊙ I, sixième ; Lebeau, ⊙ A, septième ; Buridant, ⊙ A, huitième ; Darras, Landa, neuvième ; M<sup>lle</sup> Wilfert, classe enfantine ; Laurent ⊙ A, Fitz-Patrick, langue anglaise ; Labaere, Rœthel, langue allemande. — Enseignement spécial : Professeurs : MM. Goblot, morale ; Crapin, Mascart, Bouve, mathématiques et comptabilité ; Farez, ⊙ I, histoire naturelle ; Simonet, littérature française ; Laborde, Oliot, Simonet, histoire et géographie ; Antoine Céleste, Delbove, français ; St-Quentin, législation. — Dessin d'imitation : M. Gilliot. — Dessin graphique : MM. Grapin, Mascart, Bouve. — Ecriture : M. Duchêne. — Musique vocale : M. Billoir. — Gymnastique et exercices militaires : trois instructeurs du 127<sup>e</sup> de ligne.

### Collège communal d'Armentières (1).

*Bureau d'administration.* MM. le maire ; Wanin, ⊙ A ; Réman, ⊙ A ; Frémaux, L. Mieliez H. Becquart.

*Administration :* MM. Bailliez, ⊙ A, principal ; Delaporte, sous-principal ; Hieulle, surveillant général ; l'abbé Langlade, aumônier ; Fontaine, économiste.

*Professeurs :* MM. Manier, (suppléant M. Martinage), et Vandembrouque, mathématiques ; Barthelemy, physique et chimie ; Bebin, histoire naturelle ; Bailliez, ⊙ A, histoire ; Mouton, philosophie ; Bréard, rhétorique ; Aubert, seconde ; Aubert, troisième ; Bertemont, quatrième ; Demoulin, cinquième ; Delahaye, sixième ; Meurant, septième ; Delaporte, huitième ; Dollé, allemand ; de Lauwereyns, anglais ; Bleuzet, Hieulle, enseignement spécial ; Levêque, Faniez, Lobidal, Denis, Mlle Ruel, enseignement primaire ; Martinage, dessin linéaire ; Moral, dessin d'imitation ; Bertiaux, musique vocale ; Stappen, musique instrumentale ; Bachelet, gymnastique ; Dhilly, escrime.

### Collège communal d'Avesnes.

*Bureau d'administration :* MM. le Maire, Pascal. Manesse, Mutiau, Cromback.

*Administration :* MM. Tirlemont, ⊙ A, principal ; Huyghe, surveillant général.

*Professeurs :* MM. Baudet, mathématiques ; Legrand, physique ; Dutate, histoire ; Debraïne, allemand ; Véron, anglais ; Merlot, troisième ; Demangeot, quatrième et cinquième ; Hervotte, sixième ;

---

(1) M. l'inspecteur d'Académie est président de droit de tous les bureaux d'administration des collèges.

Souillart, *septième et huitième*; Dutate, Joly, *enseignement spécial*; Tricot, Huyghe, *enseignement primaire*; Baudet, *dessin*.

### Collège communal de Bailleul.

*Bureau d'administration* : MM. le maire; Plichon, O\*, député, l'abbé Coubronne, archi-prêtre, Liefoghe, P. Behaghel, conseiller d'arrondissement et conseiller municipal, De Coussemaker, conseiller municipal.

*Administration* : l'abbé Pruvost, *principal*.

*Professeurs* : MM. Bellot, *mathématiques*; le principal, *rhétorique et seconde*; Loviny, *troisième et quatrième*; Lefebvre, *cinquième et sixième*; Chatilliez, *enseignement spécial*, (partie scientifique); Leseq, (partie littéraire); Declerck, *enseignement primaire*,

### Collège communal de Cambrai.

*Bureau d'administration* : MM. Galland-Ruskoné, maire; Dutable père, avocat; Cirier, député; Romelle, G. Cornaile et Timal, conseillers municipaux; Lecat, avoué; Dazin, docteur en médecine; J. Galland, négociant.

*Administration* : MM. Rigaux, O. I, *principal*; Cloup, *sous-principal*; M. l'abbé Méresse, *aumônier*.

*Professeurs de l'enseignement classique*. MM. Fournaud, A\*; Laurens, *mathématiques*; Watteau, *physique, chimie, histoire naturelle*; Capelle, O. I, *philosophie*; Bauer, *histoire et géographie*; Liennart, *rhétorique*; Chauvin, *seconde*; Le Palud, *troisième*; Lemaire, *quatrième*; Buridant, O. A, *cinquième*; Déjardin, O. A, *sixième*; Raison, *septième*; Delaby, *huitième*; Diehly, *allemand*; Hirsch d'Aubyn, *anglais*. — *Professeurs de l'enseignement spécial* : MM. Blanchard, *mathématiques et comptabilité*; Carion, *physique, chimie, histoire naturelle*; Capelle, *littérature*; Diehly, *allemand*; Hirsch d'Aubyn, *anglais*; Waslet et Lavalée, *grammaire française, histoire, géographie, écriture*. — *Enseignement primaire*; MM. Lecuppre, Mauriauourt, Catelain. — MM. Berger, Durieux, *dessin d'imitation*; MM. Christian et Decisy, *dessin géométrique*; M. Delflandre, *gymnastique*; M. Datte, *musique*.

### Collège communal de Cassel.

*Bureau d'administration*: MM. Desmyttère, \*, maire; Dehandschoewerker, Aimé; Vantroyen, Chevalier, Marant et Masséris.

*Administration* : M. Debierre, O. I, *principal*.

*Professeurs* : MM. Fromentin, *mathématiques*; Debierre, *littérature, quatrième, et cinquième*; Vasseur, *sixième et septième*; Bourel, *enseignement primaire*,



### Collège communal du Cateau.

*Bureau d'administration*: MM. le maire; Ch. Seydoux, O  $\star$ , conseiller général, Sartiaux, Jules, conseiller municipal; Ponsin, manufacturier; Cottiau, propriétaire.

*Administration*: M. Francq, O. A., *principal*.

*Professeurs*: MM. Bricout et Simonet, *latin*; Bonvallet, *mathématiques*; Dubois, *physique*; Lhomme, *enseignement spécial*; Père, *langues vivantes*; Lozé et Delval, *enseignement primaire*; Orange de Prat, *dessin*; Ferret, *musique*; Carlin, *gymnastique*; Legrand, *instruction militaire*.

### Collège communal de Condé.

*Bureau d'administration*: MM. Castiaux, maire, Martel, Petit, Fougny; Cavel.

*Administration*, MM. Bouchendomme, *principal*; Canonne, *surveillant général*.

*Professeurs*: MM. Richard, *mathématiques*; Thiéry, *physique*, Bouchendomme, *troisième et quatrième*; Desmarchelier, *cinquième et sixième*; Canonne, *septième et huitième*; Cantrel, Pourchez, *enseignement spécial*; Lacoste *enseignement primaire*; Narissiaux, *langues vivantes*; Tabary et Thierry, *dessin*; Veltge et Provinsal, *musique*; le docteur Wagner, *hygiène*; Songis, *gymnastique*; deux sous-officiers, *équitation*.

### Collège communal de Dunkerque.

*Bureau d'administration*: MM. le sous-préfet; le maire; Terquem,  $\star$ , O I; Collet; Lebleu, O.  $\star$ , O I; Coquelle-Gourdin; Pelletreau, Crépin.

*Administration*: M. L. Bouvart, *principal*.

*Professeurs*: MM. Choquet, Schmitt et Cagnard, *mathématiques*; Bouchon, *physique*; Défossé, *histoire*; Boone, O A, *philosophie*; Fouinat, *rhétorique*; Dubrulle, *seconde*; Bonnemayre, *troisième*; Armand, *quatrième*; Dubus, *cinquième*; Marguet, *sixième*; Dubuc, *septième*; Tirmont, *huitième*; Détaille et Huot, *anglais*; Leroy, *allemand*; Calot, *dessin d'imitation*; Morel, *littérature française*; Montfort, *histoire naturelle*; Lefranc, *mathématiques et dessin géométrique*; Hocquette, *année préparatoire*; Heulle et Pinard, *enseignement primaire*; Colin, *gymnastique*.

### Collège communal d'Hazebrouck.

*Bureau d'administration* : MM. le sous-préfet, le maire ; Massiet du Biest ; Carlier ; Duvet ; Bogaert ; Thibaut.

*Administration* : M. Pruvost  $\odot$  I, *Principal* ; M. Camerlinck, *aumônier*,

*Professeur* : MM. Conem et Fourgault, *sciences* ; Sebeau et Pruvost *latin* ; Malice, Théry,  $\odot$  A, Hugoo et Dumez, *enseignement spécial*. — Chateauneuf, *langues vivantes* ; Wackernie, *dessin* ;

### Collège communal de Landreecies.

*Bureau d'administration* : MM. le maire, Manesse, Emile, propriétaire ; Démoulin, docteur en médecine ; Lefrancq, propriétaire.

*Administration* : M. Lemaire,  $\odot$  A, *principal*.

*Professeurs* : MM. Soumier, *mathématiques* ; Lemaire, *physique* ; Hallynck, *latin* ; Lemaire, *anglais*. — Chopin et Fontaine, *enseignement spécial*. ; Giffroy, *enseignement primaire*.

### Collège communal de Maubeuge.

*Bureau d'administration*. MM. le maire ; Culot, médecin ; Sculfort, industriel ; Michaux, pharmacien ; Walrand, notaire ; Dubois, *ingénieur civil*.

*Administration* : M. Monnier,  $\odot$  A, *principal*.

*Professeurs* : MM. Bonafous, *mathématiques* ; Vivot, *physique* ; Tournoux, *rhétorique et seconde* ; Thuillier, *troisième et quatrième* ; Manier, *cinquième et sixième* ; Berriot, *histoire* ; Herrewyn, *langues vivantes*. — MM. Drucbert, Ainé ( $\odot$ , A.), Levaux, *enseignement spécial* ; Cotreux, *enseignement primaire* ; Laurain et Levaux, *dessin*.

### Collège communal du Quesnoy.

*Bureau d'administration*. MM. Dubois, maire ; Petit, juge de paix ; Beauvais, ancien banquier ; Coquelain, propriétaire ; Avis, propriétaire.

*Administration* : M. Brepsant, *principal*.

*Professeurs* : MM. Regnault, *mathématiques* ; Sueur, *physique* ; Gouyet, *histoire* ; Nison, *langues vivantes* ; Laude, *philosophie rhétorique et seconde* ; Galampoix, *troisième et quatrième* ; Lays, *cinquième et sixième* ; Meunier, *septième et huitième* ; Carlier, *enseignement primaire* ; Lesne, Héroguez, *enseignement spécial* ; N..., *dessin* ; Farbu, *gymnastique* ; Despaigne et Vermée, *musique*.



### Collège communal de Saint-Amand.

*Bureau d'administration.* MM. le maire, Davaine, Jules Sirot, Raviart, Vaché, Doutriaux et Herbert.

*Administration :* MM. Cosserat,  $\odot$  A. *principal*; Guyard, *surveillant général*.

*Professeurs :* MM. Cosserat,  $\odot$  A. *mathématiques et physique*; Croix, *histoire naturelle*; Toulet,  $\odot$  A. et Bigaut, *latin*; Envin, *histoire et géographie*; Thiollier, *langues vivantes*; Guyart, — *enseignement spécial*; Cosserat et Guyard, *dessin*; — Moreau, *enseignement primaire*; Maillard, *gymnastique*.

### CONSEIL DÉPARTEMENTAL D'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Les attributions de ce Conseil s'appliquent aux établissements publics et libres d'enseignement primaire.

MM. le Préfet, *président*; Brunel,  $\ast$ ,  $\odot$  I, inspecteur d'académie, directeur départemental de l'enseignement primaire, *vice-président*; Telliez,  $\ast$ ,  $\odot$  A, juge au tribunal civil, *secrétaire*; Monseigneur l'archevêque de Cambrai ou son délégué M. l'abbé Lasne, doyen de St-Maurice; l'abbé Hollebecque, supérieur de l'institution de Marcq-en-Barœul, désigné par monseigneur l'archevêque; Lipman,  $\ast$ ,  $\odot$  A, grand rabbin; Ollier,  $\odot$ , A, pasteur protestant; le procureur de la République; Seydoux,  $\odot$   $\ast$ ,  $\odot$  I, membre du Conseil général; Giroud,  $\ast$ ,  $\odot$  A, député; Toussaint,  $\odot$  I, inspecteur de l'instruction primaire.

### COMMISSION D'EXAMEN DES CANDIDATS AUX BOURSES DANS LES LYCÉES ET COLLÈGES.

#### Garçons.

MM. Brunel, inspecteur d'académie, *président*; Gossin, proviseur du lycée de Lille; Massebieau, Froissart, Darchez, Guesnon et Meyer, professeurs au lycée.

#### Filles.

MM. Brunel, inspecteur d'académie, *président*; Bouvart, professeur au lycée de Lille; Mlle Lambret, directrice du collège Fénelon, à Lille; M<sup>mes</sup> Badard-Lempereur et Lamorlette, professeurs au même établissement.

COMMISSION D'EXAMEN DES ASPIRANTS AUX BOURSES DE  
L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE SUPÉRIEUR.

MM. Brunel, inspecteur d'Académie, *président*; Doisy et Darchez, professeurs au lycée de Lille; Aubert, Toussaint, Bertrand et Delsart, inspecteurs primaires; Foucault, inspecteur primaire honoraire; Dubus, Christiaens, Cavro et Lesnes, instituteurs à Lille; Mme Badard, professeur au collège Fénélon; M<sup>lle</sup> Tellier, institutrice à Lille.

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE.

*Inspecteurs de l'enseignement primaire.*

MM. Quiquet,  $\odot$  A., pour l'arrondissement de Dunkerque; Dupont,  $\odot$  I., pour l'arrond. d'Hazebrouck; Toussaint,  $\odot$  I., pour l'arrondissement de Lille, 1<sup>re</sup> circonscription; Aubert,  $\odot$  I., pour la 2<sup>e</sup> circonscription; Bertrand  $\odot$  A., pour la 3<sup>e</sup> circonscription; Delsart,  $\odot$  A., pour la 4<sup>e</sup> circonscription; Martin  $\odot$  A., pour la circonscription de Cambrai; Moriez,  $\odot$  I., pour la circonscription d'Avesnes; Richez,  $\odot$  A., pour l'arrondissement de Douai; Lambert,  $\odot$  I., pour l'arrondissement de Valenciennes; Lancelin,  $\odot$  A., pour la circonscription du Quesnoy, formée d'une partie des arrondissements de Cambrai et d'Avesnes; Foucault,  $\odot$  I., inspecteur primaire honoraire, à Lille, délégué pour le service des commissions scolaires, des enquêtes administratives et des examens.

*Commission d'examen des aspirants et des aspirantes au brevet de capacité pour l'enseignement primaire.*

LILLE. — MM. Humbert, Doisy, Duponchelle, Millot, Muller et Aigre, professeurs au lycée; Aubert, Bertrand, Delsart et Toussaint, inspecteurs primaires à Lille; Vandenberghe, architecte à Lille; Lecuy, professeur de gymnastique; de Prins, délégué cantonal; Cavro, Christiaens, Caudrelier, Dubus et Lesnes, instituteurs à Lille; Mmes Brogniart, Telliez et Lesnes, institutrices à Lille. — M. Foucault, inspecteur primaire honoraire.

DOUAI. — MM. Duhem, président de chambre à la Cour d'appel; Fournet, aumônier du lycée; Moy et Dupont, professeurs à la faculté des lettres; Bétout, Quesvin, Lamy, Liron-delle, Fiévet, Offret, Paquier, Crépin, professeurs au lycée; Petit, professeur de dessin; Guiselin, professeur de musique; Demaire, professeur de gymnastique; Monier, professeur; Miniscloix, Bra-



bant, Reiter, Basuyaux, instituteurs; Mmes Leblanc, Larivière et Bardet, institutrices à l'École normale; M. Richez, inspecteur primaire à Douai,

VALENCIENNES, — MM. Demandre; Damien conseiller municipal; Simonet, Potier, Robin, Gillot, professeurs au lycée; Lambert, inspecteur primaire à Valenciennes; Damien et Lesur instituteurs à Valenciennes; M<sup>lles</sup> Delecour et Wallerand, institutrices; Fitz Patrick, professeur d'anglais; Rœthel, professeur d'allemand.

*Commission chargée d'examiner les aspirants à la direction des écoles maternelles.*

MM. Brunel, directeur de l'enseignement primaire, *président*; Aubert, Bertrand, Toussaint et Foucault, inspecteurs primaires; M<sup>lle</sup> Deghilage, directrice de l'école supérieure de filles; M<sup>mes</sup> Dubois et Lemaire, directrices d'écoles maternelles à Lille.

**Ecoles normales primaires du département**

Établies à Douai.

*École de garçons.*

COMMISSION DE SURVEILLANCE.

MM. Brunel, \* I, Inspecteur d'académie, Directeur de l'enseignement primaire du Nord, *président*; Merlin, Sénateur, A. O, Lemaire, Président de Chambre à la cour d'appel de Douai; l'abbé Fournet, \*, Aumônier du Lycée de Douai; Gruson, \*, Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées; Maugin, O A, Adjoint au maire de Douai; Giroud, \* O A, Député; Alain-Chartier, \* O A, Conseiller général et Hilaire, \*, O I, *directeur*.

*Personnel enseignant.* — MM. Hilaire, \*, O I, *directeur*; Monier, O A, *économe*; Leduc, Caulle et Poirel, *professeurs*; Pamart, O A, Daujat, Petit, Prévot, *maîtres-adjoints*; Herlin, O A, *directeur de l'école primaire annexe*; Bonnet, *instituteur-adjoint à l'école annexe*; de Folleville, doyen de la faculté de droit, *professeur de législation et instruction civique*; Moy, *professeur à la faculté des lettres : littérature*; Penjon, *professeur à la faculté de lettres : psychologie et morale*; Offret, *professeur de physique*; Hilaire fils, *professeur de mathématiques*; Crépin, *professeur de dessin*; Flament, *professeur d'écriture*; Fournier, *maître d'horticulture*; Pollet, *médecin*.

Le nombre des élèves-maîtres est de 180, tous entretenus par l'Etat.

*Ecole de filles.*

MM. Brunel, Inspecteur d'Académie, Directeur de l'enseignement primaire du Nord, *président*; L. Legrand (de Lecelles) Conseiller général; Mention, Conseiller général; Hanotte, adjoint au maire de Douai; Abel Desjardins, doyen de la Faculté des Lettres de Douai; Honoré, Président de Chambre à la cour d'appel de Douai; Hattu, avocat à Douai; M<sup>lle</sup> Peltier, *directrice*

*Personnel enseignant.* — M<sup>lle</sup> Peltier, *directrice*; M<sup>lle</sup> Thomas, *économe*; M<sup>lles</sup> Lheureux, Boucher, Charon et Dossier, *professeurs*; M<sup>lles</sup> Texier et Prieur, *maîtresses-adjointes*; M<sup>lle</sup> Joffroy, *directrice de l'école primaire annexe*; M<sup>lle</sup> Cattin, *directrice de l'école maternelle annexe*.

Le nombre des élèves-maîtresses est de 120, toutes entretenues par l'État.

**Ecole primaire supérieure de garçons à Lille.**

MM. Tilmant, A, *directeur*, Herlemont, Helluy, Lefèvre, Daniel, Hecht, Lebrun, Carton, *professeurs*; Cochez, *professeur de dessin*; Bar, *professeur de chant*.

## INSTITUT FÉNELON.

**Collège municipal de jeunes filles.**

*Directrice*: M<sup>lle</sup> Lambret, A; *économe*: M<sup>lle</sup> Bazin; *professeurs de 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> année; morale*, M. Debon, A; *littérature*, M. Rosman A; M<sup>lle</sup> Lempereur; *histoire et géographie*, M. Massebieau; *mathématiques*, M. Bouvard, I; *physique et chimie*, M<sup>m</sup> Badard; *histoire naturelle et hygiène*, M. Moniez. — *Economie domestique*, M<sup>lle</sup> Lambret, A. *Professeurs de 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et de 3<sup>e</sup> année: Langue et littérature française*, M<sup>lle</sup> Lempereur; *sciences*, M<sup>m</sup> Badard; *histoire et géographie*, M<sup>lle</sup> Flamant.

*Professeurs de langues vivantes; allemand*, M<sup>lle</sup> Lamorlette; *anglais*, M<sup>lle</sup> Abrey, — *Dessin et peinture*: M. Pluchart et M<sup>lle</sup> Guillon; *musique et chant*, M. Boulanger A; *coupe et assemblage*, M<sup>m</sup> Pochez; *gymnastique*, M. Madurel.

**École primaire supérieure de filles gratuite, à Lille.**

M<sup>lle</sup> Deghilage A, *directrice*; Mmes Vrambout, Dupont, Pennequin; M<sup>lles</sup> Debay, Van de Wéghe, Dugardin, Mahieu, Descamps, Dufour, *maîtresses adjointes*.

Des professeurs du lycée sont attachés à cet établissement pour les cours de 4<sup>e</sup> année.



## ÉTABLISSEMENTS LIBRES D'INSTRUCTION SECONDAIRE

*Armentières* : MM. l'abbé Coulon. — *Bantigny* : Bachelet. — *Bavai* : l'abbé Fournier. — *La Bassée* : Duchâteau. — *Bergues* : l'abbé Laurent. — *Cambrai* : l'abbé Foulon ; Meurisse (petit séminaire). — *Douai* : l'abbé Loridan. — *Dunkerque* : l'abbé Durant ; Mahieu. — *Gondécourt* : Couvreur. — *Estaires* : l'abbé Delplanque. — *Gravelines* : l'abbé Delylle. — *Le Cateau* : Honoré Debuyser. — *Lille* : Béghin ; Pilate ; l'abbé Baunard ; l'abbé Motte. — *Marquén-Barœul* : l'abbé Lassé. — *Merville* : l'abbé Gardel. — *Hazebrouck* : Baron (petit séminaire). — *Roubaix* : l'abbé Chabé. — *Saint-Amand* : l'abbé Moreaux. — *Tourcoing* : l'abbé Leblanc. — *Valenciennes* : l'abbé Juleaud ; Bachy-Nonclercq.

## FACULTÉS LIBRES.

## FACULTÉ DE DROIT.

*Droit naturel*, M. Rothe. — *Droit canon*, M. l'abbé Pillet. — *Droit romain*, MM. Arthaud et Ory. — *Droit civil*, MM. de Vareilles-Sommières, *doyen* ; Delachenal et Lamache. — *Procédure civile*, M. Vanlaer. — *Droit criminel*, M. Gand. — *Droit administratif*, M. Groussau. — *Droit commercial*, M. Trolley de Prévaux. — *Droit international privé*, M. Selosse. — *Economie politique*, M. Béchaux. — *Histoire de Droit*, M. Rothe.

COURS DE DOCTORAT. — *Pandectes*, M. Ory. — *Droit des gens*, M. Selosse. — *Histoire du droit*, M. Dubrulle. — *Droit constitutionnel*, M. Groussau. — *Droit civil approfondi*, M. N...

COURS COMPLÉMENTAIRES. — *Droit maritime*, M. Trolley de Prévaux. — *Enregistrement et notariat*, M. Vanlaer.

## FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE.

*Professeurs* : MM. A. Béchamp, *doyen* ; Desplats, Schmitt, Jeannel, Bouchaud, Wintrebert, Eustache, J. Béchamp, Baltus, A. Faucon, Redier, Augier, Guermonprez, Lienhardt, Rogie, Dujardin, Witz, Monnet, Baelde, V. Faucon, Van Oye, Delassus.

## FACULTÉ DE PHILOSOPHIE ET LETTRES.

*Professeurs* : MM. de Margerie, *doyen* ; l'abbé Baunard, l'abbé Variot, R. P. Orhand ; Charaux, Canet, l'abbé Hyver, l'abbé Cliquesnoy.

## FACULTÉ DES SCIENCES.

*Professeurs*: MM. Chautard, *doyen*; A. Béchamp, Villié, de Salvart, Schmitt, l'abbé Boulay, Witz, Lacor, l'abbé Bourgeat.

## COLLÈGE THÉOLOGIQUE.

MM. l'abbé Didiot, *doyen*; l'abbé Baunard, l'abbé Florence, l'abbé Pillet, l'abbé Moureau, l'abbé Delatte.

## INSTITUT INDUSTRIEL ET AGRONOMIQUE.

L'institut industriel et agronomique a été fondé par délibérations du Conseil général du département en date du 20 août 1872 et du Conseil municipal du 5 octobre suivant.

La durée des études est de trois années.

## CONSEIL D'ADMINISTRATION.

Le Conseil d'administration de l'institut a été institué par un arrêté préfectoral en date du 8 mars 1875.

Il se compose de :

MM. le Préfet du Nord, *président*; Bergerot, conseiller général; A. Legrand, id.; Rigaut, adjoint au maire de Lille; E. Delesalle, président de la chambre de commerce de Lille; Wannebroucq, doyen de la faculté de médecine; Olry, directeur de l'institut, *secrétaire*; Etienne, sous-directeur, *secrétaire adjoint*.

Ce conseil tient ses séances à la préfecture, sur la convocation du Préfet, *président*.

## ADMINISTRATION.

M. Olry, (\*, A, †), ingénieur au corps des mines, *directeur*; Etienne, ingénieur des ponts et chaussées, *sous-directeur et directeur des études*; Lavigne, \*, capitaine en retraite, *inspecteur principal des études, trésorier*; Castandet, \*, capitaine en retraite, *inspecteur des études*; Waidmann, \*, capitaine en retraite, *idem*.

## ENSEIGNEMENT.

*Mathématiques pures et appliquées*. MM. Boussinesq (I, O), professeur à la Faculté des sciences; Souillart (I, O), idem; Bouvart, (I, O), professeur au Lycée de Lille. — *Mécanique rationnelle*: Etienne, ingénieur des ponts et chaussées. — *Mécanique appliquée et construction des machines*, Stoclet, ingénieur des ponts et chaussées; Du Bousquet, ancien élève de l'École



centrale, ingénieur de la traction au chemin de fer du Nord, Codron, ancien élève de l'École d'arts et métiers de Châlons. — *Architecture et constructions civiles*, M. Lecourt, sous-ingénieur des poudres et salpêtres. — *Constructions industrielles et rurales*, M. Brossard, inspecteur de la traction au chemin de fer du Nord. — *Chemins de fer*, Stoclet, ingénieur des Ponts et chaussées. — *Physique générale*, M. Terquem (\*. I. ☉), professeur à la faculté des sciences; Damien (A. ☉) docteur ès-sciences, maître de conférences à la faculté des sciences; — *Physique industrielle et Métallurgie*, M. Hermant, ancien élève de l'École des mines de Paris; — *Chimie générale*, Damien, (A. ☉), docteur ès-sciences, maître de conférences à la faculté des sciences; *Chimie analytique*, M. Lacombe, ancien élève de l'École centrale des arts et manufactures; — *Chimie industrielle*; M. Buisine, pharmacien de 1<sup>re</sup> classe, Préparateur à la Faculté des Sciences. *Teinture et apprêts*, M. Viollette (\*. I. ☉), doyen de la Faculté des sciences; — *Filature et tissage*, M. Goguel, élève-lauréat de l'École de Mulhouse; — *Histoire naturelle. Minéralogie et géologie*, M. Hallez (A. ☉), docteur ès-sciences, professeur suppléant à la Faculté des Sciences; — *Sucrerie et distillerie*, M. Viollette (\*. I. ☉), doyen de la Faculté des Sciences; — *Economie rurale et Machines agricoles*, M. Hermant, ancien élève de l'École des mines de Paris, Ancien Constructeur de Machines agricoles; — *Zootéchnie*, M. Charles, ancien élève de l'École vétérinaire d'Alfort; — *Droit et géographie industrielle et commerciale*, M. Henry, docteur en droit, et ès-lettres, maître de conférences à la Faculté des Lettres de Douai; — *Comptabilité*, M. Cochez, ancien élève de l'École des arts industriels et des mines de Lille.

Le personnel de l'enseignement comprend en outre des professeurs de langues vivantes et de dessin, des chefs d'atelier et des contre-maîtres d'ajustage, de menuiserie, de filature et de tissage.

#### **École nationale des Arts Industriels de Roubaix**

Par décret en date du 9 février 1883, rendu en exécution de la loi du 5 août 1881, les écoles municipales académiques de Roubaix ont été érigées en établissement national qui prend le titre d'École nationale des arts industriels.

Les attributions du conseil supérieur ont été définies par l'article 9 de la convention intervenue le 28 novembre 1882 entre la ville de Roubaix et l'État.

Ce conseil est composé de MM. le Préfet du Nord, *président*; le maire de Roubaix, 1<sup>er</sup> *vice-président*; Carlos-Delattre, 2<sup>e</sup> *vice-président*; Screpel, député; Delfosse, \*, président de la Chambre de commerce de Roubaix; Moreau, conseiller général; Ryo, ingénieur, Lacquement, Directeur du Mont-de-Piété; Cornut, O \*, ingénieur

en chef de l'Association des propriétaires d'appareils à vapeur, à Lille; Jonglez, Député président de la Chambre de commerce de Tourcoing; Vinchon, adjoint au maire de Roubaix; Harinckouke, manufacturier; Emile Roussel, *idem*; et Dupire, architecte.

*Administrateur-directeur*: M. Henri Verlais.

**PROFESSEURS.** — *Dessin élémentaire et ornement*: M. Seratzki. — *Têtes et Académies*: M. Bouzin. — *Bosse et Peinture*: M. Mils, O. A. — *Dessin de mécanique*: M. Druesne. — *Géométrie élémentaire*: M. Aristide Faidherde. — *Géométrie dans l'espace*: M. Alexandre Faidherbe I O. — *Chimie*: l'abbé Vassart. — *Teinture*: l'abbé Vassart. — *Préparateur*: Fournier. — *Tissage*: C. Sadon, O. A. — *Professeur-adjoint*: G. Sadon. — *Architecture*: Louis Barbotin.

**COURS DE LANGUES.** — *Anglais*: M. Hache, 1<sup>er</sup> Cours; M. Dorion, 2<sup>o</sup> Cours. — *Allemand*: M. Wilhem-Rohn. — *Espagnol*: M. Dorion. — *Italien*: M. Hache. — *Cours de langue anglaise pour jeunes filles*: Mlle Debuchy.

### **Institution de Sourds-Muets et de jeunes Aveugles, à Lille.**

Cet établissement forme deux maisons: l'une pour les garçons, à Ronchin; l'autre pour les filles, à Lille. Des classes spéciales y sont ouvertes pour les jeunes aveugles.

*Comité de surveillance*: MM. le Maire de Lille, *président*; Théodore Aronio, propriétaire; docteur Billon, conseiller d'arrondissement; docteur Wannebroucq.

*Directeurs des Sourds-Muets*, les Frères de Saint-Gabriel.

*Directrices des Sourdes-Muettes*, les Sœurs de la Sagesse.

Le Conseil général, dans sa session d'août 1884, a voté en faveur de ces écoles une somme de 59,000 fr. pour l'entretien de bourses et demi-bourses de sourds-muets et de bourses et demi-bourses de jeunes aveugles.

## **ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES DE BIENFAISANCE**

### **Hospices et Hôpitaux.**

Le nombre des établissements hospitaliers existant dans soixante-deux villes ou communes du département du Nord, est de quatre-vingt-quatre, savoir: 48 hospices, 12 hôpitaux et 24 hospices-hôpitaux, les renseignements sur ces établissements sont donnés dans la 2<sup>e</sup> partie de l'annuaire.



### Bureaux de bienfaisance.

Il existe dans presque toutes les communes du département des bureaux de bienfaisance chargés de distribuer des secours à domicile aux indigents. La plupart de ces établissements possèdent des biens provenant d'anciennes fondations; les revenus sont employés en distributions d'argent, d'aliments, de vêtements et d'effets de couchage, et en honoraires des officiers de santé chargés de visiter les malades pauvres.

Aux termes des articles 1<sup>er</sup> et 5 de la loi du 5 août 1879, chaque commission administrative des hospices et bureaux de bienfaisance est composée du Maire, de deux élus par le Conseil municipal, et de quatre autres membres nommés par le Préfet, ou, en cas de renouvellement total ou de création nouvelle, par le ministre de l'Intérieur sur la proposition du Préfet.

En exécution de l'art. 2 de ladite loi, le nombre des membres renouvelables peut, en raison de l'importance des établissements et des circonstances locales, être augmenté par un décret spécial rendu sur l'avis du Conseil d'État.

La présidence appartient au maire. Le président a voix prépondérante en cas de partage.

---

#### PERSONNEL DE L'ADMINISTRATION DES HOSPICES ET DES BUREAUX DE BIENFAISANCE. (4)

##### ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE.

Dunkerque. — *Hospices*: MM. G<sup>ve</sup> Féron, *vice-président*; Daigremont; Vézien; Deman J.; Lefebvre Charles, *membres*; Mine, *secrétaire*; Vanthielt, *receveur économe*; Bommelaer, *aumônier*. — *Bureau de bienfaisance*: MM. Charpentier, *vice-président*; Coolen; Delval; B. Lefebvre; Leroy Alfred; Ingelet Albert; Vanthielt, *receveur-économe*; Mine, *secrétaire*.

Bergues. — *Hospices*: MM. Guilbert Louis; Leceuche Louis; Dupuy; Verelytte; J<sup>ie</sup> Swynghedauw. N...; — *Bureau de bienfaisance*: MM. Carpentier Arthur; Dupuy; J<sup>ie</sup> Swynghedauw; Leceuche Louis; N.... — Vercnocke, *receveur-économe-comptable*; Braets, *secrétaire de l'hospice*; A. Guilbert, *secrétaire du bureau de bienfaisance*.

(4) Nous ne pouvons donner ici toutes les administrations des bureaux de bienfaisance, dont le nombre s'élève à 640; nous n'indiquons que celles des lieux où il existe en même temps des hospices.

Bollezeele. — *Hospice*: MM. Bailleul Bruno; Vanderhaeghe; Vanbalinghem François; Vandekerckhove Louis; Peenaert César; Léturgie, curé. — *Bureau de bienfaisance*: MM. Bonduaeux Edmond; Pharaildis; Cattoor, Delater, Charles; Dinnewel Benoit; Paccou Aimé; Vanlerberghe Édouard.

Bourbourg. — *Hospice*: MM. Delepouve; Bondu; Lesage; V. Declercq; Tettart Adonis; Dominicus. — *Bureau de bienfaisance*. — Les mêmes. — MM. Courdain, *receveur*; Dammarez, *secrétaire-économiste*

Esquelbecq. — *Hospice*: MM. Dejonghe Pierre; Hamez Martin; Cazein Isidore; Belle Ernest; Lootvoet Désiré; Iserby Fidèle. — *Bureau de bienfaisance*: MM. Devey Albert; Buissart André; Vandamme Émile; Schoemaecker Amand; Lootvoet; Désiré; Iserby Fidèle.

Bray-Dunes. — *Hospice*: MM. Pichon Ch.-Louis; Gryson Pierre; Vanhille François-Louis; Wallyn Charles; Vanhoutte François; N....

Gravelines. — *Hospice*: MM. Daullé; Brousse; Voituriez; Flajollet Elie; Torris Adolphe; Salomé Victor. — *Bureau de bienfaisance*: MM. Verheyden-Vigreux; Legoulon-Butez; Merlin Joseph; Wasca Constantin; Bonne-Brousse.

Hondschoote. — *Hospice*: MM. Ryngaert; Sapelier; Dedryver; Monstreul; Deturck et Vandenbilcke. — *Bureau de bienfaisance*: les mêmes. — *Receveur des deux administrations*: M. Lambert.

#### ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK.

Hazebrouck. — *Hospice*: MM. Salomé Fidèle; Duvet Louis; Leleu Charles; Plancke Charles; Smagghe Charles; Dehaine Isidore. — N..., *receveur*; Eugène Demey, *économiste-secrétaire*. — *Bureau de bienfaisance*: MM. Delbecq Alex.; Salomé, curé-doyen; Taverne Charles; Carlier Henri; Verlynde; Rivet. — *Receveur*: N...; *secrétaire*: Deswarte.

Bailleul. — *Hospice*: MM. Baelde Ed.; Cortyl Eugène; Houriez; Gourmez Ed.; Hamez, curé-doyen; de Coussemaker Henri. — *Bureau de bienfaisance*: MM. Behaghel Pierre, Coubronne, curé-doyen; Liefoghe Prosper; Perrier Léon; Petit-Hendrick; Verbaere Théophile. — Hopsomer Ch., *receveur et secrétaire*; Declercq, *économiste-comptable*.

Cassel. — *Hospices*: MM. Bafcop Louis; Bonnière Achille; Vanbever Ambroise; Saison Ferdinand; Haeu Jules et Berteman Clovis. — *Bureau de bienfaisance*, MM. Laporte Aimé, Smagghe Benoit; Vanbever Ambroise; Devrière Hldephonse. — MM. Decousser, *receveur et secrétaire*; Pastors, *économiste-comptable*.



Estaires. — *Hospice*: MM. Singer Omer; Descamps François; Verhaeghe; Fénart-Permanne; Singer Donze; Leconte Paul et Lemettre Alph<sup>se</sup>; — M. Bertein, *receveur-économiste*. — *Bureau de bienfaisance*. MM. Blanquart; Guéquièrre; Watine; Singer Omer; Gamelin A<sup>te</sup> et Kieken. — *Receveur* M. Bertein.

Haverskerque. — *Hospice*: MM. Pruvost-Lotte; l'abbé Parent; Delbecque J.-B.; Colson-D'hem; Sénéchal-Delbecque et Calonne Florimond. — *Bureau de bienfaisance*: MM. Delbecque Jean-Baptiste; Danel Albert; Delansay-Danel; Colson-Davrout; Suel Jean-Baptiste et Sénéchal Jules.

La Gorgue. — *Hospice*: MM. Duquenne Adolphe; Joye Jules; Leroy Louis; Marsy Louis; Woussen Georges. — *Bureau de Bienfaisance*: MM. Courtois Cyrille; Ducrocquet Jean-Baptiste; Dupont Antoine; Gailly Amédée; Ridez César; Vienne Eugène. — MM. Marsy, *secrétaire-économiste*; Verhaeghe, *receveur*.

Merville. — *Hospice*: MM. Delassus Charles; Duhamel Léon; Blotin Léon; Potié Henri; Degruson Paul; Grillet Alfred. — *Bureau de bienfaisance*: MM. Beseau Alphonse; Delrue Louis; Bouilliez Emile; Variscote Orphée; Grillet Desante; Delassus Achille. — MM. Bacrot, *receveur*; Blotin, *secrétaire de l'Hospice*; Beeseau, *secrétaire du Bureau de bienfaisance*.

Morbecque. — *Hospice*: MM. Asseman Lambert; Boddaert Benjamin; Costenoble Henri; Despicht Louis; Vandenabeele Charles; Baron de La Grange. — *Bureau de bienfaisance*: MM. Costenoble Henri; Lerouge Jean-Baptiste; Salomé Louis; Lhermitte Désiré; Vermelle Hippolyte; Huyghe François — *receveur*, M. Barbier. — *Secrétaire*, M. Sergheraert.

Nieppe. — *Hospice*: MM. Chieus Ernoud; Gokelaere Omer; Delbecque-Béghin; Schacht Louis, curé; Vancostenoble-Deschildre; Watelet de Messange; Théobald. — *Bureau de bienfaisance*: MM. Delangue-Barbry; Demulier François; Dutilleul Jean-Baptiste; Loridan Henri; Poissonnier Henri.

— Steenbecque. — *Hospice*: MM. Deswarte Julien; Naeye Henri; Deblonde Charles; Delattre, curé; Looten Célestin; Gantois Louis; Sockeel Charles; *économiste*. — *Bureau de bienfaisance*: MM. Deswarte Julien; Lesage Jules; Cadet Edouard; Deblonde Henri; Delattre, curé; Patinier Casimir; *Receveur-percepteur*: M. Barbier.

Steenvoorde. — *Hospice*: MM. Bariseel Louis; Fossaert Louis; Parmentier Henri; Rouseré Pierre; Vandamme Désiré; Verbéke Louis. — *Bureau de bienfaisance*: MM. Degrave Henri; Walbrou

Adolphe; Dejonghe Amand; Demey Désiré; Haeu Désiré; Carton Adolphe; M. Buns, *receveur-économe-comptable* et *secrétaire*.

Steenwerck. — *Hospice*: MM. Charlet Jean-Baptiste; Charlet Jean; Chieus François; Decherf Charles; Boedt, curé; Vanuxeem Pierre. — *Bureau de bienfaisance*: MM. Bourel Louis; Boedt, curé; Peucelle Fleury; Theeten Auguste; Chieux, *secrétaire-économe*; Hubert, *Receveur*.

Vieux-Berquin. — *Hospice*: MM. Bouquet Pierre; Dekeister, curé; Loridan Albert; Senellart Florent; Deken Louis. — *Bureau de Bienfaisance*: MM. Acquart Auguste; Labis Léon; Podvin Emile; Roussel Henri; Lesaffre Abel. — MM. Vanhoucke, *receveur*; Blondeau, *secrétaire*.

#### ARRONDISSEMENT DE LILLE.

Lille. — *Hospices*: MM. Warin, *vice-président*; Bouchée; Viseur; Thévenin; Wattrelot.

MM. J. Dumoutiez, *receveur*; Breunin, *secrétaire*; Bon, *économe de l'Hôpital Sainte-Eugénie*; Bodin, *économe de l'hôpital Saint-Sauveur*; Lecomte, *économe de l'Hospice-Général*; Delrue, *économe des hospices Comtesse, Ganthois et Stappaert*; Mouquet, *économe de l'hospice des Vieux-Ménages*; Candelier, *chef de comptabilité*.

Lille. — *Bureau de bienfaisance*: MM. Félix Brunet, *vice-président*; Bazin; Beauquet; Delepierre; Ladureau, *administrateurs*; A. Baillieux, *secrétaire*; N..., *chef de comptabilité*.

Armentières. — *Hospices*: MM. Lebleu Jules, *vice-président*; Briquet; Loridan Charles; Dautricourt; Mieliez Édouard; Rogeau J.-B<sup>te</sup>; — *Bureau de bienfaisance*: — Les mêmes. — M. Leroy, *receveur-économe-comptable*.

Bondues. — *Hospices*: MM. Feuillet, curé; Deheulle J.-B.; Delecourt Alphonse; Crepel J.-B.; Destombe D. et Duchatelle Désiré; — *Bureau de bienfaisance*: MM. Feuillet, curé; Dupire Denis; Duchatelle Désiré; Crépel J.-B., Delecourt Alph. et N.....; Tacquet, *receveur*, Hellin, *secrétaire de l'hospice et du bureau de bienfaisance*.

Bousbecque. — *Hospice*: MM. Delannoy-Vanrullen; Duez, curé; Dalle-Leroux; Cuvelier-Lecomte; Vandebecque Louis. — *Bureau de bienfaisance*: MM. Castelain-Deneuille; Duez, curé; Hazebroucq; Vandeboulque Jules; Pollet Louis; Cuvelier Auguste.

Chappelle-d'Armentières. — *Hospice*: MM. Nory André; Delannoy Hippolyte; Behagle Emile; Deron Henri; Ramery Alexandre; Sevin Louis. — *Bureau de bienfaisance*: MM. Desrousseaux,



Florimond ; Allard Augustin ; Nory Ch. ; Hochart Auguste ; Vanuxem Edouard ; Lemesre, Alexandre. — M. Delerue, *receveur*.

Comines. — *Hospice*: MM. Carissimo Henri ; Dehaene François ; Hassebroucq César père ; Lecomte Ch. ; Logie Louis ; Froidure Adrien. — *Bureau de bienfaisance*. MM. Bourlet-Vermès ; Catteau Louis ; Flavelle ; Hassebroucq-Pollet ; Salembié J.-B. ; Gaudron Emile ; P. Desprez, *receveur de l'hospice et du bureau de bienfaisance* ; Capelle, *économiste de l'hospice et secrétaire de l'hospice* ; Dumont, *secrétaire du bureau de bienfaisance*.

Cysoing. *Hospice*. MM. Desmons Arthur, Oudart Alphonse ; Dewauvrin André ; Montagne Edmond ; Montois-Mouque ; Gruson Louis ; *Bureau de bienfaisance* : MM. Descatoire Augustin ; Bradefer Xavier ; Ledez J.-B. ; Olivier, J.-B. ; Chuffart Charles ; Degand Michel.

Erquinghem-Lys. — *Hospice* : MM. Hocedez ; Demolle ; Martin ; Herre ; Delabroy ; Hernu. — *Bureau de bienfaisance*: MM. Hocedez ; Martin ; Demolle Hernu ; Herre ; Delabroy ,

Halluin. *Hospice*: MM. Cateau-Hespel, *vice-président* ; Dumortier Pierre-François ; Lemaire Jules Loridan Jules ; Odon Pierre et Phalempin Louis. — *Bureau de bienfaisance*: MM. Vouters-Delporte, *ordonnateur* ; Beuque François ; Deyne, *curé* ; Dewyn J.-B. ; Leduc-Dubois et Mahieu Alfred.

Haubourdin. *Hospice* : MM. d'Hespel Edmond ; Fichaux Jules ; Testelin Auguste ; Butin Auguste ; Pélicier Auguste ; Delefortrie Henri et Pouillet Paul. — *Bureau de bienfaisance* : MM. d'Hespel Edmond ; Butin Auguste ; Bigo Pierre ; Mazingarbe J.-B. ; Loridan Jules ; Germain et Delefortrie. — M. Blanchart, *receveur*.

Herlies. *Hospice* : MM. De Beaulaincourt Edouard ; Canyn, *curé* ; Cousin François ; Dubar Fidèle ; Dutilleul Henri ; Halluin Désiré. — *Bureau de bienfaisance*: MM. Crépin J.-Bte ; Merveille Aimable ; Duquesne Dominique ; Wicquart François ; Tredez Jovite ; Gadenne Auguste.

Houplines. *Hospice* : MM. Delerue Louis ; Duthoit Jules-César ; Hellin Charles ; Leroy Augustin ; Roussel. — *Bureau de bienfaisance* : MM. Chombart Auguste ; Delefortrie Amédée ; Leduc J.-B. ; Bonduel Carlos ; Batteur Michel.

La Bassée. *Hospice* : MM. Béghin-Dilly ; Ghesquière ; Lenglin ; Wallart ; Bonnaire et Corbaux. — *Bureau de bienfaisance* : MM. Guénez ; Prevost ; Dubuisson ; Evrard ; Lesage et Lefebvre ; — Leleux Florimond ; *receveur* ; Clarisse Edouard ; *secrétaire*.

Lannoy. *Hospice*: MM. Mulliez-Dewailly; Florimond; Bétremieux-Quint; Deffrennes-Derache; l'abbé Destombes, curé-doyen; Desprez-Delerue et Valenducq. — M. Mornave \*, *économiste*. — *Bureau de bienfaisance*: MM. J. Mulliez-Dewailly; Deffrennes-Derache; Émile Séverin; Alphonse, Toulemonde et Dervaux-Deffrennes.

Linselles. *Hospice*: MM. Leroux; Ducatteau; Bouillet; Ghesquière; Lepers; Destombes. — *Bureau de bienfaisance*: MM. Leroux; Lêmesra; Bouillet; Six; Lepers. — M. Barbare, *receveur*.

Loos. *Hospice*: MM. Célarier, Henri; Wacquez-Lalo; Delebassée, Amédée; Deschodt; Platel, Gustave; Schlachter. — *Bureau de bienfaisance*: MM. Célarier Henri; Cormorant; Delebassée Amédée; Vanderaa; Wacquez-Laol; Castaing.

Marcq-en-Barœul. — *Hospice*. MM. Goulliard, Félix; Ducrocq Léon; Lerouge Aimé; Moreau César; Fremaux Louis; Frelier Désiré; Delos Jean-Baptiste. — *Bureau de bienfaisance*. MM. Ducrocq Léon; Lerouge Aimé, Venant Aimé, Frelier Désiré; Delobelle Glorieux; Mortreux Louis.

Quesnoy - sur - Deûle. — *Hospice*: MM. Dubuisset; Desprez Pierre; Pouillier Charles; Pasquesoone; Leignel Louis; Desreumaux Jules. *Bureau de bienfaisance* — MM. Lepercq Paul; Coisne Gustave; Pouillier Charles; Delebecq Jean-Marie; Delannoy Isidore; Leignel Henri.

Roncq. *Hospice*: MM. Couvreur Ch.; Delahousse-Vienne; Manessier Henri; Delehay; Haquette. — *Bureau de bienfaisance*: MM. Couvreur Ch.; Haquette J.-B.; Manessier Henri; Piat Pierre-Louis; Delahousse - Vienne; Catteau-Destombes Jean-Baptiste.

Roubaix. *Hospices*: MM. Auguste Leloire, *vice-président*; Deleporte-Bayart; Dr Ct Godefroy; François Roussel; A. Béghin; H. Briet. — Vincré, *secrétaire*; Charles Caron, *économiste*; — *Bureau de bienfaisance*: MM. Martel-Delespierre, *vice-président*; Cyrille Caquant; Henri Caudrelier; A. Florin et Dhalluin. — L. Crombé, *secrétaire*. — Paul Foveau, *receveur des établissements hospitaliers*.

Seclin. *Hospice*: MM. Desurmont; Pinte J.-B.; Duriez Pierre-François; Flinois J.-B.; Guillemaud Claude; Mollet Arnould. — Delacourt, *receveur-économiste-secrétaire*. — *Bureau de bienfaisance*: MM. Caby Henri; Flinois Auguste; Olivier Auguste; Couté Louis; Hue Louis et Leconte. — M. Hue-Delacourt, *secrétaire du bureau de bienfaisance*, Delacourt, *receveur*.

Tourcoing. *Hospices*: MM. Delepouille Joseph; Hassebroucq-Pollet; Herbaut-Sion; Jonglez; Leloir Louis; Debisschop. —



*Bureau de bienfaisance* : MM. Dervaux François; Masurel François; H. Vienne; F. Lambin; A. Duhamel; Ad. Vanaverbeck. — Bulté, *receveur et secrétaire*; Ch. Duhamel, *économiste-comptable des hospices*.

Templeuve. *Hospice*: MM. Piétin Jean-Baptiste; Degand Louis; Montois Victor; Pottier Louis; Mortreux Jean. — *Bureau de bienfaisance* : MM. Bernard Henri; Pottier Aimé, Demesmay Charles; Doignies Jules; Pottier Louis; Mortreux Jean.

Wambrechies. — *Hospice*: MM. Clayessens; Ledoux; Ville rs; Delbecque; Duthoit. N..... — *Bureau de bienfaisance*: MM. Mulié-Butin; Destombes, curé; Lelong; Duthoit; Ghestem; — M. Villemant, *receveur de l'hospice*; M. Cardon, *secrétaire de l'hospice et du bureau de bienfaisance*.

Wattrelos. *Hospice*: MM. Delmarre-Dupont; Bayart-Florentin; Dhalluin-Delanglez; Dhalluin-Pollet; Lejeune Louis, curé; Delcroix-Desmullier. — *Bureau de bienfaisance*: MM. Delberghe Louis; Delmarre-Dupont; Lejeune, curé; Leruste Louis; Lepers Carlos; Liagre Etienne. — Delchambre J.-B., *économiste-secrétaire*; Foutry, *receveur*.

#### ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI.

Cambrai. — *Hospices*: MM. Dutemple-Delphin, fils; Brunel-Pamart; Parent Alfred; Wallerand Louis. — *Bureau de bienfaisance*: MM. Bertrand Alfred; Wiart; Lantoine; Cornaille Alfred et Lesage Augustin. — Jacquemart, *receveur*; Béal, *économiste-comptable*; Delattre, *secrétaire*.

Le Câteau. *Hôpital-Paturle*: MM. Ch. Ponsin; Flament-Gabet; Basquin; Sartiaux Jules; Seydoux Charles; Regnaudin Adolphe. — *Bureau de bienfaisance*: MM. Danjou Emile; Dubrulle François; Jacqz-Cousin, Cottiau-Fiévet; Lacoure Philippe; Petitjean et Morcrette Eugène. — M. France, *receveur et secrétaire*.

#### ARRONDISSEMENT D'AVESNES.

Avesnes. *Hospices*: MM. Caffieri Georges; Corduant Victor; Chevreux Edouard; Stou François; Manesse Charles; Baudoux, dit Bénit. — M. Vanamandel, *receveur*; M. Menu, *économiste-comptable et secrétaire*. — *Bureau de bienfaisance*: MM. Druart; Adolphe; Caplain Gustave; Wauthier-Bernard; Collinet-Azambre; Pécard Henri; Flacon. — M. Vanamandel, *receveur-secrétaire*.

Bavai. *Hospices*: MM. Peyron; Bernard Henri, fils; Wauters; Libert doyen; Broutart; Wattiez. — *Bureau de Bienfaisance*: MM. Lambert; Bernard Henri; Fournier; Audin; Coulmon Henri; Wauters.

Landrecies. *Hospices* : MM. Demoulin ; Sueur Eugène ; Canniot ; Lefrancq ; Leroy Charles ; Vendois. — *Bureau de bienfaisance* : MM. Blondel, curé-doyen ; Duchateau ; Bouchez ; Objoie ; Manesse E. ; Crapez, Aug. ; — MM. Leveaux, *receveur* ; Martin, *économecomptable et secrétaire*.

Maubeuge. *Hospices* : MM. Deharveng ; Dubois ; Halgrin ; Herbecq ; Mazel ; Walrand. — Gir, *receveur*. Delarroqua, *secrétaire et économiste*. — *Bureau de bienfaisance* : MM. Brasseur ; Hernoux ; Huart ; Lasselin, curé-doyen ; Colart ; Petitville. — M. Delarroqua, *secrétaire et économiste* ; M. Fabre, *secrétaire*.

Le Quesnoy. *Hospices* : MM. Gorisse ; Dechy ; Lustremant ; Motte ; Beauvais ; Salvan. — *Bureau de bienfaisance* : MM. Laborde ; Vermez ; Cardon ; Dutrieux ; Lamelin ; Largillière ; Lotte, doyen-curé. — MM. Vallet *receveur* ; — Feron, *secrétaire* ; Collet, *économiste*.

Solre-le-Château. *Hospice* : MM. Henri ; Lion ; Fiévet ; Delcambre ; Michaux ; Pourpoint ; Prissette. — *Bureau de bienfaisance* : MM. Leroy ; Delcambre ; Pourpoint ; Lamelin ; Degrille-Carpentier. — M. Vasse, *receveur*.

#### ARRONDISSEMENT DE DOUAI.

Douai. — *Hospices* : MM. Dubois-Estabel ; Duhem, ✱, ☉ A. Edmond Lemaire ; Legentil ; Watelle père ; Picot. — *Bureau de bienfaisance* : MM. Goube-Piérache ; Jacquart, Louis ; Honoré Charles, ✱, Bottin Michel et Maronier. — MM. Vasse, *receveur* ; Dubois, *économecomptable* ; Vasse Bertin, *secrétaire*.

Orchies. *Hospice* : MM. Broutin J.-B., Butez Joseph ; Chantaine ; Desespringralle J.-B. ; Herbo François ; Broutin Justin. — *Bureau de bienfaisance* : MM. Blanc Eugène ; Coez Louis ; Henno J.-B., Herbo François ; Legris ; Descarpentries, J.-B., *Receveur* : M. Lorthioir ; *secrétaire* : M. Lorthioir.

#### ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES.

Valenciennes. *Hospices* : MM. Sabès, *vice-président* ; Deladerrière ; Doutriaux ; Beaupère ; Pesier, ✱ ; Damien, *administrateurs* ; M. Forichon, ✱, *receveur* ; M. Fromentin, *secrétaire* ; Vassart, *économiste*. — *Bureau de bienfaisance* : MM. Wateau, *vice-président* ; Courtin ; Lebacqz ; Bultot ; Damien ; Sabès, *administrateurs* ; M. Forichon, ✱, *receveur* ; Crespel, *secrétaire*.

Bouchain. *Hospice* : MM. Bouchez Victor, *vice-président* ; Brillet, Jules ; Fleury, Alexandre ; Lefebvre, Gustave ; Mériaux Henri.



— *Bureau de bienfaisance* : MM. Fontaine, Émile, *vice-président* ; Davivier, Victor ; Ghienne, Charles ; Ista, Joseph ; Tétar Valère ; Ghienne, Augustin.

Condé. *Hospice* : MM. Amand, Crunelle ; Dubreucq, *Pureur*, Verchain, Waternau. — *Bureau de bienfaisance* . Les mêmes. — MM. N. Gonthier, *receveur* ; Wettge, *économe*.

Saint-Amand *Hospice* : MM. Raviart Edouard ; Herbert ; Lacquement François ; Vasseur Marcellin ; Raviart-Gardin et Deschars. — *Bureau de bienfaisance* : MM. Biller ; Dufлот Joseph ; de Visme, *pasteur* ; Vérez ; N... ; N... — MM. Dambrin, *secrétaire et économe des hospices* ; Brasseur, *receveur des hospices et du bureau de bienfaisance*, Brasseur, *secrétaire du bureau de bienfaisance*.

#### ENFANTS ASSISTÉS.

M. Métérié, *inspecteur du service*, rue Jacquemars-Giélée, 37, à Lille ; M. Lagarde, *sous-inspecteur*, en résidence à Cambrai ; M. H. Baré, *sous-inspecteur*, à Lille, rue André, 94 ; M. J. Guillon, *sous-inspecteur*, à Lille, rue Saint-Firmin, 21, St-Maurice ; M. Romon, *commis d'inspection*, à Lille, rue Léon Gambetta, 17.

#### PROTECTION DES ENFANTS DU PREMIER AGE

Le service organisé en exécution de la loi du 23 décembre 1874 a pour organes principaux :

1° Le Comité départemental qui a pour mission d'étudier et de proposer les mesures à prendre dans l'intérêt du service ;

2° Les Commissions locales qui sont appelées à concourir dans chaque commune à l'application des mesures de protection des enfants et de surveillance des nourrices et gardeuses d'enfants ;

3° L'inspection médicale qui a pour devoir de visiter les enfants placés en nourrice, en sevrage ou en garde dans sa circonscription. Cette inspection, organisée en vertu de la décision ministérielle du 20 janvier 1880, comprend 211 circonscriptions, desservies chacune par un docteur en médecine ou un officier de santé, et qui se répartissent par arrondissement, de la manière suivante : Dunkerque, 19, — Hazebrouck, 8, — Lille, 58, — Douai, 27, — Valenciennes, 23, — Cambrai, 32, — Avesnes, 44.

*Comité départemental*. — MM. A. de Praneuf, O. ✚, A. ☉, *vice-président* du Conseil de préfecture. *président* ; Mariage, *conseiller général* ; Albert Legrand, *conseiller général* ; Warin, *vice-président* de la commission administrative des hospices ;

Brunet, vice-président de la commission administrative du bureau de bienfaisance de Lille ; l'abbé Frémaux, curé-doyen de la Madeleine ; docteur Hallez ; Métérié, inspecteur du service des enfants assistés.

### Asiles publics d'Aliénés.

Ces établissements sont régis par la loi du 30 juin 1838 et l'ordonnance réglementaire du 18 décembre 1839.

#### ARMENTIÈRES.

L'asile d'Armentières est destiné au traitement des hommes en démente.

*Commission de surveillance.* MM. Lacherez-Dewilde, *président* ; Chas, Villard, Decherf, Cerf Jules. — *Directeur-médecin*, M. le docteur Dubiau ; *médecin-adjoint*, M. le docteur Adam ; *aumônier*, M. Compagnon ; *receveur-économiste*, M. Laleu.

#### BAILLEUL.

L'asile de Bailleul est affecté au service des femmes atteintes de folie.

*Commission de surveillance.* MM. Plichon, Député et Conseiller général ; Bieswal, conseiller général ; Henri de Coussemaker, propriétaire, à Hazebrouck ; Coubronne, doyen-archiprêtre et Hié, maire de Bailleul. — *Directeur*: M. Leblond ; *médecin en chef*: M. le docteur Belle ; *médecin adjoint* : M. Nollet ; *aumônier* : M. Debusschère ; *receveur*: M. Flahault ; *économiste* : M. Charpy.

#### LOMMELET.

Indépendamment des deux asiles publics d'Armentières et de Bailleul, il existe au hameau de Lommelet, commune de Marquette, près Lille, un asile privé destiné aux aliénés-hommes, desservi par les Frères Hospitaliers de Saint-Jean-de-Dieu.

*Commission de surveillance.* MM. Albert Legrand, conseiller général du Nord ; Chombart, conseiller général du Nord ; Castiaux, docteur en médecine ; Deprez, conseiller général du Pas-de-Calais, à Harne ; Basquin, avocat à Lille.

*Directeur*: M. Suzange ; *médecin en chef*: M. le docteur Bouchaud ; *médecin-adjoint*: M. Ellart ; *médecins consultants*: MM. Pilat, \*, Wintrebert, Desplats et Castelain, docteurs en médecine ; *aumônier* : M. Sabouret.

### Monts-de-Piété.

Il existe dans le département six monts-de-piété placés à Lille, Dunkerque, Cambrai, Douai, Valenciennes et Roubaix.



Le droit perçu pour les intérêts et frais est de 8 1/2 % à Lille, 12 à Dunkerque, et Cambrai; 9 % à Roubaix, 10 à Douai et 7 1/2 % à Valenciennes.

## PERSONNEL.

LILLE. *Commission administrative*, MM. Meurein, *vice-président*, Bouchée, Jules Lefebvre, F. Viseur, P. Houde, A. Stiévenard, *administrateurs*; *Directeur*, M. P. Chambelant \*.

Le mont-de-piété de Lille a remis en exercice la fondation Masurel, anciennement instituée pour le prêt gratuit. Les prêts, jusqu'à concurrence de 200 fr., peuvent être faits sans intérêts lorsque les emprunteurs, habitant Lille ou sa banlieue, depuis plus de deux ans, s'adressent directement au mont-de-piété et remplissent les conditions imposées par Bartholomé Masurel dans sa donation.

DUNKERQUE. *Commission administrative*, MM. le maire, *président*; Delval, Feron, Delavaiyre, Hamoir, Grysez et Feron. — *Directeur*: M. Hovelt, *appréciateur*: M. Villette, *caissier*: M. Démaret.

ROUBAIX. *Commission administrative*, MM. le maire, *président*, Deleporte-Bayart, *vice-président*; Auguste Leloire, Louis Bourgeois, Georges Heyndrickx, Isidore Carette, Henri Briet, *Secrétaire*. — *Directeur*: M. D. Lacquement.

CAMBRAI. *Directeur*, M. Marche; *contrôleur*, M. Delattre.

DOUAI. *Agent responsable*, M. Lefebvre.

VALENCIENNES. MM. Sabès, *vice-Président*; Deladerrière; Dontriaux; Beaupère; Pesier et Damien, *administrateurs*. — *Directeur-caissier*: M. Caudron; *contrôleur*: M. Crespel; *secrétaire*: M. Fromentin.

Les autres monts-de-piété sont régis par les commissions des hospices.

## COMITÉS CONSULTATIFS.

Ces comités, dont les membres sont choisis parmi les juriconsultes les plus éclairés de chaque arrondissement, sont établis en vertu du règlement du 7 messidor an IX, pour donner leur avis sur toutes les affaires contentieuses qui intéressent les administrations de bienfaisance.

*Liste nominative des membres des Comités consultatifs.*

A Dunkerque, MM. Willems, Gustave Lemaire, de Lesdain.  
— A Hazebrouck, MM. Ruysen, Taverne de Tersud, Mantel.

— A Lille, MM. Théry, Ovigneur, Bayart. — A Cambrai, MM. Cirier, Delattre, Doise. — A Avesnes, MM. Guillemin, Fosset, Pillion. — A Douai, MM. Dupont père, Merlin, de Beaulieu *membres titulaires*; MM. Louis Legrand et Jules Dubois, *suppléants*. — A Valenciennes, MM. Doutriaux, Deladerrière, Paul Sautteau.

### Caisses d'épargne.

Il existe dans le département du Nord vingt-sept caisses d'épargne. Leur nomenclature et les détails de leur service sont insérés dans la seconde partie de l'annuaire.

Les succursales des caisses d'épargne sont au nombre de trente-trois.

#### NOMS DES MEMBRES DES CONSEILS DE DIRECTION DES CAISSES D'ÉPARGNE.

DUNKERQUE. MM. Dessurne, *président honoraire*; E. d'Arras, *président*; J. de Lesdain, *vice-président*; Alfred Leroy, *secrétaire*; Ingelet, *secrétaire-adjoint*; C. Collet, A. Delval, L. Carlier, W. Leroy, H. Lemaitre, G. Cavrois, J. Deman, Ch. Bernard, M<sup>me</sup> Choquet, G. Lemercier, G. Dumont, *Directeurs*; G. d'Arras, Antoine Ingelet, F. Dewulf, René Hovelt, Thomas Deman, Alfred Minet, Albert Huret, Paul Govar, Maurice Duchateau, Fernand Paulmier, Lucien Choquet, E. Lemaire fils, Henri Durin et Clovis Dufour, *Directeurs-adjoints*. — *Caissier central*: M. Ch. Lefebvre.

BERGUES. MM. le maire, *président*; L. Guilbert, *vice-président*; Meneboo, Hagron, Dupuy, J. Guilbert, Goetgheluck, Margory, Vercocke, Vandenbroucke E., Demeunynck Ch., Carouille, B. Dekyndt, Lefebvre, Bailleul. — *Trésorier*: M. Guent.

BOURBOURG. MM. le maire, *président*; Bondu, *vice-président*; U. Milliez; O. Belle, Ch. Lesage, Courdain \*, Schallier, Cronier, F. Vercoestre, Delepouve, A. Saison, G. Milliez, Hannecamp, E. Waguët, V. Vercoestre, E. Duriez. — *Trésorier*: M. Joos.

GRAVELINES. MM. Demarle-Fétel, maire, *président*; Torris, *vice-président*; Salomé, *secrétaire*. — Gellé-Dezeustre, Legoulon Jules, Merlen-Salomé, Carru-Butez, Danteuille, Hautefeuille, Legoulon-Butez, Merlen Joseph, Voituriez, Anquez Auguste, Danchel-Sergent, Daullé-Martel et Levallée Vandewalle, *membres*. — *Trésorier*: M. Reverend, Joseph.

HAZEBROUCK. MM. Degroote Georges, maire, *président*; Morice, \*, *vice-président*; Tralage, *secrétaire*; Leleu Auguste, avoué; Vandebussche Georges; Castier Henri; Dehaine Isidore; Ghesquière Georges; Carlier, notaire; Wypelier; Taverne de Tersud; Massiet du Biest, sénateur; Smagghe, banquier; Warein Auguste, notaire; N... N..., *membres*. — M. Deroo, propriétaire, *caissier*.



BAILLEUL. MM. le maire, *président*; Behaghel, de Coussemaker, Elie, Leroy, Liefoghe, V. Flahault, Pruvost, Heusele, Dewynter. — M. Baelde, *caissier*.

CASSEL. MM. Desmyttère, maire, \*, *président*; Dehandschoewerker, *vice-président*; Windrif, *secrétaire*, Vantroyen, Delabaere, Vanbever, Bosquillon de Jenlis, Becuwe, Smagghe; Chevalier, Marant, Laporte, Decousser, Wyts et Grondel. — *Trésorier*, M. Pastoors.

ESTAIRES. MM. le maire, *président*; Roche, Salomé Paul, Hennion-Delbecque, Gamelin Auguste, Ledieu, Fénart-Bossu, Courdent René, Pascaline, Deroullers, Dupont Désiré, Sion, Watine, Blanquart Jean-Baptiste-Louis, Degroote Louis. — *Trésorier*: M. Bertein.

MERVILLE. MM. le maire, *président*; E. Delassus; A. Delassus, brasseur; Verhaeghe-Duquenne, ancien notaire; Arnould, Duhamel Léon; Potié-Moniet; Dambrière; Deroo-Lustre; Lancelle-Decourchelle; Traisnel-Salomé; Halouchery-Bécue; Legrand; Lefebvre-Deroide; Loridan Achille; Ducatez; Auguste; *trésorier*: M. Leroy.

STEENVOORDE. MM. Outters, député et conseiller général, *président*; Verbèke, *vice-président*; Vandamme, *secrétaire*; Dejonghe Séraphin, Vanheegher, pharmacien; Snyders Ed., Folcke, tanneur; Vasseur, brasseur; Muylle, propriétaire; Dejonghe Edouard, Degrave Henri, Snyders Théophile, brasseur; Dejonghe, Amand, Tazzelle Léon, Carton A. — *trésorier*: M. Dejonghe.

LILLE. MM. le maire de Lille, *président*; Remy-Meurisse, *vice-président*; A. Ledieu, *secrétaire*; Lefebvre F., A. Quecq, Devémy \*, Jossion, U. Virnot, D. Deblock, *membres*. — M. A. Lebrun, *caissier*. — *Succursales*: Haubourdin, Pont-à-Marcq, Seclin, Quesnoy-sur-Deûle, Marcq-en-Barœul, Fournes, Cysoing, Templeuve, Lomme.

ARMENTIÈRES. MM. le maire d'Armentières, *président*; Cerf Jules, *vice-président*; Leroy Emile, Debondues Désiré, Dufour Auguste; Debosque C., Loridan Ch., Chuffart Clovis, Decherf, Mahutte Gustave, Fauverque Désiré, Morin Georges, Debaene Henri, Duhot Fernand, Ryckewaert Gustave, Somon Léon. *trésorier*: M. A. Willebois.

COMINES. MM. le maire *président*; Vandewynkele Auguste, *vice-président*; Hassebroucq-Liévin, J. Lambin, Schoutteten Charles, fils, J. Parent, Gondrexon, Salembié, Vincent Cousin, E. Gaudron, L. Goeman, Bourlet, Hassebroucq, Froidure; Catteau Charles fils; — M. Lecomte, *secrétaire*; M. Plamont, *trésorier*.

LA BASSÉE. MM. le maire, *président*; Wallart Léopold, Adolphe Dilly, Louis Béghin, Victor Quatremère, Duchâtel-Christian, Houssin, Deleplancque Martial, Cordier Philippe, Leleux Romain, Masure Louis; Leroy-Béghin, Lefebvre Charles. — M. Dubus Vincent, *trésorier*.

ROUBAIX. MM. le maire, *président*; A. Delfosse, \*, *vice-président*, Etienne Motte, *secrétaire*; Ach. Delattre, Eloy-Toulemonde, Victor Defrenne, Ernest Réquillart, L. Mulliez-Delattre, Edouard Watine, E. Lecomte-Scrépel, Louis Lefebvre, Victor Despature, L. Gautier, Defrenne, J. Defrenne-Wibaux, *directeurs*. — M. J. Frémont, *trésorier*.

TOURCOING. MM. le maire, *président*; Delepouille *vice-président*; G. Desurmout-Motte, L. Duhamel, J. Lehoucq, Bidry-Bodin, A. Lefrançois, Leduc-Wattel, Masurel-Jonglez A. Fournier, G. Lombard, J. Ducoulombier, Em. Destombes, Em. Leprince. — M. Paillard, *caissier*.

CAMBRAI. MM. le maire, *président*; Hattu Adolphe, *vice-président*; Brunel-Pamart, Lantoine, Delalande, Simon, Boulanger-Lefebvre, Capliez Fénelon, Delannoy, Bélami, Dubois Ancelin, Boileux, Décupère. — M. Delattre Victor, *receveur municipal*, *trésorier central*.

CLARY. MM. le maire, *président*; Bourlet Henri père, Fontaine, Millot-Richez, Sauvez Ch., Piette J.-B., Buridant Jules, Bricout Pierre, Herbet, Lemaire, Béra Edouard, Claisse Placide, Lucas, Renaux, Asselin fils, Bourlet Henri fils, *directeurs*.

IWUY. MM. le maire, *président*; Coullemont Charles, Panien Juvénal, Thieullet Lucien, Houriez Thilesfort, Haniaut Jean-Baptiste, Lefebvre Alphonse, Bracq Arthur, Derieux Adolphe, Edouard Philibert, Houriez Fénelon, Masiaux Henri, Delloye Charles, Margerin Jean-Baptiste, Lemaire Joseph, Savary Jean-Baptiste.

LE CATEAU. MM. le maire, *président*; Ch. Seydoux, Basquin, Ponsin, Déjardin-Denise, Normand, Martinet, Petitjean, Eauduin, Lefebvre, Garin, Robert, Cottiau, Regnaudin, Sartiaux, Soufflet, Picard, Blangille, Hallette, Dehaussy, Lebègue, Lacourte, Mouton. — *Trésorier*, M. France.

SOLESMES. MM. Dégardin-Tailliez, maire, *président*; H. Lacomblez, *vice-président*; Lobry J.-B., Payen M., Lecomte Clovis, Delaporte, Richez Zénon, Ménard Antoine, Ménard Léon, Lemahieu Jules, Bombart-Cacheux, Rappe Julien, Béra Etienne, Forest Gustave, Guyot Emile, Decaux. — M. Lempereur, H. *caissier*.

AVESNES. MM. le maire, *président*; George, juge de paix, *vice-président*; Neuillès, bijoutier; Lecohier, propriétaire; Collinet,



propriétaire; Druart, rentier; Mutiaux, propriétaire; Goursault, propriétaire; Crombrack, filateur, Marquis, docteur en médecine; Ducarne, Hazard comptable, Mercier rentier, Eliet libraire, Wautier rentier, Corduaut notaire. — *trésorier*: M. Kœlner.

ETROEUNGT. MM. Obled, maire, *président*; Waffart, *secrétaire*; Carlier Désiré, Carlier Frumence, Cuisset, Degois, Dequesne, Dervillie, Fourdrignier, Genestin, Labanier, Maton, Malherbe, Mercier, Leclercq.

LANDRECIES. MM. Marie-Soufflet, maire, *président*; Legrain Ch., *président par délégation*; Deloffre, *vice-président*; Dehove, *secrétaire*; Vendois, Cardon, Millot, Compagnie, Latouche, Sueur, Martin, Pichart Edmond, Clavelle Antoine, Bonna Augustin, Giffroy Arsène, Neu Vincent.

MAUBEUGE. MM. le maire, *président*; Goudry, Féret, Rousseau, Delcroix, Brasseur, Blanc-Guilain, Jean Huart, Wautier fils, Lecohier, Walrand-Petitville, Hernoux, Autier Emile. — *Trésorier*, M. Couture.

DOUAI. MM. Danniaux, \*, conseiller honoraire, *président*; de Bailliencourt, notaire honoraire, *vice-président*; Bommart, propriétaire, *secrétaire*; Boulet, avocat, *secrétaire-adjoint*; Allard, propriétaire; André, marchand brasseur; Bavière, avocat; de Boissonnet, avocat; Coquelin propriétaire; Dineq, banquier; de Guerne, propriétaire; de Guemy, propriétaire; Dewinck, \*, conseiller honoraire; Dupont, avocat; Demont, propriétaire; Grimbert, avocat; Landry, propriétaire; Legentil, propriétaire; Lelièvre, propriétaire; Legrand, juge de paix; Lavoix, avocat; Rousseau, juge, Tailliard, propriétaire; Calot, propriétaire; Libert, ancien percepteur. — M. Rattiez, *trésorier*. — *Administrateurs honoraires*: MM. Lagarde, \*, conseiller honoraire; E. Leroy, propriétaire; Hardouin, \*, conseiller honoraire; Delannoy, docteur en médecine; Waterneau, propriétaire.

VALENCIENNES. MM. Guillemart, juge au Tribunal civil, *président*; Boulan Ernest, *vice-président*; Ch. Thellier de Poncheville, avocat, *secrétaire*; Viel Edouard, *membre honoraire*; Danniaux, E.; Boutry Alb.; Wargny Isidore, propriétaire; Dubois Henri, négociant; Dutemple Adolphe, propriétaire; Lecat Julien, négociant; Deladerrière Emile, avocat; Deltombe Eugène, négociant; Fromont Jules, propriétaire; Thellier de Poncheville Louis; Fontaine, directeur des entrepôts; Boutry, avoué; Danaiaux, ancien magistrat; Grimonprez, propriétaire; — *trésorier central*: M. Verchain.

### Caisses de retraites pour la vieillesse.

La loi du 18 juin 1850 a ordonné qu'il serait créé, sous la garantie de l'Etat, une caisse de retraites pour la vieillesse. Elle a été ouverte dans le département le 31 juin 1851. Les versements sont reçus par le Trésorier général à Lille, et par les receveurs particuliers des finances dans les arrondissements.

### Sociétés de secours mutuels.

Les sociétés de secours mutuels *approuvées*, sont régies par le décret organique du 26 mars 1852, aux termes duquel le président était nommé par le chef de l'Etat.

Un autre décret du 27 octobre 1870, a abrogé cette disposition et a décidé que les présidents seraient élus par les Sociétaires. — Cette élection est valable pour cinq ans, aux termes d'un décret du 18 juin 1864, encore en vigueur.

La deuxième partie de l'Annuaire contient quelques renseignements statistiques sur la situation des *Sociétés approuvées* du département.

### ASSOCIATIONS CHARITABLES.

#### Société de secours aux blessés militaires des armées de terre et de mer.

Siège à Paris, 19, rue Matignon.

*Délégué régional* : M. Léonard Danel.

#### COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU NORD.

*Président* : M. Ed. Longhaye ; *vice-présidents* : MM. F. Reuflet, avocat, et P. Le Blan, filateur ; *secrétaire-général* : M. Allègre, notaire ; *trésorier* : M. P. Crépy, juge au tribunal de commerce

*Membres honoraires* : MM. Jules Cambon, préfet du Nord ; Géry Legrand, maire de Lille ; Le Roy, ancien président du tribunal civil ; Cuignet, ex-médecin en chef du 1<sup>er</sup> corps d'armée.

*Membres du comité (conseillers)* : MM. Paul Bernard ; H. Butin, ex-commandant des mobiles ; J. Decroix fils, avocat ; P. Druez, négociant ; L. Gauche, négociant ; Henri Houzé de l'Aulnoit, avocat ; l'abbé Lasnes, doyen-curé de St-Maurice ; Ernest Loyer, filateur ; Roussel, notaire ; A. de la Serre, propriétaire ; Louis Thiriez, filateur.

#### COMITÉ DES DAMES.

*Présidente* ; N..... ; *vice-présidentes* : Mmes Léonard Danel Auguste Longhaye, Henri Loyer, *secrétaire* : Mme Le Roy, *trésorière* ; Mme Alf. Houzé de l'Aulnoit.



*Membres du comité* : Mmes Bocquet-Champon, Delaporte-Decroix, Anatole Descamps, Arthur Gentil, Ed. Longhaye, Alfred de Montigny, Sauvaige, Henri Scrive, Gustave Toussin, Rosalie Trannin.

### **Œuvre nationale des orphelins de la guerre.**

L'œuvre a clos ses opérations en 1884, en remettant à chacun des 160 Orphelins restant à cette date, sur les 180 adoptés en 1871, un livret de Caisse d'Epargne d'une moyenne de 1200 francs, qu'ils pourront toucher, capital et intérêts, à leur majorité ou à leur mariage.

Le service de l'Œuvre a nécessité une somme de plus de 500,000 francs dont 300,000 pour le montant des pensions payées depuis 1871 et 200,000 pour l'attribution des 160 livrets.

### **Œuvre des invalides du travail, instituée dans la ville de Lille par décret du 24 juin 1870.**

Cette œuvre a pour but :

1° De servir des secours viagers aux ouvriers de tout âge et des deux sexes qui, par suite de blessures reçues dans l'exercice de leur profession et comme conséquence directe de cette profession, ou qui, en s'exposant pour secourir d'autres travailleurs en danger, ont perdu l'usage d'un membre ou d'un organe, ou contracté des infirmités équivalentes.

2° De donner des secours temporaires aux veufs et aux veuves des ouvriers qui auront succombé aux suites directes de leurs blessures.

Sont admis aux bénéfices de l'œuvre :

1° Ceux qui, résidant dans Lille depuis au moins un an, auront été blessés dans la ville de Lille, dans une des communes de la circonscription cantonale, ou même au dehors, mais dans ce dernier cas, à l'occasion d'un travail commandé par un patron ayant son établissement dans Lille ou la banlieue.

2° Ceux qui, résidant depuis le même laps de temps dans l'une des communes de la circonscription cantonale, auront été blessés dans l'enceinte de la ville ou dans sa banlieue.

*Président*: M. le Maire de Lille, *Vice-Président*: M. J. Decroix; *trésorier*, M. P. Le Blan; *secrétaire*, M. Ed. Longhaye.

*Membres* : MM E. Bommart; A. Thiriez; A. Scrive-Wallaert; Maurice Descamps; D<sup>r</sup> Castelain; Ernest Loyer.

### **Œuvre des vieillards indigents, à Lille.**

Cette association s'est donnée pour mission de secourir par des aumônes en nature et des visites à domicile les indigents des deux sexes âgés de plus de 70 ans.

Le Comité est ainsi constitué :

*Président*: M. Emile Bigo; *vice-président*: M. Fiévet; *trésorier*: M. Jules Descamps; *secrétaire*, M. Auguste Bonte; *rapporteur*: M. Maurice Bommart; *commissaires*: MM. Charles Bonte, Rigal, Ch. Maes, Loingeville, Edouard Fauchille, Léon Rouzé, Louis Bigo, Demerode, Laurence, Gustave Barrois. — *Vestiaire*: MM. Boniface-Moudoy, Léon Descamps, Jules Blondeau, Louis Danel,

### **Orphelinat de garçons de St-Gabriel, à Lille,**

Rue Léon-Gambetta. 288,

Cet établissement fondé par une Société propriétaire des immeubles est aujourd'hui dirigé par des prêtres de Dom Bosco. Il n'a d'autre ressource que la charité publique et le travail des apprentis.

Il y a cent lits. On reçoit des orphelins moyennant une pension de 20 francs par mois et même gratuitement, suivant les ressources de l'œuvre, les orphelins de père et de mère. Ces orphelins y sont instruits et apprennent un métier selon leurs aptitudes. Ils peuvent suivre les cours d'instruction secondaire qui sont faits dans l'établissement.

*Directeur*: M. l'abbé Joseph Bologne. — *Comité de la Société*: MM. Ch. Huet, *président*; A. de Montigny, *vice-président*; F. Le-fevre, *trésorier*; P. Chesnelong, *secrétaire*.

### **Sociétés de Charité maternelle.**

LILLE.

La société de charité maternelle, instituée à Lille, en 1817, a pour but de soulager les mères pauvres. Sont admises aux secours les femmes qui, ayant perdu leur mari pendant leur grossesse, ont au moins un enfant vivant, celles qui, ayant au moins un enfant, ont un mari tout à fait estropié ou affecté d'une maladie chronique; celles qui, étant infirmes elles-mêmes, ont deux enfants vivants, toutes les grandes familles au moins de trois enfants vivants dont l'aîné n'a pas encore atteint 14 ans.

Les secours administrés par les dames de la charité maternelle sont le produit de souscriptions volontaires et des subsides de la ville, du gouvernement et du département.



Voici le tableau des dames de l'association :

*Présidente honoraire*, Mme la Préfète.

*Présidente*, Mme H. Scrive-Briansiaux.

*Vice-présidentes*, Mmes Blondeau-Herlin, De Norguet, Auguste Longhaye.

*Dames pour la confection des vêtements*, la supérieure de la Miséricorde, rue de la Barre, 14.

*Trésorier*, M. Dujardin, notaire.

*Dames administrantes.*

*Pour l'ancien Lille.* Mmes J. Mathon. Paul Crépy, Charles Huet, Albert Scrive, H. Barrois, Rogez, Valdelièvre, V<sup>o</sup> Hourie, de Gennevières, Brabant, Franchomme, Rouzé-Duthoit, Dehau-Deleruyelle, Bommart, Courmont, Paul Delemer, Fauchille-Blondeau, Ém. Scrive, Houzé de l'Aulnoit, J. Verstracte, Fontaine, Leroy-Crépaux, Paul Stéverlinck, Virnot, Bigo-Vanderhagen, Georges Scrive, Vanverts, C. Mas, E. Remy, Hallez, Babled, V<sup>o</sup> Reumaux Ovigneur, H. Pajot, Fauchille-Prévost, Plaideau-Delecroix, P. Decroix, Ed. Agache, Druez, Devilder, Dujardin-Scrive, A. Desrousseaux, Albert-Fauchille, Roussel, L. Danel, Ledieu, Des Parcs, de Norguet, d'Halluint, Poullier-Robillon, A. Wallaert, Ad. Bonte, Behaghel, Trannin, Desmedt-Faucheur, Ch. Delesalle, Reufflet, Edmond Agache, Droulers.

*Pour la section de Wazemmes.* — DAME DÉLÉGUÉE : Mme C. Faucheur. — DAMES ADMINISTRANTES : Mmes Ed. Faucheur, H. Loyer, Lepercq-Mourmant, C. Sarrazin, Dubreucq, Lefort, Le Blan, Boisse, H. Faure, Crépy-Scrive Menessier, de Caumont, E. Crépy, Soncke, Tesse-Bailleux, Stéverlinck-Desmons.

*Pour la section de Moulins - Lille.* — DAME DÉLÉGUÉE : Mme Debailleux, — DAMES ADMINISTRANTES : Mme V. Olivier, Mlle Cliquennois, Mmes Boone-Bériot, Dequoy, Duprez.

*Pour la section d'Esquermes.* — DAMES DÉLÉGUÉES : Mmes de Genevières, Bigo-Tilloy. — DAMES ADMINISTRANTES : Mmes Julien Thiriez, Chartier, Versmesch, Lherminex, Durif-Rose. E. Loyer, Druon,

*Pour la section de Fives.* — DAME DÉLÉGUÉE : Mme A. Casse. — DAMES ADMINISTRANTES : Mmes Th. Barrois, Boutry-Droulers, Pérus-Bériot, Rose-Demerler, Mathelin, G. Barrois, Debievre, Léon Boutry, Bouchery-Desquiens.

*Pour la section de Saint-Maurice.* — DAME DÉLÉGUÉE : Mme Lenglart-Barrois. — DAMES ADMINISTRANTES : Mmes H. Barrois, Decoster-Droulers et Jules Barrois.

## VALENCIENNES.

Un arrêté de M. le Ministre de l'Intérieur, en date du 15 novembre 1848, a autorisé l'établissement d'une société de charité maternelle à Valenciennes.

*Présidente*, Mme V<sup>e</sup> Mabille; *secrétaire*, Mme V<sup>e</sup> Desse; *conseillères*, Mmes. Roguin, Miot; *trésorière*, Mme Dubois.

## DOUAI.

L'œuvre de l'*Association de bienfaisance*, à Douai, reconnue par l'État, date de 1850, et comprend celle de la *Société de charité maternelle* dont elle s'est, en fait, chargée depuis la création de celle-ci, autorisée par l'arrêté de M. le Ministre de l'intérieur, du 6 octobre 1853.

A ce double titre, elle délivre des layettes et berceaux, prête des draps, des chemises, ainsi que des gilets de laine pour les malades, procure des bains et vient en aide au bureau de bienfaisance.

La Commission administrative de l'*Association de bienfaisance*, se compose de MM. le maire de la ville, *président*, H. Allard, Treca-Legentil et Dauphin, fils, de Gantès et Paul Dubrulle, *membres*.

La *Société de charité maternelle*, a particulièrement pour présidente, Mme Maugin, Mme la supérieure des sœurs de charité, maison de la miséricorde, prête son concours à ces deux œuvres.

**Société du prêt du linge à domicile aux indigents malades.** (Fondée en 1870.)

Cette œuvre a pour but de prêter des draps, chemises et autres objets de lingerie aux indigents malades ou infirmes, pendant la durée de leur maladie.

Le blanchissage du linge est à la charge de la Société.

Le linge tenu à la disposition des malades est déposé dans les bureaux de charité désignés ci-après :

Au Stappaert, rue de la Vignette, pour les paroisses *Saint-Maurice* et *Saint-Sauveur* ;

Au couvent de la Miséricorde, rue de la Barre, 14, pour les paroisses *Saint-Etienne*, *Sainte-Catherine*, *la Madeleine* et *Saint-André* ;

Au bureau de charité, rue Gantois, 132, pour les paroisses *Saint-Pierre-et-Saint-Paul* (Wazemmes), *St-Michel* et *Sacré Cœur*.

Au bureau de charité, boulevard Montebello, 6, pour les paroisses *Saint-Martin* (Esquermes), et *Notre-Dame-de-Consolation* (Vauban).



Au bureau de charité, rue Fénélon, 26, pour la paroisse *Saint-Vincent-de-Paul* (Moulins).

Au bureau de charité de la rue Saint-Gabriel, 22, pour les paroisses de *Fives* et de *Saint-Maurice-lez-Lille*.

Cette œuvre est placée sous la surveillance des Dames désignées dont les noms suivent :

PRÉSIDENTE : M<sup>me</sup> Henry Scrive. — DAMES DÉLÉGUÉES : Pour *St-Sauveur*, Mme Auguste Wallaert ; pour *St-Maurice*, Mme Lemaitre, pour *Saint-Etienne*, Mme Sauvaige ; pour *Sainte-Catherine*, Mmes Ovigneur et Charles Roussel ; pour *Saint-André*, Mme N..... ; pour *La Madeleine*, Mme Prosper Derode ; pour *St-Pierre-Saint-Paul*, Mme Charles Faucheur ; pour *Saint-Vincent-de-Paul*, Mme Camille Bériot. pour *Saint-Martin*, Mme Alfred Crépy ; pour *Notre-Dame-de-Consolation*, Mme Auguste Catoire ; pour *Saint-Maurice-lez-Lille*, Mme E. Verstraete ; pour *Fives*, Mme Théodore Barrois ; pour *Saint-Michel*, Mmes Ed. Longhaye et Legavrian.

Les ressources de l'œuvre consistent dans les cotisations de 10 et 20 fr. par an des membres honoraires, et d'une somme de 500 francs de la ville de Lille.

### Œuvre des Crèches, à Lille.

Les crèches sont des établissements fondés par une société de bienfaisance, pour recevoir des enfants âgés de moins de trois ans, et dont les mères travaillent hors leur domicile, ou qui sont occupées chez elles par un travail salarié et continu.

Quatre crèches fonctionnent à Lille: l'une nommée crèche Saint-Sauveur, rue du curé Saint-Sauveur ; une autre, la crèche Saint-Vincent-de-Paul, à Moulins-Lille ; une troisième, la crèche Saint-Joseph, rue Saint-Sébastien, et la quatrième crèche Sainte-Marie, rue d'Iéna, section de Wazemmes.

COMITÉ. Mmes Emile Wallaert, *présidente* ; Emile Humbert, *trésorière* ; P. Deledicque, *secrétaire* ; Agache, Descamps-Crespel, Ad. Bonte, Paul Le Blan, Sauvaige, Gentil, Loyer, Gustave Barrois, Charles Huet, Edouard Fauchille, Louis Delcourt, Albert Crespel, A. Maquet.

### Œuvre de la Crèche, à Dunkerque.

*Présidente*, Mme Delelis ; *vice-présidente*, Mme Rolland ; *secrétaire*, Mme Emile d'Arras ; *vice-secrétaire*, Mme Edouard de Clebsattel ; *trésorière*: Mme Carlos-Bernard ; *vice-trésorière*: Hip. Bourdon.

*Conseil d'administration*. MM. G. Lemaire, *président* ; le Doyen de St-Jean-Baptiste, docteur Blanckaert, Chapelot.

**Caisse de secours à Dunkerque en faveur des familles des marins morts ou présumés péris à la pêche à la morue.**

Statuts approuvés par M. le Préfet du Nord, le 3 octobre 1870.

Sont admises au bénéfice de cette institution, les familles de tous les hommes embarqués sur les navires pêcheurs du port de Dunkerque, sans distinction de qualité, de domicile ou de nationalité, si les dits hommes ont payé, pour la saison dans laquelle ils sont morts ou présumés péris, la cotisation fixée par les statuts

*Conseil d'administration* : MM. G. Beck, *président*; E. Didier, *vice-président et trésorier*; Ogez, *secrétaire*; Dewulf-Cailleret, *secrétaire-adjoint*. Le commissaire de l'inscription maritime, Ricquer-Debats, A. Bellais, armateur, *membres*; Jonneskindt, Pierre-Charles-Alexandre, Bodo, Louis Joseph, *capitaines, membres participants*.

**Caisse de Secours. — Pêche du poisson frais.**

*(Statuts approuvés par M. le Préfet du Nord le 27 juin 1879).*

*Conseil d'administration*. — MM. L. Wullens, *écoreur, président*; Devos, *vice-président*; le trésorier des Invalides de la marine, *trésorier*. Le commissaire de l'Inscription maritime *membre de droit*, *secrétaire*, Delpierre, J. Patron, Vanhille, B. Patron, Battez André, patron, Joonekindt armateur, Morée patron.

**Société charitable de la Miséricorde, à Bergues.**

Cette association a pour but de venir au secours des femmes en couches et des pauvres honteux. Elle est administrée par un Conseil de direction composé de la manière suivante, savoir :

Mme de Staplande, *présidente et trésorière*; Mme Delherbe, *vice-présidente*; Mlle Galloo, *secrétaire et lingère*.

**Société charitable de St-François Régis, à Lille.**

Cette société, autorisée par un arrêté du Préfet, du 18 octobre 1849, a pour but de faciliter le mariage des indigents de Lille et des environs, et la légitimation des enfants naturels, en leur procurant gratuitement les pièces qui leur sont nécessaires.

Le siège de la Société est établi rue des Urbanistes, n° 15.

Le bureau est ouvert pour les inscriptions, les dimanches seulement, de midi à une heure.



Les futurs conjoints doivent avoir soin d'apporter, en se présentant, les pièces qu'ils possèdent déjà, et les autres papiers contenant les indications sur les noms propres et sur la date des actes à lever.

*N.-B.* Il existe des Sociétés semblables dans le département, à Dunkerque, Armentières, Tourcoing, Roubaix, Douai, Cambrai et Valenciennes.

#### **Association pour la construction de maisons d'ouvriers, à Douai.**

Cette société a eu pour but de construire des maisons et elle les loue aux ouvriers à bas prix.

Elle est administrée par un comité ainsi composé : Comte de Guerne, ✱, président de chambre honoraire ; Hanotte, ✱, adjoint au maire.

#### **Fourneaux économiques Valenciennols (Société de Bienfaisance).**

Cette société fut fondée en 1870. Ses nouveaux statuts ont été approuvés par arrêté préfectoral du 6 décembre 1878.

Son but est de fournir, pendant l'hiver, aux personnes nécessiteuses, la nourriture à un prix de beaucoup inférieur au prix de revient (5 cent. la portion).

Elle distribue, chaque hiver, 600 portions, par jour, environ. Ses heureux résultats ont été signalés à l'Exposition universelle de 1878.

*Président* : MM. A. Bultot ✱, maire ; *Vice-président* : J. Sabès ; *Secrétaire-Trésorier* : E. Clément

## CULTES.

La population du département du Nord est presque exclusivement catholique. Il existe dans quelques communes des arrondissements de Lille, Cambrai, Douai et Valenciennes, un certain nombre de familles de la communion protestante, et quelques israélites dans les grandes villes.

## RELIGION CATHOLIQUE. — DIOCÈSE DE CAMBRAI.

Les provinces qui forment le département du Nord étaient autrefois partagées entre l'archevêché de Cambrai et les évêchés d'Arras, de Tournai, de Saint-Omer, d'Ypres et de Liège.

Le département du Nord forme aujourd'hui, avec cinq communes belges qui en faisaient partie en 1802, un diocèse dont le siège est à Cambrai.

Le siège de Cambrai, établi au commencement du VI<sup>e</sup> siècle, fut érigé en archevêché en 1559.

En 1802, lors du Concordat, le siège de Cambrai fut rétabli, mais comme évêché seulement.

L'église de Cambrai a été rendue à son ancienne dignité de métropole par bulle apostolique du pape Grégoire XVI, avec l'évêché d'Arras pour suffragant.

*Archevêque* : N . . . . .

*Vicaires-capitulaires* : Mgr. Henri MONNIER, évêque de Lydda.  
MM. DESTOMBES, Cyrille, J.-B., MORTIER, Henri-Abel, *agréés par le gouvernement* ;

## SECRETARIAT DE L'ARCHEVÊCHÉ.

Le secrétariat de l'archevêché est ouvert tous les jours, excepté les dimanches et fêtes et les trois derniers jours de la semaine sainte, depuis neuf heures du matin jusqu'à midi, et depuis trois heures jusqu'à six heures.

MM. Massart, Augustin, *secrétaire-général* ; Tersin, Louis, *secrétaire*.

## OFFICIALITÉ DIOCÉSAINÉ.

Mgr MONNIER, *vicaire-général, official* ; MM. Bury, chanoine, *promoteur* ; Tersin, *greffier*.

## CHAPITRE MÉTROPOLITAIN.

*Chanoines d'honneur* : S. E. le cardinal Desprez, archevêque de Toulouse, ancien doyen-curé de Notre-Dame, à Roubaix ; Mgr Langénieux, archevêque de Reims ; Mgr D'Herbomez, évêque de Méliopolis ; Mgr Delannoy, évêque d'Aire, ancien doyen-curé de Saint-André, à Lille ; Mgr Fava, évêque de Grenoble ; Mgr Le Hardy-Dumarais, évêque de Laval ; Mgr Dennel, évêque d'Arras, ancien archiprêtre de Saint-André, à Lille.

*Chanoines titulaires* : MM. Bury, Cailliau, Marchaisse, Lecocq, Massart, Meurisse, Hooft, Lemaire, D'Hérin et Derode.



*Chanoines honoraires* : MM. Giraud, ancien vicare général, Lotte, Dayez, Hautcœur, Prouvost, Crombé, Berteaux, Leblanc, Hollebecque, Dehaisne, Bouchart, Pruvost, Lasnes, Lecocq Augustin, Duriez, Coubronne, Vitse, Lecocq Jules, Chevalier, Deroubaix, Van Bockstael, Durant, Mortreux, Masselis, Delassus, Gadenne, Joleaud, Didiot, Hannoie, Salomé, Hamez, Jaspert, Peenaert, et Dhalluin.

SEMINAIRE DIOCÉSAIN. — BUREAU ADMINISTRATIF.

*Président* : Mgr l'archevêque.

*Vice-président* : l'un de MM. les vicaires-généraux

*Membres* : MM. Sudre, supérieur du grand séminaire; Massart, chanoine, *trésorier*; Antier, économiste du grand séminaire.

*Secrétaire* : M. Tersin, secrétaire de l'archevêché.

GRAND SÉMINAIRE.

*Supérieur* : M. Sudre.

*Professeurs* : MM. Dautzenberg, *Ecriture-Sainte*; Mott, *Dogme*, Coitoux, *Morale*; Geoffroy, *Histoire*; Préau, *Philosophie*.

*Économiste* : M. Antier.

PETIT SÉMINAIRE A CAMBRAI.

*Supérieur* : M. Meurisse, chanoine.

*Économiste et directeur de la petite division* : M. Desmons.

*Professeurs* : MM. Delpierre, *philosophie*, Martin et Monteuis, *rhétorique*; Fercot, *seconde*; Lemaire, *troisième*; Hécart, *histoire*; Davoine, *sciences*; Monteuis, *anglais*.

Carlier et Parent, P., *surveillants (grande division)*; Romon, *quatrième*; Goris, *cinquième*; Cateau, *sixième*; Leclercq et Bouqueau, *surveillants (petite division)*.

PETIT SÉMINAIRE A HAZEBROUCK.

*Supérieur* : M. Baron.

*Économiste* : M. Hasbrouck.

ÉDIFICES DIOCÉSAINS.

M. Genuys, *Architecte du gouvernement et Professeur à l'École nationale des arts décoratifs*, 21, boulevard des Batignolles, à Paris.

## DIVISION DU DIOCÈSE.

Le diocèse est partagé en quatre archidiaconés qui sont :

L'Archidiaconé de Cambrai, divisé en deux archiprêtres, dont l'un comprend l'arrondissement de Cambrai, l'autre celui de Douai.

L'archidiaconé de Lille, divisé en deux archiprêtres, comprenant chacun une section de l'arrondissement de Lille.

L'archidiaconé de Dunkerque, divisé en deux archiprêtres, dont un pour l'arrondissement de Dunkerque et l'autre pour l'arrondissement d'Hazebrouck.

L'archidiaconé de Valenciennes, qui comprend trois archiprêtres, un pour l'arrondissement de Valenciennes et deux pour l'arrondissement d'Avesnes.

Les archiprêtres sont subdivisés en autant de décanats qu'il y a de cantons ou de justices de paix, à l'exception des cantons de Dunkerque-Est, de Lille-Ouest et de Quesnoy-sur-Deûle, qui ont chacun deux décanats.

Les décanats ont pour chefs-lieux ceux des cantons, excepté les six suivants :

Canton d'Hazebrouck-Sud, chef-lieu de cure, à Morbecque.	
» de Cysoing,	» Templeuve.
» de Pont-à-Marcq,	» Mons-en-Pévèle.
» de Saint-Amand, rive gauche,	» Lecelles.
» d'Avesnes-Sud,	» Etrœungt.
» de Quesnoy-Ouest,	» Gommegnies.

Ces soixante-quatre décanats sont eux-mêmes divisés en six cent trois succursales dont cinq sont situées en Belgique.

### ARCHIDIACONÉ DE CAMBRAI.

Mgr Monnier, vicaire-capitulaire, *archidiacre*.

#### Archiprêtre de l'arrondissement de Cambrai.

M. Lecocq, *archiprêtre*.

DÉCANATS. — Cambrai-Est (Notre-Dame), M. Lecocq, *doyen*; Dehaisnes, curé d'Iwuy, *vice-doyen*; Cambrai-Ouest (St-Géry), MM. Bouchart, *doyen*; Bourdon, curé d'Abancourt, *vice-doyen*. — Le Câteau, MM. Decorne, *doyen*; Dapvril, curé de Neuville, *vice-doyen*. — Carnières, MM. Brunet, *doyen*; Bécar, curé de Saint-Hilaire, *vice-doyen*. — Clary, MM. Senneville, *doyen*; Vandenbroucq, curé de Caudry, *vice-doyen*. — Mar-



coing, MM. Leriche, *doyen*; Sellose, curé de Gouzeaucourt, *vice-doyen*. — Solesmes, MM. Rousselle, *doyen*; Lecuppre, curé de Saint-Martin, *vice-doyen*.

### Archiprêtre de l'arrondissement de Douai.

M. Dayez, *archiprêtre*.

DÉCANATS. — Douai-Sud (Notre-Dame), MM. Deroubaix, *doyen*; Lecocq, curé d'Aniche, *vice-doyen*. — Douai-Nord (St-Pierre), MM. Dayez, *doyen*; N..... *vice-doyen*. — Douai-Ouest (Saint-Jacques), MM. Jaspas, *doyen*; Lamorisse, curé de Cuincy, *vice-doyen*. — Arleux, MM. Vandepitte, *doyen*; Richez, curé de Lécluse, *vice-doyen*. — Orchies, MM. Flament, *doyen*; Mucherie, curé d'Aix, *vice-doyen*. — Marchiennes, MM. Lefebvre, *doyen*; Buzin, curé de Somain, *vice-doyen*.

### ARCHIDIACONÉ DE LILLE.

M. Destombes, vicaire-capitulaire, *archidiacre*.

### Archiprêtre de la 1<sup>re</sup> section de l'arrondissement de Lille.

M. Duriez, *archiprêtre*.

DÉCANATS. — Armentières, MM. Berteloot, *doyen*; Serleys, curé d'Armentières-Campagne, *vice-doyen*. — La Bassée, MM. Leblon, *doyen*; Millescamps, curé de Marquillies, *vice-doyen*. — Haubourdin, MM. Cateau, *doyen*; Wattel, curé de Santes, *vice-doyen*. — Lille-Ouest, (Sainte-Catherine), MM. Duriez, *doyen*; De-thoor, curé de Marquette, *vice-doyen*. — Lille-Ouest (Saint-André), M. Richard, *doyen*. — Lille-Sud-Ouest (Saint-Etienne), M. Dereu, *doyen*; Carton, curé de Wazemmes, *vice-doyen*. — Pont-à-Marcq (Mons-en-Pévèle), MM. Deregnaucourt, *doyen*; Lefebvre, curé de Pont-à-Marcq, *vice-doyen*. — Seclin, MM. Hutin, *doyen*; Helle, curé de Gondécourt, *vice-doyen*. — Cysoing (Templeuve), MM. Saggary, *doyen*; Herrengt, curé de Cysoing, *vice-doyen*.

### Archiprêtre de la 2<sup>e</sup> section de l'arrondissement de Lille.

M. Lasnes, *archiprêtre*.

DÉCANATS. — Comines, M. Duburcq, *doyen*. — Lannoy, MM. Destombes, *doyen*; N...., *vice-doyen*. — Lille-Nord-Est, Saint-Maurice, M. Lasnes, *doyen*. Lille-Centre. La Madeleine, M.

Fremaux, *doyen*. — Lille-Sud-Est, Saint-Sauveur, M. Lecocq, *doyen*. — Quesnoy-sur-Deûle, MM. Plouy, *doyen*; Lavechin, curé de Deulémont, *vice-doyen*. — Roubaix, Saint-Martin, M. Berteaux, *doyen*; — Roubaix, Notre-Dame, MM. Evrard, *doyen*; Vanalderwerelt, curé de Wasquehal, *vice-doyen*. — Tourcoing-Sud, Saint-Christophe, MM. Vanbockstael, *doyen*; Guillemot, curé de Marcq, *vice-doyen*. — Tourcoing-Nord, Notre-Dame, MM. Debrabant, *doyen*; Duez, curé de Bousbecques, *vice-doyen*.

### ARCHIDIACONÉ DE DUNKERQUE.

M. Cailliau, chanoine, *archidiacre*.

#### Archiprêtré de l'arrondissement de Dunkerque.

M. Vitse, *archiprêtre*.

DÉCANATS. — Dunkerque-Est, Saint-Éloi, MM. Vitse, *doyen*; Bouden, curé du Rosendaël, *vice-doyen*. — Dunkerque-Ouest, St-Jean-Baptiste, M. Scalbert, *doyen*. — Dunkerque, Saint-Martin, M. Lootgieter, *doyen*. — Bergues, M. Staelen, *doyen*; Lotten, curé de Socx, *vice-doyen*. — Gravelines, M. Brousse, *doyen*. — Hondschoote, MM. Wyckaert, *doyen*; Cockempot, curé de Warhem, *vice-doyen*. — Wormhoudt, MM. Herreman, *doyen*, Léturgie, curé de Bollezeele, *vice-doyen*. — Bourbourg, MM.  $\text{S}^{\text{r}}$  Dominicus, *doyen*; Delanghe, curé de Watten, *vice-doyen*.

#### Archiprêtré de l'arrondissement d'Hazebrouck.

M. Coubronne, *archiprêtre*.

DÉCANATS. — Hazebrouck-Nord, Hazebrouck, MM. Salomé, *doyen*; Blaevoet, curé d'Hondeghem, *vice-doyen*. — Hazebrouck-Sud, Morbecque, MM. Despicht, *doyen*; Delattre, curé de Steenbecque, *vice-doyen*. — Bailleul-Nord-Est, Saint-Vaast, MM. Coubronne, *doyen*; N...., *vice-doyen*. — Bailleul-Sud-Ouest, Saint-Amand, MM. Hamez, *doyen*; Dekeister, curé de Vieux-Berquin, *vice-doyen*. — Cassel, MM. Loviny, *doyen*; Devos, curé de Nordpeene, *vice-doyen*. — Steenvoorde, MM. Reumaux, *doyen*; Kuyser, curé de Winnezele, *vice-doyen*. — Merville, MM. Becquart, *doyen*; Boedt, curé d'Estaires, *vice-doyen*.

### ARCHIDIACONÉ DE VALENCIENNES.

M. Mortier, vicaire-capilaire, *archidiacre*.



### Archiprêtre de l'arrondissement de Valenciennes.

M. Prouvost, *archiprêtre*.

DÉCANATS. Bouchain, MM. Bourgois, *doyen*; Vaast, curé de Denain, *vice-doyen*. — Valenciennes-Sud, St-Nicolas, MM. Cappliez, *doyen*; Dekerchieter, curé de Famars, *vice-doyen*. — Valenciennes-Est(Notre-Dame), MM. Prouvost, *doyen*; De Kercadio, curé de Saultain, *vice-doyen*. — Valenciennes-Nord, Saint-Géry, MM. Mangé, *doyen*; Dubus, curé d'Anzin, *vice-doyen*. — Condé, MM. Béreaud, *doyen*; Margerin, curé de Crespin, *vice-doyen*. — Saint-Amand, rive droite, Saint-Amand, MM. Carlier, *doyen*; Rogie, curé de Raismes, *vice-doyen*. — Saint-Amand, rive gauche (Lecelles), MM. Cérésier, *doyen*; Ficheux, curé de Nivelles, *vice-doyen*.

### Archiprêtre de la 1<sup>re</sup> section de l'arrondissement d'Avesnes.

M. Hannoÿe, *archiprêtre*.

DÉCANATS. — Avesnes-Nord, Avesnes, MM. Hannoÿe *doyen*; Denis, curé de Doullers, *vice-doyen*. — Avesnes-Sud, Étrœungt, MM. Laurent, *doyen*; N...., *vice-doyen*. — Landrecies, MM. Blondel, *doyen*; Baligand, curé de Robersart, *vice-doyen*. — Solre-le-Château, MM. E. Echevin, *doyen*; Genain, curé de Cousolre, *vice-doyen*. — Trélon, M. N..., *doyen*; Soufflet, curé de Fourmies, *vice-doyen*.

### Archiprêtre de la 2<sup>e</sup> section de l'arrondissement d'Avesnes.

M. Lotte, *archiprêtre*.

DÉCANATS. — Bavai, MM. Libert, *doyen*; Delannoy, curé de Feignies, *vice-doyen*. — Berlaimont, MM. Sinsouilliez, *doyen*; N..., *vice-doyen*. — Maubeuge, MM. Lasselin, *doyen*; Lenglein, curé de Ferrière-la-Grande, *vice-doyen*. — Le Quesnoy-Est, Le Quesnoy, MM. Lotte, *doyen*; Trannois curé de Beaudegnies, *vice-doyen*. — Le Quesnoy-Ouest, Gommegnies, MM. Proye, *doyen*; Barbet, curé de Villers-Pol, *vice-doyen*.

## CULTE PROTESTANT.

### CONSISTORIALE DE LILLE.

La Consistoriale de Lille comprend tous les protestants du département du Nord, moins ceux des cantons d'Avesnes et de Trélon. Elle a été créée par ordonnance du 24 avril 1824. Cette ordon-

nance lui avait alors annexé les Eglises protestantes du Pas-de-Calais, mais celles-ci en furent distraites par décret du 10 novembre 1852 pour former avec le département de la Somme la nouvelle Consistoriale d'Amiens.

La population protestante de la Consistoriale de Lille dépasse de beaucoup aujourd'hui le chiffre ancien de 7134. Elle est subdivisée en neuf groupes de communes ou paroisses ayant pour chefs-lieux : Lille, Roubaix, Saint-Amand, Valenciennes, Quiévy, Walincourt, Inchy-Beaumont, Le Câteau, Dunkerque.

La direction administrative et ecclésiastique de la Consistoriale est confiée à un Consistoire général, siégeant à Lille, et ayant pour président *électif*, M. F. Ollier, A, pasteur à Lille, et pour secrétaire, M. Guillemont.

Il existe en outre dans chaque paroisse un conseil électif de cinq membres laïques qui, avec le pasteur officiel de la paroisse, forment le *conseil presbytéral* de cette paroisse et en surveillent la vie religieuse et les besoins, sous le contrôle du Consistoire général. Les pasteurs sont nommés par le Consistoire général, sur la présentation du *conseil presbytéral* intéressé, et confirmés par le gouvernement.

La Consistoriale de Lille possède 25 temples et 6 oratoires, desservis par 9 pasteurs officiels, 4 pasteurs suffragants, 4 pasteurs anglais et un évangéliste. Elle avait de plus 17 écoles primaires protestantes dont 12 communales.

Les pasteurs titulaires de la Consistoriale, sont : MM. de Visme, à St-Amand, \*, *Président honoraire du consistoire*; F. Ollier, à Lille, A, *Président*; V. Lebrat, à Roubaix, A. Funck, à Valenciennes, C. Van Oordt, à Quiévy, J. Bisseux, à Walincourt, Morel, à Inchy-Beaumont, E. P. Quiévieux, au Câteau, et A. Vesson, à Dunkerque. Les pasteurs suffragants sont : MM. D. Ollier, à Lille, P. Poulain, à Maubeuge, Lorriaux, à Cambrai, Alf. Davaine, à Roubaix. Les pasteurs anglais sont : MM. Faulkner, à Croix, D' Stanley, à Lille, N..., à Dunkerque.

#### EGLISE ANGLICANE.

*Pasteur*, M. Stanley, LL. D, rue Jeanne d'Arc, 16. — *Eglise anglaise*, rue Lydéric, Lille.

#### CULTE ISRAËLITE.

Il existe à Lille un consistoire Israélite créé, pour remplacer celui de Metz, par décret du 12 septembre 1872.

Sa circonscription comprend les départements du Nord, du Pas-de-Calais, de la Somme, de l'Oise, de l'Aisne, des Ardennes et de la Marne.



Les Israélites existant dans le département sont peu nombreux. La plupart résident à Lille, à Roubaix, à Dunkerque et à Valenciennes. Leur culte est célébré publiquement à Lille, à Roubaix à Valenciennes et à Dunkerque.

*Grand rabbin du consistoire à Lille*, M. Lipman, ✱. *Rabbin de Valenciennes*, M. Herrmann. *Ministre officiant à Lille*, M. Ab. Lévy. *Président du consistoire*, M. Lipman, grand rabbin.

## ORGANISATION JUDICIAIRE.

### COUR D'APPEL DE DOUAI.

Les audiences ordinaires de la Cour s'ouvrent à onze heures du matin et sont de trois heures au moins.

La première chambre civile tient ses audiences les lundi, mardi et mercredi de chaque semaine, et la deuxième chambre civile, les jeudi, vendredi et samedi.

La chambre des mises en accusation siège ordinairement le jeudi de chaque semaine, et, en outre, sur la convocation de son président, toutes les fois que les affaires sont en état.

La chambre des appels de police correctionnelle tient ses audiences les lundis et jours suivants, tant pour le jugement des affaires dont elle a l'attribution que pour celui des affaires civiles qui lui sont renvoyées par le premier président.

La cour d'assises siège au moins une fois par trimestre, pendant les mois de février, mai, août et novembre.

Le greffe est ouvert tous les jours, excepté les dimanches et fêtes, depuis neuf heures du matin jusqu'à cinq heures du soir sans interruption.

### COMPOSITION DE LA COUR D'APPEL.

*Premier président* : M. Mazeaud, ✱, A ☉. — *Présidents* : MM. Duhem, ✱, A ☉, Honoré, ✱, Lemaire; — *Présidents honoraires* : MM. Deschodt, ✱, comte De Guerne, ✱.

*Conseillers* : MM. Lefebvre du Prey, Hibon, Dubrulle, ✱, Desticker, Daunoy, ✱, Martinet, Poulmaire, Mauflastre, Delaby, Espinas, Clément, des Etangs, Poulle A ☉, Pierre de Borville, Aubry, Bosquet, Mattelin A ☉, Hannotin, Ruhland. — *Conseillers honoraires* : MM. Lagarde, ✱, Tournier, Devinck, Danniaux, ✱, E. Deshayes, de Marcère, David, Hardouin, ✱.

PARQUET. — *Procureur général* : M. Maulion, ✱ A, ☉. — *Avocats généraux* : MM. Berton, ✱ A, ☉, de Savignon, Dumas. — *Substituts du Procureur général* : MM. Vibert et Blondel. — *Secrétaire du parquet* : M. A. Lenoir.

GREFFE. — *Greffier en chef* : M. Briquet ; — *commis-greffiers assermentés* : MM. Broutin, Bourriot, Boniface et Parmentier.

#### COMPOSITION DES CHAMBRES PENDANT L'ANNÉE JUDICIAIRE,

##### PREMIÈRE CHAMBRE CIVILE.

*Premier président* : M. Mazeaud, *Président* : M. Lemaire, *Conseillers* : MM. Lefebvre du Prey, Hibon, Desticker, Daunoy, Espinas, Pierre de Borville.

##### DEUXIÈME CHAMBRE CIVILE.

*Président* : M. Duhem. *Conseillers* : MM. Dubrulle, Martinet, Poulmaire, Mauflastre, Poulle, Aubry, Hannotin.

##### CHAMBRE DES MISES EN ACCUSATION.

*Président* : M. Lemaire ; *Conseillers* : MM. Desticker, Daunoy, Bosquet, Mattelin.

##### CHAMBRE DES APPELS DE POLICE CORRECTIONNELLE.

*Président* : M. Honoré. *Conseillers* : MM. Delaby, Clément, des Etangs, Bosquet, Mattelin, Ruhland.

##### CONSEIL DE L'ORDRE DES AVOCATS.

MM. Merlin, *bâtonnier*; Clavon, *secrétaire*; Dupont père, Louis Legrand, de Beaulieu, Jules Dubois, Eugène Allaëst.

*Avocats inscrits au tableau* : MM. Dupont père, Clavon, Merlin, L. Legrand, de Beaulieu, J. Dubois, Hattu, Dupont fils, de Folleville, Théry, Dauphin, Allaert, Taisne, Vincent Druelle, Grimbert, d'Hooghe, Maillard, Boutet, Escoffier, Vitrant, Vanwormhoudt, Grévin, de la Gorce, Mascaux, Boissonnet, Malotau de Guerne, Bottieau, Devimeux, Dubron, Maurice, Garçon, de Warengien, Kremp, Lefebvre du Prey, Deschodt, Boucher, Broy, Piébourg, Lacour, Bourguin, Quinion-Hubert, G. Legrand, Duhem, Maurice, Coppin, Henry, Allard, Plouvier.

*Avocats admis au stage* : MM. Lavoix, Cavroy, Darras, Legentil, Bertin, Legrand Albert, Poulle, Brasseur, Moreau, Tonnelier, Deville, Michaux, Defontaine, De Prat, de Sars, Langlais, Castier, Dubois Charles Graey, Leglaey, Gauche, Joly, Denabrif, Dieu, Wiart



*Avoués près la cour* : MM. Dussalian, Gennevoise, Druelle, Picquet, Lavoix, Tréca, Barbedienne, Fardel, Delajus.

*Huissiers audienciers* : MM. Pinsart, Lecq, Parent, Jaspard.

## TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE

### DE L'ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE.

Les audiences de ce tribunal s'ouvrent à neuf heures. Les jeudis et les vendredis sont consacrés aux affaires civiles et aux criées, et les samedis aux affaires correctionnelles. Les référés ont lieu devant le président, les mercredis à midi.

*Président* : M. Tabary. — *Juges* : M. Devienne, juge d'instruction; MM. Dufresne et Cattoir. — *Juges suppléants* : MM. N....., N..... — *Procureur de la République* : M. Pelletreau, — *Substitut* : M. Lespagnol. — *Greffier* : M. Spriet. — *Commis-greffier* : M. Gemberge.

Le greffe est ouvert pendant toute l'année, depuis neuf heures du matin jusqu'à cinq heures du soir.

*Avocats* : MM. G. Lemaire, *bâtonnier*; Alex. Bouly de Lesdain, Willems, G. Lemaire, Lefebvre, Alf. Dumont, Lebleu, G. Cavrois; *Stagiaires* : MM. Georges Lefebvre, Gaston Dufour, René Hovelt, Paulmier.

*Avoués* : MM. Liem, Verley, Ladureau, Pacaud, Georges Dumont, Monteuis.

*Huissiers* : MM. Vollaëys, Vianne, Lion, Suywens, Galloo, à Dunkerque; Zeghers, Vaesken, à Bergues; Ryngaert, à Bourbourg; Macquet, à Gravelines; Dujardin, à Hondschoote; Belvas, à Watten, Goetghebeur, à Wormhoudt.

## JUSTICES DE PAIX.

1<sup>er</sup> CANTON. — DUNKERQUE-EST. — Il est composé de six communes, outre une partie du chef-lieu. *Juge de paix* : M. Olivier; *suppléants* : MM. Lefebvre et Monteuis. — *Greffier* : M. Cortois. *Huissier-audencier* : M. Galloo.

Les audiences sont fixées aux mercredis et samedis, à dix heures.

2<sup>o</sup> CANTON. — DUNKERQUE-OUEST. — Il réunit quatre communes, outre une partie du chef-lieu. *Juge de paix* : M. de Villers. *Suppléants* : MM. Delval et Ladureau. — *Greffier* : M. Ducrocq. *Huissier-audencier* : M. Vianne.

Les audiences sont fixées aux mercredis et samedis, à dix heures.

*Notaires des deux cantons de Dunkerque* : MM. Lebleu, De Baecque, Caboche, Huret, Darras, Gabriel Beck.

*Commissaires-priseurs* : MM. Braquaval et G. Henry.

TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE.

Ce tribunal tient ses audiences les mardis, à dix heures; il est présidé alternativement par MM. les juges de paix. Le commissaire central de police y remplit les fonctions de ministère public.

*Greffier du tribunal* : M. Campignon.

3<sup>e</sup> CANTON. — BERGUES. — Il est composé de 13 communes.

*Juge de paix* : M. Vandeper. *Suppléants* : MM. Leceuche et Demeunynck. — *Greffier* : M. Isoré. *Huissier-audiencier* : M. Zeghers.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux lundis et vendredis à dix heures.

*Notaires du canton* : MM. Dupuy, Chocqueel et Hennegraeve, à Bergues.

*Commissaire-priseur* : M. Kieken.

4<sup>e</sup> CANTON. — BOURBOURG. — Il réunit treize communes. *Juge de paix* : M. Decarpentry. *Suppléants* : MM. Verschave et Milliez. *Greffier* : M. Boin. *Huissier-audiencier* : M. Ryngaert.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mardis et jeudis, à dix heures.

*Notaires du canton* : MM. Beirnaert, Schallier, à Bourbourg.

5<sup>e</sup> CANTON. — GRAVELINES. — Il réunit quatre communes. *Juge de paix* : M. Flajollet. *Suppléants* : MM. Waguët et Salomé. — *Greffier* : M. Vermeersch. *Huissier-audiencier* : M. Macquet.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mercredis et vendredis, à dix heures.

*Notaires du canton* : MM. Salomé et Voituriez, à Gravelines.

6<sup>e</sup> CANTON. — HONDSCHOOTE. — Il est composé de huit communes.

*Juge de paix* : M. Vannuxem. *Suppléants* : MM. Deprez et Boudeweel. *Greffier* : M. Zoëte. *Huissier-audiencier* : M. Deturck.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mardis et mercredis, à dix heures.

*Notaires du canton* : MM. Boudeweel, Vanderheyde, à Hondschoote; Deprez, à Rexpoëde.

7<sup>e</sup> CANTON. — WORMHOUDT. — Il est composé de dix communes



*Juge de paix* : M. Vernimmen. *Suppléants* : MM. Dehaëne et Debreyne. *Greffier* : M. de Lylle. *Huissier-audiencier* : M. Goetghebeur.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mercredis et samedis, à dix heures.

*Notaires du canton* : MM. Debreyne, à Wormhoudt; Dehaene, à Bollezeele; Dejonghe, à Esquelbecq.

## TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE

*de l'arrondissement d'Hazebrouck.*

Les audiences de ce tribunal s'ouvrent à neuf heures et finissent à midi. Les vendredis sont destinés aux affaires civiles; les samedis aux affaires civiles et commerciales. Les jeudis sont consacrés aux affaires correctionnelles, des douanes, des contributions indirectes et forestières. Les lundis sont réservés pour les criées, et les mercredis pour les délibérés en la chambre du Conseil.

*Président*, M. Joppé, O  $\times$ , A  $\odot$ . — *Juges* : MM. Demazière, juge d'instruction, Dufresne. — *Juges suppléant* : M. Gobert. — *Procureur de la République* : M. Lanio. — *Substitut* : M. Lenormand. — *Greffier* : M. Olivier. — *Commis-greffier* : M. Vanderputte.

Le greffe est ouvert pendant toute l'année, de neuf heures du matin jusqu'à midi, et depuis deux heures jusqu'à six heures du soir.

*Avocats* : MM. Degroote, de Coussemaker, Deschodt.

*Avoués* : MM. Lelou, Didry, Mantel.

*Huissiers* : MM. Tersen, Fryson, Thouny, à Hazebrouck; Dehorter, à Bailleul; Baudry, à Cassel; Lassure, à Steenvoorde; Cailliez, à Merville.

## JUSTICES DE PAIX.

1<sup>er</sup> CANTON. — HAZEBROUCK-NORD. — Il est composé de neuf communes, outre une partie du chef-lieu. *Juge de paix* : M. Taverne de Tersud. *Suppléant* : M. Carlier. *Greffier* : M. Legrand. *Huissier-audiencier* : M. Tersen.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux lundis, à dix heures.

2 CANTON — HAZEBROUCK-SUD. — Il réunit sept communes, outre une partie du chef-lieu. *Juge de paix* : M. Bigot. *Suppléants* : MM. Deram, Mantel. *Greffier* : M. Desmyttère. *Huissier-audiencier* : M. Thouny.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux lundis, à dix heures.

*Notaires des deux cantons d'Hazebrouck* : MM. Bogaert, Carlier, Warein, à Hazebrouck; Goutier, à Renescure; Dormion à Wallon-Cappel; Demol, à Caestre; Deswarte, à Steenbecque.

*Commissaire-priseur* : M. Rollier.

#### TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE.

Ce tribunal, tenu alternativement par l'un des juges de paix, donne ses audiences les mercredis à neuf heures du matin. Le commissaire de police y remplit les fonctions de ministère public.

*Greffier du tribunal* : M. Gobrecht.

3<sup>e</sup> CANTON. — BAILLEUL-NORD-EST. — Il est composé de trois communes, plus d'une partie du chef-lieu. *Juge de paix* : M. Lorthioir,

*Suppléant* : M. Herry. *Greffier* : M. Sename. *Huissier-audiencier* : M. Dehorter.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mardis et vendredis, à dix heures.

4<sup>e</sup> CANTON. — BAILLEUL SUD-OUEST. — Il réunit cinq communes, outre une partie du chef-lieu. *Juge de paix* : M. Fourment. *Suppléants* : MM. H. de Coussemaker et Biebuyck. *Greffier* : M. N.... *Huissier-audiencier* : M. Dehorter.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mardis et samedis, à dix heures.

*Notaires des deux cantons de Bailleul* : MM. Leroy, Guichart, Lotthé, à Bailleul; Pollet, à Nieppe; Plouvier, à Steenwerck; Helbecque, à Vieux-Berquin.

*Commissaire priseur* : M. Robeaux.

#### TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE.

Ce tribunal donne ses audiences les mardis, à dix heures; il est présidé alternativement par MM. les juges de paix. Le commissaire de police y remplit les fonctions de ministère public.

*Greffier du tribunal* : M. Loviny Victor.

5<sup>e</sup> CANTON. — CASSEL. — Il est composé de treize communes. *Juge de paix* : M. Scellier. *Suppléants* : MM. Dehandschoewerke et Desmyttère. *Greffier* : M. Paresys. *Huissier-audiencier* : M. Baudry.



Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux lundis et jeudis, à dix heures; celles de simple police ont lieu les vendredis à dix heures.

*Notaires du canton de Cassel* : MM. Moeneclaeÿ, Deprieck et Singer, à Cassel ; Bogaert, à Rubrouck.

6<sup>e</sup> CANTON. — MERVILLE. — Il est composé de cinq communes. *Juge-de-paix* : M. Saudo, à Merville. *Suppléants* : MM. Verhaeghe, Domarles. *Greffier* : M. Guy. *Huissier-audiencier* : M. Cailliez.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux vendredis, à dix heures.

*Notaires du canton de Merville* : MM. Wamberghé, Legrand fils, à Merville ; Hennion et Domarles, à Estaires.

*Commissaires priseurs* : MM. Chassing, à Merville ; Sion, à Estaires.

7<sup>e</sup> CANTON. — STEENVOORDE. — Il réunit cinq communes. *Juge-de-paix* : M. Dauvrin. *Suppléants* : MM. Mortier, Verbecke. *Greffier* : M. Wydeauw. *Huissier-audiencier* : M. Lassure.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux samedis, à dix heures.

*Notaires du canton de Steenvoorde* : MM. Outters et Baillieul, à Steenvoorde ; Vansteenberghé, à Winnezele.

## TRIBUNAL DE PREMIERE INSTANCE

*de l'arrondissement de Lille.*

Les audiences de ce tribunal s'ouvrent à midi tous les jours de la semaine, pour les affaires civiles; les jeudis, vendredis et samedis pour les affaires correctionnelles; à onze heures, les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> mercredis de chaque mois pour les criées, licitations, ventes de biens de mineurs, et tous les mercredis à midi pour les saisies, surenchères et folles enchères. Les testaments olographes ou mystiques sont présentés à M. le Président, au Palais de Justice, tous les jours non fériés, à onze heures et demie.

*Président* : M. Paul. — *Vice-présidents* : MM. Parenty, Hedde. — *Juges* : MM. Telliez (\* A), Coquelin, Martineau, Multier, Enlard de Guesmy, Labbe. *Juges d'instruction* : MM. du Bahuno du Liscoet, de Brix. — *Juges suppléants* : MM. Bacquet, Mouron, Legrand et Gambard. — *Procureur de la République* : M. Subiau. — *Substituts* : MM. Dassonville, Duhamel, Sauvajo,

et Dupas. — *Attaché au parquet*: M. Mahieu. — *Juges honoraires*: MM. Bourdon, Théry. — *Secrétaires du parquet*: MM. Janssoone et Bailleul. — *Greffier*, M. A. Legrand. — *Commis-greffiers*: MM. Fiévet, Oyer, Dufлот, Delplanque, Dufour, Bernard. — *Interprète judiciaire*: M. N.....

Le greffe est ouvert pendant toute l'année, depuis neuf heures du matin, jusqu'à cinq heures, les dimanches et fêtes exceptés

*Avocats*: MM. Théry, Houzé de l'Aulnoit, Ovigneur, Bayard, Legrand (Pierre), Théry (Gustave), Werquin, Philippe, Coquelle, Vanlaer, Delemer, Testelin, Reuffet, Decroix, Dalbertson, Basquin, Fichaux, Verstaen, Baggio, Dubrulle, Barbe, Defontaine, Houdoy, Selosse, Dollez, Villaret, Ory, Grousseau, Thellier, Chesnelong, Delecroix, Thévenin, Boitel, Guichard, Danchin, Trolleyde, Prevaux, Cuvelier, Gonnet, Boyer-Chammard, Mertian, Roche, Dubus, Destombes, Godron, Chombart, Kien, Béchamp, Parenty, Bernard.

*Avocats stagiaires*: MM. Boniface, Lefebvre, Crouan, Théry, Desrousseaux, Vallois, Carpentier, Bommart, Béchamp, Parenty, Boitel, Labbe, Van Remoortère, Bernard, Lardemer, Hovelacque, Legrand, de St-Just d'Autingues, de la Bronche de Laborderie, Jasar, Binet, Desmazières, Sautai, Parmentier, Bidart, Delbecque, Renard, Brackers d'Hugo, Contamine, d'Herbigny, Stoven, Godefroy, Faucompré, Legrand, Werquin fils, Laleman, de Caumont, Mathias, Roquette.

*Avoués*: MM. Lefrancq, Gennevoise, Bulteau, Paquet, Pajot, Houzé, Derenty, Godron.

*Huissiers*: MM. Leboucq, Crapet, Flipo, Depret, Rattel, Payen, Lescarbotte, Pruvost, Lis, Desains, Pollet, à Lille; Douvrin, à Lannoy; Devevre, à Armentières; Lis, à Haubourdin; Létendart, à Pont-à-Marcq; Lemar, à Quesnoy; Lemaître, à La Bassée, Fontaine, Legrain, Jourdain, à Roubaix; Brebant à Seclin; Ledet, à Cysoing; Coddeville, à Tourcoing.

## JUSTICES DE PAIX.

1<sup>er</sup> CANTON. — LILLE-NORD-EST. — Il est composé de deux communes, outre une partie du chef-lieu. *Juge de Paix*: M. Desante  
*Suppléants*: MM. Pajot, Blondeau. *Greffier*: M. Prouvost. —  
*Huissier-audencier*: M. Moity.

Jours d'audiences: les audiences sont fixées aux mardis et vendredis à dix heures du matin.

2<sup>e</sup> CANTON. — LILLE-CENTRE. — Une seule commune rurale est réunie à une partie de celle du chef-lieu. *Juge de paix*: M. Cap-



let. **A**, *Suppléants* : MM. Ovigneur et Gennevoise, *Greffier* : M. Dugard, *Huissier-audencier* : M. Leboucq.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux jeudis, à dix heures du matin et mardis, à onze heures.

3<sup>e</sup> CANTON. — LILLE-SUD-EST. — Il se compose de trois communes et d'une partie de celle du chef-lieu. *Juge de Paix* : M. Liechtenberger. *Suppléants* : MM. Deledicque et De Renty *Greffier* : M. Becquart. *Huissier-audencier* : M. Lefebvre.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mardis et vendredis, à dix heures du matin.

4<sup>e</sup> CANTON. — LILLE-SUD-OUEST. — Il comprend trois communes, outre une partie de celle du chef-lieu. *Juge de Paix* : M. Lancien. *Suppléant* : M. J. Lefebvre, et Basquin. *Greffier* : M. Lassime. *Huissier-audencier* : M. Rattel.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux lundis, à 8 heures, audience publique ; lundi, à 3 heures, conseils de famille ; mercredi, à 9 heures, rue Jean-Sans-Peur, conciliations ; vendredi, à 3 heures, audience.

5<sup>e</sup> CANTON. — LILLE-OUEST. — Il réunit quatre communes, outre une partie de celle du chef-lieu. *Juge de paix* : M. Boudry. *Suppléants* : MM. Courmont et Ferdinand Lefebvre. *Greffier* : M. Devriendt. *Huissier-audencier* : M. Crapet.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux vendredis, au domicile du juge, rue de la Préfecture, N<sup>o</sup> 15, à dix heures du matin pour les conciliations et mercredis à dix heures pour les audiences sur citation à la mairie, salle du Tribunal de simple police.

*Notaires des cinq cantons de Lille* : MM. G. Danel, Courmont, Lebigre, Herlin, Deledicque, Dujardin, J. Lefebvre, Piat, Em. Lefebvre, Herbout, Pérault, Pajot, Ducrocq, Mas, Roussel, Lemay, Desrousseaux, Allègre, à Lille; Théry, à Ronchin; Vallois, à Wambrechies.

*Commissaires priseurs* : MM. Pajot, Serpette, Genet, Lesage, Wicart, à Lille.

#### TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE.

Le tribunal de simple police, alternativement présidé par MM. les juges de paix, tient ses audiences les samedis, à dix heures. Un commissaire de police remplit auprès de ce tribunal les fonctions de ministère public.

*Greffier* : M. Spriet.

6° CANTON. — ARMENTIÈRES. — Il est composé de sept communes, *Juge de paix*: M. Clément. *Suppléants*: MM. Lebleu; Pouchain. — *Greffier*: M. Mabutte, *Huissier-audencier*: M. Dewerve.

Jours d'audiences: les audiences sont fixées aux lundis et jeudis, à neuf heures du matin.

*Notaires du canton d'Armentières*: MM. Dufour, Debruyen, à Armentières; Desuet, à Frelinghien.

*Commissaire-Preneur*: M. Quintrel, à Armentières.

7° CANTON. — CYSOING. — Il réunit quatorze communes. *Juge de paix*: M. Hay. *Suppléants*: MM. Desmons, Pottier à Cysoing -- *Greffier*: M. Lefebvre, *Huissier-audencier*: M. Coupin.

Jours d'audiences: les audiences sont fixées aux mardis et vendredis, à neuf heures du matin; mardi, affaires civiles; vendredi, simple police.

*Notaires du canton de Cysoing*: MM. Brunel, à Cysoing; Dorchies, à Templeuve.

8° CANTON. — HAUBOURDIN. — Il est composé de seize communes. *Juge de paix*: M. Marlet. *Suppléants*: MM. Duverdyn et Platel. *Greffier*, M. Leclercq, *Huissier-audencier*: M. Lis.

Jours d'audiences: les audiences sont fixées aux mardis et vendredis, à dix heures du matin.

*Notaires du canton d'Haubourdin*: MM. Delehelle, à Haubourdin; Desmotte, à Lomme; Galloo, à Radinghem; Chamonin, à Wavrin.

9° CANTON. — LA BASSÉE. — Il réunit onze communes. *Juge de paix*; M. D'Herbomez. *Suppléants*: MM. Leroy-Dubois et Deron, *Greffier*: M. Béghin, *Huissier-audencier*: M. Lemaitre.

Jours d'audiences: les audiences sont fixées aux jeudis et samedis, à dix heures.

*Notaires du canton de La Bassée*: MM. Buisine, Callens, à La Bassée; Deron, à Aubers; Cauchie à Fournes.

10° CANTON. — LANNON. — Il est composé de seize communes. *Juge de paix*: M. Jonville. *Suppléants*: MM. Deffrennes et Delerue. *Greffier*: M. Trempont, *Huissier-audencier*: M. Douvrin.

Jours d'audiences: les audiences sont fixées aux mardis et jeudis, à dix heures précises du matin.

*Notaires du canton de Lannoy*: MM. Valenducq, à Lannoy; Vanhaecq, à Ascq.

11° CANTON. — PONT-A-MARCO. — Il est composé de quinze communes. *Juge de paix*: M. Vittori, *Suppléants*: MM. Leperyle et



Bulteau, *Greffier*: M. Desmazières. *Huissier-audiencier*, M. Létendart.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux jeudis, à neuf heures.

*Notaires du canton de Pont-à-Marcq*: MM. Theys, à Pont-à-Marcq; Cousin, à Phalempin.

12<sup>e</sup> CANTON. — QUESNOY-SUR-DEULE. — Il se compose de neuf communes. *Juge de paix*: M. Samyn. *Suppléants*: MM. St-Léger, et Pasquesoone. *Greffier*: M. Dhalluin. *Huissier-audiencier*: M. Lemar.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux jeudis, à neuf heures.

*Notaires du canton de Quesnoy-sur-Deule*. MM. Vandebussche, à Quesnoy; Meurillon, Flayelle, à Comines.

13<sup>e</sup> CANTON. — ROUBAIX-EST. — Il se compose de deux communes. *Juge de paix*: M. Claustre. *Suppléants*: MM. A. Delaoutre et A. Motte. *Greffier*: M. Balza. *Huissiers-audienciers*: MM. Fontaine et Legrain.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mardis et mercredis de chaque semaine.

14<sup>e</sup> CANTON. — ROUBAIX-OUEST. — Il est composé de trois communes. *Juge de paix*, M. Pannier. *Suppléants*: MM. Tournier, et Baudé. *Greffier*: M. Legay. *Huissiers-audienciers*: MM. Fontaine et Legrain.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux vendredis et samedis, à dix heures.

*Notaires des deux cantons de Roubaix*: MM. Duchange, Duthoit, Poissonnier, Vahé, à Roubaix.

*Commissaire-priseur*: M. Fiquet.

15<sup>e</sup> CANTON. — SECLIN. — Il réunit seize communes. *Juge-de-paix*: M. Deltombe (☉ A). *Suppléants*: MM. Louis Desmazières, N. . . , *Greffier*: M. Dupont, *Huissier-audiencier*: M. Gilles.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux jeudis, à neuf heures, pour la simple police et les vendredis, à neuf heures, pour les affaires civiles.

*Notaires du canton de Seclin*: MM. Collette, Fontaine, à Seclin.

16<sup>e</sup> CANTON. — TOURCOING-NORD. — Il est composé de cinq communes, plus une partie du chef-lieu. *Juge de paix*: M. Legrand. *Suppléants*: M. Deroubaix et Destombes. *Greffier*: M. Vanaverbeck. *Huissier-audiencier*: M. Coddeville.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mercredis et vendredis, à dix heures.

17<sup>e</sup> CANTON. — TOURCOING-SUD. — Il réunit trois communes, outre une partie du chef-lieu. *Juge de paix* : M. Goubet *Q. A. Suppléants* : MM. Defontaine et N..... *Greffier* : M. Farvacque *Huissier-audiencier* : M. Leclercq.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mardis et samedis, à neuf heures.

*Notaires des deux cantons de Tourcoing* : MM. Debœuf, Bigo, Ghesquière, à Tourcoing; D'Halluin, à Linselles; Verhaeghe, à Roncq; Ducrocq, à Marcq-en-Barœul.

*Commissaire-priseur* : M. Huart.

#### TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE.

Ce tribunal tient ses audiences les premier et troisième jeudis de chaque mois, à neuf heures; il est présidé alternativement par MM. les juges de paix. Le commissaire central de police y remplit les fonctions de ministère public.

*Greffier du tribunal* : M. Dujardin.

#### TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE

*de l'arrondissement de Cambrai*

Les audiences civiles de ce tribunal ont lieu le mercredi, le jeudi et le vendredi de chaque semaine, à onze heures.

Les audiences correctionnelles se tiennent le samedi, à onze heures.

*Juges honoraires* : MM. Quecq, Renard.

*Président* : M. Henriet. *Juge d'instruction* : M. Honoré. *Juges* : MM. Barbier, Quantin. *Juges suppléants* : MM. Prijoux, Delame, Dutemple fils. *Procureur de la République* : M. Laisné. *Substitut* : M. Lefrançois. *Greffier*, M. Hulot. *Commis-greffiers* : MM. Petit et Tanière.

Le greffe est ouvert pendant toute l'année, de huit heures du matin jusqu'à une heure, et depuis trois heures jusqu'à six heures du soir.

*Avocats* : MM. Dutemple, Cirier, Lefranc, Delattre, Lancelle, Roth Le Gentil, Tribou, Flinaux, Doise, G. Delattre, La Rivière, Cirier fils.

*Avoués* : MM. Glinef, Lecat, Duez, Christian, Chappeau, Morand, Carpentier.



*Huissiers* : MM. Doucedame , Hutin , Bernard , Cousin , Limos , Lemaire , Simon , Gressier , à Cambrai ; Dumont , à Carnières ; Hautecœur , Danjou , au Câteau ; Lesne et Béra , à Clary ; Avis , à Marcoing ; Blanchard , à Solesmes.

## JUSTICES DE PAIX.

1<sup>er</sup> CANTON. — CAMBRAI-EST. — Il réunit treize communes , outre une partie de celle du chef-lieu. *Juge de paix* , M. Doyen. *Suppléants* : MM. Cirier et Lancelle, *Greffier* : M. Delsalle *Huissier-audiencier* , M. Limos.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mardis , à deux heures.

2<sup>e</sup> CANTON. — CAMBRAI-OUEST. — Il comprend dix-sept communes , outre une partie de celle du chef-lieu. *Juge de paix* : M. Charlier. *Suppléants* , MM. Delattre, Bédorez. *Greffier* , M. Lefebvre. *Huissier-audiencier* , M. Cousin.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mardis , à neuf heures , à l'Hôtel-de-Ville , salle du Prétoire.

*Notaires des deux cantons de Cambrai* : MM. Taisne, Flamant, Renaux, Chenu, Crauët, Ledoux, Cattelin, Moraux, Laffrat, à Cambrai.

*Commissaires priseurs* : MM. Ronsin à Cambrai, N.....

## TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE.

Ce tribunal alternativement présidé par MM. les Juges de paix , tient ses audiences tous les mercredis , à dix heures du matin. Le commissaire de police remplit auprès de ce tribunal les fonctions de ministère public.

*Greffier* : M. Thiéry.

3<sup>e</sup> CANTON. — CARNIÈRES. — Il comprend seize communes. *Juge de paix* : M. Goy. *Suppléants* : MM. Salez, Bisiaux, *Greffier* : M. Lansiaux. *Huissier-audiencier* : M. Dumont , à Carnières.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées au jeudi de chaque semaine , à neuf heures : elles ont lieu à Carnières.

*Notaires du canton de Carnières* : MM. Bisiaux , à Avesnes-lez-Aubert ; Delcroix , à Quiévy.

4<sup>e</sup> CANTON. — LE CATEAU. — Il comprend la ville du Câteau , le bourg de Catillon et quinze communes. *Juge de paix* : M. Herlem. *Suppléants* : MM. Sartiaux et Basquin *Greffier* : M. Godard. *Huissiers-audienciers* : MM. Hautecœur et Danjou.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mardis et vendredis à 10 heures. — Les conseils de familles, les samedis à onze heures.

*Notaires du canton du Câteau* : MM. Garin, Basquin, Contesse, Bauduin, au Câteau ; Basquin, à Catillon.

5<sup>e</sup> CANTON. — CLARY. — Il comprend dix-sept communes. *Juge de paix* : M. Lahache. *Suppléants* : MM. Maronniez et Ramette, *Greffier* : M. Bricout. *Huissiers-audienciers* : MM. Lesne et Béra.

Jours d'audiences : les audiences se tiennent tous les mardis, à dix heures du matin.

*Notaires du canton de Clary*, MM. Dutemple, à Walincourt ; Dupont, Gérin, à Clary ; Taisne, à Caudry.

6<sup>e</sup> CANTON. — MARCOING. — Il comprend vingt communes. *Juge de paix* : M. Boutemy. *Suppléant* : M. Leroy. *Greffier* : M. Delobel, *Huissier-audencier* : M. Avis.

Jours d'audiences : tous les mardis à neuf heures.

*Notaires du canton de Marcoing* : MM. Andrieux, à Flesquières ; Boulanger, à Gouzeaucourt.

7<sup>e</sup> CANTON. — SOLESMES. — Il comprend la ville de ce nom et seize communes. *Juge de paix* : M. Nugues. *Suppléants* : MM. Ratte et Mallet. *Greffier* : M. Decaux. *Huissier-audencier* : M. Blanchard.

Jours d'audiences : les audiences se tiennent tous les lundis, à neuf heures.

*Notaires du canton de Solesmes* : MM. Brisset et Mallet, à Solesmes.

## TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE

*de l'Arrondissement d'Avesnes.*

Ce tribunal est composé de deux chambres : 1<sup>re</sup> chambre (affaires civiles et criées) jeudis à 2 heures, vendredis et samedis à 9 heures. — 2<sup>e</sup> chambre (affaires correctionnelles et commerciales) mardis, mercredis et jeudis à 9 heures.

*Président* : M. Borel. *Vice-président* : M. Levé. *Juge d'instruction* : M. Gaucher. *Juges* : MM. Drappier, Formis, Villette, Dumont. — *Suppléant* : M. Manesse, *Procureur de la République* : M. Lamiche. *Substitut*, M. Testart. — *Greffier* : M. Castiu. — *Commis-greffiers* : MM. Dubois, Wersinger, Brion. *Commis-expéditionnaires* : MM. Caudry, Chauderlot, Cartigny.

Le greffe est ouvert, pendant toute l'année, depuis huit heures du matin jusqu'à midi, et depuis deux heures jusqu'à six heures du soir, excepté les dimanches et jours fériés.



*Avocats* : MM. Pillion, Manesse, Guillemin, Pasqual, Legrand, Mutiaux, Fosset, Champeaux, Beaugrand, Maire, Rodez (stagiaire).

*Avoués* : MM. Gauchet, Pécard, Bascourt, Wittrant, Watelet. Ducrot, N.....

*Huissiers* : MM. Boulanger, Finet, Bernard, Boquet et Taquet, à Avesnes; Marchant, à Berlaimont; Mansy, Gorisse, à Landrecies; Ansiaux, Chevalier, Bailly, à Maubeuge; Bocquet, Marchand, Collas, au Quesnoy; Blas, à Solre-le-Château, Baudson, à Trélon; Marchand et Mercier, à Bavai; Demode, à Fourmies.

### JUSTICES DE PAIX.

1<sup>er</sup> CANTON. — AVESNES-NORD. — Il est composé de treize communes et d'une partie du chef-lieu. *Juge de paix* : M. Dupont, *Suppléants* : MM. Pasqual et Colinet. *Greffier* : M. Koelner.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mercredis et vendredis à dix heures.

2<sup>e</sup> CANTON. — AVESNES-SUD. — Il est composé de onze communes, outre une partie du chef-lieu. *Juge de paix* : M. Piérard. *Suppléants* : MM. Corduant, Caplain, *Greffier* : M. Normant.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mardis et samedis, à dix heures.

*Notaires des deux cantons d'Avesnes* : MM. Julien, Caplain, Laurent, de Clerfayt et Corduant, à Avesnes; Mariscal, à Doullers, Leclercq, à Etrœungt; Boutrouille, à Cartignies.

*Commissaire-priseur* : M Herbecq.

### TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE.

Ce tribunal, alternativement présidé par MM. les Juges de paix, tient ses audiences les samedis, à deux heures.

Le commissaire de police y remplit les fonctions de ministère public.

*Greffier* : M. Daniel.

3<sup>e</sup> CANTON. — BAVAI — Il est composé de vingt communes. *Juge de paix* : M. Gaudonnet. *Suppléants* : MM. Richard et Coulmont. *Greffier* : M. Erouart fils. *Huissiers-audienciers* : MM. Marchand et Sohier.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux samedis, à neuf heures.

*Notaires du canton* MM. Tréca, Dumont, Richard.

4<sup>o</sup> CANTON. — BERLAIMONT. — Il est composé de quatorze communes. *Juge de paix*: M. Emond, Ernest. *Suppléants*: MM. Emond et Eliet. *Greffier*: M. Leporcq. *Huissier-audiencier*: M. Marchant.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux jeudis, à neuf heures.

*Notaires du canton*, MM. Eliez et Favart à Berlaimont.

5<sup>o</sup> CANTON. — LANDRECIES. — Il est composé de dix communes. *Juge de paix*: M. Cordier, *Suppléants*, MM. Desquesnes, Manesse. *Greffier*: M. Lenain. *Huissiers-audienciers* : MM. Gorisse et Mansy.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mardis et aux vendredis, à neuf heures.

*Notaires du canton*: MM. Stiévez, Legrain, Caniot, à Landrecies; Azambre, à Maroilles.

6<sup>o</sup> CANTON. — LE QUESNOY-EST. — Il est composé de quatorze communes et d'une partie du chef-lieu. *Juge de paix*: M. Petit. *Suppléants*: MM. Lustremant et Avis, *Greffier*, M. N..... *Huissiers-audienciers* : MM. Bocquet, Marchand.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mercredis, dix heures.

7<sup>o</sup> CANTON. — LE QUESNOY-OUEST. — Ce canton réunit treize communes, outre une partie du chef-lieu. *Juge de paix*: M. Lustremant Ernest, *Suppléants*: MM. Canquelain et Luzardy. *Greffier*: M. Michel. *Huissiers-audienciers*: MM. Bocquet et Marchand.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux jeudis, à dix heures.

*Notaires des deux cantons du Quesnoy*, MM. Gorisse, Lustrement et Legrain, au Quesnoy; Luzardy, à Jenlain; Desenfant, à Gommegnies.

#### TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE.

Le tribunal tient ses audiences tous les samedis, à dix heures, il est présidé alternativement pendant un trimestre par l'un des juges de paix.

*Greffier*: M. Brassart

8<sup>o</sup> CANTON. — MAUBEUGE. — Il est composé de vingt-huit communes. *Juge de paix*: M. Piettre. *Suppléants*: MM. Deharveng, et Walrand. *Greffier*: M. Favre. *Huissiers-audienciers* : MM. Ansiaux, Chevallier et Bailly.

Jours d'audiences ; les audiences sont fixées aux samedis, à neuf heures.



*Notaires du canton*: MM. Walrand, Herbecq, Gillet et Allexandre, Maubeuge.

*Commissaire-priseur*: M. Bréda.

9<sup>e</sup> CANTON. — SOLRE-LE-CHATEAU. — Il est composé de seize communes. *Juge de paix*: M. Michaux. *Suppléants*: MM. Vallerand et Lamelin. *Greffier*: M. Sévin. *Huissier-audiencier*: M. Blas

Jours d'audiences: les audiences sont fixées aux lundis et jeudis, à dix heures du matin.

*Notaires du canton*: MM. Lecomte, Lamelin, à Solre-le-Château.

10<sup>e</sup> CANTON. — TRÉLON. — Il est composé de treize communes. *Juge de Paix*: M. Sohier. *Suppléants*: MM. Azambre et N..... *Greffier*: M. Buchet, *Huissiers - audienciers*: MM. Baudson et Demode.

Jours d'audiences: les audiences sont fixées aux lundis et jeudis, à neuf heures.

*Notaires du canton*: MM. Azambre à Fourmies; Bastien, à Wignehies; Lemaire à Trélon.

## TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE

### *de l'arrondissement de Douai.*

Les audiences de ce tribunal s'ouvrent à midi. Les mercredis, jeudis et vendredis sont consacrés aux affaires civiles et commerciales; les samedis aux affaires de police correctionnelle.

*Président*: M. Delangre. — *juge d'instruction*: M. Cottigny. — *Juges*: MM. Bottin, Rousseau. — *Juges suppléants*: MM. Victor Théry et Dauphin. — *Procureur de la République*, M. Tellier. — *Substitut*: M. Lemaire. — *Greffier*: M. Coppin. — *Commis-greffiers*: MM. Vallée, Vest.

Le greffe est ouvert pendant toute l'année, de neuf heures du matin jusqu'à quatre heures du soir.

*Avocats*: les mêmes que ceux de la Cour d'appel.

*Avoués*: MM. Thouret, Fabre, Parenty, Lecœuvre.

*Huissiers*: MM. Ducoin, Pinsart, Leureele, Saillard, Lecq, Parent, Bunetier Jaspard, Delinselle, à Douai; Vasseur, à Arleux, Meunier, Behin, à Marchiennes; Lemaire, à Orchies.

## JUSTICES DE PAIX.

1<sup>er</sup> CANTON. — DOUAI-NORD. — Ce canton est composé de cinq communes, outre une partie du chef-lieu. *Juge de paix*: M. Théry.

*Suppléants*: MM. Druelle, Daix. *Greffier*: M. Duhén. *Huissier-audiencier*: M. Campion.

Jours d'audiences: les audiences sont fixées aux lundis, à onze heures.

2<sup>o</sup> CANTON. — DOUAI SUD. — Il est composé de onze communes, outre une partie du chef-lieu. *Juge de Paix*: M. Legrand. *Suppléants*: MM. Dubois, Regnault. *Greffier*: M. Dehem. *Huissier-audiencier*: M. Saillard.

Jours d'audiences: les audiences sont fixées aux mardis, à dix heures.

3<sup>o</sup> CANTON. — DOUAI-OUEST. — Il réunit dix communes, outre une partie du chef-lieu. *Juge de Paix*: M. Bottin. *Suppléants*: MM. Desplanque et Boutet. *Greffier*: M. Jovenet. *Huissier-audiencier*: M. Lecq.

Jours d'audiences: les audiences sont fixées aux vendredis, à dix heures.

*Notaires des trois cantons de Douai*: MM. Cardon, Trinquet, Regnault, Dubus, Daix, Druon, Proyard, Wable, de Bailliencourt dit Courcol, Waymel, Pouchain.

*Commissaires-priseurs*: MM. Parenty, Delcambre, Coutelier, à Douai.

#### TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE.

Ce tribunal tient ses audiences, tous les jeudis, à dix heures; il est présidé alternativement par MM. les juges de paix.

*Greffier du tribunal*: M. Coutelier

4<sup>o</sup> CANTON. — ARLEUX. — Il est composé de quinze communes. *Juge de Paix*: M. Potiez. *Suppléants*: MM. Pennequin et Bar. *Greffier*: M. Moreau. *Huissier-audiencier*: M. Vasseur.

Jours d'audiences: les audiences sont fixées aux mercredis, à neuf heures.

*Notaires du canton*: MM. Dransart, Herry, à Arleux.

5<sup>o</sup> CANTON. — MARCHIENNES. — Il est composé de seize communes. *Juge de Paix*: M. Savary. *Suppléants*: MM. Théry et Spriet. *Greffier*: M. Dubus Jules. *Huissier-audiencier*: M. Meunier.

Jours d'audiences: les audiences sont fixées aux mercredis, à neuf heures.

*Notaires du canton*: MM. Théry et Spriet, à Marchiennes.

6<sup>o</sup> CANTON. — ORCHIES. — Il réunit neuf communes. *Juge de Paix*: M. Vandrival. *Suppléants*: MM. Pierart, Henno. *Greffier*: M. Dépret. *Huissier-audiencier*: M. Lemaire.



Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux vendredis , à neuf heures.

*Notaires du canton*: MM. Delaroière, Dubus, à Orchies.

### TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE DE VALENCIENNES.

Les audiences du tribunal s'ouvrent à dix heures. Les mercredis et jeudis sont destinés aux affaires civiles et aux flagrants délits, après celles-ci le tribunal s'occupe des affaires de nature à être jugées à bateaux ouverts et des ventes judiciaires, les vendredis et samedis aux affaires correctionnelles.

Les affaires civiles de nature à être jugées sur requêtes sont vidées au commencement ou à la fin de toutes les audiences indifféremment.

*Président*: M. Deberdt. — *Juges*: MM. Guillemart, Berard (juge d'instruction), Sabès, (A.) — *Juges suppléants*: MM. Courtin, Doutriaux. — *Procureur de la République*: M. Gheerbrant (médaille milit.), — *Substitut*: M. Pouille. — *Greffier*: M. Malicorne. — *Commiss-greffiers*: MM. Lejay, Ernoult, Picques.

Le greffe est ouvert pendant toute l'année, depuis neuf heures du matin jusqu'à six heures du soir, sans interruption.

*Avocats*: MM. Armand, *bâtonnier*: Foucart, Girard, Doutriaux, Thellier de Poncheville, Deladerrière, Bossaut, Sautteau, Désorbais, Dubiez, Dellecourt, Foucart Paul, St-Quentin, Boca, Blocaille, Ewbank. — *Stagiaires*: MM. Canu, Bultot, Dupont, Lezeal, Goudemant.

*Avoués*: MM. Lestoile, *président de la Chambre*; Delhaye, Marbottin, Devillers, Boutry, Meurs.

*Huissiers*: MM. Dreyfus, Gardin; Lis, Tabary, Coulon, Ghienne, Delgrange, Chaussez, Gérin-Mathieu à Valenciennes; Bouland, Ghienne, à Bouchain; Marchand, à Condé; Watteau, Rollero, à Saint-Amand.

### JUSTICES DE PAIX.

**1<sup>er</sup> CANTON. — VALENCIENNES-NORD.** — Il est composé de huit communes, outre une partie du chef-lieu. *Juge de paix*: M. Lavoix. *Suppléants*, MM. Sautteau, Lestoile, *Greffier*: M. Baboma, *Huissier-audientier*: M. Delgrange.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux mardis, à neuf heures du matin.

**2<sup>o</sup> CANTON. — VALENCIENNES-EST.** — Il comprend dix communes, outre une partie du chef-lieu. *Juge de paix*: M. Devette. *Sup-*

*pléant* : M. Deromby. *Greffier* : M. Delhayé. *Huissier-audiencier* : M. Tabary.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux vendredis à neuf heures et demie du matin.

3<sup>e</sup> CANTON. — VALENCIENNES-SUD. — Il réunit quatorze communes, outre une partie du chef-lieu. *Juge de paix* : M. Vandermersch. *Suppléants* : MM. Saint-Quentin, Fally. *Greffier* : M. Trelcat. *Huissier-audiencier* : M. Gardin.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux samedis, à neuf heures du matin.

*Notaires des trois cantons de Valenciennes* : MM. Beaupère, Lefebvre, Bultot, Cartigny, Deltombe, Delcourt Mabile, Namur, Julien, Fally, Roger, à Valenciennes.

*Commissaires-priseurs* : MM. Decarpentier, Hannoire, Gostieau, à Valenciennes.

#### TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE.

Le tribunal de simple police de Valenciennes tient ses audiences tous les jeudis, à neuf heures du matin. Il est présidé alternativement par MM. les Juges de paix. Le commissaire central de police y remplit les fonctions de ministère public.

*Greffier du tribunal* : M. Lemoine.

4<sup>e</sup> CANTON. — BOUCHAIN. — Il est composé de vingt-et-une communes. *Juge de paix* : M. Canonne, à Bouchain. *Suppléants*, MM. Canonne et Lefebvre. *Greffier* : M. Ghienne (Augustin), à Bouchain. *Huissiers-audienciers* : MM. Bouland et Ghienne (Augustin).

*Notaires du canton* : MM. Bouchez fils, Canonne, G. Lefebvre, à Bouchain.

5<sup>e</sup> CANTON. — CONDÉ. — Il réunit neuf communes. *Juge de paix* : M. Baudrain. *Suppléants* : MM. Martel, Wetge. *Greffier*, M. Carpin. *Huissier-audiencier* : M. Marchand.

Jours d'audiences : les audiences sont fixées aux jeudis, à dix heures du matin.

*Notaires du canton* : MM. Longatte, Boëto, F. Castiau, à Condé.

*Commissaire-priseur* : M. Charles, à Condé.

6<sup>e</sup> CANTON. — SAINT-AMAND (rive droite de la Scarpe). — Il est composé de six communes, outre une partie du chef-lieu. *Juge*



*de paix*: M. Pelé. *Suppléants*: MM. Barbieux Hippolyte, N.. *Greffier*: M. Copin. *Huissiers-audienciers*: MM. Watteau et Haussy.

Jours d'audiences: les audiences sont fixées aux samedis, à dix heures.

7<sup>e</sup> CANTON. — SAINT-AMAND (rive gauche de la Scarpe). — Il réunit dix communes, outre une partie de celle du chef-lieu. *Juge de paix*: M. Waché. *Suppléants*: MM. Davaine et Barbieux, Louis. *Greffier*: M. Lenne. *Huissiers-audienciers*: MM. Watteau et Haussy.

Jours d'audiences: les audiences sont fixées aux vendredis, à dix heures.

*Notaires des deux cantons de Saint-Amand*: MM. Mascaux, à Mortagne; Herbert, Démanest, Biller, Barbieux, Vézé, à Saint-Amand.

*Commissaire-priseur*: M. Desuette, à Saint-Amand.

#### TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE.

Le tribunal de simple police de Saint-Amand tient ses audiences tous les vendredis, à deux heures, pendant les premier et troisième trimestres, et tous les mardis, à deux heures, pendant les deuxième et quatrième trimestres.

Il est alternativement présidé par MM. les juges de paix; le commissaire de police y remplit les fonctions de ministère public.

*Greffier du tribunal*: M. Lemaire. *Commis-greffier*: M. Dupire.

#### ASSISTANCE JUDICIAIRE.

Aux termes de la loi du 22 janvier 1851, l'admission à l'assistance judiciaire est prononcée par un bureau spécial établi au chef-lieu judiciaire de chaque arrondissement.

Les bureaux d'assistance judiciaire sont composés comme suit:

#### COUR D'APPEL DE DOUAI.

MM. Deschodt \*, président de chambre honoraire; Merlin, avocat; Dupont père, avocat; Desmarests, conservateur des hypothèques; Hattu, avocat; Villette, ancien avoué et Picquet, avoué. — Bricquet, *secrétaire*.

TRIBUNAL DE DOUAI. — MM. Allaert, avocat, *président*; Allard, ancien notaire; Demont, propriétaire; Desmarests, conservateur des hypothèques; Lecœuvre, avoué; Coppin, *greffier-secrétaire*.

TRIBUNAL DE DUNKERQUE. — MM. de Lesdain, avocat, *président*; Deman, ancien notaire; Dumont, ancien avoué; Lefebvre, père, avocat.

TRIBUNAL CIVIL D'HAZEBROUCK. — MM. Bogaert, notaire; Olivier, secrétaire; Toursel, ancien notaire; Degroote, avocat; Carlier, notaire.

TRIBUNAL CIVIL DE LILLE. — MM. Blondeau, avocat, *président*; Gennevoise, avoué; Decroix, avocat; Barbe, conseiller d'arrondissement; Declercq, inspecteur de l'enregistrement; Legrand, *greffier secrétaire*.

TRIBUNAL CIVIL DE CAMBRAI. — MM. Ledoux, notaire, *président*; Flinaux, avocat; Lecat, avoué; Deloffre, receveur d'enregistrement; Hulot, *secrétaire*.

TRIBUNAL CIVIL D'AVESNES. — MM. Mutiaux, *président*; Pillion, avocat; Pécard, avoué; Colinet, receveur d'enregistrement; Corduant notaire; Brion, *commis-greffier secrétaire*.

TRIBUNAL CIVIL DE VALENCIENNES. — MM. Libert, avoué honoraire; *président*; Doutriaux, avocat; Delcourt, avocat; Lestoille, avoué; Pierrat, receveur des domaines; Malicorne, *greffier du tribunal, secrétaire*.

## TRIBUNAUX DE COMMERCE.

Loi du 8 décembre 1833.

Les tribunaux de commerce existant dans le département sont placés dans les villes de Dunkerque, Lille, Roubaix, Tourcoing, Cambrai et Valenciennes: ils sont composés comme suit :

TRIBUNAL DE DUNKERQUE. — *Président* : M. Féron. — *Juges* : MM. Coquelle-Gourdin, Collet, Decoster, Lefebure-Ghesquière. — *Juges suppléants*, MM. Jean Trystram, Vanhoutte-Flamant, Gérard et Bonpain. — *Greffier* : M. Michel. — *Commis-Greffier* : M. Guillain.

TRIBUNAL DE LILLE. — M. Ch. Verley, *Président* — *Juges* : MM. Aug. Wallaert, J. Le Blan, Descamps-Crespel, Ozenfant-Scrive, J. Schouttetten, Alf. Thiriez, Ch. Bocquet, H<sup>or</sup> Wargny. — *Juges-suppléants* : MM. Abel Giraud, Em. Rouzé, Alf. Scalbert, P. Le Gavrian. — *Greffier en chef* : Broutin père. — *Commis-greffiers* : Broutin fils et Capon Louis.

TRIBUNAL DE ROUBAIX. — *Président* : M. Henry Bossut. — *Juges* : MM. Cateaux-Leplat, Henry Ternynck, fils, Droulers-Prouvost. — *Juges suppléants*: MM. Léon Motte, Dumortier-Cuignet et Emile Picavet, François Roussel fils. — *Greffier en chef*: M. Gustave Vincent. — *Commis-greffier*: M. L. Trillon.

TRIBUNAL DE TOURCOING. — *Président* : M. Eugène Jourdain. — *Juges*: MM. Mahieu-Lorthioit, Jules Desurmont, J.-B Desurmont. — *Juges suppléants*: MM. Alex. Deletombe, Ed. Six, D. Frys, Paul Dubrulé. — *Greffier* : M. Delerue.



TRIBUNAL DE CAMBRAI. — *Président* : M. Charles Petit. — *Juges* : MM. Edouard Moraux, Paul Mallez, Th. Risbourg, Mazinghen, — *Juges suppléants* : MM. Henri Vanwtberghe, Messian-Langrand, Brunelle-Pierson, Alex. Pagniez. — *Greffier* : M. Gustave Férez. — *Commis-Greffier* : M. Albert Choquet.

TRIBUNAL DE VALENCIENNES. — *Président* : M. Delame, ✱. — *Juges*, MM. Leduc, Nicolle, Pecqueur. — *Juges suppléants* : MM. Haillot, Debièvre, Courtin, Dècle Auguste. — *Greffier* : M. Leroy. *Huissier-audiencier* : M. Duflau.

### CONSEILS DE PRUDHOMMES.

LILLE (à réorganiser).

*Secrétaire-Greffier* : M. E. Pipelart, rue de l'Hôpital-Militaire, 10.

ROUBAIX. — *Président* : M. N... — *Vice-président* : M. Charles Dervaux. — *Secrétaire*, N..... *Commis-greffier* : — M. Victor Gadène. — *Patrons* : MM. François Deletoile, Bonami-Picavet, *Ouvriers* : Dervaux Charles, Monnier Joseph, Bonne Charles, Carpentier Louis, Lepers, Achille, Kowalski Louis, Ségard Henri.

TOURCOING. — *Président* : M. Bernard, Louis; *vice-président* : M. A. Rigonnier. — *Patrons* : MM. L. Honoré, L. Bernard, Scalabre-Delcour, Pollet-Duriez, Lemaitre-Seynave, Lorthioit-Peenaert, Duhamel-Dujardin, Denis Grau; *Ouvriers* : MM. A. Rigonnier, J. Lefebvre, A. Bolin, G. Corman, A. Corvoisier, J.-B. Nollet, A. Vanzuydt, J. Christory. — *Secrétaire* : M. F. Caron.

ARMENTIÈRES. — *Président* : M. N..... *vice-président* : N... — *Patrons* : MM. Hacot, Louis Beun, Gruson Charles, Wanin, Gustave. Lesage Jules. — *Ouvriers* : MM. Wable Léon, Chauffoureux Léopold, Delettré Charles-Henri, Dupont Louis, Pouchain Arthur, Rambaut Antoine, Fretin Pierre. — Mahutte Gustave, *secrétaire*.

HALLUIN. — *Président* : M. Dumortier-Leconte; *vice-président* : M. Désiré Castelain. — *Patrons* : MM. Gustave Dassonville, Desreumaux-Castelain, Hubert-Leduc. — *Ouvriers* : MM. Ed. Drouart, Debaisier Emile, Henri Drouart. — *Secrétaire* : M. Bailly-Carette.

DOUAL. — *Président* : M. Cavroy; *vice-président* : M. Dargaud; *secrétaire* : M. Richart. — *Patrons* : MM. de Bailliencourt, Hanotte ✱, Jupin, Chartier, Cavroy, Tesse, Lesurque-Leborgne, Abel Moreau et Détrain. — *Ouvriers* : MM. Berton, Barre, Cochon, Dassonville, Dargaut, Gouy, Lucas et Pico.

VALENCIENNES. — *Président* : M. Vernus Emile, *Vice-président* : M. Capon François. — 1<sup>re</sup> catégorie, *patrons* : MM. Renotte

Adolphe, Vernus Emile, Coutilier Auguste; *ouvriers* : MM. Capon, Ratel Séraphin, Delsart. — 2<sup>e</sup> catégorie, *patrons*, MM. Canqueteau, Dubus. — *ouvriers* : MM. Cambray Jules, Villars. — 3<sup>e</sup> catégorie, *patrons* : M. Cuvelier et Lapchin; *ouvriers* : MM. Bataille, Derly. — 4<sup>e</sup> catégorie, *patron* : MM. N . . . . ., N . . . . ., N . . . . .; *ouvriers*, MM. Bauduin, Binet, Gaisse. — *Secrétaire greffier* : M. Léon Clément. *Huissier* : M. Hector Coulon.

CAMBRAI. — *Président*, M. Henninot; *vice-président*: M. Belamy. — *Patrons*: MM. Gransart, Carlier, Paris, Tilmant. N . . . . . — *Ouvriers*: MM. Dubois, Legrand, Vallet, Delille.

LE CATEAU. — *Président*: M. Robert Ledieu; *vice-président*: M. Bara. — *Patrons*: MM. Picard, Lebègue, Pecqueux, Ferret, Robert, Deloffre Edouard. — *Ouvriers*: MM. Bara, Lostria, Blangille, Deloffre-Marcelin, Bernard Alfred, Vitaux, — *Secrétaire*: M. Maquaire.

MAUBEUGE. — 1<sup>re</sup> catégorie, *patrons*: MM. Hensell, François, Fockedy, Henri; Seguin, Oscar; Dehavayal; Joubert Louis. — 2<sup>e</sup> catégorie, Longueville, Victor; Forest, Philibert Delcroix, Edmond. — 3<sup>e</sup> catégorie, Warnotte, Adolphe; Colart, Pierre; Rémy, Léonard, — 1<sup>re</sup> catégorie, *ouvriers* : MM. Didier Oscar; Lecompte, Alfred; Gallois Victor; Carion, Mathieu; Demoulin, Jules. — 2<sup>e</sup> catégorie, Poulet, Victor; Carlier, Frédéric; Parisse, Désiré. — 3<sup>e</sup> catégorie, Duquesnoy, Victor; Berteaux, Ed.; Quénot, Alfred.

COUSOLRE : 1<sup>re</sup> catégorie. — *Patrons*: MM. Froment, François, Lançon, Clouvez; — *ouvriers* : MM. Mahieu, Garsaux, Poëtier Ed. Maton Isidore. — 2<sup>e</sup> catégorie, — *Patrons* : MM. Henaut-Dehu, Henaut-Tournay; *Ouvriers* : MM. Tournay-Moyen et Hazard Alfred.

FOURMIES. — Le Conseil est incomplet et ne siège pas encore.

## ORGANISATION MILITAIRE.

---

L'article 1<sup>er</sup> de la loi du 24 juillet 1873 porte que le territoire de la France sera, pour toutes les parties de son organisation militaire, divisé en 18 régions: celles-ci sont partagées en subdivisions de régions.

Un décret du 28 septembre suivant a créé 18 corps d'armée



destinés à occuper les 18 régions entre lesquelles le territoire français est divisé, conformément à la loi précitée.

Lille est le chef-lieu du 1<sup>er</sup> corps d'armée, qui comprend les départements du Nord et du Pas-de-Calais.

### 1<sup>er</sup> CORPS D'ARMÉE.

M. Billot, (G. O. ✱), général de division, *commandant le 1<sup>er</sup> corps d'armée.*

MM. Mercier, capitaine au 19<sup>e</sup> Régiment de chasseurs ; Robert, lieutenant au 15<sup>e</sup> d'artillerie, *officiers d'ordonnance.*

#### *État-major général du 1<sup>er</sup> corps d'armée.*

MM. de France, O. ✱, colonel d'artillerie, hors cadre, *chef d'état-major* ; La Tour d'Affaure, ✱, lieutenant-colonel d'infanterie hors cadre, *sous-chef d'état-major* ; Gosse-Dubois, ✱, chef de bataillon d'infanterie hors cadre ; De Taffart de St-Germain, chef d'escadron d'artillerie, hors cadre ; Klipffel, ✱, chef de bataillon du génie hors cadre ; Féry, ✱, capitaine d'infanterie hors cadre ; Castex, capitaine d'infanterie, hors cadre ; Thil, capitaine de cavalerie hors cadre ; de Wignacourt, capitaine de cavalerie hors cadre, détaché au Tonkin ; Hocq, archiviste de 2<sup>e</sup> classe ; Peuchot, archiviste principal de 2<sup>e</sup> classe ; Williot, archiviste de 3<sup>e</sup> classe.

### 1<sup>re</sup> DIVISION D'INFANTERIE, A LILLE.

M. Comte, C. ✱, général de division, *commandant.*

MM. Ferry, ✱, chef de bataillon d'infanterie hors cadre, *chef d'état-major* ; de Grandprey, capitaine du génie hors cadre ; Guillemard, capitaine du génie, hors cadre.

#### *1<sup>re</sup> brigade d'infanterie, à Lille.*

MM. du Guiny, O. ✱, général de brigade, *commandant* ; Peslin, capitaine breveté au 127<sup>e</sup> de ligne, *officier d'ordonnance* ; Morin, archiviste de 3<sup>e</sup> classe.

#### *2<sup>e</sup> brigade d'infanterie à Cambrai.*

MM. de Conchy C. ✱, général de brigade, *commandant* ; Quentin, lieutenant au 1<sup>er</sup> de ligne, *officier d'ordonnance*, Abaddie, archiviste de 3<sup>e</sup> classe.

2<sup>o</sup> DIVISION D'INFANTERIE, A ARRAS.

MM. Bardin, C. ✱, général de division, *commandant* ; Falret de Tuite, lieutenant au 33<sup>o</sup> de ligne, *officier d'ordonnance* ; Dion, chef de bataillon d'infanterie hors cadre, *chef d'état major* ; Hallo, capitaine d'infanterie hors cadre.

3<sup>o</sup> brigade d'infanterie, à Arras.

MM. Vigneaud, C. ✱, général de brigade, *commandant* ; Barret, capitaine breveté au 73<sup>o</sup> de ligne, *officier d'ordonnance* ; Demont, archiviste de 3<sup>o</sup> classe.

4<sup>o</sup> brigade d'infanterie, à Saint-Omer.

MM. Bosquillon de Frescheville. O. ✱, général de brigade, *commandant* ; HéLouis, capitaine breveté au 8<sup>o</sup> de ligne, *officier d'ordonnance* ; Labarrière, archiviste de 3<sup>o</sup> classe.

1<sup>o</sup> brigade de cavalerie, à Lille.

M. Duhesme C. ✱, général de brigade, *commandant*.

2<sup>o</sup> brigade de dragons, à Valenciennes.

M. Hubert-Castex, O. ✱, général de brigade, *commandant*.

1<sup>o</sup> brigade d'artillerie, à Douai.

MM. Putz, O ✱, général, *commandant* ; Bouely ✱, chef d'escadron au 15<sup>o</sup> d'artillerie, *chef d'état-major* ; Grillot, capitaine, *aide-de-camp*.

DIRECTION DU SERVICE DU GENIE DE LA 1<sup>o</sup> RÉGION, A LILLE.

MM. Masselin, O. ✱, général de brigade, *commandant* le Génie de la 1<sup>o</sup> Région ; L'Huillier, capitaine, *aide-de-camp* ; Baron, ✱, adjoint de 1<sup>o</sup> classe.

## COLONELS DES RÉGIMENTS EN GARNISON DANS LE DÉPARTEMENT.

DUNKERQUE. — 110<sup>o</sup> de ligne, M. Duchesne.

CAMBRAI. — 1<sup>er</sup> de ligne, M. Michaud.

AVESNES. — 84<sup>o</sup> de ligne, M. Besson.

VALENCIENNES. — 127<sup>o</sup> de ligne, M. Lamy.

LILLE. — 43<sup>o</sup> de ligne, M. de Ricouart d'Hérouville ; 16<sup>o</sup> bataillon de chasseurs, M. Blancq, *chef de bataillon* ; 19<sup>o</sup> régiment de chasseurs, M. Grosjean ;



MAUBEUGE — 8<sup>e</sup> régiment de cuirassiers, M. Dufaud.

VALENCIENNES. — 8<sup>e</sup> régiment de dragons, M. Bousson.

CAMBRAI. — 9<sup>e</sup> régiment de dragons, M. Jacques.

DOUAI. — 27<sup>e</sup> d'artillerie, M. Régnier; 15<sup>e</sup> d'artillerie, M. de Geoffre de Chabrignac.

## COMMANDANTS D'ARMES ET MAJORS DE GARNISON

### DU DÉPARTEMENT DU NORD.

LILLE. — M. M. Farny, lieutenant-colonel du 19<sup>e</sup> chasseurs, *major de la garnison*.

DOUAI. — M. Pioct, O. ✱, chef d'escadron au 27<sup>e</sup> d'artillerie, *major de la garnison*.

CAMBRAI. — M. Gossart, ✱, lieutenant-colonel du 1<sup>er</sup> de ligne, *major de la garnison*.

DUNKERQUE. — M. Grasset, ✱, lieutenant-colonel du 110<sup>e</sup> de ligne, *commandant d'armes*.

VALENCIENNES. — M. du Hamel de Canchy, lieutenant colonel du 8<sup>e</sup> dragons, *major de la garnison*.

MAUBEUGE. — M. Dufaud, ✱, colonel du 8<sup>e</sup> cuirassiers, *commandant d'armes*.

BOUCHAÏN. — M. Nouffert, lieutenant au 1<sup>er</sup> de ligne *commandant d'armes*.

CONDÉ. — M. Sauffrignon, O ✱, chef de bataillon au 127<sup>e</sup> de ligne, *commandant d'armes*.

LANDRECIES. — M. Colombier, ✱, chef de bataillon au 84<sup>e</sup> de ligne, *commandant d'armes*.

BERGUES. — M. Jubault, O ✱, chef de bataillon au 110<sup>e</sup> de ligne, *commandant d'armes*.

GRAVELINES. — M. Cueille, capitaine au 110<sup>e</sup> de ligne, *commandant d'armes*.

AVESNES. — M. Besson, O ✱, colonel du 84<sup>e</sup> de ligne, *commandant d'armes*.

LE QUESNOY. — M. Fleury, ✱, chef de bataillon au 1<sup>er</sup> de ligne, *commandant d'armes*.

## BUREAUX DE RECRUTEMENT.

LILLE. — MM. Duchesne, ✱, lieutenant-colonel, hors cadre; Ferry, capitaine, hors cadre; Corneux, lieutenant adjoint; Dugois, ✱, capitaine en retraite, capitaine-major régional de l'armée

territoriale; Moreau, lieutenant-adjoint; Habert, ✱, capitaine en retraite, capitaine major du 1<sup>er</sup> régiment d'infanterie de l'armée territoriale; Badois, lieutenant-adjoint.

VALENCIENNES. — MM. Gravis, lieutenant-colonel d'infanterie, Barré, ✱, capitaine hors cadre; Bluteau, lieutenant adjoint; Mulo, ✱, capitaine en retraite, capitaine-major du 2<sup>e</sup> régiment d'infanterie de l'armée territoriale; Lelong, lieutenant adjoint.

CAMBRAI. — MM. Haffner, O, ✱, chef de bataillon, en retraite; Daman, capitaine, hors cadre; Frayssinet, lieutenant adjoint, Canoz, ✱, capitaine, hors cadre, capitaine-major du 3<sup>e</sup> régiment d'infanterie de l'armée territoriale; Legrand, lieutenant adjoint.

AVESNES. MM. Noiret, ✱, chef d'escadron d'artillerie, hors cadre; Cacan, ✱, capitaine hors cadre; Salmon, lieutenant adjoint; Lhotellerie, ✱, capitaine en retraite, capitaine-major du 4<sup>e</sup> régiment d'infanterie de l'armée territoriale; Pougat, lieutenant-adjoint.

DUNKERQUE. MM. Dubois, ✱, chef de bataillon d'infanterie, hors cadre; Mauzon, ✱, capitaine hors cadre; Devisch, lieutenant, adjoint; Assonion, ✱, capitaine en retraite, capitaine-major du 8<sup>e</sup> régiment d'infanterie de l'armée territoriale; Viaud, lieutenant-adjoint.

**Direction du service de santé du 1<sup>er</sup> corps d'armée,  
à Lille.**

MM. Arnould, ✱, *médecin principal de 1<sup>re</sup> classe*, directeur du service de santé; Remy, *officier d'administration adjoint de 1<sup>re</sup> classe*.

**Place de Lille. — Hôpital militaire.**

MM. Chabert, *médecin principal de 1<sup>re</sup> classe*, chef; Mabboux, ✱, *médecin-major de 1<sup>re</sup> classe*; Héricourt, *médecin-major de 2<sup>e</sup> classe*; Arrufat, ✱, *pharmacien major de 1<sup>re</sup> classe*; Décobert, *pharmacien-major de 2<sup>e</sup> classe*; Mages, ✱, *officier d'administration comptable de 1<sup>re</sup> classe*; Mas, *officier d'administration adjoint de 1<sup>re</sup> classe*; Rémy, *officier d'administration adjoint de 2<sup>e</sup> classe*; Thomières, *idem*.

**Place de Valenciennes. — Hôpital militaire.**

MM. Rouflay, *médecin major de 1<sup>re</sup> classe*; Brenac, *pharmacien major de 2<sup>e</sup> classe*; Portier, *officier d'administration de 1<sup>re</sup> classe*.



**Place de Cambrai. — Hôpital militaire.**

MM. Malaval, ✱, *médecin major de 1<sup>re</sup> classe*; Balland, *pharmacien-major de 1<sup>re</sup> classe*; Coustié, *officier d'administration comptable de 1<sup>re</sup> classe*; Capelle, *officier d'administration adjoint de 2<sup>e</sup> classe*.

**Place de Dunkerque. — Hôpital-Militaire.**

MM. Van Merris, ✱, *médecin major de 1<sup>re</sup> classe*; Quiquet, *pharmacien major de 2<sup>e</sup> classe*; Delaporte, *officier d'administration adjoint de 2<sup>e</sup> classe*.

**Place de Maubeuge. — Hôpital Militaire.**

MM. Bouchez, *médecin-major de 1<sup>re</sup> classe*; Bocquet, *pharmacien-major de 2<sup>e</sup> classe*; Chauviré, *officier d'administration comptable de 1<sup>re</sup> classe*; Maubecq, *officier d'administration adjoint de 2<sup>e</sup> class.*

**Place de Condé. — Hôpital Militaire.**

M. Petitmengin, *officier d'administration adjoint de 1<sup>re</sup> classe*.

**GÉNIE.****Direction de Lille.**

SERVICE DE LA DIRECTION. — M. Castel. C ✱, *colonel, directeur du génie*; M. Ferron, *adjoint de 2<sup>e</sup> classe*.

PLACE DE LILLE. — MM. de la Taille, O. ✱, *lieutenant-colonel, chef du génie*; Frossard, ✱, *capitaine de 1<sup>re</sup> classe*; Leblanc, de Feydeau, Barbin, Hirschauer, *capitaines de 2<sup>e</sup> classe*; Boudaille, Mathis, Girard, *adjoints de 1<sup>re</sup> classe*; Martin, *adjoint de 2<sup>e</sup> classe*; Besson, *adjoint de 3<sup>e</sup> classe*; Fourré, *sous-officier stagiaire*.

PLACE DE DOUAI. — M. Vouaux, ✱, *chef de bataillon, chef du génie*; Flambert, A., *adjoint principal de 2<sup>e</sup> classe*; Aubert, *sous-officier stagiaire du génie*.

PLACE DE CAMBRAI. — MM. Roshem, ✱, *chef de bataillon, chef du génie*; Boquin et Merveille, *adjoints de 3<sup>e</sup> classe*.

PLACE DE BOUCHAIN. — M. Carton, *adjoint de 1<sup>re</sup> classe*.

PLACE DE VALENCIENNES. — MM. Cossart, ✱, *chef de bataillon, chef du génie*; Gengembre, ✱; Loustalot-Laclette, Gérard, *capitaines de 2<sup>e</sup> classe*; J. Loiseau, ✱, *adjoint de 2<sup>e</sup> classe*; Lafaille, *adjoint de 3<sup>e</sup> classe*; Guyard, *sous-officier stagiaire du génie*.

PLACE DE CONDÉ. — M. Stenne, adjoint de 1<sup>re</sup> classe.

PLACE DU QUESNOY. — MM. Lebourg, ✱, chef de bataillon, *chef du génie*; Martin, adjoint de 3<sup>e</sup> classe; Ternaux, Guillaume, sous-officiers stagiaires.

PLACE DE MAUBEUGE. — MM. Lussan, ✱, chef de bataillon, *chef du génie*; Petit, ✱, Petitbon, ✱, capitaines de 1<sup>re</sup> classe; Borgolz, Vallernaud, capitaines de 2<sup>e</sup> classe; Schloupe, ✱, adjoint principal de 2<sup>e</sup> classe, Keller, adjoint de 2<sup>e</sup> classe; Faber, Lamboley Louis, méd. m<sup>re</sup>, adjoints de 3<sup>e</sup> classe.

PLACE DE LANDRECIES. — M. Giroux, ✱, adjoint de 2<sup>e</sup> classe

### Direction d'Arras.

SERVICE DE LA DIRECTION. — MM. Garnier, O. ✱, lieutenant-colonel, *directeur du génie*; Dupont, méd<sup>e</sup>. m<sup>re</sup>, adjoint de 2<sup>e</sup> classe du génie, attaché à la direction.

PLACE DE DUNKERQUE. — MM. Gomien, ✱, chef de bataillon, *chef du génie*; Roux, capitaine de 1<sup>re</sup> classe; Hanotau, capitaine de 2<sup>e</sup> classe; Berlemont ✱, Volboudt, méd<sup>e</sup>. m<sup>re</sup>, adjoints principaux de 2<sup>e</sup> classe; Bec, Cassin, stagiaires.

PLACE DE BERGUES. — M. Théry, ✱, adjoint principal de 1<sup>re</sup> classe.

### ARTILLERIE.

MM. Putz, O ✱ général de brigade commandant l'artillerie du 1<sup>er</sup> corps d'armée; Boucly, ✱, chef d'escadron, chef d'état-major de l'artillerie; Grillot, capitaine aide de camp du général commandant l'artillerie.

ÉCOLE D'ARTILLERIE DE DOUAI. — MM. Gillet, ✱, lieutenant-colonel, *directeur*; Rodet, ✱, *chef de musique*; Martin, *garde principal de 2<sup>e</sup> classe, agent spécial*; Simon, *garde de 2<sup>e</sup> classe*; Mirgon, *garde de 3<sup>e</sup> classe, chef artificier*.

### Direction d'artillerie de Douai.

MM. Pépin, ✱, colonel, *directeur*; Ravaut, ✱, chef d'escadron, *sous-directeur*.

DOUAI. — Hermant, capitaine en 2<sup>e</sup> au 25<sup>e</sup> régiment d'artillerie; Filhon, capitaine en 2<sup>e</sup> au 15<sup>e</sup> régiment d'artillerie; Trinquart, capitaine en 2<sup>e</sup> au 15<sup>e</sup> régiment d'artillerie; Dubousquet de St-Pardoux, capitaine en 2<sup>e</sup> au 27<sup>e</sup> régiment d'artillerie; Koszutski, capitaine en 2<sup>e</sup> au 29<sup>e</sup> régiment d'artillerie; Pennetot, méd<sup>e</sup> m<sup>re</sup>, Raymond, *gardes principaux d'artillerie de 2<sup>e</sup> classe*; Marnet, ✱,



*agent special, garde d'artillerie de 1<sup>re</sup> classe*; Noviant, méd<sup>e</sup> m<sup>e</sup>, *chef artificier, garde d'artillerie de 1<sup>re</sup> classe*; Coste, méd<sup>e</sup> mil<sup>e</sup>, *chef ouvrier garde d'artillerie de 3<sup>e</sup> classe*; Cornot, *garde d'artillerie de 3<sup>e</sup> classe*; Lelarge, méd. m<sup>re</sup>, *chef ouvrier, gardes d'artillerie de 3<sup>e</sup> classe*; Devos, Denniel, méd. m<sup>re</sup>, et Canton, *gardes d'artillerie de 3<sup>e</sup> classe*; Cardinot, méd. m<sup>re</sup>, *contrôleur d'armes de 3<sup>e</sup> classe*.

ARRAS. — MM. Benoist, capitaine en 1<sup>er</sup>, *commandant l'artillerie*; Capelier, *garde d'artillerie de 2<sup>e</sup> classe*; Ott, méd<sup>e</sup> m<sup>re</sup>, *contrôleur d'armes de 3<sup>e</sup> classe*.

CAMBRAI. — M. Marhem, ✱, *garde d'artillerie de 2<sup>e</sup> classe*.

### Direction d'artillerie de Lille.

LILLE. — MM. Le Bourg, ✱, *colonel-directeur*; Dumousseau, ✱, *chef d'escadron, sous-directeur, commandant l'artillerie de l'arrondissement*; Lombard, *capitaine d'artillerie adjoint à la direction*; de Bussac, *idem*; Lorentz, méd. m<sup>re</sup>, *idem*; De Roffignac, *idem*; Morelle, *idem*; Bourzac, *garde principal d'artillerie de 2<sup>e</sup> classe*; Friant, méd. m<sup>re</sup>, *garde d'artillerie de 1<sup>re</sup> classe*; Bey, méd. m<sup>re</sup>, *garde d'artillerie de 2<sup>e</sup> classe*; Portet, *garde d'artillerie de 2<sup>e</sup> classe*; Rôle, *garde d'artillerie de 3<sup>e</sup> classe, agent spécial*; Bachelin, *garde d'artillerie de 3<sup>e</sup> classe*; Bonnet, méd. m<sup>re</sup>, *contrôleur d'armes de 3<sup>e</sup> classe*; Brun, méd. m<sup>re</sup>, *ouvrier d'Etat de 1<sup>re</sup> classe*; Laurent, *ouvrier d'Etat de 2<sup>e</sup> classe*; Courtot, *gardien de batterie de 2<sup>e</sup> classe*; Hecht, *idem*; Moulines, *idem*.

MAUBEUGE. — MM. Bessière, ✱, *chef d'escadron, commandant l'artillerie de l'arrondissement*; de Massacré, *capitaine d'artillerie, adjoint au commandant de l'artillerie*; Morel, *idem*; Mutin, ✱, *garde d'artillerie de 2<sup>e</sup> classe*; Serres, *garde d'artillerie de 3<sup>e</sup> classe*; Hutinet, *idem*; Greffeuille, *ouvrier d'Etat de 1<sup>re</sup> classe*; Bergerot, méd. m<sup>re</sup>, *ouvrier d'Etat de 2<sup>e</sup> classe*; Veuillequez, *gardien de batterie de 2<sup>e</sup> classe*.

LANDRECIÉS. — M. Vogel, *faisant fonctions de garde d'artillerie*.

VALENCIENNES. — MM. Isaac, O. ✱, *lieutenant-colonel, commandant l'artillerie de l'arrondissement*; Pillière, *capitaine d'artillerie, adjoint au commandant de l'artillerie*; Porcherot, *idem*; Harlé, ✱, *idem*; Probst, *garde d'artillerie de 2<sup>e</sup> classe*; Point, ✱, *contrôleur d'armes de 3<sup>e</sup> classe*; Courtin, *gardien de batterie de 2<sup>e</sup> classe*; Le-fèvre, *idem*.

BOUCHAIN. — M. Fabaron, *garde d'artillerie de 2<sup>e</sup> classe*.

CONDÉ. — M. Thomas, *garde d'artillerie de 3<sup>e</sup> classe*; Tranier, *gardien de batterie de 2<sup>e</sup> classe*.

LE QUESNOY. — M. Bresson, méd. m<sup>re</sup>, garde d'artillerie de 3<sup>e</sup> classe.

### Direction d'artillerie de Dunkerque.

PLACE DE DUNKERQUE. — MM. d'Aumale, ✱, lieutenant-colonel, directeur; Rivet, ✱, chef d'escadron, sous-directeur; Favre, capitaine d'artillerie, adjoint; Labarraque, capitaine d'artillerie, adjoint; Chamton, garde principal de 2<sup>e</sup> classe; Guyot, garde de 1<sup>re</sup> classe; Fuchs, garde de 2<sup>e</sup> classe; N..., contrôleur d'armes.

PLACE DE GRAVELINES. — M. Dewailly, garde de 1<sup>re</sup> classe.

PLACE DE BERGUES. — M. Gueneau, garde de 3<sup>e</sup> classe.

PLACE DE CALAIS. — MM. Nicolas, ✱, chef d'escadron, commandant l'arrondissement; Massiet du Biest, capitaine d'artillerie, adjoint; Grincourt, ✱, garde de 1<sup>re</sup> classe; Grandjean, garde de 3<sup>e</sup> classe.

PLACE DE BOULOGNE. — M. Decherf, garde de 2<sup>e</sup> classe; Bergeon, contrôleur d'armes de 3<sup>e</sup> classe.

PLACE DE SAINT-OMER. — MM. Aviez, garde de 2<sup>e</sup> classe; Kind, contrôleur d'armes de 3<sup>e</sup> classe.

PLACE D'AIRE. — M. Mérey, garde de 2<sup>e</sup> classe.

### CONSEILS DE GUERRE DE LA PREMIÈRE RÉGION.

MM. Oudet, ✱, chef d'escadron en retraite, commissaire du gouvernement; Lebon, ✱, capitaine en retraite, rapporteur; Kiffert, lieutenant au 33<sup>e</sup> de ligne, substitut du rapporteur; Raymond, méd<sup>e</sup>. m<sup>re</sup>, officier d'administration, greffier de 2<sup>e</sup> classe; Deschamps, officier d'administration de 4<sup>e</sup> classe, greffier; Garandeau, adjudant, commis-greffier de 2<sup>e</sup> classe; Cambours, adjudant, commis-greffier de 2<sup>m</sup>e classe.

### ADMINISTRATION MILITAIRE.

INTENDANCE. — MM. Sanson, C. ✱, intendant général, directeur du service de l'Intendance du 1<sup>er</sup> corps d'armée, à Lille; Guillemain, O. ✱, intendant militaire, attaché à la direction du service de l'Intendance du 1<sup>er</sup> corps d'armée; Saunier, O. ✱, sous-intendant militaire de 1<sup>re</sup> cl., à Lille; Joba, ✱, idem, à Lille; Kuntz, ✱, idem de 2<sup>m</sup>e classe, à Maubeuge; Segonne, idem, à Douai; Berger, ✱, sous-intendant militaire de 3<sup>m</sup>e classe, à Cambrai; Arbinet, idem, à Lille; Pesch, idem, à Dunkerque; Pollacchi, adjoint à l'intendance militaire, à Lille; N. ...., sous-intendant militaire à Valenciennes.



OFFICIERS D'ADMINISTRATION DES BUREAUX DE L'INTENDANCE. — MM. Doffe ✽, *officier d'administration principal*, à Lille, *chef des bureaux de la direction du service de l'intendance du 1<sup>er</sup> corps d'armée*; Sauton, *officier d'administration de 1<sup>re</sup> classe*, à Lille; Loth, *idem*, à Lille, Manem-Laplansonnne, *officier d'administration de 2<sup>e</sup> classe*, à Lille; Mantey, *idem*, à Douai; Denoailly, *officier d'administration adjoint de 1<sup>re</sup> classe*, à Lille; Bertrand, *idem*, à Valenciennes; Dalmas, *idem*, à Maubeuge; Remi, *idem*, à Cambrai; Ghienne, *idem*, à Lille; Sauvage, *idem*, à Lille; Raffaitin, *idem*, à Lille; Dioque, *idem*, à Lille; Pastourel, *idem*, à Dunkerque; Noël, *officier d'administration adjoint de 2<sup>e</sup> classe*, à Douai; Hébert, *idem*, à Lille; Flogny, *idem*, à Lille; Tacquet, *idem*, à Douai; Cuvellier, *idem*, à Lille; Perroud, *idem*, à Lille.

OFFICIERS D'ADMINISTRATION DES HOPITAUX. — MM. Mages ✽, *officier d'administration comptable de 1<sup>re</sup> classe*, à Lille; Coustié, *idem*, à Cambrai; Chauviré, *idem*, à Maubeuge; Portier, *idem*, à Valenciennes; Vautier, *officier d'administration de 2<sup>e</sup> classe*, à Lille; Mas, *officier d'administration adjoint de 1<sup>re</sup> classe*, à Lille; Petitmengin, *idem*, à Condé; Capelle, *idem*, à Cambrai; Maubecq, *officier d'administration adjoint de 2<sup>e</sup> classe*, à Maubeuge; Remy, *idem*, à Lille; Delaporte, *idem*, à Dunkerque; Zimmermann, *idem*, à Lille; Thomières, *idem*, à Lille; Salasca, *idem*, à Valenciennes.

OFFICIERS D'ADMINISTRATION DES SUBSISTANCES. — MM. Bréard, ✽, *officier d'administration principal, comptable*, à Lille; Bouffard, *idem*, à Douai; Vendois, *officier d'administration comptable de 1<sup>re</sup> classe*, à Valenciennes; Chotel, *idem*, à Dunkerque; Patez, *officier d'administration comptable de 2<sup>e</sup> classe*, à Cambrai; Blondel, *idem*, à Maubeuge; Georgin, *officier d'administration de 2<sup>e</sup> classe*, à Lille; Barbot, *officier d'administration adjoint de 1<sup>re</sup> classe*, à Lille; Décalonne, *idem*, à Lille; Guillier, *idem*, à Maubeuge; Grivel, *idem*, à Cambrai; Godet, *officier d'administration adjoint de 2<sup>e</sup> classe*, à Lille; Billon, *idem*, à Lille; Wuillaume, *idem*, à Lille; Douvry, *idem*, à Valenciennes; Mazoyer, *idem*, à Dunkerque; Bourgeois, *idem*, à Douai.

HABILLEMENT ET CAMPMENT. — MM. Chartier, *officier d'administration comptable de 1<sup>re</sup> classe*, à Lille; Michallat, *officier d'administration adjoint de 1<sup>re</sup> classe*, Lille; Voizard, *officier d'administration de 2<sup>e</sup> classe*, à Lille.

LITS MILITAIRES. — MM. Pierron, *agent régional du service du 1<sup>er</sup> corps* à Lille; Legros, *préposé*, à Lille; Monnier, *idem*, à Cambrai et Bouchain; Contart, *idem*, à Douai; Dufлот, *idem*, à Dunkerque; Héminger, ✽, *idem*, à Maubeuge; Meurant, *idem*, à

Valenciennes ; Ternaux, *idem*, à Avesnes ; Delarroqua, *idem*, à Bergues ; Rachez, *idem*, à Condé ; Laine, ✱, *idem*, à Gravelines ; Coudray, *idem*, à Landrecies ; Vermez, *idem*, au Quesnoy.

### GENDARMERIE.

La Compagnie de gendarmerie du Nord fait partie de la 1<sup>re</sup> légion, dont le chef-lieu a été transféré à Lille, le 1<sup>er</sup> janvier 1870.

M. Simon, ✱, *lieutenant-colonel, chef de légion*, à Lille

M. Delache, *brigadier secrétaire du colonel*.

Les officiers de gendarmerie employés dans le département sont :

M. Guillaut, ✱, *chef d'escadron, commandant la compagnie*, à Lille ; M. Martin, *capitaine-trésorier*, à Lille ; MM. Dellys ✱, *capitaine commandant la 1<sup>re</sup> section de l'arrondissement de Lille* ; Corbière, *sous-lieutenant, commandant la 2<sup>e</sup> section du même arrondissement*, à Roubaix ; Orange, *capitaine*, à Dunkerque ; Chrétien, ✱, *capitaine*, à Valenciennes ; Herblay, *capitaine*, à Cambrai ; Coutin, ✱, *capitaine*, à Douai ; Le Ny, *lieutenant*, à Avesnes ; Dupré, *lieutenant*, à Hazebrouck ; Langlois, *maréchal des logis, adjoint au trésorier*, à Lille ; Delattre, *adjudant sous-officier*, commandant les brigades de Lille.

La Compagnie du département du Nord est composée de 80 brigades, dont 35 à cheval et 45 à pied. Ces brigades, fortes de cinq hommes, sont placées dans les localités ci-après désignées :

#### COMMANDANTS :

ARRONDISSEMENT DE LILLE. — Lille : 3 à cheval, MM. Delattre, *adjudant sous-officier* ; Gernez et Chevalier, *brigadiers*. — 5 à pied, MM. Priem, *maréchal des logis* ; Crouët, *idem* ; Leporcq, Liévin, Henninot, *brigadiers*. — Armentières : 1 à cheval, M. Lestienne, *brigadier*. — Cysoing : 1 à pied, M. Laigre, *maréchal des logis*. — Halluin : 1 à pied, M. Lefevre, *brigadier*. — Haubourdin : 1 à pied, M. Esdain, *brigadier*. — Houplines : 1 à pied, M. Blondé, *brigadier, médaille militaire*. — La Bassée : 1 à cheval, M. Lugez, *brigadier*. — Lannoy : 1 à cheval, M. Lefebvre, *brigadier*. — Pont-à-Marcq : 1 à cheval, M. Monet, *brigadier, méd. m<sup>re</sup>*. — Quesnoy-sur-Deûle : 1 à pied, M. Danten, *brigadier*. — Roubaix : 1 à cheval, M. Germain, *maréchal des logis* ; 2 à pied, MM. Vandewalle, *brigadier*, et Fried, *brigadier, méd. m<sup>re</sup>*. — Seclin : 1 à cheval, M. Dartevet, *brigadier*. — Tourcoing : 1 à cheval, M. Nonnet, *maréchal des logis* ; 1 à pied, M. Colliot, *brigadier*.



ARRONDISSEMENT D'AVESNES. — *Avesnes* : 1 à cheval, M. David, *maréchal des logis, méd. m<sup>re</sup>* ; 1 à pied, M. Tarane, *brigadier*. — *Bavai* : 1 à cheval, M. Géhéniaux, *brigadier*. — *Berlaimont* : 1 à pied, M. Blondeaux, *maréchal des logis, méd. m<sup>re</sup>*. — *Bousies* : 1 à pied, M. Darras, *brigadier*. — *Fourmies* : 1 à pied, M. Gressier, *maréchal des logis*. — *Hautmont* : 1 à pied, M. Wuilbert, *maréchal des logis, méd. m<sup>re</sup>*. — *Jeumont* : 1 à pied, M. Cottignies, *brigadier*. — *Landrecies* : 1 à cheval, M. Deblock, *brigadier*. — *Le Quesnoy* : 1 à cheval, M. Lecompte, *brigadier*. — *Maubeuge* : 1 à cheval, M. Viart, *maréchal des logis*. — *Solre-le-Château* : 1 à pied, N....., *maréchal des logis*. — *Trélon* : 1 à pied, M. Coquelet, *maréchal des logis*.

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI. — *Cambrai* : 2 à cheval, MM. Devienne, *maréchal des logis* ; Wintzinger, *brigadier*. — *Busigny* : 1 à cheval, M. Deleroix, *brigadier*. — *Carnières* : 1 à pied, M. Pomme, *maréchal des logis*. — *Clary* : 1 à cheval, M. Guyon, *brigadier*. — *Gouzeaucourt* : 1 à pied, M. Wattiaux, *brigadier*. — *Iwuy* : 1 à pied, M. Robbe, *brigadier*. — *Le Gateau* : 1 à cheval, M. Ocquement, *maréchal des logis, méd. m<sup>re</sup>*. — *Masnieres* : 1 à cheval, M. Pommelet, *brigadier*. — *Solesmes* : 1 à cheval, M. Danel, *brigadier*.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI. — *Douai* : 2 à cheval, MM. Joyen, *maréchal des logis* ; Corette, *brigadier* ; 1 à pied, M. Lesaffre, *brigadier*. — *Aniches* : 1 à pied, M. Grapoulet, *brigadier*. — *Aubigny-au-Bac* : 1 à cheval, M. N....., *brigadier*. — *Dorignies* : 1 à pied, M. Arbonnier, *brigadier*. — *Marchiennes* : 1 à pied, M. Tahon, *brigadier*. — *Orchies* : 1 à cheval, M. Isaërt, *brigadier*. — *Somain* : 1 à pied, M. Trogneux, *maréchal des logis*.

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE. — *Dunkerque* : 1 à cheval, M. Magherman, *maréchal des logis* ; 1 à pied, M. Leclercq, *brigadier*. — *Bergues* : 1 à cheval, M. Hallart, *brigadier*. — *Bourbourg* : 1 à pied, M. Héтуin, *brigadier*. — *Gravelines* : 1 à pied, M. Malère, *maréchal des logis*. — *Hondschoote* : 1 à pied, M. Delplanque, *brigadier*. — *Rosendaël* : 1 à pied, N....., *brigadier*. — *Watten* : 1 à pied, M. Depretz, *brigadier*. — *Wormhoudt* : 1 à pied, M. Deltonne, *brigadier*.

ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK. — *Hazebrouck* : 1 à cheval, M. Eug. Houillez, *maréchal des logis* ; 1 à pied, M. Wambeke, *brigadier*. — *Bailleul* : 1 à cheval, M. Blanckaert, *brigadier*. — *Cassel* : 1 à cheval, M. Deramont, *brigadier*. — *Merville* : 1 à pied, M. Poiriez, *maréchal des logis*. — *Steenvoorde* : 1 à pied, M. Petit, *brigadier*.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES. — Valenciennes : 1 à cheval, M. Hus, *maréchal des logis, méd. m<sup>re</sup>* ; 1 à pied, M. Lahille, *brigadier*. — Anzin : 1 à pied, M. Bailly, *maréchal des logis*. — Blanc-Misseron : 1 à pied, M. Leclercq, *brigadier*. — Bouchain : 1 à cheval, M. Gérard, *brigadier*. — Condé : 1 à cheval, M. Jossud, *brigadier*. — Denain : 2 à pied, MM. Roussel, *brigadier* et Fraillon, *maréchal des logis, méd. m<sup>re</sup>*. — Hérin : 1 à pied, M. Moirez, *brigadier*. — St-Amand : 1 à cheval, M. Chocreaux, *maréchal des logis, méd. m<sup>re</sup>*.

### CANONNIERS SÉDENTAIRES.

Des corps de cette arme existent dans les villes de Lille et de Valenciennes.

LILLE. *Chef de bataillon*, M. Ovigneur ✱.

VALENCIENNES. *Chef de bataillon*, M. Mariage, *chef d'escadron*.

Aux termes de la loi du 27 juillet 1872, ces corps sont placés sous les ordres de l'autorité militaire. Les officiers sont nommés par le Ministre de la Guerre et les sous-officiers par le général de division.

Le bataillon de Lille a un effectif de 624 hommes; celui de Valenciennes de 100 hommes.

## MARINE ET COLONIES.

### PREMIER ARRONDISSEMENT MARITIME.

(*Chef-lieu* : Cherbourg).

M. Allemand (G O ✱), vice-amiral, commandant en chef, *préfet maritime*.

#### Sous-arrondissement de Dunkerque.

Le littoral du sous-arrondissement de Dunkerque est limité au Nord par la frontière belge, et au Sud, par l'ancienne digue du Haut-But (Somme). Il se compose des quartiers maritimes de : Dunkerque, Gravelines, Calais, Boulogne et St-Valery-sur-Somme.

Il renferme six syndicats.

MM. Mancel (O. ✱), commissaire, *chef du service de la marine*; Kerdoncuf, sous-commissaire, *chargé des détails administratifs* ;



Berteloot, ✱, lieutenant de vaisseau, *directeur des mouvements du port*; Kerespert, sous-agent du commissariat, *chargé du Bureau central*; Pauwels, écrivain de 1<sup>re</sup> classe du commissariat. Bureau central: Mauger, commis de 3<sup>e</sup> classe du commissariat, *au secrétariat du chef du service*; Langlet sous-agent du commissariat, *attaché aux détails administratifs*; Denis, commis de 1<sup>re</sup> classe, idem. Nacry, commis de 3<sup>e</sup> classe du commissariat, idem., Dupuy agent comptable, garde magasin; Martin, magasinier du corps des comptables, *transbordements des charbons de la marine*; Choimin, distributeur de 1<sup>re</sup> classe, idem; Ourset, idem.

#### INSCRIPTION MARITIME.

##### *Quartier de Dunkerque.*

Le littoral du quartier de Dunkerque s'étend de la frontière belge à l'Est aux limites Ouest du canton Ouest de Dunkerque.

MM. Fenard, ✱, commissaire-adjoint, *commissaire de l'inscription maritime*; Hémary, Sous-Agent du commissariat; Copillét, commis de 1<sup>re</sup> classe, idem; Vantomme, idem; Duponchel, commis de 2<sup>e</sup> classe du commissariat; Delacharlonny, commis de 3<sup>e</sup> classe, idem. Vandeveldé, écrivain du commissariat.

##### *Syndicat de Dunkerque.*

MM. Aubril, syndic de 1<sup>re</sup> classe; Constant, garde maritime de 1<sup>re</sup> classe à Dunkerque; Agneray, idem, station du Rosendaël; Vanhille, idem, station de Zuydcoote et Bray-Dunes; Gens, station de fort Mardyck.

##### *Ecole d'hydrographie.*

M. Vallerey, professeur de 2<sup>e</sup> classe.

##### *Trésorerie des invalides de la Marine.*

M. Bonnefin, trésorier de 1<sup>re</sup> classe.

##### *Gendarmerie maritime.*

M. Agnès, méd., m<sup>re</sup>, *maréchal des logis*, commandant le détachement à Dunkerque.

##### *Quartier de Gravelines.*

Le littoral du quartier de Gravelines s'étend de la limite Ouest du Canton Ouest de Dunkerque à la limite Ouest de la commune d'Oye.

MM. Jézéquel, sous-commissaire, *commissaire de l'inscription maritime*; Bouvier, commis de 2<sup>e</sup> classe du commissariat.

*Syndicat de Gravelines.*

MM. Gossart, syndic de 2<sup>e</sup> classe au Grand fort Philippe; Agniéray, garde maritime de 1<sup>re</sup> classe au Petit fort Philippe; Coppin, garde maritime de 2<sup>e</sup> classe, au Grand fort Philippe.

## ORGANISATION FINANCIÈRE.

### TRÉSOR PUBLIC.

*Trésorier-Payeur-Général du département du Nord*, M. Levylier.

*Fondé de pouvoirs de M. le Trésorier-Général*, M. Clochez.

*Chef de la comptabilité*, M. Thieffry.

*Chef du service de la recette particulière du chef-lieu*, M. Réaud.

*Chef du service de la dépense*, M. Cassier.

*Chef de caisse et de portefeuille*, M. Tourbé.

*Caissier principal*, M. Aldebert.

*Receveurs particuliers des finances dans les arrondissements :*

Avesnes. M. Vincens, *receveur des finances*; M. Pépin, *caissier, fondé de pouvoirs*.

Cambrai. M. Pontallié, ✱, *receveur des finances*, M. Collardeau, *fondé de pouvoirs*.

Douai. M. Fischer, ✱, *receveur des finances*; M. Fouques, *caissier, fondé de pouvoirs*.

Dunkerque, M. Jacob, O. ✱, *receveur des finances*; M. Boyer, *fondé de pouvoirs*.

Hazebrouck, M. Paulmier, *receveur des finances*; M. Bailly, *fondé de pouvoirs*.

Valenciennes, M. le baron Chabert, *receveur des finances*, M. Fouquet, *fondé de pouvoirs*.



## PERCEPTEURS.

## Tableau des circonscriptions de perceptions

DU DÉPARTEMENT DU NORD.

Constituées conformément à la décision ministérielle du 23 mai 1850.

COMMUNES composant chaque réunion.		NOMS DES TITULAIRES.	COMMUNES composant chaque réunion.		NOMS DES TITULAIRES.
Nombre.	NOMS. (1)		Nombre.	NOMS.	
ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE					
4	BERGUES. (2) Armbouts-Cappel Bierne Hoymille	Baude Eugène, en résidence à Bergues.	5	PETITE-SYNTHÉ Armbouts-Cappel ou seulement Cappel. Mardyck Grande-Synthe St-Pol.	Amiot, en résidence à Dunkerque.
5	BOLLEZEELE Broxeele Lederzeele Merckeghem Volckerinckhove	Parenty, en résidence à Bollezeele.	5	PITGAM Bissezeele Crochte Eringham Steene	Coillet, en résidence à Pitgam.
5	BOURBOURG-VILLE Bourbourg-camp. Brouckerque Spycker	Ch. Courdain, en résidence à Bourbourg.	4	QUAEDYPRE Socx West-Cappel Wylder	Decroocq, en résidence à Bergues.
4	DUNKERQUE	Bris,	4	REXPOEDE Bambecque Oost-Cappel Warhem	Rahou, en résidence à Rexpoede.
4	GRAVELINES Grand-Fort-Phil. Craywick St-Georges Loon	Barbier Ernest, en résidence à Gravelines.	9	TETEGHEM Bray-Dunes. Coudekerqu-Br. Coudekerque-Vi. Ghyvelde Leffrinckouke Uxem Rosendaël Zuydecoote	F. Béhagle, en résidence à Dunkerque.
3	HONDSCHOOTE Killem Moères (les)	Lambert, en résidence à Hondschoote.			
4	LOOBERGHE Cappellebroucq Drincham St-Pierrebroucq	Flajollet, en résidence à Bourbourg.			

(1) Le montant des contributions de chaque commune est porté au tableau statistique qui se trouve dans la deuxième partie de l'Annuaire.

(2) La commune qui se trouve en tête de chaque groupe est celle du chef-lieu de perception.

COMMUNES composant chaque réunion.		NOMS DES TITULAIRES.	COMMUNES composant chaque réunion.		NOMS DES TITULAIRES.
Nombre.	NOMS.		Nombre.	NOMS.	
5	{ WATTEN Holque Millam St-Momelin Wulverdinghe }	Lefèvre, en résidence à Watten.	5	{ WORMHOUDT Esquelbecq Herzeele Ledringhem Zeggers-Cappel }	Looten, en résidence à Wormhondt
ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK.					
6	{ ARNÈKE Buysscheure Noordpeene Ochtezeele Rubrouck Zermezeele }	Coppens en résidence à Arnêke.	6	{ HAZEBROUCK BORRE Caëstre Hondegheem Pradelles Strazeele }	Isèbe, en résidence à Hazebrouck.
2	{ BAILLEUL St Jans-Cappel }	Poyé, en résidence à Bailleul.	3	{ MÉTEREN Berthen Flètre Merris Vieux-Berquin }	Vanhoucke, en résidence à Bailleul.
7	{ CASSEL Bavinchove Hardifort Ste-Marie-Cappel Oxelaëre Wemaers-Cappel Zuytpeene }	A. Wyts, en résidence à Cassel.	3	{ MERVILLE Haverskerque Neuf-Berquin }	Émile Béhaghel, en résidence à Merville.
7	{ EBBLINGHEM Blaringhem Lynde Renescure Sercus Staple Wallon-Cappel }	Artzet, en résidence à Hazebrouck.	4	{ MORBECQUE Boeseqhem Steenbecque Thiennes }	Barbier, en résidence à Hazebrouck.
2	{ ESTAIRES La Gorgue }	Verhaeghe, en résidence à Estaires.	2	{ STEENWERCK NIEPPE }	Hubert, en résidence à Steenwerck.
5	{ EECKE Boeschêpe Godewaersvelde Saint-Sylvestre-Cappel Terdegheem }	Decool, en résidence à Hazebrouck	4	{ STEENVOORDE Houtkerque Oudeezele Winnezele }	Bué, en résidence à Steenvoorde.



COMMUNES composant chaque réunion.		NOMS DES TITULAIRES.	COMMUNES composant chaque réunion.		NOMS DES TITULAIRES.
Nombre.	NOMS.		Nombre.	NOMS.	
ARRONDISSEMENT DE LILLE.					
4	ANNAPPES Ascq Flers Forest	Boucher , en résidence à Annappes.	7	CYSOING Bourghelles Bouvines Camphin-en-Pévele Péronne Sainghin-en-Mélantois Wannehain	Dunoyer de Segonzac, en résidence à Cysoing.
8	ANNOEULLIN Allennes-lez-Marais Bauvin Camphin-en-Carembault Carnin Chemy Herrin Provin	Berton , en résidence à Annœulin.	6	Ennetières-en-Weppes Englos Erquinghem-le-Sec Escobecques Maisnil (le) Radinghem	Millon , en résidence à Haubourdin.
4	ARMENTIÈRES Chapelle d'A (la) Erquinghem-Lys Bois-Grenier	Delerue , en résidence à Armentières.	5	FOURNES. Aubers Fromelles Herlies Sainghin-en-Weppes Wicres	Gaudo-Paquet, en résidence à Fournes.
6	BAISIEUX Anstaing Chéreng Gruson Tressin Willems	Dacquet , en résidence à Baisieux.	5	HALLUIN Bousbecques Roncq Linselles Neuville-en-Ferrain	H. Barbare, en résidence à Halluin.
5	BASSÉE (LA) Hantay Illies Marquillies Salomé	Rondeau , en résidence à La Bassée.	5	HAUBOURDIN Hallennes-lez-Haubourdin Lomme Loos Sequedin	Blanchard, en résidence à Haubourdin.
5	COMINES Deulémont Warnéton-Bas Warnéton-Sud Wervick-Sud	Pilot, en résidence à Comines.	5	HOUPLINES Capinghem Frelinghien Prêmesques	Theillier, en résidence à Houplines.
3	CROIX Wasquehal Wattrelos	Dubois, en résidence à Roubaix.			

COMMUNES composant chaque réunion.		NOMS	COMMUNES composant chaque réunion.		NOMS
Nombre.	NOMS.	DES TITLAIRES.	Nombre.	NOMS.	DES TITLAIRES.
6	LANNOY Hem Leers Lys Sâilly Toufflers	Faucon, en résidence à Lannoy.	4	QUESNOY-SUR-D. Lompret Pérenchies Verlinghem	Charras, ✱, en résidence à Quesnoy.
	LILLE 1 <sup>re</sup> division	Mimere O ✱ Colbrant 16	4	ROUBAIX-EST	De Burgh, r. de la Promenade, 34
	LILLE 2 <sup>o</sup> division	Bommart, r. de Gand, 62	4	ROUBAIX-OUEST	Rigodit, O. ✱, r. du Chemin-de-fer, 85
	LILLE 3 <sup>o</sup> division	Chevalier, rue Saint-André, 8.		SAINT-ANDRÉ	Willemant, ✱, en résidence
	LILLE 4 <sup>o</sup> division	Spire, rue Solferino, 245	4	Lambertart Marquette Wambrechies	à Lille, r. Nationale, 223
	<i>Lille extra muros :</i>			SANTES	Deman, en résidence
7	LILLE (fgs de Fives et de St-Maurice) Faches Hellemmes Lezennes Madeleine (la) Mons-en-Barœul Ronchin	Baude, en résidence à Lille, boulevard Papin.	5	Beaucamps Emmerin Ligny Wavrin	à Haubourdin.
3	MARCOU-EN-BAROEUL Bondues Mouveaux	H. Tacquet, en résidence à Lille, b. de la Liberté, 14.	3	SECLIN Gondécourt Houplin	Lecoutre de Beauvais, en résidence à Seclin.
8	MONS-EN-PÉVÈLE Bersée La Neuville Moncheaux Ostricourt Phalempin Thumeries Wahagnies	Bianchi, en résidence à Phalempin.	7	TEMPLEUVE Bachy Cappelle Cobrieux Genech Louvil Mouchin	Bécart, en résidence à Templeuve.
7	PONT-A-MARCOU Attiches Avelin Ennevelin Fretin Mérignies Tourmignies	Hip. Mantoulet, en résidence à Pont-à-Marcq.	4	TOURCOING	Dissard, à Tourcoing.
			5	WATTIGNIES Lesquin Noyelles Templemars Vendeville	Demazure, en résidence à Wattignies.



COMMUNES composant chaque réunion.		NOMS DES TITULAIRES.	COMMUNES composant chaque reunion.		NOMS DES TITULAIRES.
Nombre.	NOMS.		Nombre.	NOMS.	
ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI.					
9	ABANCOURT Blécourt Aubeneul-au-Bac Cuvillers Bantigny Fressies Hem-Lenglet Paillencourt Sancourt	Saudubray, en résidence à Cambrai.	6	CAUROI Awoingt Cagnoncles Forenville Naves Niergnies	Bildstein, en résidence à Cambrai.
6	AVESNES-LEZ-AUB. Quiévy Rieux Saint-Aubert Saint-Hilaire Villers-en-Cauchies	Tisseau, en résidence à Avesnes-lez-Aubert.	5	CLARY Bertry Busigny Maretz Montigny	Cornuau, en résidence à Clary.
5	BEAUVOIS Béthencourt Béwillers Boussières Fontaine-au-Pire	Cornez, en résidence à Beauvois.	7	GOUZEACOURT Banteux Bantouzelle Gonnellieu Honnecourt Villers-Guislain Villers-Plouich	Lopin, en résidence à Gouzeaucourt.
4	CAMBRAI	Gavarry dit Charpenel.	5	HAUSSY Montrecourt Saulzoir Saint-Waast Vertain	Marminia, en résidence à Haussy.
5	ESTOURMEL Cattenières Carnières Séranvillers Wambaix	Vanackère, en résidence à Cambrai.	7	IWUY Escaudœuvres Estrun Eswars Ramillies Thün-Lévêque Thün-St-Martin	Ségard. en résidence à Cambrai.
5	CATEAU (LE) Montay Saint-Benin Saint-Souplet Pommereuil	Ch. Chenin, en résidence au Cateau.	6	LIGNY Audencourt Caudry Caullery Esnes Haucourt	Ricard, en résidence à Clary.
5	CATILLON Basuel La Groise Mazinghien Ors	Derquenne, en résidence à Catillon.			

COMMUNES composant chaque réunion		NOMS DES TITULAIRES.	COMMUNES composant chaque réunion.		NOMS DES TITULAIRES.
Nombre.	NOMS.		Nombre.	NOMS.	
7	MASNIÈRES Crévecœur Flesquières Lesdain Marcoing Ribécourt Rumilly	Bécart, en résidence à Masnières.	6	SOLESMES Beaurain Briastre Saint-Python Romerics Viesly INCHY Beaumont Honnechy Troisvilles Maurois Neuvilly Reumont	Lecat, en résidence à Solesmes.
6	MOEUVRES Anneux Boursies Cantaing Doignies Noyelles-sur-l'Escaut	Vandevoy, en résidence à Fontaine N.-D.	7	Vendegies-sur-Ecaillon Bermerain Capelle Escarmain Saint-Martin Sommaing WALINCOURT Dehéries Elinecourt Malincourt Selvigny Villers-Outréaux	Moureaux, en résidence à Inchy.  Dewalle, en résidence à Vendegies-sur-Ecaillon
8	NEUVILLE-ST-REMY Fontaine N.-D. Haynecourt Morenchies Proville Raillencourt Sailly Tilloy	Demeyer, en résidence à Cambrai.	6		Frilet de Chateauf, en résidence à Walincourt.

## ARRONDISSEMENT D'AVESNES.

7	AVESNES AVESNELLES Bas-Lieu Dompierre Flaumont-Waudrechies Haut-Lieu Saint-Hilaire	Vanamandel, en résidence à Avesnes.	7	BAVAI Audignies Houdain Hon-Hergies Louvignies-Bavai Mecquignies Obies	Hermant, en résidence à Bavai.
---	--	---	---	--	--------------------------------------



COMMUNES composant chaque réunion.		NOMS	COMMUNES composant chaque réunion.		NOMS
Nombre.	NOMS.	DES TITULAIRES.	Nombre.	NOMS.	DES TITULAIRES.
8	BEAUFORT Damousies Eclaires Ferrière-la-Petite Limont-Fontaine Obrechies Saint-Remy-Mal-Bâti Wattignies	Dordin, en résidence à Beaufort.	8	ENGLEFONTAINE Hecq Locquignol Neuville Poix Raucourt Salesches Vendegies-au-Bois	Bonnay, en résidence à Englefontaine.
8	BERLAIMONT Aulnoye Aymeries Leval Monceau-St-Waast Noyelles Saint-Remy-Chaussée Sassegnies	Bournazet, en résidence à Berlaimont.	6	EPPE-SAUVAGE Baives Liessies Moustier Wallers Willies	Choquet, en résidence à Eppe-Sauvage.
6	CARTIGNIES Beaurepaire Boulogne Fayt-le-Grand Fayt-le-Petit Marbaix	Breton, en résidence à Cartignies.	3	ETRÖEUNGT Floyon Larouillies	Marchant, en résidence à Etrœungt.
6	COUSOLRE Aibes Bérelles Bousignies Hestrud	Bacquet, en résidence à Cousolre.	4	FOURMIES Anor Féron Wignehies	Cadou, en résidence à Fourmies.
5	DOURLERS Beugnies Floursies Saint-Aubin Semousies	Suret, en résidence à Dourlers.	7	GOMMEGNIES Bry Eth Frasnoy Preux-au-Sart Wargnies-le-G. Wargnies-le-Pet.	Huré, en résidence à Gommegnies.
			7	JEUMONT Cerfontaine Colleret Marpent Quiévelon Recquignies Rousies.	Degouve-Denuneque, en résidence à Jeumont.

COMMUNES composant chaque réunion.		NOMS	COMMUNES composant chaque réunion.		NOMS
Nombre.	NOMS.	DES TITULAIRES.	Nombre.	NOMS.	DES TITULAIRES.
4	{ LA LONGUEVILLE Feignies Neuf-Mesnil Taisnières-s.-Hon }	Mantoulet, en résidence à La Longueville	5	{ SAINS Felleries Ramousies Sémeries Rainsars }	P. Prestat, en résidence à Sains.
7	{ LANDRECIES Bousies Croix Fontaine-au-Bois Forest Preux-au-Bois Robersart }	de Cugnon d'Alincourt, en résidence à Landrecies.	7	{ SAINT-VAAST Amfroipret Bellignies Bermeries Bettrechies Flamengrie (la) Gussignies }	Vermersch, en résidence à Bavay.
7	{ LE QUESNOY Baudegnies Ghissignies Jolimetz Louvignies-Quesnoy Potelle Villereau }	Stocquelet en résidence à Le Quesnoy.	10	{ SOLRE-LE-CHATEAU Beaurieux Choisies Clerfayts Dimechaux Dimont Eccles Lez-Fontaines Sars-Poteries Solrinnes }	Vasse, en résidence à Solre-le-Chateau.
4	{ MAROILLES Favril Prisches Taisnières-en-Thiérache }	Ch.-H. Passage. en résidence à Maroilles.	3	{ TRÉLON Glageon Ohain }	Jeanjean, en résidence à Trélon.
6	{ MAUBEUGE Assevent Boussois Ferrière-la-Grande Hautmont Louvroil }	Henry, en résidence à Maubeuge.	6	{ VILLERS-POL Jenlain Maresches Orsinval Ruesnes Sepmeries }	Druart, en résidence à Le Quesnoy.
6	{ PONT-SUR-SAMBRE Bachant Boussières Ecuclin Hargnies Vieux-Mesnil }	Trausch en résidence à Pont-s.-Sambre	7	{ VILLERS-SIRE-NIC. Bersillies Bettignies Elesmes Gognies-Chauss. Mairieux Vieux-Rengt }	Fournier, en résidence à Gognies-Chaussée.



COMMUNES composant chaque réunion.		NOMS	COMMUNES composant ch que réunion.		NOMS
Nombre.	NOMS.	DES TITULAIRES.	Nombre.	NOMS.	DES TITULAIRES.
ARRONDISSEMENT DE DOUAI.					
7	ARLEUX Gœulzin Cantin Estrées Lécluse Hamel Brunémont	Barbarin en résidence à Arleux.	5	MARCHIENNES-V. Alnes Bouvignies Tilloy Wandignies	Mouy en résidence à Marchiennes
8	BUGNICOURT Erchin Villers-au-Tertre Monhecourt Fressin Marcq Aubigny-au-Bac Féchain	Deroubaix, en résidence à Bugnicourt.	4	ORCHIES. Auchy Coutiches Faumont	Fourmentin, en résidence à Orchies.
7	CUINCY Auby Flers Lauwin-Planque Esquerchin Courchelettes. Lambres	Dehorter, en résidence à Douai.	5	PECQUENCOURT Bruille Marchiennes-Campagne. Rieulay Vred	Bronsart, en résidence à Pecquencourt.
	DOUAI	Devise.	6	RACHES Anhiers Flines Lallaing Raimbeaucourt Roost-Warendin	Delaporte, O. I. A. en résidence à Douai.
5	LANDAS Aix Beuvry Nomain Saméon	Lacoste, en résidence à Orchies.	6	SIN Dechy Férin Guesnain Roucourt Waziers	Delcève, en résidence à Douai.
7	ANICHE Auberchicourt Ecaillon Lewarde Loffre Masny Montigny	Juneau en résidence à Aniche.	5	SOMAIN Erre Fenain Hornaing Villers-Campeau	Ch Rennuit, en résidence à Somain.

COMMUNES composant chaque réunion.		NOMS	COMMUNES composant chaque réunion.		NOMS
Nombre.	NOMS.	DES TITULAIRES.	Nombre.	NOMS.	DES TITULAIRES.
ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES.					
7	{ ANZIN Aubry Bellaing Beuvrages Bruay Saint-Saulve Waller, }	Lesage, en résidence à Anzin.	5	{ FRESNES Crespin Escaupont Odomez Vicq LECELLES Maulde Nivelles Rumegies Rosult Thun MARLY Curgies Préseau Saultain Sebourg }	Jager, en résidence à Condé.  Demarcy, en résidence à Saint-Amand.
7	{ BOUCHAIN Emerchicourt Hordain Marquette Mastaing Wasnes-au-Bac Wavrechain-sous-Faulx }	Varlet, en résidence à Bouchain.	5	{ MARLY Curgies Préseau Saultain Sebourg ONNAING Etrœux Quaroube Quiévreachain Rombies RAISMES Bruille-Saint-Amand Château-l'Abbaye Flines-lez-Mortagne Hasnon Mortagne Petite forêt de Raismes }	Libersat, en résidence à Valenciennes.  Loze, en résidence à Valenciennes.
5	{ CONDÉ Hergnies Saint Aybert Thivencelles Vieux-Condé }	Rennuit V., en résidence à Condé.	5	{ QUAROUBE Quiévreachain Rombies RAISMES Bruille-Saint-Amand Château-l'Abbaye Flines-lez-Mortagne Hasnon Mortagne Petite forêt de Raismes }	Loze, en résidence à Valenciennes.
7	{ DENAIN Abseon Escaudain Haveluy Hélesmes Rœulx Wavrechain-sous-Denain }	Pinot, en résidence à Denain.	7	{ FLINES-LEZ-MORTAGNE Hasnon Mortagne Petite forêt de Raismes ROUVIGNIES Haulchin Hérin La Sentinelle Oisy Prouvy Thiant Trith-Saint-Léger }	Béhague, en résidence à Saint-Amand.
7	{ DOUCHY Avesnes-le-Sec Haspres Lieu-St-Amand Lourches Neuville Noyelles }	Coppin, en résidence à Bouchain.	7	{ LA SENTINELLE Oisy Prouvy Thiant Trith-Saint-Léger SAINT-AMAND Bousignies Brillon Millonfosse Sars-et-Rosières }	Muller, en résidence à Valenciennes.
7	{ FAMARS Artres Aulnoy Maing Monchaux Quérenaing Verchain-Maugré }	De Casteras, en résidence à Valenciennes.	5	{ SAINT-AMAND Bousignies Brillon Millonfosse Sars-et-Rosières }	Vasseur, en résidence à Saint-Amand.
			4	{ VALENCIENNES }	de Boucherville, rue-St-Géry, 87.



## DIRECTION DES CONTRIBUTIONS DIRECTES ET DU CADASTRE.

La direction des contributions directes est chargée de la conservation des plans cadastraux et des matrices cadastrales de toutes les communes du département, dont les minutes sont déposées dans ses bureaux. — Sur la demande qui en est faite au Directeur par les intéressés, elle délivre des copies ou extraits certifiés de ces plans et matrices aux propriétaires, officiers ministériels et chefs de service ou d'administration qui en ont besoin. Son personnel est composé ainsi qu'il suit :

*Directeur général* : M. Boutin, O. ✱, à Paris.

*Directeur* : M. Boulart, ✱, 28, rue du Pont-Neuf, à Lille.

*Inspecteur-premier commis* : M. Bouthors, rue de la Halle, 2, Lille.

*Contrôleur, premier commis-adjoint* : M. Pugniere, rue Masséna, 22, Lille.

*Inspecteurs* : MM. Mote, rue Henri Kolb, 61, et Baylet, boulevard Vauban, 3, à Lille.

### *Contrôleurs* : (1).

M. Vignon, à Dunkerque, perceptions de Dunkerque, Teteghem et Petite-Synthe

M. Ruelle, à Dunkerque, perceptions de Gravelines, Bergues, Pitgam, Quaedyne, Hondschoote, Rexpoëde, Bourbourg, Looberghe, Watten et Bollezeele.

M. Cadart, à Hazebrouck, perceptions de Wormhoudt, Hazebrouck, Borre, Ebblinghem, Arnèke, Cassel, Steenvoorde et Eecke.

M. Bricout, à Hazebrouck, perceptions de Bailleul, Estaires, Merville, Méteren et Morbecque.

M. Vermersch, à Armentières, perceptions d'Armentières, Houplines, Comines et Quesnoy-sur-Deûle.

M. Gayet, à Tourcoing, ville de Tourcoing, communes de Roncq Neuville-en-Ferrain.

M. Painblan, à Roubaix, perceptions de Roubaix.-Ouest et de Croix

M. Boulanger, à Roubaix, perceptions de Roubaix-Est et de Lannoy.

(1) Nous indiquons à la suite du nom des contrôleurs la circonscription du contrôle.

M. Catteau, à Lille, perceptions de Marcq-en-Barœul, Wattignies et Lille extrà murs moins Fives, communes d'Halluin, Bousbecques et Linselles.

M. Capet, à Lille, 2<sup>e</sup> perception de Lille, sections de Fives et de Moulins-Lille.

M. Touzard, à Lille, 1<sup>re</sup> et 3<sup>e</sup> perceptions de Lille.

M. Lessens, à Lille, sections de Wazemmes et d'Esquermes.

M. de Magnienville, à Lille, perceptions de Saint-André, Haubourdin, Santes, Ennetières-en-Weppes, La Bassée et Fournes.

M. Hannard, à Lille, perceptions de Seclin, Annœullin, Cysoing, Templeuve, Annappes, Baisieux et Pont-à-Marcq.

M. Nollet, à Douai, perceptions de Mons-en-Pévèle, Orchies, Landas. Marchiennes, Lewarde, Pecquencourt et Somain.

M. Leleu, à Douai, perceptions de Douai, Quincy, Sin-le-Noble, et Raches.

M. Compas, à Cambrai, perceptions de Bugnicourt, Arleux, Carnières, Beauvois, Abancourt, Iwuy, Cauroir et Ligny.

M. Jacquemin, à Cambrai, perceptions de Cambrai, Neuville-S: Rémy, Gouzeaucourt, Masnières et Mœuvres.

M. Virally, au Câteau, perceptions du Câteau, Câtillon, Troisvilles, Clary et Walincourt.

M. Duriez, à Cambrai, perceptions de Solesmes, Haussy, Avesnes-lez-Aubert, Vendegies sur-Ecaillon et Douchy.

M. Bachelu, à Valenciennes, perceptions de Denain, Rouvignies, Bouchain et Onnaing.

M. Saint-Paul, à Valenciennes, perceptions de Valenciennes et d'Anzin.

M. Dusseaux, à Valenciennes, perceptions de St-Amand, Lecelles, Raismes, Condé et Fresnes.

M. Lecoëuche, au Quesnoy, perceptions du Quesnoy, Famars, Marly, Englefontaine, Gommequies, Villerspol, St-Waast et Bavai.

M. d'Hôtel, à Maubeuge, perceptions de Maubeuge, Jeumont, Villers-sire-Nicole, Cousolre et La Longueville.

M. Patoureaux, à Avesnes, perceptions de Landrecies, Maroilles, Berlaimont, Pont-sur-Sambre, Dourlers, Solre-le-Château, Beaufort, Cartignies et Etrœungt.

M. Blanchot, à Avesnes, perceptions de Sains, Avesnes, Trélon, Eppe-Sauvage et Fourmies.

MM. Mote (Adolphe), Goutier, Leloup, Lusson, Patte. Motte (Edouard), surnuméraires

#### CADASTRE.

M. Imbert, *géomètre en chef*, rue Colbert, 150, à Lille.

*Géomètre triangulateur* : M. Martin.



*Géomètres de 1<sup>re</sup> classe* : MM. Durand, Raviard, Guillon, Lefebvre, Couteaux G., Couteaux Florimond, Harlez, Dégeorges.

## ENREGISTREMENT, DOMAINES ET TIMBRE.

L'administration de l'enregistrement et des domaines est la plus ancienne des régies financières. Son origine remonte à plusieurs siècles. Elle est importante, non pas seulement par l'abondance de ses produits, mais encore par les nombreux services qu'elle rend à la société. Elle fut reconstituée sur de nouvelles bases par la loi du 27 mai 1791.

*Directeur général* : M. Boulanger, rue de Rivoli, 192. à Paris.

La direction du Nord est la première après celle de Paris ; elle produit annuellement plus de 25 millions ; son personnel est composé ainsi qu'il suit :

*Directeur* : M. Presseq, \*, rue Gauthier de Chatillon, 18, à Lille. — *Rédacteurs de la direction* : MM. Delacourt ; Dupire, *contrôleurs*. — *Inspecteurs* : MM. Lambert et Pichon, à Lille. — *Sous-inspecteurs* : MM. Declercq, Jombart et Malignon, à Lille ; Leterrier, à Dunkerque ; Thibaut, à Avesnes ; Lacoste et Régnier, à Valenciennes Hémery, à Douai ; Frère, à Cambrai ; N...., à Hazebrouck. — *Receveurs-contrôleurs* : MM. Mahieu, Paquet et Decourtrai, à Lille. — *Receveur du timbre extraordinaire* : M. de Clément du Mez, à la direction. — *Garde-magasin, contrôleur du timbre* : M. Servière.

*Nota.* Chaque receveur est chargé de toutes les parties dans les bureaux où la division du service n'est pas indiquée.

Il existe à Lille, indépendamment des six bureaux d'enregistrement et de successions chargés de vendre du papier timbré, vingt-sept débits spéciaux de timbres, ouverts à toute heure, savoir : Grand'Place, N<sup>o</sup> 58 ; Grand'Place, N<sup>o</sup> 14 ; rue de Paris, N<sup>o</sup> 89 ; rue des Tanneurs, N<sup>o</sup> 1 ; rue Royale, N<sup>o</sup> 45 ; rue de la Barre, N<sup>o</sup> 108 ; place des Reigneaux, N<sup>o</sup> 18 ; place des Quatre-Chemins, N<sup>o</sup> 1 ; rue des Chats-Bossus, N<sup>o</sup> 19 ; rue Esquermoise, N<sup>o</sup> 28 ; rue d'Arras, N<sup>o</sup> 56 ; rue Nationale, N<sup>o</sup> 153 ; rue du Metz, N<sup>o</sup> 8 ; rue des Prêtres, N<sup>o</sup> 40 ; boulevard de la Liberté, N<sup>o</sup> 117 ; rue Nationale, N<sup>o</sup> 302 ; rue du Long-Pot, N<sup>o</sup> 3 ; rue Masséna, N<sup>o</sup> 5 ; place Philippe-le-Bon, N<sup>o</sup> 7, rue Léon-Gambetta, N<sup>o</sup> 111 ; rue de Paris, N<sup>o</sup> 287 ; rue du Faubourg-de-Roubaix, N<sup>o</sup> 71 ; Place de Rihour, N<sup>o</sup> 7 ; place du Vieux-Marché-aux-Poulets, N<sup>o</sup> 5 ; rue de Douai, N<sup>o</sup> 78 ; rue d'Isly, 97 ; rue d'Angleterre, 51.

*Nota.* Il y a en outre dans le département 90 débitants de tabacs chargés de la vente du papier timbré.

## BUREAUX DES RECEVEURS DU DÉPARTEMENT.

*Arrondissement de Dunkerque.* — Bergues, M. Simon; Bourbourg, M. Nottelet; Dunkerque, enregistrement, M. Langlois; successions, baux et locations verbales, M. de Lamorte-Féline; domaines et actes judiciaires, M. Piquot; hypothèques, M. Ginalhac; Gravelines M. Valmier; Hondschoote, M. Henry; Wormhoudt, M. Bissonnet.

*Arrondissement d'Hazebrouck.* — Bailleul, M. Monbrun; Cassel, M. Bonnière; Hazebrouck, enregistrement et domaines, M. Stoffaes; hypothèques, M. Meaume; Merville, M. Blotin, Steenvoorde, M. Meunier.

*Arrondissement de Lille.* — Armentières, M. Douillet; Cysoing, M. Mars; Haubourdin, M. Tantelier; La Bassée, M. Graveline; Lannoy, M. Mathellon; Lille, enregistrement et timbre, M. Mahieu; successions, baux et locations verbales; 1<sup>er</sup> bureau, M. Ackein, 2<sup>e</sup> bureau, M. Brasseur; 3<sup>e</sup> bureau, M. Caumartin; domaines, actes judiciaires et timbre, M. Rovel; actes d'huissiers et timbre, M. Moizan; hypothèques, M. Bouly de Lesdain; Pont-à-Marcq, M. Thévenot; Quesnoy-sur-Deûle, M. Poirson; Roubaix, actes civils, M. Paquet; successions, M. Barbier; actes judiciaires, M. Grimpret; Seclin, M. Meline; Tourcoing, MM. Basuyau, Ravisé.

*Arrondissement de Cambrai.* — Cambrai, enregistrement et timbre, M. Théry; actes judiciaires, domaines et timbre, M. Deloffre; successions, M. Ansart; hypothèques, M. Froussard; Carnières, M. De Chaptal-Lamure; Clary, M. Bizot; Le Câteau, M. Pottier; Marcoing, M. Arzac; Solesmes, M. Laffont.

*Arrondissement d'Avesnes.* — Avesnes, enregistrement, M. Lenglet; domaines et timbre, M. Colinet; hypothèques, M. Begbin; Bavai, M. Baumelou; Berlaimont, M. Piérard; Landrecies, M. de Lagarcie; Le Quesnoy, M. Gauthier; Maubeuge, MM. Chardon et Aubert; Solre-le Château, M. Larger; Trélon, M. Perrin.

*Arrondissement de Douai.* — Arleux, M. de Douhet; Douai, enregistrement et timbre, M. Lelièvre; successions, baux et locations, verbales, M. Capuron; domaines, actes judiciaires et timbres M. Lallement; hypothèques, M. Desmarests; Marchiennes, M. Prolhiac; Orchies, M. Potel.

*Arrondissement de Valenciennes.* — Bouchain, M. Fèvre, Condé, M. Clément; Saint-Amand (pour les deux cantons), M. Chamvoux; Valenciennes, enregistrement et timbre, M. Gandar; successions, baux et locations verbales, M. Heurteux; domaine, timbre et actes judiciaires, M. Pierrat; hypothèques, M. Wil-laume.



## DIRECTION DES DOUANES DE LILLE.

*Directeur* : M. Duserech, 9<sup>bis</sup>, rue des Jardins, à Lille.

*Cabinet du directeur et bureaux de la direction*, 9<sup>ter</sup>, rue des Jardins. (Bureaux ouverts de 9 heures du matin à 4 heures du soir). — *Contrôleur, chef des bureaux* : M. Rincheval. — *Contrôleurs-adjoints attachés aux bureaux* : MM. Lenglet, Pagard, Derveaux, Malleville. — *Attaché* : M. Vermersch. — *Surnuméraires* : MM. Winnaert, de la Monneraye.

*Inspecteurs* : MM. Paloc, *Inspecteur principal à Lille, commandant le bataillon de forteresse des douanes, à Lille*, 4, rue de a Gare ; Paulinier, *Inspecteur, chef de la division d'Armentières, à Armentières* ; Vautier, *Sous-Inspecteur, chef de la division d'Orchies, à Orchies, commandant le 2<sup>e</sup> bataillon actif des douanes* ; Petit, *Inspecteur sédentaire à Lille*, 11, rue des Jardins.

*Receveurs principaux* : MM. Hugon, \*, à Lille, 11, rue des Jardins ; Dalverny, à Orchies ; Lefrançois, à Armentières.

*Sous-Inspecteurs* : MM. Leroux, à Lille ; de Bremoy, à Tourcoing.

## PERSONNEL DES BUREAUX. — DIVISION DE LILLE.

LILLE. — MM. Duhem, *contrôleur principal* ; Minon, Cousso, Demasur, Delemotte, Desmazières, Jourdain, Platelle, Champagne, Charreyron, Netter, Vercoustre, *contrôleurs* ; Ballet, Ballot, Cousin, *contrôleurs-adjoints* ; Guilbert, Corbeau, *commis-principaux* ; Lobé, Réveillon, Lest, Chéruit, de l'Escale, Fichaux, *commis* ; Defives, Deneuille, *gardes-magasins*.

HALLUIN. — M. Desmidt, *receveur* ; M. Fertoret, *commis principal* ; MM. Lenglet, Lefrançois, *commis*. — RISCOUOT : M. Chofat, *receveur*. — LAMARLIÈRE : M. Courtois, *receveur*. — LE TOUQUET : M. Pharisien, *receveur*. — TOURCOING : M. Leblanc, *receveur* ; MM. Lefebvre, Bouvier, *contrôleurs* ; M. Fleury, *contrôleur-adjoint* ; MM. Henrion, Le Clair, Boucher, *commis*. — CROIX-WASQUEHAL : M. Bacquart, *commis*. — WATTELOS : M. Capelier, *receveur* ; M. Battard, *commis*. — LEERS : M. Dallenne, *receveur*. — TOUFFLERS : M. Tancrez, *receveur* ; M. Choisy, *commis*. — NEUVILLE-EN-FERRAIN : M. Chiriaux, *receveur*. — MARCQ-EN-BAROEUL : M. Paillard, *receveur*. — MONS-EN-BAROEUL : M. Darcourt, *receveur*. — FIVES : M. Dernancourt, *receveur*. — SAINT-ANDRÉ : M. Roussel, *receveur*. — DOUAI : M. Dru, *receveur, agent spécial près la Cour de Douai* ; MM. Hibon, Briez, *contrôleurs* ; M. Barguet, *garde-magasin*. —

LOOS : M. Basset, *contrôleur-adjoint* ; MM. Werquin, Anciaux, Castel, *commis*. — LA MADELEINE : MM. Le Breton dit Lalande, Deregnaucourt, Caruel, Gauthier, *commis*.

*Division d'Armentières.* — ARMENTIÈRES : M. Lernould, *contrôleur-adjoint* ; MM. Richard, Desmidt, *commis*. — SEAU : M. Magnier, *receveur*. — PONT-DE-NIEPPE : M. Dupagny, *receveur*. — BIZET, M. Ruel, *receveur*. — HOUPLINES (gare) : M. Ogée, *receveur*. — HOUPLINES (route) : M. Quéva, *receveur*. — PONT-ROUGE : M. Thomas, *receveur*. — FRELINGHIEN : M. Vieillard, *receveur*. — DEULÉMONT : M. Blondel, *receveur* ; M. Couture, *commis*. — PONT-DE-WARNETON : M. Blicq, *receveur*. — COMINES (route) : M. Arnouts, *receveur* ; M. Henriot, *commis*. — COMINES (station) : M. Ellebode, *receveur*. — WERWICQ : M. Raiff, *receveur* ; M. Lemare, *commis*. — QUESNOY-SUR-DEÛLE : M. Couty, *receveur*. — STEENWERCK : M. Hennebelle, *receveur-buraliste*. — RUE DE LA LYS : M. Girard, *receveur-buraliste*. — L'ARMÉE : M. Paravicini, *receveur-buraliste*. — WEZ-MACQUART : M. Raout, *receveur-buraliste*.

*Division d'Orchies.* — ORCHIES : MM. Nicod, Coloos, *commis*. — WILLEMS : M. Hubreckt, *receveur*. — BAISIEUX (gare) : M. André, *receveur* ; M. Canoville, *contrôleur* ; M. Thiry, *contrôleur-adjoint* ; M. Dubreu, *commis*. — BAISIEUX (route) : M. Laurent, *receveur*. — WANNEHAIN : M. d'Estrée, *receveur*. — MOUCHIN : M. Muchery, *receveur*. — PONT-A-MARCO : M. Philippe, *receveur*. — CYSOING : M. Lardée, *receveur*. — ANICHES : M. Jourdan, *contrôleur-adjoint* ; MM. Derambure, Emal, Cahon, *commis*.

#### OFFICIERS.

*Capitaines* : MM. Duval, à *Lille* ; Sant, à *Tourcoing* ; Mouy, à *Lannoy* ; Guéricy, à *Armentières* ; Fontaine, à *Comines* ; Tap, à *Erquinghem-Lys* ; Davesne, à *Templeuve* ; Huot, à *Cysoing*.

*Lieutenants* : MM. Lemaire, à *Tourcoing* ; Clarise, à *Houplines* ; Magnies, à *Fives* ; Lannoy, à *Marcq-en-Barœul* ; Gilotin, à *Roubaix* ; Oblet, à *Toufflers* ; Drouart, à *Nieppe* ; D'Estrée, à *Roncq* ; N....., à *Deulémont* ; Keilling, à *Wervick* ; Darras, à *Sailly-Lys* ; Béjannin, à *Wez-Macquart*, Rolin, à *Capelle* ; Maillet, à *Bouvignies* ; Eissendeck, à *Baisieux* (route) ; Carpentier, à *Bachy* (gare) ; Maret, à *Péronne* ; Coquelet, à *Planard*.

#### DIRECTION DES DOUANES DE DUNKERQUE.

*Directeur* : M. de Tastes, 8, *rue de Paris*. — Bureaux ouverts de 9 heures du matin à midi et de 2 heures à 6 heures du soir. — MM. Herbecq, *contrôleur, chef de bureau* ; Duval, *Winnaert*,



Colombier, *contrôleurs-adjoints*; Bacqueroet, *commis-attaché*; Debacker, Chistiaens, Watteau, *surnuméraires*.

*Inspecteurs*: MM. Deborde, *inspecteur principal à Dunkerque*; Barbier, *inspecteur-sédentaire à Dunkerque, commandant le bataillon de forteresse des douanes, à Dunkerque*; Plancke, *inspecteur à Hazebrouck, commandant le 1<sup>er</sup> bataillon actif*.

*Receveurs principaux*: MM. Sordot, à Dunkerque, 11, rue-Faulconnier; Rincheval, à Hazebrouck.

*Sous-inspecteurs*: MM. Godart et Bréhier, à Dunkerque.

#### PERSONNEL DES BUREAUX.

PRINCIPALITÉ DE DUNKERQUE.— MM. Cardock, Herbart, Ed. Tortel, Henri Tortel, *contrôleurs, chefs de sections*; MM. Alvernhe, Angois, Bossaert, Bouvert, Caron, de Baeque, Noizet, Pavèse, Salemon, Vanheeger, Vincent, Collet, *contrôleurs*; MM. Degraeve, Flament, Jaanin, Le Pivain, Réveillon, Soudain, *contrôleurs-adjoints*; M. Lemattre, *commis-principal*; MM. Belgueule, Duterle, Hecquet, Hibon, Legrand, Sauvage, Canneaux, Huret, Lépée, *commis*; M. Lest, *surnuméraire*; MM. Bernard et Gaceux, *gardes-magasins*.

GRAVELINES: MM. Beuzard, *receveur*; Sauvage, *commis*. — GHYVELDE (station): MM. Blanckaert, *receveur*; Darcourt, *commis*. — GHYVELDE (route): M. Danctoville, *receveur*. — LA BROUCKSTRAETE: M. Watbled, *receveur*. — HONDSCHOOTE: M. Longueval, *receveur*. — OOST-CAPPEL: M. Bassompierre, *receveur*. — WORMHOUDT: M. Pruvot, *receveur*. — BERGUES: M. Sauvage, *receveur-buraliste*.

PRINCIPALITÉ D'HAZEBROUCK. — MM. Rincheval, *receveur-principal*; Daux, *contrôleur-adjoint*; Lory, *commis*. — HOUTKERQUE: M. Winkel, *receveur*. — STEENVOORDE: M. Vermeulen, *receveur*. — GODEWAERSVELDE: MM. Maniez, *receveur*; Salé, *commis*. — BOESCHEPE: M. Lefebvre, *receveur*. — BAILLEUL: MM. Bonnaire, *receveur*; Leroy, *commis*. — SCHAEXHEN: M. Dehaeck, *receveur*. — LA CORNETTE: M. Damatte, *receveur-buraliste*. — L'HAZEWINDE: M. Banckaert, *receveur-buraliste*. — OUTTERSTEENE: M. Pétel, *receveur-buraliste*.

#### OFFICIERS.

*Capitaines*: MM. Tillier, à Dunkerque; Réveillon, à Bergues; Malo, à Hondschoote; Leys, à Steenwoorde; Simon, à Bailleul; Bulteel, à Hazebrouck.

*Lieutenants*: MM. Barbier, à Loon; Fichaux, Lenoir, Delattre, à Dunkerque; Mazier, à Moërkkerque; Charlet, à Rexpoëde; Leprêtre,

à Warhem ; Charles, à Wormhoudt, Mollière, à Houtckerque ; Delaval, à Godewaersvelde ; Le Cerclé, à Bailleul ; Bailly, à Bavinchove ; Lemaître, à Strazeele.

*Sous-lieutenants* : MM. Jeanne, à Dunkerque ; Lebas, à Berthen.

## DIRECTION DES DOUANES DE VALENCIENNES.

M. Pernellet, *directeur*.

*Bureaux de la Direction.* — MM. Lécuyer, *contrôleur, chef des bureaux de la direction* ; Moucheront, *contrôleur, attaché aux bureaux de la direction* ; Petit et Gaillard, *contrôleurs-adjoints attachés aux bureaux de la direction* ; MM. Letourneur, Margerin et Deulin, *commis attachés* ; MM. Plin, Féval et Allard, *surnuméraires expéditionnaires*.

### Service administratif.

#### INSPECTION DE VALENCIENNES.

Cette inspection comprend une principauté dont le chef-lieu est à Valenciennes.

*Inspecteur* : M. Planet, *commandant du bataillon de forteresse, à Valenciennes*.

PRINCIPALITÉ DE VALENCIENNES. — M. Aliamet, *receveur principal*, MM. de Varènes, Schillinger, Pirolle et Gripon, *contrôleurs* ; Froissard, Ozanam, Delwaule, Chéruit et Dineur, *commis* ; Trap, *surnuméraire*.

MM. Gévelle et Guilbert, *gardes-magasins*

*Blanc-Misseron* : MM. Bégue, *sous-inspecteur* ; Lefebvre, *receveur* ; Malavoy et Maisonnave, *contrôleurs* ; Bourdon et Tillier *contrôleurs adjoints* ; Ridon, Choribit, Bayscellance et Pissarro, *commis*.

M. Delcourt, *garde-magasins*.

*Condé* : MM. Ponchau, *receveur*, Ruffin et Bidault, *contrôleurs* ; Bertrand, *commis* ; Strub, *commis*.

*Crespin* : M. Bruniaux, *receveur* ; — *Hergnies* : M. Audin, *receveur*. — *Le Coq* : MM. Germain, *receveur* et Davesne, *commis*.

*Marchipont* : M. Bailly, *receveur*.

*Maulde* : M. Gérard, *receveur*.

*Maulde-Mortayne* : MM. Sindely, *receveur* ; Dauhiez, *commis*.



*Mortagne* : MM. Bocquillet, *receveur* ; Huart, *contrôleur-adjoint* ; Marchand, *commis*.

*St-Amand* : M. Philippot, *receveur*. — *Sebourg* : M. Camus, *receveur*.

*Vieux-Condé* (route) : M. Deschamps, *receveur*.

*Vieux-Condé* (gare) : MM. Gréterin, *receveur* ; Doué, *contrôleur adjoint* ; Dufau, *commis*.

*Bruay* (route) : M. Dubar, *receveur ruraliste*.

*St-Saulve* : M. Treucat, *receveur ruraliste*.

*Raismes* : M. Landon, *receveur ruraliste*.

*Marly* : M. Desbordes, *receveur ruraliste*.

Fabrique de soude de *Trith-St-Léger* : M. Landon, *commis, chef de service* ; Parmentier et Lamy, *commis*.

#### INSPECTION DE MAUBEUGE.

Cette inspection comprend une principauté dont le chef-lieu est à Jeumont.

M. Féval, *inspecteur*, à Maubeuge.

PRINCIPALITÉ DE JEUMONT. MM. Perret, *receveur principal* ; Vautier, *sous-inspecteur* ; Derycke, Lelong, Collart, Meurant, Choffez et Jaugeon, *contrôleurs* ; Docquier et Goutière, *contrôleurs adjoints* ; Béhague, Hiely, Grandgirard, Joly, Leleu, Desgardin, Dauverchan et Sagary, *commis* ; Leleu, *garde-magasins* ; Lacour, *surnuméraire*.

*Feignies* : MM. Ramond-Goutand, *sous-inspecteur, commandant du bataillon de forteresse de Maubeuge* ; Boramet, *receveur* ; Salomé et Blondin, *contrôleurs* ; Clergue et Carrel, *contrôleurs-adjoints* ; Audin et Mathien, *commis* ; Fromont, *garde-magasins*. — *Bavay* : MM. Perriot, *receveur* ; Bravelle, *commis*. — *Villers-sire-Nicole* : M. Dubois, *receveur*. — *Éth* : M. Hainaut, *receveur*. — *Bry* : M. Valin, *receveur*. — *St-Waast* : M. Drapier, *receveur* ; *Bellignies* : M. Lépée, *receveur*. — *Hergies* : M. Lavallard, *receveur*. — *Hon*, M. Bouillon, *receveur*. — *Malplaquet* : M. Lacour, *receveur*. — *Gognies-Chaussée* : M. Augustin, *receveur*. — *Bellignies* : M. Fossier, *receveur*. — *Vieux-Rengt* : M. Vingt-Deux, *receveur*. — *Maubeuge* : M. Hamel, *receveur*. — *Pont-sur-Sambre* : M. Grandais, *receveur-buraliste*. — *Le Quesnoy* : M. Blutel, *receveur ruraliste*. — Fabrique de soude d'*Hautmont* : MM. Mineur, *contrôleur-adjoint, chef de service* ; Champagne et Dupont, *commis*.

## INSPECTION D'AVESNES.

Cette inspection comprend une principalité dont le chef-lieu est à Avesnes.

M. Chenot, *inspecteur, commandant du 3<sup>e</sup> bataillon actif.*

PRINCIPALITÉ D'AVESNES. MM. Lécuyer, *receveur principal*; Docquier, *contrôleur adjoint de 2<sup>e</sup> classe*; Thiry, *commis de 1<sup>re</sup> classe.*

Cousolre, M. Deltour, *receveur.* — Hestrud, M. Despouy, *receveur.* — Beaurieux, M. Margerin, *receveur.* — Eppe-Sauvage, M. Marchand, *receveur.* — Trélon, M. Aubert, *receveur.* — Ohain, MM. Fosset, *receveur*; Franck, *commis de 2<sup>e</sup> classe.*

Etrœungt, M. Coderlier, *receveur-buraliste.* — Beugnies, M. Dumesnil, *receveur-buraliste*; Solre-le-Château, M. Rile, *receveur-buraliste.*

## SERVICE ACTIF.

## INSPECTION DE VALENCIENNES.

CAPITAINEURIE DE CHATEAU-L'ABBAYE. MM. Mathieu, *capitaine à Château-l'Abbaye*; Berceau, *lieutenant à Maulde-Mortagne*; Dominé, *lieutenant à Notre-Dame.*

Cette capitainerie comprend les brigades de : *Lecelles, rue Choquette, Maulde, Maulde-Mortagne, Mortagne, Château-l'Abbaye, Bruille, Hergnies, Notre-Dame, Vieux-Condé (ligne), Vieux-Condé (gare) et Fresnes.*

CAPITAINEURIE D'HANSON. MM. Masson, *capitaine à Hasnon*; Flamant, *lieutenant à St-Amand*; Guilbart, *lieutenant à Vicoigne.*

Cette capitainerie comprend les brigades de *Brillon, Hasnon, St-Amand, Tilloy, Grand-Bray, Vicoigne et Raismes.*

CAPITAINEURIE DE BLANC-MISSERON. MM. Crépin, *capitaine à Blanc-Misseron*; Lernould, *lieutenant à Crespin*; Bourdon, *lieutenant à Sebourquiaux.*

Cette capitainerie comprend les brigades de *Condé, Thivencelles, Crespin, Blanc-Misseron (ligne), Blanc-Misseron (gare), Onnaing, Marchipont, Sebourquiaux; Sebourg et Curgies.*

CAPITAINEURIE DE VALENCIENNES. MM. Dineur, *capitaine à Valenciennes*; Tonnel, *lieutenant à Valenciennes*; Jean-Baptiste, *lieutenant à Vendegies-sur-Ecaillon.*

Cette capitainerie comprend les brigades de *Bruay, St-Saulve, Marly, Valenciennes (gare), Anzin (mobile), Famars, Sepmeries et Vendegies-sur-Ecaillon.*



## INSPECTION DE MAUBEUGE.

CAPITAINEURIE DE WARGNIES-LE-PETIT. MM. Jacquart, *capitaine*, à Wargnies-le Petit, Lalou, *lieutenant*, à St-Waast; Delvallée, *lieutenant*, à Wargnies-le-Petit.

Cette capitainerie comprend les brigades de Bry, la Bocrette, Jenlain, Saint-Waast, Bettrechies, Amfroipret et Wargnies-le-Petit.

CAPITAINEURIE DE LA LONGUEVILLE. MM. Lecouvey, *capitaine*, à La Longueville; Ferrie, *lieutenant*, à Bavai; Lenquette, *lieutenant*, à Feignies.

Cette capitainerie comprend les brigades de Bellignies, Hon-Hergies, Malplaquet, Gognies-Chaussée, Feignies (gare), Feignies (village) et La Longueville, Bavai (ligne) et Bavai (gare).

CAPITAINEURIE DE JOLIMETZ. MM. Glin, *capitaine*, à Jolimetz, Mercier, *lieutenant*, à Berlaimont; Brimont, *lieutenant*, au Quesnoy.

Cette capitainerie comprend les brigades de Ruesnes, le Quesnoy, Baudegnies, Jolimetz, Locquignol, Berlaimont et Pont-sur-Sambre.

CAPITAINEURIE DE MAUBEUGE. MM. Chassaing, *capitaine*, à Maubeuge; Defosse, *Sous-lieutenant*, à Elesmes; Leveau, *lieutenant*, à Jeumont (station).

Cette capitainerie comprend les brigades de Bettignies, Elesmes, Vieux-Rengt, Jeumont (ligne), Jeumont (gare), Hautmont (station), Maubeuge (ville), Maubeuge (mobile).

## INSPECTION D'AVESNES.

CAPITAINEURIE DE SOLRE-LE-CHATEAU. — MM. Pécheux, *capitaine*, à Solre-le-Château; Lépine, *lieutenant*, à Solre-le-Château; Jacquart, *lieutenant*, à Colleret.

Cette capitainerie comprend les brigades de Colleret, Cerfontaine, Hestrud, Beurieux, Clerfayts, Dimechaux, Solre-le-Château, Cousolre et Damousies.

CAPITAINEURIE DE GLAGEON. MM. Gillard, *capitaine*, à Glageon; Boucher, *lieutenant*, à Trélon; Leleu, *lieutenant*, à Liessies.

Cette capitainerie comprend les brigades de Felleries, Ohain, Trélon, Liessies, Sains, Glageon, Beaumont et Ramousies.

CAPITAINEURIE D'AVESNELLES. MM. Coulombel, *capitaine*, à Avesnelles; Fossier, *lieutenant*, à Dompierre; Défossé, *lieutenant*, à Etrœungt.

Cette capitainerie comprend les brigades de Féron, Saint-Remy-Chaussée, Dompierre, Avesnelles, Haut-Lieu, Etrœungt, Saint-Hilaire et Beugnies.

## DIRECTION DES DOUANES DE CHARLEVILLE.

M. Bontemps-Dubarry, \* *Directeur*.

Ce service comprend dans le département du Nord les brigades d'Anor, de Par-de-là-l'Étang et des Noires-Terres, commune, d'Anor et de Fourmies.

BUREAU PRINCIPAL D'ANOR (gare). — MM. Pichoir, *receveur principal* (station); Oury et Godfrin, *contrôleurs-adjoints*; Colmant, Rive, Ricquier et Thuillier, *commis*.

Le bureau principal d'Anor est ouvert aux opérations suivantes:

Importation des marchandises taxées à plus de 20 fr. par 100 kilog., ou nommément désignées par l'article 8 de la loi du 27 mars 1817.

Importation et exportation des marchandises d'admission temporaire.

Importation du bétail (la visite du vétérinaire-inspecteur a lieu tous les jours de 2 à 5 heures du soir, en hiver, et de 3 à 6 heures en été, à l'exception des jours fériés; dans ce dernier cas, la visite est remise au lendemain.

Sortie des boissons.

Transit international.

Importation des fils de laine d'origine belge.

BUREAU SUBORDONNÉ D'ANOR (route). — M. Douce, *receveur*.

Le bureau d'Anor (route) est ouvert à l'importation du bétail, le jeudi et le samedi de chaque semaine de 1 h. à 4 h. du soir.


BUREAU SUBORDONNÉ DE FOURMIES. — M. Blocteur, *receveur*.

LIEUTENANCE D'ANOR. — M. Bernard, *lieutenant*.

Cette lieutenance comprend :

Anor, deux brigades composées de 22 hommes; Par-de-l'Étang (commune d'Anor), une brigade de 10 hommes; à Noires-Terres (commune de Fourmies), une brigade de 9 hommes

## ADMINISTRATION DES CONTRIBUTIONS INDIRECTES.

*Conseiller d'État, directeur-général* : M. Renaut, O. \*,  I.

**Direction des contributions indirectes du département du Nord.**

*Directeur* : M. Péroche, \*, *rue des Fossés, 30.*

*Sous-directeur* : M. Bodros, *rue Voltaire, 3.*



## BUREAUX DE LA DIRECTION .

*Contrôleur, 1<sup>er</sup> commis* : M. Delebecque ; *contrôleurs* : MM. Leulier et Létissier ; *commis principaux* : MM. Chocquel ; Forel , Delebecque , Sevin , Vadurel , Wallez , Lehut et Boulanger Albert ; *commis* : MM. Gasnier , Boulanger Auguste , Rousselot , Girardin , Cailliez et Lecourt. *surnuméraires* : MM. Sérénat et Dathis ; *préposés* : MM. Marie et Delespaul.

## SERVICE GÉNÉRAL.

## ARRONDISSEMENT DE LILLE.

*Inspecteurs départementaux* : MM. Haumé, *rue Dujardin*, 10, Garnier, *rue Dujardin*, 12, Plancke, *rue Manuel*, 94 bis, David, *rue Charles-de-Muyssaert*, 12, Frédérick, *rue du Marché*, 9.

LILLE, *Inspecteur sédentaire* : M. Villard, *rue Jean-Bart*, 14 ; *receveur principal* : M. Thiébaud, *rue Gauthier-de-Châtillon*, 5 ; *entreposeur des tabacs et des poudres à feu* : M. Chevanne, *rue Solférino*, 173 ; *contrôleurs* : MM. Martin, *rue des Pyramides*, 36 ; Lagnez, *rue Henri-Kolb*, 9 bis, Girard, *rue des Urbanistes*, 9 ; *receveurs particuliers sédentaires* : MM. Lausse, *rue Barthélemy-Delespaul*, 238 bis, Ansart, *rue de Valmy*, 7, Tabary, *rue des Urbanistes*, 9, Lesnes, *rue d'Antin*, 16 ; *chefs de poste* : ST-ÉTIENNE : M. Lecointe des Isles ; ST-MICHEL : M. Beaumont ; TOURNAY : M. Momont ; FIVES : M. Duthoit ; LES MOULINS : M. Rosapelly ; GARE ST-SAUVEUR : M. Lenant ; *Receveurs ruralistes* : MM. Martin, *rue de l'Entrepôt*, 6 ; Salmon, *rue Gambetta* 50 bis, Van Bambecke, *rue Durnerin*, 30, Devaux, *rue de l'Hôpital-Militaire*, 16, Périer, *Gare St-Sauveur*, Beauchet, *rue de Stien*, 27, à Fives, et Tramblin, à la Halle aux Sucres.

ARMENTIÈRES, *contrôleur* : M. Beauchamps ; *receveur particulier* : M Troizet. — ROUBAIX, *contrôleur* : M. Chauvin ; *receveurs particuliers* : MM. Lefebvre et Dulinval ; *Chefs de poste* : ROUBAIX-EST : M. Aubrion ; ROUBAIX-OUEST : M. Grébert. — TOURCOING, *contrôleur* : M. Collin ; *receveur particulier* : M. St-Gest. — ANNOEULLIN, *receveur ambulant* : M. Coustols, *commis principal* : M. Lemaire. — CYSOING, *receveur ambulant* : M. David, *commis principal* : M. Lefebvre. — FOURNES, *receveur ambulant* : M. Decopman ; *commis principal* : M. Dumont. — HALLUIN, *receveur ambulant* : M. Cavry ; *commis principal* : M. Cubizol. — HAUBOURDIN, *receveur particulier sédentaire* : M. Pontet ; *chef de poste* : M. Benjamin. — HELLEMMES, *receveur ambulant* : M. Boizart ; *commis principal* : M. Lacombe. — LANNOY, *receveur ambulant* : M. Marsat ; *commis principal* : M. Caplier. — LA PASSÉE, *receveur ambulant* : M. Ba'échat ; *commis principal* : M. Delesalle. — LA MADELEINE, *receveur ambulant* : M. Dony ; *commis*

*principal* : M. Mormentyn. — LOMME, *receveur ambulant* : M. Holbecq ; *commis principal* : M. Masurel. — MARCQ-EN-BARŒUL, *receveur ambulant* : M. Graive ; *commis principal* : M. Masuit. PONT-A-MARCQ, *receveur ambulant* : M. Courouble ; *commis principal* : M. Meignaut. — QUESNOY-SUR-DEULE, *receveur ambulant* : M. Voisin ; *commis principal* : M. Delobel. — SECLIN, *receveur ambulant* : M. Lecointe des Hés ; *commis principal* : M. Decoopman.

## ARRONDISSEMENT D'AVESNES.

AVESNES, *Sous-directeur* : M. Dalard ; *receveur principal, entrepreneur* : M. Mangin ; *chef de poste* : M. Défossé.

MAUBEUGE *Contrôleur* : M. Jacquot ; *receveur particulier* : M. Levent. — FOURMIES, *receveur particulier* : M. Raguét ; *chef de poste* : M. Bricout. — LANDRECIES, *receveur particulier* : M. Prohon ; *chef de poste* : M. Dazin. — BAVAI, *receveur ambulant* : M. Blareau ; *commis principal* : M. Hiolle. — BERLAIMONT, *receveur ambulant* : M. Gessié ; *commis principal* : M. Bourg. — COUSOLRE, *receveur ambulant* : M. Boudart ; *commis principal* : M. Viennet. — ÉTRÆUNG, *receveur ambulant* : M. Jacoillot ; *commis principal* : M. Arnoux. — ENGLEFONTAINE, *receveur ambulant* : M. Duroux ; *commis principal* : M. Cuisset. — FEIGNIES, *receveur ambulant* : M. Daussy ; *commis principal* : M. Rouez. — FELLERIES, *receveur ambulant* : M. Mercier ; *commis principal* : M. Gervaise. — HAUTMONT, *receveur ambulant* : M. Deltombe ; *commis principal* : M. Lecouvez. — JENLAIN, *receveur ambulant* : M. Jeumont ; *commis principal* : M. Duhem. — LE QUESNOY, *receveur ambulant* : M. Descamps ; *commis principal* : M. Brévet. — MAROILLES, *receveur ambulant* : M. Dautan ; *commis principal* : M. Pascal. — SOLRE-LE-CHATEAU, *receveur ambulant* : M. Allard ; *commis principal* : M. Raimbeaux. — TRÉLON, *receveur ambulant* : M. Preumont ; *commis principal* : M. Cuvelier. — JEUMONT, *receveur ambulant* : M. Henrion ; *commis principal* : M. Bouchez.

## ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI.

CAMBRAI, *Sous-directeur* : M. Lefebvre ; *receveur principal* : M. Lenglet ; *entrepreneur des tabacs et des poudres à feu* : M. Dumoulin ; *contrôleur* : M. Garrigoux ; *receveur particulier* : M. Regnier ; *chefs de poste* : MM. Claquart et Marchand.

LE CATEAU, *receveur particulier* : M. Lambs ; *chef de poste* : M. Gaud. — ABANCOURT, *receveur ambulant* : M. Briquet ; *commis principal* : M. Lucas. — BEAUVOIS, *receveur ambulant* : M. Flacon ; *commis principal* : M. Dufour. — LE CATEAU (banlieue), *receveur ambulant* : M. Capelle ; *commis principal* : M. Robitaille. — CAUDRY, *receveur ambulant* : M. Caillet ; *commis principal* : M. Renard. — GOUZEAUCOURT, *receveur ambulant* : M. Laborde ; *commis principal* : M. Colet. — HAUSSEY, *receveur ambulant* : M. Bart ; *commis principal* : M. Bernard. — IWUY, *receveur ambulant* : M. Gusquet ; *commis principal* : M. Ma-



lésieux. — **MASNIÈRES**, *receveur ambulant*: M. Marquant; *commis principal*: M. Pouzol. — **SOLESMES**, *receveur ambulant*: M. Coin; *commis principal*: M. Collet. — **WALINCOURT**, *receveur ambulant*: M. Salle; *commis principal*: M. Adnet.

#### ARRONDISSEMENT DE DOUAI.

**DOUAI**. — *Sous-directeur*: M. Artigaud, *receveur-principal*. — *Entreposeur*: M. Demasur. — *Contrôleur*: M. Rossignol.

**SOMAIN**, *receveur particulier*: M. Pernot; *chef de poste*: M. Dumerchez. — **ARLEUX**, *receveur ambulant*: M. Bécar; *commis principal*: M. Nory. — **ANICHES**, *receveur ambulant*: M. Dieusaërt; *commis principal*: M. Darras. — **DOUAI**, (banlieue), *receveur ambulant*: M. Lhotellier; *commis principal*: M. Legroux. — **FLINES**, *receveur ambulant*: M. Décamps; *commis principal*: M. Coppens. — **LEWARDE**, *receveur ambulant*: M. Poulain; *commis principal*: M. Ogré. — **MARCHIENNES**, *receveur ambulant*: M. Deschepper; *commis principal*: M. Macquart. — **ORCHIES**, *receveur ambulant*: M. Demouy; *commis principal*: M. Dupuis. — **SIN**, *receveur ambulant*: M. Lorriaux; *commis principal*: M. Dupont.

#### ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE.

**DUNKERQUE**, *Sous directeur*: M. Condamine; *receveur principal*, *entreposeur*: M. Caudrelier; *contrôleur*: M. Bourgeois; *receveur particulier*: M. Wiscart; *chefs de poste*: **NORD**: M. Bacckeroot; **SUD**: M. Lamps; **PORT**: M. Verrièle.

**BERGUES**, *contrôleur*: M. Baré; *receveur principal*: M. N..... — **BOURBOURG**, *receveur particulier*: M. Mélan; *chef de poste*: M. Décosse. — **DUNKERQUE** (banlieue), *receveur ambulant*: M. Vignaux; *commis principal*: M. Gugelot. — **GRAVELINES**, *receveur ambulant*: M. N.....; *commis principal*: M. Looten. — **HONDSCHOOTE**, *receveur ambulant*: M. Méni; *commis principal*: M. Beaurain. — **WATTEN**, *receveur ambulant*: M. Ranouille; *commis principal*: M. Becqué. — **WORMHOUDT**, *receveur ambulant*: M. Gauthier; *commis principal*: M. Orange.

#### ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK.

**HAZEBROUCK**, *Sous-directeur*: M. Ravet; *receveur principal*, *entreposeur*: M. Hellein; *chef de poste*: M. Viez.

**BAILLEUL**, *receveur particulier*: M. Prady; *chef de poste*: M. Carpentier. — **ARNEKE**, *receveur ambulant*: M. Hovaër; *commis principal*: M. Gaublin. — **BOESEGHEN**, *receveur ambulant*: M. Clærebout; *commis principal*: M. Delattre. — **CASSEL**, *receveur ambulant*: M. Carré; *commis principal*: M. Cavry. — **ESTAIRES**, *receveur ambulant*: M. Piettre; *commis principal*: M. Martel. — **MERVILLE**, *receveur ambulant*: M. Monnier; *commis principal*: M. Fatin-Rouge. — **STEENVOORDE**, *receveur ambulant*: M. Dominique; *commis principal*: M. Dicap.

## ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES.

VALENCIENNES, *sous-directeur* : M. Maugin ; *receveur principal* : M. Troupeau ; *Entreposeur des tabacs et des poudres à feu* : M. Herbeaux ; *contrôleur* : M. Leclerc ; *Receveur particulier* : M. Schneider.

ANZIN, *contrôleur* : M. Collesolle ; *receveur particulier* : M. Breton ; DENAIN, *contrôleur* : M. Werner ; *receveur particulier* : M. Fontan ; ST-AMAND, *contrôleur* : M. Gillot ; *receveur particulier* : M. Juillet ; ONNAING, *receveur particulier* : M. Thomas ; *chef de poste* : M. Vasseur ; BOUCHAIN, *receveur ambulant* : M. Caplet ; *commis principal* : M. Fleur de Montagne ; DOUCHY, *receveur ambulant* : M. Havez ; *commis principal* : M. Parent ; ESCAUDAIN, *receveur ambulant* : M. Ancelot ; *commis principal* : M. Carémiaux ; CONDÉ, *receveur ambulant* : M. Courteville ; *commis principal* : M. Carlier ; FRESNES, *receveur ambulant* : M. Vasseur ; *commis principal* : M. Dupont ; HERGNIES, *receveur ambulant* : M. Doué ; *commis principal* : M. Coqueret ; HERIN, *receveur ambulant* : M. Morgau ; *commis principal* : M. Doyen ; MAING, *receveur ambulant* : M. Héren ; *commis principal* : M. Lecerf ; MARLY, *receveur ambulant* : M. Bauduin ; *commis principal* : M. Carlier ; MORTAGNE, *receveur ambulant* : M. Roch ; *commis principal* : M. Mayeraz.

## SERVICE SPÉCIAL DES SUCRES ET DES DISTILLERIES

## INSPECTION DE LILLE.

LILLE, *Inspecteur* : M. Gouelin, *rue Solférino, 161* ; *contrôleurs* : LILLE-ENTREPÔT : M. Joly ; LILLE : M. Estagerie ; LA BASSÉE : M. Demarcq ; BERGUES : M. Wallon ; FOURNES : M. Durand ; MARCQ-EN-BARŒUL : M. Masuit ; QUESNOY-SUR-DEULE : M. Moutenot ; SECLIN : M. Lecerf.

## INSPECTION DE CAMBRAI.

CAMBRAI, *Inspecteur* : M. Benoit.

*Contrôleurs* : CAMBRAI : M. Cappelæere ; IWUY : M. Vourioq ; CANTIN : M. Nacry ; DOUAI : M. Poivre ; MASNIÈRES : M. Etienne ; PONT A-MARQ : M. Appourchaux ; SOLESMES : M. Ollier ; ENTREPÔT DES SUCRES DE DOUAI, *chef de poste* : M. Dorchis.

## INSPECTION DE VALENCIENNES.

VALENCIENNES, *Inspecteur* : M. Gourier.

*Contrôleurs* : VALENCIENNES-EST : M. Clauzel ; VALENCIENNES-OUEST : M. Méreau ; DENAIN : M. Quénée ; JEULAIN : M. Gouret ; MARCHIENNES : M. Gernez ; ONNAING : M. Delalé ; LE QUESNOY : M. Lucas ; ST-AMAND : M. Legrand ; ENTREPÔT DES SUCRES DE VALENCIENNES, *chef de poste* : M. Mondet.



## LABORATOIRES D'ANALYSES.

LILLE, *boulevard Vauban, 38 bis, chimiste en chef*: M. Grenet; *chimiste-adjoint*: M. Le Banneur.

VALENCIENNES, *rue de Mons, 30, chimiste en chef*: M. Malandrin; *chimiste adjoint*: M. Quénot.

## SERVICE DE LA GARANTIE DES MATIÈRES D'OR ET D'ARGENT.

LILLE, *contrôleur*: M. Ferrey; *Essayeur*: M. Lacombe.

DUNKERQUE, *contrôleur*: M. Lamps.

VALENCIENNES, *contrôleur*: M. Leclercq.

## TABACS.

Un décret du 12 mars 1860 a séparé l'administration des tabacs qu'un arrêté du Gouvernement, en 1848, avait réunie à celle des contributions indirectes et a institué une direction générale des tabacs et des directeurs départementaux.

## DIRECTION DES TABACS DU NORD.

La direction dont Lille est le chef-lieu comprend la manufacture des tabacs de Lille, le magasin de transit de Dunkerque, la culture et les magasins de tabacs en feuilles du Nord.

Le département du Nord est autorisé, pour 1884, à planter en tabac, pour l'approvisionnement des manufactures nationales, 900 hectares de terre, non compris le cinquième en excédent toléré par l'article 193 de la loi du 28 avril 1816.

Ces 900 hectares devront procurer une quantité de 2,500,000 kilogrammes de tabac.

*Directeur-général*: M. Regnault, rue de Rivoli, Paris.

*Directeur des tabacs*: M. Gerbet, \*, à la manufacture.

## MANUFACTURE DES TABACS DE LILLE.

*Ingénieur*: M. Bère. — *Contrôleur*: M. Kling. — *Sous-Ingénieur*: M. Bancourt. — *Garde-magasin*: M. Petin. — *Premier commis*: M. Houzé. — *Second commis*: M. N. . . . — *Commis aux écritures*: MM. Changeux et David.

## MAGASINS DE TRANSIT DE DUNKERQUE.

*Entrepouseur*: M. Broutta. — *Contrôleur de magasin*: M. Tournier.

## CULTURE ET MAGASINS DE TABACS EN FEUILLES DU NORD.

*Inspecteur*: M. Andlauer à Lille. — *Commis de l'inspection*, M. Taffin. — *Contrôleurs de culture*: M. Armand, à Lille et M. David, à Merville. — *Vérificateurs de culture*, MM. Pelte, Hamant, Changeux et Marc. — *Vérificateur stagiaire*: M. Lelorieux. — *Commis de culture*: MM. Godin et Coudriet. — *Commis de surveillance*: MM. Maigrot, Vouloir, Hanart et Pour-suira.

## MAGASINS DE LILLE.

*Entreposeur* : M. Scohyers. — *Contrôleur de magasin* : M. Meyer.

## MAGASIN DE MERVILLE.

*Entreposeur* : M. Didier. — *Contrôleur de magasin* : M. Sauvestre.

## ADMINISTRATION DES FORÊTS.

Le département du Nord contient 49,019 hectares 68 ares 70 centiares de bois et forêts, dont 28,442 hectares dans l'arrondissement d'Avesnes seulement, et 8,430 dans celui de Valenciennes. L'arrondissement de Dunkerque est celui qui en possède le moins. Il n'en a que 901 hectares.

Sur ces 49,019 hectares de bois, 19,249 hectares appartiennent à l'Etat, 1,789 hectares aux communes et aux établissements publics, le reste aux particuliers.

Les forêts les plus considérables par leurs masses sont : la belle forêt de Mormal, de la contenance de 9,103 hectares ; la forêt de Nieppe, de 2,521 hectares ; la forêt de Saint-Amand, de 3,298 hectares ; la forêt de Phalempin, de 883 hectares ; le grand bois l'Évêque de 730 hectares ; la forêt de Fourmies, de 871 hectares ; la forêt du bois l'Abbé, de 1,085 hectares ; la forêt de Marchiennes, de 725 hectares ; la forêt de Trélon, propriété particulière, de 3,300 hectares ; la forêt de Raismes, aussi propriété particulière, de 1,300 hectares.

## ORGANISATION ET PERSONNEL DE L'ADMINISTRATION DES FORÊTS.

La France est divisée en trente-huit conservations forestières.

La septième conservation est celle d'Amiens, composée des départements du Nord, du Pas-de-Calais, de l'Aisne et de la Somme.

*Conservateur* : M. Honoré, à Amiens.

MM. Froissart, *inspecteur-adjoint sédentaire*; Courtiz, *brigadier*, Lebon et Brasseur, *gardes sédentaires*.

Il existe dans le département deux inspections forestières qui ont pour chefs-lieux, Lille et le Quesnoy.

## INSPECTION DE LILLE.

Cette inspection comprend les arrondissements de Lille, Valenciennes, Douai, Hazebrouck et Dunkerque, dans le département du Nord.

— MM. Chouffe, *inspecteur, chef de service*, rue Solférino, n° 268, à Lille; Pézier, *garde-sédentaire*, attaché à l'inspection; Dion, *inspecteur-adjoint* à Valenciennes.



## INSPECTION DU QUESNOY.

Cette inspection comprend les arrondissements d'Avesnes et de Cambrai.

MM. Bécourt, *inspecteur, chef de service*, au Quesnoy; Taquet, *garde sédentaire, attaché à l'inspection*; Becquet, *garde général*, à Avesnes; Pintiau, *inspecteur adjoint* au Quesnoy.

## ADMINISTRATION DES POSTES ET TÉLÉGRAPHES.

*Direction du service départemental* : M. Gréterin, \*, directeur des postes et télégraphes du département, Hôtel des Postes et des Télégraphes, place de la République à Lille.

*Bureaux administratifs de la direction* : — MM. Hénon et Berteloot, inspecteurs, M. Crépin, sous-inspecteur; commis principaux de direction, MM. Savary, Bourdonnais, et Terlet; commis de direction: MM. Maire, Lesage, Trémeau, Despièrres, Burette et Rousselot; brigadiers-facteurs: Dutoit et Bonnet.

*Exploitation* — Il y a dans le département du Nord 217 bureaux de poste et de télégraphe dont 124 bureaux mixtes, 42 bureaux n'effectuant que les opérations postales, 48 chargés exclusivement du service télégraphique et 3 établissements de facteur-boîtier. Le tableau suivant indique, par arrondissement, les communes où sont placés ces bureaux ainsi que le nom du titulaire de chacun d'eux.

ARRONDISSEMENT DE LILLE. *Lille* (recette principale), boulevard de la Liberté, (Poste). MM. Dussourt, receveur principal; Parsy, Veslot, Ponsinet, Alavoine, *commis principaux*; LILLE (central), place de la République, (Télégraphe, MM. Boutmy, *receveur, chef de dépôt* Greslé, Miélet, F. Beaugrand, Ansart, Cailleret, Lehut, Lavielle, Lheureux, *commis principaux*; Lille (place St-Martin), (poste et télégraphe), M. Robert, receveur; Lille-Moulins, id. M. Carrey, idem; Lille-Wazemmes, idem, M. Degond, idem; Lille (rue de Tournay), (télégraphe), M. Louchez, idem; Lille-Fives, (poste et télégraphe), M. Husson, Lille St-Maurice (Poste) mad<sup>e</sup> Deletele. idem; Annœullin, idem, Mlle Leroy, receveuse; Armentières, idem, M. Leblanc, receveur; Ascq, (poste et télégraphe), Mme Wallart, receveuse; Aubers, (poste), Mlle Binaut, receveuse; Baisieux, (Poste) Mlle Ponroy, receveuse; Bassée (La), (poste, Mlle Tancrez, idem; Bassée (La) (télégraphe), M. Delattre, receveur; Bauvin, (poste), Mlle Ducanchez, receveuse; Bondues, (poste), Mlle Deschamps, receveuse; Bousbecques, (poste) Deloffre, facteur-boîtier, (télégraphe), M. Devries,

receveur; Comines, (poste et télégraphe) Mlle Dubuisson, receveuse; Croix, (poste), Mme Brach, id; Croix, (télégraphe), M. Gaberel, receveur; Cysoing, (poste et télégraphe), Mlle Fourment, receveuse; Fournes-en-Weppes, (idem), Mlle Lecœuvre; idem; Halluin, (poste), Mme Wallard, idem; Halluin, (télégraphe), M. Noyelles, receveur; Haubourdin, (poste et télégraphe), Mme Reboux, receveuse; Houplines, (P. et T.), Mlle Barbecoty, receveuse; Lannoy, (télégraphe et poste); Mlle Cartier, receveuse; Linselles, (poste et télégraphe), Mlle Cuisinier, receveuse, Lomme, id.; Mlle Petitberghien, id.; Loos, (poste), Mme Estagerie, id.; Loos, (télégraphe), M. Bodou, receveur, Madeleine (La), (poste et télégraphe), Mlle Annoot, receveuse; Marcq-en-Barœul, (poste et télégraphe), Mme Vasseur, idem; Marquette, (télégraphe), M. N....., receveur; Pérenchies, (poste), Mlle Delesalle, receveuse; Phalempin, (poste et télégraphe), Mme Beauprez, receveuse; Pont-à-Marq, (poste et télégraphe), Mlle Huguier, idem; Quesnoy-sur-Deûle, (poste et télégraphe), Mlle Guillaume, idem; Roncq, idem; Mme Delangre, (idem), Roubaix, (idem), MM. Bosquet, receveur, Crespin commis principal, Samson, commis principal, Seclin, (poste), Mme Poillot, receveuse; Seclin, (télégraphe), M. Hue, receveur; St-André (télégraphe), M. N...., idem; Templeuve, (poste), Madame Depoit, receveuse; Templeuve, (télégraphe), Mlle Vaitte, idem; Thumeries, (poste et télégraphe), Mlle Elise Fossé, idem; Tourcoing, (poste et télégraphe), MM. Berteloot, receveur, Jacquet commis principal; Wambrechies, (poste et télégraphe), Mme Sabourault, receveuse; Wattrelos, (poste et télégraphe), Mme Canonne, receveuse; Wavrin, (poste et télégraphe), Mlle Pottier, receveuse.; Wattignies, (poste); Mme D'Hooghe, receveuse.

ARRONDISSEMENT D'AVESNES. — Avesnes, (poste et télégraphe), M. Hocquet, receveur, M. Leray, commis-principal; Anor, (idem), M. Gomel, receveur; Bavay, (idem), Mme Dumay, receveuse; Berlaimont, (idem), Mme Soyez, idem; Bousies, (poste), Mme Legraud, idem; Cartignies, (poste et télégraphe), Mlle Naudeau, idem; Cousolre, (idem), Mlle Lemoisne, (idem); Dompierre, (poste et télégraphe), Mme Vadrot, receveuse; Dourlers, (télégraphe et poste), Mlle Dumaulin, receveuse; Englefontaine, (poste), Mlle Blary, receveuse; Etrœungt, (poste et télégraphe), Mlle Lebourlier, idem; Feignies, (poste), Mlle Théry, receveuse; Felleries, (poste et télégraphe), Mlle Marissal, receveuse; Ferrière-la-Grande (télégraphe et poste, Mlle Hénaut, receveuse; Fourmies, (poste et télégraphe), M. Rousseau, idem; Glageon, (poste et télégraphe), Mlle Delabarge, receveuse; Gommegnies, (poste), Mlle Dupont, receveuse; Hautmont, (poste), M.



Thiébault, idem ; Hautmont, (télégraphe), M. Poulet, idem ; Jenlain (poste et télégraphe), Mme Simon, receveuse ; Jeumont, (poste), M. Disneur, †, receveur ; Landrecies, (poste et télégraphe), M. Blanchard, idem ; Louvroil, (poste et télégraphe), Mlle Henrotel, idem ; Maroilles (poste et télégraphe), Mlle Fauchard, receveuse ; Maubeuge, (idem), MM. Riotte, receveur, Rose, commis principal ; Poix, (poste et télégraphe), Mlle Dongny, receveuse ; Quesnoy (Le), (poste et télégraphe), M. Marcot, receveur, Sains, (poste et télégraphe), M. Gilles, receveur ; Sars-Poteries, (idem), M. Lelong, receveur ; Solre-le-Château, (poste et télégraphe), Mme Goudeau, receveuse ; Trélon, (poste), Melle Cœvez, receveuse ; Trélon, (télégraphe), Melle Contesse, idem ; Villers-sire-Nicole ; (poste), Mlle Demorgny, idem ; Wignehies, (poste et télégraphe), Mme Mathieu, idem ; Pont-sur-Sambre, (poste), Mlle Canonne, receveuse.

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI. Cambrai, (poste et télégraphe), M. Dhoudain, receveur, M. Hébert, commis-principal ; Avesnes-les-Aubert, (idem), Mlle Furgeros, receveuse ; Beauvois (poste et télégraphe), Mlle Dubois, receveuse ; Bertry, (idem), M. Poizot, receveur ; Busigny, (poste et télégraphe), Mlle Lefebvre receveuse ; Carnières, (poste et télégraphe), M. Laude idem ; Cateau (Le), (poste et télégraphe), M. Godard, receveur ; Catillon, (poste et télégraphe), Melle Maréchal, receveuse ; Caudry, idem, M. Mayot, receveur ; Clary, (idem), Mlle Decorde, receveuse ; Gouzeaucourt, (idem). Melle Devaux, idem ; Honnechy, (poste), Melle Naudin, idem ; Inchy (poste et télégraphe), Melle Tison, idem ; Iwuy, (poste), Melle Tailiefer, idem ; Ligny, (poste et télégraphe), Melle Desse, idem ; Marcoing, (poste), Mme Guilbert, idem ; Marcoing, (télégraphe), M. Regnault, receveur ; Marez, (poste et télégraphe), Mlle Wallez, receveuse ; Masnières, (poste), Mlle Harvich, idem ; Masnières, (télégraphe), M. Isbled, receveur ; Neuville, (poste), Mlle Noury, receveuse ; Noyelles-sur-Escaut, (télégraphe), M. Capont, idem ; Quiévy, (poste et télégraphe), Melle Petitdemange receveuse ; Rieux en Cambrésis, (poste), M. Betrema, facteur-boîtier-municipal ; Saulzoir, (poste), Mlle Burlet, receveuse ; Solesmes, (poste), Mme Vivien, idem ; Solesmes, (télégraphe), M. Robache, receveur ; Walincourt, (poste et télégraphe), Mme Leclercq receveuse ; St-Souplet, (poste), Mlle Cochard, receveuse ; Viesly, (poste), Mlle Boniface, receveuse ; St-Aubert (poste), Melle Lehmann, receveuse.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI. Douai, (poste et télégraphe), MM. Vandesmet receveur ; Faux, Lallanne, commis principaux ; Aniche, (idem), Mme Eloy, receveuse ; Arleux, (idem), Mme Tison, idem ;

Aubigny-au-bac (poste), Mlle Tellier, idem; Cantin (poste), Mlle Marula, receveuse; Flers-en-Escrebieux, (poste et télégraphe), Mlle Dieu, idem; Flines-les-Râches, (poste), Mlle Leclercq, idem; Landas, (poste), Mlle Binaut; Marchiennes, (poste et télégraphe), Mme Gérard, idem; Monchecourt, (poste), Mlle Bernard, idem; Montigny, Mme Felbacq, receveuse; Orchies, (idem), Mme Favreux, idem; Râches, (poste), Mme Selle, idem; Somain, (poste), Mlle Mio, idem; Lécuse, (poste et télégraphe), (idem), Moreau, facteur-boîtier.

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE. Dunkerque, (poste et télégraphe) MM. De Biré, receveur; Lépine, Humbert, commis-principaux; Dunkerque, (gare télégraphe), M. Devisch, receveur; Bergues, (poste et télégraphe), M. Chevalier, receveur; Bollezeele, (poste), M. Merlier, receveur; Bourbourg, (poste et télégraphe), Mlle Chassain, idem; Esquelbecq, (poste), Mme Luyts, idem; Gravelines, (poste et télégraphe), M<sup>me</sup> Bonnefoy, receveuse; Hondshoote, (poste), Mlle Dubrulle, receveuse, Hondshoote, (télégraphe) M. Dekayser, receveur; Moères (les) (télégraphe), M. Colette, idem; Rosendaël, (télégraphe), M. N..., idem, Steene, (télégraphe), M. Courteuisse, idem; Watten, (poste) Mlle Quaintenne, receveuse; Wormhoudt, (poste et télégraphe), Mlle Cagin, idem; Loon, (idem), Mme Dassencourt, receveuse.

ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK Hazebrouck, (poste et télégraphe), M. Corbeau, receveur; Arnèke, (poste), Mme Longepierre, receveuse; Bailleul, (poste et télégraphe), M. Dehaisne, receveur; Cassel, (poste et télégraphe), Mlle Lebrun, receveuse; Estaires, (poste), Mlle Cornillot, idem; Estaires, (télégraphe), M. Streck, receveur; Gorgue (La), (télégraphe), M. Marsy, receveur; La Gorgue (poste), Mlle Magnin; Merville, (poste), Melle Rigaut, receveuse; Merville, (télégraphe), M. Leleux, receveur; Renèscure, (poste), Mlle Bénard, receveuse; Steenvoorde, (poste et télégraphe), Mlle Darles, receveuse; Steenwerck, (idem), Mme Cloet, idem; Vieux-Berquin, (poste), Mlle Grancier, idem; Godewaersvelde, (poste), Mlle Lasselin, receveuse.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES Valenciennes, (poste et télégraphe), MM. Blazart, receveur, Leclercq, Halluin, Maillard, commis principaux; Auzin, (poste et télégraphe), M. Thiébaud, receveur, Artres, (idem), Mlle Delplanque, receveuse; Bouchain, (idem), M. Mougin, receveur; Condé, (idem), Mlle Nicolet, idem; Crespin, (idem), M<sup>me</sup> Mayeur, receveuse; Curgies, (poste et télégraphe), Mlle Titremann, receveuse; Douchy (poste), Mlle Bonnet; Denain, (idem), M. Pihan, receveur; Escatdain, Mlle Poitou, idem; Fresnes, (idem), Mlle François, idem; Hasnon,



(poste), Mlle Lederubey, idem; Louches, (poste et télégraphe), Mlle Decourrières, idem; Mortagne, idem, Mme Dupriez, idem; Onnaing, (poste et télégraphe), Mlle Lavinay, receveuse; Raismes, (poste et télégraphe), Mme Legrand, receveuse; Saint-Amand-les-Eaux, (idem), M. Lobbé, receveur; Trith, (poste et télégraphe), Mlle Serrier, idem; Vieux-Condé (poste et télégraphe), Madame Beauchamps, receveuse; Wallers, (poste), Mme Dudant, idem; Saultain, (poste), Melle Serrier, Céline, idem; Sebourg, Lelouarn, (poste).

*Entreposeurs dans les gares de chemin de fer.* — MM. Maurel, à Lille; Ratel, à Cambrai; Thiroux, à Douai; Ruysens, à Hazebrouck; Prignon, à Somain; Legroux, à Valenciennes; Alliot, à Busigny.

*Bureaux sémaphoriques.*—Dunkerque, Gravelines et Zuydcoote

*Bureaux d'écluse.* Le Guindal, Lynck, Wattendam, Fort-de-Scarpe, Lallaing, Marchiennes, St-Amand, Thun et Warlaing, Rodignies, Condé, Valenciennes, Trith-St-Léger, Denain, Iwuy, Cambrai, Bracheux, Vaucelles, Le Bosquet.

*Bureaux d'intérêt privé.* Anzin, (forges d'), Beauvois, Cauroir, Denain (forges de), Escaudœuvres, Famars, Frais-Marais, Hauts-Fourneaux de Maubeuge; Madeleine (la), Marly; Pecquencourt, Prouvy, Roubaix (bourse de), Saulzoir, Villers-sire Nicole, Wargnies-le-Grand, Petite-Synthe.

*Gares de chemin de fer ouvertes à la télégraphie privée.* — Anor, Armentières, Arnèke, Aulnoye, Avesnes-sur-H, Baisieux, Bergues, Blanc-Misseron, Bouchain, Busigny, Cambrai, Cassel, Cateau (le), Caudry, Douai, Dunkerque, Feignies, Fourmies, Haumont, Hazebrouck, Iwuy, Jeumont, Landrecies, Lille, Louches, Maubeuge, Quesnoy (le), Roubaix, Sains, Somain, Strazeele, Tourcoing et Valenciennes.

## TÉLÉGRAPHIE.

### SERVICE TECHNIQUE. — DIRECTION DE LILLE.

La direction régionale de Lille comprend les départements du Nord, du Pas-de-Calais, de l'Aisne, de la Somme et de l'Oise.

*Directeur-ingénieur:* M. Berthot, \*, rue des Jardins, 17, à Lille.

*Bureau de la direction, rue des Jardins, 17:* M. L'heureux, *contrôleur*; MM. Lalisce, Morenvillé, Borgard, Just et Geeraert, *employés*; M. Chivalet, *chef surveillant du Nord*; M. Sinuier, *chef surveillant du Pas-de-Calais*.

L'inspection de Lille comprend les départements du Nord et du Pas-de-Calais: *Inspecteur-ingénieur:* M. Sueur.

L'inspection d'Amiens comprend les départements de l'Aisne et de la Somme : *Inspecteur-ingénieur* : M. Vasseur, ✱.

L'inspection de Paris-Nord comprend le département de l'Oise et partie de Seine-et-Oise : *Inspecteur-ingénieur* : M. Chauvas-saignes, ✱.

#### POIDS ET MESURES. — VÉRIFICATION.

*Vérificateur en chef de la 3<sup>e</sup> circonscription régionale* : M. Girod, à Bar-le-Duc.

LILLE, MM. Boone, *vérificateur* ; Tertois, Robaud, *vérificateurs-adjoints*. — ROUBAIX, M. Berlin, *vérificateur*. — DUNKERQUE, M. Sire, *vérificateur*. — HAZEBROUCK, M. Chaudron, *vérificateur*. — CAMBRAI, M. Delavenne, *vérificateur* ; Norguin, *vérificateur-adjoint*. — AVESNES, MM. Gaude, *vérificateur* ; L'Hévèder, *vérificateur-adjoint*. — DOUAI, M. Pinchart, *vérificateur*. — VALENCIENNES, MM. Loriaux, *vérificateur* ; Leroy, *vérificateur-adjoint*.

### SCIENCES ET ARTS.

#### SOCIÉTÉS SAVANTES.

##### **Commission historique du département du Nord.**

Cette Commission, instituée par arrêté du Préfet, du 14 novembre 1839, est chargée de veiller à la conservation des monuments et édifices historiques du département, et de se livrer à toutes les recherches qui peuvent intéresser les diverses branches de l'archéologie nationale.

Le nombre des membres est fixé à 30 pour l'arrondissement de Lille, et à 15 pour chacun des autres arrondissements.

La Commission se réunit à la Préfecture, le premier mardi de chaque mois, à 2 heures.

##### *Membres honoraires.*

MM. De Saint-Aignan, ✱, ancien préfet du Nord, fondateur de la Commission ; Robert (Charles), ✱, membre de l'Institut, à Paris ; Paillard, ✱, ancien préfet du Pas-de-Calais ; Vincent (Charles), A. ☉, ancien secrétaire-général de la Commission, à Paris.

*Bureau* : MM. Dehaisnes, I. ☉, chanoine honoraire, archiviste honoraire du département, *président* ; Van Hende (Edouard), A. ☉,



numismatiste, ancien chef d'institution, *vice-président*; Rigaux (Henri), archiviste de la ville de Lille, *secrétaire-archiviste*; Ozenfant-Scrive, propriétaire, *trésorier*.

*Membres titulaires résidents.*

MM. Aubert, inspecteur de l'instruction primaire; Bergerot, député; Carnel, aumônier de l'hôpital militaire; le comte de Caulaincourt, ✠, propriétaire; Chautard, ✠, numismatiste, doyen de la Faculté libre des Sciences; Chon, ✱, ancien professeur d'histoire; Colas, directeur de l'école de peinture; Dalle à Bousbecque; Danchin, bibliophile; l'abbé Dancoisne, licencié ès-lettres; David, ancien magistrat; Debray (Henri), A. ☉, conducteur des ponts et chaussées; Deligne (Jules), professeur; Fremaux (Henri), propriétaire; Gosselet (Jules), I. ☉, professeur de géologie à la Faculté des Sciences; Humbert, bibliophile; le chanoine Hyver, archéologue; Legrand (Géry), maire de Lille; Leuridan (Théodore), ✠, bibliothécaire et archiviste de la ville de Roubaix; Marteau (Charles), ✱, architecte du département; Mortreux, curé de Beaucamp; De Norguet, propriétaire; De la Phalecque, propriétaire; Quarré, bibliophile; Scrive-Bertin, archéologue; De Smyttere, I. ☉, propriétaire Ternant, sous-agent-voyer en chef à Lille; Verly, archéologue; Vernier, numismatiste.

*Membres titulaires non résidents.*

ARRONDISSEMENT D'AVESNES. — MM. Caverne, Eliacin, à Avesnes; Desilve, curé à Ohain; Dewez, curé à Louvignies-Quesnoy; Jennepin, maître de pension à Cousolre; Lhomme, maire à Liessies; Pierret, archéologue à Etrœungt; Sculfort, archiviste-paléographe, à Maubeuge.

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI. — MM. Berger, directeur de l'école de dessin, à Cambrai; Delattre, receveur municipal à Cambrai; Durieux, A. ☉, archiviste de la ville de Cambrai; Véret, architecte-voyer municipal à Cambrai.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI. — MM. Brassart (Félix), avocat à Douai; Bréan, ingénieur à Douai; Dechristé, imprimeur à Douai; Delplanque, conservateur du musée archéologique; Deschodt, conseiller à la Cour de Douai; Favier, propriétaire à Douai; Hazard, ancien magistrat, à Douai; Heuguebart, curé à Masny; Lahaussais, à Orchies; Laloy (Roger), à Flines; De Sars) William), propriétaire à Douai.

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE. — MM. Bonvarlet (Alexandre), à Dunkerque; Lecocq, architecte à Dunkerque; Outters, architecte

à Bergues; Paeile (Julien), curé à Esquelbecq; Vercoustre, conducteur des Waeteringues, à Bourbourg.

ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK. — MM. Arnould - Detournai, à Merville; De Baecker, propriétaire à Noordpeene; Bourdon (Hercule), ancien magistrat à Bailleul; Cortyl (Eugène), docteur en droit à Bailleul; De Coussemaker (Ignace), conseiller municipal à Bailleul; l'abbé Pruvost, principal du collège de Bailleul; De Smyttère, ✱, conseiller général à Cassel; Van Costenoble, curé à Flêtre.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES. — MM. Caffiaux, A. ☉, docteur ès-lettres, receveur municipal, à Valenciennes; Caille, secrétaire de la mairie de Condé; Dekerchieter, curé à Famars; Desailly (Benjamin), à Saint-Amand; I. Desilve, curé à Quaroube, J. Desilve, licencié ès-lettres, prêtre, à Quaroube; Grar Édouard, ✱, à Valenciennes; Legrand (Louis), Ministre plénipotentiaire à La Haye; Martin (Adolphe), ✱, à Valenciennes.

*Membres correspondants.*

MM. Beaussire, député, professeur à la Faculté des lettres de Poitiers, ancien membre résident; Boca, Louis, ancien archiviste du département, à Amiens; Bollaert, ✱, ingénieur des mines, à Lens (Pas-de-Calais), ancien membre résident; Bouly de Lesdain, (Eug.) homme de lettres, à Beauvais; Dancoisne, notaire honoraire, à Hénin-Liétard (Pas-de-Calais); de Fontenay, à Autun; de la Frémoire, ✱ ingénieur en chef des ponts et chaussées, à Paris; le baron de Girardot, ✱, à Nantes; Grimon, ✱, à Paris, ancien membre résident; Guthlin (Philippe), professeur au lycée d'Evreux; Le Glay (Edward) ✱ ancien sous-préfet, à Paris; de Linas, ✱, propriétaire à Arras, l'abbé Loth, docteur en théologie, professeur d'éloquence sacrée à la Faculté de théologie de Rouen; Lhôte (Edouard), inspecteur principal des Douanes, à Cette; le comte de Melun; Moreau (Frédéric), ancien membre du Conseil général de l'Aisne, à Paris; le comte de Resbecq, ✱, I. ☉, ancien sous-directeur au ministère de l'instruction publique, à Paris; Terninck, archéologue, à Bois-Bernard (Pas-de-Calais); Van Drival, ✱, A. ☉, chanoine titulaire, président de la Commission des antiquités départementales du Pas-de-Calais, à Arras; Don Castellanos de Losada, président de l'Institut historique de Madrid (Espagne); Devillers (Léopold), président du Cercle archéologique de Mons (Belgique); le dr Rembry-Barth, archiviste de Menin (Belgique).

**Commission météorologique du Nord.**

Le service météorologique a été organisé par décrets des 13 février 1873 et 14 mai 1878. Une circulaire ministérielle du 30



novembre 1874 contient des instructions relatives à l'exécution du décret du 13 février 1873.

La Commission météorologique du département du Nord se réunit à la Faculté des sciences, le 1<sup>er</sup> jeudi de chaque mois, à trois heures.

*Membres honoraires* : MM. le Préfet du Nord, *président d'honneur*; V. Meurein, inspecteur de la salubrité, *président honoraire*.

*Bureau* : MM. Terquem, professeur à la Faculté des Sciences de Lille, *président*; Doniol, ingénieur en chef des ponts et chaussées à Lille, *vice-président*; Berthot, inspecteur, ingénieur des lignes télégraphiques à Lille, *archiviste*; Damien, professeur à la Faculté des Sciences de Lille, *secrétaire*; Schmeltz, ancien professeur au lycée de Lille, *secrétaire-adjoint*.

*Membres titulaires* : MM. Gruson, ingénieur en chef à Douai; Eyriaud des Vergnes, ingénieur en chef à Dunkerque; Peslin, ingénieur en chef des mines à Douai; Olry, Stoclet, Crépin, Berthet, Etienne, ingénieurs des ponts et chaussées; Desmaretz, directeur de l'Observatoire météorologique à Douai; Guary, directeur des mines d'Anzin; Gosselet, professeur à la Faculté des Sciences de Lille; Cayet, ancien inspecteur des forêts à Lille; Gossin, proviseur du lycée de Lille; Humbert professeur honoraire; Gay, professeur au lycée de Lille; Offret, professeur au lycée de Douai; Mongy, directeur des travaux municipaux de la ville de Lille; A. Maugin, docteur en médecine, adjoint au maire de Douai.

#### **Société centrale d'agriculture, sciences et arts du département du Nord, établie à Douai.**

La Société d'agriculture a été formée le 27 avril 1799; le 22 mars 1805, elle s'est réunie à celle des amateurs des sciences et des arts, établie le 12 février 1800; elle a été maintenue dans ses droits et prérogatives par arrêté du 1<sup>er</sup> octobre 1819 et reconnue par le Gouvernement le 11 juillet 1829; les séances ordinaires de la Société se tiennent les deuxième et quatrième vendredis de chaque mois; son bureau est renouvelé tous les ans, dans la seconde séance de décembre.

#### *Membres honoraires de droit.*

Mgr l'archevêque de Cambrai; MM. le premier président de la Cour d'appel; le procureur-général; le Préfet du département du Nord; le sous-préfet de l'arrondissement de Douai; le Maire de la ville de Douai; le général commandant l'artillerie; le président du tribunal de 1<sup>re</sup> instance; le procureur de la République; le recteur de l'Académie de Douai; les doyens des Facultés.

*Membres honoraires nommés par la Société.*

MM. Lagarde, ✱, conseiller honoraire à la cour d'appel; Corne, sénateur; Bagneris, ✱, docteur en médecine; E. Leroy, propriétaire; Delplanque, vétérinaire; Paix, négociant; le comte de Guerne, ✱, président honoraire à la Cour; Fleury, O ✱, recteur honoraire

*Membres résidents.*

MM. Dupont, père, avocat; Frédéric de Guerne, propriétaire; Offret, professeur de physique au lycée; Tarlier, propriétaire; Maurice, ancien conseiller; A. Maugin, docteur en médecine; Brassart, archiviste; Frey, pharmacien; Favier, propriétaire; Farez, ingénieur civil; Vuillemin, ✱, directeur des mines d'Aniche; B. Cambier, fabricant de sucre; Picot, fabricant de sucre; Boulanger, ingénieur civil; Grimbert, avocat; Gosselin, ingénieur civil; Alfred Dupont fils, avocat; Dutilleul, propriétaire; Maillard, avocat; Bernard ✱, propriétaire; Laloy, fabricant de sucre; Dauphin, avocat; Deschodt, ✱, président honoraire à la Cour; Morel, propriétaire; Poncelet, propriétaire; L. Cambier, propriétaire; Faucheux, docteur en médecine; Taisne, avocat; Lebon, avocat; Bréan, ingénieur; Ed. Fiévet, fabricant de sucre; D. Dubois, économiste des hospices; Calot, propriétaire; Dechristé, imprimeur; G. Maugin, propriétaire; Quinion-Hubert, avocat; Béharelle, propriétaire; Dovillers, agriculteur; Vitrant, avocat; Hilaire ✱, directeur de l'École normale; Hazard, ancien conseiller; le colonel de Bailliencourt, C ✱; de La Gorce, avocat; Champenois, ✱, médecin-major; le baron E. Boissonnet, avocat; Groult, fabricant de sucre; André, brasseur; le baron de Wareghien, avocat; Desmarets, directeur de l'observatoire météorologique; Coupet (de Faux-Vivier), agriculteur; le docteur Dransart, à Somain; Boutet, avocat; Rivière, bibliothécaire de la ville; Leleu, O ✱, colonel du génie en retraite à Douai; Sockeel, docteur en médecine.

*Fonctionnaires de la Société.*

MM. Offret, *président*; Deschodt, *1<sup>er</sup> vice-président*; Fleury, *2<sup>e</sup> vice-président*; Quinion-Hubert, *secrétaire général*; Favier, *premier secrétaire-adjoint*; D<sup>r</sup> Faucheux, *deuxième secrétaire-adjoint*; Paix, *trésorier*; Brassart, *archiviste-bibliothécaire*.

**Société des Sciences, de l'Agriculture  
et des Arts de Lille.**

Cette société a été organisée en l'an XI (1803) et a tenu sa première séance publique le 30 novembre 1811.



BUREAU. MM. de Norguet, *président*; Vandenbergh *vice-président* Paul Hallez, A ☉, *secrétaire-général*; Damien, *secrétaire de correspondance*; Marteau ✱, *trésorier*; Rigaux, *bibliothécaire-archiviste*.

*Membres honoraires.*

MM. le général commandant le 1<sup>er</sup> corps d'armée; le Préfet du département du Nord; le Maire de Lille.

*Membres de droit.*

MM. le Recteur de l'Académie; l'Inspecteur d'Académie à Lille

*Membres résidents.*

MM. Testelin, sénateur, docteur en médecine; Cazeneuve, O. ✱, docteur en médecine; Chon, ✱, I. ☉, ancien professeur d'histoire; Lavainne, ✱, ✚, professeur de musique; Parise, ✱, professeur à la Faculté de médecine; Deligne, homme de lettres; Colas, I. ☉, peintre; Garreau, ✱, professeur à la Faculté de médecine; Meurein, ✱, ✚, inspecteur de la salubrité, professeur à l'Institut industriel du Nord; Viollette, Ch., ✱, A. ☉, doyen de la Faculté; Van-Hende, I. ☉, ancien chef d'institution; Houzé de l'Aulnoit, avocat, A. ☉; De Norguet, propriétaire; Lethierry, propriétaire; Vandenbergh, architecte; Leuridan, ✚, bibliothécaire à Roubaix; Gosselet, ✱, A. ☉, professeur à la Faculté, Telliez, A. ☉, ✱, juge; Scrive, A., propriétaire; l'abbé Dehaisnes, I. ☉, chanoine; Dépret, ☉ A, homme de lettres; Kolb, Jules, chimiste; Terquem, ✱, professeur de physique; Boussinesq, professeur de mathématiques; Giard, professeur d'histoire naturelle à la Faculté des sciences; Hallez, A. ☉, docteur en médecine; Rigaux, A. ☉, archéologue; Soullart, A. ☉, professeur à la Faculté des sciences; Verly, ✱, littérateur; Marteau, ✱, A. ☉, architecte du département; Charles Barrois, A. ☉, maître de conférences de géologie à la Faculté des Sciences; Alfred Renouard, industriel; Paul Hallez, A. ☉, chimiste; Darcq Albert, ☉ A, professeur aux écoles académiques; Jules Barrois, docteur ès-sciences; Cornut O. ✱, ingénieur en chef de l'Association des propriétaires d'appareils à vapeur; Desrousseaux A. ☉, chansonnier; Ozenfant-Scrive, propriétaire; Mamet, prof. d'histoire; Wannebroucq, doyen de la Faculté de médecine; Auguste Herlin; Mone, ingénieur de la ville; Obry, ✱, ingénieur directeur de l'institut industriel; Dubar, économiste; Finot, archi- viste du département.

**Société d'agriculture, des sciences et des arts  
de l'arrondissement de Valenciennes.**

Cette société, organisée au commencement de 1831, a été installée le 3 mars de la même année; son règlement actuel

a été approuvé par M. le Préfet, le 27 décembre 1851, conformément au décret qui la reconnaît comme établissement d'utilité publique.

Depuis, une addition au règlement a compris dans la section centrale, les bureaux des comices et des sections spéciales annexées à la Société.

BUREAU: MM. Martin, Adolphe, ✱, *président*; Pesier, Edmond, ✱, 1<sup>er</sup> *vice-président*; Hamoir, Gustave, ✱, 2<sup>e</sup> *vice-président*; Lecat, Julien, *secrétaire-général*; N. . . .

#### SECTION CENTRALE.

##### *Membres titulaires élus.*

MM. Martin, Adolphe, ✱, homme de lettres, à Saint-Saulve; Cromback, ✱, principal honoraire du collège, à Beuvrages; Gustave, ✱, agriculteur à Saultain; Mariage, ✱, fabricant de sucre, maire à Thiant; Lecat, Julien, négociant à Valenciennes; de Quillacq, ✱, industriel à Anzin; Hunet, fabricant de sucre, maire à Estreux; Dassonville-Guyot, agriculteur, à Préseau; de Carpentier, banquier, à Valenciennes; Thellier de Poncheville, avocat à Valenciennes; Leroy, Edmond, père, propriétaire à Valenciennes.

##### *Membres de droit.*

MM. le sous-préfet de l'arrondissement, le maire de Valenciennes

##### *Membres honoraires résidents.*

MM. Boudousquié, ✱, ingénieur en chef des mines, en retraite à Valenciennes; Pesier, Edmond, ✱, chimiste, à Valenciennes; Huart père, médecin-vétérinaire, à Valenciennes, Caffiaux, Henri, receveur municipal à Valenciennes; Cromback, ✱, propriétaire à Beuvrages.

#### Bureaux des Sections.

##### SECTION DES SCIENCES ET MANUFACTURES.

MM. Pesier, Edmond, ✱, chimiste à Valenciennes, *président*, N. . . . ., *vice-président*; Lajoie, ingénieur aux forges, à Anzin, *secrétaire*; Pesier, Paul, industriel à Valenciennes, *secrétaire-adjoint*.

##### SECTION DES BEAUX-ARTS.

MM. Martin, Adolphe, ✱, *président*; N. . . . ., *vice-président*; N. . . . ., *secrétaire*; N. . . . ., *secrétaire-adjoint*.



## SECTION DE MORALITE.

MM. Mangé, doyen de Saint-Géry, à Valenciennes, *président*; Leroy, Edmond propriétaire à Valenciennes, *vice-président*; Lehoucq, aumônier du lycée, *secrétaire*; Losset, préposé en chef de l'octroi à Valenciennes. *secrétaire-adjoint*.

**Société Dunkerquoise**

*Fondée en 1854 pour l'encouragement des sciences, des lettres et des arts, reconnue d'utilité publique (décret du 13 février 1883).*

BUREAU : MM. Duriau, \*, O O, *président*; Terquem et Vézien, *vice-présidents*; Debacker, *secrétaire-adjoint*; Daigremont, *trésorier*; Devos, *archiviste*.

*Membres titulaires résidents* : MM. Bernaert, ancien négociant; Coorens, secrétaire du Conseil des prud'hommes; Desmit, professeur de peinture; Terquem, \*, professeur d'hydrographie en retraite; Vandercolme Alex., \*, propriétaire; Mine, négociant; Delbeke, capitaine au long cours; Vaneste, pharmacien; Daigremont, conducteur principal des ponts et chaussées en retraite; Bouvart, principal du collège communal; Duriau, docteur en médecine; Gardet, receveur municipal; Vezien, \*, docteur en médecine; Vanmoé, architecte départemental; Devos, bibliothécaire; Thiéry, instituteur; Monnot, expert chimiste de l'administration des douanes; Bouchon, professeur; Schmidt, professeur; Debacker, conducteur des ponts et chaussées; Lecocq, architecte; Dutoit chimiste; Liénard, comptable; Valleray, professeur d'hydrographie; Crépin, ingénieur des ponts et chaussées; Dardenne, ingénieur des ponts et chaussées; Dubuc, professeur au collège; A. Sergent, agent de change; Pavèze, s-inspecteur des douanes; Degravier, agent-voyer principal; Broquant, filateur; G. Vancauwenbergh, filateur, maire de St-Pol; Eit, instituteur communal; Delanoye, architecte; Van Merris, \*, médecin en chef de l'hôpital-militaire; A. Verhoeven, artiste peintre; Gourliau, agent comptable de la Marine; Calot, artiste sculpteur; Reumaux, docteur en médecine; Baudelet, journaliste; E. Dubuisson, entrepreneur de construction; Marcel Verley, commissionnaire en transports; A. Ravinet, brasseur et malteur; A. Detraux, négociant; H. Lemattre, négociant; Clerc, industriel; Carpentier-Nivelle, ingénieur des arts et manufactures; Shelley, artiste peintre; F. Trystram, industriel; G. Morel, ingénieur des arts et manufactures, négociant; Quiquet, pharmacien en chef de l'hôpital-militaire; Benj<sup>m</sup> Morel, docteur en droit; Georges Ravinet, brasseur et malteur; Douau, ingénieur des arts et manufactures; Mercadier, idem, chef du service municipal; L. Caboche, notaire; Detaille, professeur d'anglais au

collège; Constant Lemaire, industriel; Valory, directeur de la succursale de la Société générale; Isidore Monteuis, avoué; de Boisadam, rédacteur en chef du journal *Le Phare*; Dessignolle, professeur au Collège communal; De Tastes, directeur de douanes.

*Membres titulaires non-résidents* : MM. Galloo, propriétaire à Bergues; Outters, architecte à Bergues; Victor Derode, propriétaire à Rosendaël; Goube, propriétaire, adjoint au maire de Rosendaël; Ryckelynck, officier de santé à Rosendaël; Vandercolme, docteur en médecine, à Bourbourg; Edmond About, homme de lettres à Paris; Vandevelde, agent-voyer principal, à Lille; Dehaene, notaire à Bollezeelle; Défossé, professeur à Rosendaël; Alibert, courtier maritime, à Rosendaël; Gasp. Malo fils, propriétaire à Rosendaël.

### UNION GÉOGRAPHIQUE DU NORD DE LA FRANCE.

L'Union géographique du Nord de la France est une Société de géographie régionale comprenant des Sociétés locales autonomes rattachées entre elles par un lien fédératif. Elle se propose de travailler par tous les moyens qui seront en son pouvoir au développement et à la vulgarisation des connaissances géographiques. Elle étudiera spécialement les questions qui intéressent l'industrie, le commerce et l'agriculture de la région du Nord. Son siège social est à Douai. Chaque groupe de cent adhérents, au moins, peut se constituer en société locale. Des sociétés locales ont été constituées, dans le département du Nord, à Avesnes, Douai, Dunkerque, Valenciennes et Cambrai.

Le bureau central siégeant à Douai, se compose de MM. Nolen, recteur, *président de l'Union*; Cons, *secrétaire-général*; J. de Guerne, *secrétaire-général adjoint*; Chevalier, *trésorier général de l'Union*; Gilles, *secrétaire-archiviste*.

#### BUREAU ET COMMISSION ADMINISTRATIVE DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE DOUAI.

M. Abel Desjardins, correspondant de l'Institut, doyen de la Faculté des lettres, *président*; MM. Espinas, conseiller à la Cour; Migurski, commandant d'artillerie; Picot, conseiller municipal, *vice-présidents*; M. G. Maugin, *secrétaire-général*; MM. Emile Evrard, industriel; Lachaume, lieutenant au 27<sup>e</sup> d'artillerie; Georges Cardon, professeur d'histoire au Lycée, *secrétaires*; M. C. Cardon, notaire, *trésorier*; M. Courtcuisse, banquier, *trésorier-adjoint*; M. Mille-Corbitt, *bibliothécaire-archiviste*; MM. Farez, industriel; Halphen, lieutenant au 27<sup>e</sup> d'artillerie; Meurant, architecte; Riémain, professeur de comptabilité; François, instituteur et Lecouffe, *membres de la commission administrative*.



## BUREAU DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE DUNKERQUE.

*Président d'honneur* : MM. Trystram, député ; Foncin, \*, ☉ I., inspecteur général de l'instruction publique ; *président* : M. Terquem, \*, I. ☉, N.... ; *vice-président* : M. Berteloot, \*, lieutenant de vaisseau ; *secrétaire-général* : M. Bouvart, ☉ A., principal du Collège ; *secrétaires* : MM. Défossé, professeur ; Deman, avocat ; *trésorier* : M. Girard, directeur de la succursale de la Banque de France ; *trésorier-adjoint* : M. Albert Dutoit, chimiste ; *bibliothécaire-archiviste* : M. Emile Debacker, conducteur des ponts et chaussées ; *commission administrative* : MM. Crépin, ingénieur des ponts et chaussées ; Hutter, ingénieur, représentant des mines d'Anzin ; Monnot, chimiste en chef des douanes ; Vesson, pasteur de l'Eglise réformée ; Fourcy, instituteur à Rosendael ; Delbeke, agent d'assurances.

## BUREAU DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE VALENCIENNES.

MM. Doutriaux, avocat, ancien bâtonnier, *président* ; Delame, président de la Chambre de commerce ; Lambert, inspecteur primaire ; Jules Sirot, conseiller général ; Wagret, conseiller d'arrondissement, *vice-présidents* ; Paul Foucart, avocat, *secrétaire-général* ; Damien, instituteur communal ; Giard Pierre, libraire, *secrétaires* ; Binet, chef de comptabilité, *trésorier* ; Mariage, *bibliothécaire*.

*Commission administrative* : MM. Bouchez, notaire à Bouchain ; Bultot, maire de Valenciennes ; Deladerrière, avocat ; Dombre, directeur des mines de Douchy et Lourches ; Sautteau, avocat, adjoint au maire de Valenciennes ; Mascart, professeur au Lycée ; Lemoine, greffier.

## SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE LILLE.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1881, la Société de Géographie de Lille s'est séparée de l'Union géographique du Nord. Elle compte aujourd'hui 1072 membres, son bureau est constitué comme suit :

MM. le général Faidherbe, sénateur du Nord, grand chancelier de la Légion d'honneur, *président d'honneur* ; Paul Crepy †, ☉, négociant, juge au tribunal de commerce, *président* ; Henri Bossut, ancien président du tribunal de commerce de Roubaix ; Dejardin, avocat ; Verly \*, publiciste ; Brunel \*, inspecteur d'Académie, *vice-présidents* ; Alfred Renouard, ingénieur civil, manufacturier, *secrétaire-général* ; Duflos, homme de lettres ; D' Léon Lacroix, *secrétaires* ; Fromont, Auguste, homme de lettres, trésorier ; Vanhende, O †, I ☉, numismate, *bibliothécaire* ; Bertoux, négociant ; Bouffet,

✱, O ✚, A O, secrétaire-général de la Préfecture; Damien, A. O, maître de conférences à la Faculté des sciences; Delamarre, O. ✱, chef de bataillon au 43<sup>e</sup> de ligne; Delessert, homme de lettres, à Croix; Ange Descamps, filateur; Victor Duburg, publiciste à Roubaix; Gosselet, ✱, professeur à la Faculté des sciences; Jules Scrive, ✚, membre de la chambre de commerce; René Telliez, ✱, A. O, juge au tribunal civil; Tilmant, directeur de l'école supérieure; Warin, administrateur des hospices; Epinay, professeur au Lycée et Cannissié, manufacturier, *membres du Comité d'études*; D<sup>r</sup> Harmand, conservateur des collections de la marine, à Paris; Snérus, professeur d'histoire à Paris, ancien secrétaire-général; Foncin, ancien recteur, ancien président de l'Union géographique; Guillot, professeur d'histoire au Lycée Charlemagne, *membres d'honneur*; A. Lacroix, chirurgien de la marine à La Martinique; Meyer, consul de France à Tananarive; D<sup>r</sup> Brock, à Christiania; Theiler, officier de la marine Brésilienne à Rio Grande do sul, *membres correspondants*.

La Société a son siège rue St-Jacques. Elle publie ses travaux en un Bulletin mensuel; Des conférences sont faites tous les jeudis à 8 heures 1/4 du soir, par MM. Alfred Renouard, secrétaire-général, Rosman, Mamet, Gosselet, Ardouin du Mazet, D<sup>r</sup> Lacroix, Jacquin, Massebiau, etc., membres de la Société.

## SOCIÉTÉ GÉOLOGIQUE DU NORD.

La *Société géologique du Nord* a été fondée à Lille, en 1870, sur l'initiative de M. Gosselet, professeur à la Faculté des sciences. Autorisée par actes préfectoraux des 3 juillet 1871 et 28 juin 1873, la Société tint régulièrement, pendant plusieurs années, des séances mensuelles ou bi-mensuelles dont les procès-verbaux restaient simplement manuscrits.

En 1874, le nombre des membres ayant beaucoup augmenté et des subventions ayant été obtenues du Conseil général du Nord, la Société publia un premier volume d'*Annales* où se trouvent résumés tous ses travaux depuis 1870. Cette publication continue avec une grande régularité; son 11<sup>e</sup> volume est aujourd'hui presque terminé. Les *Annales* paraissent tous les deux mois par fascicules de 3 ou 4 feuilles d'impression avec planches et figures dans le texte.

Outre les *Annales* du format in-8<sup>o</sup> la Société publie des *Mémoires* in-4<sup>o</sup> quand des travaux importants, dus à ses membres, lui en fournissent l'occasion. Le second volume des *Mémoires* vient de paraître.

La *Société géologique* compte 102 membres titulaires, domiciliés



dans le ressort académique de Douai. — 25 membres correspondants — 31 membres associés.

La Société possède une bibliothèque composée actuellement de 1,100 volumes et brochures.

### ASSOCIATION DES ANCIENS ÉLÈVES DU COLLEGE ET DU LYCÉE DE LILLE.

(Fondée le 3 juin 1857.)

MM. Crépy Paul, *président*; Werquin Achille, *vice-président*; Boniface Alphonse, *secrétaire-général*; Contamine Maurice, *secrétaire adjoint*; Auguste Fromont, *trésorier*.

COMMISSION: MM. Lefebvre Jules; Vanriscotte Charles; Brackers-d'Hugo René; Barbe Jean; Cannissié Ernest; Van Hende Edouard; Verdier, Emile; Faucheur, Edmond; Godron Emile; Thibaut David.

### ASSOCIATION AMICALE DES ANCIENS ÉLÈVES DE L'ÉCOLE PRIMAIRE SUPÉRIEURE DE LILLE.

(Siège social, 2, rue du Lombard).

Cette Société, reconstituée le 8 février 1881 a pour but de resserrer les liens d'amitié entre anciens condisciples, de patronner les élèves sortants et sortis pour les aider dans le choix d'une carrière, de fonder des récompenses pour les élèves encore présents à l'école.

*Président*: MM. Jules Lefebvre A. — *Vice-président*: Alfred Mongy A. — *Trésorier*: Louis Broutin. — *Secrétaire*: L. Berthelon.

### ASSOCIATION PHILOTECHNIQUE DU NORD.

Une association philotechnique a été fondée à Lille pour l'instruction publique et gratuite des adultes. Cette association a pour objet principal de donner aux adultes, hommes et femmes, par un enseignement approprié, les moyens de compléter leur éducation, de développer leurs facultés et de se rendre plus aptes à leurs diverses professions.

La séance d'inauguration de l'association philotechnique présidée par M. Edouard Crépy, a eu lieu au Grand Théâtre de Lille, le 28 novembre 1880. M. Frédéric Passy, Membre de l'Institut, a fait, dans cette séance, une conférence sur la *véritable égalité*.

*Président* : M. Courdaveaux ; *vice-présidents* : MM. L.-G. Parent et Charles ; *secrétaire général* : M. Giacomoni ; *trésorier* : M. Deschamps.

*PROFESSEURS* : *Comptabilité pour dames et garçons* : M. Pollet. — *Comptabilité pour garçons* : M. Taffin, A. ☉. — *Architecture civile et militaire et dessin industriel* : M. Roussel, A. ☉. — *Langue italienne* : M. Giacomoni, A. ☉. — *Calligraphie et sténographie* : M. Dazin. — *Cours de français* : M. Dazin. — *Mécanique* : M. Marandon : *Mathématiques* : M. Arachart. — *Dessin* : M. Becvort. — *Hygiène* : M. le docteur Richard.

### **Société centrale de Médecine du département, à Lille.**

Cette société a été établie en vertu d'une autorisation du Ministre de l'intérieur, en date du 24 mai 1846.

Elle a pour but : 1° de favoriser l'étude des sciences médicales et de concourir à leurs progrès ; 2° de veiller au maintien de la dignité de la profession ; 3° de faciliter la formation et le développement d'associations médicales dans le département, et de leur servir de lien commun. — Elle pourvoit à ses dépenses à l'aide d'une cotisation que s'imposent ses membres. — Elle publie un bulletin, à la collaboration duquel sont appelés tous les praticiens du Nord. — Elle donne des consultations gratuites en faveur de la classe ouvrière de la ville et des campagnes, le mercredi de chaque semaine, de quatre à cinq heures de l'après-midi.

**BUREAU.** — MM. Castiaux, *président* ; Arnould ✱, *vice-président* ; Noquet, *secrétaire-général* ; Gorez, *secrétaire-adjoint* ; Thibaut, *bibliothécaire* ; Lotar, *trésorier*.

#### *Membres honoraires.*

MM. Despinoy, pharmacien ; Feron, docteur en médecine ; Gueury (O. ✱), docteur en médecine.

#### *Membres titulaires résidents.*

MM. Arnould, ✱, Baudry, Castelain, Castiaux, Cazeneuve O ✱, Cuignet, O ✱, Daubresse, Delage, Demon, Dubar, Folet, Gaulard, Gorez, Hallez, Leroy, Joire, Lescoeur, Lober, Looten, Lotar, Meurein, ✱, ✠, Noquet, Olivier, Paquet, Parise, O ✱, Patoir, Pilat, ✱, Pucelle, ✱, Testelin, Thibaut, Van Peteghem, Wannebroucq, ✱, Wertheimer.



*Membres titulaires non résidents.*

MM. Windriff, à Cassel; Couvreur, à Seclin; Vincent, à Armen; tières; Van Merris, à Dunkerque; Manouvriez fils, à Valenciennes, Dransart, à Somain; Derville, à Roubaix; Delhaye, à Solesmes-Lecerf à Valenciennes.

**Société Industrielle du Nord de la France.**

*Déclarée d'utilité publique par décret du 12 août 1874.*

La Société Industrielle a pour but d'encourager et de faire progresser l'industrie et le commerce.

Elle se propose de créer un lien puissant et utile entre les industriels et les commerçants de la région par la réunion, sur un point central, d'un grand nombre d'éléments d'instruction, par la communication des découvertes et des faits remarquables, ainsi que des observations que ceux-ci auront fait naître, et par tous les moyens que pourra suggérer le zèle des membres de l'Association.

Elle a institué dans ce but des conférences, des concours, des prix et récompenses, et elle publie ses travaux dans un *bulletin trimestriel*

Elle s'occupe aussi de tout ce qui peut aider à propager et à consolider, dans la classe ouvrière, l'amour du travail, de l'économie et de l'instruction.

CONSTITUTION DU BUREAU. MM. Mathias, \*, *président*; Auguste Wallaert, Edouard Agache \*, Emile Bigo, Kolb, *vice-présidents*, Alfred Renouard, *secrétaire-général*; Paul Crépy, ☉, *secrétaire du Conseil d'administration*; Faucheur, *trésorier*; Hartung, \*, *bibliothécaire*. — Membres délégués de Roubaix, M. Emile Roussel; de Tourcoing, M. J. Leblan, \*; d'Armentières, M. V. Pouchain.

## COMPOSITION DES COMITÉS :

Génie civil. *Président*: M. Pierron; \* *vice-président*: M. Deswarte, *secrétaire*: M. Barrois.

Filature et tissage. *Président*: M. Goguel; *vice-président*: M. E. Loyer; *secrétaire*: M. Georges Wallaert fils.

Chimie. *Président*: M. Delannoy; *vice-président*: M. Thibaut; *secrétaire*: M. Bruneau.

Commerce, banque et utilité publique. *Président*: M. G. Dubar \*; *vice-président*: M. N. ....; *secrétaire*: M. Villaret.

Le siège de la Société est à Lille, rue des Jardins, 29.

### Société médicale de Douai.

Cette association, fondée en 1804, est régie par un règlement approuvé le 18 septembre 1820. Elle est composée de médecins, chirurgiens et pharmaciens. Elle tient ses séances le premier lundi de chaque mois.

CONSTITUTION DU BUREAU : MM. Léonardi, docteur en médecine, *président* ; Lambilliotte, docteur en médecine, *secrétaire* ; Frey, pharmacien ; *trésorier-archiviste*.

*Membres* : MM. Watelle fils, docteur en médecine ; Léonardi, \*, idem ; Maugin, ☉ idem ; Sockeel, idem ; Delplanque, ☉, vétérinaire ; Bagnéris \*, docteur en médecine ; Faucheux, idem ; Frey, pharmacien ; Monnier, Lambilliotte, idem. ; Baude, idem ; *membres honoraires* : MM. Watelle père, docteur.

### Société d'émulation de Cambrai.

Cette société, formée le 16 octobre 1804, et autorisée par décision de M. le Ministre de l'intérieur, transmise par M. le Préfet, le 8 nivôse an XIII, a pour objet la culture des lettres, des sciences et des arts, considérés dans l'intérêt de la ville et de l'arrondissement.

BUREAU : MM. C. Petit, *président* ; A. Deloffre, *vice-président* ; Durieux, ☉, I, *secrétaire-général* ; Marc Douay fils, *bibliothécaire-archiviste* ; Roth, Ch., *trésorier*.

#### *Membres honoraires.*

MM. l'archevêque de Cambrai, le préfet, le général de brigade ; le sous-préfet de Cambrai ; le recteur de l'Académie ; le maire de Cambrai ; Petit-Courtin, \*, Jules Brabant, \*, Wiart-Pinquet, anciens maires.

#### *Membres résidents.*

MM. Berger, directeur de l'école de dessin ; Blin, fils, négociant ; Boisteau, chimiste ; Boulanger, agriculteur ; Déjardin, agriculteur ; Delattre, receveur municipal, Deloffre, receveur de l'enregistrement ; Desmoutiers, agriculteur ; Douay fils, artiste sculpteur ; Durieux, professeur de dessin ; Dutemple père., avocat ; A. Jacquart, médecin-vétérinaire ; E. Jacquart, chef d'institution ; Lallement \*, officier supérieur en retraite ; Leclercq, professeur de l'enseignement primaire ; Leleu père, \*, agriculteur ; Lemaire, (le chanoine), directeur de la maison métropolitaine ; Petit, ingénieur civil ; Richard, géomètre-expert ; Ronnelle, architecte ; Roth-le-Gentil, père, banquier ; Simonet, chimiste ; Tribou, président du Comice agricole ; de Vendegies, propriétaire.



### Société des Amis des Arts, à Douai.

Cette société, fondée en 1821, a pour but d'exciter l'émulation, d'encourager les talents et de répandre plus généralement le goût des arts.

MM. Léon Maurice, *président*; Pierre Billet et Gustave Meurant, *vice-présidents*; N. . ., *secrétaire*; Arthur Maroniez, *secrétaire-adjoint*; Edouard Crépin, *trésorier*; Edmond Demont, *conservateur*. — MM. Adrien Demont, Haudouart, Favier, Delétréz Poncelet, Quiniou et Hubert, *administrateurs*.

### Comité flamand de France.

Le Comité flamand de France, fondé à Dunkerque le 10 avril 1853, a pour but principal la recherche, la conservation et l'étude des documents en langue flamande relatifs à l'histoire et à la littérature des Flamands de France. Par arrêté en date du 24 août 1853, M. le Ministre de l'instruction publique a autorisé le Comité à se constituer définitivement et a approuvé ses statuts.

BUREAU: MM. A. Bonvarlet *président*; I. de Coussemaker et l'abbé F. Van Costenoble, *vice-présidents*; l'abbé Becuwe, *secrétaire*; Eug. Cortyl, *trésorier*; E. Vandercolme, *archiviste*.

### Société archéologique de l'arrondissement d'Avesnes.

BUREAU: MM. Caverne, *président*; Collinet, *vice-président*; Tordeux *secrétaire*; Pauquet, *trésorier*; Gossart, *bibliothécaire-archiviste*.

*Membres résidents*: MM. Caverne, pharmacien; Champeau, juge, Chevalier, ancien inspecteur primaire; Collinet (E); de Colnet, propriétaire; Fosset, ex-professeur au collège; Gossart, négociant; Guillemain, architecte; le comte de Mérode, propriétaire; Mutiaux, ancien notaire; Pauquet, propriétaire; Tordeux, filateur; Dupont, propriétaire; Dutate, professeur au collège; Adam, propriétaire; Baron, agent du génie de 1<sup>re</sup> classe.

### Société des architectes du Nord de la France, à Lille.

Cette société, dont le siège est à Lille, a été constituée par arrêté préfectoral du 3 novembre 1868.

Son but est ainsi défini par ses statuts :

« La profession d'architecte, honorablement exercée, a toujours été entourée d'une juste considération; différentes causes

» tendent aujourd'hui à l'amoindrir. La mission que la société  
 » s'impose est de chercher, avec sollicitude et persévérance, à  
 » augmenter la dignité de la profession et à donner des garanties  
 « à la confiance du public. »

BUREAU POUR L'EXERCICE 1884-1885. — MM. Sauvage, *président*;  
 Antoine (d'Amiens), *vice-président*; Mourcou, *secrétaire*; Cockenpot,  
*archiviste*; Cannissié, *archiviste*.

*Membres* : MM. Antoine Henri, à Amiens; Antoine Georges, id. ;  
 Bienaimé Anatole, id. ; Billoré, Charles, id. ; Cannissié Henri, à  
 Lille; Cockenpot Omer, id. ; Contamine Henri, id. ; Contamine  
 Albert, id. ; Cordonnier, J.-B., à Haubourdin; Cordonnier Louis,  
 à Lille; Darcourt, Omer, à Péronne; Decroix, à Calais-St-Pierre;  
 Delanoye-Squeder, à Dunkerque; Delefortrie Victor, à Amiens;  
 Delefortrie Paul, id. ; Deperne Charles, à Lille; Destombes Paul,  
 à Roubaix; Douillet Edmond, à Amiens; Dubuisson Alphonse, à  
 Lille; Dupire-Royau, à Roubaix; Duthilleul Jules, à Lille;  
 Dutouquet Louis, à Valenciennes; Echalié Ernest, à Amiens;  
 Gilquin Louis, à Lille; Hannotin Albert, id. ; Leblan Louis, à  
 Tourcoing; Lecocq Jules, à Dunkerque; Leullief Louis, à Amiens;  
 Mahieu Adolphe, à Lille; Marteau Charles, id.; Massenot, à  
 Amiens; Meurant Gustave, à Douai; Meurillon Henri, à Lille;  
 Meurillon Louis, id.; Mourcou Auguste, id.; Neveux Louis, à  
 Douai; Newnham Alfred, à Lille; Outters Auguste, à Bergues;  
 Pennel Henri, à Lille; Sauvage Désiré, id.; Ricquier Emile, à  
 Amiens; Thibeau Ernest, à Roubaix; Vandenberg Emile, à  
 Lille; Vanmoé Adolphe, à Dunkerque.

La société tient ses séances à Lille, le deuxième samedi de chaque  
 mois à 3 heures de l'après-midi, rue d'Angleterre, 67, jusqu'au mois  
 de mars 1885, et à partir de cette date, rue Nationale, 87.

### **Cercle horticole du Nord.**

Siège social: Grande-Place, 5, à Lille.

Cette société, fondée en 1868, a pour but l'encouragement de  
 la culture des plantes indigènes les plus remarquables par leur  
 utilité ou leur agrément, de favoriser l'introduction et la natura-  
 lisation des plantes exotiques, et de répandre le goût de l'horti-  
 culture et de la botanique.

La société est administrée par un bureau et un Conseil d'ad-  
 ministration, qui tient ses séances le premier lundi de chaque  
 mois, et les assemblées générales le deuxième dimanche de chaque  
 mois.

MM. le Préfet et le Maire de Lille, *présidents d'honneur*;  
 Schlachter, horticulteur, à Loos-lez-Lille, *président*; Delobel,



horticulteur, à Loos et L. Lajoie, propriétaire, à Loos, *vice-présidents*; Louis Aldebert, à Lille, *secrétaire-général*; Emile Dupont, *secrétaire-adjoint*; N....., *trésorier*; Leleu, propriétaire, à Lille, *trésorier-adjoint*; Vallin, jardinier à Lille, *bibliothécaire*.

*Conseil d'administration*: MM. Casimir Berton, horticulteur; rue des Roses, à Lille; A. Delezenne, jardinier à Saint-Maurice; Leriche, maraîcher, à Canteleu; Ch. Devos, propriétaire à Saint-Maurice-Lille; Grolez-Vallet, horticult.-pépiniériste à Marcq-en-Barœul; Brou, jardinier, à Loos; L. Mesplomb, jardinier, à Marcq-en-Barœul; J.-B. Lorthoï, horticulteur, à Canteleu; L. Demay, jardinier-maraîcher, à Mouveaux; E. Pénin, horticulteur, à Saint-Maurice-Lille; C. Plumcoeq, chef de bureau adjoint à la Préfecture du Nord; L. Dorchies, jardinier maraîcher, à Loos.

## BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES.

Leur nombre est de seize dans le département.

### BIBLIOTHÈQUE DE LILLE.

Cette bibliothèque riche d'environ 75,000 volumes imprimés et de 800 manuscrits est placée dans de belles et vastes salles à l'Hôtel-de-Ville. Elle a été formée peu de temps après la Révolution, des livres provenant de diverses maisons religieuses de l'arrondissement de Lille et tout spécialement de ceux ayant appartenu à la collégiale de Saint-Pierre.

Cette bibliothèque est ouverte tous les jours de 10 h. du matin à 10 h. du soir sans interruption, Les dimanches elle n'est ouverte que jusqu'à 2 heures.

C'est la bibliothèque la plus fréquentée du département. Elle comprend deux services, un service de lecture donnant une moyenne de plus de 50 personnes qui viennent journellement en consulter les ouvrages, et un service de prêt qui se fait le mercredi soir de 5 h. à 9 h. 1/2 et qui donne aux emprunteurs la faculté d'étudier chez eux les ouvrages faisant partie de la bibliothèque du prêt. Ces ouvrages peuvent être emportés pour une quinzaine au plus.

*Service de la bibliothèque*: MM. Eug. Debièvre *bibliothécaire*, Vanderersch, *sous-bibliothécaire*; Blot, Senoutzen, Baron, Mahieu, Touvenot. Crapet, employés.

*Commission de surveillance*: MM. Contamine, *vice-président*; de Prins, *secrétaire*; Marteau, Debray, Lebigre, Rigaut, Danchin, Quarré, Debièvre, de Renty.

## BIBLIOTHÈQUE D'ARMENTIÈRES.

Cette bibliothèque a été fondée en 1872. Elle a été formée à l'aide d'un fonds de livres déposés au collège et au moyen de subventions annuelles accordées par le Conseil municipal. Elle est ouverte le lundi de 6 à 8 heures, le jeudi de 5 à 7 heures et le samedi de 6 à 8 heures. Le nombre des volumes est de 6,500.

M. Adolphe Rémant, *bibliothécaire*.

## BIBLIOTHÈQUE DE ROUBAIX.

Cette bibliothèque, instituée le 1<sup>er</sup> février 1856, est ouverte au public tous les jours, excepté le vendredi, de neuf heures à midi et de trois à six heures et de 7 à 10 heures du soir; les dimanches et fêtes, de onze heures à une heure.

Elle contient environ 8,400 volumes imprimés et 34 manuscrits, dont 3 livres d'heures du XV<sup>e</sup> siècle, d'une richesse remarquable. Le nombre quotidien des lecteurs est de 34.

*Bibliothécaire*: M. Th. Leuridan, †.

## BIBLIOTHÈQUE DE DOUAI.

Établi dans un magnifique local, dépendant du Musée, ce dépôt renferme environ 80,000 volumes, dont 1,600 manuscrits; parmi ces derniers il en est de fort précieux; au nombre des imprimés on remarque des incunables de grande valeur, d'importantes collections historiques, littéraires et artistiques. La bibliothèque de Douai s'est enrichie pendant ces dernières années, des dons et legs de MM. Robaut, baron du Chambrage, Foucques de Wagnonville et Tailliar, ce qui lui assure le premier rang entre les dépôts littéraires du Nord de la France. Elle est ouverte tous les jours, sauf le dimanche, de onze heures à cinq heures en été, et de onze heures à quatre heures en hiver, dix lecteurs environ la fréquentent par jour.

## COMITÉ D'INSPECTION ET D'ACHAT DE LIVRES.

(nommé par le Ministre).

MM. Poulle, ☉, *vice-président*; Boulanger, *secrétaire*; Courdaveaux, ✱, E. Fabre, ☉ A., Garçon, Honoré, ✱, Jacquart, ✱, G. Maugin ☉.

*Bibliothécaire*: M. Benjamin Rivière: *bibliothécaire-adjoint*: M. Horoy; *surveillant*: M. Vinois.

## BIBLIOTHÈQUE DE CAMBRAI.

C'est aujourd'hui, après celles de Douai et de Lille, la plus riche du département. Le nombre des volumes imprimés est de 34,300 ou 35000 avec la bibliothèque populaire; les manus-



crits forment un total de 1,236 volumes. Le bâtiment dans lequel elle est placée a été restauré ou plutôt réédifié par M. l'architecte de Baralle. — Cette bibliothèque a été formée, à l'époque de la révolution, au moyen des collections des couvents supprimés, et s'est enrichie depuis des dons du gouvernement et des acquisitions faites par la ville.

*Commission d'inspection et d'achat de livres:* M. Galland-Ruskoné, maire, *président*; de Liénard, *vice-président*; de Vendegies, Cirier, Barbier, A. Bertrand et Capelle.

*Conservateur:* M. Blin.

Ouverture: tous les jours, les dimanches et fêtes exceptés, de deux à quatre heures et de six à huit heures du soir. Ce dépôt est peu fréquenté; cinq à huit lecteurs, non compris les emprunteurs, s'y rendent journellement. Elle a prêté en 1884, 1000 volumes environ.

Une bibliothèque populaire, annexée à l'établissement et dirigée également par M. Blin, a prêté en 1884, 900 volumes environ, ce qui, joint aux lecteurs habituels, porte le nombre annuel des lecteurs à un peu plus de 3,000 pour l'année précitée.

#### BIBLIOTHÈQUE DU CATEAU.

La bibliothèque du Câteau existe depuis 1835. Elle a été formée à l'aide d'un petit fonds de livres qui étaient abandonnés dans les greniers du collège, et au moyen d'acquisitions, de dons du Gouvernement et d'offrandes de particuliers. Le nombre actuel des volumes est de 2,360.

*Commission de surveillance:* MM. Lozé, maire, *président*; Camus, docteur en médecine; Garin, Regnaudin et Sartiaux, membres du conseil municipal.

*Bibliothécaire:* M. Leclercq.

La bibliothèque, transférée à l'hôtel de ville, dans une salle préparée à cet effet, est ouverte au public depuis le 4 octobre 1881, savoir: les dimanches et mardis, de 9 h. à midi et de 2 à 4 h. du soir; les jeudis, de 2 à 4 et de 7 à 9 h. du soir.

#### BIBLIOTHÈQUE DE VALENCIENNES.

La fermeture du collège des Jésuites en 1762, explique l'origine de cette bibliothèque établie dans le même local que celle de ces religieux. La suppression des abbayes de la région, celle des communautés de la ville, les dons du gouvernement, des particuliers, le legs de M. Bénézech, en 1852, l'ont successivement enrichie. Elle renferme environ 24,000 volumes et 772 manuscrits formant 1,000 volumes.

La bibliothèque est ouverte tous les jours, le matin, de dix heures à une heure et, le soir, de cinq à huit heures, les dimanches

et fêtes exceptés. Elle est fréquentée journellement, en moyenne, par 15 lecteurs.

Pour que cette bibliothèque, déjà si riche en ouvrages précieux, ne reste pas au-dessous des connaissances actuelles, la ville vote chaque année, une somme fixe pour achat de livres.

*Conservateur*: M. Cromback, \* ; *sous-bibliothécaire*: M. Watte-camps.

*Bibliothèque et Musée Benezech annexés à la bibliothèque communale.*

Cette collection qui contient 4021 volumes, dont plusieurs d'une grande valeur, plus de 100 tableaux et un certain nombre de bronzes et de poteries antiques, est à la disposition du public, selon les intentions du donateur.

Les jours d'ouverture sont les mêmes que ceux fixés pour la bibliothèque publique.

BIBLIOTHÈQUE DE CONDÉ.

1,200 volumes environ. Cette bibliothèque est établie à la mairie.

BIBLIOTHÈQUE DE SAINT-AMAND.

2,160 volumes imprimés et 10 manuscrits, provenant, pour la plupart, de l'ancienne abbaye de Saint-Amand, forment le fonds actuel de cette petite bibliothèque, qui ne peut manquer de s'accroître. Elle est ouverte tous les jours non fériés, de deux à quatre heures du soir.

*Bibliothécaire*: M. Olivier.

BIBLIOTHÈQUE D'AVESNES.

Le zèle éclairé de l'autorité municipale a créé, en 1832, ce dépôt, qui s'élève, à 5,000 volumes. La bibliothèque d'Avesnes est ouverte les mardi et samedi de six à neuf heures et le jeudi de trois à six heures du soir; elle est fréquentée en moyenne par 18 lecteurs.

*Bibliothécaire*: M. Hervotte.

BIBLIOTHÈQUE DE MAUBEUGE.

Une petite bibliothèque, composée de 1,209 volumes et livraisons, a été établie dans cette ville en 1843, par les soins de l'autorité municipale.

*Conservateur*: M. Cobert, secrétaire de la mairie.

BIBLIOTHÈQUE DE DUNKERQUE.

La bibliothèque, placée dans le local du nouveau musée, rue Benjamin Morel, contient environ 14,000 volumes et 34 manuscrits. Elle a été fondée en 1740, par l'historien Faulconnier, qui légua à la ville sa bibliothèque, comprenant 3,000 volumes.



Elle est ouverte tous les jours de la semaine, le samedi excepté, de 10 h. 3/4 du matin à 1 h. 1/2 et le soir de 6 h. à 8 h. 1/2. Le dimanche de 10 heures à midi.

Le catalogue, par ordre de matières de la bibliothèque, établi le 1<sup>er</sup> mars 1828, a toujours été maintenu au courant des acquisitions.

*Commission de surveillance*, MM. le maire, *président*; Gaspard, docteur en droit; Bouly de Lesdain; et Duriau, docteur en médecine.

*Bibliothécaire*: M. Devos, A.

#### BIBLIOTHÈQUE DE BERGUES.

Il existe en cette ville un dépôt de 5,293 volumes, dont 36 manuscrits, provenant de l'ancienne abbaye de St-Winoc.

Il est ouvert tous les jours, dimanches et fêtes exceptés.

#### BIBLIOTHÈQUE DE BOURBOURG.

Cette bibliothèque, établie dans une des salles de l'Hôtel-de-Ville, a été créée en 1845. Elle contient 6,429 volumes, dont 4 manuscrits. Elle est ouverte tous les jours, de dix heures à midi et de deux à quatre heures (les dimanches et fêtes exceptés); des ouvrages sont donnés en ville, pour un temps déterminé, aux personnes qui offrent des garanties suffisantes. Un médailler a été ajouté, en 1859, à cette bibliothèque.

*Conservateur*: M. Parfait Joos.

#### BIBLIOTHÈQUE DE GRAVELINES.

En 1871, quelques jeunes gens, dans le but philanthropique de venir au secours des indigents, et celui de fonder une bibliothèque populaire, formèrent une Société: *La Concorde*.

Ils donnèrent des représentations théâtrales dont les produits furent en partie distribués aux malheureux et l'autre servit à l'achat de volumes destinés à la bibliothèque populaire.

Cette société, après une durée de 7 années, fut obligée de se dissoudre, faute d'éléments, et les volumes de la bibliothèque populaire, au nombre de 800 environ, furent transportés dans un local de la mairie.

Il importait de ne pas laisser tomber une œuvre si utile aux intérêts intellectuels de la localité, l'administration municipale ne le voulut pas et la bibliothèque, de populaire qu'elle était, devint communale et fut dirigée par d'anciens membres de la *Concorde*, sous la présidence de MM. Demarle-Fétel, maire; *membres*: MM. Hautefeuille, Levent, L. Cirot, A. Leurette, L. Vosselle, E. Lecointe. — *Bibliothécaire*, M. L. Dubois.

## BIBLIOTHÈQUE DE BAILLEUL.

Un très-petit nombre d'ouvrages modernes existe à l'Hôtel-de-Ville de Bailleul et forme le noyau d'une bibliothèque que l'autorité pourra établir plus tard.

## BIBLIOTHÈQUES DE PRÊT.

Indépendamment de ces bibliothèques publiques, il existe, à Lille, à Cambrai, à Valenciennes et dans d'autres localités du département, des bibliothèques formées au moyen de souscriptions particulières et ayant pour but d'offrir gratuitement des lectures instructives, amusantes et surtout morales, aux personnes de la classe moyenne et ouvrière. Les ouvrages dont se composent ces dépôts sont des romans religieux, des voyages, des histoires générales et particulières, des biographies, des livres de sciences telles que physique, chimie, etc., mises à la portée des ouvriers, littérature classique, etc., etc. Les livres sont prêtés à domicile sous la garantie de personnes connues; on en prête aussi aux hospices, aux hôpitaux, aux prisons, aux curés et aux maires des communes voisines. Ces institutions rendent d'éminents services à la société en occupant utilement les loisirs d'un grand nombre de personnes et en inspirant à celles-ci, par de bonnes lectures, des idées d'ordre et de moralité.

## MUSÉES.

Il en existe dans les villes de Lille, Roubaix, Dunkerque, Bergues, Douai, Bailleul et Valenciennes.

## LILLE.

## MUSÉE DE PEINTURE.

Ce musée, établi en l'année 1795, contient de nombreuses toiles d'un grand prix. Il a été formé des tableaux que la ville possédait et de ceux qu'elle a reçus, à plusieurs époques, de la munificence du Gouvernement.

Les tableaux que renferme ce musée sont soigneusement classés par école, dans huit grandes salles, à la Mairie, et forment une collection digne de tout l'intérêt des connaisseurs.

*Commission de surveillance:* MM. Aug<sup>te</sup> Herlin,  A., vice-président; Sauvaige,  A. Agache, Colas,  I., Lenglard, Pluchart, Denneulin, Ozenfant-Scrive  A.; Louis Schoutteten  A.; Darcq,  A., sculpteur; Verly Hippolyte, \*, Coquidé  A. et Faure.

## MUSÉE LELEUX.

M. Alexandre Leleux, décédé en 1873, a légué à la ville de Lille la nombreuse et riche collection de tableaux qu'il possédait. Cette collection est placée dans une salle spéciale de l'Hôtel-de-Ville.



## MUSÉE WICAR.

Une riche collection de dessins originaux et d'objets d'art a été léguée à la ville de Lille par le chevalier Wicar, peintre, natif de Lille, décédé à Rome.

*Commission de surveillance* : MM. Pluchart, *vice-président* ; Colas ☉ I. ; L. Sauvaige ☉ A. ; Auguste Herlin ☉ A. ; Darcq ☉ A. ; Marteau, \*, ☉ A. ; H. Faure.

## MUSÉE D'HISTOIRE NATURELLE.

Le musée d'histoire naturelle de Lille est un établissement qui date de l'année 1822. Il s'est formé et continue de s'accroître par les dons des amateurs. Les collections qui le composent comprennent toutes les parties de l'histoire naturelle. Les plus importantes sont celles des oiseaux, des poissons, des insectes et des minéraux.

Ce musée est placé dans les locaux de la Faculté des sciences.

*Commission de surveillance* : MM V. Meurein \*, †, *vice-président* ; le président de la Société des sciences ; de Norguet, Gosselet, \*, ☉ A Giard, ☉ A, Viollette, \*, Lethierry, Hallez et Barrois Charles, ☉ A.

## MUSÉE DES ANTIQUES.

MM. Gosselet, \* *vice-président* ; Vanhende, ☉ I, Debray, ☉ A, Rigaux, ☉ A, Chon, \*, Dehaisnes, ☉ A, Giard, ☉ A.

## MUSÉE D'ARCHÉOLOGIE ET MUSÉE JULES DE VICQ.

MM. Ozenfant, ☉ A *vice-président* ; Verly, \*, Fontaine, Schouteten, ☉ A Marteau, \*, Planquart, Carnel, Roussel, ☉, A.

## MUSÉE DE NUMISMATIQUE.

MM. Van Hende, ☉ I *vice-président* ; Vernier, Rigaux, ☉ A, Fromont, Demeunynck.

## MUSÉE DE CÉRAMIQUE.

MM. Cussac, *vice-président* ; Sauvaige, ☉ A Gavelle, ☉ A Baudet.

## MUSÉE MOILLET.

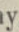
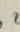
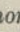
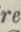
Ce musée se compose d'armes, de costumes, de meubles et d'ustensiles recueillis par M. Moillet, dans ses voyages, et légués à la ville de Lille. Il est surveillé par une Commission spéciale, composée comme suit :

MM. Ch. Bachy, ☉ A, *vice-président honoraire* ; VanHende, ☉ I, *vice-président* de Norguet, Rigaux. ☉. A.


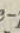


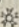
## MUSÉE TECHNOLOGIQUE.

Ce musée, dont on doit rapporter la première idée à M. le docteur Gosselet, a été organisé par la Société des sciences qui

en a fait l'ouverture le 3 août 1856. Il présente de précieux et nombreux spécimens à l'aide desquels on peut suivre les différentes phases par lesquelles doivent passer, avant d'être livrés à la consommation, les produits des diverses industries qu'il renferme. Il est actuellement installé à l'ancienne halle aux sucres.

*Commission chargée de la surveillance et du classement:* MM. Ch. Bachy,  A, *vice-président honoraire*; Cornut, , ingénieur, *vice-président*; Léon Gauche,  A, Ch. Viollette, , , doyen de la Faculté des sciences, Gavelle, .

#### MUSÉE DES ARTS DÉCORATIFS.

MM. Ozenfant,  A, *vice-président*, Casse, , Fontaine, Van Hende  I; Viollette, , .

#### DUNKERQUE.

Le musée de Dunkerque renferme des objets d'art et d'histoire naturelle. Les efforts tentés pour le créer remontent à l'administration de M. Gaspard, en 1829; mais sa formation a surtout été déterminée en 1835, par un don considérable de M. Benoît Gernart, consul de France à Canton, auquel sont venus s'ajouter les dons du gouvernement, les offrandes des habitants et les acquisitions de la commission du musée. Les galeries de tableaux élevées conformément à la délibération du Conseil municipal du 8 août 1873, occupent un espace considérable à l'angle de la rue Benjamin-Morel et de la place du Théâtre. On remarque dans cet établissement un grand nombre d'œuvres remarquables, la plupart de l'école flamande, dont quelques-unes ont une grande valeur. Les nouvelles galeries du musée ont été inaugurées le 23 juin 1877. Elles sont ouvertes tous les jours de la semaine, le vendredi excepté, du 1<sup>er</sup> juin au 30 septembre, de midi à cinq heures de relevée et les dimanches et jeudis, du 1<sup>er</sup> octobre au 1<sup>er</sup> mai, de midi à quatre heures.

Le nombre des tableaux exposés s'élève au chiffre de 303, celui des objets de sculpture à 45 (catalogue de 1883).

*Commission du musée:* MM. le Maire, *président de droit*; Terquem, *vice-président*; Gaspard, *secrétaire*.

*Section des beaux arts:* MM. Dagneau, Desmit, Coffyn, Detraux, E. Verleye, Meyer-Petitqueux.

*Section d'histoire naturelle:* MM. Prevost, Terquem, délégués; Ponchez, Duriau, Vaneste.

*Section d'archéologie:* MM. Bonvarlet, Ch. Collet, délégués, Alibert.

*Conservateur:* M. Desmit.

#### BERGUES.

Le musée de Bergues est formé d'une belle collection de peintures échappées à la révolution, et provenant en grande partie



des anciens couvents et abbayes de la châtellenie. Il est placé à l'Hôtel-de-Ville, dans une salle bien appropriée à sa destination. Beaucoup de tableaux appartiennent à l'école flamande; un petit nombre à l'école italienne, quelques-uns ont une assez grande valeur. On remarque surtout *le Mendiant*, par Ribeira, de l'école espagnole, le portrait de *Ferdinand 1<sup>er</sup>*, par Van Dyck, la *Sainte Famille*, par Bockorts, etc., etc.

La galerie s'est enrichie récemment de trois tableaux de valeur et d'une collection de 1,400 dessins anciens et modernes dont plusieurs des grands maîtres, tous légués par M. P. A. Verlinde, peintre d'histoire, natif de Bergues, et décédé à Anvers le 29 mars 1877.

Quelques dessins sont exposés dans une des salles de l'Hôtel-de-Ville, les autres conservés en cartons.

En 1876, M. Verlinde, sur les instances de M. Léonce Guilbert, alors Maire, s'est occupé de dresser un catalogue méthodique des tableaux du Musée; il y a réuni tous les renseignements possibles sur l'origine de ces toiles et les biographies de leurs auteurs. C'est un volume de 121 pages renfermant des *fac-simile* de tous les monogrammes et signatures relevés sur les tableaux de la galerie.

Comme témoignage de reconnaissance, la ville de Bergues a offert à M. Verlinde une coupe en argent ciselée.

Le musée est ouvert au public le premier dimanche de chaque mois, ainsi que les jours de fête communale, de onze heures à midi et de deux heures à quatre heures.

*Commission de surveillance*: MM. Léon Claeys, maire, *président*; Bailleul, Bollaert, Vandenbroucke, Dupuy. — *Secrétaire*: M. Braets. — *Conservateur*: M. Verlinde.

#### BAILLEUL.

Il existe à Bailleul une intéressante collection due à M. Benoît-Armand de Puydt, qui a légué à sa ville natale, outre sa fortune, un nombre assez notable d'objets d'art, tableaux et antiquités, à la condition de fonder un musée et une académie de dessin, de peinture et d'architecture.

Cette collection est confiée aux soins d'une commission de surveillance ainsi composée:

MM. le Maire, *président*; B. Van Merris; Allo; Croes; P. Be-haghel; Leroy, de Coussemaker.

*Conservateur*: M. Swynghedauw.

*Conservateur honoraire*: M. Ch. Allo.

#### CAMBRAI.

Cette ville possède un musée, inauguré le 14 octobre 1846. Il a été formé alors des tableaux et autres objets trouvés dans les

divers établissements publics de bienfaisance et autres. Depuis cette époque ce dépôt s'enrichit de quelques statues, de quelques tableaux dus à la munificence du gouvernement, et d'une jolie collection d'objets d'histoire naturelle due à la générosité d'un ancien conseiller municipal. Il renferme aujourd'hui environ cent cinquante tableaux de diverses écoles, de beaux bustes en marbre ainsi que des statues et des bas-reliefs, des médailles anciennes et modernes, des fragments d'objets d'antiquités, des vases étrusques et des collections d'oiseaux et des coquillages.

Le musée est ouvert au public tous les dimanches de dix heures à quatre heures en été, et de dix heures à trois heures en hiver.

*Commission de surveillance* : MM. Galland-Ruskoné, maire, *président*; Ronnelle, *vice-président*; Berger, le comte de Vendegies, et Dutemple père, A. Durieux, *conservateur*.

### DOUAI.

Le musée de Douai est un des plus riches établissements de ce genre.

On y remarque de très-belles collections de mammifères, d'oiseaux, de reptiles, de poissons, d'insectes, de minéraux, de fossiles, de végétaux, etc. etc., toutes classées méthodiquement. Il y existe, en outre, de nombreuses et riches séries d'objets d'antiquité et de curiosité, une très-importante collection ethnographique donnée par M. S.-H. Berthoud, et des galeries de tableaux et de sculpture qui se sont enrichies d'un legs très-considérable de M. Foucques de Wagnonville.

Le musée est administré par une Commission générale nommée et présidée par le maire. Cette Commission se divise en quatre sections ainsi composées.

*Commission générale*: MM. le maire de Douai, *président*; Poulle, *vice-président*; Garçon, *secrétaire-général*; Lirondelle, *secrétaire-adjoint*.


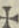
*Section de la bibliothèque et des médailles*: MM. Boulanger, *président*; Jacquart, *secrétaire*; Courdaveaux, Fabre Eugène, Garçon, Honoré Charles, Jacquart, Maugin Gustave, *commissaires*; B. Rivière, *bibliothécaire*; l'abbé Horoy, *bibliothécaire-adjoint*; Dumarquet, *surveillant*.

*Section des beaux-arts*: MM. Ed. Paix, *président*; Piébourg, *secrétaire*; Delétréz Louis, Demont Adrien, Demont Edmond, Haudouart, Meurant, D<sup>r</sup> Watelle père, *commissaires*.

*Section du musée Berthoud*: MM. Bréan, *président*; Mille, *secrétaire*; Brassart, Delannoy Auguste, Farez E., Groult, Leconte, de Sars, *commissaires*.

*Section d'histoire naturelle*: MM. le baron Frédéric de Guerne, *président*; Ed. Gosselin, *secrétaire*; Jules de Guerne, Paul Desmarest, Lirondelle, Offret, D<sup>r</sup> Pollet, Treuffet, *commissaires*.



*Conservateur du musée* : M. Edmond Delplanque,  A,   
*Commis aux écritures* : M. Alcide Quéant.  
*Aides de laboratoire* : MM. Lambert, Richez.

**VALENCIENNES.** — MUSÉE DE PEINTURE ET DE SCULPTURE.

Ce musée, installé au second étage de l'hôtel-de-ville, renferme plus de 400 tableaux.

Parmi eux, un triptyque de Rubens provenant de l'abbaye de St-Amand occupe le premier rang. Il représente au centre, *la Lapidation de St-Etienne*, sur les deux volets une *Prédication* du même saint et sa *Mise au Tombeau*, et, au revers l'*Annonciation*.

Auprès de cette œuvre-maitresse viennent se grouper le *Martyre de St-Jacques*, de Van Dyck; le *Roi boit*, de Jordaens; la *Notre-Dame du Rosaire*, la *Madeleine* et le *St-Pierre*, de Crayer; trois portraits de François Pourbus le fils, dont l'un, celui de *Marie de Médicis*, a figuré à l'exposition du Trocadéro, en 1878; la *Circumcision* et l'*Adoration des Mages*, de Martin de Vos, le *St-Bernard d'Aquitaine*, de Martin Pépin; le *Saint-Eloi*, de Gérard Seghers; une nature morte de Snyders, et d'autres peintures qui forment une histoire presque complète de la peinture flamande.

L'école hollandaise est représentée par l'une des œuvres capitales de Cornelis de Harlem, par des toiles de Van Goyen, de Wouvermans, d'Adrien Brauwer; l'école espagnole, par des peintures de Carréno de Miranda et de Juan de Perea; enfin l'école française, par le *St-Etienne*, de Simon Vouet; par un *Portrait de Louis XVI*, de Callet et par diverses œuvres de Latour, de Fragonard, de Nattier, de Charlet, d'Henner, de De Crec, etc.

L'*Ecole Valenciennoise* est représentée par un panneau de Simon Marmion, l'un des successeurs de Van Eyck et des prédécesseurs de Memlinck; par deux toiles d'Antoine Watteau, trois toiles de Pater, de nombreuses productions de Louis et de François Watteau, des peintures d'Abel de Pujol et d'Harpignies; enfin, des sculptures de Saly, de Milhomme, d'Henri Lemaire, de Crauk, d'Hiolle, de Mabilley, de Fagel et d'autres artistes.

Cet établissement est placé sous la surveillance d'une commission composée de MM. Bultot, *président*, Dècle, Sautteau et Doutriaux.

*Conservateur* : M. Nicolle, (François).

Au musée proprement dit est annexé le *Musée Carpeau*, composé exclusivement d'œuvres du grand sculpteur valenciennois, et de documents relatifs à sa vie. Créé au moyen d'acquisitions faites par la ville, et de dons provenant surtout de M. le prince Stirbey et de M. J.-B. Foucart, il a été inauguré le 24 septembre 1882, et s'est considérablement enrichi depuis.

Il est administré par une commission composée de MM. Dècle, *président*, Nicolle, Fromentin et Foucart (Paul), qui en a rédigé le catalogue.

MUSÉE D'HISTOIRE NATURELLE.

Il y existe de nombreuses collections de minéralogie, de conchyliologie et d'ornithologie.

*Commission administrative*: MM. Pesier, \*, *vice-président*; De Clercq, \*, ingénieur en chef des mines en retraite; Delgrange, naturaliste; A. Lelièvre, idem.

*Conservateur*: M. Farez, O A.

ROUBAIX. — MUSÉE INDUSTRIEL.

Cet établissement, commencé en 1857, est destiné à conserver tout ce qui intéresse l'industrie locale.

Il contient actuellement, entr'autres curiosités spéciales :

1° quatorze carnets où sont placés chronologiquement les échantillons de tissus déposés, depuis 1835, aux archives du conseil des prud'hommes, par les fabricants de Roubaix, pour se réserver la propriété exclusive des dessins de leur invention; 2° quatorze carnets d'échantillons de tissus de la fabrique de Roubaix, de toute nature, de tout âge et de toute provenance; 3° seize carnets d'échantillons de tissus de diverses fabriques de France, de 1820 à 1844; 4° quatre-vingt-dix-neuf carnets d'échantillons de nouveautés pour robes, pantalons et gilets provenant de diverses fabriques de France, que le musée se procure par abonnement; 5° trois carnets d'échantillons de tissus étrangers.

*Conservateur*: M. Th. Leuridan, †.

MUSÉE ARTISTIQUE (ouvert en 1865).

Ce musée comprend des peintures, des dessins, des gravures, des lithographies, des photographies et des sculptures dont le catalogue a été imprimé en 1875.

On y compte actuellement : 68 tableaux, 16 dessins, 30 gravures, lithographies et photographies, 19 sculptures; ensemble 133 numéros

*Conservateur*: M. Th. Leuridan, †.

MUSÉE ARCHÉOLOGIQUE ET ETHNOGRAPHIQUE.

Ce musée renferme : 1° des restes d'anciens établissements, soit de Roubaix, soit des environs, et des objets d'intérêt local; 2° des objets d'antiquité ou de curiosité, offerts au musée ou acquis par la ville; 3° des suites très importantes de monnaies, médailles, jetons, méreaux et sceaux au nombre de 4,053 pièces; 4° des collections ethnographiques composées d'objets provenant de la Chine, des Indes, du Maroc, de l'Île Bourbon, de Madagascar, des îles Seychelles, de la Côte orientale et de l'intérieur de



l'Afrique: armes, instruments de musique, ustensiles divers, vêtements, étoffes, etc.

*Conservateur*, M. Th. Leuridan, †.

#### MUSÉE D'HISTOIRE NATURELLE.

On distingue surtout dans ce musée, organisé en 1875, une magnifique collection d'oiseaux exotiques et d'Europe, composée de 600 sujets remarquables de conservation et de fraîcheur. — Il contient aussi des mammifères, des reptiles, des poissons, des coléoptères et papillons du pays, une belle collection de coquillages, des zoophytes, etc.; des végétaux et des minéraux.

*Conservateur*, M. Th. Leuridan, †.

#### JARDINS ET PROMENADES.

##### LILLE.

La ville de Lille possède, sur une étendue de 90 hectares, de nombreux squares, parcs et jardins artistement dessinés et parfaitement entretenus.

Le parc Vauban, avec ses beaux massifs et ses magnifiques corbeilles de fleurs, fait l'admiration des habitants et des étrangers.

A l'extrémité sud du parc Vauban se trouve le jardin fruitier où de nombreux amateurs et jardiniers viennent suivre le cours municipal d'arboriculture qui se fait tous les dimanches à 10 heures du matin.

Les sites agrestes et les frais ombrages du jardin de la Citadelle font les délices des promeneurs pendant la belle saison.

Le bois de la Deûle et l'hippodrome de Lambersart complètent fort heureusement l'ensemble des promenades établies autour de la Citadelle.

Le Palais Rameau entouré de boulingrins coquettement agencés, comporte aussi une grande serre qui abrite plusieurs palmiers remarquables par leur développement.

Lille possède en dehors de ses murs, au faubourg St-Maurice, un jardin botanique renfermant toutes les plantes spéciales pour l'étude, ainsi que des serres assez spacieuses où sont cultivées des collections de plantes assez importantes.

Enfin il existe dans cette cité un jardin zoologique d'acclimatation organisé et entretenu par une société particulière.

*Commission de surveillance*: MM. Grodée, \*, président honoraire; Meurein, \*, †, A, vice-président; Van den Heede Adolphe, horticulteur; Ed. Desbonnets, propriétaire; Bouchée, adjoint au maire; Charles, vétérinaire; Bertrand, professeur de botanique à la Faculté des Sciences, Moniez, professeur à la Faculté de médecine; Lotar, O, A., professeur à la Faculté de médecine.

## DOUAI.

Le jardin botanique de cette ville est administré par la société d'agriculture, sciences et arts, qui y fait des essais d'agronomie. Ce jardin renferme des pépinières, une collection de plantes et d'arbres, une vaste orangerie, deux serres tempérées, une serre à multiplications, et une serre chaude contenant plus de 1,500 plantes exotiques.

*Jardinier en chef* : M. Duriau.

## THÉÂTRES.

Il en existe dans six grandes villes du département et dans quelques villes secondaires.

Lille a un théâtre desservi par une troupe sédentaire qui joue l'opéra, l'opéra-comique, le vaudeville, la comédie et le drame.

Depuis le mois de juillet 1864, il n'y a plus de directeurs privilégiés, un décret de 1863 faisant de la direction des théâtres une industrie libre.

Douai, Roubaix, Dunkerque et Valenciennes, ont leurs théâtres desservis par des troupes sédentaires.

Les théâtres secondaires de Cambrai, Avesnes et Maubeuge donnent des représentations à l'aide de troupes ambulantes.

## ECOLES SPÉCIALES COMMUNALES.

## LILLE.

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE, SUCCURSALE DU CONSERVATOIRE NATIONAL DE MUSIQUE ET DE DÉCLAMATION DE PARIS.

*Origine de l'école.* En 1733, un cercle d'amateurs de musique s'établit à Lille et prit le titre de *Société du grand Concert*, sous les auspices du maréchal de Boufflers. Quarante-quatre ans après, en 1777, une réorganisation fut reconnue nécessaire et une réunion d'abonnés plaça la société sous le patronage du prince de Soubise. C'est à cette époque qu'il fut arrêté que douze demoiselles recevraient gratuitement l'instruction musicale donnée par des professeurs rétribués au compte de la société. Les succès obtenus à diverses époques firent naître, en 1801, la pensée d'annexer une école académique à la société du Concert. Le nombre des élèves fut fixé à douze; ils reçurent un uniforme et durent s'engager à chanter dans les réunions de l'association. Une gratification de 24 francs était décernée à l'élève qui avait chanté le mieux et fait le plus de progrès pendant l'année. En 1802 et en 1810, l'école fit de pressantes instances auprès du gouvernement pour obtenir l'autorisation de prendre le titre de *Conservatoire secondaire de Paris*. Ce vœu ne fut pas exaucé alors, mais, en 1816, l'école fut organisée comme établissement communal, en vertu



d'une autorisation du Ministre de l'Intérieur, et, en 1820, elle obtint de faire porter la livrée du Roi aux gens attachés à son service; enfin, en 1827, une ordonnance royale nomma l'école de Lille succursale du Conservatoire de Paris. En 1852, l'administration de l'établissement, qui avait été exercée depuis 1816 par une Commission formée sous la présidence du maire, fut confiée, par décision ministérielle, à un directeur spécial, et la commission administrative de l'école fut convertie en commission de patronage et de surveillance.

Le Conservatoire de Lille donne l'instruction gratuite de la musique à deux cent soixante-dix élèves des deux sexes et a produit un grand nombre de sujets distingués.

Tous les ans la distribution solennelle des prix est suivie d'un concert dans lequel les élèves exécutent des morceaux de musique vocale et instrumentale.

*Commission de patronage et de surveillance.* MM. le maire, *président*; Ed. Desrousseaux, *vice-président honoraire*; Th. Herlin, *vice-président*; Bigo-Danel, *secrétaire*; Paul Pannier, *secrétaire*; E. Vandeweghe, G. Lammens, A. Ladureau, Baggio, Bonet.

ADMINISTRATION. *Directeur*: M. F. Lavainne \*; *secrétaire-archiviste*: M. Sinsoilliez, Ad.

ENSEIGNEMENT. *Professeurs.* — *Harmonie*: demoiselles, hommes, M. F. Lecocq. — *Solfège*: Classes supérieures de demoiselles, M. Bar et Mlle Verbrugghe; classes élémentaires de demoiselles; M<sup>me</sup> Bulteau; classes supérieures de garçons, MM. Delannoy et Diene, classe élémentaire de garçons, M. F. Lecocq, classe pour adultes (hommes), M. Schillio. — *Chant*: demoiselles, Mme Fonrobert-Beauclair; (hommes), M. Boulanger. — *Piano*: Classe supérieure de demoiselles, M. Delarroqua et Mme Monnet; classe préparatoire de demoiselles, Mme Devos, Mlles Magot, Ortille; classe élémentaire de demoiselles, Mlle Valtier. — *Piano et orgue*: (garçons), M. Lefebvre. — *Classe élémentaire de Piano*: M. Delespaul. — *Violon*, 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classes, M. Paul Martin. — *Violoncelle*: M. Delannoy. — *Contre-basse*: M. Darcq. — *Flûte et hautbois*: M. Herman. — *Clarinette*: M. Gaubert. ♪ A. — *Basson*, M. Bar. — *Saxophone*: M. Gaubert. — *Cor*: M. Wybo. — *Corne à pistons et trompette*: M. Sinsoilliez, Georges. — *Trombone*: M. Masurel. — *Class d'ensemble et chorale*, (garçons et demoiselles), M. Boulanger.

## ÉCOLES ACADÉMIQUES.

### Lille.

*Commission administrative.* MM. le Maire, *président*; Marteau, \*, ♪ A., *vice-président*; Agache, Aug., Marsillon, Schout-

teten, Van der Vinck, Rochart, Sauvage, Desoblain, Delphin, Petit, Cornut, Coquidé, Huidiez.

*Peinture*: M. Colas, directeur. — *Dessin de la figure*. MM. Colas, professeur; Darcq, professeur en second. — *Sculpture*: M. Darcq, professeur. — *Anatomie*: M. le docteur Etienne Colas, professeur. — *Architecture*: M. Vandenberg, professeur, Duthilleul, professeur-adjoint. — *Cours d'ornement*: M. Dubuisson, professeur. — *Cours de perspective linéaire*: M. Dubuisson, professeur. — *Géométrie et mécanique appliquées*: M. Vanriscotte, professeur. — *Dessin linéaire*: M. Dubuisson, professeur. — *Dessin élémentaire*: MM. Lecat, professeur; Degouge, professeur-adjoint. — *Histoire de l'art*: M. Mamet, professeur. — *Algèbre et trigonométrie*: M. Cochez, professeur.

#### ÉCOLE NATIONALE DE MUSIQUE.

##### Roubaix.

Directeur, M. V. Delannoy, A. ☉; secrétaire, M. A. Turbelin.

*Commission administrative*. — MM. le Maire, président; Victor Delannoy, vice-président; Turbelin, P. Parent, V. Barrez, F. Bulteau ✱, P. Destombes, A. Jourdeuil fils et A. Vassier.

ENSEIGNEMENT. — 1<sup>re</sup> classe de solfège (demoiselles): Mme Prus-Seynave; 2<sup>e</sup> Classe de Solfège: Mme V<sup>e</sup> Seynave; 3<sup>e</sup> Classe de Solfège: Mme Dubin-Letellier; 1<sup>re</sup> Classe de Piano: Mmes Prus-Seynave et Dubin-Letellier; 2<sup>e</sup> Classe de Piano: Mlles Célinie Roussiez et Adèle Prus; Classe de chant: Mme Landouzy-Besville; Classe d'harmonie (hommes et demoiselles): M. V. Delannoy, ☉A; 1<sup>re</sup> Classe de Solfège (garçons): M. V. Delannoy, ☉A; 2<sup>e</sup> Classe de Solfège: M. Turbelin; 3<sup>e</sup> Classe de Solfège: M. Hodum; 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> Classe de Solfège (adultes): M. Turbelin; Classe de Chant (hommes): M. V. Minssart; Classe de Violon: M. V. Delannoy, ☉A; Classe de Violoncelle et Contre-Basse: M. Landouzy; Classe de Piano et Orgue (hommes): M. L. Montagne; 1<sup>re</sup> Classe de Clarinette: M. P. Fournier; 2<sup>e</sup> Classe de Clarinette: M. E. Tesse; Classe de Flûte et Saxophone: M. J. Koor; Classe de Hautbois et Basson: M. R. Brisys; Classe de Piston, Trompette et Bugle: M. C. Montigny; Classe de Cor et Saxhorn-Alto: M. P. Gémnick; Classe de Saxhorn-Baryton et Basse: M. L. Mercier; Classe de Trombone et Bombardon: M. A. Samain.

##### Tourcoing.

ÉCOLES ACADÉMIQUES. — *Commission administrative*: M. le Maire, président.

*Section de musique*: MM. Dervaux-Wetzel, vice-président; Du-



pret Henri, Grau-Libert, L. Duhamel, L. Marafin, G. Glorieux, Adolphe Vanaverbeck, H. Balois.

*Section d'architecture, de peinture et de dessin*: MM. Goubet **O** A. vice-président, O. Devaux, Doublemart, Masure-Six, J. Duprez, D<sup>r</sup> Dron, D<sup>r</sup> E. Cadeau, L. Croin, D. Dehaene.

*Membre honoraire*. M. L. Cadeau

### Dunkerque.

ÉCOLES ACADÉMIQUES. *Commission de surveillance des écoles d'architecture et de dessin*: MM. N....., président; Verley, secrétaire; E. Dubuisson, Schelley, Vianne, Dortigue.

Ecole d'Architecture: M. J. Lecoq, architecte de la ville, directeur-professeur, M. Debacker, professeur de géométrie, Dela-noye, professeur-adjoint.

Dessin et peinture: MM. Callot directeur-professeur.

ÉCOLE DE MUSIQUE. — *Commission municipale de musique*: MM Pouleur, président; E. Lucien Lemaire, secrétaire; G. Dutoit, Liem, Attelyn.

*Directeur*: M. Neerman père.

*Professeurs*: MM. Vergriete; C. Théry; Victor Lest; A. Melsen, Neerman père, Huot.

### Bailleul.

ÉCOLES ACADÉMIQUES. — Cet établissement a été fondé par M. de Puydt, en son vivant greffier de la justice de paix du canton de Bailleul-Nord-Est. L'enseignement comprend le dessin de la figure, de l'ornement, le dessin linéaire, la peinture et l'architecture.

*Commission d'administration*: MM. le Maire, président; Van Merris, Allo, Croes, P. Behaghel, Leroy, de Coussemaker, Ignace

*Directeur*: M. Swynghedauw; *professeur*: M. Croes, fils.

### Cambrai.

ÉCOLE DE MUSIQUE. — *Administrateurs*: MM. le Maire, président; Dutemple, vice-président; Ernest Marenniez, Eugène Delalande, Alfred Delannoy, André Deloffre, Roquart, censeur.

*Professeurs*: MM. Datte, professeur de violon, de violoncelle et de solfège supérieur; Muguet, professeur de clarinette et de saxophone, Mascret, professeur de flûte, de hautbois et de basson; Dienne et Etienne, professeurs d'instruments de cuivre; Caudriller, professeur de solfège, cours secondaire; Etienne, idem, cours élémentaire.

ACADÉMIE DE DESSIN, DE PEINTURE ET DE SCULPTURE. — *Commission de surveillance*: MM. le Maire, président; le comte de Vendegies,

*vice-président* ; Delannoy, Cornaille, Bélamy ; Ronnelle, Caluyer et Maréchal Hyacinthe fils ; *directeur* : M. Berger, fils ; *professeur* : M. Durieux.

COURS DE DESSIN INDUSTRIEL. — *Commission de surveillance* : MM. le Maire, *président* ; Cornaille fils ; A. Bertrand, Carbonel, Boileau, Messian ; Douay fils ; *directeur* : M. Christian ; *professeur* : M. Desicy.

### Avesnes.

COURS DE DESSIN : M. Baudez, *directeur*.

### Maubeuge.

COURS DE DESSIN. — M. Neullies, *directeur*.

### Donai.

SECTION DES BEAUX-ARTS. — *Commission* : M. le Maire, *président* ; MM. Farez, A. O, ingénieur civil, *vice-président* ; Meurant, architecte ; Moy, professeur à la Faculté des lettres ; Gruson, \*, O, A, ingénieur en chef des ponts et chaussées ; Barbet, ingénieur des ponts et chaussées ; Leleu O \*, colonel au génie en retraite ; Maronniez, secrétaire ; Giroud O I. \*, député ; Watelle, docteur en médecine ; *Surveillant général* : M. Carpentier.

PROFESSEURS : de *Géométrie mécanique* : M. Gosselin, ingénieur civil ; de *Architecture* : M. Neveu ; de *Perspective* : M. Neveux ; de *Dessin et figure* : M. Petit O A ; de *ornement*, M. Delétrez ; de *Modelage et sculpture* : M. Delétrez ; *Cours de comptabilité et de tenue des livres* : M. Riémain ; *Cours de calligraphie* : M. Flament.

ÉCOLE NATIONALE DE MUSIQUE. — *Commission de surveillance* : M. le Maire, *président* ; M. Evrard, *vice-président* ; MM. Desmarets, François Bertelle, Cuelenere, *directeur*. *Professeurs* : M. Delahaye, *solfège (garçons)* ; Mlle Dubus, *solfège (filles)* ; Mme Fonrobert-Beauclair, A. O, *vocalisation et chant (hommes et demoiselles)* ; N....., *piano (demoiselles)* ; M. Heisser, *violon et alto* ; M. E. Henry, *violoncelle et contrebasse* ; M. Auguste Bernard, *flûte et saxophone* ; M. Alfred Bernard, *clarinette* ; M. Démoulier, *basson et saxhorn-basses* ; M. Delahaye, *piano et accompagnement (jeunes gens)* ; M. A. Détrain, *hautbois* ; M. Devred, *cor* ; M. Elie, *trombone à pistons et à coulisse* ; N. Fromont, *cornet à pistons, trompette, et saxophone soprano et contralto*.



## Valenciennes.

ACADÉMIE DE PEINTURE, DE SCULPTURE, D'ARCHITECTURE, ETC.,

AFFILIÉE A L'ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS DE PARIS.

*Membres administrateurs*: MM. le maire, *président*; Julien Dècle, *vice président*; Émile Vernus, *secrétaire*; J. B. Foucart, F. Nicolle, J. Batigny, Paul Foucart, Ch. Marlière, Ch. Boulanger, Alph. Rombaux, Jh. Déprez.

L'académie est surveillée alternativement par tous les membres. Chaque mois l'administration tient une séance dans laquelle on délibère sur les besoins de l'école, d'après les rapports des membres surveillants.

*Professeurs*: MM. Henry-Eugène Delacroix, *classe supérieure de dessin et peinture*; Fache, *sculpture, modelure et ornements*; Dussart, *architecture*; Pettiau, Auguste, *classe élémentaire de dessin*.

COURS DIVERS ET DESSIN INDUSTRIEL. — *Professeurs*: MM. Fache, *sculpture pratique*; Delacroix, *anatomie*; Simonnet, *histoire de l'art*; Accard, *Cours élémentaire de géométrie et cours de dessin industriel du soir*; Dussart, *Cours de perspective*.

COURS POUR LES JEUNES FILLES. — Mme Delacroix, professeur.

ÉCOLE NATIONALE DE MUSIQUE. — *Membres administrateurs*: MM. le maire, *président*, Devillers, *secrétaire*; Boucher Charles; Dugardin; Georges Deyémy, Alfred Trinquet, Émile Vernus. *Directeur*: Henri Labit, \*.

*Professeurs*: MM. de Cornillon, *violin et alto*. Absalon, *violoncelle et contre-basse*; Gaubert, *clarinette, saxophone et basson*; Alfred Datte, *flûte et hautbois*; Cantin, *cor*; Martin, *instruments de cuivre à pistons*, Biloir Henri, et Félix Moronvalle, *solfège supérieur et élémentaire pour les jeunes filles et les garçons*.

### Imprimerie et Librairie.

L'article 68 de la loi du 29 juillet 1881, sur la liberté de la presse a abrogé les dispositions du décret du 10 septembre 1870. La déclaration d'imprimerie et de librairie, prescrite par l'article 2 dudit décret, est supprimée.

## JOURNAUX ET ÉCRITS PÉRIODIQUES PUBLIÉS DANS LE DÉPARTEMENT DU NORD.

VILLES où paraissent les Journaux.	TITRES ET SOUS-TITRES des Journaux.	Périodicité.
<i>Journaux politiques.</i>		
ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE.		
Dunkerque..	L'Autorité.....	Quotidien.
Id. ....	Le Phare de Dunkerque.....	Id.
Id. ....	Le Nord Maritime.....	Id.
Bergues....	Journal de Bergues, Revue commerciale....	Hebdomadaire
Bourbourg ..	Journal de Bourbourg et du canton de Gra- velines.....	Id.
ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK.		
Hazebrouck..	L'Indicateur d'Hazebrouck.....	2 fois par sem.
Id. ....	Journal d'Hazebrouck.....	2 fois par sem.
Bailleul....	La Bailleuloise.....	Hebdomadaire
ARRONDISSEMENT DE LILLE.		
Lille. ....	L'Echo du Nord.....	Quotidien.
Id. ....	Le Progrès du Nord.....	Id.
Id. ....	Le Courrier populaire.....	Id.
Id. ....	La Vraie France.....	Id.
Id. ....	La Feuille des Campagnes.....	Hebdomadaire
Id. ....	Les Affiches et Annonces.....	Quotidien.
Id. ....	Le Petit-Nord.....	Quotidien.
Id. ....	La Semaine religieuse de Cambrai.....	Hebdomadaire
Id. ....	Bulletin de l'Œuvre des facultés catholiques.	Mensuel.
Id. ....	La Gazette du Nord.....	Hebdomadaire
Id. ....	Grains de Senevé.....	Mensuel.
Id. ....	Union de prières pour la ville de Lille....	Id.
Id. ....	La Dépêche.....	Quotidien
Id. ....	Le Nord agricole.....	Hebdomadaire
Id. ....	Le Nouvelliste.....	Quotidien
Id. ....	L'Exploité.....	Hebdomadaire
Id. ....	Le Messager du Nord.....	Id.
Id. ....	Lille-Journal.....	Id.
Id. ....	Le cri de l'ouvrier.....	Id.
Roubaix....	Le Journal de Roubaix.....	Quotidien
Id. ....	Le Réveil du Nord.....	Quotidien.
Id. ....	L'Illustration Roubaissienne.....	Hebdomadaire
Id. ....	Roubaix-Républicain.....	Id.
Tourcoing..	L'Echo de Tourcoing.....	Quotidien.
Tourcoing ..	L'Indicateur de Tourcoing et Roubaix.....	Hebdomadaire
Id. ....	La Brouette Tourquennoise.....	id.
Armentières..	Le Journal d'Armentières.....	Bi-hebdomad <sup>re</sup>
Id.	La Gazette d'Armentières.....	Quotidien.
ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI.		
Cambrai....	L'Émancipateur de Cambrai.....	4 fois par sem.
Id. ....	La Gazette de Cambrai.....	2 fois par sem.
Id. ....	Le Libéral de Cambrai.....	2 Id. ....
Id. ....	Le Petit Cambrésien.....	Hebdomadaire
Le Câteau. .	Le Cambrésis.....	2 fois par sem.



VILLES où paraissent les Journaux.	TITRES ET SOUS-TITRES des Journaux.	Périodicité.
<b>ARRONDISSEMENT D'AVESNES.</b>		
Avesnes.....	L'Observateur.....	3 fois par sem.
Id. ....	Le Patriote.....	Id.
Id. ....	La Défense.....	Hebdomadaire
Fourmies....	Le Journal de Fourmies.....	2 fois par sem.
Id. ....	Le Courrier de Fourmies.....	Hebdomadaire
Id. ....	L'Argus, Journal de la région du Nord.....	Id.
Maubeuge...	La Frontière.....	Id.
Id. ....	La Sambre.....	Id.
<b>ARRONDISSEMENT DE DOUAI.</b>		
Douai.....	L'Indépendant de Douai.....	3 fois par sem.
Id. ....	L'Ami du peuple.....	Id.
Id. ....	La Gazette de Douai.....	Id.
Id. ....	Echo de la Scarpe.....	Bi-Hebdomad.
Id. ....	Le petit Douaisien.....	3 fois par sem.
<b>ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES.</b>		
Valenciennes	Le Courrier du Nord.....	3 fois par sem.
Id. ....	L'Echo de la frontière.....	Id.
Id. ....	L'Impartial du Nord.....	Id.
Id. ....	La réforme du Nord.....	Quotidien....
Condé.....	Le Courrier de l'Escaut.....	Hebdomadaire
Id. ....	L'Éclaircur.....	Id.
St-Amand...	Echo Amandinois.....	Id.
Denain.....	Le Journal de Denain.....	2 fois par sem.
<i>Journaux non politiques.</i>		
Paris (1)...	Le Diable Rose.....	Mensuel.
Id. ....	Journal des marchandes de modes.....	Id.
Id. ....	Les Modes européennes.....	Id.
Id. ....	Le Génie de la Mode.....	Bi mensuel.
Lille.....	Le Portefeuille d'un Conteur.....	Mensuel.
Id. ....	Journal des brasseurs du Nord.....	Hebdomadaire
Id. ....	Le financier du Nord.....	Id.
Id. ....	La Feuille d'ann <sup>es</sup> du Nord.....	Id.
Id. ....	La Région du Nord.....	Mensuel
Id. ....	Bulletin de l'Adoration réparatrice.....	Id.
Id. ....	Annonces des arrondiss. de Lille et d'Arras..	Hebdomadaire
Id. ....	Journal général d'annonces, affiches et avis du département du Nord.....	3 fois par sem.
Id. ....	La Semaine musicale.....	Hebdomadaire
Id. ....	La Semaine agricole.....	Id.
Id. ....	Journal financier.....	Hebdomadaire
Id. ....	Journal des sciences médicales.....	Mensuel.
Id. ....	Le Petit Lillois.....	Hebdomadaire
Id. ....	La Halle de Paris.....	Id.
Id. ....	L'annonce illustrée.....	Mensuel
Id. ....	Bulletin de la Société Industrielle.....	Trimestriel
Id. ....	Revue de Législation des mines.....	Id.
Id. ....	La province littéraire.....	Bi-Mensuel...
Id. ....	L'économie populaire.....	Hebdomadaire
Id. ....	La Vérité.....	Id.
Id. ....	Le petit flamand.....	Quotidien....

(1) Ces journaux paraissent à Paris mais sont imprimés et déposés à Lille.

VILLES où paraissent les journaux.	TITRES ET SOUS-TITRES des Journaux.	Périodicité.
Lille	La Gymnastique	Bi-Mensuel.
Id.	Archives botaniques	Mensuel
Id.	Revue Générale des chemins de fer	Id.
Id.	Journal de l'Agriculture du Nord	Hebdomadaire
Id.	Les Saisons	Bi-Mensuel.
Id.	Le Moniteur de l'Industrie	Mensuel
Id.	Le Renseignement	Hebdomadaire
Id.	Commission Historique	Annuel.
Id.	Mémoires de la société des sciences	Trimestriel.
Id.	Bulletin mensuel	Mensuel.
Id.	Journal de la société régionale d'horticulture du Nord de la France	Bi-Mensuel.
Id.	Journal de la Micrographie	Mensuel.
Id.	Société de Géographie de Lille	Trimestriel.
Id.	Bulletin des anciens élèves de l'Institut	Id.
Id.	Société des propriétaires d'appareils à vapeur	Id.
Id.	Le Moniteur universel des brasseurs et distillateurs	Hebdomadaire
Id.	Cabinet historique	Trimestriel.
Id.	Bulletin scientifique de la faculté des sciences	Id.
Id.	Bulletin des architectes de Lille	Id.
Id.	Revue électro-homéopathique	Mensuel.
Id.	La Comédie Lilloise	Id.
Id.	Bulletin des Beaux-Arts	Id.
Id.	Guirlande de Marie	Id.
Id.	L'Omnibus illustré	Hebdomadaire
Id.	Bulletin bibliographique des familles et des institutions catholiques	Mensuel.
Roubaix	Revue électro-homéopathique	Bi-Mensuel
Tourcoing	Le Carabinier	Hebdomadaire
Id.	Revue Colombophile	Id.
Id.	Le Brouteux de Tourcoing	Id.
Id.	La Revue	Id.
Armentières.	Agence internationale de la Presse-Correspondance J. Merlay	Id.
Valenciennes.	Le Journal d'annonces	Hebdomadaire
Fresnes.	Le Coopérateur	Mensuel.
Valenciennes.	Feuilles d'annonces	Hebdomadaire
Id.	Le petit Valenciennois	Id.
Douai	L'Indicateur Financier	Mensuel.
Id.	Douai-Théâtre illustré	3 fois la sem.
Id.	Les Épreuves du baccalauréat	Bi-Hebdomad.
Id.	Bulletin des cours de l'Enseignement supér.	Hebdomadaire
Id.	Les Petites affiches et annonces	Id.
Maubeuge	Le Nord métallurgique	Hebdomadaire
Id.	La Maubeugeoise	Id.
Dunkerque	Le Trésorier du soldat	Mensuel.
Id.	La Plage	Saison balnéa.
Cambrai	Revue hebdomadaire, Commerciale et Agricole	Hebdomadaire
Id.	Revue Agricole de la région du Nord	Id.
Id.	Feuille d'annonces de l'arrondissement	Id.



## ANNONCES JUDICIAIRES.

Un décret du 28 décembre 1870 porte que les annonces judiciaires et légales pourront être insérées dans l'un des journaux publiés en langue française dans le département et que, néanmoins, toutes les annonces judiciaires relatives à une même procédure de vente seront insérées dans le même journal.

Le tarif du prix d'insertion est fixé à 15 centimes par ligne de 34 lettres, caractère gaillarde, l'n pris pour type de justification, conformément à l'arrêt du 5 janvier 1871.

Le coût d'un exemplaire légalisé est réglé, non compris le droit d'enregistrement à cinquante centimes.

## AGRICULTURE.

## CHAMBRES CONSULTATIVES.

La loi du 20 mars 1851 sur l'organisation des chambres d'agriculture a été modifiée par un décret du 25 mars 1852, portant qu'il sera établi, dans chaque arrondissement, une chambre consultative d'agriculture, dont les membres seront nommés par le Préfet, pour trois ans.

Les chambres consultatives d'agriculture sont composées d'un nombre de membres égal à celui des cantons de l'arrondissement. Elles sont présidées dans l'arrondissement chef-lieu du département par le Préfet, et dans les autres arrondissements par le sous-préfet. Elles nomment au scrutin un vice-président et un secrétaire.

Conformément aux dispositions du décret précité, M. le Préfet a, par un arrêté du 23 novembre 1878, procédé à la réorganisation des chambres consultatives du département.

Voici la composition de ces chambres :

*Arrondissement de Lille.* MM. V. Meurein, \* †, agronome, vice-président ; Deleporte-Bayart, à Roubaix, secrétaire ; E. Behagle, cultivateur et distillateur à La Chapelle d'Armentières ; Despretz Florimond, père, cultivateur à Cappelle ; Potié, conseiller général, cultivateur à Haubourdin ; Leroy-Dubois, propriétaire et maire à Illies ; Bouchery Charles, conseiller général et agriculteur à Sailly-lez-Lannoy ; Éd. Desbonnets, négociant en farines, à Lille ; Catel-Beghin, \* propriétaire à Lille ; Beghin Ferdinand, fabricant de sucre à Thumeries ; Vandeboulque, cultivateur à Tourcoing ; Lepercq, Alexandre, cultivateur, distillateur à Quesnoy-sur-Deûle.

*Arrondissement de Dunkerque.* MM. Dantu \*, maire à Steene ; Lebecque, agriculteur à Coudekerque ; Vandenbavière, agriculteur à Loon ; Vandercolme, propriétaire et agriculteur à Dunkerque ; Dehaene, agriculteur à Wormhoudt ; Maegherman, agriculteur et maire à Grande-Synthe.

*Arrondissement d'Hazebrouck.* MM. D. Claudorez, cultivateur, à Hazebrouck, *vice-président* ; Plouvier, maire de Steenwerck ; Vandewalle, maire de Berthen ; Bouilliez, à Merville ; Becquaert, maire d'Arnèke ; Desmarescaux, maire d'Eecke, Dequiedt, maire et agriculteur à Thiennes.

*Arrondissement de Cambrai.* MM. Danquigny-Mallet, cultivateur à Cambrai ; Herbet, maire d'Haynecourt ; Dejardin, propriétaire à Carnières ; Lombois, maire de Catillon ; Vallez, maire de Briastre, et Tribou, propriétaire à Hem-Lenglet.

*Arrondissement d'Avesnes.* MM. Pierre Lemaire, propriétaire et maire à Gognies-Chaussée, *vice-président* ; Darche-Levent, conseiller général à Bavay, *secrétaire* ; Mariscal Louis, pharmacien à Dourlers ; Cuisset Jules, conseiller municipal, à Haut-Lieu ; Carpentier, agriculteur et brasseur à Aulnoye ; Azambre, propriétaire et maire à Maroilles ; Boulangé, conseiller général à Salesches ; Carlier-Rousseau, agriculteur à Villers-Pol ; Bever, agriculteur, à Solre-le-Château ; Réal-Boillot, filateur et conseiller d'arrondissement, à Wignehies.

*Arrondissement de Douai.* MM. Trannin, fabricant de sucre, maire, à Lambres ; Renard, cultivateur, maire de Sin ; Bernard, à Roost-Warendin ; Couppé, maire et fabricant de sucre à Férin ; Brassart, cultivateur, maire d'Hornaing ; Hector Simon, ingénieur-draineur à Beuvry.

*Arrondissement de Valenciennes.* MM. Gullet, agriculteur et maire, à Haspres, *vice-président* ; Davaine Jonathan, à Saint-Amand ; Bouchart, agriculteur et maire à Lecelles ; A. Brabant, agriculteur, à Onnaing ; Jouglet Théophile à Anzin ; Macarez, agriculteur à Haulchin ; M. P. J. Lemer, brasseur à Hergnies ; M. Ségard, *secrétaire*.

## SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE. (1)

LILLE. — SOCIÉTÉ DES AGRICULTEURS DU NORD.

*Président honoraire*: MM. Telliez, René, \*, magistrat à Lille ; *président*: Macarez Emile, \*, conseiller général, à St-Python, *vice-président*: Trannin, conseiller d'arrondissement, fabricant de sucre

(1) Les sociétés savantes qui s'occupent en même temps d'agriculture sont inscrites au chapitre SCIENCES ET ARTS.



à Lambres ; Claeys, ✱, conseiller général, maire à Bergues ; Claudrez, Dominique, cultivateur à Hazebrouck ; Desprez, Florimond, ✱, producteur de graines de betteraves, à Cappelle-Lille ; Dubar Gustave, économiste à Lille ; Brabant, ✱, fabricant de sucre à Onnaing. — *Section étrangère*: Vion, Emile, cultivateur à Lœuilly-sur-Somme ; *secrétaire-général*: Renouard, Alfred, industriel, à Lille ; *secrétaire-archiviste*: Jacqmart, directeur du Journal d'agriculture à Cambrai ; *secrétaire*: Roger, Victor, médecin-vétérinaire, à Roubaix ; *trésorier*: Deleporte-Bayart, agronome, à Roubaix.

## DUNKERQUE.

La société d'agriculture de Dunkerque comprend les cinq cantons de Dunkerque-Est et Ouest, de Bergues, de Wormhoudt et d'Hondschoote. Elle se compose de 160 membres.

MM. Vandercolme, père, ✱, *président honoraire*; Fidèle Vanhersecke, *vice-président honoraire*.

BUREAU: *président*: M. J. Delelis, ✱ ;

*Canton de Dunkerque-Est*. — *vice-président*: M. Auguste Gaspard.

*Canton de Bergues*. — M. Léon Claeys, conseiller général.

*Canton d'Hondschoote*. — M. Mallengier, maire des Moères.

*Canton de Wormhoudt*. — M. Dehaene, *secrétaire*: M. Coolen, *trésorier*: M. Louis Debaecque ; *secrétaire-archiviste*: M. Bradts.

## BOURBOURG.

La société de Bourbourg comprend les cantons de Bourbourg et de Gravelines.

Bureau: MM. le Sous-préfet, *président d'honneur*; Ed. Hubert-Legaigreur, *président*; Vandenbavière, cultivateur et Alexandre Meesemaeker, *vice-présidents*; Vercoustre, conseiller d'arrondissement, *secrétaire*; P. Joos, *secrétaire-adjoint*; P. Louf, cultivateur, à St-Georges, *trésorier-bibliothécaire*.

*Membres titulaires de la Société*: 90.

## HAZEBROUCK.

Bureau: MM. le Sous-Préfet, Claudrez Dominique, *présidents honoraires*; Margerin du Metz, *président*; Bouilliez, *vice-président*; Claudrez, Paul, *secrétaire*; de St-Mart, *trésorier*.

Les autres membres de la Société sont au nombre de 169.

## BAILLEUL.

Bureau: MM. de Coussemaker, Ignace, adjoint au maire de Bailleul, *président*; H. Bieswal et P. Becuwe, *vice-présidents*; D. Depoorter, *secrétaire*; C. Hopsomer, *trésorier*.

Les autres membres de la Société sont au nombre de 130.

## LILLE. — COMICE AGRICOLE DE L'ARRONDISSEMENT,

Créé par arrêté du Préfet du 22 août 1853.

Ce comice est composé de 5 membres honoraires et de 620 membres titulaires.

*Membres honoraires*: MM. le Préfet du Nord, *président d'honneur*; le secrétaire-général de la Préfecture; le maire de Lille; le général commandant la division; Lasne, curé-doyen de St-Maurice.

*Bureau*: MM. Beaucarne-Leroux, \*, *président*; Hellin, Vallet-Roger, *vice-présidents*; De Norguet, *secrétaire-général*; Des-Rousseaux, Schmitt, *secrétaires-adjoints*; H. Butin, \*, *bibliothécaire*; Nicole, *bibliothécaire-adjoint*; Tripier-Durieux, *trésorier*.

Le nombre des membres titulaires est de *six cent vingt*, choisis parmi les cultivateurs et les agronomes de l'arrondissement de Lille.

## AVESNES.

MM. le Sous-Préfet de l'arrondissement, *président honoraire*; Ernest Legrand, *président*; François Boulangé, *vice-président*; Victor Marquis, *secrétaire-général*; Henri Pecard, *secrétaire-adjoint*; Jules Hiroux, *trésorier*; Deharvengt-Derkenue, *archiviste*; Désiré Legrand, *bibliothécaire*.

## VALENCIENNES.

*Comices agricoles de l'arrondissement.*

VALENCIENNES. — MM. Hunet, *président*; Mariage, \*, *1<sup>er</sup> vice-président*; Dhaussy Albert, *2<sup>e</sup> vice-président*; Losset, *secrétaire*.

DENAIN. — MM. Crépin-Deslinsel, \*, *agriculteur à Denain, président*; Gouvion, Jules, *fabricant de sucre à Denain, secrétaire-trésorier*.

SAINT-AMAND. — MM. Davaine-Nicole, *agriculteur à St-Amand, président*; Davaine, Jonathan, *agriculteur à St-Amand, vice-président*; Wachez, *juge de paix à St-Amand, secrétaire*; Meriaux, *propriétaire à St-Amand, trésorier*.

## CAMBRAI.

*Bureau*: MM. Tribou, à Hem-Lenglet, *président*; Dejardin, à Carnières, et Vallez, à Briastre, *vice-présidents*; E. Desmoutiers, à Crèvecœur, *secrétaire-général*; Jacquart, A., *vétérinaire à Cambrai, secrétaire-rédacteur*; Douay fils, *secrétaire-adjoint*; Richard, *secrétaire-archiviste*; Millot, *ancien notaire, trésorier*.

Nombre des membres, 370.

Un Concours est organisé chaque année, et a lieu alternativement dans chacun des 6 chefs-lieux de Canton. Il a eu lieu à



Solesmes en 1879. — Carnières a eu son tour en 1880, Marcoing en 1881, Le Câteau en 1882, Cambrai-Ouest en 1883, Clary, en 1884 et Cambrai-Est aura le sien en 1885.

### **Haras.**

Le département du Nord fait partie du 1<sup>er</sup> arrondissement des Haras.

*Inspecteur général* : M. de la Motte-Rouge, à Compiègne; *directeur* : M. de Cossigny, à Compiègne.

L'administration des Haras a placé en 1884, dans le Nord, 19 étalons répartis comme suit : Bourbourg, 4 dont 1 demi-sang, 3 de trait; St-Amand, 3 dont 2 demi-sang, 1 de trait; Avesnes, 3 dont 1 demi-sang, 2 de trait; Maubeuge, 4 dont 2 demi-sang, 2 de trait; Landrecies, 3 dont 2 demi-sang, 1 de trait; Bergues, 2 dont 1 demi-sang et 1 de trait.

L'Administration a, en outre, approuvé 24 étalons qui ont touché 9,600 fr., et en a autorisé 7.

### **Art vétérinaire.**

Le nombre des vétérinaires brevetés exerçant dans le département est de 90, qui se répartissent par arrondissement, savoir :

Dunkerque, 4; Lille, 23; Cambrai, 14; Avesnes, 21; Douai, 6; Valenciennes, 17; Hazebrouck, 5.

*Vétérinaire du département du Nord*: M. Pollet à Lille.

### **Association vétérinaire des départements du Nord et du Pas-de-Calais.**

*Autorisée par décision ministérielle du 14 octobre 1844.*

*Président*: M. Bernard, à Aubencheul.

### **Service sanitaire des maladies contagieuses épizootiques.**

Ce service est institué dans le département du Nord, depuis le 8 mars 1877. Les vétérinaires, qui en font partie, au nombre de 51, sont désignés sous la dénomination de vétérinaires sanitaires des épizooties.

*Inspecteur vétérinaire du service des épizooties*: M. Pollet, *vétérinaire départemental*, à Lille.

## INDUSTRIE. — COMMERCE.

## CHAMBRES DE COMMERCE. (1)

Les Chambres de commerce existant dans le département sont au nombre de sept. Elles sont composées comme suit :

LILLE. M. le Préfet, *président d'honneur*; E. Delesalle, *président*; Decroix, *vice-président*; A. Masquelier; E. Agache; Th. Barrois; Alf. Delesalle; H. Labbe; A. Descamps; P. Derode; P. Le Gavrian; J. Schoutteten; A. Vial; F. Brunet; J. Leblan; J. Scribe-Loyer. L. Danel; Bernard; Alf. Thiriez,

*Secrétaire de la chambre*: M. H. Tournier.

DUNKERQUE. MM. J.-B. Trystram, *président honoraire*, député du Nord; Alfred Petyt, *président*; Th. Foort, *vice-président*; D. Vancauwenberghe-Bellenger, *trésorier*; Ad. Fichaux; P. Marchand, J. Vancosten, J. Vancauwenberghe-Lemaire, L. Herbart, L. Dubuisson, Deregneaucourt, Demarle-Fétel, Collet Ch.; Emile Lemaire; Decoster; Hutter M., Max, Douau, ingénieur, directeur des services. A. Sevin, *chef de bureau*.

ROUBAIX. MM. A. Delfosse, \*, *président*; Scrépel-Roussel, *vice-président*; Th. Leuridan, †, *secrétaire*; H. Mathon, *trésorier*; G. Wattinne; F. Roussel; J. Lagache; Eloy-Duvillier; Parent-Monfort; A. Vinchon, Voldemar-Lestienne.

TOURCOING. MM. Jonglez-Desurmont, *président*; E. Jourdain, *vice-président*; Scalabre-Delcour, *trésorier-archiviste*; D. Leurent, Herbaut-Thibeauts, P. Lemaître, L. Bernard, J.-B. Desurmont, Paul Dubrule, Paul Desurmont, Ed. Flipo, † P., Lorthiois-Desplanque, *secrétaire*.

DOUAI. MM. Charles de Bailliencourt, *président*; V. Hanotte, \*, *vice-président*; Maronier, *secrétaire*; Alain-Chartier, \* A; Cavroy; Paix; Farez, \* A.; A. Trannin; Goube-Pierache; Delcroix; Messien, Vandembroeck.

*Membres correspondants*: MM. Lanvin, à Fressain. — *Secrétaire-archiviste de la Chambre*: M. Richart.

GAMBRAI. MM. Wallerand, Louis, \*, *président*; Seydoux, Jean-Etienne-Charles, O. \*, *vice-président*; Mallez, Paul, *secrétaire*; Petit, Charles, *trésorier*; Ménard, Antoine-Gérard; Hallette, Jules; Ledieu, René; Ménard, Henri; Delloye, Charles; Cornaille; Brabant, Jules-Eugène-Amédée-François, \*.

(1) Nous donnons les noms des membres en fonctions au 1<sup>er</sup> décembre 1884. Des élections doivent avoir lieu fin décembre pour toutes les Chambres de commerce.



VALENCIENNES. MM. Charles Delame, \*, *président*; Harpignies, père, *vice-président*; Leduc, *trésorier*; A. Wagret, Weil, Pésier, Lamour, Debrabant — M. Victor Henry *Secrétaire*.

### CHAMBRES CONSULTATIVES DES ARTS ET MANUFACTURES.

Deux Chambres consultatives sont établies dans ce département, à Armentières, et à Avesnes. Voici la nomenclature des membres qui les composent :

#### ARMENTIÈRES.

*Président* : M. Miellez Edouard ; *Vice-président* : M. Leuridan Bouche ; *Membres* : MM. Vial ; H. Becquart ; L. Bouchez ; Lutun ; Gille ; Félix Deren ; Pierre Woussen ; Victor Pouchain ; Lacherez ; Léon Fremaux, *secrétaire*.

AVESNES. — Les membres sont démissionnaires.

### BUREAUX DE CONDITIONNEMENT A ROUBAIX ET TOURCOING.

#### *Établissement comprenant :*

- 1<sup>o</sup> Bureau de conditionnement des soies, des laines et des cotons ;
- 2<sup>o</sup> Bureau de pesage des matières textiles ;
- 3<sup>o</sup> Bureau de décreusage officieux ;
- 4<sup>o</sup> Bureau de titrage et de numérotage des fils.

ROUBAIX. Un décret du 31 août 1858 a autorisé la ville de Roubaix à ouvrir un bureau pour le conditionnement des soies et des laines.

Un autre décret du 15 janvier 1862 a autorisé le conditionnement des cotons et a institué un bureau de titrage pour les fils de tous genres.

Un arrêté préfectoral du 27 août 1858 a institué un bureau de pesage spécial pour les soies, les laines et autres matières textiles. Le droit de pesage a été modifié par un autre arrêté préfectoral du 13 décembre 1861.

*Commission de surveillance* : MM. A. Vinchon ; Georges Heyndrickx ; Legrand, conseillers municipaux ; A. Delfosse, \*, *Président* de la chambre du commerce ; H. Mathon, membre de la Chambre de commerce.

*Directeur* : M. A. Musin, † ; *1<sup>er</sup> commis* : M. Simoëns ; *receveur* : M. A. Destrée ; plus 44 employés et agents divers.

Depuis le 20 octobre 1873, la Condition publique de Roubaix a

organisé un service spécial pour le rinçage et le dégraissage ou décreusage des soies, des laines et des cotons.

Cette opération complémentaire n'a encore aucun caractère officiel; entièrement facultative, elle est laissée à l'appréciation du commerce et de l'industrie.

Un service de factage spécial *restitué gratuitement* à Roubaix et à Tourcoing, les échantillons prélevés pour les opérations.

L'établissement de Roubaix sous le rapport du mouvement est le plus important de tous ceux qui existent.

Depuis le 16 octobre 1882 l'établissement est transféré boulevard d'Halluin dans une belle et vaste construction spéciale qui se trouvera prochainement reliée, par une voie ferrée, au chemin de fer du Nord et aux Magasins généraux qui sont à proximité.

**TOURCOING.** Le bureau de Tourcoing a été autorisé par décret du 11 février 1863, et a été inauguré le 5 novembre de la même année.

*Commission de surveillance:* MM. Ch. Jonglez, président de la Chambre de Commerce, H. Deroubaix, Lorthiois-Desplanques, Fr. Masurel, L. Bernard.

*Directeur:* M. Desmettre.

#### SERVICE MUNICIPAL DES EAUX, COMMUN AUX DEUX VILLES DE TOURCOING ET DE ROUBAIX.

Une distribution d'eau commune aux deux villes de Tourcoing et de Roubaix, fonctionne depuis le 23 août 1863.

Les eaux distribuées, qui sont uniquement pour l'usage industriel, sont prises à la rivière de la Lys, en la commune de Bousbecques, où les deux cités précédemment indiquées ont élevé une usine contenant trois machines élévatoires.

La direction de cet important service a son siège à Tourcoing.

*Directeur-Ingénieur:* M. A. Binet; *Régisseur-comptable:* M. Descamps; *Conducteur:* M. Berte; *pikeur:* M. Riffard, ✱.

#### Inspection du travail des enfants dans les manufactures.

Les enfants et filles mineures ne peuvent être employés à un travail industriel, dans les manufactures, fabriques, usines, mines, chantiers et ateliers que sous les conditions déterminées par la loi du 19 mai 1874.

Un décret du 15 février 1875 a déterminé les circonscriptions territoriales des inspections instituées par la loi précitée.



La 6<sup>e</sup> circonscription comprend les départements du Nord et du Pas-de-Calais. La résidence est Lille.

*Inspecteur divisionnaire* : M. Nadeau ✱, rue Gauthier-de-Chatillon, 9.

*Inspecteurs départementaux*: MM. Arnold †, rue Esquermoise, 37, à Lille; Pastour ✱, à Valenciennes, rue Abel-de-Pujol, 14.

### Comité Inter du Nord.

(Fondé en 1849).

MM. Julien Le Blan, ✱, à Lille, *président*; Georges Colombier, à Haubourdin, *vice-président*; Edouard Agache, ✱, à Lille, *secrétaire-général*; Gustave Dubar, ✱, à Lille *secrétaire*.

*Membres*: MM. Cannissié, à Lille; Ch. Catel fils; Adolphe Crépy; Ange Descamps; J. Dequoy, à Lille; de Bailencourt, à Douai; Duplay, à Frévent; E. Faucheur, à Lille; Guillemaud aîné, à Seclin; Leroy-Crépau, à Lille; Auguste Mahieu, à Armentières; Georges Ovigneur, à Halluin; Alfred Renouard fils; Georges Saint-Léger; Van Cauwenberghe, à Dunkerque; Villard, à Armentières; Paul Le Blan; Gavelle à Lille; Desurmont à Seclin; Léon Fremaux, à Armentières; Ed. Wallaert, à Lille; Emile Neut et Maurice Descamps à Lille.

### Syndicat des filateurs de coton du Nord.

MM. Alfred Thiriez, *président*; Alfred Delesalle, *vice-président*; Jules Schoutteten, *secrétaire-général*.

*Membres*: MM. Théodore Barrois, Julien Le Blan, Auguste Wallaert, Lefebvre-Horrent, Ernest Loyer, Julien Thiriez, Motte-Bossut, Debuchy, Wibaux-Florin.

### BANQUE DE FRANCE. — SUCCURSALE DE LILLE.

Un décret du Gouvernement provisoire, en date du 27 avril 1848, a réuni la banque de Lille à la banque de France.

SUCCURSALE DE LILLE. *Directeur*: M. Dupleix, ✱; *Administrateurs*: MM. Bernard Henri, ✱; J. Decroix; G. Delesalle; A. Descamps, Paul Crepy; Scalbert; Ed. Longhaye; Aug. Masquelier, ✱; A. Wallaert; *censeurs*: MM. Scrive-Bigo, ✱; Descamps-Crespel; C. Mas; *contrôleur*: M. Mouza; *caissier*: M. Renut.

SUCCURSALE DE VALENCIENNES. *Directeur*: M. Boivin; *Censeurs*: MM. Bracq Amédée, Bultot, ✱, Guary; *Administrateurs*: MM. Decle, Delame, ✱, Dubois, P. Dupont, Lecat, Piérard, de Quillaq ✱. — *Caissier*: M. Van Gelder. — *Chef de comptabilité*: M. M. Allavène.

**SUCCURSALE DE DUNKERQUE.** *Etablie par décret du 13 juin 1855.*  
*Directeur* : M. Armand Girard. — *Administrateurs* : MM. Trystram  
 Jean; Z. Choquet, G. Féron, Vancosten, Decoster, Coquelle,  
 Gourdin. — *Censeurs* : MM. Carpentier, Collet, Vendercolme.  
*Cassier* : A. Delalande.

**SUCCURSALE DE ROUBAIX-TOURCOING.** *Autorisée par décret du 31  
 décembre 1867* — M. Thoyer, *directeur*. — MM. Bossut-Delaoutre;  
 Charles Jonglez; Ernest Galpin; François Masurel; Wattinne-  
 Hovelacque; J.-B. Desurmont; Cavrois-Mahieu, *administrateurs*.  
 — MM. J. Lefebvre \*; Mulliez-Eloy; Bernard-Cuvillier, *cen-  
 seurs*. — Jacquemart, *caissier*.

**SUCCURSALE DE CAMBRAI.** — *Autorisée par décret du 12 août 1880,  
 (promulgué Journal officiel du 7 septembre 1880).* — M. Bougrount,  
*directeur*. — *Administrateurs* : MM. Ed. Bertrand, Jules Brunel-  
 Pamart, Camille Maïresse, Cornaille Georges, Wiart Gustave et  
 Paul Mallez. — *Censeurs* : MM. Brabant Jules, Seydoux Charles,  
 Wallerand Louis. — *Caissier* : M. Brocar, Léon. — *Teneur de  
 livres* : M. Roguin, Louis.

**SUCCURSALE DE DOUAI.** — *Autorisée par décret du 7 janvier 1881.*  
 — M. Chevalier, *directeur*.

## BOURSES DE COMMERCE.

Cinq bourses de commerce existent dans le département du  
 Nord; elles sont établies à Dunkerque, Lille, Douai, Valenciennes  
 et Tourcoing.

**BOURSE DE DUNKERQUE.** *Agents de change, courtiers d'assurances  
 interprètes et conducteurs de navires.* — *Chambre syndicale* : M. D.  
 Spiers *syndic*; P. Debaecker, *premier adjoint*; A. Sergent, *deu-  
 xième adjoint*; G. Toutain, *troisième adjoint* et L. Deman, *qua-  
 trième adjoint*. *Membres* : MM. A. Leroy, Alibert, G. Ladu-  
 reau, E. Plaideau, V. Duchateau, P. Beck.

*Courtier honoraire* : M. A. Vandercolme, père.

**BOURSE DE LILLE.** *Agents de change* : MM. Verbiest, Liagre, Févez,  
 Pajot, Paquin, Crouan, Lequenne.

**BOURSE DE DOUAI.** *Courtiers de commerce* : MM. Pouille, Pochez,  
 Camille Lefebvre, et Dupire.

**BOURSE DE TOURCOING.** *Courtiers de commerce* : MM. Emile Des  
 tombes, Ferd. Lapersonne, Ant. Roussel.

## Agents consulaires étrangers en résidence dans le département.

**DUNKERQUE.** — *Allemagne*, consul : M. A. Wagner; *Angleterre*,  
 vice-consul : M. Taylor; *Autriche-Hongrie*, consul : M. Numa Plai-



deau ; *Belgique*, consul : M. L. Dewulf-Cailleret ; *Brésil et Grèce*, consul : M. G. Féron ; *Danemark*, consul : M. Bonvarlet ; *Espagne*, vice-consul : M. Th. Foort ; *Etats-Unis*, vice-consul : M. B. Morel ; *Italie*, consul : M. Th. Foort ; *Pays-Bas*, consul : M. Ed. Petyt ; *Pérou*, consul : M. N. . . ; *Portugal*, vice-consul : M. Jodocius ; *Russie et Costa-Rica*, consul : M. L. Debaecque ; *Suède et Norwège*, consul : M. Ch. Collet ; *Turquie*, consul : M. Ed. de Clebsattel ; *Chili*, consul : M. F. Bayart ; *République argentine*, M. Mine.

GRAVELINES. M. Demarle-Fétel, vice-consul de *Suède, Norwège et Danemarck*.

LILLE. MM. Dansaert, consul de *Belgique* ; Edouard Crépy, vice-consul ; Dubois Grégoire, consul des *Etats-Unis* ; Paul Crépy, vice-consul de *Portugal* ; Bayart, vice-consul du *Brésil* ; Venot, vice-consul d'*Espagne* ; Renouard, vice-consul d'*Italie* ; J. Morel, vice-consul de *Perse* ; C. Devos, consul de l'*Uruguay*.

ROUBAIX. MM. Allart, ✠ consul de *Belgique* ; Lepoutre, consul des *Pays-Bas* ; Piat, vice-consul des *Etats-Unis* ; Albert Prouvost, vice-consul d'*Espagne* ; Jules Morel, vice-consul de *Perse*.

TOURCOING. M. Louis Thaupe, consul de *Belgique* (intérimaire).

CAMBRAI. M. Ch. Roth Le Gentil (A) ✠, banquier, vice-consul d'*Espagne*.

VALENCENNES. M. Nauts, consul de *Belgique*.

## COMMISSIONS CANTONALES DE STATISTIQUE.

Un décret du 1<sup>er</sup> juillet 1855 a établi, dans chaque canton, une commission de statistique chargée de remplir et de tenir à jour pour les communes de la circonscription cantonale, deux tableaux de renseignements sur les faits statistiques dont il importe que le Gouvernement ait la connaissance annuelle et sur ceux qui, par leur nature, ne peuvent être utilement recueillis que tous les cinq ans. Les membres des commissions sont nommés par le Préfet. Dans les villes, chefs-lieux de département ou d'arrondissement comprenant plusieurs cantons, il n'y a qu'une seule commission.

Les Préfets et Sous-Préfets sont présidents de droit des commissions établies dans les chefs-lieux de département et d'arrondissement. Les autres commissions ont un président nommé par le Préfet. Chaque commission peut élire un ou plusieurs secrétaires-archivistes.

Les Commissions cantonales de statistique ont été réorganisées par un arrêté préfectoral du 5 décembre 1873.

---

## Deuxième partie.

---

### DOCUMENTS STATISTIQUES.

---

#### NOTICE TOPOGRAPHIQUE ET STATISTIQUE.

##### Topographie.

Le département du Nord, ainsi nommé à cause de sa position géographique, qui est la plus septentrionale de la France, est situé entre les  $0^{\circ} 13'$  à l'ouest, et  $1^{\circ} 54'$  à l'est du méridien de l'Observatoire de Paris, et entre les  $49^{\circ} 58'$  et  $51^{\circ} 5'$  de latitude.

Il est formé de la réunion des anciennes provinces ci-après, savoir : la Flandre française en entier ; le Cambrésis, sauf quatre communes, et le Hainaut français presque en totalité. Il comprend en outre quelques communes de l'Artois dans les arrondissements de Lille, Douai et Cambrai, et dans ce dernier, cinq communes du Vermandois.

Les limites du département sont : au nord-ouest, la mer du Nord ; au nord-est la Belgique ; au sud-est, le département de l'Aisne ; et au sud-ouest, les départements de la Somme et du Pas-de-Calais.

Il s'étend du nord-ouest au sud-est, et sa longueur, prise de Dunkerque jusqu'à Baives, commune située au delà du bourg de Trélon, à l'extrémité de l'arrondissement d'Avesnes, est d'environ 170 kilomètres. Sa largeur est très variable dans les diverses parties qui le composent ; prise à Gouzeaucourt jusqu'à Condé, elle est de 64 kilomètres, tandis que vers Armentières, où le territoire est très resserré, elle est de 6 kilomètres seulement. Sa surface totale est de 569,389 hectares.

##### Aspect.

ÉMINENCES. Le département du Nord est un pays de plaine. Il y existe cependant quelques éminences, dont les plus remarquables sont dans l'arrondissement de Dunkerque : celle de Watten,



coteau peu élevé, 73 mètres au-dessus du niveau de la mer, dont le noyau est composé de sable et de gravier mêlé de terres glaises; dans l'arrondissement d'Hazebrouck, le mont Cassel, 163 mètres, ceux des Récollets, 140 mètres, des Cats, 137 mètres, et le Mont-Noir, 130 mètres, qui tous ont un noyau de sable jaune tirant sur le rouge, mêlé d'une partie de grès fort tendre; dans l'arrondissement de Lille, le Mons-en-Pévèle, 107 mètres, qui a pour noyau un sable mêlé de pierre meulière; dans les arrondissements de Douai et de Valenciennes, quelques coteaux peu élevés, renfermant des carrières de sable et de grès, qui s'étendent entre ces deux villes et pénètrent dans l'arrondissement de Cambrai; dans ce dernier, les coteaux de la Terrière, de Marcoing, du Bois-de-Bourlon, du Camp-de-César, de Bonavis, toutes éminences dont les pentes sont peu sensibles et qui ont cependant longtemps passé pour la partie la plus élevée du département. Bonavis, ancien relai de poste sur la route nationale de Lille à Paris, n'est qu'à 126 mètres, soit à 37 mètres moins haut que le Mont-Cassel, lequel n'est pas le point culminant du département; ce point est dans l'arrondissement d'Avesnes, où, à mesure qu'on avance vers le sud-est, on monte progressivement à 150, 200, 250 et même 266 mètres, jusqu'à la haie du Bois-Saint-Hubert, sur le territoire de la commune d'Anor, et sur la frontière belge.

**VALLÉES.** Il existe plusieurs vallées dans l'arrondissement de Douai, Valenciennes, Cambrai et Avesnes, mais elles sont en général peu profondes et peu remarquables. Les principales sont:

La vallée de la Lys qui, depuis Merville jusqu'à Menin, a un développement de 53 kilomètres et une pente de 5<sup>m</sup>36.

La vallée de la Scarpe qui s'étend depuis Courchelettes jusqu'à Mortagne, ayant 15 mètr. 77 de pente sur une largeur inégale.

Les deux vallées de la Sensée, versant de la Scarpe et versant de l'Escaut, ayant environ: la première un développement de 17 kilomètres et une pente de 16 mètres; la seconde, un développement de 19 kilomètres et une pente de 3 mètres.

La vallée de l'Escaut, depuis l'entrée de cette rivière dans le département jusqu'à sa sortie, d'une largeur qui s'accroît insensiblement de 200 à 400 et 500 mètres, avec 69 mètres de pente.

La vallée de l'Hogneau, d'une longueur de 26,000 mètres, sur une largeur de 1,200 et sur une pente de 55 mètres.

La vallée de la Selle, longueur de 37,000 mètres sur 300 à 800 mètres de largeur, sa pente est de 55 mètres.

La vallée de la Rhonelle, ayant 26,000 mètres de longueur, 400 à 1,000 mètres de largeur et 30 mètres de pente.

La principale vallée de l'Écaillon : longueur 25.000 mètres, largeur, 400 à 1,000 mètres ; pente, 28 mètres.

La vallée de la Sambre, longue dans le département de 5 myriamètres, 5,176 mètres de largeur réduite, avec 18 mètres de pente.

La vallée de l'Helpe-Majeure, ayant 4 myriamètres environ de longueur, sur une largeur qui s'accroît de 400 à 2,000 mètres avec pente de 50 mètres.

La vallée de l'Helpe-Mineure, longue de 4 myriamètres sur 50 à 1,200 mètres de largeur, avec 70 mètres de pente.

Il existe dans le département quelques autres vallées de moindre importance ; de ce nombre sont les trois petites vallées des sources de l'Hogneau, les trois vallées des sources de l'Écaillon, etc.

**RIVIÈRES.** Les rivières qui arrosent le département sont au nombre de 25 (1).

*L'Aa*, qui prend sa source un peu au-dessus du village de Bourth, dans le département du Pas-de-Calais, entre dans le département du Nord à St-Momelin et se dirige en droite ligne sur Gravelines, où ses eaux vont se jeter dans la mer.

*E'Yser*, petite rivière qui prend sa source au territoire de Rubrouck, arrondissement d'Hazebrouck, et va grossir les eaux de l'Hyperlé, dans la province belge de la Flandre-Orientale.

*La Péene*, très petite rivière qui naît dans les coteaux de Cassel et va se jeter dans l'Yser, près Wylder.

*La Lys*, dont la source est à Lysbourg (Pas-de-Calais), qui sépare les territoires des deux départements, depuis Thiennes jusqu'à Erquinghem, qui traverse une partie de l'arrondissement de Lille, aux confins de l'arrondissement d'Hazebrouck, et depuis Armentières jusqu'à près de Menin, sert de limite entre le département du Nord et la Belgique.

*La Lawe*, formée par trois petits ruisseaux dans le département du Pas-de-Calais et qui va se jeter dans la Lys à La Gorgue.

*La Bourre*, petite rivière qui naît à Borre, arrondissement d'Hazebrouck, et se réunit au canal de Pré-à-Vin, au Grand-Dam.

*La Marque*, petite rivière qui prend sa source dans la forêt de Phalempin, arrondissement de Lille, traverse plusieurs marais

(1) Parmi ces rivières, celles qui sont navigables sont indiquées, ainsi que les canaux, dans la section des travaux publics.



auxquels elle sert de décharge, et se jette dans la Deûle, à Marquette.

*La Deûle*, dont la source est à Carency (Pas-de-Calais), passe à Courrières, entre dans le département du Nord à Bauvin et se jette dans la Lys à Deulémont.

*La Scarpe*, qui naît de plusieurs sources dans le département du Pas-de-Calais, passe à 500 m. d'Arras, traverse Douai, Marchiennes, Saint-Amand, et se jette dans l'Escaut à Mortagne.

*La Sensée*, qui prend sa source à Eaucourt, département du Pas-de-Calais, entre dans le département du Nord à Lécuse, (arrondissement de Douai), alimente le canal de la Sensée et va se jeter dans la Scarpe à Lambres.

*L'Escaut*, fleuve qui a sa source dans le département de l'Aisne, traverse Cambrai, Bouchain, Denain, Valenciennes, Condé, sort du département à Mortagne, parcourt plusieurs provinces de la Belgique et parvient à Anvers, où il se jette dans la mer.

*La Hayne*, qui naît à Binche (Hainaut), et se réunit à l'Escaut, à Condé.

*La Trouille*, qui a son origine dans l'arrondissement d'Avesnes, sort du département et va se jeter dans la Hayne, près de Mons.

*L'Hogneau*, dont la source est dans la forêt de Mormal, arrondissement d'Avesnes; cette rivière quitte le département du Nord à Sebourg, le rejoint à Crespin, et se jette dans la Hayne, près Condé.

*La Selle*, qui prend sa source à Moulin, département de l'Aisne, entre dans celui du Nord par Saint-Souplet, passe au Câteau, à Haspres, à Douchy, et va se jeter dans l'Escaut, à Denain.

*La Rhonelle*, qui naît dans la forêt de Mormal, et se jette dans l'Escaut, à Valenciennes.

*L'Écaillon*, qui sort d'un étang à l'entrée de la même forêt, et se jette aussi dans l'Escaut au-dessus de Valenciennes.

*La Sambre*, qui a sa source dans le bois de Cartignies, sur la limite des départements du Nord et de l'Aisne, passe à Landre-cies et à Maubeuge, en longeant la forêt de Mormal, sort du département à Jeumont, et va jusqu'à Namur, où elle se réunit à la Meuse.

*Le Bassuyau*, petite rivière qui doit son origine à des sources

jaillissantes dans l'arrondissement de Cambrai, et qui se joint à la Selle, au-dessous du premier moulin de Montay.

*L'Esdain*, très-petite rivière venant de Lesdain, qui traverse le torrent d'Esnes dans une auge de bois et se précipite ensuite dans le torrent.

*Le Bayart*, petite rivière dont la naissance est au sud de Solesmes et qui se jette dans la Selle.

*L'Herclain*, petite rivière qui tire ses eaux de plusieurs petites sources à Iwuy, et se jette dans l'Escaut à la hauteur du Camp-de-César.

*La Solre*, dont la source est près d'Aibes, arrondissement d'Avesnes, et qui se jette dans la Sambre, à Assevent.

*L'Helpe-Majeure*, qui prend sa source près de la commune d'Eppe-Sauvage, arrondissement d'Avesnes, et se réunit à la Sambre, à Noyelles.

*La Petite-Helpe*, qui prend son origine dans les étangs de Trélon, et se jette aussi dans la Sambre, près de Maroilles.

**RUISSEAUX.** On compte dans le département plusieurs ruisseaux, dont les principaux sont :

*La Becque de Vieux-Berquin*, qui naît à Strazeele et se jette dans la Bourre, près Merville.

*La Metterbeck*, qui a sa source au Mont-des-Cats et se jette dans la Lys, au-dessus du pont d'Estaires.

Le ruisseau de *Steenwerck*, becque dont les sources sont au mont de Boeschépe et au Mont-Noir; il se jette dans la Lys au-dessous de Sailly, dans le département du Pas-de-Calais.

La becque de *Nieppe*, qui tire ses eaux du Mont-de-Lille, dans l'arrondissement d'Hazebrouck, et se réunit aussi à la Lys, au-dessus d'Erquinghem.

*La Vieille-Rivière*, qui naît dans les marais du Clair-Marais et se jette dans l'Aa, au-dessous de Saint-Omer

Des ruisseaux, des fontaines, des courants, coulants et becques se jettent en assez grand nombre dans ces rivières et dans les canaux. Dans les arrondissements d'Avesnes et de Cambrai particulièrement, où le sol est entre-coupé de ravins, des torrents plus ou moins considérables, selon la saison, y portent également leurs eaux.

**MARAIS.** Le territoire du département du Nord est, comme nous l'avons dit, plat et peu élevé au-dessus du niveau de la mer, ce qui fait que les eaux tendent à rester stationnaires; le nombre



considérable de rivières, ruisseaux et canaux dont il est partout entre-coupé contribuent, avec les pluies abondantes qui y tombent souvent en hiver, à en faire une région humide et à rendre marécageuses les terres les plus exposées à l'invasion des eaux. Il est à croire que les plaines de l'ancienne Flandre, aujourd'hui si bien cultivées et si productives, furent autrefois de vastes marais successivement soustraits à l'empire des eaux par les travaux les plus opiniâtres ; cette observation s'applique plus particulièrement à l'arrondissement de Dunkerque, dont le sol ne se conserve en état de culture que par d'immenses travaux de dessèchement, renouvelés et entretenus chaque année.

Les principaux marais existant dans le département sont :

Dans le grand bassin de l'arrondissement de Dunkerque, les Moères, grande et petite, d'une contenance de 3,310 hectares et dont il a été parlé plus haut, à l'article des dessèchements, section des travaux publics.

Sur les bords des canaux de Bergues à Dunkerque, de Furnes et de la Colme, aux environs de Watten, les terres avoisinantes, en grande partie marécageuses ;

Entre Cassel, Hazebrouck et Saint-Omer, le Clair-Marais, de 58 hectares 33 ares d'étendue.

Les terres marécageuses des bords de la Lys et de la Nieppe

Les marais des bords de la Marque, et dont une grande partie est en eaux ;

Les marais de la vallée de la Scarpe, de la rive gauche du vallon de la Sensée et de la rive droite de l'Escaut, depuis Cambrai jusqu'à Condé ;

Enfin, quelques parties marécageuses sur les points les plus bas de quelques vallées des arrondissements d'Avesnes et de Cambrai ;

On rencontre aussi des flaques dans le Clair-Marais et dans une partie des arrondissements de Lille, de Douai et de Cambrai, d'où on extrait la tourbe ;

Et un assez grand nombre d'étangs, dont la plupart sont dans l'arrondissement d'Avesnes, et le reste dans ceux de Douai et de Cambrai.

### Météorologie.

**CLIMAT.** Le climat du département du Nord est froid, ce qui est un effet de sa situation vers les 49° et 51 degrés de latitude septentrionale

Le voisinage de la mer qui en fait la limite au nord-ouest, le peu d'élevation du sol, les marais, les rivières, les canaux et les ruisseaux nombreux qui le parcourent, entretiennent dans l'atmosphère une grande humidité. Les hivers dont la durée est de plus de six mois, y sont souvent pluvieux, brumeux, et la neige y est moins abondante que dans les départements qui l'avoisinent au sud. Le printemps y est tardif, et par conséquent très-court; Mais aussitôt qu'il a fait sentir son influence, la terre commence à se couvrir des plus riches productions, et la végétation acquiert la plus grande vigueur. L'automne, dans ces contrées, est ordinairement beau et soutenu.

**TEMPÉRATURE.** D'après les observations faites dans le département, la moyenne annuelle des températures minima est de 6°,30; celle des maxima 13°,45. La moyenne des températures extrêmes 0°,95 pour les minima; 20°,54 pour les maxima.

Depuis l'année 1852 les températures extrêmes absolues ont été de (— 19°,0) le 3 décembre 1879 et de 35°,5 le 15 juin 1858.

L'époque du maximum du froid est en décembre et janvier, celle des plus grandes chaleurs en juillet, dont la température moyenne est de 17°,72.

**MÉTÉORES.** Les orages, sans être multipliés dans le département, y sont quelquefois assez fréquents au commencement de la belle saison et surtout en juillet. Les ouragans y sont rares. La moyenne annuelle du nombre de jours de pluie est d'environ 232.

**VENTS DOMINANTS.** Les vents dominants sont : ouest, sud-ouest, nord-ouest, et amènent ordinairement des pluies.

### **Division du Territoire.**

Le département se compose de 665 communes, réparties en sept arrondissements, dont les chefs-lieux sont : Dunkerque, Hazebrouck, Lille, Cambrai, Avesnes, Douai et Valenciennes.

Le tableau statistique de ces communes, par canton et par arrondissement, est ci-après :

Parmi les 665 communes du département, on compte 56 villes ayant plus de 5,000 âmes ou portant depuis longtemps la qualification de ville. Ces villes sont désignées ci après dans l'ordre de leur importance :

**LILLE.** Chef-lieu du département, du quartier-général du 1<sup>er</sup> corps d'armée, de la 1<sup>re</sup> division militaire et d'un tribunal de première instance; place forte, avec citadelle; facultés de l'État : médecine et pharmacie, sciences; facultés libres : droit, médecine, sciences, lettres; institut industriel; ville d'industrie et de commerce. — Population : 178,144 habitants. — Distance de Paris : 236 kilom.

**ROUBAIX.** Chef-lieu de deux cantons, ville ouverte, à 11 kil. de Lille; ville de grande industrie. — Population, 91,757 habitants.



**TOURCOING.** Chef-lieu de deux cantons, ville ouverte, à 14 kil. de Lille; ville de grande industrie. — Population : 51,895 habitants.

**DUNKERQUE.** Chef lieu de sous-préfecture et d'un tribunal de première instance ; place fortifiée et port de mer ; ville de commerce. — Population : 37,328 habitants. — Distance de Lille 76 kil.

**DOUAI.** Chef-lieu de sous-préfecture, siège de la cour d'appel et d'une académie universitaire ; faculté des lettres et faculté de droit, place fortifiée. — Population : 29,172 habitants. — Distance de Lille, 33 kilomètres.

**VALENCIENNES.** Chef-lieu de sous-préfecture et d'un tribunal de première instance ; place fortifiée avec citadelle. — Distance de Lille, 50 kil. — Population : 27,607 habitants.

**ARMENTIÈRES.** Chef-lieu de canton, ville ouverte, industrielle, à 16 kil. de Lille. — Population 25,089 habitants.

**CAMBRAI.** Chef-lieu d'archevêché, de sous-préfecture et d'un tribunal de première instance, place forte avec citadelle. — Distance de Lille : 59 kil. — Population : 23,448 habitants.

**MAUBEUGE.** Chef-lieu de canton, place fortifiée avec camp retranché à 97 kil. de Lille. — Population : 17,221 habitants.

**DENAIN.** Ville ouverte, à 49 kil. de Lille. — Population : 17,202 habitants.

**WATTRELOS.** Ville ouverte, à 15 kil. de Lille. — Population : 15,725 habitants.

**FOURMIES.** Ville ouverte, à 115 kil. de Lille. — Population : 15,052 habitants.

**HALLUIN.** Ville ouverte, à 17 kil. de Lille. — Population : 14,020 habitants.

**BAILLEUL.** Chef-lieu de deux cantons ; ville ouverte, à 28 kil de Lille. — Population : 12,712 habitants.

**SAINT-AMAND.** Chef-lieu de deux cantons, à 37 kil. de Lille, ville ouverte. — Population : 11,184 habitants.

**HAZEBROUCK.** Chef-lieu de sous-préfecture et d'un tribunal de première instance ; ville ouverte, à 44 kil. de Lille. — Population : 10,595 habitants.

**ANZIN.** Ville ouverte, à 48 kil. de Lille. — Population : 10,043 habitants.

**LE CATEAU.** Chef-lieu de canton, ville ouverte, à 83 kil. de Lille. — Population : 9,564 habitants.

**MARCQ-EN-BAROEUL.** Ville ouverte, à 8 kil. de Lille. — Population : 9,266 habitants.

HAUTMONT. Ville ouverte, à 86 kil. de Lille. — Population : 9,204 habitants.

LA MADELEINE. Ville ouverte, à 2 kil. de Lille. — Population : 8,504 habitants.

GRAVELINES. Chef-lieu de canton; place fortifiée et port de mer, à 97 kil. de Lille. — Population : 8,416 habitants.

CROIX. Ville ouverte, à 8 kil. de Lille. — Population : 8,081 habitants.

MERVILLE. Ville ouverte; chef-lieu de canton, à 37 kil. de Lille — Population : 7,028 habitants.

ESTAIRES. Ville ouverte, à 30 kilomètres de Lille. — Population : 6,731 habitants.

COMINES. Ville ouverte, à 18 kil. de Lille. — Population : 6,637 habitants.

LOOS. Ville ouverte, à 5 kil. de Lille. — Population : 6,617 habitants.

HAUBOURDIN. Chef-lieu de canton, ville ouverte, à 7 kil. de Lille. — Population : 6,409 habitants.

SOLESMES. Chef-lieu de canton, à 89 kil. de Lille. — Population : 6,390 habitants.

FRESNES, ville ouverte, à 51 kil. de Lille. — Population : 6,342 habitants.

VIEUX-CONDÉ. Ville ouverte, à 49 kil. de Lille. — Population : 6,296 habitants.

HOUPLINES. Ville ouverte, à 16 kil. de Lille. — Population : 6,230 habitants.

ROSENDAEL. Ville ouverte, à 79 kil. de Lille. — Population : 6,223 habitants.

ANICHE. Ville ouverte, à 45 kil. de Lille. — Population : 5,861 habitants.

RONCQ. Ville ouverte, à 14 kil. de Lille. — Population : 5,716 habitants.

AVESNES. Chef-lieu de sous-préfecture et d'un tribunal de première instance, ville ouverte, à 105 kil. de Lille. — Population : 5,714 habitants.

SIN. Ville ouverte, à 35 kil. de Lille. — Population : 5,634 habitants.

SOMAIN. Ville ouverte, à 40 kil. de Lille. — Population : 5,590 habitants.



**BERGUES.** Chef-lieu de canton, à 67 kil. de Lille; place fortifiée. — Population : 5,385 habitants.

**SECLIN.** Chef-lieu de canton, ville ouverte, à 11 kil. de Lille. — Population : 5,379 habitants.

**WIGNEHIES.** Ville ouverte, à 108 kil. de Lille. — Population : 5,232 habitants.

**QUESNOY-SUR-DEULE.** Chef-lieu de canton, à 11 kil. de Lille. — Population : 5,051 habitants.

**CONDÉ.** Chef-lieu de canton, place fortifiée, à 51 kil. de Lille — Population : 4,621 habitants.

**CASSEL.** Chef-lieu de canton; ville ouverte, à 49 kil. de Lille — Population : 4,276 habitants.

**LANDRECIÉS.** Chef-lieu de canton, place fortifiée, à 82 kil. de Lille. — Population : 4,203 habitants.

**LE QUESNOY.** Chef-lieu de deux cantons, place fortifiée, à 67 kil. de Lille. — Population : 4,030 habitants.

**LA GORGUE.** Ville ouverte, à 32 kil. de Lille. — Population : 3,885 habitants.

**ORCHIES.** Chef-lieu de canton, ville ouverte, à 26 kil. de Lille. — Population 3,757 habitants.

**LA BASSÉE.** Chef-lieu de canton, ville ouverte, à 24 kil. de Lille. — Population : 3,545 habitants.

**HONDSCHOOTE.** Chef-lieu de canton, ville ouverte, à 82 kil. de Lille. — Population : 3,472 habitants.

**MARCHIENNES.** Chef-lieu de canton, ville ouverte, à 34 kil. de Lille. — Population : 3,388 habitants.

**BOURBOURG.** Chef-lieu de canton, ville ouverte, à 74 kil. de Lille. — Population : 2,392 habitants.

**LANNOY.** Chef-lieu de canton, ville ouverte, à 13 kil. de Lille. — Population : 1,985 habitants.

**BAVAI.** Chef-lieu de canton, ville ouverte, à 73 kil. de Lille. — Population : 1,863 habitants.

**BOUCHAIN.** Chef-lieu de canton, place fortifiée, à 49 kil. de Lille. — Population : 1,763 habitants.

**MORTAGNE.** Ville ouverte, à 38 kil. de Lille. — Population : 1,273 habitants.

## SUPERFICIE.

La superficie totale du département est de 569,389 hectares et se divise par cantons et par arrondissement, de la manière suivante :

DÉSIGNATION		Nombre de communes.	SUPERFICIE		
des arrondissements.	des cantons		par canton.	par arrondissement	
			hect. ares	hect. ares	
DUNKERQUE.	Bergues.....	43	44953	72310	
	Bourbourg.....	43	44075		
	Dunkerque-Est.....	8	6775		
	Dunkerque-Ouest.....	6	4648		
	Gravelines.....	5	6944		
	Hondschoote.....	9	43743		
	Wormhoudt.....	40	44205		
HAZEBROUCK.	Bailleul-Nord-Est.....	4	9643	69458	
	Bailleul-Sud-Ouest.....	5	6863		
	Cassel.....	43	44752		
	Hazebrouck-Nord.....	40	42526		
	Hazebrouck-Sud.....	7	8384		
	Merville.....	5	8274		
	Steenvoorde.....	9	42052		
LILLE.	Armentières.....	8	6285	87564	
	Bassée (La).....	44	7007		
	Cysoing.....	44	9644		
	Haubourdin.....	46	8724		
	Lannoy.....	46	7872		
	Lille	Nord-Est.....	2		2625
		Centre.....	2		285
		Sud-Est.....	3		4244
		Sud-Ouest.....	-		-
		Ouest.....	4		2965
		Pont-à-Marcq.....	45		44680
		Quesnoy-sur Deûle.....	9		6575
		Roubaix-Est.....	2		2636
		Roubaix-Ouest.....	2		4460
		Seclin.....	46		9592
	Tourcoing-Nord.....	6	6234		
	Tourcoing-Sud.....	3	3096		
CAMBRAI.	Cambrai-Est.....	44	8891	89334	
	Cambrai-Ouest.....	47	7892		
	Carnières.....	46	40478		
	Câteau (Le).....	47	45948		
	Clary.....	47	43734		
	Marcoing.....	20	49959		
	Solesmes.....	47	42765		



DÉSIGNATION		Nombre de communes.	SUPERFICIE		
des arrondissements.	des cantons		par canton.	par arrondissement	
			hect. ares	hect. ares	
AVESNES.	Avesnes-Nord.....	44	43046	} 440064 "	
	Avesnes-Sud.....	42	45250		
	Bavai.....	48	42748		
	Berlaimont.....	44	8777		
	Landrecies.....	40	44463		
	Maubeuge.....	45	20963		
	Quesnoy-Est.....	44	48018		
	Quesnoy-Ouest.....	27	7978		
	Solre-le-Château.....	46	13483		
Treton.....	43	48365			
DOUAI.	Arleux.....	45	8744	} 47584 "	
	Douai {	Nord.....	6		5954
		Sud.....	40		5844
		Ouest.....	44		6344
	Marchiennes.....	45	40345		
	Orchies.....	9	40356		
VALENCIENNES	Amand (Saint-), r. g... ..	40	5856	} 63084 "	
	Amand (Saint-), r. d... ..	7	40788		
	Bouchain.....	21	44244		
	Condé.....	40	8468		
	Valenciennes {	Nord..	9		5799
		Est... ..	40		9377
		Sud... ..	45		8552
Totaux.....	665	569389	569389		

## ETAT DES DIVERS SOLS DU DÉPARTEMENT.

Pays de montagnes . . . . .	»
— de collines . . . . .	158,087hect.
— de plaines et de vallons . . . . .	411,302
	<hr/>
	569,389
	<hr/>
Sol riche de terreau . . . . .	77,000hect.
Pays de bruyères ou de landes . . . . .	7,800
Sol de craie ou calcaire . . . . .	84,136
— de gravier . . . . .	1,550
— pierreux . . . . .	55,600
— sablonneux . . . . .	28,600
— argileux . . . . .	280,422
— limoneux ou marécageux . . . . .	34,281
	<hr/>
	569,389
	<hr/>

Le territoire du département se divise, par nature de propriété, comme suit :

Terres à labour . . . . .	361,075hect.
Prés . . . . .	95,833
Bois . . . . .	35,827
Vergers, pépinières et jardins . . . . .	16,355
Oseraies, aulnaies, saussaies . . . . .	109
Étangs, abreuvoirs, mares et canaux d'irrigation . . . . .	1,096
Landes, pâtis, bruyères . . . . .	7,568
Canaux de navigation . . . . .	361
Cultures diverses . . . . .	3,731
Superficies des propriétés bâties . . . . .	4,652
Routes, chemins, places publiques, rues, etc . . . . .	15,832
Rivières, lacs, ruisseaux . . . . .	3,084
Forêts domaniales, terrains improductifs appartenant à l'État. . . . .	23,257
Cimetières, églises, presbytères, bâtiments publics . . . . .	609
	<hr/>
	569,389
	<hr/>



TABLEAU STATISTIQUE DES COMMUNES PAR CANTON.

NOMS des Communes.	CONTENANCE CADASTRALE. — Superficie totale.	Distance en kilomètres au chef-lieu			POPULATION	Principal des quatre contri- butions directes pour 1884.	NOMBRE des centimes communaux en 1885, pour dépenses			TOTAL
		du canton.	de la Sous- Pré- fecture.	de la Pré- fecture.			ordi- naires an- nuelles.	extra- ordi- naires et rem- bourse- ment d'em- prunt.		
									8	
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
<b>ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE, 7 cantons, 64 communes.</b>										
<i>Canton de Bergues.</i>										
Armbouts-Cappel	937hect	7	8	73	1159	9046	95	4	4	96
Bergues.....	451	•	9	67	5385	49917	14	8	•	22
Bierne.....	4089	2	40	69	534	9309	60	7	4	62
Bissezele.....	347	7	46	62	350	2759	110	•	2	9
Crochte.....	762	6	45	70	659	6235	64	•	4	65
Eringhem.....	4139	12	49	66	653	6747	73	•	2	9
Hoymille.....	551	2	44	69	468	5500	106	•	1	5
Pitgam.....	2293	9	45	68	4565	17050	51	2	9	4
Quaédypre.....	1821	5	44	65	4546	16624	80	4	3	4
Socx.....	793	4	43	64	727	7204	83	9	1	•
Steene.....	4076	6	43	73	4038	40588	73	7	2	4
West-Cappel.....	745	9	48	62	866	6360	119	2	23	5
Wylder.....	249	9	48	60	309	2322	135	•	6	3
Totaux.....	44953hect.				45259	449664				
<i>Canton de Bourbourg.</i>										
Bourbourg-Ville.	27hect	•	49	74	2392	22500	44	•	26	7
Bourbourg-Camp	3784	•	49	74	2493	27792	38	6	23	4
Brouckerque....	4187	7	45	74	984	7367	84	•	4	2
Cappelle-Brouck.	1744	5	23	66	4447	14779	62	•	2	9
Drincham.....	336	40	49	64	244	2681	143	•	4	7
Holque.....	377	44	27	67	512	3369	75	6	•	•
Looberghe.....	1922	7	46	67	4454	42929	70	•	2	2
Millam.....	4221	12	26	66	4006	9620	85	4	12	3
Momelin (St)...	596	20	34	66	304	3206	70	•	12	•
Pierre-Brouck (S)	884	7	25	74	666	6502	59	•	7	•
Spycker.....	938	10	40	75	670	5759	121	3	4	9
Watten.....	774	44	28	67	4763	43919	72	5	7	4
Wulverdinghe..	291	48	29	70	321	2101	407	•	4	9
Totaux.....	44075hect.				43953	429524				
<i>Canton de Dunkerque-Est.</i>										
Coudekerque....	473hect	6	6	73	637	7906	68	•	2	6
Coudekerque-Br.	920	2	2	72	2420	17621	42	•	6	6
Dunkerque-Est..	377	•	•	76	16631	434493	42	•	20	•
Leffrinckoucke..	708	7	7	81	334	2712	68	9	1	4
Rosendaël.....	747	3	3	79	6223	36194	47	•	22	3
Téteghem.....	4887	7	7	81	4496	45429	49	4	13	3
Uxem.....	730	40	40	73	437	4570	48	•	•	•
Zuytrootte.....	263	40	40	84	333	4187	96	4	4	8
Totaux.....	6775hect.				28514	517442				

TABLEAU STATISTIQUE DES COMMUNES PAR CANTON.

NOMS des Communes.	CONTENANCE CADASTRALE. — Superficie totale.	Distance en kilomètres au chef-lieu			POPULATION	Principal des quatre contri- butions directes pour 1884.	NOMBRE des centimes communaux en 1885 pour dépenses		
		du canton.	de la Sous- Pré- fecture.	de la Pré- fecture.			ordi- naires. annuel <sup>es</sup>	extra- ordi- naires et rem- bourse- ment d'em- prunt.	TOTAL.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
<i>Canton de Dunkerque-Ouest.</i>									
Cappelle .....	538hect.	5	5	75	644	6673	87 5	0 3	87 8
Dunkerque-Ouest	"	7	7	76	20697	Voir Dunkerque-Est.			
Fort-Mardyck ...	429	6	6	82	4375	2170	40 5	9 6	50 4
Mardyck .....	682	10	10	86	440	3275	54 7	6 7	61 4
Grande-Synthe..	1518	7	7	84	782	7805	78 8	3 1	81 9
Petite-Synthe ...	1439	4	4	82	2445	46145	79 6	10 3	89 9
Pol (Saint).....	642	3	3	79	4406	15817	24 6	55 1	79 7
Totaux.....	4648hect.				30756	51885			
<i>Canton de Gravelines.</i>									
G <sup>d</sup> fort Philippe.	89hect.	3	23	98	2470	7433	9 "	-	9 "
Craywick.....	772	10	13	83	517	5934	52 "	6 1	58 1
Georges (St-)....	812	4	20	95	357	3948	74 6	2 3	76 9
Gravelines.....	1838	"	20	97	5946	36857	14 "	0 4	14 4
Loon.....	3430	7	12	89	2324	18450	76 5	2 3	78 8
Totaux.....	6944hect.				11611	72622			
<i>Canton d'Hondschoote.</i>									
Bambecque.....	1180hect.	10	24	67	998	9515	118 3	10 3	128 6
Bray-Dunes.....	857	13	12	89	1095	2682	81 "	"	81 "
Ghyvelde.....	1646	10	12	84	1343	8651	45 6	8 8	54 4
Hondschoote....	2472	"	22	82	3472	29926	35 9	28 5	64 4
Killem.....	1199	3	20	81	1185	9450	80 8	4 8	85 6
Moères (Les)....	1945	5	15	75	847	9336	67 5	4 "	71 5
Oost-Cappel.....	293	7	23	82	404	3444	92 "	1 2	93 2
Rexpoëde.....	1337	6	19	78	1863	14533	105 1	19 3	124 4
Warhem.....	2784	9	14	74	2283	20416	108 6	3 5	112 1
Totaux.....	43713hect.				13490	107953			
<i>Canton de Wormhoudt.</i>									
Bollezeele.....	1754hect.	11	25	65	1798	15364	85 6	20 "	105 6
Broxeele.....	376	15	27	65	357	3083	103 7	"	103 7
Esquelbecq.....	1230	3	20	63	1856	13078	128 9	7 8	136 7
Herzeele.....	1717	5	24	64	1647	14326	94 7	2 8	97 5
Lederzeele.....	1888	17	29	66	1581	11963	86 4	13 3	99 7
Ledringhem....	701	4	24	57	612	5582	84 1	2 2	86 3
Merckeghem....	1073	14	27	68	838	5842	146 6	32 3	178 9
Volckerinckhove	987	15	27	66	927	8197	67 4	1 2	68 6
Wormhoudt....	2740	"	20	56	3649	30220	87 "	7 9	94 9
Zeggars-Cappel.	1739	6	19	66	1699	13601	72 8	2 4	75 2
Totaux.....	44205hect.				44964	420350			



TABLEAU STATISTIQUE DES COMMUNES PAR CANTON.

NOMS des communes.	CONTENANCE CADASTRALE. — Superficie totale.	Distance en kilomètres au chef-lieu			POPULATION	Principal des quatre contri- butions directes pour 1884.	NOMBRE des centimes communaux en 1885 pour dépenses		
		du canton.	de la Sous- Pré- fecture.	de la Pré- fecture.			ordi- naires an- nuelles.	extra- ordi- naires et rem- bourse- ment d'em- prunt.	TOTAL.
<b>ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK, 7 cantons, 53 communes.</b>									
<i>Canton de Bailleul-Nord-Est.</i>									
Bailleul-Nord-Est	4342 hect.	»	16	28	7381	79249	25 »	46 1	71 1
Jans-Cappel (St-)	795	3	17	31	1179	6114	129 6	7 4	437 »
Nieppe.....	1729	9	25	20	4992	27818	103 4	17 6	420 7
Steenwerck.....	2747	6	22	25	4229	27382	115 3	21 7	437 »
Totaux....	9643 hect.				17781	140560			
<i>Canton de Bailleul-Sud-Ouest.</i>									
Bailleul-Sud-O..	» hect.	»	16	28	5331	Voir Bailleul-Nord-Est.			
Berthen.....	518	6	18	35	660	3760	93 8	30 9	124 7
Flêtre.....	897	7	14	35	1074	7359	110 1	14 1	124 2
Merris.....	4009	6	10	35	4208	7197	108 2	11 1	119 3
Meteren.....	1814	3	12	32	2516	16760	102 3	11 8	114 1
Vieux-Berquin..	2595	8	12	37	3217	19478	91 2	10 4	101 6
Totaux....	6863 hect.				14006	54554			
<i>Canton de Cassel.</i>									
Arnée.....	1344 hect.	7	18	56	4488	12567	103 8	2 9	106 7
Bavinchove....	831	4	11	53	900	6840	79 7	10 5	90 2
Buysscheure....	615	12	19	61	793	5824	86 8	30 4	117 2
Cassel.....	1300	»	11	49	4276	28880	27 2	27 8	55 »
Hardifort.....	644	3	14	52	539	4405	83 9	5 1	89 »
Marie-Cappel(st <sup>e</sup> )	756	3	8	48	1695	6294	75 5	43 2	118 7
Noordpeene....	1711	8	18	57	1392	10258	95 3	8 3	103 6
Ochtezeele....	557	7	18	56	490	4577	92 3	1 7	94 »
Oxelaère.....	465	3	10	50	543	4240	72 5	4 5	77 »
Rubrouck.....	1487	12	23	61	1335	12952	90 2	14 4	104 6
Wemaers-Cappel	412	4	15	53	453	3227	92 5	4 6	97 1
Zermezele....	483	4	15	53	359	3378	111 6	2 1	113 7
Zuydpeene....	1180	5	14	54	822	8078	83 6	10 5	94 1
Totaux....	11752 hect.				14085	111520			
<i>Canton d'Hazebrouck-Nord.</i>									
Blaringhem....	1819 hect.	12	12	56	1924	12686	126 3	13 1	139 4
Caestre.....	1009	7	7	38	1635	11562	99 2	21 3	120 5
Ebblinghem....	908	9	9	53	703	5849	118 2	11 3	129 5
Hazebrouck-Nord	2725	»	»	44	5440	82446	23 2	20 »	43 2
Hondeghem....	1259	4	4	45	1385	10641	99 1	24 5	123 6
Lynde.....	896	10	10	54	813	6490	120 5	4 9	125 4
Renescure....	1881	12	12	56	2024	13851	93 »	3 »	96 »
Sercus.....	495	7	7	51	521	3942	105 8	3 7	109 5
Staple.....	995	8	8	52	937	8111	101 6	8 2	109 8
Wallon-Cappel..	539	5	5	49	700	4968	133 5	13 6	147 1
Totaux....	12526 hect.				14682	160546			

TABLEAU STATISTIQUE DES COMMUNES PAR CANTON.

NOMS des Communes.	CONTENANCE CADASTRALE. — Superficie totale.	Distance en kilomètres au chef-lieu			POPULATION	Principal des quatre contri- butions directes pour 1884.	NOMBRE des centimes communaux en 1885 pour dépenses		
		du canton.	de la Sous- Pré- fecture.	de la Pré- fecture.			ordi- naires an- nuelles.	extra- ordi- naires et rem- bourse- ment d'e- prunt	TOTAL.
<i>Canton d'Hazebrouck-Sud.</i>									
Boeseghem .....	695 hect.	44	44	55	4023	6255	119 4	4 4	123 8
Borre. ....	595	4	4	40	792	5484	129 0	5 2	134 2
Hazebrouck-Sud.	"	"	"	44	5155	Voir Hazebrouck-Nord.			
Morbecque.....	4384	4	4	48	3547	30281	51 3	2 6	53 9
Pradelles.....	323	5	5	38	295	2592	149 "	5 "	124 "
Steenbecque....	1175	7	7	51	4944	41816	88 9	22 2	111 1
Strazeele.....	466	8	8	36	630	4537	405 8	28 5	134 3
Thiennes.....	743	40	40	51	4030	6694	93 3	19 3	112 6
Totaux.....	8381 hect.				44446	67359			
<i>Canton de Merville.</i>									
Estaires.....	2523 hect.	7	49	30	6731	44916	45 "	19 8	64 8
Haverskerque...	924	8	40	45	4607	8033	107 8	0 5	108 3
La Gorgue.....	1488	6	18	32	3885	26075	66 2	6 5	72 7
Merville.....	2705	"	42	37	7028	46016	66 3	26 8	93 1
Neuf-Berquin...	631	4	45	34	4364	6315	119 8	23 2	143 "
Totaux.....	8271 hect				20615	131355			
<i>Canton de Steenvoorde.</i>									
Boëschèpe.....	1358 hect	9	47	36	2175	10578	446 8	16 7	133 5
Eecke.....	1029	4	9	40	4182	9160	110 4	8 7	149 1
Godewaersvelde.	1189	5	43	40	4770	40156	145 9	42 1	128 "
Houtkerque.....	1342	9	20	54	4278	9300	106 4	49 2	125 6
Oudezeele.....	935	6	17	54	982	6254	141 8	46 "	157 8
Steenvoorde....	2981	"	44	44	4249	29281	69 4	29 3	98 7
Sylvestre-C. (St-)	843	5	7	43	4092	7422	103 4	23 2	126 6
Terdeghehem....	882	4	40	46	608	6270	94 3	10 "	104 3
Winnezele.....	1553	4	45	49	4466	9975	144 5	42 9	127 4
Totaux.....	12052 hect				44772	98396			
ARRONDISSEMENT DE LILLE, 17 cantons, 429 communes.									
<i>Canton d'Armentières.</i>									
Armentières....	649 hect.	"	46	46	25089	240243	42 "	26 4	38 4
Bois-Grenier....	749	5	46	46	4225	7852	86 3	5 1	94 4
Capinghem.....	485	8	8	8	291	2545	114 7	20 "	134 7
Chapelle-d'Arm..	4070	3	43	43	3960	21293	65 "	25 7	90 7
Erquinghem-Lys.	879	3	49	49	2224	14424	79 4	30 "	409 4
Frelinghien.....	4119	5	43	43	2388	20986	93 6	7 7	401 3
Houplines.....	4129	3	46	46	6230	46796	68 "	24 2	92 2
Prêmesques....	505	7	9	9	4468	6505	94 7	23 3	118 "
Totaux.....	6285 hect.				42575	330644			



TABLEAU STATISTIQUE DES COMMUNES PAR CANTON.

NOMS des Communes.	CONTENANCE CADASTRALE. — Superficie totale.	Distance en kilomètres au chef-lien			POPU- LATION	Principal des quatre contri- butions directes pour 1884.	NOMBRE des centimes communaux en 1885 pour dépenses		
		du canton.	de la Sous- Pré- fecture.	de la Pré- fecture.			ordi- naires an- nuelles.	extra- ordi- naires et rem- bourse- ment d'em- prunt.	TOTAL
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
<i>Canton de La Bassée.</i>									
Aubers.....	4013 hect.	10	23	23	1835	10003	165 °	51 6	216 6
La Bassée.....	344	°	24	24	3545	28668	16 8	0 3	47 1
Fournes.....	822	9	16	16	1734	12711	66 4	42 1	78 5
Fromelles.....	854	10	23	23	1213	7174	145 7	29 7	175 4
Hantay.....	209	5	24	24	575	2304	191 °	9 1	200 1
Herlies.....	711	7	20	20	950	7361	123 5	24 °	147 5
Illies.....	791	4	24	24	1416	9921	137 1	35 8	172 9
Marquillies.....	691	8	21	21	1227	6908	58 9	12 9	71 8
Sainghin-en-W..	770	10	20	20	2573	11639	125 5	15 6	141 1
Salomé.....	525	3	24	24	1219	8700	83 9	33 5	117 4
Wicres.....	277	6	49	49	250	2491	152 °	23 5	175 5
Totaux.....	7007 hect.				16537	107880			
<i>Canton de Cysoing.</i>									
Bachy.....	635 hect.	4	48	48	1029	5424	116 4	25 4	141 8
Bourghelles.....	646	2	46	46	1290	6739	136 1	10 5	146 6
Bouvines.....	268	3	43	43	565	3843	108 3	4 8	113 1
Camphin-en-Pév.	639	5	46	46	1371	7566	114 6	15 4	130 °
Cappelle.....	806	8	48	48	1313	9146	85 1	14 3	99 4
Cobrieux.....	278	4	47	47	444	2084	125 3	49 6	144 9
Cysoing.....	1351	°	44	44	3160	22146	74 5	44 2	88 7
Genech.....	740	5	46	46	1131	6047	113 6	27 2	140 8
Louvil.....	248	3	44	44	679	2965	131 7	31 8	163 5
Mouchin.....	949	9	23	23	1492	9941	62 6	61 3	123 9
Péronne.....	113	5	42	42	718	2624	167 °	21 3	188 3
Sainghin-en-Mél.	1036	5	40	40	1792	11774	65 2	21 6	86 8
Templeuve.....	1565	7	48	48	2997	23797	91 4	2 9	94 3
Wannehain.....	367	4	48	48	565	3006	149 °	11 1	130 1
Totaux.....	9614 hect.				18516	117072			
<i>Canton d'Haubourdin.</i>									
Beaucamps.....	421 hect.	6	43	43	1441	5403	77 6	2 7	80 3
Emmerin.....	490	3	40	40	1571	6826	61 7	12 7	74 4
Englos.....	134	3	40	40	484	1943	140 °	31 2	171 2
Ennetières-en-W.	1044	4	40	40	1739	10977	109 °	10 9	119 9
Erquinghem-le-S	174	5	42	42	264	1650	141 3	3 6	144 9
Escobecques.....	185	5	42	42	351	2428	120 9	27 9	148 8
Hallennes-lez-H..	435	2	9	9	924	5724	93 2	21 8	115 °
Haubourdin.....	528	°	7	7	6409	56140	45 7	37 4	83 1
Le Maisnil.....	350	10	47	47	458	2871	156 °	49 7	175 7
Ligny.....	81	6	43	43	107	923	14 °	°	14 °
Lomme.....	930	7	6	6	4364	29871	103 °	24 1	127 1
A reporter...	4772				17812	124756			

TABLEAU STATISTIQUE DES COMMUNES PAR CANTON.

NOMS des Communes.	CONTENANCE CADASTRALE. — Superficie totale.	Distance en kilomètres au chef-lieu			POPULATION	Principal des quatre contri- butions directes pour 1884.	NOMBRE des centimes communaux en 1885 pour dépenses		
		du canton.	de la	de la			ordi- naires an- nuelles.	extra- ordi- naires et rem- bourse- ment d'em- prunt.	TOTAL.
			Sous- Pré- fecture	Pré- fecture					
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
<i>Report.</i> . . . . .	4772 hect.				47812	424756			
Loos . . . . .	754	3	5	5	6617	43815	48 »	20 6	38 6
Radinghem . . . . .	682	8	45	45	4444	6898	448 6	»	448 6
Santes . . . . .	756	3	40	40	4963	13420	70 8	35 5	106 3
Sequedin . . . . .	405	3	40	40	648	4769	424 9	29 4	451 »
Wavrin . . . . .	4355	7	44	44	3483	47807	74 5	43 4	84 9
Totaux . . . . .	8724 hect.				31667	244465			
<i>Canton de Lannoy.</i>									
Annappes . . . . .	4156 hect.	7	6	6	2654	45966	74 6	5 4	80 »
Anstaing . . . . .	226	9	40	40	650	3350	432 »	2 2	434 2
Ascq . . . . .	659	8	8	8	2409	44472	74 1	17 5	94 6
Baisieux . . . . .	864	9	45	45	4966	43425	73 6	43 5	447 4
Chéreng . . . . .	444	8	42	42	4394	7459	93 2	42 »	405 2
Flers . . . . .	907	8	6	6	3363	20448	94 4	4 4	95 8
Forest . . . . .	403	5	42	42	769	2648	93 8	2 8	96 6
Gruson . . . . .	344	40	42	42	382	3044	427 »	10 »	437 »
Hem . . . . .	956	3	44	44	3320	49478	68 »	48 3	86 3
Lannoy . . . . .	44	»	43	43	4985	45665	55 4	20 »	75 4
Leers . . . . .	525	4	46	46	3459	44742	86 8	22 4	409 2
Lys-lez-Lannoy . . . . .	320	4	44	44	3773	23484	57 »	26 2	83 2
Sailly . . . . .	430	3	44	44	885	5754	93 5	4 5	98 »
Toufflers . . . . .	237	2	44	44	4542	5644	95 »	20 »	445 »
Tressin . . . . .	486	7	40	40	522	3948	97 3	23 4	420 7
Willems . . . . .	570	5	45	45	2462	44894	82 2	42 7	94 9
Totaux . . . . .	7872 hect.				34499	484055			
<i>Canton de Lille-Nord-Est.</i>									
Hellemmes-Lille . . . . .	329 hect.	4	4	4	3880	26786	84 7	22 9	404 6
Lille-Nord-Est . . . . .	2008	»	»	»	42222	2800663	10 3	20 »	30 3
Mons-en-Barœul . . . . .	288	3	3	3	2389	44703	63 2	25 2	94 4
Totaux . . . . .	2625 hect.				48494	2842452			
<i>Canton de Lille-Centre.</i>									
Lille-Centre . . . . .	»	»	»	»	46686	Voir Lille-Nord-Est.			
Madeleine (La) . . . . .	285 hect.	2	2	2	8504	62938	26 7	44 »	40 7
Totaux . . . . .	285 hect.				25490	62938			
<i>Canton de Lille-Sud-Est.</i>									
Faches . . . . .	462 hect.	6	6	6	3095	45878	64 8	40 8	75 6
Lezennes . . . . .	213	6	6	6	4590	4821	448 3	42 9	461 2
Lille-Sud-Est . . . . .	»	»	»	»	46495	Voir Lille-Nord-Est.			
Ronchin . . . . .	539	5	5	5	2650	44450	34 6	59 »	93 6
Totaux . . . . .	4244 hect.				23530	34849			



TABLEAU STATISTIQUE DES COMMUNES PAR CANTON.

NOMS des Communes.	CONTENANCE CADASTRALE — Superficie totale.	Distance en kilomètres au chef-lien			POPULATION	Principal des quatre contri- butions directes pour 1884.	NOMBRE des centimes communaux en 1885 pour dépenses		
		du canton	de la Sous- Pré- fecture	de la Pré- fecture			ordi- naires an- nuelle s.	extra- ordi- naires et rem- bourse- ment d'em- prunt.	TOTAL.
<i>Canton de Lille-Sud-Ouest.</i>									
Lille-Sud-Ouest . . . . .					90057		Voir Lille-Nord-Est.		
<i>Canton de Lille-Ouest.</i>									
André (St-) . . . . .	313 hect.	3	3	3	2053	23736	87 7	25 4	113 4
Lambersart . . . . .	625	3	3	3	2775	25264	400 5	48 5	119 3
Lille-Ouest . . . . .	"	"	"	"	42984	Voir Lille-Nord-Est.			
Marquette . . . . .	485	5	5	5	3770	24785	113 3	21 7	134 7
Wambrechies . . . . .	1542	7	7	7	4239	32397	118 4	20 3	138 4
Totaux . . . . .	2965 hect.				25821	107182			
<i>Canton de Pont-à-Marcq.</i>									
Attiches . . . . .	668 hect.	4	4	4	849	7375	70 9	13 4	84 3
Avelin . . . . .	4376	3	42	42	4586	44587	91 6	7 7	99 3
Bersée . . . . .	1093	5	49	49	4843	42440	84 7	28 2	409 9
Ennevelin . . . . .	994	3	47	47	4544	41105	101 5	4 3	105 8
Fretin . . . . .	1347	5	44	44	2179	44459	87 9	49 5	407 4
La Neuville . . . . .	394	7	47	47	380	3225	58 5	40 7	99 2
Mérignies . . . . .	861	2	46	46	934	8000	77 4	24 3	404 1
Moncheaux . . . . .	497	9	23	23	4048	5260	87 8	34 1	424 9
Mons-en-Pévèle . . . . .	1236	5	49	49	2079	44530	78 9	3 1	82 3
Ostricourt . . . . .	759	44	23	23	785	6237	57 8	29 4	86 9
Phalempin . . . . .	792	8	45	45	4434	13326	90 7	9 2	99 9
Pont-à-Marcq . . . . .	222	"	44	44	806	6733	63 3	4 6	64 9
Thumeries . . . . .	702	8	49	49	4044	7619	83 3	30 9	113 8
Tourmignies . . . . .	203	3	46	46	540	3043	99 8	7 6	107 4
Wahagnies . . . . .	569	8	49	49	924	5755	98 3	6 4	104 7
Totaux . . . . .	44680 hect.				47972	433634			
<i>Canton de Quesnoy-sur-Deûle.</i>									
Comines . . . . .	4602 hect.	8	48	48	6637	54474	35 3	37 7	72 7
Deûlemont . . . . .	994	5	46	46	4862	44946	440 3	6 2	446 2
Lompnet . . . . .	309	7	8	8	707	4442	123 8	7 9	131 7
Pérenchies . . . . .	303	6	8	8	2538	43794	127 5	5 8	433 3
Quesnoy-sur-D . . . . .	4436	"	44	44	5054	42580	113 4	28 7	442 4
Verlinghem . . . . .	4007	4	7	7	4635	44665	130 9	3 7	434 6
Warnéton-Bas . . . . .	279	6	46	46	233	2697	77 5	"	77 5
Warnéton-Sud . . . . .	437	5	45	45	427	4840	107 3	"	107 3
Wervicq-Sud . . . . .	508	10	43	43	2545	43952	92 2	32 9	425 4
Totaux . . . . .	6575 hect.				24335	457057			

TABLEAU STATISTIQUE DES COMMUNES PAR CANTON.

NOMS des Communes	CONTENANCE CADASTRALE. — Superficie totale.	Distance en kilomètres au chef-lieu			POPULATION	Principal des quatre contri- butions directes pour 1884.	NOMBRE des centimes communaux en 1885 pour dépenses			TOTAL.
		du canton.	de la Sous- Pré- fecture.	de la Pré- fecture.			ordi- naires an- nuelles.	extra ordi- naires et rem- bourse- ment d'em- prunt.		
									8	
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
<i>Canton de Roubaix-Est.</i>										
Roubaix-Est ....	4275 hect.	»	44	44	55065	1170993	45	20	35	
Wattrelos .....	4361	4	45	45	15725	55224	109	46	4	125 4
Totaux.....	2636 hect.				70790	1226244				
<i>Canton de Roubaix-Ouest.</i>										
Croix .....	474 hect.	3	8	8	8081	62558	74	4	9	80 4
Roubaix-Ouest.	»	»	44	44	36692	Voir Roubaix-Est.				
Wasquehal .....	686	4	7	7	3275	20732	78	4	33	7/412 4
Totaux.....	1460 hect.				48048	83290				
<i>Canton de Seclin.</i>										
Allennes-lez-Mar.	554 hect.	7	47	47	4047	7472	89	8	32	4/122 2
Annœullin.....	4129	3	49	49	4456	24751	24	8	3	27 8
Bauvin.....	385	13	24	24	4998	9863	45	4	1	3/46 4
Camphin-en-Car	739	6	47	47	906	8565	68	»	25	7/93 7
Carnin.....	236	6	47	47	426	2972	140	4	18	5/158 6
Chemy.....	348	4	45	45	355	3574	110	8	18	6/129 4
Gondécourt.....	821	4	45	45	2095	42040	62	4	43	6/76 »
Herrin.....	247	6	46	46	444	2975	145	7	8	4/124 1
Houplin.....	647	3	44	44	4635	40877	75	7	41	4/86 8
Lesquin.....	854	7	7	7	4335	11048	94	6	8	5/103 1
Noyelles.....	238	7	9	9	339	2867	55	»	45	4/70 4
Provin.....	339	11	20	20	4610	6937	73	»	2	4/75 4
Seclin.....	1742	»	44	44	5379	52172	37	»	19	6/56 6
Templemars....	460	4	8	8	982	5562	96	»	62	2/158 2
Vendeville.....	256	6	8	8	469	2645	139	»	28	2/167 2
Wattignies.....	630	5	7	7	2543	42832	89	3	34	9/123 2
Totaux.....	9592 hect.				25686	477422				
<i>Canton de Tourcoing-Nord.</i>										
Bousbecque.....	638 hect.	8	46	46	2214	45490	109	3	46	5/125 8
Halluin.....	4248	9	47	47	14020	64969	73	4	46	7/120 4
Linselles.....	1169	7	43	43	4402	26099	134	3	8	8/443 4
Neuville-en-Ferr.	614	3	47	47	4266	44776	148	6	46	»/164 6
Roncq.....	4056	5	44	44	5716	30541	96	3	29	7/126 »
Tourcoing-Nord	4509	»	44	44	20094	617868	48	3	20	»/38 3
Totaux.....	6234 hect.				50742	769743				
<i>Canton de Tourcoing-Sud.</i>										
Bondues.....	4292 hect.	7	8	8	3206	20689	91	8	45	4/106 9
Marcq-en-Barœul	4390	8	5	8	9266	52767	85	2	49	2/104 4
Mouveaux.....	414	3	10	10	3678	17928	91	3	22	6/443 9
Tourcoing-Sud..	»	»	44	44	34801	Voir Tourcoing-Nord.				
Totaux.....	3096 hect.				47954	91384				



TABLEAU STATISTIQUE DES COMMUNES PAR CANTON.

NOMS des Communes.	CONTENANCE CADASTRALE. — Superficie totale.	Distance en kilomètres au chef-lieu			POPULATION	Principal des quatre contri- butions directes pour 1884.	NOMBRE des centimes communaux en 1885 pour dépenses		
		du canton.	de la Sous- Pré- fecture.	de la Pré- fecture.			ordi- naires et an- nuelles.	extra- ordi- naires et rem- bourse- ment d'em- prunt.	TOTAL.
<b>ARRONDISSEMENT DE CAMBRAL, 7 cantons, 448 communes.</b>									
<i>Canton de Cambrai-Est.</i>									
Awoingt .....	628 hect.	6	6	65	551	5196	125 4	33 5	458 6
Cagnoncles .....	623	7	7	66	837	6152	120 "	2 2	122 2
Cambrai-Est ...	1654	"	"	59	9182	272536	18 3	45	33 3
Cauroir .....	559	6	6	65	684	6632	83 9	24 8	408 7
Escaudœuvres ..	663	3	3	62	2441	49459	57 2	44 5	71 7
Estrun .....	268	11	11	58	627	3097	102 1	64	163 1
Eswars .....	274	7	7	63	470	2918	137 "	18 9	155 9
Forenville .....	335	7	7	63	97	2896	85 3	47 4	102 4
Iwuy .....	1269	9	9	62	3853	20352	70 3	25 3	95 6
Naves .....	513	7	7	66	868	5598	122 7	61 4	184 1
Niergnies .....	435	5	5	64	593	3553	195 4	15 7	211 1
Ramillies .....	508	5	5	65	570	5544	79 4	21 6	101 "
Thun-Lévêque ..	562	8	8	63	852	5341	112 9	3 6	446 5
Thun-St-Martin..	603	8	8	66	852	7233	94 "	26 4	420 4
Totaux....	8891 hect.				22447	366507			
<i>Canton de Cambrai-Ouest.</i>									
Abancourt .....	564 hect.	7	7	54	634	5511	95 6	18 3	113 9
Aubeneuil-au-B	346	11	11	48	515	4000	54 5	26 9	81 4
Bantigny .....	315	7	7	62	557	3388	83 6	3 7	87 3
Blécourt .....	355	6	6	56	449	3492	83 9	9 1	93 "
Cambrai-Ouest..	"	"	"	59	44266	Voir Cambrai-Est.			
Cuvillers .....	283	6	6	56	348	2204	117 3	46 8	134 1
Fontaine-Notre-D	1038	6	6	66	2074	10322	88 3	46	104 3
Fressies .....	463	10	10	51	663	3971	57 7	28	85 7
Haynecourt .....	585	7	7	54	365	5372	94 4	40 6	105
Hem-Lenglet....	485	10	10	54	747	4127	49 1	22 4	71 5
Morenchies .....	450	3	3	59	403	4319	123 5	"	123 5
Neuville-St-Remy	234	2	2	57	4280	6758	94 6	0 7	95 3
Pailencourt .....	748	10	10	50	4249	6678	68 6	28	95 6
Proville .....	622	3	3	62	787	6703	75 8	6 6	82 4
Raillencourt .....	697	5	5	65	4188	9422	81 9	13 7	95 6
Sailly .....	324	5	5	56	594	3561	148 7	36 7	185 4
Sancourt .....	387	6	6	53	426	3939	116 7	5 6	122 3
Tilloy .....	329	3	3	57	388	2977	105 8	2 8	108 6
Totaux....	7892 hect.				26605	83747			
<i>Canton de Carnières.</i>									
Aubert (St).....	842 hect.	8	15	74	2418	10756	148 2	12 2	460 4
Avesnes-lez-Aub.	894	5	12	71	3920	42543	130 1	48 9	479 "
Beauvois .....	352	5	12	74	3333	17949	71 8	63 8	135 6
A reporter.	2058 hect.				9674	44248			

TABLEAU STATISTIQUE DES COMMUNES PAR CANTON.

NOMS des Communes.	CONTENANCE CADASTRALE — Superficie totale.	Distance en kilomètres au chef-lieu			POPULATION	Principal des quatre contri- butions directes pour 1884.	NOMBRE des centimes communaux en 1885 pour dépenses		
		du canton	de la Sous- Pré- fecture	de la Pré- fecture			ordi- naires an- nuelles.	extra- ordi- naires et rem- bour- sement d'em- prunt.	TOTAL.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Report.	2058 hect.				9674	44248			
Béthencourt.....	544	9	46	74	4463	6594	118	43	461
Béviliers.....	478	4	44	73	4119	4976	139	37	476
Boussières.....	481	2	41	74	4122	5660	137	45	483
Carnières.....	823	5	41	70	4847	40835	134	24	459
Cattenières.....	539	5	40	69	4284	6088	139	32	472
Estourmel.....	534	3	8	67	724	3858	158	12	470
Fontaine-au-Pire	757	7	43	72	1934	8267	117	48	465
Hilaire (St).....	646	7	44	72	2277	8690	133	40	484
Quiévy.....	686	7	46	76	3240	42250	136	29	465
Rieux.....	764	4	41	69	2220	41449	72	30	402
Séranvillers.....	388	9	9	66	464	3359	140	29	469
Villers-en-Cauch.	894	9	44	77	4606	7435	135	43	478
Wambaix.....	616	6	9	68	685	4544	146	25	444
Totaux.....	40178 hect.				29596	434950			
<i>Canton du Câteau.</i>									
Basuel.....	4170 hect.	4	27	87	4056	8629	438	35	473
Beaumont.....	327	7	47	76	828	3494	1827	42	922
Benin (St).....	464	4	28	87	730	3859	147	58	320
Câteau (Le).....	2697	5	24	83	9564	92680	26	36	62
Catillon.....	4968	8	32	90	2451	20502	108	46	714
Honnechy.....	646	8	24	84	4360	5003	158	70	729
Inchy.....	384	6	17	77	4498	7934	168	46	785
La Groise.....	929	41	35	93	944	8396	82	44	93
Maurois.....	208	7	23	83	832	4445	92	31	642
Mazinghien.....	896	9	32	80	4076	5545	158	3	516
Montay.....	546	2	26	85	543	5270	78	26	404
Neuvilly.....	4245	5	23	84	2644	44434	148	43	461
Ors.....	4797	7	31	90	888	40763	141	47	428
Pommereuil.....	587	4	28	87	4329	7254	142	46	458
Reumont.....	277	6	22	82	904	3292	159	25	484
Souplet (St).....	947	6	30	89	2490	43368	409	46	455
Trois-Villes.....	833	6	20	84	4801	40289	104	51	453
Totaux.....	45948 hect.				30908	225424			
<i>Canton de Clary.</i>									
Audencourt.....	223 hect.	6	47	76	300	4619	307	51	358
Bertry.....	854	4	23	82	3001	44094	160	54	215
Busigny.....	4681	8	28	85	3086	18113	140	20	7430
Caudry.....	1069	5	15	74	5334	37046	53	48	810
Caullery.....	249	2	17	77	926	3423	246	46	529
Clary.....	992	5	20	77	2657	40337	169	49	248
Dehéries.....	486	7	47	77	400	728	208	3	821
Elinecourt.....	840	5	20	78	4812	6646	115	5	420
A reporter.	6094 hect.				17246	88943			



TABLEAU STATISTIQUE DES COMMUNES PAR CANTON.

NOMS des Communes.	CONTENANCE CADASTRALE. — Superficie totale.	Distance en kilomètres au chef-lieu			POPULATION	Principal des quatre contri- butions directes pour 1884.	NOMBRE des centimes communaux en 1885 pour dépenses			TOTAL
		du canton	de la Sous- Pré- fecture	de la Pré- fecture			ordi- naires an- nuelles.	extra- ordi- naires et rem- bourse- ment d'em- prunt.		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
<i>Report</i> .....	6094 hect.				17216	88943				
Esnes.....	1444	8	11	69	1590	40504	124 5	15 "	439 5	
Haucourt.....	357	6	13	71	650	2711	238 4	76 2	314 6	
Ligny.....	877	4	16	74	2147	9437	128 7	38 2	166 9	
Malincourt.....	4030	8	18	75	1052	5534	144 2	32 7	176 9	
Mareiz.....	1128	4	24	82	3228	15430	124 3	59 4	183 7	
Montigny.....	586	2	20	79	1150	4208	222 8	86 5	309 3	
Selvigny.....	615	4	17	75	756	3557	142 "	39 7	181 7	
Villers-Outreau. alincourt.....	709 894	10 5	21 15	78 74	2967 2514	9082 40455	142 " 404 5	43 7 "	135 7 405 5	
Totaux.....	13731 hect.				33267	145984				
<i>Canton de Marcoing.</i>										
Anneux.....	538 hect.	6	9	68	478	4327	143 6	12 5	156 4	
Banteux.....	607	9	14	82	969	5318	147 5	27 4	174 9	
Bantouzelle.....	754	10	14	83	1040	5210	146 9	22 2	139 1	
Boursies.....	757	13	16	74	704	6573	100 4	19 "	119 1	
Cantaing.....	639	4	8	67	605	5904	108 7	11 6	120 3	
Crèvecœur.....	3691	7	9	79	2569	20974	168 8	17 8	186 6	
Doignies.....	733	15	18	76	725	6675	110 4	20 2	130 6	
Flesquières.....	619	5	12	72	677	5491	102 5	19 "	121 5	
Gonnellieu.....	496	8	16	75	818	4300	177 2	36 4	213 6	
Gouzeaucourt.....	1207	9	18	77	2409	12924	85 9	14 3	100 2	
Honnécourt.....	1522	11	17	76	1806	10428	157 1	18 3	175 4	
Lesdain.....	844	9	11	71	1415	5136	131 7	4 2	135 9	
Marcoing.....	1497	"	9	66	1936	12846	83 6	6 3	89 9	
Masnieres.....	1089	4	7	66	1983	17579	94 7	21 "	115 7	
Mœuvres.....	727	12	15	73	881	5739	103 3	3 5	106 8	
Noyelles.....	488	2	7	64	794	6217	97 2	4 3	98 5	
Ribécourt.....	876	3	12	68	647	5926	138 5	24 6	163 1	
Rumilly.....	665	5	6	64	2016	8155	108 7	39 4	148 1	
Villers-Ghislain.	1112	11	18	77	1954	10707	104 1	24 7	128 8	
Villers-Plouich..	1098	6	15	75	980	6905	161 8	9 8	171 6	
Totaux.....	49959 hect.				25156	167334				
<i>Canton de Solesmes.</i>										
Beaurain.....	99 hect.	5	25	84	388	1404	237 4	35 5	272 9	
Bermerain.....	647	10	24	82	1133	6188	118 4	23 9	142 3	
Briastre.....	687	4	21	79	1006	8833	149 8	15 9	135 7	
Capelle.....	507	8	28	83	329	4187	66 8	2 5	69 3	
Escarmain.....	637	7	27	81	905	5696	126 4	25 7	152 4	
Haussy.....	1609	5	19	85	3071	17901	106 "	26 8	132 8	
Martin (St).....	525	9	24	82	695	4659	102 5	10 1	112 6	
Montrécourt.....	353	8	18	89	295	2364	154 2	25 6	189 8	
Python (St).....	733	2	18	77	1819	10306	128 4	16 5	144 9	
<i>A reporter</i> ..	5797 hect.				9641	61838				

TABLEAU STATISTIQUE DES COMMUNES PAR CANTON.

NOMS des Communes.	CONTENANCE CADASTRALE. — Superficie totale.	Distance en kilomètres au chef-lieu			POPU- LATION	Principal des quatre contri- butions directes pour 1884.	NOMBRE des centimes communaux en 1885 pour dépenses			TOTAL.
		du canton	de la Sous- Pré- fecture.	de la Pré- fecture.			ordi- naires au- nuelles.	extra- ordi- naires et rem- bourse- ment d'em- prunt.		
									3	
<i>Report</i> . . . . .	5797hect.				9641	64838				
Romerics . . . . .	594	3	23	82	868	5883	438 6	35 7	474 3	
Saulzoir . . . . .	1003	9	17	80	2259	46386	96 4	31 2	427 3	
Solesmes . . . . .	2306	"	20	89	6390	49316	60 5	15 3	75 8	
Sommaing . . . . .	353	10	22	79	519	3403	417 6	"	417 6	
Yendegies-s-Ecail	647	9	23	80	1185	7907	71 2	30 9	102 4	
Vertain . . . . .	574	4	24	85	1170	6034	90 4	53 3	443 7	
Viesly . . . . .	1054	6	19	78	3021	42255	414 7	32 3	447 "	
Vaasi (St-) . . . . .	435	6	14	73	1856	7303	405 5	2 "	107 5	
Totaux . . . . .	42765hect.				26909	470022				

## ARRONDISSEMENT D'AVESNES, 40 cantons, 453 communes.

*Canton d'Avesnes-Nord.*

Aubin (St-) . . . . .	1042hect.	6	6	92	472	5865	97 3	"	97 3
Avesnes-Nord . . . . .	216	"	"	405	3863	57992	14 "	15 3	29 3
Bas-Lieu . . . . .	761	2	2	402	440	5510	70 "	"	70 "
Beugnies . . . . .	891	9	9	405	619	5884	67 5	32 "	99 5
Dompierre . . . . .	1320	7	7	92	890	9583	72 3	6 3	78 6
Dourlers . . . . .	874	7	7	99	743	6928	74 6	5 "	76 6
Fellerics . . . . .	1949	9	9	444	4932	45475	151 9	5 4	157 3
Flaumont et W. . . . .	570	4	4	409	402	3530	121 7	42 4	134 4
Floursies . . . . .	464	8	8	400	483	2243	418 4	2 4	420 8
Hilaire (St-) . . . . .	1544	3	3	93	925	8739	70 2	49 "	89 2
Ramousies . . . . .	946	9	9	415	585	3928	183 5	14 8	198 3
Sémeries . . . . .	1345	6	6	411	799	7218	129 2	49 5	148 7
Semousies . . . . .	308	6	6	93	226	2076	100 "	5 "	105 "
Taisnières-en-T. . . . .	849	10	10	400	734	7493	95 6	44 9	410 5
Totaux . . . . .	13046hect.				12780	442164			

*Canton d'Avesnes-Sud.*

Avesnelles . . . . .	4270hect.	2	2	407	2149	48781	66 9	44 4	81 "
Avesnes-Sud . . . . .	"	"	"	405	4854	Voir Avesnes-Nord.			
Beaurepaire . . . . .	786	13	13	93	438	3918	97 "	"	07 "
Buulogne . . . . .	869	6	6	404	456	5857	105 7	24 6	130 3
Cartignies . . . . .	2644	8	8	96	4670	46470	88 8	7 5	96 3
Etrœungt . . . . .	2510	7	7	443	2565	24362	88 9	10 3	99 2
Grand-Fayt . . . . .	879	10	10	93	584	6759	423 8	21 4	444 9
Petit-Fayt . . . . .	816	10	10	95	339	4502	124 1	1 2	125 3
Floyon . . . . .	1746	14	14	408	1053	40845	108 7	1 6	110 3
Haut-Lieu . . . . .	914	4	4	441	456	4664	118 1	9 9	128 "
La Rouillies . . . . .	540	9	9	446	405	4332	107 4	5 7	113 4
Marbaix . . . . .	662	7	7	97	681	5686	71 "	0 4	71 4
Sains . . . . .	1617	8	8	405	4043	30529	163 5	48 5	182 "
Totaux . . . . .	45250hect.				46690	436765			



TABLEAU STATISTIQUE DES COMMUNES PAR CANTON.

NOMS des Communes.	CONTENANCE CADASTRALE. — Superficie totale.	Distance en kilomètres au chef-lieu			POPU- LATION	Principal des quatre contri- butions directes pour 1884.	NOMBRE des centimes communaux en 1885 pour dépenses			TOTAL.
		du canton.	de la Sous- Pré- fecture.	de la Pré- fecture.			ordi- naires en- nuelles.	extra- ordi- naires et rem- bourse- ment d'em- prunt.		
									8	
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
<i>Canton de Bavi.</i>										
Amfropret . . . . .	153 hect.	6	26	74	288	4484	444	21	132	»
Audignies . . . . .	355	2	23	75	203	4904	58 5	»	58 5	»
Bavai . . . . .	353	»	24	73	4863	46518	45 5	7 5	53	»
Bellignies . . . . .	544	4	28	77	922	7168	64 3	»	64 3	»
Bermeries . . . . .	529	5	26	62	399	3407	94 3	3 2	97 5	»
Betrechies . . . . .	333	5	29	73	362	3075	103	3 3	106 3	»
Feignies . . . . .	4876	9	23	85	2648	20175	63 4	31 7	95 4	»
Flamengrie (La). . . . .	204	6	30	70	306	4826	119 8	4 2	424	»
Gussignies . . . . .	341	7	29	80	508	3522	100 7	45	415 7	»
Hon-Hergies . . . . .	4402	4	28	77	4444	44394	74 9	5	79 9	»
Houdain . . . . .	4214	2	26	73	4006	44693	73 8	4 6	78 4	»
Longueville (La). . . . .	4736	5	22	77	4478	42804	54 5	8 6	60 4	»
Louvignies-Bavai . . . . .	679	4	23	74	4033	8498	79 1	48 3	97 4	»
Mecquignies . . . . .	477	3	22	73	886	4318	76	0 6	76 6	»
Neuf-Mesnil . . . . .	126	9	48	83	4254	3891	65	47	82	»
Obies . . . . .	538	4	23	77	940	5368	70	0 9	70 9	»
Taisnières-s-Hon . . . . .	4640	4	26	77	4335	44938	66 2	20 7	76 9	»
Waast (St-) . . . . .	587	3	27	70	734	8448	69 5	4	70 5	»
Totaux . . . . .	42748 hect.				46976	439794				
<i>Canton de Berlaimont.</i>										
Aulnoye . . . . .	446 hect.	4	42	83	4085	41759	52 7	43 2	65 9	»
Aymeries . . . . .	447	2	43	84	242	2989	56	14	67	»
Bachant . . . . .	937	5	43	89	976	7075	104 5	4 5	106	»
Berlaimont . . . . .	4309	»	43	82	2689	21409	57 5	6 5	64	»
Boussières . . . . .	327	41	48	85	394	2473	63 5	»	63 5	»
Ecuelin . . . . .	340	8	8	90	449	4593	107 9	4 4	109	»
Hargnies . . . . .	544	7	48	80	528	3815	44	»	44	»
Leval . . . . .	589	4	41	87	869	5746	68	6	74	»
Monceau-St-W. . . . .	592	5	9	88	547	4644	64 4	»	64 4	»
Noyelles . . . . .	649	8	42	95	445	6733	43 5	»	43 5	»
Pont-sur-Sambre . . . . .	4132	4	43	87	4443	42009	64 3	49 5	83 8	»
Rémy-Chaussée (St-) . . . . .	547	6	7	88	487	3913	102	44	146	»
Sassegnies . . . . .	444	3	46	85	347	3725	68 4	»	68 4	»
Vieux-Mesnil . . . . .	594	8	49	85	398	3057	75 4	4 3	76 7	»
Totaux . . . . .	8777 hect.				40596	90610				
<i>Canton de Landrecies.</i>										
Bousies . . . . .	979 hect.	6	25	79	3042	48745	74 2	24 8	96	»
Croix . . . . .	396	9	28	80	483	3248	142 5	10 4	122 9	»
Favril . . . . .	4141	4	49	85	630	6338	91 8	10 4	101 9	»
Fontaine-au-Bois . . . . .	768	4	23	83	996	7424	54 7	»	54 7	»
Forest . . . . .	887	»	28	84	4572	8436	437 8	6 8	444 6	»
A reporter . . . . .	4174				6693	43594				

TABLEAU STATISTIQUE DES COMMUNES PAR CANTON.

NOMS des Communes.	CONTENANCE CADASTRALE. Superficie totale.	Distance en kilomètre au chef-lieu			POPULATION	Principal des quatre contri- butions directes pour 1884.	NOMBRE des centimes communaux en 188 pour dépenses			TOTAL.
		du canton	de la Sous- Pré- fecture	de la Pré- fecture			ordi- naires et rem- bourse- ment d'em- prunt.	extra- ordi- naires et rem- bourse- ment d'em- prunt.	TOTAL.	
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
<i>Report.</i> . . . . .	4174 hect.				6693	43591				
Landrecies . . . . .	2152	•	19	82	4203	39404	20 5	15	35 5	
Maroilles . . . . .	2193	6	43	88	4954	28063	54	42 2	66 2	
Preux-aux-Bois . . . . .	395	5	24	76	1670	5654	146 4	8	154 4	
Prisches . . . . .	2322	8	43	90	4391	42528	86 8	4 1	87 9	
Robersart . . . . .	230	5	24	77	263	2546	165	3	168	
<b>Totaux . . . . .</b>	<b>44463 hect.</b>				<b>46174</b>	<b>431786</b>				
<i>Canton de Maubeuge.</i>										
Assevent . . . . .	487 hect.	4	23	89	472	4792	92 6	12	104 6	
Beaufort . . . . .	1276	8	44	96	4446	4742	94 2	12 4	106 6	
Bersillies . . . . .	282	6	25	93	1469	4729	64 5	2 8	64 3	
Beltignies . . . . .	461	6	25	92	494	2506	115 2	87	202 2	
Bousois . . . . .	628	6	25	92	679	5498	63 6	42 4	76	
Cerfontaine . . . . .	385	5	49	94	497	2454	69 2	•	69 2	
Colleret . . . . .	1877	9	21	95	4190	40448	35 4	•	35 4	
Damousiès . . . . .	500	8	44	96	275	1730	75 5	•	75 5	
Eclaihes . . . . .	488	10	40	97	292	2296	64 2	31 8	96	
Esmes . . . . .	623	4	23	94	493	4791	70 8	45 8	86 6	
Ferrière-la-Gr. . . . .	1000	4	18	90	3175	22101	57 3	12	69 3	
Ferrière-la-Petite . . . . .	535	6	47	94	871	5464	54 5	13 7	95 2	
Gognies-Chaussée . . . . .	794	8	27	95	810	5098	111 1	14 5	125 6	
Hautmont . . . . .	4227	5	45	86	9204	83398	44	33 6	47 6	
Jeumont . . . . .	1020	10	26	96	2707	28613	44	42 5	26 5	
Limont-Fontaine . . . . .	677	10	41	97	582	3785	47	20	37	
Louvroil . . . . .	590	2	17	89	3477	35621	31 9	•	31 9	
Mairieux . . . . .	648	5	24	92	493	4251	56 3	44	67 3	
Marpent . . . . .	482	8	25	94	981	7873	48 9	23 4	72 3	
Maubeuge . . . . .	1882	•	19	97	17221	131722	44	20 5	34 5	
Obrechies . . . . .	542	10	45	87	250	2112	66	2 7	68 7	
Quiévelon . . . . .	434	11	23	94	495	4220	125 2	7	132 2	
Requignies . . . . .	616	6	23	94	811	7819	43 5	11 5	55	
remy-Mal-Bâti (St-) . . . . .	591	9	44	93	811	3756	87 8	31 5	119 3	
Rousies . . . . .	578	4	22	91	1036	7811	58 6	13 3	71 9	
Vieux-Rengl . . . . .	1163	8	27	94	886	7454	26	4 3	27 3	
Villers-sire-Nicole . . . . .	845	8	27	95	1406	13444	58 5	12	70 5	
Wattignies . . . . .	631	10	42	99	239	4662	107 8	9	116 8	
<b>Totaux . . . . .</b>	<b>20963 hect</b>				<b>50232</b>	<b>444127</b>				
<i>Canton du Quesnoy-Est.</i>										
Beaudegnies . . . . .	785 hect.	5	31	71	1215	7636	82 5	3 7	86 2	
Englefontaine . . . . .	407	7	26	74	1900	10453	98 4	11 2	109 6	
Ghissignies . . . . .	450	4	29	70	528	3988	120 4	23 2	143 6	
Hecq . . . . .	435	9	25	76	528	2131	142 6	• 8	143 4	
Jolimetz . . . . .	394	4	26	71	957	6655	66 4	6 2	72 6	
<i>A reporter . . . . .</i>	<i>2471 hect.</i>				<i>5128</i>	<i>30863</i>				



TABLEAU STATISTIQUE DES COMMUNES PAR CANTON.

NOMS des Communes.	CONTENANCE CADASTRALE — Superficie totale.	Distance en kilomètres au chef-lieu			POPULATION	Principal des quatre contri- butions directes pour 1883.	NOMBRE des centimes communaux en 1884 pour dépenses			
		du canton	de la Sous- Pré- fecture	de la Pré- fecture			ordi- naires an- nuelles.	extra- ordi- naires et rem- bourse- ment d'em- prunt.	TOTAL.	
										3
<i>Report...</i>	2174 hect.				5128	30863				
Locquignol .....	9755	8	22	75	661	36310	36 8	31 2	68	
Louvignies-Quesnoy .....	833	4	27	70	1039	7796	86 9	25 5	112 4	
Neuville .....	314	8	31	75	526	2914	226 5	25 7	252 2	
Poix .....	920	8	28	74	1805	11794	132	15 5	147 5	
Potelle .....	400	3	27	70	213	2950	86	"	86	
Quesnoy-Est .....	1442	"	30	67	2114	35196	38	30 3	68 3	
Raucourt .....	103	6	24	72	263	4292	236 6	2 5	239 1	
Ruesnes .....	665	4	33	70	485	4544	77 9	3 5	81 4	
Salesches .....	458	8	30	74	614	4255	110	3 4	113 4	
Vendegies-au-B.	989	40	29	77	893	6841	170 4	17 2	187 3	
<b>Totau .....</b>	<b>18018 hect</b>				<b>13741</b>	<b>144752</b>				
<i>Canton du Quesnoy-Ouest.</i>										
Bry .....	284 hect.	9	31	63	350	2312	93 4	17	140 4	
Eth .....	278	40	32	62	339	3280	102	20 4	122 4	
Frasnoy .....	572	5	28	71	539	5557	38 6	4 7	43 3	
Gommegnies .....	1531	6	25	68	3517	19964	43 1	21 1	64 2	
Jenlain .....	584	7	35	60	924	7930	53 9	20 9	74 8	
Maresches .....	472	7	35	58	983	7055	158 4	22	180 4	
Orsinval .....	332	3	31	64	503	3585	111 3	"	111 3	
Preux-au-Sart..	499	7	27	66	399	3696	77 4	8 4	85 8	
Quesnoy-Ouest ..	"	"	30	67	1916		Voir Quesnoy-Est.			
Sepmeries .....	596	7	35	60	852	5386	96 9	50 5	147 4	
Villereau .....	561	4	25	68	1065	7080	80 9	6 2	87 1	
Villerspol .....	1206	5	32	64	1443	11927	64	21	85	
Wargnies-le-Grand	555	8	31	64	965	8416	76 9	13 5	90 4	
Wargnies-le-Petit	508	6	29	65	854	5671	74 2	4 6	75 8	
<b>Totaux .....</b>	<b>7978hect.</b>				<b>14616</b>	<b>94559</b>				
<i>Canton de Solre-le-Château.</i>										
Aibes .....	916 hect.	8	19	100	349	2974	93 5	"	93 5	
Beaurieux .....	729	3	17	106	236	2192	75 8	1 6	77 4	
Bérelles .....	577	5	19	104	187	1589	116 5	5 3	121 8	
Bousignies .....	4200	15	29	105	810	5239	51 8	14 2	66	
Choisies .....	244	8	16	98	102	729	56 4	"	56 4	
Clairfayts .....	739	3	17	107	341	2880	129 9	3 3	133 2	
Cousolre .....	2069	12	26	102	3316	20658	17	26	43	
Dimechaux .....	473	5	13	99	259	1748	17	"	17	
Dimont .....	737	7	12	104	425	3057	86 1	19 8	105 9	
Eccles .....	346	4	18	104	156	965	103 2	"	103 2	
Fontaines (lez) ..	443	3	13	101	289	1816	43 6	"	43 6	
<b>A reporter .....</b>	<b>8473hect.</b>				<b>6471</b>	<b>43817</b>				

TABLEAU STATISTIQUE DES COMMUNES PAR CANTON.

NOMS des Communes.	CONTENANCE CADASTRALE. — Superficie totale.	Distance en kilomètres au chef-lieu			POPULATION	Principal es quatre contri- butions directes pour 1884.	NOMBRE des centimes communaux en 1885 pour dépenses			TOTAL.
		du canton.	de la Sous- Pré- fecture.	de la Pré- fecture.			ordi- naires an- nuelles.	extra- ordi- naires et rem- bourse- ment d'em- prunt.	9	
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
<i>Report...</i>	8473 hect.				6471	43847				
Hestrud .....	600	6	20	149	514	2711	82 8	17 "	99 8	
Liessies .....	1732	8	14	106	970	7238	72 3	16 "	88 3	
Sars-Poteries ..	777	5	10	103	2560	43660	70 "	44 6	141 6	
Solre-le-Château	4367	"	22	100	2669	23681	39 4	21 5	60 6	
Solrines .....	534	4	18	102	171	1556	106 8	2 7	109 5	
<b>Totaux....</b>	<b>43483hect.</b>				<b>43355</b>	<b>92663</b>				
<i>Canton de Trélon.</i>										
Anor .....	2205 hect	9	22	121	4539	30350	87 "	23 "	110 "	
Baives .....	784	7	23	121	256	2211	81 6	11 6	93 2	
Eppe-Sauvage ..	1666	10	25	124	617	6044	17 "	3 "	20 "	
Féron .....	1324	8	12	117	540	6333	88 "	18 8	106 8	
Fournies .....	2276	9	17	115	15052	421650	39 8	44 2	84 "	
Glageon .....	1165	2	14	112	2156	16667	37 5	17 5	55 0	
Moustier .....	709	10	26	124	172	1834	98 "	0 1	98 1	
Ohain .....	1473	3	18	117	1357	8042	30 "	6 2	36 2	
Rainsars .....	605	12	8	114	294	2439	121 9	"	121 9	
Trélon .....	3919	"	16	114	3752	27717	85 9	3 "	88 9	
Waller .....	775	6	21	120	472	3123	66 1	11 8	77 9	
Wignehies .....	1352	10	15	108	5232	35314	30 5	"	30 5	
Willies .....	442	9	15	111	271	1984	62 3	12 5	74 8	
<b>Totaux....</b>	<b>18365hect.</b>				<b>34710</b>	<b>263702</b>				
ARRONDISSEMENT DE DOUAI, 6 cantons, 66 communes.										
<i>Canton d'Arleux.</i>										
Arleux .....	1110 hect.	"	14	17	4723	46393	29 4	4 6	31 0	
Aubigny-au-Bac.	516	7	14	17	1012	5532	17 "	16 5	33 5	
Brunémont .....	199	6	13	16	464	2444	37 5	"	37 5	
Bugnicourt .....	628	4	11	14	769	6856	59 2	8 8	68 0	
Cantin .....	931	5	8	11	977	12118	69 3	2 8	72 4	
Erchin .....	528	8	10	14	490	4977	92 1	26 8	118 9	
Estrées .....	582	3	9	12	1043	6522	66 3	8 "	74 3	
Féchain .....	514	12	17	13	1372	5542	81 3	16 8	98 1	
Fressain .....	638	8	13	16	884	6978	60 3	29 1	89 4	
Goulzin .....	478	6	6	19	902	6876	42 2	1 5	43 7	
Hamel .....	358	3	13	14	437	3533	39 9	4 5	44 4	
Lécluse .....	496	7	13	16	1806	8692	17 "	"	17 "	
Marcq .....	627	12	22	13	522	5747	55 9	14 5	70 4	
Monchecourt .....	679	10	15	10	1062	9725	50 5	8 4	58 9	
Villers-au-Tertre.	457	7	13	15	408	4143	59 8	36 7	96 5	
<b>Totaux....</b>	<b>8744 hect.</b>				<b>43871</b>	<b>406128</b>				



TABLEAU STATISTIQUE DES COMMUNES PAR CANTON.

NOMS des Communes.	CONTENANCE CADASTRALE. — Superficie totale.	Distance en kilomètre au chef-lieu			POPULATION	Principal des quatre contri- butions directes pour 1884.	NOMBRE des centimes communaux en 1885 pour dépenses			TOTAL.
		du canton.	de la Sous- Pré- fecture.	de la Pré- fecture.			ordi- naires an- nuelles	extra- ordi- naires et rem- bourse- ment d'em- prunt.		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
<i>Canton de Douai-Nord.</i>										
Anhiers .....	462hect.	9	9	28	418	2263	14	25	9	39
Douai-Nord.....	4674	"	"	33	10479	349418	16	14	"	30
Flines-lez-Raches	4959	12	12	28	4020	26292	21	"	2	23
Lallaing.....	552	8	8	38	2063	8507	17	"	"	47
Sin.....	4175	3	3	35	5634	29958	17	"	4	31
Waziers.....	432	3	3	39	2134	44894	14	"	4	34
Totaux.....	5954hect.				24748	428329				
<i>Canton de Douai-Sud.</i>										
Aniche.....	654hect.	14	14	45	5861	43635	22	"	36	58
Aubercicourt...	744	13	13	48	2453	15223	49	"	4	98
Dechy.....	906	4	4	36	2028	42870	17	"	"	47
Douai-Sud.....	"	"	"	33	6170		Voir Douai-Nord.			
Ecaillon.....	400	12	12	37	614	5368	64	"	6	78
Férin.....	552	6	6	39	799	8569	60	"	2	68
Guesnain.....	400	6	6	43	944	7219	51	"	5	58
Lewarde.....	390	7	7	40	4302	8467	51	"	5	56
Loffre.....	260	8	8	40	498	2830	61	"	1	70
Masny.....	715	10	10	44	4094	9724	49	"	5	58
Montigny.....	544	9	9	45	855	7999	51	"	2	60
Roucourt.....	318	7	7	42	308	4054	55	"	2	73
Totaux.....	5844hect.				22596	425958				
<i>Canton de Douai-Ouest.</i>										
Auby.....	706hect.	7	7	40	2410	49403	21	"	26	48
Courchelettes...	465	4	4	40	344	6360	43	"	6	49
Cuincy.....	693	4	4	37	4208	41545	42	"	4	51
Douai-Ouest.....	"	"	"	33	42523		Voir Douai-Nord.			
Esquerchin.....	528	6	6	38	684	6058	47	"	10	57
Flers.....	712	5	5	38	4424	42628	41	"	2	57
Lambres.....	881	3	3	37	4146	45695	42	"	4	46
Lauwin-Planque	365	4	4	37	692	5043	49	"	"	63
Raches.....	485	7	7	26	4613	40350	22	"	"	22
Raimbeaucourt..	4404	10	10	28	2357	45914	17	"	"	23
Roost-Warendin.	705	7	7	28	2003	40534	17	"	"	47
Totaux.....	6344hect.				26374	443497				
<i>Canton de Marchiennes.</i>										
Alnes.....	388hect.	4	23	37	654	3275	153	"	30	183
Bouvignies.....	879	5	45	48	4618	40330	63	"	29	92
Bruille-lez-March	433	6	44	47	4054	5237	92	"	4	106
Erre.....	588	9	48	43	4474	6594	76	"	9	109
A reporter....	2288hect.				4794	25433				

TABLEAU STATISTIQUE DES COMMUNES PAR CANTON.

NOMS des Communes.	CONTENANCE CADASTRALE — Superficie totale.	Distance en kilomètres au chef-lieu			POPULATION	Principal des quatre contri- butions directes pour 1884.	NOMBRE des centimes communaux en 1885 pour dépenses		
		du canton	de la Sous- Pré- fecture	de la Pré- fecture			ordi- naires an- nuelles.	extra- ordi- naires et rem- bourse- ment, d'em- prunt.	TOTAL.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Report.....	2288hect.				4794	25433			
Fenaïn.....	578	8	47	42	2489	12351	58 3	28 4	86 4
Hornaing.....	895	10	20	40	4290	9576	50 6	5 4	56 0
Marchiennes-Vill.	2143	"	19	34	3388	27674	44 "	"	14 "
Marchiennes-Cgüe	556	5	46	39	471	3437	62 9	8 8	74 7
Pœquencourt....	959	8	42	47	4324	44222	47 "	"	47 "
Rieulay.....	474	5	46	39	514	2070	84 "	5 2	89 2
Somain.....	987	6	45	40	5590	39085	62 9	3 7	66 6
Tilloy.....	550	4	24	38	414	3705	59 6	16 2	75 8
Villers-Campeau	245	7	46	40	209	3069	58 8	7 6	66 4
Vred.....	341	6	45	39	4763	4457	30 8	13 7	44 5
Wandignies et Ham..	629	4	24	38	935	6394	42 4	27 2	69 6
Totaux.....	10345hect.				23181	448473			

## Canton d'Orchies.

Aix.....	655hect.	5	23	32	930	7324	95 7	30 2	125 9
Auchy.....	779	3	49	23	4347	40262	62 4	8 8	71 2
Beuvry.....	1282	4	21	30	4810	44979	59 4	5 4	64 8
Coutiches.....	1634	5	43	28	4955	45313	34 6	31 "	65 6
Faumont.....	957	10	42	21	4617	41690	28 4	14 5	39 9
Landas.....	4495	5	22	31	2162	45728	78 4	5 4	83 8
Nomain.....	4914	4	21	30	2385	24284	68 8	6 2	76 0
Orchies.....	4091	"	47	26	3757	36454	47 "	49 3	36 3
Saméon.....	882	8	26	34	4458	40660	408 9	22 4	431 3
Totaux.....	40356hect.				47421	443394			

## ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES, 7 cantons, 82 communes.

## Canton de Saint-Amand (rive droite).

Amand (St-) r. dr.	3343hect.	"	43	37	6429	96020	44 "	26 8	40 8
Bruille-St-Amand	785	7	47	44	4810	42342	56 2	21 2	77 4
Château-l'Abbay.	436	6	23	40	766	5432	87 7	6 5	94 2
Flines-l.-Mortag.	4435	10	23	40	4924	42609	25 "	47 4	42 4
Hasnon.....	4262	5	48	39	3597	49051	47 "	9	26 "
Mortagne.....	246	8	24	38	4273	9192	44 "	"	44 "
Raismes.....	3314	8	5	44	4896	47366	36 4	6 8	43 2
Totaux.....	40788hect.				20395	204742			

## Canton de Saint-Amand (rive gauche).

Amand (St-) r. g.	" hect.	"	43	37	5055	Voir St-Amand (r. dr.)			
Bousignies.....	315		20	34	331	2758	47 "	3 4	20 4
Brillon.....	282	8	20	34	682	4505	56 6	4 1	57 7
Lecelles.....	4614	4	47	33	2170	49306	26 "	4 9	30 9
A reporter...	2211hect.				8238	26569			



TABLEAU STATISTIQUE DES COMMUNES PAR CANTON

NOMS des Communes.	CONTENANCE GADASTRALE. — Superficie totale.	Distance en kilomètres au chef-lieu			POPULATION	Principal des quatre contri- butions directes pour 1884	NOMBRE des centimes communaux en 1885 pour dépenses		
		du canton	de la Sous- Pré- fecture	de la Pre- fecture			ordi- naires an- nuelles.	extra- ordi- naires et rem- bourse- ment d'em- prunt.	TOTAL.
1	2	3	4	5	6	7	9	10	
<i>Report.....</i>	2214 hect.				8238	26569			
Maulde.....	515	7	20	37	4033	5996	44 "	3 4	17 4
Millonfosse.....	345	3	16	36	517	4294	43 "	13 "	56 "
Nivelles.....	591	3	16	40	1081	7447	50 "	6 "	56 "
Rosult.....	814	6	19	34	4286	40947	68 "	8 "	76 "
Rumegies.....	759	8	20	29	1620	40283	55 "	1 9	56 9
Sars-et-Rosières.	257	7	20	31	527	3331	32 4	10 "	42 5
Thun.....	367	5	17	41	571	3740	44 "	57 5	101 5
<b>Totaux.....</b>	<b>5856 hect.</b>				<b>14873</b>	<b>72607</b>			
<i>Canton de Bouchain.</i>									
Abcon.....	726hect.	6	19	42	2996	46270	59 7	7 "	66 7
Avesnes-le-Sec..	1038	6	18	55	1785	41288	88 6	27 2	445 8
Bouchain.....	1238	"	19	49	1763	22279	67 9	5 8	73 7
Denain.....	1147	40	11	49	17202	130844	15 9	11 7	27 6
Douchy.....	920	6	12	53	2393	45531	50 6	12 9	63 5
Emerchicourt..	511	7	23	49	336	4797	27 6	16 "	43 6
Escaudain.....	1022	8	15	44	3633	49460	87 "	33 4	120 1
Haspres.....	1220	9	14	57	2763	45903	14 "	3 8	17 8
Haveluy.....	469	14	11	50	2075	9170	28 9	23 5	52 4
Hélesmes.....	736	14	15	46	1334	7544	64 9	8 6	73 5
Hordain.....	565	3	20	52	1440	7652	61 7	24 6	86 3
Liéu-St-Amand..	540	3	18	51	835	6297	64 5	23 6	88 1
Louiches.....	264	5	15	51	4025	14442	14 "	"	14 "
Marquette.....	746	4	22	49	2472	14869	30 4	10 2	40 6
Mastaing.....	648	4	19	47	835	6347	62 2	13 6	75 8
Neuville-s.-l'Esc.	474	5	15	54	1449	9279	44 8	27 7	72 5
Noyelles-s.-Selle.	504	6	13	53	664	6065	76 2	6 4	82 6
Rœulx.....	402	4	17	49	1680	7971	47 "	29 6	76 6
Wasnes-au-Bac..	518	5	25	51	781	4281	105 6	31 7	137 3
Wayrechain-s-D.	236	12	9	50	492	4249	41 "	13 8	54 8
Wayrechain-s-F.	380	3	21	51	618	4092	56 6	11 3	67 9
<b>Totaux.....</b>	<b>14244 hect.</b>				<b>51511</b>	<b>335660</b>			
<i>Canton de Condé.</i>									
Aybert (St-)...	419 hect.	6	20	57	371	4972	36 9	7 6	44 5
Condé.....	1839	"	14	51	4621	47410	14 "	11 9	25 9
Crespin.....	994	7	14	58	1926	20652	30 5	6 8	37 3
Escaupont.....	574	4	10	51	4380	10321	85 "	10 6	95 6
Fresnes.....	1177	2	12	51	6342	47223	14 "	0 6	14 6
Hergnies.....	1075	6	20	47	3130	46403	48 9	7 6	56 5
Odomez.....	486	6	15	44	517	3056	71 "	8 5	79 5
Thivencelles...	402	4	18	55	568	5601	33 3	14 "	47 3
Vieux.....	392	5	10	52	915	4925	31 2	9 8	41 0
Vieux-Condé...	1106	3	17	49	6296	35494	44 "	3 8	17 8
<b>Totaux.....</b>	<b>8468 hect.</b>				<b>26066</b>	<b>196057</b>			

TABLEAU STATISTIQUE DES COMMUNES PAR CANTON.

NOMS des Communes.	CONTENANCE CADASTRALE. — Superficie totale.	Distance en kilomètres au chef-lieu			POPULATION	Principal des quatre contri- butions directes pour 1884.	NOMBRE des centimes communaux en 1885 pour dépenses			TOTAL.
		du canton.	de la Sous- Pré- fecture.	de la Pré- fecture.			ordi- naires au- nuelles.	extra- ordi- naires et rem- bourse- ment d'em- prunt.		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
<i>Canton de Valenciennes-Est.</i>										
Curgies .....	602 hect.	6	6	56	444	9485	60 7	38 4	99 4	
Estreux .....	524	6	6	56	624	6953	68 3	39 2	107 5	
Marly .....	795	2	2	52	4871	21722	67 3	26 8	84 4	
Onnaing .....	1260	6	6	56	4066	31414	71 5	22 4	93 9	
Préseau .....	621	7	7	57	2092	40824	105 4	18 8	124 2	
Quarouble .....	4216	8	8	58	2644	47242	45 6	29 4	74 7	
Quiévrechain .....	465	12	12	62	4262	8146	56 5	33 4	89 5	
Rombies .....	470	9	9	59	584	5211	85 6	25 5	111 4	
Saultain .....	637	4	4	54	4043	9926	86 5	21 4	107 9	
Sebourg .....	1408	10	10	60	4829	45990	100 2	22 7	122 9	
Valenciennes-Est	1379	"	"	50	8023	347536	44 9	41 7	25 9	
Totaux .....	9377 hect.				25179	484449				
<i>Canton de Valenciennes-Nord.</i>										
Anzin .....	352 hect.	2	2	48	10043	88604	46 "	40 "	26 "	
Aubry .....	427	5	5	47	4474	6106	116 "	"	116 "	
Bellaing .....	336	9	9	51	368	3677	104 "	"	104 "	
Beuvrages .....	294	4	4	48	4513	7617	73 5	41 "	84 5	
Bruay .....	664	5	5	50	4549	23180	64 2	21 9	86 4	
Petite-Forêt .....	453	5	5	47	4207	5116	95 "	26 8	124 8	
Saulve (St-) .....	4494	2	2	52	2468	27843	44 4	2 "	43 2	
Valenciennes-N.	"	"	"	50	10169	Voir Valenciennes-Est.				
Wallers .....	2082	12	12	48	3776	25022	47 "	4 6	48 6	
Totaux .....	5799 hect.				35267	487468				
<i>Canton de Valenciennes-Sud.</i>										
Artres .....	647 hect.	8	8	58	4048	8241	91 7	5 7	97 4	
Aulnoy .....	609	3	3	53	2007	40848	84 8	23 8	108 6	
Famars .....	468	5	5	55	818	6802	90 1	3 "	93 4	
Haulchin .....	510	9	9	55	4214	44739	57 7	24 7	82 4	
Hérin .....	441	7	7	53	2552	44324	84 7	6 9	88 6	
La Sentinelle .....	381	4	4	55	2947	44054	31 "	18 2	49 2	
Maing .....	1452	8	8	57	2245	46129	42 7	28 "	70 7	
Monchaux .....	447	12	12	56	557	4498	105 2	2 6	107 8	
Oisy .....	253	8	8	52	298	2354	108 9	13 7	122 6	
Prouvy .....	435	8	8	53	901	8019	23 8	4 8	25 3	
Quérenaing .....	426	8	8	58	509	4148	64 2	42 4	73 3	
Rouvignies .....	321	8	8	53	308	3043	61 7	9 4	71 4	
Thiant .....	826	12	12	54	1618	41707	53 "	21 "	74 "	
Trith-St-Léger .....	683	7	7	55	2777	34684	26 "	14 3	40 3	
Valenciennes-S.	"	"	"	50	9415	Voir Valenciennes-Est.				
Verehain et Maugré .....	953	44	44	59	4427	9967	84 5	10 5	95 0	
Totaux .....	2552 hect.				30644	451557				



## Récapitulation par canton.

NOMS des		POPULATION.	PRINCIPAL des quatre contributions directes pour 1884.
ARRONDISSEMENTS. 1	CANTONS. 2		
<b>ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE.</b>			
DUNKERQUE. ....	Bergues.....	45259	449661
	Bourbourg.....	43953	429524
	Dunkerque-Est.....	28541	517412
	Dunkerque-Ouest.....	30756	51883
	Gravelines.....	41644	72622
	Hondschoote.....	43490	407953
	Wormhoudt.....	44964	420350
	Totaux.....	428544	4449407
<b>ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK.</b>			
HAZEBROUCK.....	Bailleul { Nord-Est.....	47781	440560
	{ Sud-Ouest....	44006	54554
	Cassel.....	44085	411520
	Hazebrouck { Nord.....	46082	460546
	{ Sud.....	44446	67359
	Merville.....	20645	434353
	Steenvoorde.....	44772	98396
	Totaux.....	441757	764290
<b>ARRONDISSEMENT DE LILLE.</b>			
LILLE.....	Armentières.....	42575	330644
	Bassée (La).....	46537	407880
	Cysoing.....	48546	417072
	Haubourdin.....	34667	214465
	Lannoy.....	31499	481055
	Lille { Nord-Est.....	48494	2842152
	{ Centre.....	25190	62938
	{ Sud-Est.....	23530	34849
	{ Sud-Ouest.....	90057	•
	{ Ouest.....	25821	407182
	Pont-à-Marcq.....	47972	433634
	Quesnoy-sur-Deûle....	21335	457057
	Roubaix { Est.....	70790	4226244
	{ Ouest.....	48048	83290
	Seclin.....	25686	477122
	Tourcoing { Nord.....	50712	769743
{ Sud.....	47954	91384	
	Totaux.....	636077	6633681
<b>ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI.</b>			
CAMBRAI.....	Cambrai { Est.....	22447	366507
	{ Ouest.....	26605	83747
	Carnières.....	29596	434950
	Cateau (Le).....	30908	225424
	Clary.....	33267	459884
	Marcoing.....	25156	467334
	Solesmes.....	26909	470022
	Totaux.....	494888	4307562

## Récapitulation par canton (suite).

NOMS des		POPULATION.	PRINCIPAL des quatre contributions directes pour 1884.	
ARRONDISSEMENTS. 1	CANTONS. 2			3
<b>ARRONDISSEMENT D'AVESNES.</b>				
AVESNES .....	Avesnes {	Nord.....	42780	442164
		Sud.....	46690	436765
	Bavai.....	46976	439794	
	Berlaimont.....	40596	90640	
	Landrecies.....	46174	434786	
	Maubenge.....	50232	444427	
	Quesnoy {	Est.....	43744	444752
		Ouest.....	44646	91559
Solre-le-Château.....	43355	92663		
Trélon.....	34710	263702		
Totaux.....		499870	4647922	
<b>ARRONDISSEMENT DE DOUAI.</b>				
DOUAI.....	Arleux.....	43874	406128	
		Douai {	Nord.....	24748
	Sud.....		22596	425958
	Marchiennes.....	Ouest.....	26374	413497
		Orchies.....	23181	448473
Totaux.....		428194	4065776	
<b>ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES.</b>				
VALENCIENNES.....	Amand (St.) {	rive g. ....	44873	204712
		rive d. ....	20395	72607
	Bouchain.....	51544	335660	
	Condé.....	26066	496057	
	Valenciennes {	Est.....	25179	484449
		Nord.....	35267	487168
Sud.....	30644	154557		
Totaux.....		203932	4628940	

## Récapitulation par arrondissement.

ARRONDISSEMENTS.	POPULATION.	PRINCIPAL des quatre contributions directes pour 1884.
1	2	3
Dunkerque .....	428544	4449107
Hazebrouck .....	411757	764290
Lille .....	636077	6633684
Cambrai .....	494888	4307562
Avesnes.....	499870	4647922
Douai.....	428194	4065776
Valenciennes.....	203932	4628940
Totaux.....	4603259	44497248



## ADMINISTRATION DÉPARTEMENTALE.

### ANALYSE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL GÉNÉRAL.

#### Session d'avril 1884.

Le 21 avril 1884, le Conseil général s'est réuni dans la salle de ses séances, à l'Hôtel de la Préfecture, en vertu de la loi du 12 août 1876, qui fixe au second lundi après Pâques, l'ouverture de la première session annuelle des Conseils généraux.

M. Testelin, *président*, occupe le fauteuil de la présidence et déclare la session ouverte.

M. Macarez, *secrétaire*, prend place au bureau.

M. Jules Cambon, *préfet*, assiste à la séance.

M. Delcambre, *président de la Commission départementale*, dépose le rapport de cette Commission sur l'ensemble de ses travaux depuis la session d'août 1883. Acte est donné du dépôt de ce rapport qui sera imprimé et distribué.

Dans cette séance et dans celles suivantes, le Conseil général a pris les délibérations ci-après :

*Agriculture.* — Vœux : que les droits des alcools employés au vinage soient abaissés à 20 fr. et que le titrage normal des vins soit porté à 12 fr. au lieu de 15 fr. ; Que le Gouvernement donne désormais toutes ses commandes à l'industrie et à l'agriculture françaises et que, dans la limite du possible, il oblige les Compagnies et les Sociétés subventionnées à en faire autant. — Vœu tendant à la création d'une banque agricole qui remplirait, pour l'agriculture, le but que remplit la Banque de France, pour le commerce et l'industrie. — Renouvellement du vœu que le Gouvernement prenne l'initiative de faire remettre, à bref délai, en discussion la question du crédit agricole qui a été ajournée par le Sénat.

La Commission spéciale composée de MM. Louis Legrand (de Lecelles), Duriez, Bouchery, Boulangé, Bernard, Duquesne, Potié et Des Rotours, chargée de l'examen des nouvelles évaluations de la propriété foncière non bâtie, effectuées en exécution de la loi du 9 août 1879, et de leurs conséquences

fiscales, a présenté au Conseil les propositions suivantes qui ont été adoptées :

1<sup>o</sup> Que les évaluations faites en vertu de la loi de 1879 n'ont pu, dans les conditions où elles ont été pratiquées à défaut de révision des évaluations cadastrales, donner des résultats certains; 2<sup>o</sup> Que depuis l'époque où elles ont été effectuées, la valeur vénale et la valeur locative de la propriété foncière non bâtie ont subi une réduction variant du tiers au quart; d'où la conséquence qu'alors même qu'elles auraient été exactes à l'origine, elles auraient cessé de l'être aujourd'hui; 3<sup>o</sup> Que, dans ces conditions, il y a lieu de demander au Gouvernement de tenir pour non avenues les dites évaluations; et que, dans le cas où il en serait prescrit de nouvelles, elles soient le résultat non d'un travail de statistique mais d'une révision des évaluations cadastrales, sans laquelle une péréquation d'impôt ne saurait avoir une base exacte et aboutir à des résultats efficaces. — La même Commission chargée de rechercher les causes et les souffrances de l'agriculture et d'indiquer les moyens d'y porter remède, a présenté, d'accord avec les membres du 2<sup>o</sup> bureau, les résolutions suivantes qui ont été adoptées après de longues discussions : Que les céréales soient taxées à leur entrée en France des droits de douane ci-après : seigle, en grains, 2 fr. par 100 kil.; en farines, malt ou dérivés, 2 fr. 50 par 100 k.; — avoine, en grains, 3 fr. par 100 k.; en farines, malt ou dérivés, 3 fr. 50 par 100 k.; — orge, en grain, 2 fr. par 100 k.; en farines, malt ou dérivés, 3 fr. par 100 k.; — méteil, en grains, 2 fr. par 100 k.; en farines, malt ou dérivés, 2 fr. 50 par 100 k.; — sarrasin, en grains, 2 fr. par 100 k.; en farines, malt ou dérivés, 2 fr. 50 par 100 k.; — fèves et féverolles, en grains, 3 fr. par 100 k.; en farines, malt ou dérivés, 3 fr. 50 par 100 k.; — autres menus grains, en grains, 3 fr. par 100 k.; en farines, malt ou dérivés, 3 fr. 50 par 100 k.; — sons, crons et issues divers, 1 fr. 20 par 100 k.; — maïs, en grains, 1 fr. 25 par 100 k.; en farines, malt ou dérivés, 2 fr. par 100 k.; — riz en grains, 2 fr. par 100 k.; en farines, malt ou dérivés, 2 fr. 50 par 100 k. — Augmentation du droit d'entrée sur les blés; — Dégrèvement de l'impôt foncier des terres en friche et celles affectées à la culture du blé; — Que l'on applique au soulagement de l'agriculture les ressources qui seraient créées par les taxes proposées sur les produits agricoles entrant en France; — Qu'en ce qui concerne la race chevaline, les taxes soient portées : pour les chevaux de 30 fr. à 50 fr., pour les poulains de 10 fr. à 20 fr., pour les mules et mulets de 5 à 10 fr.; — Qu'en vue de favoriser l'extension de l'élevage du cheval, le Gouvernement crée des ressources pour l'établissement de nouvelles stations d'étalons réclamées par les centres agricoles; — Pas de changements sur les droits actuels pour les bestiaux, qui sont les suivants : bœufs, 15 fr., vaches, 8 fr., taureaux, 8 fr., bouvillons, 8 fr., taurillons,



génisses, 8 fr., veaux, 1 fr. 50, bœufs, brebis, moutons, 2 fr., agneaux, 0 fr. 50; — Que dans l'intérêt de l'agriculture et de la santé publique, le Gouvernement prenne les mesures de préservation les plus sévères à l'égard de l'introduction en France des viandes salées et des viandes fraîches de mauvaise qualité; — Que les mêmes mesures appliquées en Angleterre, à l'égard des animaux vivants importés, pour préserver le bétail des épizooties, soient prises et rigoureusement appliquées en France à l'égard du bétail étranger (désinfection des wagons); — Droit de 6 fr. par 100 k. pour les chanvres et lins teillés, peignés ou en étoupes; de 4 fr. par 100 k. pour les jutes; — Droit de 15 fr. par 100 k. sur les laines en suint, de 32 fr. sur les laines lavées à dos et de 45 fr. sur les laines lavées à chaud; — Droit de 1 fr. 50 sur les graines oléagineuses et fruits oléagineux; — Droit de 6 fr. par 100 k. sur les grandes peaux brutes et petites peaux brutes de bœufs, de brebis, de moutons; exemption de droit pour les petites peaux brutes d'agneaux, de chevreaux, etc.; — Droit de 6 fr. par 100 k. sur les suifs ou saindoux non comestibles; — Droit de 5 fr. par 1,000 k. sur les bois feuillards, notamment cercles et lattes; — Qu'en ce qui concerne la culture des tabacs, l'Administration cesse d'acheter à l'étranger des tabacs qui ont leurs similaires en France et encourage le développement de la culture en s'efforçant de faire entrer de plus en plus dans la fabrication des tabacs indigènes; — Qu'on laisse une plus grande liberté aux planteurs sur le choix de la graine et le mode de culture; — Qu'on augmente les prix d'achat et qu'on donne aux planteurs le droit d'intervenir dans le choix des experts; — Que le titrage alcoolique des vins soit ramené de 15 degrés 9/10<sup>e</sup> à 12 degrés; — Qu'il soit pris des mesures efficaces pour n'admettre, comme vins à l'entrée en France, que les vins naturels; — Que les solutions plus ou moins déguisées sous forme de vins et qui ne sont, pour ainsi dire, que de l'alcool étendu d'eau, acquittent à leur entrée en France les droits de douane et d'accise afférents à l'alcool; — Qu'un projet de loi soit soumis de nouveau aux Chambres pour obtenir la réduction à 20 fr. du droit sur les alcools français employés au vinage; — En ce qui concerne les sucres: le Conseil général conserve ses préférences pour l'impôt sur le jus; il regrette qu'il ait été repoussé à une voix de majorité par la Commission parlementaire. Mais dans un but d'union générale, il se rallie aux conclusions de la Commission parlementaire, sous réserve qu'en cas d'application immédiate de l'impôt sur la betterave, il soit laissé aux fabricants de sucre la faculté d'opter pendant quatre années, soit pour l'impôt sur la betterave, soit pour l'impôt sur le jus, tel qu'il se pratique actuellement, avec extraction indemne de droits des sucres des arrière-produits, dits mélasses; — Que l'échantillonnage et l'analyse des sucres importés se fassent dans les mêmes conditions que

pour les sucres indigènes ; — Que nos législateurs ne votent plus de nouveaux traités et que les anciens soient prorogés au fur et à mesure de leur expiration ; — Que la fourniture des engrais faite à la culture soit privilégiée par la loi au même titre que les fournitures de semences ; — Que les conditions les plus réduites possibles pour les transports par chemin de fer soient appliquées aux produits agricoles français ; — Que les projets de nouveaux tarifs résultant des conventions récentes intervenues entre l'Etat et les Compagnies soient soumis à l'examen des Sociétés industrielles et agricoles avant leur homologation définitive ; — Que, dans les cahiers des charges des fournitures à faire à l'Etat et aux administrations publiques, il soit stipulé que les produits seront d'origine française.

*Banque de France.* — Acte est donné de la communication d'une lettre de M. le Gouverneur de la Banque de France relative à la création de succursales à Avesnes et à Hazebrouck.

*Bourses.* — Prolongation pour l'année scolaire 1883-1884 d'un 1/4 de bourse à Maerle, Julien, et d'une 1/2 bourse à Cuisset, Albert, du lycée de Lille. — Concession de demi-bourses à Dubromelle et Hue.

*Brasserie.* — Renouvellement du vœu demandant que la législation de 1816 qui régit actuellement la brasserie, soit révisée, attendu que cette législation ne permet pas de suivre une bonne méthode de fabrication.

*Caisse des retraites.* — La pension de retraite de la dame Ackein, veuve Nissen, ancien agent-voyer cantonal est fixée à 286 francs. — La pension de la dame Desmidt, veuve de M. Laleu, ancien receveur-économe de l'Asile d'aliénés d'Armentières, est fixée à 1,278 fr.

*Canaux et Rivières.* — Vœux : Que la reconstruction du pont de Belle-Vue sur l'Escaut, à Fresnes, soit commencée dès les premiers jours de chômage ; — Que la dérivation de la Hayne à Condé soit exécutée rapidement ; — Que la chaîne noyée entre Paris et Conflans soit remplacée ; — Qu'un agent soit installé à la pointe de l'Oise, à Conflans, pour surveiller la marche des bateaux, prévenir les encombrements et constater les causes de retard ; — Que le travail d'amélioration entrepris aux écluses pour le passage des bateaux de 38 m. 50 de long soit continué activement sur l'Escaut, sur l'Oise, la Scarpe, la Sambre et les canaux adjacents ; — Que l'un des ponts qui, dans la traversée de Maubeuge, entrave la navigation soit modifié ; — Que les travaux du grand canal du Nord et du canal de l'Escaut à la Meuse soient entrepris dans le plus



bref délai ; — Qu'il soit procédé sans délai à l'établissement de la gare d'eau de Flers-en-Escrebieux sur le canal de la Deûle ; — Que l'agrandissement et la reconstruction de la décharge du Bac-St-Maur, sur la Lys, soient exécutés promptement ; — Que la reconstruction et l'agrandissement de la décharge d'Houplines soient exécutés ; — Que l'amélioration de la Lys dans la traversée d'Houplines soit déclarée d'utilité publique ; — Que les ponts dits : Pont Rouge, de Frelinghien, de Warnêton et de Wervicq soient améliorés, d'accord avec la Belgique ; — Que les travaux d'amélioration de la Lys, de Merville à Houplines, soient achevés dans le cours des années 1884 et 1885 ; — Qu'il soit dressé un avant-projet du canal maritime à grand tirant d'eau, devant relier le port de Dunkerque à un port intérieur situé entre Lille et Roubaix ; — Que les arbres plantés le long des rivières et canaux soient supprimés s'ils nuisent à la culture ou tout au moins que leur nombre soit diminué ; — Que l'Etat intervienne dans la proportion d'un tiers dans les dépenses relatives à l'amélioration de la Méteren Becque, et notamment dans l'acquisition de la chute d'eau du moulin Vieren ; — Que la vallée de la Sensée soit améliorée en vue de mettre les terrains de culture à l'abri des inondations.

*Casernes de Gendarmerie.* — Approbation du bail de la caserne de Bousies pour une période de 25 ans et moyennant un loyer annuel de 1425 fr. — Approbation de réparations à la caserne de Dunkerque. — Autorisation de vendre de vieux matériaux provenant d'une ancienne petite serre de la caserne d'Iwuy. — Le Conseil donne les pouvoirs nécessaires à la Commission départementale pour le renouvellement du bail de la caserne de Solre-le-Château ainsi que pour le casernement de Gouzeaucourt. — Renouvellement du bail de la caserne de Masnières pour une période de 3, 6 ou 9 années, moyennant un loyer annuel de 1800 fr. — Approbation du cahier des charges, clauses et conditions concernant l'adjudication publique de l'ancienne caserne de gendarmerie de la rue de Thionville, à Lille, sur la mise à prix de 140.000 fr.

Acte est donné de la communication relative à la création d'une brigade de gendarmerie à Sains.

*Chambres de Commerce.* — Renouvellement du vœu en faveur du rattachement des deux cantons de Bailleul et de Merville à la circonscription de la Chambre de Commerce de Lille.

*Champs de Tir.* — Vœu pour l'amélioration du Champ de tir de l'Arbrisseau à Wattignies.

*Chemins de Fer.* — Le Conseil autorise la mise à l'enquête du projet présenté par la Compagnie Fresson pour l'entrée dans Valenciennes du chemin de fer d'intérêt local de Valenciennes au Quesnoy. — Vœux : qu'une halte soit créée à Jenlain ; — Que le train 13 de Paris arrivant à Busigny à 3 h. 10 du soir, soit prolongé en s'arrêtant à toutes les stations jusqu'à Aulnoye, où il correspondrait avec les trains 745 pour Maubeuge, 748 pour Valenciennes, 2017 pour Anor ; — Que le train 1050 au lieu de partir d'Aulnoye le matin à 4 h. 25 n'en parte qu'après le passage du train 16, c'est-à-dire à 5 h. 55 du matin, de façon à recevoir les voyageurs de ce train, arrivant d'Hirson à 5 h. 40, pour gagner, à Busigny, le train 1058 à 7 h. 05 du matin ; — Que le train 740 arrivant à Aulnoye à 2 h. 10 du soir et amenant les voyageurs de Bavai, Valenciennes, Le Quesnoy, s'arrête à la halte d'Ors ainsi que les trains 22 et 38 venant de Namur et de Charleroi ; — Que les formalités relatives à la création d'une halte à Hachette soient poussées avec activité ; — Que les trains de voyageurs entre Lille et Comines, et vice-versâ, soient disposés de manière à donner trois départs le matin comme le soir ; — Que le train n° 46 partant de Valenciennes à 6 h. 40 du soir, soit mis en relation avec le train 1708 partant de Somain à 6 h. 45, de manière à faciliter la correspondance entre Valenciennes, Cambrai et au-delà. — Approbation du projet de chemin de fer d'intérêt local de Denain au Catelet sous certaines réserves ; délégation est donnée à la Commission départementale pour statuer sur les questions réservées. — Vœu que les lignes de chemin de fer d'intérêt général, et notamment d'Avesnes à Sars-Poteries et Solre-le-Château, par Felleries, soient d'urgence étudiées, déclarées d'utilité publique et exécutées. — Vœu tendant à l'arrêt à la gare de Rosult du train n° 855, allant de Lille à Valenciennes. — M. le Préfet est prié d'insister auprès de son collègue du département du Pas-de-Calais pour que l'instruction de la partie du projet de chemin de fer d'intérêt local de Dunkerque à Lille, située dans ce département, soit achevée le plus promptement possible. — Le Conseil délègue à la Commission départementale les pouvoirs nécessaires pour donner son avis sur les résultats de l'enquête ouverte dans les communes d'Aniches, Dechy et Denain, pour le projet de chemin de fer d'intérêt local de Lille à Solesmes. — Vœu que l'instruction du projet de chemin de fer d'intérêt local de La Bassée à la ligne de Dunkerque à Lille, soit poussée avec toutes les diligences possibles. — Acte est donné de la communication relative à la transmission au Conseil d'Etat du projet



de loi tendant à faire déclarer d'utilité publique l'établissement d'un chemin de fer d'intérêt local de Valenciennes au Quesnoy. — Vœux : que l'instruction du projet de chemin de fer d'intérêt local de Caudry à Fourmies soit poursuivie le plus activement possible ; — Que l'administration supérieure intervienne de nouveau auprès de la Compagnie du Nord-Est pour faire activer la construction du chemin de fer de Maubeuge à Solre-le-Château et à Fourmies. — Renouvellement du vœu tendant à la prompte exécution du chemin de fer d'Haubourdin à St-André. — Vœu qu'au départ de Lille pour Douai un train soit intercalé entre ceux de 5 h. 50 et 8 h. 50 du matin, une lacune semblable est signalée le soir au retour de Douai à Lille entre 5 h. 20 et 8 h. 17. — Vœux : que le service des voyageurs soit complété sur la ligne de Lille à Béthune par la création à l'aller et au retour d'un train supplémentaire ; — Que le train partant de Lens pour Lille et Armentières à 6 h. 39 du soir et celui partant d'Hénin-Liétard pour Don à 7 h. 42 du soir, soient mis en correspondance à Don avec le train n° 728 partant de Béthune à 6 h. 35 et arrivant à Lille à 8 h. 02. — Renouvellement du vœu demandant que le chemin de fer longeant la frontière belge d'Armentières à Halluin, par Deûlémont, Comines, Wervicq et Bousbecques, reçoive sa prochaine exécution. — Vœux : qu'une voie de garage soit établie à la halte de Genech ; — Qu'une halte pour voyageurs soit établie au garage de Bettrechies ; — Que le train qui part de Douai à 7 h. 35 m. par le chemin de fer de Picardie et Flandre, au lieu de s'arrêter à Cambrai, continue jusqu'à Péronne ; — Que le train 16 *bis* qui part de Bruxelles à 7 h. 30 du matin pour arriver à Paris à midi et demi s'arrête à Busigny pour prendre les voyageurs à destination de Paris ; — Que la Compagnie concessionnaire du chemin de fer de Poperinghe à Hazebrouck soit invitée à rétablir le train, supprimé depuis quelques années, qui partait de Poperinghe vers 4 h. pour arriver à Hazebrouck vers 5 h. ; — Que le chemin de fer d'intérêt général de St-Amand à Denain, qui est appelé à desservir des intérêts très importants, soit construit dans le plus bref délai possible ; — Que la section du chemin de fer de Valenciennes au Cateau, comprise entre Valenciennes et Solesmes, soit ouverte à l'exploitation ; — Que la Compagnie du Nord établisse une bascule pour les marchandises à la gare de Blaringhem. — Renouvellement du vœu tendant à l'élargissement, au déplacement et à l'amélioration du portique-abri de la gare de Bourbourg. — Vœu tendant à substituer le nom de Bray-Dunes au nom de Ghyvelde, donné à la station établie à Bray-

Dunes sur la ligne du chemin de fer de Dunkerque à Furnes. — Vœu que le train partant d'Orchies vers Somain à 2 h. 30 et ayant à sa suite des voyageurs de 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classe soit transformé en train mixte prenant des voyageurs dans les stations intermédiaires.

*Chemins de grande communication.* — Le Conseil autorise la mise en adjudication à Mons (Belgique) des travaux de reconstruction du pont du Moulin de Gognies-Chaussées et d'amélioration des abords, sur le chemin n<sup>o</sup> 31. — Révision des contingents communaux du chemin n<sup>o</sup> 24. — Vœu tendant à la révision des crédits d'entretien du chemin n<sup>o</sup> 25 d'Orchies à Arleux. — Révision des crédits d'entretien des chemins n<sup>os</sup> 1, 2, 3, 5, 11 et 46. — Approbation des alignements du chemin n<sup>o</sup> 33 dans la traverse des communes de Strazeele, Méteren et Merris ; du chemin n<sup>o</sup> 56 dans la traverse de la Gorgue et du chemin n<sup>o</sup> 9, dans la traverse de Roubaix. — M. le Préfet est autorisé à remplir les formalités d'enquête pour le redressement du chemin n<sup>o</sup> 69. — Renvoi à l'instruction des vœux : 1<sup>o</sup> que le chemin d'intérêt commun n<sup>o</sup> 32 *bis*, dit de Corps-Saints, reliant la commune de Roost-Warendin à la gare de Raches, soit classé de grande communication ; 2<sup>o</sup> que la portion du chemin n<sup>o</sup> 32 allant de Roost-Warendin à la route nationale n<sup>o</sup> 17, actuellement classée de grande communication, soit déclassée et devienne chemin vicinal ordinaire. — Approbation du programme des travaux à exécuter en 1885 sur les chemins de grande communication.

*Chemins d'intérêt commun.* — Elargissement et fixation des limites des chemins n<sup>o</sup> 220 et n<sup>o</sup> 227. — Ouverture et fixation de la largeur et des limites des chemins n<sup>o</sup> 183 aux territoires de Saint-Saulve et Bruay et n<sup>o</sup> 173 au territoire de Brillon. — Approbation des plans d'alignements du chemin n<sup>o</sup> 142, dans la traverse de Loos ; du chemin n<sup>o</sup> 57, dans la traverse de Frelinghien ; des chemins n<sup>os</sup> 16 et 51 dans la traverse d'Hazebrouck ; et du chemin n<sup>o</sup> 158 dans la traverse d'Houplin. — Fixation des limites du chemin n<sup>o</sup> 11 dans la traverse de Roost-Warendin. — Vœu que les difficultés existantes pour la construction d'un pont sur la Sambre au passage du chemin n<sup>o</sup> 129, disparaissent dans un bref délai. — Classement comme annexe du chemin n<sup>o</sup> 225, d'une voie à ouvrir entre le point d'origine actuel dudit chemin (route départementale n<sup>o</sup> 25) et la nouvelle porte de la ville de Maubeuge dont l'ouverture a été autorisée par M. le Ministre de la Guerre. — Vœu que les travaux de premier entretien et de grosses réparations destinés à mettre en état le chemin n<sup>o</sup> 227, soient effectués



dans le plus bref délai. — Admission à l'entretien à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1885 de 8 nouveaux chemins formant ensemble une longueur de 30 kilom. 236 m. — Fixation des contingents des chemins admis à l'entretien à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1885. — Approbation de la modification de tracé du chemin d'intérêt commun n<sup>o</sup> 80 bis de Sars-Poteries à Bousignies.

*Chemins vicinaux ordinaires.* — Rejet du pourvoi Vandamme contre une décision de la Commission départementale au sujet de la rectification des limites du chemin n<sup>o</sup> 6, dit Poter-Straete, à Hazebrouck. — Fixation des contingents des chemins dits Paradys-Straete et Pollinckhof-Straete, mitoyens entre les communes de Crochte et de Bissezele.

*Chemins ruraux.* — Vœu tendant à l'allocation de secours aux communes pauvres pour l'entretien de leurs chemins ruraux.

*Douanes.* — Acte est donné de la lettre ministérielle faisant connaître que le bureau de douane d'Houtkerque ne peut pas être ouvert à l'importation du bétail. — Renouvellement des vœux que le bureau de douanes d'Hestrud soit ouvert, 2 jours de plus par mois, à l'importation du bétail, et que des réformes soient introduites dans le régime douanier des colonies.

*Ecole d'Arts et Métiers.* — Vœu que les travaux de construction de l'école des Arts et Métiers à établir à Lille soient commencés dans le plus bref délai possible.

*Ecole Normale d'Instituteurs de Douai.* — Acte est donné de la communication d'une lettre ministérielle annonçant qu'un secours de 15,000 fr., sur les fonds de l'Etat, a été accordé pour l'installation d'ateliers de travaux manuels à l'école normale d'instituteurs de Douai.

*Églises et presbytères.* — Vote d'un secours de 600 francs pour renouvellement de la toiture de l'église et réparations diverses au clocher de la commune de Vieux-Berquin et vœu qu'un secours de 2,060 fr. soit accordé sur les fonds de l'Etat. — Allocation d'un secours de 500 fr. pour grosses réparations à l'église et au presbytère de Lompret et vœu qu'un secours de 1,000 fr. soit accordé sur les fonds de l'Etat. — Vote d'un secours de 871 fr. 21 c. sur les fonds du département pour renouvellement des plafonds et couverture de l'église de Bruille-Saint-Amand et vœu qu'une somme de 1,600 fr. soit allouée sur les fonds de l'Etat. — Vote d'un secours de 500 fr. pour grosses réparations à l'église de Leval et vœu qu'une somme de 1,000 fr. soit accordée sur les fonds de l'Etat. — Allocation

d'un secours de 1,000 fr. pour achèvement du clocher de l'église de Le Maisnil et demande à l'Etat d'un subside de 3,000 fr. — Vote d'un secours de 1,040 fr. pour réparations à l'église et à la tour de la commune de Leers et vœu qu'une somme de 3,000 fr. soit accordée sur les fonds de l'Etat. — Vote d'un secours de 350 fr. pour restauration au clocher de l'église d'Estrées et vœu qu'une somme de 750 fr. soit allouée sur les fonds de l'Etat.

*Établissement thermal de Saint-Amand.* — Approbation des conventions nouvelles concernant l'établissement thermal de Saint-Amand.

*Frais de justice.* — Renouvellement du vœu concernant la réduction des frais de justice et la simplification du code de procédure civile.

*Foires et marchés.* — Avis favorable à l'établissement de foires aux bestiaux dans les villes de Péronne et de Cléry (Somme) ainsi qu'à l'établissement d'un franc-marché aux bestiaux dans la ville de Lens (Pas-de-Calais). — Approbation de la création de trois foires aux chevaux, dans la ville de Bergues, qui sont fixées aux jeudis les plus rapprochés des 31 mars, 10 juillet et 15 novembre, à la condition, toutefois, que si le jeudi le plus rapproché du 31 mars est le Jeudi-Saint, la foire pour les chevaux serait remise au jeudi suivant.

*Fortifications.* — Vœu en faveur du déclassement de la place de Landrecies, dans une certaine mesure.

*Justices de Paix.* — Vœu que le juge de paix de Trélon soit autorisé à tenir une audience chaque semaine à Fourmies, les indemnités et frais de déplacements restant à la charge de la municipalité de cette commune.

*Location de biens.* — Une proposition ayant pour but de permettre aux hospices, bureaux de bienfaisance, fabriques, communes : 1° de donner les immeubles ruraux à bail pour une durée supérieure à neuf ans ; 2° de supprimer tout pot-de-vin ; 3° de dispenser les adjudicataires notoirement solvables de fournir hypothèque ou caution, n'est pas adoptée.

*Maisons d'école.* — Vœu qu'un nouveau subside de l'Etat permette au Conseil général de remplir les engagements qu'il a pris en se confiant aux promesses du gouvernement, et qui sont justifiées par des besoins urgents.

*Mines.* — Vœu relatif aux affaissements des terrains dans le périmètre des puits d'extraction.



*Naturalisation.* — Vœu que les frais de naturalisation ordinaire, s'élevant aujourd'hui à 350 fr. 50, rien que pour les droits de sceau, soient réduits ; que les formalités soient simplifiées et leur durée abrégée dans les limites du possible.

*Occupations temporaires.* — Renouvellement du vœu tendant à apporter des modifications à la loi du 16 septembre 1807 afin de permettre aux propriétaires, en cas de contestation, de se pourvoir sans frais, devant Conseil d'Etat, de même que cela se pratique en matière de contributions directes ou d'élections.

*Octrois.* — Prorogation des tarifs et règlements des octrois de Bourbourg-Ville, La Gorgue, Halluin et Haubourdin et spécialement à l'insertion dans le nouveau tarif de l'octroi de cette ville, d'une taxe de 12 fr. par hectolitre sur les vins alcoolisés ; — Prorogation et révision des tarifs et règlements des octrois du Cateau, Anzin, Fourmies, Roncq, Maubeuge, Saint-Amand, Valenciennes et Lannoy ; — Création d'un nouveau bureau à l'octroi de Douai ; — Modification du règlement de l'octroi de Denain en ce qui concerne la circulation de la bière ; — Modification du périmètre de l'octroi de Gravelines ; — Création d'un octroi à Grand-Fort-Philippe ; — Modification du règlement de l'octroi de Landrecies en ce qui concerne les bières reprises ; — Modification du tarif de l'octroi de Roubaix en ce qui concerne les droits sur les scories.

*Orphelins.* — Une proposition tendant à acheter en Algérie une concession à l'effet d'y installer les orphelins du département du Nord, n'est pas prise en considération.

*Ports Maritimes.* — Vœu qu'un quai en bois de 40 à 50 m. de longueur soit construit à l'ouest du port de Gravelines, en face de la nouvelle commune du Grand-Fort-Philippe.

*Postes.* — Vœu qu'une troisième distribution des lettres ait lieu de cinq à six heures du soir à St-Cloud-lez-Cambrai, et que les deux distributions qui existent aient lieu la première de 7 heures à 8 heures du matin et la seconde de 1 heure à 2 heures du soir. — Vœu que la distribution des correspondances dans la ville d'Hondschoote se fasse dorénavant par 2 facteurs, l'un de ville, l'autre rural. — Vœu que des boîtes aux lettres soient établies aux hameaux de Pont-aux-Cerfs (Hondschoote), du Killeme-Lynde (Killeme), et des Cinq Chemins (Oost-Cappel.)

*Pyramide de Denain.* — Nomination du sieur Verrier à l'emploi de gardien de la pyramide de Denain.

*Race Chevaline.* — Vœux tendant : à l'établissement d'un dépôt d'étalons dans l'arrondissement de Cambrai ; — au rétablissement de la station d'étalons de Douai. — Vœu que, contrairement à la demande du Conseil général du Pas-de-Calais tendant à amener la concentration à Arras des montures du 1<sup>er</sup> corps d'armée, l'état actuel des choses soit maintenu, dans l'intérêt des populations agricoles et de nos marchés. — Acte est donné de la communication d'une lettre de M. le Ministre de la Guerre, faisant connaître qu'il n'est pas possible de donner suite au vœu demandant que les juments de selle, à placer en dépôt chez les cultivateurs, soient remises soit au régiment soit dans une ville du département, afin d'éviter les déplacements longs et dispendieux.

*Roulage.* — M. le Préfet est prié de tenir énergiquement la main à la stricte exécution de l'article 9 du décret du 10 août 1852, ainsi conçu : « *Tout roulier ou conducteur de voitures doit se ranger à sa droite à l'approche de toute autre voiture, de manière à lui laisser libre au moins la moitié de la chaussée.* »

*Routes nationales.* — Vœu tendant à l'élargissement du passage de la route nationale n° 40, entre le premier et le deuxième pont de la porte de Calais, à Gravelines. — Vœu que les travaux de remaniement de la chaussée pavée entre le passage à niveau de la gare de Cassel et le village de Bavincrove, sur la route nationale n° 42, soient exécutés le plus tôt possible. — Le vœu émis en session d'août tendant à confier à l'industrie privée, au moyen d'adjudication publique, l'entretien des routes nationales et départementales n'est pas pris en considération.

*Routes départementales.* — Autorisation de mettre en adjudication les travaux de reconstruction du mur de soutènement de la route n° 2, qui longe une décharge de la rivière de la Deûle, à Quesnoy-sur-Deûle. — Un avis favorable est donné aux avant-projets présentés pour le règlement des alignements de la route n° 9, dans la traverse de La Gorgue et de la route n° 19 dans la traverse de Roubaix.

*Salubrité.* — Vœu que la conférence, provoquée par M. le Préfet au sujet de l'insalubrité des fossés de Bergues, ait lieu d'urgence, et que la décision à intervenir soit aussitôt suivie d'exécution. — Vœu pour que l'administration compétente prenne immédiatement des mesures énergiques pour préserver les cours d'eau et notamment les deux Helpes, des impuretés malsaines qu'y déversent les établissements industriels et notamment le peignage des laines.



*Scrofule et rachitisme.* — Après une longue discussion, le Conseil vote : 1° un crédit de 3,000 fr. pour le traitement de la scrofule à l'école ; — 2° un crédit de 20,000 fr. pour envoyer dans les communes du littoral du département le nombre d'enfants que le prix de pension permettra d'y envoyer ; la Commission départementale est chargée avec M. le Préfet de faire le nécessaire pour la distribution du crédit.

*Sectionnements.* — Aucune suite n'est donnée à la réclamation de la commune de Lomme, au sujet du sectionnement électoral décidé par le Conseil général, dans sa session d'août 1883. — Ajournement de la demande de sectionnement, formée par des habitants du hameau des Bains, de la commune de Rosendaël.

*Sourds-muets.* — Acte est donné de la communication d'une lettre de M. le Directeur des sourds-muets au sujet d'une méthode nouvelle pour l'enseignement des sourds-muets. — Une demi-bourse de sourd-muet est accordée, pour l'institution de Lille, au jeune Leroy, François, de Raimbeaucourt, et une demi-bourse de sourde-muette, pour l'institution de Ronchin, à la jeune Van Royen, de Lille.

*Tabacs.* — Vœux : Que M. le Ministre des Finances laisse aux planteurs du Nord la liberté de choisir leurs semences et leurs engrais ; — Que les tabacs soient payés, selon leur qualité, sans que l'administration ait à rechercher par quels engrais ils ont été produits ; — Que la culture du tabac en France soit sérieusement et efficacement encouragée ; — Que le nombre des débits de tabacs soit l'objet dans chaque canton d'une sérieuse révision dont serait chargée une Commission spéciale ; — Qu'en attendant et d'urgence, des bureaux soient établis dans toutes les gares importantes de chemins de fer.

*Taxe du pain.* — Vœu tendant à ce que le Gouvernement ne donne pas suite aux demandes qu'il a mises à l'étude pour la suppression du droit des municipalités de taxer le pain, et que la législation actuelle soit maintenue.

*Télégraphe.* — Vœux : que le service télégraphique à Roubaix soit prolongé de 9 heures du soir à minuit ; — Que l'administration supérieure indique des délais maxima pour la remise à domicile des dépêches.

*Téléphone.* — Vœu que les dépêches puissent être expédiées et reçues par téléphone partout où se trouve installé un service téléphonique. — Le Conseil décide que le département ne doit intervenir en aucune façon dans les dépenses d'établisse-

ment de téléphones à Valenciennes, entre le tribunal de cette ville, la prison, la gendarmerie et le bureau de police.

*Terres en friches.* — Vœu que les terres en friches participent à la remise d'impôt foncier ou à sa modération par trimestre, dont bénéficient les maisons vacantes à titre de propriétés et que la jurisprudence a refusé jusqu'ici aux propriétés non bâties. Le Conseil demande en outre, que cette détaxe soit de droit, et puisse être poursuivie par la voie contentieuse.

*Tramways.* — Approbation du projet d'exécution du tramway de Fourmies à Wignehies.

*Travail des enfants et des adultes.* — Vœux : 1° que les enfants ne soient admis dans les établissements industriels qu'à 12 ans pour tous les établissements indistinctement ; 2° que le travail de nuit soit interdit aux femmes adultes ; 3° que la limite de 12 heures de travail journalier pour les adultes soit ramenée à 11 heures ; 4° que l'interdiction du travail de nuit des enfants des filles mineures et des femmes, et la limitation du travail journalier des adultes s'appliquent à tous les établissements industriels.

*Vétérinaires.* — Vœu que nul ne pourra exercer la médecine vétérinaire en France s'il n'est pourvu du diplôme de vétérinaire.

*Voitures cellulaires.* — Renouvellement du vœu tendant à ce que le transport des prévenus, de la prison de Dunkerque au Palais-de-Justice de cette ville, soit opéré au moyen de voitures cellulaires. — Le même vœu est émis pour la ville de Valenciennes.

---

### Session d'août 1884.

L'an mil huit cent quatre-vingt quatre, le 18 août, à trois heures de relevée, les membres du Conseil général du Nord, se sont réunis dans la salle de leurs séances, à l'Hôtel de la Préfecture, en vertu de l'article 23, § 2, de la loi du 10 août 1871.

M. Ernest Desmoutiers, *doyen d'âge*, occupe le fauteuil de la présidence et déclare la session ouverte. M. Degroote, *le plus jeune des membres présents*, prend place au bureau comme secrétaire.



Après l'appel nominal, il est procédé à la constitution du bureau définitif. Sont proclamés :

M. Testelin, *président* ;

M. Massiet du Biest, *premier vice-président* ;

M. Alain Chartier, *2<sup>e</sup> vice-président* ;

MM. Macarez et Sculfort, *secrétaires*.

M. Desmoutiers, *doyen d'âge*, prononce l'allocution suivante :

« Je prie M. Testelin de venir prendre place au bureau.

» Avant de quitter le fauteuil, je tiens, Messieurs et chers collègues, à vous remercier de la bienveillance que vous me montrez toujours pendant mon court passage à la présidence.

» Permettez-moi d'ajouter que depuis notre dernière réunion, en dehors de ce qui a été fait pour les sucres, aucun changement n'est survenu pour améliorer la situation agricole du département. » Espérons que, dans un avenir prochain, les mesures qui ont été votées par les Chambres produiront un effet salutaire et contribueront à relever cette belle, utile et grande industrie agricole de l'état de souffrance et d'épuisement dans lequel elle est tombée depuis plusieurs années. La situation malheureuse de l'agriculture a principalement sa cause dans les traités de commerce qui nous laissent sans défense contre la concurrence étrangère. Le mal est arrivé à ce point qu'il se produit en ce moment partout, dans le pays, un grand mouvement, un pétitionnement général pour signaler au gouvernement les souffrances de nos campagnes et l'engager à porter un remède efficace au moyen de droits protecteurs sur les produits étrangers qui ne sont pas compris dans les traités de commerce.

» Ayons confiance que le gouvernement ne sera pas sourd à ces justes plaintes, et fera un accueil favorable à ces nouveaux cahiers des doléances de l'agriculture, trop bien justifiées, et qu'il prendra résolument les mesures nécessaires pour arrêter la décroissance alarmante de la source la plus féconde de notre richesse nationale. » (*Vive approbation.*) »

M. Testelin prend place au fauteuil de la présidence et prononce les paroles suivantes :

« Messieurs, vous venez de me faire l'honneur de me désigner encore pour présider à vos travaux. Je suis extrêmement touché de cette nouvelle marque d'estime que vous venez de m'accorder, et

» je ferai tout mon possible pour justifier votre choix par mon zèle  
» et mon impartialité.

» Quant aux paroles que vient de prononcer notre vénérable président d'âge, je ne puis que m'y associer. Oui, un premier pas a été fait en faveur de l'industrie et de l'agriculture, mais ce n'est qu'un premier pas ; il faut que l'on fasse davantage, et je suis convaincu que les travaux de cette assemblée et les vœux qu'elle a exprimés auront pesé sur les conseils du Gouvernement ; c'est par conséquent pour nous un motif de persévérer dans la voie que nous avons suivie jusqu'à présent. (*Marques unanimes d'approbation.*)

» Je propose au Conseil de voter des remerciements au bureau provisoire. (*Assentiment unanime.*) »

M. Delcambre, *président de la Commission départementale*, dépose le rapport de cette Commission sur l'ensemble de ses travaux depuis la session d'avril. Ce rapport sera imprimé et distribué.

Dans cette séance et dans celles suivantes, le Conseil a pris les délibérations ci-après (1) :

*Agriculture.* — Le Conseil général appuie énergiquement les vœux suivants émis par les Conseils d'arrondissements : qu'une protection prompte et efficace soit accordée aux produits indigènes qui, dans les conditions actuelles, ne peuvent lutter contre la concurrence étrangère ; — Qu'il soit établi sur les produits agricoles d'importation étrangère des droits d'entrée comme il en a été établi sur les produits fabriqués ; — Que dans les cahiers des charges des fournitures de l'Etat et aux administrations publiques il soit stipulé que les produits seront d'origine française ; — Que les représentants du Nord continuent en faveur de tous les produits du sol français la campagne qu'ils ont commencée avec tant de succès en faveur de la betterave ; — Que la création d'une ferme expérimentale dans le Nord soit décidée dans les conditions proposées par M. Macarez, à propos d'une publication faite par M. de Sauvage, professeur à l'Institut agronomique ; — Allègement de l'impôt foncier et des taxes qui grèvent l'agriculture ; — Élévation de la taxe d'importation des bestiaux, de façon à favoriser l'élevage en France ; — Que les traités de Commerce, quand ils arrivent à la limite de leur durée ne soient pas renouvelés ; — Que les droits sur les alcools employés au vinage des vins soient abaissés à 20fr. — Le Conseil a émis en outre les vœux

(1) Pour ce qui concerne les crédits voir les budgets à la suite.



ci-après : que les vins importés en France ne soient admis en franchise de droits d'alcool que jusque 11° et qu'ils soient frappés du droit d'entrée pour tous degrés d'alcool supérieurs à ce titre. — Vœu tendant à l'établissement de droits compensateurs sur les produits agricoles, notamment sur les graines oléagineuses, les blés, avoines, seigles, féverolles, sons, maïs, riz, laines et lins ; et dans des conditions déterminées, sur les peaux brutes, les suifs, les saindoux, les bois en cercles ou propres à les façonner ; — Vœux : que la surtaxe de 7 fr. sur les sucres d'origine européenne votée pour 3 ans soit rendue définitive et étendue aux sucres étrangers d'origine extra-européenne ; — Que l'administration des tabacs cesse d'acheter à l'étranger les tabacs qui ont leurs similaires en France ; — Que le prix des tabacs fournis par les planteurs soit payé un quart en plus et qu'à cet effet, on prélève sur les produits de l'impôt une quote-part des plus-values budgétaires qu'il donne annuellement. — Vœu 1° qu'à l'article 1<sup>er</sup> de la loi du 30 juillet 1884, concernant le régime des sucres, après les mots « mélasses autres que pour la distillerie, » il soit dit : « ou devant servir à la nourriture des animaux ; » 2° que l'article 2 soit modifié en ce sens, qu'après les mots « vins, cidres, poirés, » il soit ajouté « et bières. » — Vœu tendant à ce qu'un saccharimètre soit acheté dans chaque commune et déposé chez l'instituteur qui initierait ses élèves au fonctionnement de cet instrument et pourrait fournir aux cultivateurs les renseignements qu'ils demanderaient. — Vœux : que les droits sur les céréales et les animaux importés en France soient augmentés ; — Que la législation soit modifiée en ce sens : accorder aux cultivateurs 10 p. % de la valeur des récoltes en cas de pertes partielles ; 25 p. %, en cas de pertes totales ; et subsidiairement, remise de la moitié des impôts afférents à la contenance de la terre, pour le premier cas ; et remise complète dans le second. — Renouvellement du vœu demandant la réduction à 25 fr. du droit sur les alcools français employés au vinage.

*Assises.* — Vœu que les affaires criminelles dans le Nord soient réparties sur un plus grand nombre de sessions, de manière à ce que celles-ci n'excèdent pas le terme normal.

*Bégaiement.* — Le cours de bégaiement, par la méthode Chervin, aura lieu, en 1885, dans les villes de Lille et de Cambrai.

*Bourses.* — Allocation : d'une bourse entière au lieu d'une demi-bourse à Charles Bernard, d'Armentières, élève de 4<sup>e</sup> année à l'École vétérinaire de Lyon ; d'une demi-bourse à

Emile Tellier, d'Aubigny-au-Bac, élève de 3<sup>e</sup> à l'école vétérinaire d'Alfort ; d'une bourse pour l'école des Beaux-Arts, à M. Lepers Edmond, sculpteur ; d'une bourse au conservatoire national de musique, au jeune Dumoulin Maurice, violoncelliste, à M<sup>lle</sup> Berthe Leclercq, de Lille, chanteuse. — Les demi-bourses suivantes sont accordées savoir : *garçons sourds-muets* : Blervaque, de Coutiches ; Dissès, de Lille ; Destobbelaere, de Wasquehal ; Devoitte, de Bailleul ; Caillaux, de Hargnies ; Copin, d'Escaudain ; *filles sourdes-muettes* : Boudaillez, d'Auby ; Vandenaabeele, de Morbecque ; Wiart, de Cambrai ; — *jeunes aveugles garçons* : Duhamel, de Roubaix ; Lobry, de Saint-Python ; Poteaux, d'Hérin ; Liétard, de Mouchin ; Carpentier, de Lille ; Dattignies, de Lille ; — *aveugle fille* : Bourgois, de Roubaix. — Une prolongation de bourse est accordée à M. Pique, du lycée de Douai et à MM Servin et Lamy, du lycée de Lille. — Des compléments de bourses sont accordés aux élèves qui suivent : Pruvot, Rondelle et Cousin. — Un quart de bourse complémentaire est alloué au jeune Fromont, du collège de Cambrai. — Un sixième de bourse complémentaire est attribué au jeune Boulanger, du lycée de Lille. — Des demi-bourses de collège communal sont accordées aux élèves suivants : Douillet, Dubois, Girard, Vermeersch, Vilbert, Carlier, Lemaire et Annibert.

*Cadastré.* — Les opérations cadastrales devant être terminées dans le canton de Cysoing, en 1885, le Conseil décide que le travail de la révision cadastrale continuera pour le canton de St-Amand (rive droite) en faisant cadastrer à cette occasion les communes de Wallers (canton de Valenciennes) et de Lelcelles (canton de St-Amand rive gauche) Le canton de Bergues viendra ensuite. Il sera en outre procédé à la révision du cadastre à Valenciennes, puis à Maubeuge. — Un vœu émis tendant à faire cadastrer la commune d'Hellemmes-Lille, aux frais du département est renvoyé à l'examen de M. le Directeur des contributions directes. — Vœu tendant à la révision du cadastre de St-Pol-lez-Dunkerque et sous réserves qu'il ne sera pas dérogé à l'ordre fixé par les règlements et admis par le Conseil général.

*Caisses d'épargne.* — Vœu tendant à ce que l'article 11 de la loi du 9 avril 1881 sur les caisses d'épargne postales, qui décide que le remboursement aura lieu dans un délai de huit jours au maximum, sauf le cas de force majeure prévu par l'article 12 de la même loi, soit appliqué aux caisses d'épargne ordinaires.



*Caisse des retraites.* — La pension de retraite de M. Plouvier, sous-chef de bureau à la préfecture, est fixée à 2,388 fr. — La pension de retraite de M. Delannoy, brigadier des garçons de bureau de la préfecture, est fixée à 1,453 fr. — La retraite de M. Bénazet, garçon de bureau de la préfecture, est fixée à 846 fr.

*Canaux, rivières et cours d'eau.* — Le Conseil insiste pour la prompte exécution des améliorations depuis longtemps réclamées par la batellerie et notamment des travaux ci-après : 1° Sur l'Escaut : Dérivation de la Hayne à Condé ; Amélioration des abords de l'écluse de Fresnes pour faciliter l'entrée et la sortie des bateaux ; travaux destinés à prévenir l'envasement du chenal au confluent de la Selle à Denain ; amélioration du passage de l'écluse Cantimpré, à Cambrai, à l'effet de prévenir toute interruption dans le service du halage ; 2° sur le canal de St-Quentin : élargissement du canal en amont et en aval des écluses, de façon à permettre de garer les bateaux à proximité de ces ouvrages et éviter des pertes de temps considérables ; 3° sur la rivière de l'Oise : redressement de la petite Oise à Janville ; établissement immédiat d'une seconde écluse à côté de chacune des écluses existantes, de manière à pouvoir écluser trois bateaux à la fois ; établissement d'estacades de 200 mètres de longueur en amont et en aval de chaque écluse, à l'alignement de la ligne des pertuis, afin de créer des gares en eaux mortes et faciliter la formation de trains de bateaux ; création de barrages mobiles avec radiers établis aussi bas que possible ; réfection des ponts de l'Oise, de façon à n'avoir qu'une arche de 50<sup>m</sup> environ d'ouverture, ou deux arches de 30 à 35 mètres chacune ; établissement de la navigation dans le bras du moulin de l'Ile-Adam et reconstruction du pont établi sur ce bras. — Vœu tendant à l'amélioration de l'Escaut dans la traversée de Valenciennes, à l'acquisition par l'Etat du moulin de la Citadelle existant dans l'intérieur de la ville, pour améliorer la situation de nombreux cours d'eau et fossés dépourvus d'un écoulement suffisant, dans le faubourg de Paris, à Valenciennes. — Vœu que le service hydraulique soit chargé de préparer le projet des travaux nécessaires pour éviter le retour des inondations dans la commune de Wallers. — Le Conseil invite l'administration à curer à vifs fonds et à vifs bords le lit du Vieil-Escaut à Saint-Saulve dont l'écoulement doit rester sans entraves pour assurer la salubrité d'une partie de la ville de Valenciennes. — Vœu : 1° que le projet de loi adopté par la Chambre des députés au sujet du canal du Nord sur Paris, soit soumis dès la rentrée

des Chambres à la haute Assemblée ; 2° que le gouvernement prenne avec énergie la défense des intérêts du Nord, jusqu'ici sacrifiés, et soutienne énergiquement le projet de loi devant le Sénat. — Renouvellement du vœu relativement aux difficultés que rencontre la batellerie dans la traversée de Douai. — Vœu pour l'exécution de la dérivation de la Scarpe-Moyenne. — Renouvellement du vœu demandant la prompte exécution du canal de jonction de l'Escaut à la Meuse. — Le Conseil demande au sujet de la dérivation de la Lys à Merville : 1° l'ajournement de la décision du jury d'expropriation ; 2° la réunion d'une nouvelle Commission d'enquête qui devra se prononcer tant sur l'utilité du projet que sur l'effet que produirait son exécution, tant dans Merville qu'en aval de cette ville. — Vœux : que le ministère des Travaux Publics accorde à la 1<sup>re</sup> et à la 2<sup>e</sup> section des waeteringues, pour les travaux qu'elles projettent, une subvention égale au 6<sup>e</sup> de la dépense ; — que les travaux projetés dans les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> sections des waeteringues ne soient exécutés qu'après l'élargissement et l'approfondissement du canal de Bergues, et qu'ils soient soumis, avant leur exécution, à une conférence entre les administrateurs intéressés ; que le canal de la Cunette soit remis à sa largeur primitive ou qu'il soit alloué à la 4<sup>e</sup> section des waeteringues une indemnité en rapport avec le préjudice causé par suite de l'écroulement de l'écluse de Magloire et le surcroît de dépenses qui en est la conséquence ; — que l'administration supérieure veuille bien mettre à l'étude la question d'amélioration du cours de la becque de Steenwerck, depuis la rue des Longs-Champs jusqu'à la Lys, d'y faire des curages et de donner à tous les pontceaux existant sur le parcours de ce courant, les ouvertures que réclame l'écoulement des eaux dans la saison d'hiver ; — qu'il soit procédé au curage des cours d'eau : 1° de la Leet, longeant le chemin vicinal n° 14, dit la Leet, au territoire de Bailleul ; 2° du courant de Doulieu, sur la droite du chemin d'intérêt commun n° 72 bis d'Estaires au Mont-Noir, au territoire de Bailleul. — L'attention de M. le Préfet est attirée sur l'inaction la plus complète du syndicat de la rivière des Laies. — Vœux : que l'administration supérieure s'entende avec le Génie militaire de Lille, pour mettre un terme aux odeurs pestilentielles qui se dégagent aux abords de la ville de Lille entre la porte de Tournai et la porte de Roubaix, par le cours d'eau dit des Elites ; que la ville de Roubaix soit autorisée à faire construire d'urgence l'égout collecteur dont le projet est soumis depuis plusieurs années, à l'examen de l'administration supérieure ; que les travaux d'approfondisse-



ment du canal de Bergues soient commencés dans le plus bref délai possible ; — que l'approfondissement du canal de Mardyck soit continué jusqu'au pont du Curé ; que les travaux d'établissement d'un rivage public au pont de Thiennes soient exécutés à bref délai ; qu'un pont tournant soit construit à Houplines sur la Lys, au lieu et en remplacement de la passerelle actuelle ; — que les travaux de curage du canal de la Basse-Deûle entrepris entre Marquette et la Lys, soient poussés avec activité ; — qu'il soit pris sans retard toute mesure qu'il appartiendra pour le prompt achèvement du pont de l'Abbaye à Marquette ; — que dans l'accord intervenu entre la ville de Tourcoing et le Gouvernement pour la création d'un embranchement du canal de Roubaix à Tourcoing, les conditions primitives d'établissement de la largeur du plafond à 10 mètres et de celle des chemins de halage à 4 mètres, soient maintenues ; qu'il soit procédé sans retard à l'exécution dans la Scarpe-Inférieure des travaux d'art et des améliorations approuvées par le décret du 14 novembre 1881 ; — que le syndicat de dessèchement de la vallée de la Scarpe, soit mis en demeure de réparer les digues enlevées au marais de la Bruyère, et aussi les digues de la Traitoire et du Décours, et qu'il soit tenu de rétablir, sans plus tarder, la vanne existant au bout du marais de la Bruyère, de façon à donner aux eaux deux débouchés indispensables ; — Renouvellement du vœu tendant à l'abaissement du niveau des eaux de la Sensée. — Vœux : que la date du chômage soit fixée, si c'est possible, dans la seconde quinzaine du mois de mai ; — que le service des voies navigables étende, autant que le permet la circulation de la batellerie, les autorisations de circulation sur les digues ou chemins de halage, nécessaires à l'exploitation des propriétés, et, en cas de nécessité, de proposer l'élargissement des chemins de halage, où la circulation des voitures paraît indispensable.

*Casernes de gendarmerie.* — La vente de l'ancienne caserne de gendarmerie de la rue de Thionville, à Lille, sur la mise à prix de 140,000 fr. n'ayant pas abouti, M. le Préfet est prié de négocier la vente au mieux des intérêts du département. — Approbation du renouvellement du bail de la caserne de gendarmerie de Fourmies, pour une période de neuf années consécutives et moyennant un loyer annuel de 1,700 fr. — Acte est donné à M. le Préfet de sa communication relative à la création d'une brigade de gendarmerie à Sains, à Wignehies-Fourmies, à La Madeleine et à la 3<sup>e</sup> brigade de Valenciennes.

*Champs de tir.* — Le Conseil insiste pour qu'il soit apporté à bref délai des améliorations aux installations du champ de tir de l'Arbrisseau, près de Lille, — Vœu que M. le Préfet appelle d'une manière spéciale l'attention de l'administration sur les défauts que présente la butte du tir de la Buse, près Cambrai.

*Chasse.* — Vœu : 1° que la chasse à courre, à cor et à cris, ne soit pas prolongée au-delà du terme fixé par la clôture de la chasse ; 2° qu'une seule date de fermeture soit adoptée comme les années précédentes ; 3° que la chasse soit fermée au plus tard le 15 janvier de chaque année.

*Chemins de fer.* — MM. Ch. Seydoux, Dutemple et Cirier sont nommés membres de la commission pour régler les questions interdépartementales relatives à la concession définitive du chemin de fer d'intérêt local de Denain au Catelet. — Vœu pour l'établissement d'une gare à Ste-Marguerite (Comines), sur la ligne de Lille à Comines. — Vœu tendant à l'abaissement des tarifs sur la ligne de Lille à Comines. — Renouvellement du vœu tendant à l'établissement d'un train supplémentaire de voyageurs, aller et retour, sur la ligne de Lille à Comines. — Vœux : que satisfaction soit donnée aux nombreuses communes qui se plaignent de ce qu'il n'y ait plus de train partant de Cambrai dans la direction de Péronne après 5 h. 3/4 du soir ; — Que les voyageurs de 2<sup>e</sup> classe venant de la ligne de Laon à Aulnoye et se dirigeant vers Mons, Bruxelles, Charleroi et Liège, soient admis au départ d'Aulnoye dans les trains 5, 5 bis et 25 ; — Qu'une halte de voyageurs avec bagages soit établie à Berlaimont sur la ligne d'Aulnoye à Valenciennes. Vœu tendant à la construction du chemin de fer d'Armentières à Halluin. — Vœu que tous les instituteurs et leurs adjoints et que toutes les institutrices et leurs adjointes aient moitié place sur toutes les lignes de chemin de fer. — Approbation de la direction générale et du cahier des charges du chemin de fer d'intérêt local, à voie d'un mètre, de Saint-Amand à la limite des départements du Nord et du Pas-de-Calais, vers Lens, passant par ou près Rosult, Beuvry, Orchies, Auchy, Bersée, Mons-en-Pévèle, Thumeries et Wahagnies. — Le Conseil général recommande à la Compagnie du Cambrésis la plus grande ponctualité dans l'accomplissement de ses obligations et notamment l'exécution rigoureuse des engagements contractés devant le 5<sup>e</sup> bureau et ainsi conçus : de terminer et de livrer à l'exploitation la ligne entière de Cambrai à Catillon dans le courant de 1885 ; de présenter le complément des projets de la ligne de Denain au Catelet avant la fin de 1884 ;



de commencer les travaux de la ligne de Denain au Catelet à partir du 15 mai prochain et de livrer à l'exploitation avant la fin de 1885 une section d'au moins 13 kil. comprise entre la gare de Caudry et celle projetée de Walincourt, la Cie du Cambrésis prendra possession de la parcelle du bois de Walincourt, fera le rigolage et l'abatage des arbres de ladite parcelle avant la fin de 1884. — Le Conseil insiste de nouveau pour que le chemin de fer de Saint-Amand à Denain et les autres lignes du même réseau soient enfin exécutées. — Vœu que le train qui part d'Orchies vers 9 h. 20 du matin s'arrête à Rosult. — Vœu que la Compagnie du Nord rétablisse les heures d'arrivée et de départ des trains comme antérieurement au 5 juin 1884, sur le tronçon de la ligne de Dunkerque à Calais, qui dessert d'une part, les communes situées entre Dunkerque et Calais et d'autre part, Watten, Bourbourg et Gravelines. — Renouvellement du vœu demandant que le portique installé sur le quai de la gare de Bourbourg soit modifié de façon à former un abri sérieux pour les voyageurs et ne soit pas une cause permanente de danger. — Vœux : que l'instruction des demandes relatives à la concession des chemins de fer d'intérêt local de Dunkerque à Lille avec embranchements de Bergues à Hondschoote, de Lille à Solesmes, de la Bassée à la ligne de Dunkerque à Lille, de Valenciennes au Quesnoy et de Caudry à Fourmies, soit poussée avec la plus grande activité possible ; — Que M le Préfet veuille bien insister tant auprès de son collègue du Pas-de-Calais qu'auprès du concessionnaire pour arriver à un accord au sujet de la partie du chemin de fer d'intérêt local de Dunkerque à Lille, située sur le Pas-de-Calais. — Vœux : que le train n° 2320 qui part d'Hirson à 8 h. 15 du soir pour Aulnoye, où il n'a aucune correspondance soit retardé de 35 min. pour permettre aux voyageurs arrivant de la Belgique à Anor par le train de 9 h. 12 du soir, d'en profiter pour rejoindre les stations de Fourmies, Sains-du-Nord, Avesnes, Dompierre et Aulnoye ; — Que les voyageurs soient admis au train partant de Quesnoy pour Bavai à 8 h. 15 du soir, afin d'éviter que les personnes venant de Valenciennes par le train de 6 h. 25 et de Cambrai par celui de 4 h. 35 du soir, soient forcés de séjourner au Quesnoy ; — Que la Compagnie du chemin de fer du Nord rétablisse le train mixte, partant du Quesnoy à 11 h. 25 du matin pour Bavai ; — Que le train n° 2243 partant de Cambrai à 4 h. 35 de l'après-midi, comme train mixte pour Le Quesnoy, et continuant comme train de marchandises jusqu'à Bavai, conserve les voyageurs jusqu'à cette destination, comme cela avait lieu l'hiver dernier ; — Que des voitures de voyageurs soient ajoutées au train de marchandises partant d'Aul-

noyé sur la direction de Valenciennes à 9 h. du soir ; — Que la gare d'Hachette soit construite et ouverte aux voyageurs dans le plus bref délai ; — Que le projet de loi pour la déclaration d'utilité publique du chemin de fer de Valenciennes au Quesnoy soit déposé aussitôt la réunion des Chambres ; — Que le train n° 4 soit rétabli pour le service d'hiver, sur la ligne de Calais à Lille, c'est-à-dire partant de Calais à 6 h. 35, s'arrêtant à Waffren à 7 h. 17 et arrivant à Lille à 9 h., en correspondance avec le train partant de Lille pour Paris à 9 h. 5 m. ; — Qu'une halte soit établie à Dimont sur la ligne de Maubeuge à Fourmies ; — Que le service des voyageurs soit complété sur la ligne du chemin de fer de Lille à Béthune, par la création à l'aller et au retour d'un train supplémentaire ; — Que la Compagnie effectue la construction d'une marquise et la pose d'une horloge extérieure à la gare de Somain ; — Qu'une gare soit établie à Hornaing, au chemin n° 163 ; — Qu'une passerelle provisoire soit construite au passage à niveau, à Fives ; — Qu'une gare de voyageurs soit établie à Roost-Warendin, entre les stations de Pont-de-la-Deûle et Raches ; — Que la gare de Roubaix soit reconstruite dans les conditions que comporte l'importance de cette ville et le trafic auquel elle donne lieu ; — Que la station de Ghyvelde soit désignée à l'avenir sous le nom de Bray-Dunes ; — Que les barrières placées de chaque côté du chemin vicinal n° 10, dit des filatures à Coudekerque-Branche restent constamment ouvertes dans l'intervalle du passage des trains ; — Que les trains de plaisir, organisés par la Compagnie du chemin de fer du Nord, entre Lille et Dunkerque-Calais s'arrêtent, à l'aller et au retour, à la station de Pérenchies ; — Qu'une voie de garage destinée à la réception et à l'expédition des marchandises soit établie au territoire d'Hellemmes, entre cette commune et celle de Lezennes ; — Que la Compagnie du Nord procède sans retard et activement aux études définitives de la ligne d'Haubourdin à St-André ; — Qu'une passerelle pour les piétons soit établie, à Tourcoing, sur la ligne de Tourcoing à Mouscron, à la hauteur de la rue du Tilleul et de la route de Wattrelos ; — Que la Compagnie du Nord établisse, à ses frais, à Landrecies, une passerelle pour piétons au-dessus du passage à niveau qui se trouve sur la route nationale 45, de Marle à Tournai ; que la durée des manœuvres si fréquentes en cet endroit, n'exécède pas dix minutes, chiffre maximum ; — Que la ligne du Cateau à Laon soit construite le plus tôt possible. — Vœu demandant l'établissement d'une halte sur le territoire de Hem, ligne de Somain à Tourcoing. — Vœux que



la partie française de la ligne du chemin de fer de Roubaix à Aude-naerde, soit construite d'urgence ; — Que le tracé et la construction de la ligne d'Armentières à Tourcoing-Roubaix, soient entrepris dans le plus bref délai possible. — Que la ligne d'Avesnes à Sars-Poteries, par Felleries, soit déclarée d'utilité publique le plus tôt possible. — Que le chemin de fer de Busigny à Hirson, soit construit sans retard ; — Que la Compagnie des chemins de fer du Cambrésis exécute à bref délai les améliorations réclamées par la population du Cateau au sujet de la gare. — Vœu pour la prompte étude et la construction prochaine des tramways et chemins de fer économique de Valenciennes à Maubeuge ; de Condé à Vieux-Condé et Hergnies ; de Condé à Macon, Blaton et Bernissart ou de Condé à Bon-Secours. — Vœu que, au point de vue de la sécurité publique et de la facilité des relations entre la ville de Dunkerque et les communes de St-Pol, Petite-Synthe, Grande-Synthe, Mardyck, Fort-Mardyck, Loon, etc., le passage voûté sous le chemin de fer du Nord soit remplacé par un tablier métallique, ou bien que la Compagnie en exécutant les remblais nécessaires remplace le passage inférieur par un passage à niveau, ou par un passage supérieur.

*Chemins de grande communication.* — Autorisation de renouveler le bail de la maison pontière de Bauvin au passage du chemin n° 39, sur la Deûle. — Classement comme annexe du chemin n° 47, de la voie d'accès à la station de Monche-court.

*Chemins d'intérêt commun.* — Elargissement et fixation des limites du chemin n° 228, dans deux sections situées sur la commune de Taisnières-sur-Hon, l'une comprise entre le ruisseau de l'Erelle et le chemin vicinal ordinaire n° 2, l'autre entre le village de Taisnières et le chemin d'intérêt commun n° 84. — Redressement et fixation des limites du chemin n° 130, dans la traverse de Ghyvelde. — Fixation des contingents des chemins n°s 165, de Bousignies à Flines ; 169, de Masny à Fressies ; 198, de Cambrai à Flesquières ; 214, d'Aulnoye à Malplaquet ; 168, de Douai à Férin ; 170, de Bugnicourt à Tor-tequenne ; 59, d'Estreux à Saultain. — Substitution du chemin de Saint-Momelin à Wulverdinghe au chemin n° 96, de Saint-Momelin à Nieurlet et à Lederzeele. — Approbation du plan d'alignement du chemin n° 94, dans la traverse de Templemars. — Le Conseil décide que les travaux de construction d'un pont au passage d'un chemin sur la Lys à Houplines, pourront être exécutés par anticipation.

*Chemins vicinaux ordinaires.* — Le Conseil décide que la commune de Maroilles ne devra être appelée à contribuer aux dépenses de réparations du chemin n° 42, dit des Fayts à Landrecies, qu'à la suite d'un vote favorable de son Conseil municipal. — Vœu que le pavage du chemin Duthoit, classé comme chemin vicinal sur les communes de Wasquehal et de Marcq-en-Barœul, soit achevé. — Vœu tendant à la construction du chemin n° 6 de la commune de Wasquehal. — Divers vœux demandant l'admission de nouveaux chemins dans le réseau subventionné ne sont pas adoptés.

*Collèges et Lycées.* — Vœu que le collège de Dunkerque soit transformé en lycée.

*Commission départementale.* — Sont nommés membres de cette Commission : MM Ch. Seydoux, Potié, Ernest Legrand, Claeys, Sirot, Ed. Bernard et Duquenne.

*Communes.* — Transfèrement du chef-lieu communal de Coudekerque-Branche de la section B dans la section D.

*Débts de boissons.* — Vœu que l'attention de l'autorité supérieure soit appelée sur les inconvénients qui résultent du défaut de surveillance des débits de boissons et la nécessité de rendre à l'administration le droit de sévir par des mesures de fermeture temporaire et même définitive en cas de faits d'immoralité.

*Débts de tabacs.* — Acte est donné de la communication relative à la création de bureaux de tabacs dans toutes les gares importantes de chemin de fer. — M. Albert Legrand est nommé membre de la Commission des débits de tabacs pour l'année 1884-1885. — Vœu pour la création d'un débit de tabacs dans la nouvelle commune de Bray-Dunes.

*Douanes.* — Vœu que le bureau de douane de Bry soit ouvert deux fois par semaine.

*Ecole centrale des arts et manufactures.* — Allocation d'une subvention de 500 fr. en faveur du jeune Gras, de La Madeleine. — Vote d'un subside de 500 fr. en faveur du jeune Letombe, de Roubaix.

*Ecole des arts et métiers de Lille.* — Vœu que dans l'intérêt du département et de la région cette école soit construite sans nouveaux retards.

*Ecole des maîtres mineurs de Douai.* — Sont nommés membres de la Commission chargée d'étudier la situation de



l'école des maîtres mineurs de Douai : MM. Delcambre, Dervaux, Alain Chartier, Louis Legrand (de Lecelles) et Cirier.

*Eglises et presbytères.* — Allocation d'un secours de 3,000 fr. pour la reconstruction de l'église de Montay et vœu qu'un secours de 7,000 fr. soit accordé sur les fonds de l'Etat. — Vote d'une somme de 1,000 fr. pour restauration de la tour de l'église de St-Jans-Cappel et vœu qu'un secours de 900 fr. soit demandé au gouvernement. — Allocation de 500 fr. pour grosses réparations à la toiture et au clocher de l'église de Lallaing et demande d'un subside de 1,500 fr. à l'Etat. — Allocation d'une somme de 1,500 fr. pour réparations à l'église de Spycker et vœu qu'un secours de 3,500 fr. soit demandé à l'Etat. — Vote d'un secours de 1,000 fr. pour grosses réparations à la toiture de l'église de Bourbourg-Ville et de Bourbourg-Campagne et vœu qu'un subside de 5,000 fr. soit accordé sur les fonds de l'Etat. — Allocation d'un secours de 1,500 fr. pour réparations à l'église et au clocher de Frelinghien et vœu qu'une somme de 3,500 fr. soit accordée sur les fonds de l'Etat. — Vote d'un secours de 1,000 fr. pour restauration de la tour et du clocher de l'église de Bachant et vœu qu'un secours de 3,000 fr. soit accordé sur les fonds de l'Etat. — Vœu qu'un secours de 5,000 fr. soit accordé sur les fonds de l'Etat à la commune de Thiant pour reconstruction du presbytère. — Allocation de 500 fr. pour travaux à exécuter à l'église de Verlinghem et vœu qu'un secours de 1,300 fr. soit accordé sur les fonds de l'Etat. — Vote d'un crédit de 500 fr. pour grosses réparations à l'église de Blaringhem et demande d'un secours de 1,500 fr. sur les fonds de l'Etat.

*Enfants assistés.* — Les frais de layettes et de séjour dans les hospices dépositaires de Lille, Cambrai, Douai, Dunkerque et Valenciennes pour la période quinquennale 1885-1889 sont fixés à 0 fr. 95.

*Etablissement thermal de St-Amand.* — M. le Préfet est invité à tenir la main à la stricte exécution du traité passé avec le concessionnaire. — Le mandat des membres de la commission de surveillance composée de MM. Louis Legrand (de Lecelles), Dervaux, Jules Sirot, est renouvelé.

*Foires et marchés.* — Avis favorable à la création de foires mensuelles aux bestiaux dans les communes de Berthencourt et Hermies (Pas-de-Calais) et à la création d'un franc-marché aux bestiaux et denrées alimentaires à Nordausques (Pas-de-Calais.)

*Fortifications.* — Vœu pour l'agrandissement de la ville de Valenciennes et pour la réunion, à Landrecies, de la ville haute avec la ville basse. — Vœu que la question de la démolition partielle des fortifications de la place de Bergues soit promptement mise à l'étude.

*Impôts.* — Fixation à 20 centimes du maximum des centimes communaux extraordinaires. — Fixation de la cote-personnelle pour 1885. — Vœu que le 2<sup>e</sup> sac du double emballage soit soumis au droit qui frappe à leur entrée en France, les sacs et toiles de jutes importés de pays étrangers. — Vœu tendant à ce que les bouilleurs de crû soient soumis à l'exercice de la régie ou dans le cas où le législateur croirait devoir maintenir ce privilège de bouilleurs de crû, qu'il soit généralisé et étendu à tous les cultivateurs qui transforment en alcool le produit de leurs récoltes, betteraves et grains.

*Hospices.* — Elévation à 1 fr. 20 du prix de la journée d'infirmes et à 1 fr. 50 du prix de la journée de malade des frais de séjour à l'hospice de Maubeuge. — Elévation à 1 fr. 50 du prix de la journée de séjour à l'Hôtel-Dieu de Douai.

*Mines.* — Acte est donné à M. le Préfet de sa communication relative à un projet des travaux à exécuter pour l'assèchement des marécages, produits par l'exploitation de la fosse Chabaud Latour, au moyen de machines à vapeur élevant les eaux stagnantes, et les rejetant dans le canal du Jard ou ses affluents.

*Octrois.* — Vœu tendant au rétablissement de l'octroi de la commune de Petite-Synthe. — Approbation de la révision du tarif de l'octroi d'Avesnes.

*Plans d'alignement.* — Vœu que dans toutes les communes réputées villes ou dans celles dont la population agglomérée dépasse 2.000 âmes, il soit fait un plan général d'alignement et de nivellement. — Homologation du plan d'alignement de Rosendaël.

*Ports maritimes.* — Vœu tendant au maintien d'un syndic de la marine du Petit-Fort-Philippe. — Vœux en ce qui concerne le port de Dunkerque : 1<sup>o</sup> que les améliorations en cours et à l'étude, pour les phares et balises, soient poursuivies de manière à être réalisées aussi promptement que possible ; 2<sup>o</sup> que le crédit d'entretien soit porté au minimum, à 450,000 fr. ; 3<sup>o</sup> que l'outillage du port soit réalisé ; 4<sup>o</sup> que les projets relatifs à la nouvelle entrée soient dressés et présentés pour la fin de



l'année 1884 et communiqués officieusement à la Chambre de Commerce ; 5° que, en attendant une décision définitive au sujet de l'agrandissement général de la ville, les bassins et les chantiers de l'Est du port soient achevés dans les délais prévus ; 6° que les produits des dragages soient déversés au-delà du break-banck ; 7° que l'approfondissement du canal de Mardyck soit continué jusqu'au pont du Curé. — En ce qui concerne le port de Gravelines : 1° que le crédit d'entretien soit porté à 50,000 fr. ; 2° que le quai demandé à l'Ouest du port, au droit du Grand-Fort-Philippe, soit exécuté immédiatement ; et 3° dévasement complet du chenal de Gravelines et mise en culture de la plage ouest dudit port.

*Postes.* — Vœux : Que la 3<sup>e</sup> distribution du bureau de poste de Croix soit étendue à toute la commune ; — Qu'un bureau de poste soit établi à Fretin, que le service des postes de la commune de St-Pol-lez-Dunkerque soit amélioré ; — Qu'un bureau de poste et de télégraphe soit créé à Rosendaël ; — Qu'un bureau de poste soit ouvert à Bellignies ; — Que des recettes de postes soient créées dans les communes de Steenbecque, Winnezele et Caestre.

*Race chevaline.* — Renouvellement des vœux qu'un dépôt d'étalons soit établi dans l'arrondissement de Cambrai. — Vœu que la station d'étalons du haras de Compiègne, supprimée à Douai en 1884, soit rétablie en 1885. — Vœu que la station d'étalons de Bergues soit dotée de quatre étalons, dont trois de trait et un demi-sang.

*Retraites.* — Vœux : que la loi de 1880, qui a augmenté la retraite des anciens marins, soit appliquée à tous les marins indistinctement, aussi bien à ceux qui jouissaient de leur pension antérieurement à la nouvelle loi, qu'à ceux qui ont pris leur retraite à partir de 1880 ; — Qu'une caisse de retraites ou de prévoyance soit créée par le gouvernement en faveur des commissaires de police ; — Que les retraites des sous-officiers et soldats de l'armée de terre soient fixées à un chiffre uniforme pour tous, suivant le nombre des campagnes et des années de service.

*Routes départementales.* — Vœux : qu'un fil d'eau soit établi le long de la route n° 10, dans la traverse du Cateau ; — Que les travaux de réparations et d'améliorations soient exécutés sans retard sur la route n° 9 entre Merville et la gare et que cette route soit mise au-dessus du niveau des inondations.

*Insalubrité.* — Vœu que le gouvernement nomme une commission composée des chimistes les plus distingués afin de rechercher les moyens de rendre aux eaux à la sortie des établissements industriels la pureté qu'elles avaient à leur entrée. — Vœu que le projet de curage et de faucardement des fossés d'enceinte de la place de Bergues, notamment de ceux compris entre la porte de Dunkerque et celle de Cassel, reçoive son exécution aussitôt la saison favorable. — Renouvellement du vœu relatif aux cours d'eau et notamment des deux Helves. — Vœu que les briqueteries en plein air, dites briqueteries flamandes ou volantes, soient classées dans la première classe des établissements insalubres ou incommodes.

*Subventions industrielles.* — Vœu que les propriétaires des bois et forêts appartenant à l'État, aux Communes ou aux particuliers, soient assujettis à une subvention industrielle par eux-mêmes, eu égard à l'étendue de leur exploitation annuelle, et à la gravité des dégradations constatées sur les chemins.

*Tabacs.* — Vœux : 1° que le prix du tabac soit fixé à un prix plus rémunérateur; 2° que l'État s'approvisionne plus largement dans le département du Nord; 3° que l'État n'achète, à l'étranger, des tabacs similaires à ceux récoltés dans le département que dans la mesure la plus réduite. — Sont nommés pour la commission des permis de culture pour l'arrondissement de Lille, M. Chombard, et pour celle de l'arrondissement d'Hazebrouck, M. Degroote. — Renouvellement du vœu que les cantons de Clary, Carnières; Marcoing et Cambrai, soient classés dans la deuxième zone pour la vente des tabacs.

*Télégraphe.* — Vœu pour la transmission des télégrammes, en dehors des heures réglementaires d'ouverture des guichets, et ce, moyennant une surtaxe de façon à rétribuer largement les agents qui seraient chargés de ce service de nuit. — Vœux : que le bureau de Denain soit classé comme bureau composé ; — Que le service téléphonique, installé de Liessies à Sains pour le service des crues de l'Helpe-Majeure soit mis à la disposition du public ; — Que les dépêches soient distribuées gratuitement sur toute l'étendue de la commune de Berlaimont.

*Téléphone.* — Vœu que des facilités très grandes soient accordées en vue de l'établissement de réseaux téléphoniques et notamment la diminution des dépenses d'installation.

*Tramways.* — Renouvellement du vœu pour le prolongement jusqu'à Lomme du tramway de Lille à Canteleu. —



**Vœux :** que les études relatives au tramway de Rosendaël soient suivies d'exécution ; — Que la ligne de tramway de Lille à Haubourdin soit prolongée jusqu'à La Bassée. — Vœu pour l'établissement d'un tramway de Lille à Wambrechies.

*Tribunaux et Chambres de Commerce. — Chambres consultatives des Arts et Manufactures.* Sont nommés pour la révision des listes d'électeurs des Chambres de Commerce : *de Lille*, MM. Desmoutiers, Mahieu et Albert Legrand ; *de Roubaix*, MM. Bouchery, Pierre Catteau et Bourgeois ; *de Cambrai*, MM. Macarez, Seydoux et Bisiaux ; *de Valenciennes*, MM. Dervaux, Delcambre et de Carpentier ; *de Dunkerque*, MM. Gustave Lemaire, Trystram et Claeys ; *de Tourcoing*, MM. Charles Jonglez, Desmazières et Lehoucq ; *de Douai*, MM. Fiévet, Mention et Alain Chartier ; *d'Hazebrouck* (2<sup>e</sup> section électorale de la Chambre de Dunkerque) MM. Duquenne, Outters et Bieswal. — *Pour les Chambres consultatives des Arts et Manufactures :* *d'Armentières*, MM. Meurillon, Bieswal et Mahieu ; *d'Avesnes*, MM. Ernest Legrand, Jules Hiroux et Boussus. — M. le Préfet et prié de vouloir bien saisir de nouveau M. le Ministre du Commerce du rattachement à la Chambre de Commerce de Lille des cantons de Bailleul et de Merville. — Vœu que les élections pour les Tribunaux et Chambres de Commerce aient lieu dans toutes les communes.

## BUDGET DÉPARTEMENTAL

EXERCICE 1884.

BUDGET RECTIFICATIF		CRÉDITS	
		primitifs.	définitifs.
<b>SOUS-CHAPITRE 1<sup>er</sup></b>			
<i>Dépenses obligatoires.</i>			
Art. 5. Mobiliers des Sous-Préfectures. — Acquisition.....		7.356 46	13.402 76
— 17. Frais d'impression et de confection des listes d'électeurs pour les Tribunaux de commerce. ....		4.000 "	7.500 "
— 20. Achat de meubles pour les Tribunaux.....		3.048 20	7.536 30
— 24 École normale d'instituteurs à Douai. — Installation d'ateliers pour travaux manuels .....		"	22.454 "
Articles non modifiés.....		214.687 50	241.687 50
Total du Sous-Chapitre 1 <sup>er</sup> .....		<b>226.061 86</b>	<b>262.280 56</b>
<b>SOUS-CHAPITRE II.</b>			
<i>Propriétés départementales immobilières.</i>			
<b>TRAVAUX, ACQUISITIONS, ETC.</b>			
— 44. Sous-Préfectures. — Travaux de grosses réparations....		4.332 45	12.837 45
— 45. Tribunaux. — Id. id. ....		8.449 53	22.970 65
— 47. Maisons d'arrêt. — Id. id. ....		15.920 58	25.578 89
— 48. Hôtel de la Préfecture — Travaux.....		"	9.500 "
— 49. Bâtiments départementaux. — Réparations par suite de l'ouragan du 26 janvier 1884.....		"	5.297 72
— 20. Acquisition du mobilier de l'internat de l'Institut industriel de Lille.....		"	8.500 "
— 24. Travaux d'appropriation dans les bureaux du Conseil de préfecture.....		"	3.240 "
— 22. Service téléphonique à la Préfecture. — Entretien et abonnement en 1884.....		"	162 50
Articles non modifiés.....		92.419 48	92.419 48
Total du Sous-Chapitre 2 <sup>e</sup> .....		<b>120.822 04</b>	<b>180.206 69</b>
<b>SOUS-CHAPITRE IV.</b>			
<i>Chemins vicinaux, chemins de fer d'intérêt local.</i>			
§ 1 <sup>er</sup> . — 4 <sup>o</sup> CHEMINS DE GRANDE COMMUNICATION.			
Art. 1. Chemins n <sup>o</sup> 1. — Entretien.....		42.743 15	46.543 45
— 2. — 2. — — .....		6.800 "	8.800 "
— 3. — 3. — — .....		7.000 "	41.000 "
— 4. — 4. — — .....		15.000 "	46.000 "
— 5. — 5. — — .....		4.421 "	6.006 41
A reporter.....		<b>45.934 45</b>	<b>58.349 26</b>



		CRÉDITS	
		primitifs.	définitifs.
<i>Report</i> .....		45.931 45	58.319 26
<b>2° CHEMINS D'INTÉRÊT COMMUN.</b>			
Art. 134	Chemin n° 57. — Travaux neufs.....	45.765 71	27.765 71
— 316.	— Achat de 2 rouleaux compresseurs.....	"	5.000 "
	Articles non modifiés.....	2241507 98	2241507 98
	Total du § 1 <sup>er</sup> .....	2273207 84	2302592 95
	§ 2. non modifié.....	9.440 88	9.440 88
	Total du Sous-Chapitre IV.....	2282648 72	2342083 83
<b>SOUS-CHAPITRE VII.</b>			
<i>Assistance publique.</i>			
Art. 24.	Traitement maritime des enfants rachitiques ou scrofuleux	"	20.000 "
— 25.	Traitement à l'école id. id.	"	3.000 "
— 26.	Subvention à l'Association dite « Union des femmes de France.....	"	100 "
	Articles non modifiés.....	463.045 "	463.045 "
	Total du Sous-Chapitre VII.....	463.045 "	486.445 "
<b>SOUS-CHAPITRE XI-</b>			
<i>Encouragements à l'agriculture et à l'industrie.</i>			
Art. 7.	Station d'étalons à Bourbourg. — Dépense d'installation de 5 boxes.—Subvention.....	"	4.000 "
— 8.	Société d'horticulture de Valenciennes. — Exposition internationale de 1884. — Subvention.....	"	300 "
	Articles non modifiés.....	70.800 "	70.800 "
	Total du Sous-Chapitre XI.....	70 800 "	72.100 "
<b>SOUS-CHAPITRE XIII.</b>			
<i>Dépenses diverses.</i>			
Art. 44	Indemnité aux employés de Préfecture pour les travaux du Conseil général.....	9.000 "	9.450 "
	Articles non modifiés.....	259.365 44	259.365 44
	Total du Sous Chapitre XIII.....	268.365 44	268.815 44

		CRÉDITS	
		primitifs.	définitifs.
<b>SOUS-CHAPITRE XIV.</b>			
<i>Dettes départementales afférentes à des dépenses non obligatoires.</i>			
Art. 2.	Enfants du 1 <sup>er</sup> âge. — Dettes de 1883.....	344	n 740 44
— 7.	Secours et frais de transport de voyageurs indigents, en 1883.....	"	2.178 03
— 8.	Impressions. — Dettes de 1883.....	"	7.307 44
— 9.	Enfants assistés. — Dettes de 1883.....	"	3.842 19
— 10.	Aliénés. — id.....	"	26.635 19
— 11.	Bâtiments départementaux de l'arrondissement de Cambrai. — Dépenses arriérées des exercices antérieurs.....	"	7.684 82
— 12.	Salubrité publique. — Inspecteur adjoint. — Frais de déplacement et de tournées en 1883.....	"	750 "
— 13.	Service des épizooties. — Dettes de 1883.....	"	4.153 "
	Articles non modifiés.....	4.351 78	1.351 78
	<b>Total du Sous-Chapitre XIV.....</b>	<b>4.692 78</b>	<b>51.639 86</b>
<b>RECAPITULATION :</b>			
Sous-Chapitre 1 <sup>er</sup> .	Dépenses obligatoires.....	226,064 86	262,280 56
—	2. Propriétés départementales immobilières.....	120,822 04	180,206 69
—	4. Chemins vicinaux, chemins de fer d'intérêt local.....	2282,648 72	2312,033 83
—	7. Assistance publique.....	163,015 "	186,415 "
—	11. Agriculture et industrie.....	70,800 "	72,100 "
—	13. Dépenses diverses.....	268,365 11	268,815 11
—	14. Dettes départementales afférentes à des dépenses non obligatoires.....	4,692 78	51,639 86
	Sous-Chapitres non modifiés.....	2014,785 20	2014,785 20
	<b>Total des dépenses du budget ordinaire...</b>	<b>5148,490 71</b>	<b>5347,976 25</b>
<b>BUDGET ORDINAIRE.</b>			
<b>RECETTES.</b>			
§ 1 <sup>er</sup>	Recettes afférentes au Ministère de l'Intérieur. — Centimes et produits éventuels.....	4770,774 35	4794,428 35
§ 2.	Recettes afférentes au Ministère de l'instruction publique. — Centimes de l'instruction primaire.....	555,421 76	555,421 76
	<b>Total des recettes ordinaires.....</b>	<b>5325,896 11</b>	<b>5349,550 11</b>
	Les dépenses étant de.....	"	5347,976 25
	<b>Il ressort un excédent de recettes de...</b>	"	<b>4,573 86</b>



		CRÉDITS	
		primitifs.	définitifs.
<b>BUDGET EXTRAORDINAIRE.</b>			
DÉPENSES.			
SOUS-CHAPITRE XVII.			
DÉPENSES IMPUTABLES SUR LE PRODUIT DES CENTIMES EXTRAORDINAIRES			
§ 1 <sup>er</sup> <i>Emploi des 12 centimes votés par le Conseil général en vertu de la loi du 10 août 1871.</i>			
ROUTES DÉPARTEMENTALES			
Art. 11.	Route n <sup>o</sup> 9.	— Remaniement de la chaussée entre Armentières et Merville.....	8,500 " 42,500 "
— 12.	— 11	— Construction de zones empierrées laté- rales au pavage sur une longueur de 2,695 <sup>m</sup> .....	3,000 " 45,500 "
— 15.	— 2.	— Reconstruction du mur de soutènement le long de la décharge de la Deûle à Quesnoy.....	" 12,000 "
— 16.	— 5.	— Travaux divers.....	" 9,650 "
— 17.	— 6	— Id.....	" 9,030 62
— 18.	— 14.	— Construction d'un aqueduc à Mons-en- Barœul.....	" 3,000 "
— 19.	— 19	— Remaniement de la chaussée entre le pont de Forest et le passage à niveau du chemin de fer de Tourcoing à Somain et reconstruction du pont sur la Marque.....	" 4,266 12
— 20.	— 22.	— Remaniement entre Marcq-en-Barœul et Nouveaux.....	" 4,500 "
— 21.	— 23.	— Travaux divers.....	" 16,762 72
— 22.	— 24.	— Élargissement de la chaussée et cons- truction d'un trottoir entre Bellevue et Denain.....	" 7,039 82
— 23.	— 25.	— Construction d'un mur de soutènement et d'un aqueduc.....	" 250 72
Articles non modifiés.....		1599,325 55	1599,325 55
Total du § 1 <sup>er</sup> .....		1610,825 55	1693,825 55
§ 2. — <i>Instruction publique.</i>			
Dépenses de l'instruction primaire autorisées sur l'imposition extraordinaire créée par la loi du 17 juillet 1882 (2 centimes).			
Dépenses du Ministère de l'instruction publique.....		"	138,583 98
Report du § 1 <sup>er</sup> .....		1610,825 55	1693,825 55
§ 2 et 3 non modifiés.....		646,455 88	646,455 88
Total du Sous-Chapitre XVII.....		2257,281 43	2478,865 41

		CRÉDITS	
		primitifs.	définitifs.
<b>SOUS-CHAPITRE XIX.</b>			
<i>Dépenses imputables sur produits éventuels extraordinaires.</i>			
Art. 9.	Caserne de gendarmerie. — Grosses réparations.....	"	49,182 88
— 40.	Palais-de-justice et maison d'arrêt de Lille. — Travaux d'assainissement .....	"	4,583 85
— 41.	Hôtel de la Préfecture. — Construction d'un bureau supplémentaire pour le service de la 3 <sup>e</sup> division.....	"	4,500 "
— 42.	Primes pour l'amélioration de la race chevaline. — Dettes de 1883.....	"	2,800 "
	Articles non modifiés .....	37,279 45	37,279 45
	<b>Total du Sous-Chapitre XIX.....</b>	<b>37,279 45</b>	<b>65,346 18</b>
<b>RÉCAPITULATION :</b>			
§ 4 <sup>er</sup> <i>Dépenses afférentes au Ministère de l'intérieur.</i>			
Sous-Chapitre 17.	Dépenses imputables sur le produit des 42 centimes extraordinaires.....	4979,720 55	2062,720 55
— 18.	Emprunts .....	4824,328 39	4824,328 39
— 49.	Dépenses imputables sur produits éventuels extraordinaires .....	37,279 45	65,346 18
	<b>Total des dépenses afférentes au Ministère de l'intérieur.....</b>	<b>3844,328 39</b>	<b>3952,395 42</b>
§ 2.	Dépenses de l'instruction primaire imputables sur le produit des centimes extraordinaires autorisés par les lois des 17 juillet 1882 et 2 août 1883. — Total à couvrir par les ordonnances du Ministre de l'instruction publique.....	277,560 88	416,444 86
	<b>Total des dépenses extraordinaires.....</b>	<b>4418,889 27</b>	<b>4368,539 98</b>
<b>CHAPITRE II.</b>			
<b>RECETTES.</b>			
Centimes extraordinaires. — Ministère de l'Intérieur .....	2064,465 42	2064,465 42	
Produits d'emprunts.....	4824,328 39	4824,328 39	
Produits éventuels extraordinaires.....	67,290 46	69,290 46	
Total des recettes extraordinaires afférentes du ministère de l'Intérieur.....	3956,083 97	3956,083 97	
Recettes extraordinaires de l'Instruction primaire. — Budget du Ministère de l'instruction publique .....	277,560 88	416,444 86	
<b>Total des recettes extraordinaires .....</b>	<b>4235,544 85</b>	<b>4372,228 83</b>	
Les dépenses s'élevant à la somme de.....	"	4368,539 98	
Il ressort un excédent de recettes de.....	"	3,688 85	



# BUDGET DÉPARTEMENTAL

EXERCICE 1885.

## Budget ordinaire.

### DÉPENSES.

#### SOUS-CHAPITRE 1<sup>er</sup>.

#### *Dépenses obligatoires.*

##### HOTELS DE PRÉFECTURE ET DE SOUS-PRÉFECTURES.

Art. 1 <sup>er</sup> Entretien de l'hôtel et des bureaux de la préfecture . . . . .	34,060	»
2. Entretien des hôtels des sous-préfectures d'Avesnes, Cambrai, Douai, Hazebrouck et Valenciennes . . . . .	2,050	»
3. Loyer des hôtels des sous-préfectures : de Dunkerque, 7,000 fr.; d'Hazebrouck, 3,000 fr. . . . .	40,000	»

##### MOBILIER DES HOTELS DE PRÉFECTURE ET DE SOUS-PRÉFECTURES.

4. Préfecture. — Entretien . . . . .	9,000	»
5. Sous-Préfectures. — Entretien et acquisitions . . . . .	3,360	»
6. Entretien du bâtiment de l'Ecole normale d'instituteurs de Douai . . . . .	5,000	»
7. Entretien du bâtiment de l'Ecole normale d'institutrices de Douai . . . . .	4,200	»

##### CASERNEMENT DE LA GENDARMERIE.

8. Entretien des casernes appartenant au département . . . . .	6,200	»
9. Loyer des casernes au nombre de 40 . . . . .	70,200	»
10. Eclairage des casernes, remplacement des drapeaux, assurance des risques locatifs, ramonage . . . . .	4,200	»
14. Indemnité de literie aux militaires admis dans la gendarmerie . . . . .	3,000	»

##### COUR D'ASSISES, TRIBUNAUX ET JUSTICES-DE-PAIX.

42. Entretien des bâtiments . . . . .	3,450	»
43. Loyer des bâtiments occupés par les tribunaux . . . . .	2,465	»
44. Entretien du mobilier de la cour d'assises et des tribunaux . . . . .	4,800	»
45. Menues dépenses de la cour d'assises et des tribunaux . . . . .	27,600	»
46. Menues dépenses des justices de paix . . . . .	8,875	»
47. Service des épizooties . . . . .	25,000	»
48. Frais d'impression et de publication des listes pour les élections consulaires, des listes électorales et du jury . . . . .	7,500	»

Total du sous-chapitre 1<sup>er</sup> . . . . . 224,960 »

## SOUS-CHAPITRE II.

*Propriétés départementales immobilières.*

Art. 1 <sup>er</sup> .	Entretien du bâtiment des archives départementales . . . . .	650	»
2.	Entretien des maisons d'arrêt. . . . .	5,000	»
3.	Traitement des architectes du département . . . . .	5,100	»
4.	Assurance des propriétés départementales . . . . .	3,248	89
5.	Contributions dues par les propriétés du Département . . . . .	4,939	56
6.	Chauffage et éclairage des bâtiments. . . . .	3,395	»
7.	Service des eaux (abonnement). . . . .	2,300	»
8.	Frais d'illuminations des édifices, les jours de fête . . . . .	5,000	»
9.	Gages des concierges et garçons de bureaux de la Préfecture . . . . .	5,700	»
10.	Traitement des gardiens des palais de justice. . . . .	3,200	»
11.	Caserne de gendarmerie de Clary, 6 <sup>e</sup> annuité . . . . .	4,800	»
12.	Service téléphonique à la Préfecture. — Entretien et abonnement en 1885 . . . . .	361	60
Total du sous-chapitre II . . . . .		<u>37,665</u>	<u>05</u>

## SOUS-CHAPITRE III.

*Routes départementales.*§ 1<sup>er</sup> — ENTRETIEN.

Art. 1 <sup>er</sup> .	Route N <sup>o</sup> 1, de Lille à Valenciennes. . . . .	44,000	»
2	— 2, de Lille à Ypres. . . . .	49,000	»
3.	— 3, de Douai à Tournai . . . . .	6,800	»
4.	— 4, de Cambrai à Tournai . . . . .	42,900	»
5.	— 5, d'Avesnes à Philippeville. . . . .	45,400	»
6.	— 6, de Landrecies à Chimay . . . . .	32,700	»
7.	— 7, de Condé à Mons . . . . .	7,400	»
8.	— 8, de Condé à Saint-Amand . . . . .	8,800	»
9.	— 9, de Lille à Saint-Omer . . . . .	37,600	»
10.	— 10, de Valenciennes à Bohain . . . . .	34,600	»
11.	— 11, de Cambrai à Guise . . . . .	44,000	»
12.	— 12, d'Avesnes au Quesnoy . . . . .	45,400	»
13.	— 13, de Maubeuge à Maroilles. . . . .	43,300	»
14	— 14, de Lille à Courtrai . . . . .	26,900	»
15.	— 15, de Dunkerque à Furnes . . . . .	8,700	»
16.	— 16, d'Estaires à La Bassée . . . . .	4,500	»
17.	— 17, d'Haverskerque à Aire. . . . .	5,000	»
18.	— 18, de Béthune à Armentières . . . . .	4,500	»
19.	— 19, de Roubaix à Saint-Amand. . . . .	29,600	»
20.	— 20, de Cassel à la frontière belge . . . . .	7,600	»
21.	— 21, de Bergues à Saint-Momelin . . . . .	45,500	»
22.	— 22, de Lille à Tourcoing. . . . .	8,900	»
23.	— 23, de Cambrai à Malplaquet . . . . .	50,300	»
24.	— 24, d'Hélesmes à Denain. . . . .	6,800	»
25.	— 25, Ceinture de Maubeuge. . . . .	2,400	»
26	— 26 Ceinture de Cambrai. . . . .	3,300	»
A reporter . . . . .		<u>402,400</u>	»



Report . . . . . 402,400 "

## § 2. — GROSSES RÉPARATIONS.

Art. 1 <sup>er</sup> Réserve pour travaux imprévus . . . . .	40,000	"
2. Traitement des conducteurs, salaire des piqueurs, etc . . . . .	77,825	"
3. Frais d'impression, etc. . . . .	2,570	"
4. Indemnités fixes des ingénieurs . . . . .	8,000	"
5. Indemnités extraordinaires aux ingénieurs et conducteurs . . . . .	3,500	"
	<hr/>	
Total du sous-chapitre III . . . . .	504,295	"

## SOUS-CHAPITRE IV.

*Chemins vicinaux de grande communication.*

NUMÉROS des articles.	NUMÉROS des Chemins.	ENTRETIEN.	TRAVAUX NEUFS.	TOTAL.
1	1 . . . . .	6,500	"	6,500
2	2 . . . . .	5,500	"	5,500
3	3 . . . . .	42,500	"	42,500
4	4 . . . . .	5,050	"	5,050
5	5 . . . . .	6,944 89	"	6,944 89
6	6 . . . . .	7,900	"	7,900
7	7 . . . . .	8,400	"	8,400
8	8 . . . . .	20,800	2,500	23,300
9	9 . . . . .	46,800	"	46,800
10	10 . . . . .	5,950	"	5,950
11	11 . . . . .	22,500	"	22,500
12	12 . . . . .	5,000	"	5,000
13	13 . . . . .	45,900	"	45,900
14	14 . . . . .	9,000	"	9,000
15	15 . . . . .	43,000	"	43,000
16	16 . . . . .	8,400	"	8,400
17	17 . . . . .	20,200	2,400	22,600
18	18 . . . . .	3,500	"	3,500
19	19 . . . . .	4,950	"	4,950
20	20 . . . . .	38,000	"	38,000
21	21 . . . . .	8,700	1,700	10,400
22	22 . . . . .	2,600	"	2,600
23	23 . . . . .	49,000	"	49,000
24	24 . . . . .	46,000	"	46,000
25	25 . . . . .	46,500	"	46,500
26	26 . . . . .	4,500	"	4,500
27	27 . . . . .	8,600	"	8,600
28	28 . . . . .	6,200	"	6,200
29	29 . . . . .	4,350	"	4,350

NUMÉROS des articles.	NUMÉROS des Chemins.	ENTRETIEN.	TRAVAUX NEUFS.	TOTAL.
30	30 . . . . .	6,400	"	6,400
31	31 . . . . .	650	1,800	2,450
32	32 . . . . .	7,500	"	7,500
33	33 . . . . .	7,000	"	7,000
34	34 . . . . .	5,400	"	5,400
35	35 . . . . .	16,000	2,600	18,600
36	36 . . . . .	13,800	"	13,800
37	37 . . . . .	500	"	500
38	38 . . . . .	14,000	"	14,000
39	39 . . . . .	9,900	"	9,900
40	40 . . . . .	7,000	"	7,000
41	41 . . . . .	9,900	"	9,900
42	42 . . . . .	17,500	"	17,500
43	43 . . . . .	11,900	"	11,900
44	44 . . . . .	4,400	"	4,400
45	45 . . . . .	15,800	1,200	17,000
46	46 . . . . .	9,600	"	9,600
47	47 . . . . .	10,000	"	10,000
48	48 . . . . .	7,000	"	7,000
49	49 . . . . .	7,800	"	7,800
50	50 . . . . .	19,350	"	19,350
51	51 . . . . .	4,500	"	4,500
52	52 . . . . .	11,100	"	11,100
53	53 . . . . .	3,000	"	3,000
54	54 . . . . .	4,000	"	4,000
55	55 . . . . .	11,000	"	11,000
56	56 . . . . .	1,200	"	1,200
57	57 . . . . .	7,800	"	7,800
58	58 . . . . .	14,000	2,500	16,500
59	59 . . . . .	17,600	1,900	19,500
60	60 . . . . .	8,900	1,000	9,900
61	61 . . . . .	6,600	"	6,600
62	62 . . . . .	13,500	"	13,500
63	63 . . . . .	12,800	"	12,800
64	64 . . . . .	7,800	"	7,800
65	65 . . . . .	15,600	"	15,600
66	66 . . . . .	2,000	"	2,000
67	67 . . . . .	2,700	"	2,700
68	68 . . . . .	7,800	"	7,800
69	69 . . . . .	13,900	2,500	16,400
70	70 . . . . .	9,950	"	9,950
71	71 . . . . .	10,090	4,000	14,090
72	72 . . . . .	13,000	1,900	14,900
73	73 . . . . .	2,800	"	2,800
74	74 . . . . .	2,200	"	2,200
75	75 . . . . .	8,000	"	8,000
76	76 . . . . .	2,900	"	2,900
77	77 . . . . .	5,600	"	5,600
78	78 . . . . .	800	"	800
	Totaux .	739,154 89 (1)	23,000	762,154 89 (1)

(1) Non compris une somme de 12,385 fr. 11 imputable sur le budget rectificatif de 1884 à valoir sur les crédits de 1885. Le crédit d'entretien est ainsi de 751,540 fr.



	<i>Report</i> . . . . .	762,154 89
Art. 79 à 320.	Subvent. pour l'entret. des chem. d'intérêt commun de l'ancien et du nouveau réseau . . . . .	4,243,201 .
321 à 333.	Subvent. pour entretien des chemins d'intérêt commun dits stratégiques . . . . .	85,830 .
334.	Subvent. pour les travaux des autres chem. vicin.	40,000
335.	Réserve pour travaux imprévus . . . . .	40,000 .
336.	Traitement des agents-voyers, y compris 62,300 francs sur les contingents communaux . . . . .	244,200 .
337.	Dépenses diverses, impressions de la grande vicinalité, établissement de plans d'alignement des chemins d'intérêt commun . . . . .	6,500 .

### § 2. — Chemins de fer d'intérêt local.

Art. 1 <sup>er</sup>	Frais de contrôle des chemins de fer d'intérêt local . . . . .	3,438 55
	<b>Total du sous-chapitre IV . . . . .</b>	<b>2,365,324 44</b>

## SOUS-CHAPITRE V.

### *Enfants assistés.*

Art. 1 <sup>er</sup>	Dépenses du service intérieur . . . . .	} 230,000 .
	Dépenses du service extérieur pour un nombre moyen de 1526 enfants . . . . .	
	Mois de nourrice et pensions, secours, indemnités, frais de layettes, etc. . . . .	
	<b>Total du sous-chapitre V . . . . .</b>	<b>230,000 .</b>

## SOUS-CHAPITRE VI.

### *Aliénés.*

Art. 1 <sup>er</sup>	Dépense pour un nombre moyen de 4,444 aliénés, frais de transport, etc. . . . .	530,000 .
----------------------	---	-----------

## SOUS-CHAPITRE VII.

*Assistance publique.*

Art. 1 <sup>er</sup> Secours de route et frais de transport pour les voyageurs indigents . . . . .	4,600
2. Indemnité pour la propagation de la vaccine . . . . .	6,000 "
3. Secours aux sociétés maternelles . . . . .	5,500 "
4. Protection des enfants du premier âge . . . . .	64,000 "
5. Subvention aux sociétés de secours mutuels . . . . .	3,000 "
6. Bureaux d'assistance judiciaire . . . . .	840 "
7. Subvention à l'œuvre des aliénées indigentes . . . . .	500 "
8. Bourses dans l'établissement destiné aux filles repenties . . . . .	6,750 "
9. Entretien de mendiants du Nord dans le dépôt de mendicité de Montreuil-sous-Laon . . . . .	6,000 "
10. Secours aux malades indigents . . . . .	4,000 "
11. Traitement maritime des enfants rachitiques et scrofuleux . . . . .	20,000 "
12. Traitement médical de la scrofule à l'école (Achat de médicaments) . . . . .	3,000 "
13. Allocation pour le traitement des bégues indigents . . . . .	2,000 "
14. Entretien de sourds-muets et jeunes aveugles à Paris, Lille et Ronchin . . . . .	59,000 "
15. Subvention pour les jeunes libérés . . . . .	4,500 "
16. Subvention pour les engagés volontaires et autres militaires élevés dans des maisons d'éducation correctionnelle . . . . .	500 "
17. Secours aux familles des pêcheurs morts à la pêche de la morue . . . . .	500 "
18. Secours à la caisse des familles de marins de Gravelines qui vont à la pêche de la morue ou du poisson frais . . . . .	200 "
19. Secours à la caisse des marins qui vont à la pêche du poisson frais . . . . .	500 "
20. Allocation aux incendiés nécessiteux . . . . .	2,000 "
21. Secours en cas d'extrême misère . . . . .	4,000 "
22. Société des sauveteurs du Nord . . . . .	300 "
23. Secours aux blessés des armées de terre et de mer . . . . .	450 "
24. Subvention à la Société de l'enfance abandonnée . . . . .	400 "
25. Société de patronage des libérés adultes de l'arrondissement de Valenciennes . . . . .	200 "
26. Société de sauvetage des naufragés . . . . .	4,000 "
<b>Total du sous-chapitre VII . . . . .</b>	<b>490,140 "</b>



## SOUS-CHAPITRE VIII.

*Culte catholique.*

Néant.

## SOUS-CHAPITRE IX.

*Archives départementales.*

Art. 1 <sup>er</sup> Appointements du conservateur et des employés auxiliaires . . . . .	43,350	•
2. Dépouillement extraordinaire des archives, etc. . . . .	4,700	•
3. Publication de l'inventaire . . . . .	4,600	•
4. Inspection des archives communales. . . . .	500	•
	<hr/>	
Total du sous-chapitre IX . . . . .	47,450	•

## SOUS-CHAPITRE X.

*Encouragements aux lettres, aux sciences et aux arts.*

Art. 1 <sup>er</sup> Achat et reliure d'ouvrages administratifs pour la préfecture, etc . . . . .	2,500	•
2. Encouragements aux lettres, aux sciences et aux arts :		
Subv. à la société des sciences, lettres et arts de Lille. . . . .	4,500	•
Id. id. d'émulation de Cambrai . . . . .	500	•
Id. id. des sciences, lettres et des arts de Valenciennes. . . . .	500	•
Id. id. des sciences de Douai. . . . .	500	•
Id. id. dunkerquoise . . . . .	500	•
Id. id. d'émulation de Roubaix . . . . .	300	•
Id. à l'institut industriel de Lille . . . . .	29,200	•
Id. à la faculté de droit de Douai . . . . .	500	•
Id. à la société de médecine de Lille. . . . .	800	•
Id. à la société de géologie de Lille . . . . .	500	•
Id. à la société de géographie du Nord de la France. . . . .	500	•
Pensions d'élèves à l'école de médecine de Lille . . . . .	4,000	•
Élèves artistes. . . . .	14,000	•
Prix de thèse de doctorat à la faculté de Lille . . . . .	450	•
Rémunération aux élèves boursiers en récompense de leurs envois. . . . .	4,600	•
	<hr/>	
<i>A reporter</i> . . . . .	57,550	•

	<i>Report</i> .....	57,550	•
Art. 3.	Subvention à la commission historique de Lille . . . . .	4,500	
4.	Subside aux communes de Maubeuge et d'Hondschoote pour les monuments à la mémoire des batailles de Wattignies et d'Hondschoote . . . . .	4,500	•
5.	Entretien d'élèves à l'école centrale des arts et manufactures . . . . .	4,000	•
6.	Entretien d'élèves aux écoles des arts-et-métiers de Châlons . . . . .	4,800	•
7.	Service des observations météorologiques . . . . .	4,000	•
8.	Élèves sages-femmes envoyées à Paris et à la faculté de Lille . . . . .	6,000	•
9.	Traitement d'une maîtresse sage-femme . . . . .	4,500	•
10.	École des maîtres-mineurs à Douai . . . . .	4,000	•
11.	Subvention à l'Association nationale de la propagation de langue française à l'étranger et dans les Colonies . .	400	•
	Total du sous-chapitre X . . . . .	77,450	•

## SOUS-CHAPITRE XI.

*Encouragements à l'agriculture et à l'industrie.*

Art. 4 <sup>er</sup>	Chambres d'agriculture . . . . .	4,700	•	
	Société d'horticulture de Valenciennes . . . . .	500	•	}
	Cercle horticole du Nord . . . . .	500	•	
	Station agronomique de Lille . . . . .	2,000	•	
	Concours régional et international de la société d'horticulture du Nord . . . . .	4,000	•	
	Amélioration de la culture de la betterave	3,000	•	
	Subvention pour les concours d'animaux reproducteurs de la race bovine . . . . .	8,500	•	
	Dépenses diverses . . . . .	4,600	•	
	Comices agricoles ou Sociétés d'arrondissement . . . . .	20,000	•	
2.	Encouragements pour l'amélioration de la race chevaline	24,400	•	
3.	Encouragement aux artistes vétérinaires . . . . .	300	•	
4.	Entretien d'élèves aux écoles d'Alfort, de Lyon ou de Toulouse . . . . .	3,000	•	
5.	Primes pour la destruction des animaux nuisibles . . .	4,000	•	
6.	Subside au Sporting Dunkerquois (Club des régates Dunkerquoises) . . . . .	300	•	
	Total du sous-chapitre XI . . . . .	70,800	•	



## SOUS-CHAPITRE XII.

*Subventions aux communes.*

Art. 1 <sup>er</sup> Établissement de pompes à incendie . . . . .	3,000	»
2. Subvention et pensions aux sapeurs-pompiers . . . . .	4,000	»
3. Subvention aux communes privées d'établissements hospitaliers. . . . .	6,000	»
4. Faculté de médecine et de pharmacie. . . . .	44,500	»
5. Subventions pour construction ou reconstruction d'églises:		

## COMMUNES DE :

Le Maisnil.....	4,000	»	Blaringhem.....	4,000	»	} 20,000
Hondeghem.....	400	»	Templeuve.....	500	»	
Petite-Synthe.....	2,000	»	Houplin.....	400	»	
Merville.....	4,000	»	Montceau-St-Waast.	500	»	
Templemars.....	4,000	»	Roucourt.....	500	»	
Bourbourg-Ville et Bourbourg-Cg <sup>ne</sup> ..	750	»	Saint-André.....	500	»	
Bugnicourt.....	800	»	Troisvilles.....	4,000	»	
Flêtre.....	4,250	»	Lompret.....	500	»	
Petite-Forêt.....	4,000	»	Bruille-St-Amand..	874	»	
Communauté israë- lite de Valenciennes.	4,000	»	Leval.....	500	»	
Busigny.....	573	»	Le Maisnil.....	500	»	
Croix (Lille).....	500	»	Leers.....	306	»	
Bailleul.....	4,000	»	Estrées.....	350	»	
			Vieux-Berquin,....	600	»	

Total du sous-chapitre XII. . . . . 44,500 »

## SOUS-CHAPITRE XIII.

*Dépenses diverses.*

Art. 1 <sup>er</sup> Indemnités de logements aux aumôniers des prisons...	4,200	»
2. Dépenses des conseils de salubrité.....	44,300	»
3. Mesures contre les épidémies.....	4,000	»
4. Indemnité de logement aux officiers de gendarmerie....	2,000	»
5. Avances pour travaux d'intérêt public.....	50,000	»
6. Frais d'impression des délibérations du conseil général et des conseils d'arrondissement, etc.....	24,000	»
7. Secours à des veuves d'anciens employés de la préfecture.	8,400	»
8. Subvention à la Caisse des retraites.....	46,590	»
9. Indemnités aux employés de la préfecture pour travaux extraordinaires.....	9,000	»
10. Allocations aux employés de la préfecture et des sous- préfectures.....	47,000	»
<i>A reporter</i> .....	473,490	»

	<i>Report</i> .....	473,490	»
Art. 14.	Gratifications pour belles actions.....	1,400	»
12.	Menues dépenses et frais de bureau du greffe du conseil de préfecture.....	2,400	»
13.	Sociétés de gymnastique.....	1,000	»
14.	Société de tir de la réserve de l'armée active et de l'armée territoriale.....	500	»
15.	Société de tir.....	4,200	»
16.	Établissement thermal de Saint-Amand. — Traitement du médecin inspecteur.....	800	»
17.	Dépenses de la commission départementale.....	2,000	»
18.	Allocation aux vérificateurs des poids et mesures.....	3,350	»
19.	Frais de surveillance du travail des enfants dans les manufactures.....	6,000	»
20.	Canal de Grand-Bruille, redevance à la ville de Valenciennes.....	94	75
21.	Frais de conservation et de garde des pierres lithographiques de la carte départementale de M. Raillard..	335	95
22.	Frais de division de cotes entre propriétaires et fermiers	7,000	»
23.	Subvention de la Chambre de commerce de Dunkerque aux officiers et maîtres de ports, gardiens de fanaux, etc.....	10,200	»
24.	Réserve pour dépenses diverses et imprévues . . . . .	40,000	»
	<b>Total du sous-chapitre XIII.....</b>	<b>249,970</b>	<b>70</b>

#### SOUS-CHAPITRE XIV.

##### *Dettes départementales.*

Néant.

#### SOUS-CHAPITRE XV

##### *Instruction publique.*

##### § 1<sup>er</sup>.

Art. unique.	Dépenses de l'instruction primaire sur le produit de 4 centimes spéciaux.....	565,422	08
	<b>Total du sous-chapitre XV.....</b>	<b>565,422</b>	<b>08</b>

#### SOUS-CHAPITRE XVI.

##### *Cadastre.*

Art. 1 <sup>er</sup>	Subvention pour le renouvellement du cadastre . . . . .	55,000	»
----------------------	---	--------	---



## RÉCAPITULATION.

## DÉPENSES.

S.-C. I	— Dépenses obligatoires.....	224,960	»
II	— Propriétés départementales immobilières.....	37,665	05
III	— Routes départementales.....	504,295	»
IV	— Chemins vicinaux. — Chemin de fer d'intérêt local.....	2,365,324	44
V	— Enfants assistés.....	230,000	»
VI	— Aliénés.....	530,000	»
VII	— Assistance publique.....	490,440	»
VIII	— Cultes.....	»	
IX	— Archives départementales.....	47,450	»
X	— Encouragement aux Lettres, aux Sciences et aux Arts.....	77,450	»
XI	— Encouragement à l'agriculture et à l'industrie.....	70,800	»
XII	— Subvention aux communes.....	44,500	»
XIII	— Dépenses diverses.....	249,970	70
XIV	— Dettes départementales.....	»	
XV	— Instruction publique.....	565,422	08
XVI	— Cadastre.....	55,000	»
TOTAL des dépenses ordinaires.....		5,126,677	27

## RECETTES.

§ 1<sup>er</sup>. Recettes afférentes au Ministère de l'Intérieur.

Art. 1 <sup>er</sup> .	Centimes ordinaires.....	2,044,522	97
2.	Centimes imposés d'office.....	»	
3.	Centimes applicables au service vicinal.....	989,488	64
4.	Produits éventuels du budget ordinaire :		
1 <sup>o</sup>	Revenus des propriétés départementales.....	8,525	»
2 <sup>o</sup>	Produit des expéditions d'anciennes pièces ou d'actes de la Préfecture.....	25	»
3 <sup>o</sup>	Produit des droits de péage, etc.....	42,000	»
4 <sup>o</sup>	Subventions pour les dépenses du budget ordinaire.....	307,490	»
5 <sup>o</sup>	Ressources éventuelles du service vicinal.....	4,161,849	56
6 <sup>o</sup>	Id. id. des chemins de fer d'intérêt local.....	3,438	55
7 <sup>o</sup>	Remboursement d'avances.....	77,500	»
TOTAL.....		4,874,509	02

Report..... 4,574,509 02

## § 2. Recettes afférentes au Ministère de l'Instruction publique.

Art. 1<sup>er</sup>. Centimes applicables à l'instruction primaire..... 565,422 08TOTAL général des recettes du budget ordinaire... 5,139,931 40**Budget extraordinaire.****DÉPENSES.**

## SOUS-CHAPITRE XVII.

*Dépenses imputables sur le produit de centimes extraordinaires.*§ 1<sup>er</sup>.

Art. 1 <sup>er</sup> Construction d'un quartier de correction paternelle avec addition d'un 2 <sup>e</sup> étage à la maison d'arrêt de Lille.....	40,954 50
2. Création d'un externat à l'Institut industriel du Nord de la France .....	46,500 "
3. Construction d'une caserne de gendarmerie à Valenciennes (solde).....	37,500 "
4. Institut industriel du Nord de la France. — Construction de trottoirs .....	6,000
5. Hôtel de la Préfecture. — Éclairage de la salle des fêtes	48,900 "
6. Subvention pour les travaux des chemins ordinaires .	234,000 "
7. Subvention aux communes pour le remboursement d'emprunts contractés à la caisse des chemins vicinaux.....	982,423 84
8. Réserve pour travaux imprévus.....	40,000 "
TOTAL du § 1 <sup>er</sup> .....	<u>4,301,775 31</u>

*Instruction publique.*

## § 2

*Emploi de l'imposition extraordinaire autorisée par la loi spéciale du 5 Août 1884.*Art. 1<sup>er</sup> Dépenses à ordonnancer par le Ministère de l'Instruction publique .....
282,714 04



## § 3.

Art. 1 <sup>er</sup> Emprunts départementaux.....	368,895 •
---	-----------

## RECAPITULATION.

§ 1 <sup>er</sup> . — Loi du 10 août 1871.....	4,312,975 34
§ 2. — Loi du 5 août 1884.....	282,744 04
§ 3. — Service des emprunts.....	368,895 •

Total du sous-chapitre XVII.....	4,964,584 35
----------------------------------	--------------

## SOUS-CHAPITRE XVIII.

*Dépenses imputables sur fonds d'emprunt.*

§ 1<sup>er</sup>.

Art. 4 à 60. Construction ou transformation de chemins d'intérêt commun du nouveau réseau et des chemins stratégiques.....	4.576,400 •
--	-------------

## § 2.

*Restauration des chemins de grande communication et d'intérêt commun de l'ancien réseau.*

Art. 4 à 44. ....	322,200 •
-------------------	-----------

Total du sous-chapitre XVIII.....	4,898,600 •
-----------------------------------	-------------

## SOUS-CHAPITRE XIX.

*Dépenses imputables sur les produits éventuels extraordinaires.*

Art. 1 <sup>er</sup> . Service de l'emprunt de 6,287,600 fr. autorisé par la loi du 30 juillet 1880 pour les travaux des chemins d'intérêt commun .....	42,467 07
2. Service du même emprunt; emploi des versements à effectuer par le ministère de la guerre (chemins stratégiques).....	43,420 •
3. Service de l'emprunt de 4,200,000 fr. autorisé par la loi du 47 juillet 1882 pour la restauration des chemins de grande communication et d'intérêt commun.	2,848 32

Total du sous-chapitre XIX.....	28,435 39
---------------------------------	-----------

## RÉCAPITULATION.

Sous-Chapitre XVII — Centimes extraordinaires.....	4,964,581 35
— XVIII — Emprunts départementaux.....	1,898,600 »
— XIX — Produits éventuels extraordinaires,..	28,435 39
<b>Total des dépenses extraordinaires.....</b>	<b>3,891,616 74</b>

## RECETTES.

Art. 1 <sup>er</sup> Centimes extraordinaires .....	4,978,977 28
2. Emprunts.....	1,898,600 »
3. Produits éventuels du budget extraordinaire .....	29,435 39
<b>Total général des recettes extraordinaires.....</b>	<b>3,906,712 67</b>

## RÉCAPITULATION DES DEUX BUDGETS.

## DÉPENSES.

Dépenses ordinaires.....	5,426,677 27
Dépenses extraordinaires.....	3,891,616 74
<b>Total général des dépenses.....</b>	<b>9,018,294 01</b>

## RECETTES.

Recettes ordinaires.....	5,439,934 10
Recettes extraordinaires.....	3,906,712 67
<b>Total général des recettes.....</b>	<b>9,046,643 77</b>

## BALANCE.

Total des dépenses.....	9,018,294 01
Total des recettes.....	9,046,643 77

**EXÉDENT..... 28,349 76**



## POPULATION.

## Mouvement pendant l'année 1883.

## NAISSANCES.

ARRONDISSEMENTS.	ENFANTS			TOTAL.
	légitimes.	naturels reconnus	naturels non reconnus.	
Dunkerque .....	4484	88	497	4766
Hazebrouck.....	3368	39	456	3563
Lille.....	49508	835	2280	22623
Cambrai.....	4542	423	496	5161
Avesnes.....	4564	482	309	5052
Douai.....	3444	445	204	3757
Valenciennes.....	5674	499	404	6277
	45545	4614	4043	51199

Le nombre de naissances en 1883 a été inférieur de 66 à celui de 1882. Les arrondissements de Dunkerque, Hazebrouck, Cambrai et Douai sont en accroissement; mais ceux de Lille, d'Avesnes et de Valenciennes sont en diminution. Il y a eu diminution des naissances d'enfants légitimes (131) et augmentation des naissances des enfants naturels (65).

## Division par sexe.

ARRONDISSEMENTS.	ENFANTS LÉGITIMES.		ENFANTS NATURELS.		TOTAL.	
	GARÇONS.	FILLES.	GARÇONS.	FILLES.	GARÇONS.	FILLES.
Dunkerque. ....	2234	2247	146	139	2380	2386
Hazebrouck. ....	1659	1709	91	404	1750	1813
Lille. ....	9979	9529	4639	1476	14618	11605
Cambrai. ....	2332	2240	321	298	2653	2508
Avesnes. ....	2298	2263	247	244	2545	2507
Douai. ....	1771	1640	167	179	1938	1819
Valenciennes ....	2940	2734	317	286	3257	3020
	23213	22332	2928	2726	26141	25058

Le rapport moyen entre les sexes est de 21 garçons pour 20 filles, comme l'ont déjà indiqué de nombreuses statistiques. Dans les arrondissements d'Hazebrouck et de Douai, le nombre des filles, parmi les enfants naturels, a été supérieur à celui des garçons.

## Division entre les villes et les campagnes.

En voici le résumé par arrondissement :

	NAISSANCES	
	Population urbaine.	Population rurale.
Dunkerque. ....	3265	1501
Hazebrouck. ....	2351	1212
Lille. ....	20353	2270
Cambrai. ....	3041	2120
Avesnes. ....	1793	3259
Douai. ....	2374	1386
Valenciennes. ....	4728	1549
	37902	13297

Sur 1000 naissances, on en trouve 740 pour les villes et 260 pour la campagne.



L'arrondissement de Lille est toujours la partie la plus agglomérée, et celui d'Avesnes celle où la population est la plus éparse.

*Division par mois.*

Janvier . . . . .	4645	Mai . . . . .	4224	Septembre . . .	4136
Février . . . . .	4346	Juin . . . . .	3080	Octobre . . . . .	4105
Mars . . . . .	4610	Juillet . . . . .	4215	Novembre . . .	4099
Avril . . . . .	4465	Août . . . . .	4171	Décembre . . .	4286

La moyenne mensuelle a été de 4266. Les mois de janvier, février, mars, avril et décembre, ont dépassé cette moyenne ; les autres mois ne l'ont pas atteinte. Les naissances, comme on le voit, ont été plus nombreuses en hiver que dans les autres saisons.

*Naissances multiples.*

Il y a eu, en 1883, 570 accouchements multiples, c'est-à-dire 102 de moins qu'en 1882.

Ils ont produit 1,119 enfants, savoir : 575 garçons, dont 525 vivants et 50 mort-nés, et 544 filles, dont 487 vivantes et 57 mort-nées.

Ces naissances multiples se sont décomposées ainsi : 181 ont donné des garçons ; 170 des filles, et 219 garçons et filles.

Il y a eu 3 accouchements triples, ensemble 9 enfants dont 3 garçons vivants, 5 filles vivantes et une fille mort-née.

*Mort-nés.*

Le nombre des enfants mort-nés ou décédés avant la déclaration de naissance a été de 2,468, savoir :

ARRONDISSEMENTS.	POPULATION urbaine.	POPULATION rurale.	TOTAL.
Dunkerque . . . . .	129	70	199
Hazebrouck . . . . .	81	61	142
Lille . . . . .	1068	106	1174
Cambrai . . . . .	148	127	275
Avesnes . . . . .	66	151	217
Douai . . . . .	127	60	187
Valenciennes . . . . .	213	61	274
	1832	636	2468

Ce nombre de mort-nés représente environ 5 % sur le chiffre total des naissances. L'arrondissement de Lille en représente seul presque la moitié.

## MARIAGES.

Les mariages, en 1883, ont été de 12,411, savoir :

ARRONDISSEMENTS	MARIAGES ENTRE :				TOTAL.
	Garçons et filles.	Garçons et veuves.	Veufs et filles.	Veufs et veuves.	
Dunkerque.....	830	46	54	35	965
Hazebrouck.....	706	23	54	12	795
Lille.....	4243	251	334	183	5008
Cambrai.....	4276	26	80	36	1418
Avesnes.....	4383	32	87	29	1531
Donai.....	830	29	49	24	932
Valenciennes.....	1552	43	406	61	1762
	40820	450	761	380	42411

Il y a eu, en 1883, 200 mariages de plus qu'en 1882. Ces mariages se divisent ainsi :

Population urbaine . . . . .	8,714
Population rurale . . . . .	3,697

Ils se divisent aussi par mois de la manière suivante :

Janvier.....	1039	Mai.....	4186	Septembre....	4401
Février.....	949	Juin.....	930	Octobre.....	4073
Mars.....	997	Juillet.....	994	Novembre....	4140
Avril.....	1089	Août.....	939	Décembre....	4004

Se sont mariés : 11,270 garçons, 11,581 filles, 1,141 veufs et 830 veuves.

19,430 mariés, dont 10,475 hommes et 8,955 femmes ont signé leur nom.

Ceux qui ont signé d'une croix ou ont déclaré ne pas savoir écrire sont au nombre de 5,398, dont 1958 hommes et 3,440 femmes.

99 mariages ont été précédés d'actes respectueux.

Le nombre de mariages ayant été l'objet d'opposition a été de 15.

Le nombre de mariages avec contrat a été de 4,006.

Il y a eu 4 mariages entre oncles et nièces, 38 entre beaux-frères et belles-sœurs et 80 entre cousines et cousins-germains.

Le nombre des mariages par lesquels des enfants naturels ont été légitimés, a été de 1,939, et celui des enfants naturels ainsi reconnus et légitimés de 2,338.



## DÉCÈS

Décès par âge et par état civil.

	SEXE MASCULIN.				SEXE FÉMININ.				TOTAL pour les 2 sexes
	Garçons.	Hommes mariés.	Veufs.	TOTAL.	Filles.	Femmes mariées.	Veuves.	TOTAL.	
De 0 à 4 an ...	4977	"	"	4977	3836	"	"	3836	8813
De 4 à 5 ans....	2153	"	"	2153	2273	"	"	2273	4426
De 5 à 40 ans....	418	"	"	418	511	"	"	511	929
De 40 à 45 ans....	252	"	"	252	275	"	"	275	527
De 45 à 20 ans....	385	"	"	385	488	"	"	488	873
De 20 à 25 ans....	468	66	5	539	443	203	7	653	1192
De 25 à 30 ans....	302	168	13	483	219	393	20	632	1415
De 30 à 35 ans....	179	282	27	488	421	369	25	515	1003
De 35 à 40 ans....	137	361	36	534	68	384	34	486	1020
De 40 à 45 ans....	114	382	64	560	64	306	61	431	994
De 45 à 50 ans....	119	418	83	620	116	374	92	582	1202
De 50 à 55 ans....	126	522	107	755	73	429	118	620	1375
De 55 à 60 ans....	134	576	162	872	129	383	178	690	1562
De 60 à 65 ans....	129	618	239	986	200	454	291	945	1931
De 65 à 70 ans....	143	622	313	1078	116	351	408	875	1953
De 70 à 75 ans....	128	516	339	983	118	286	575	979	1962
De 75 à 80 ans....	103	383	444	930	121	196	638	955	1885
De 80 à 85 ans....	83	193	398	674	101	145	554	800	1474
De 85 à 90 ans....	34	79	246	359	57	32	333	422	781
De 90 à 95 ans....	6	10	38	54	19	12	124	155	209
De 95 à 100 ans...	4	"	14	18	2	1	15	18	36
De 100 et au-dessus.	"	"	"	"	"	"	2	2	2
Totaux..	10394	5196	2528	18118	9189	4318	3475	17143	35261

On peut faire sur ce tableau plusieurs remarques intéressantes : de 0 à 5 ans, la mortalité a été de 37 1/2 p. % du chiffre total des extinctions : les femmes mariées décédées de 20 à 40 ans ont été en nombre dépassant de 472 celui des hommes mariés décédés au même âge, soit un peu plus du tiers. Par compensation, les décès masculins l'ont emporté sur les décès féminins, parmi les gens mariés à partir de 40 ans.

*Décès par arrondissement.*

ARRONDISSEMENTS.	SEXE		TOTAL.
	masculin.	féminin.	
Dunkerque .....	4907	4637	3544
Hazebrouck .....	4284	4248	2532
Lille. ....	7949	7446	15365
Cambrai .....	4892	4779	3671
Avesnes .....	4688	4915	3603
Douai .....	4292	4225	2517
Valenciennes.....	2106	4923	4029
	18148	47143	35264

Les décès ont éprouvé en 1883, une augmentation de 479, par rapport aux chiffres de 1882. Sur le nombre total des extinctions, l'arrondissement de Lille a, à lui seul, 43 1/2 p. %.

*Décès de la première année.*

Les décès de la première année, déjà compris dans l'avant-dernier tableau, se sont produits de la manière suivante :

	GARÇONS.	FILLES.	TOTAL.
De la naissance à 7 jours inclusivement .....	484	377	861
De 8 à 15 jours inclusivem	378	249	597
De 15 à 30 id. ..	547	399	946
D'un mois à 6 mois id...	2266	1749	4015
De 6 mois à 12 mois id...	4303	4421	2424
	4948	3865	8813



Il y a eu, relativement à l'année 1882, diminution de 55 sur les garçons et de 98 sur les filles, soit une diminution finale de 153 décès pendant l'année 1883.

Dans cette mortalité du premier âge, on a compté 7,281 enfants légitimes et 1,532 enfants naturels.

*Division entre les villes et les campagnes.*

ARRONDISSEMENTS	DÉCÈS	
	Population urbaine.	Population rurale.
Dunkerque .....	2503	4044
Hazebrouck.....	1682	850
Lille .....	43780	4585
Cambrai.....	2190	1481
Avesnes.....	4462	2441
Douai .....	4544	976
Valenciennes.....	2992	4037
	25850	9444

Sur 100 décès, la population urbaine en a donné environ 73 et la population rurale 27.

*Division par mois.*

Janvier.....	3458	Mai.....	3433	Septembre ..	2697
Février.....	2984	Juin.....	2772	Octobre.....	2694
Mars.....	3543	Juillet.....	2717	Novembre ...	2704
Avril.....	3263	Août.....	2749	Décembre ...	2847

La moyenne mensuelle des décès a été de 2938. Les 5 premiers mois, ont donné des nombres supérieurs à cette moyenne, les autres sont restés au-dessous. C'est en octobre que la mortalité a été la plus faible, et c'est en mars qu'elle a été la plus forte.

*Comparaison des naissances et des décès*

ARRONDISSEMENTS.	Naissances.	Décès.	Excédent des naissances.
Dunkerque .....	4766	3544	1222
Hazebrouck.....	3563	2532	1031
Lille.....	22623	15365	7258
Cambrai.....	5164	3671	1490
Avesnes.....	5052	3603	1449
Douai.....	3757	2517	1240
Valenciennes.....	6277	4029	2248
	51499	35264	15938

Les naissances ont surpassé les décès de 15,938. L'excédent en 1882 ayant été de 16,483, la population a ainsi éprouvé une cause de moins-value de 545 individus.



## JURY.

Aux termes de l'article 6 de la loi sur le Jury, en date du 21 novembre 1872, la liste annuelle du Jury comprend, pour les départements, un Juré pour 500 habitants, sans toutefois que le nombre des Jurés puisse être inférieur à 400, ni supérieur à 600. L'article 11 de cette loi dispose que la liste annuelle est dressée, pour chaque arrondissement, par une commission composée du Président du Tribunal civil ou du Magistrat qui en remplit les fonctions, Président, des Juges de paix et des Conseillers Généraux.

Conformément à l'art. 6 précité, M. le Préfet, sur l'avis de la Commission départementale et par un arrêté, en date du 3 juillet 1884, a réparti de la manière suivante, entre les cantons du département, le nombre de 600 Jurés à désigner :

Arrondissements.	CANTONS.	Population totale.	NOMBRE de Jurés.
AVESNES.....	Avesnes-Nord.....	42,780	5
	— Sud.....	46,690	6
	Bavai.....	46,976	6
	Berlaimont.....	40,596	4
	Landrecies.....	46,174	6
	Le Quesnoy-Est.....	43,744	5
	— Ouest.....	44,616	5
	Maubeuge.....	50,232	19
Solre-le Château.....	43,355	5	
Trélon.....	34,740	13	
CAMBRAI.....	Cambrai-Est.....	22,447	8
	— Ouest.....	26,605	10
	Carnières.....	29,596	11
	Clary.....	33,267	13
	Le Cateau.....	30,908	12
	Marcoing.....	25,156	9
	Solesmes.....	26,909	10
DOUAI.....	Arleux.....	43,874	5
	Douai-Nord.....	24,748	9
	— Ouest.....	26,374	10
	— Sud.....	22,596	8
	Marchiennes.....	23,484	9
	Orchies.....	47,424	7
<i>A reporter</i> . . .		522,949	495

Arrondissements.	CANTONS.	Population totale.	NOMBRE de Jurés.
	<i>Report</i> . . . . .	522,949	495
DUNKERQUE . . . . .	Bergues . . . . .	45,259	6
	Bourbourg . . . . .	43,953	5
	Dunkerque-Est . . . . .	28,541	41
	— Ouest . . . . .	30,756	42
	Gravelines . . . . .	44,644	4
	Hondschoote . . . . .	43,490	5
	Wormhoudt . . . . .	44,964	5
HAZEBROUCK . . . . .	Bailleul-Nord-Est . . . . .	47,784	7
	— Sud-Ouest . . . . .	44,006	5
	Cassel . . . . .	44,085	5
	Hazebrouck-Nord . . . . .	46,082	6
	— Sud . . . . .	44,446	5
	Merville . . . . .	20,645	8
	Steenvoorde . . . . .	44,772	6
LILLE . . . . .	Armentières . . . . .	42,575	16
	Cysoing . . . . .	48,546	7
	Haubourdin . . . . .	31,667	42
	La Bassée . . . . .	46,537	6
	Lannoy . . . . .	31,499	12
	Lille-Centre . . . . .	25,190	9
	— Nord-Est . . . . .	48,494	18
	— Ouest . . . . .	25,824	10
	— Sud-Est . . . . .	23,530	9
	— Sud-Ouest . . . . .	96,057	34
	Pont-à-Mareq . . . . .	47,972	7
	Quesnoy-sur-Deûle . . . . .	24,335	8
	Roubaix-Est . . . . .	70,790	26
	— Ouest . . . . .	48,048	48
	Seclin . . . . .	25,686	9
Tourcoing-Nord . . . . .	50,712	49	
— Sud . . . . .	47,954	48	
VALENCIENNES . . . . .	Bouchain . . . . .	51,544	49
	Condé . . . . .	26,066	40
	Saint-Amand (rive droite) . . . . .	20,395	8
	— (rive gauche) . . . . .	44,873	6
	Valenciennes-Est . . . . .	25,479	9
	— Nord . . . . .	35,267	43
	— Sud . . . . .	30,644	42
	<b>Totaux</b> . . . . .	<b>4,603,259</b>	<b>600</b>



---



---

## STATISTIQUE ELECTORALE.

---

### CHAMBRE DES DÉPUTÉS.

---

#### 2<sup>e</sup> circonscription de l'arrondissement d'Avesnes.

*Cantons de Bavai, Berlaimont, Le Quesnoy-Est, Le Quesnoy-Ouest  
et Maubeuge).*

Élection du 6 avril 1884, en remplacement de M. DE  
MARCÈRE, élu sénateur inamovible.

Inscrits : 23,044. — Votants : 16,597.

MM. LECOMTE (élu).....	8,936	} 16,597
WALRAND.....	6,904	
Divers et voix perdues.....	757	

---

#### 6<sup>e</sup> circonscription de l'arrondissement de Lille.

*(Cantons de Tourcoing-Nord et Tourcoing-Sud).*

Élection du 20 juillet 1884, en remplacement de M. DEBUCHY,  
décédé.

Inscrits : 44,809. — Votants : 40,598.

MM. JONGLEZ (élu).....	6,200	} 10,598
LEHOUCQ.....	3,725	
DUCROCQ.....	611	
Divers et voix perdues.....	62	

---

**CONSEIL GÉNÉRAL.****Canton de Marcoing.**

Élection du 9 mars 1884, en remplacement de M. CRÉPIN, décédé.

Inscrits : 7,092. — Votants : 4,629.

M. DESMOUTIERS (élu).....	4,000	} 4,629
Divers et voix perdues.....	629	

**Canton de Lille-Nord-Est.**

Élection du 3 août 1884, en remplacement de M. GÉRY-LEGRAND, démissionnaire.

Inscrits : 7,494. — Votants : 4,090.

MM. BASQUIN (élu).....	2,509	} 4,090
BERNARD.....	1,314	
Divers et voix perdues.....	267	

**Canton de Pont-à-Marcq.**

Élection du 13 décembre 1884, en remplacement de M. Ernest DESMOUTIERS, décédé.

Inscrits : 5,231. — Votants : 4,430.

MM. DELÉCLUSE (élu).....	2,559	} 4,430
COGET.....	1,858	
Voix perdues.....	13	

**CONSEIL D'ARRONDISSEMENT.****Canton d'Avesnes-Sud.**

Élection du 7 septembre 1884, en remplacement de M. HANNOYE, démissionnaire.

Inscrits : 4,652. — Votants : 4,785.

M. OBLED (élu).....	1,670	} 4,785
Divers et voix perdues.....	115	

**Canton de Lille-Sud-Est.**

Élection du 7 septembre 1884, en remplacement de M. PAULIN-PARENT, démissionnaire.

Inscrits : 12,538. — Votants : 3,899.

M. CARRON (élu).....	3,454	} 3,899
Divers et voix perdues.....	445	



## STATISTIQUE DES VOIES DE COMMUNICATION.

## CHEMINS DE FER.

DÉSIGNATION DES LIGNES.	ACTES DE CONCESSION.	Dévelop- pement.	Longueurs en exploitation.
<b>1° Lignes d'intérêt général.</b>			
<i>Réseau de la Compagnie du Nord.</i>			
		k <sup>m</sup> .	k <sup>m</sup> .
Paris à la frontière par Lille, et raccordement.....	Loi du 15 juillet 1845	47.304	47.304
Douai à la frontière par Valen- ciennes, et raccordement ..	Idem.	47.810	47.810
Lille à Calais et raccordement vers Roubaix.....	Idem.	59.783	59.783
Hazebrouck à Dunkerque ....	Idem.	39.503	39.503
St-Quentin à Erquelinnes ....	Décr. du 19 févr. 1852	60.647	60.647
Busigny à Somain.....	Idem.	48.743	48.743
Hautmont à la front. vers Mons	Décr. du 19 août 1854	44.409	44.409
Arras à Hazebrouck (ligne des houillères du Pas-de-Calais).	Décr. du 26 juin 1857	44.214	44.214
Lens à Le Forest.....	Idem.	2.015	2.015
Lille à la front. vers Tournai...	Décr. du 6 juill. 1862	42.534	42.534
Hirson à Anor.....	Idem.	4.447	4.447
Anor à la frontière.....	Idem.	5.899	5.899
Valenciennes à Aulnoye.....	Idem.	34.525	34.525
Aulnoye à Anor.....	Idem.	32.538	32.538
Cambrai à la front. vers Dour..	Loi du 15 juin 1872 .	50.336	50.336
Douai à Orchies et à la front .	Loi du 3 août 1875 ..	28.500	28.500
Dunkerque à la frontière vers Furnes .....	Décr. du 23 mai 1863/ Loi du 20 nov. 1883	45.384	45.384
Armentières à la frontière vers Ostende.....	Décr. du 26 mai 1866/ Loi du 20 nov. 1883	2.944	2.944
Lens à Armentières.....	Lois des 17 juill. 1879 et 20 nov. 1883.	21.802	21.802
Valenciennes au Cateau.....	Idem.	38.084	38.084
Busigny à Hirson.....	Idem.	2.998	"
Cambrai à Douai.....	Lois des 6 juil. 1875 et 20 nov. 1883.	29.442	29.442

DÉSIGNATION DES LIGNES.	ACTES DE CONCESSION.	Dévelop-	Longueurs
		pement.	en exploitation.
		k <sup>m</sup> .	k <sup>m</sup> .
Aubigny-au-Bac à Somain et Abscon.....	Lois des 6 juil. 1875 et 20 nov. 1883:	16.830	14.500
Dou à Hénin-Liétard.....	Décr. du 14 jan. 1874 et loi du 20 nov. 1883	6.344	6.344
Valenciennes à Douzies-Maubeuze.....	Décr. du 14 nov. 1871 et loi du 20 nov. 1883	31.350	31.350
Saint-Just à Cambrai.....	Décr. du 22 mai 1873 et loi du 20 nov. 1883	20.976	20.976
Marcoing à Masnières.....	Décr. du 10 sep. 1876 et loi du 20 nov. 1883	2.354	2.354
Lille à Comines.....	Décret du 22 mai 1869 et loi du 20 nov. 1883	14.850	14.850
Tourcoing à Menin.....	Idem.	12.349	12.349
Gravelines à Watten.....	Idem.	18.559	18.559
Armentières à Berguette.....	Idem.	15.754	15.754
Berguette à Saint-Omer.....	Idem.	2.085	2.085
Dunkerque à Calais.....	Idem.	17.007	17.007
Somain à Roubaix et Tourcoing Maubeuge et Fourmies et embranchement de Cousolre...	Idem.	43.593	43.593
Lille à Valenciennes et raccordement.....	Décr. du 11 juill. 1864 et loi du 20 nov. 1883	43.912	43.912
Lille à Béthune.....	Décr. du 29 août 1863 8 mars 1865 et loi du 20 nov. 1883.	25.430	25.430
St-Amand à Blanc-Misseron....	Décr. du 26 oct. 1871 et loi du 20 nov. 1883	49.430	49.430
St-Amand à la frontière vers Tournai.....	Idem.	8.639	8.639
Chemin de ceinture de la Ville de Lille.....	Décr. du 11 juin 1874 et loi du 20 nov. 1883	6.447	6.447
		952.044	905.076

*Réseau de la Compagnie d'Anzin.*

Anzin à Somain.....	Ordonn. des 24 oct. 1835 et 2 oct. 1846	18.525	18.525
Anzin à la frontière vers Péruwelz.....	Décr. du 24 oct. 1868	17.876	17.876
Embranchement houiller de cette ligne.....	Déc. du 3 janv. 1875	» 990	» 473
		37.391	36.874



DÉSIGNATION DES LIGNES.	ACTES DE CONCESSION.	Développement.	Longueurs en exploitation.
<i>Ligne de la Compagnie de la Flandre-Occidentale.</i>			
Hazebrouck à la frontière vers Poperinghe .....	Décr. du 19 déc. 1866	13.779	13.779
<b>2° Lignes d'intérêt local.</b>			
<i>Compagnie d'Achiet à Bapaume.</i>			
Bapaume à Marcoing .....	Déc. du 20 janv. 1875	5.477	5.477
<b>3° Lignes ne servant qu'au transport du charbon ou des marchandises.</b>			
Embranchement des mines de l'Escarpelle .....	Déc. du 24 fév. 1866.	0.896	0.896
Embranchement sur la fosse St-René, à Dechy .....	" 4 août 1869.	2.000	2.000
Chemin de fer des mines d'A-niches .....	" 18 fév. 1850.	4.070	4.070
Chemin de fer de Denain à Louches .....	" 18 juin 1863.	5.000	5.000
		41.966	41.966
Embranchements industriels divers .....	"	32.094	32.094

## RÉSUMÉ.

COMPAGNIES.	Développement.	Longueurs et exploitation.
<b>1° Lignes d'intérêt général.</b>		
	k <sup>m</sup> .	k <sup>m</sup> .
Compagnie du Nord . . . . .	952.044	905.076
Compagnie d'Anzin . . . . .	37.394	36.874
Compagnie de la Flandre-Occidentale.	43.779	43.779
	4.003.484	955.729
<b>2° Ligne d'intérêt local.</b>		
	k <sup>m</sup> .	k <sup>m</sup> .
Compagnie d'Achiet à Bapaume . . . . .	5.477	5.477
<b>3° Lignes ne servant qu'au transport des marchandises.</b>		
	k <sup>m</sup> .	k <sup>m</sup> .
Lignes diverses . . . . .	44.966	44.966
Embranchements industriels divers..	32.094	32.094
	44.060	44.060
	k <sup>m</sup> .	k <sup>m</sup> .
TOTAUX GÉNÉRAUX . . . . .	4.052.721	4.005.266



Par une convention en date du 5 juin 1883, intervenue entre M. le Ministre des Travaux publics, agissant au nom de l'État, et la Compagnie du chemin de fer du Nord, et approuvée par la loi du 20 novembre 1883, les chemins de fer d'intérêt local de Don à Hénin-Liétard, de Valenciennes à Douzies, de St-Just à Cambrai et de Marcoing à Masnières ont été incorporés dans le Réseau général de cette Compagnie.

La loi du 20 novembre 1883 a concédé, en outre, à cette même Compagnie, pour être incorporées dans son ancien Réseau, les lignes indiquées ci-après, intéressant le département du Nord :

Lens à Armentières.  
 Valenciennes au Cateau.  
 Busigny à Hirson.  
 Dunkerque à la frontière vers Furnes.  
 Armentières à la frontière belge.

D'un autre côté, ladite loi a substitué la Compagnie du Nord aux Compagnies précédemment concessionnaires en ce qui concerne les lignes de Lille, Valenciennes et extensions, Lille-Béthune et Picardie et Flandres.

Les lignes comprises dans les diverses concessions obtenues par ces Compagnies ont été par suite incorporées dans l'ancien réseau du Nord.

Le chemin de fer de Ceinture de Lille a également été incorporé audit réseau par la même loi, ainsi que les lignes concédées à la Compagnie du Nord-Est et exploitées par la Compagnie du Nord en vertu d'un traité en date du 17 décembre 1875, y compris la ligne de Maubeuge à Fourmies et l'embranchement de Cousolre.

La loi précitée a enfin concédé à la Compagnie du Nord les lignes suivantes :

1° A titre définitif :

Le Cateau à Laon.  
 Thiant à Lourches.  
 Denain à St-Amand.  
 Don à Templeuve.  
 Haubourdin à St-André.

2° A titre éventuel et sous la réserve de la déclaration d'utilité publique à intervenir :

Armentières à Tourcoing et à Roubaix.  
 Roubaix-(Wattrelos) à la frontière belge.

---

## TRAMWAYS.

Le tableau ci-après fait connaître les lignes des tramways ou chemins de fer sur voies publiques en exploitation ou en construction dans le département du Nord, à la fin de l'année 1884.

DÉSIGNATION DES LIGNES.	DÉCLARATION D'UTILITÉ PUBLIQUE.	LONGUEURS			Totales.
		en exploit- ation.	en cons- truction.	dont la cons- truction n'a pas été com- mencée.	
<b>1° Tramways déclarés d'utilité publique.</b>					
Tramways de Lille .....	Décrets du 4 octobre 1873—12 mars 1875 et du 12 oct. 1877	38212 10	1.692 85	20382 20	60287 15
Id. de Roubaix .....	Décrets du 3 décembre 1875 et du 26 avril 1880 .....	44.844	"	7.409	48.953
Id. de Tourcoing.....	Décret du 26 avril 1880.....	3.511	"	4.512	8.023
Id. de Dunkerque....	Décret du 14 septembre 1875..	2.629	"	850	3.479
Id. de Valenciennes..	Décret du 30 juin 1877.....	9.802	"	433	9.935
Id. de Cambrai à Ca- tillon .....	Id. du 17 août 1880.....	25.317	9.386	"	34.703
Id. de Fourmies à Wi- gnehies.....	Id. du 2 août 1882.....	4.480	6.477	"	10.657
Totaux pour les tramways déclarés d'utilité publique ...		95495 10	17555 85	32986 20	146037 15
<b>2° Tramways en exploitation ou en construction mais non encore déclarés d'utilité publique.</b>					
Tramways de Raismes à la place de St-Amand ...	"	7.762	"	"	7.762
id. de Bruai à Condé- Gare .....	"	6.360	"	"	6.360
id. de Condé-Gare à Condé-Porte-de- Tournai.....	"	4.553	"	"	4.553
id. de Valenciennes à Blanc-Misseron.	"	12.200	"	"	12.200
id. de Condé-Porte-de- Tournai à Vieux- Condé.....	"	2.000	"	"	2.000
id. de Blanc-Misseron à Condé.....	"	"	9.400	"	9.400
Totaux pour les tramways exploités ou en construction mais non encore déclarés d'utilité publique.....		29.875	9.400	"	39.275



## ROUTES NATIONALES.

Ces routes sont au nombre de quinze dans le département et ont une étendue totale de 588 kilomètres 640 mètres. Nous en donnons ci-après le tableau :

Nos des routes.	Classe.	DÉNOMINATION.	LONGUEUR		Longueur dans le départe- ment.
			en pavé.	en empier- rement.	
			k. m.	k. m.	k. m.
2	4 <sup>re</sup>	De Paris à Maubeuge et Bruxelles par Mons.....	27.447	9.763	35.910
46	2 <sup>e</sup>	De Paris à Dunkerque .....	54.386	"	54.386
47	2 <sup>e</sup>	De Paris à Lille et à Ostende.....	96.550	"	96.550
25	3 <sup>e</sup>	Du Hâvre à Lille.....	45.595	"	45.595
29	3 <sup>e</sup>	De Rouen à Valenciennes et à Mons	56.407	"	56.407
39	3 <sup>e</sup>	De Montreuil-sur-Mer à Mézières ..	30.051	40.292	40.343
40	3 <sup>e</sup>	De Paris à Dunkerque et à Menin par Bruges et Ypres.....	30.506	3.762	34.268
44	3 <sup>e</sup>	De St-Pol à Lille et Tournai.....	40.454	"	40.454
42	3 <sup>e</sup>	De Lille à Boulogne.....	54.605	2.414	54.049
43	3 <sup>e</sup>	De Bouchain à Calais.....	27.941	"	27.941
44	3 <sup>e</sup>	De Châlons-sur-Marne à Cambrai.	4.298	2.391	6.689
45	3 <sup>e</sup>	De Marle à Valenc. et à Tournai ..	46.824	43.879	60.700
48	3 <sup>e</sup>	De Valenciennes à Condé et à Gand	48.230	"	48.230
49	3 <sup>e</sup>	De Valenciennes à Maubeuge et à Philippeville.....	25.754	47.078	42.832
50	3 <sup>e</sup>	De Douai à Arras.....	3.946	"	3.946
Totaux.....			529.064	59.579	588.640

La construction de zones empierrées, qui embrasse aujourd'hui une longueur de 215 kilomètres 745 mètres de chaussées et un développement linéaire de 319 kilomètres 530 mètres, constitue une précieuse amélioration. Elle a permis de consolider les chaussées, de les élargir sur une foule de points où leur largeur était insuffisante pour la circulation, et de prévenir les débords, qui, autrefois, se manifestaient dans des proportions assez considérables, pour compromettre le roulage

## ROUTES DÉPARTEMENTALES.

Le département compte vingt-six lignes de cette nature ayant ensemble un développement de 515 kilomètres 284 mètres; elles sont ci-après indiquées :

N <sup>os</sup> des routes.	DÉNOMINATION.	LONGUEUR		Longueur dans le départe- ment.
		en pavé.	en empier- rement.	
		k	k.	k.
4	De Lille à Valenciennes .....	25.980	•	25.980
2	De Lille à Ypres .....	45.322	•	45.322
3	De Douai à Tournai .....	46.038	•	46.038
4	De Cambrai à Tournai .....	48.624	•	48.624
5	D'Avesnes à Philippeville .....	0.634	45.426	46.060
6	De Landrecies à Chimay .....	6.208	35.299	44.507
7	De Condé à Mons .....	9.025	•	9.025
8	De Condé à St-Amand .....	42.210	•	42.210
9	De Lille à St-Omer .....	46.507	•	46.507
40	De Valenciennes à Bohain .....	42.435	•	42.435
41	De Cambrai à Guise .....	48.663	•	48.663
42	D'Avesnes au Quesnoy .....	8.800	48.851	27.654
43	De Maubeuge à Maroilles .....	•	20.476	20.476
44	De Lille à Courtrai .....	22.302	•	22.302
45	De Dunkerque à Furnes .....	0.685	42.955	43.640
46	De Lens à Estaires .....	4.590	3.700	5.290
47	D'Hazebrouck à Aire .....	•	7.086	7.086
48	De Béthune à Armentières .....	2.230	2.650	4.880
49	De Roubaix à Tournai et St-Amand	43.567	•	43.567
20	De Cassel à la frontière belge .....	44.323	•	44.323
21	De Bergues à St-Momelin .....	4.057	47.887	24.944
22	De Lille à Tourcoing .....	9.442	•	9.442
23	De Cambrai à Malplaquet .....	35.522	49.290	54.842
24	D'Hélesmes à Denain .....	7.448	•	7.448
25	Ceinture de Maubeuge .....	0.279	4.526	4.805
26	Ceinture de Cambrai .....	0.460	2.047	2.507
	<b>Totaux .....</b>	<b>358.392</b>	<b>456.892</b>	<b>515.284</b>

Les chaussées pavées prédominent dans les arrondissements de Lille, Douai, Valenciennes et Cambrai, tandis que les chaussées empierrées sont situées principalement dans les arrondissements de Dunkerque, Hazebrouck et Avesnes.

Dans sa session d'août 1878, le Conseil général délibérant sur les questions relatives à la révision du classement des voies de



communication du département, a maintenu dans son état actuel le réseau des routes départementales.

### CHEMINS DE GRANDE COMMUNICATION.

Ils sont au nombre de soixante-dix-huit, ainsi que l'indique le détail ci-après :

N <sup>os</sup> des chemins.	DÉNOMINATION.	LONGUEUR		Longueur totale.
		en pavé.	en empiè- rement.	
		mètres	mètres	mètres
1	De Dunkerque à St-Omer par Loon	4263	48345	49578
2	De Dunkerque à Bourbourg.....	283	44797	42080
3	D'Hondschoote à Watten.....	47244	20861	38072
4	De Bergnes à Furnes.....	390	41622	42012
5	De Bergues au pont de St-Folquin	514	43142	13653
6	De Lille à Lannoy.....	8040	"	8040
7	De Lomme à Fournes.....	9558	"	9558
8	De Douai à Seclin.....	29496	"	29496
9	De Nouveaux à Roubaix, à la fron- tière et la route nationale N <sup>o</sup> 17	9176	2337	41543
40	De Douai à Bapaume.....	6546	"	6546
44	De Cassel à Gravelines.....	4797	29605	34402
12	De Linselles à Quesnoy-sur-Deûle.	540	5824	6334
43	De Valenciennes à Somain.....	49373	"	49373
44	D'Armentières à Ypres.....	7413	"	7413
15	D'Esnes à Busigny.....	46085	"	46085
46	De Solesmes à Caudry.....	9734	"	9734
47	D'Hondschoote à Wormhoudt....	2055	21921	23976
48	De Bailleul à Ypres.....	4000	3406	4406
19	De Sainghin à Pont-à-Mareq.....	9252	"	9252
20	De Solre à Rond-Buisson et Hirson	4263	35141	36404
24	De St-Amand à Hélesmes.....	9455	"	9455
22	D'Englos à Haubourdin.....	4890	"	4890
23	De Bailleul à Estaires et Merville.	2406	49434	24540
24	De Gussignies à Avesnes.....	61	22014	22072
25	D'Arleux à Orchies.....	20048	"	20048
26	De Merville à Béthune.....	70	700	4770
27	De Maubeuge à Solre-le-Château.	"	43384	43384
28	De Maubeuge à Binche.....	47	8618	8665
29	De Berlaimont à Aulnoye.....	"	4682	4682
30	De Carvin à Orchies.....	9404	"	9404
31	De Gognies-Chaussée à Aulnois...	4476	"	4476
32	D'Etrœungt à Prisches.....	"	43515	43515
33	D'Hazebrouck à Merris.....	2624	8032	40656
34	D'Auberchicourt à Abscon.....	5444	"	5444

Nos des chemins.	DÉNOMINATION.	LONGUEUR		Longueur totale.
		en pavé.	en empiè- rement.	
		mètres	mètres	
35	De Douai à St-Amand . . . . .	27492	"	27492
36	De Quesnoy-sur-Deûle à Tourcoing	20186	"	20186
37	De Lannoy à Néchin . . . . .	580	"	580
38	De Bailleul à Estaires et au Seau..	4572	45566	47138
39	De Seclin à La Bassée. . . . .	41962	"	41962
40	De Neuf-Berquin à Haverskerque .	574	9777	40348
44	D'Haubourdin à Carvin . . . . .	40395	"	40395
42	De Solre-le-Château à Jeumont ..	948	45766	46714
43	De Landrecies à Solesmes. . . . .	45566	"	45566
44	De Ghyvelde à Hondshoote . . . . .	70	7764	7834
45	De Denain à St-Vaast, par Haspres et Villers-en-Cauchies . . . . .	46812	"	46812
46	De Bourbourg à Lederzeele . . . . .	"	47447	47447
47	D'Auberchicourt à Bugnicourt . .	44810	"	44810
48	De Lomme à Loos, p. la Planche-à-Q	3834	"	3834
49	De Denain à Mastaing . . . . .	9030	"	9030
50	De Fresnes à Jenlain . . . . .	45566	3144	48710
51	De Seclin à Pont-à-Marcq . . . . .	5475	"	5475
52	Du Câteau à l'Arbre-de-Guise . . . .	4316	4979	6295
53	De Courchelettes . . . . .	4418	"	4418
54	D'Étrœungt au Nouvion . . . . .	"	4876	4876
55	De Bailleul à l'Abeele . . . . .	2566	9790	42356
56	De Béthune à Estaires . . . . .	710	395	4105
57	De Caestre à Vieux-Berquin . . . . .	4048	6798	7846
58	D'Armentières à La Bassée . . . . .	9693	6365	46058
59	De Caudry à Aubencheul-au-Bois.	42834	3722	46556
60	De Marquette à Neuville-St-Remy.	45138	"	45138
61	De Cassel à Lederzeele. . . . .	4506	6589	41095
62	D'Estaires à Don . . . . .	44929	570	42499
63	De Cambrai à Metz-en-Couture. . . .	3376	9458	42834
64	D'Arras à St-Quentin. . . . .	"	8209	8209
65	D'Étrœungt à Anor . . . . .	376	41940	42316
66	De Fourmies à la Gare. . . . .	"	430	430
67	De Steenvoorde à l'Hazewinde. . . .	4395	"	4395
68	De Lomme à Quesnoy-sur-Deûle. . .	3000	4289	7289
69	D'Armentières à Halluin . . . . .	743	42327	43040
70	De Vendegies à la pyram. de Denain	40213	"	40213
71	De Maubeuge à Erquelines. . . . .	4000	9207	40207
72	De Prisches au Nouvion . . . . .	"	40444	40444
73	De Trélon à La Capelle . . . . .	"	5821	5821
74	De Solre à Sivry . . . . .	"	4492	4492
76	De St-Waast à la Guizette. . . . .	7375	"	7375
77	D'Oisy à Metz-en-C. (tr. de Mœuvres)	"	2380	2380
78	Ceint. de Valenciennes . . . . .	465	3677	3842
79	Ceinture de Bergues . . . . .	"	4236	4236
	Totaux. . . . .	451925	458902	910827

Le service de ces chemins est confié à MM. les Ingénieurs des Ponts et Chaussées. Comme on le voit par les chiffres qui précè-



dent, l'étendue totale de nos grandes lignes vicinales se divise presque en égale part, quant au mode de construction en pavé ou en empierrement. Les pavages se maintiennent généralement et n'ont besoin que d'être consolidés par des zones latérales empierrées. Les empierrements se dégradent facilement sous les efforts d'un roulage pondérant et actif, et nécessitent, sur beaucoup de points, des rechargements.

### CHEMINS VICINAUX D'INTÉRÊT COMMUN.

Le réseau des chemins d'intérêt commun a été augmenté, en 1880, d'une longueur de 1400 kilom. dont l'exécution des travaux a été échelonnée en plusieurs années. (1).

Le nombre de ces chemins à l'état d'entretien était au 31 décembre 1883 de 212. Il est pour l'année 1885 de 217.

En voici l'énumération :

Nos	DÉNOMINATION.	LONGUEUR		
		Pavage.	Empierrement	TOTALE.
1	de Straenstraet, de la route départ. N° 15, à Tétégghem.....	690	3700	4390
2	de Claperdyckstraet, de la même route à Uxem.....	"	9744	9744
3	de Bergues au Sprewkot.....	4800	8735	40535
3bis.	du Sprewkot à Cassel.....	"	6288	6288
4	d'Aubers à la Fin de la Guerre et à Salomé.....	8824	7852	16676
5	de Thun-l'Evêque à Cambrai.....	6580	"	6580
6	de Renescure à Noordpeene.....	"	4445	4445
7	de Trélon à Eppe-Sauvage et à la front.	"	9954	9954
8	de Maubeuge à Villers-sire-Nicole...	"	4472	4472
9	de Bellignies à Bettrechies.....	"	4500	4500
10	d'Aubigny-au-Bac à Wasnes-au-Bac..	6775	"	6775
11	de Douai à Roost-Warendin.....	3996	"	3996
12	d'Haubourdin à Wattignies.....	7090	"	7090
13	de Sequedin à Haubourdin.....	435	3650	3785
14	de Vendegies à Escarmain.....	7700	"	7700
15	de Bruille à Maulde.....	9663	"	9663
16	d'Hazebrouck à Vieux-Berquin.....	"	8687	8687
17	de Godewaersvelde à Flêtre et à Cal- cannes.....	69	7082	7154

(1) Dans un but de simplification d'écritures, on a attribué à certaines lignes un numéro bis qui est appelé à disparaître après l'achèvement des travaux.

N <sup>os</sup>	DÉNOMINATION.	LONGUEUR		
		Pavage.	Empierement.	TOTALE.
18	de Lewarde à Fressin.....	4060	2970	7030
19	de Bourghelles à Baisieux.....	7900	"	7900
20	de Vred à Somain.....	4540	"	4540
22	d'Aubencheul à Hem-Lenglet.....	7500	"	7500
23	de Steenwoorde à Winnezele.....	393	5520	5913
23 bis	de Steenvoorde à Herzele.....	"	4134	4134
24	de Sailly à Baisieux.....	6406	"	6406
25	de Catillon à Ribeuville.....	"	5062	5062
26	de Ramillies à Escaudœuvres.....	460	750	1210
27	d'Avesnes au Nouvion et à Barsy.....	"	45561	45561
28	de Ribécourt à la chapelle d'Anneux..	61	8017	8078
29	de Clary à Troisvilles.....	8360	"	8360
29 bis	de Selvigny à Clary.....	3022	"	3022
30	de Bergues à Bambeckue.....	300	8965	9265
31	de Tourmignies à Avelin.....	4490	"	4490
31 bis	de Thumeries à Pont-à-Marcq.....	2372	"	2372
32	de Roost-Warendin à Auby.....	5281	"	5281
32 bis	de Roost-Warendin à Raches.....	2099	"	2099
33	de Pecquencourt à Aniche.....	6325	"	6325
34	de Neuville à Noyelles.....	6445	"	6145
35	d'Ors à Basuel.....	"	3230	3230
35 bis	de Landrecies à Ors.....	2687	"	2687
36	de Ledringhem à Wormhoudt.....	"	5079	5079
37	de la Croix-de-Pierre à la Lys.....	5330	3375	8705
38	de Villereau à Orsinval.....	660	19676	20336
39	de Roucourt à la route nationale N <sup>o</sup> 45	"	2568	2568
40	d'Esquerchin à Douai.....	4505	425	4930
40 bis	d'Esquerchin au Polygone et à Flers.	4534	"	4534
41	de Fournes à Fromelles.....	3100	"	3100
42	de Fourmies au pont de Sains.....	"	6280	6280
43	de Sommaing à Vendegies-s.-Ecaillon.	"	4000	4000
43 bis	d'Accès à la gare de Bourbourg.....	430	"	430
44	de Boeseghem à Aire.....	"	10014	10014
45	de Cassel à Oudezele.....	"	5069	5069
46	de Noyelles à Fontaine-Notre-Dame..	400	3730	4130
47	de Cobrieux à Bourghelles.....	2740	"	2740
48	d'Hazebrouck à Blaringhem.....	415	43510	43625
49	de Maubeuge à Taisnières-sur-Hon..	"	9616	9616
50	de Noyelles à Ancoisne.....	3100	"	3100
51	d'Hazebrouck à Honddeghem.....	750	8162	8922
52	de Villers-Guislain à Gonnelleu à Epehi	280	4840	5120
52 bis	de Dunkerque à Loon.....	"	42600	42600
53	de Lederzele à Watten.....	485	6818	7003
54	de la Prévôté à Quesnoy-sur-Deûle..	4120	3285	4405
55	de Rexpoède à Hondschoote.....	410	5770	5880
55 bis	de Wormhoudt à Rexpoède.....	"	9370	8370
56	d'Esnes à Marcoing.....	4107	40643	41750
57	de St-André à la Lys (ch. de Messine)..	625	40389	41014
58	de Lille à Lambersart.....	3538	"	3538
59	d'Etreux à Saultain.....	2275	"	2275



N <sup>os</sup>	DENOMINATION.	LONGUEUR		
		Pavage.	Empierement.	TOTALE.
59 <i>bis</i>	de Quiévrechain à Saultain.....	4352	"	4352
60	de Valenciennes à Orsinval.....	6700	"	6700
60 <i>bis</i>	de Watten à Bollezeele.....	"	8686	8686
64	d'Haveluy à Wallers.....	2392	"	2392
64 <i>bis</i>	de Denain à St-Amand.....	2726	"	2726
62	de Bois-Grenier à Wavrin.....	5545	2472	7747
64	de Bondues à Bousbecques.....	8445	"	8445
65	de Douai à Oisy.....	5242	2633	7875
66	de Marcq à Marquette.....	2025	"	2025
66 <i>bis</i>	de Villers-au Tertre à Bouchain.....	2396	"	2396
67	de St-Souplet au Cateau.....	3508	7176	40684
68	de Wavrechain à Doual.....	4023	"	4023
69	de Wulverdinghe à Bollezeele.....	"	8500	8500
70	de Cuvillers à Bantigny.....	4260	"	4260
71	de Paillencourt à Hordain.....	7025	"	7025
74 <i>bis</i>	De Dunkerque à Tétéghem.....	"	3600	3600
72	de Dunkerque au p. de Leffrinckoucke	4400	3895	5295
72 <i>bis</i>	du Mont-Noir à Méteren et Neuf-Ber-	"	40865	40865
	quin.....			
73	d'Arnèke au Ménégat à Nordpeene...	200	3348	3548
73 <i>bis</i>	de Craywick à Loon.....	"	5430	5430
74	d'Avesnes-le-Sec à Lieu-St-Amand..	5266	"	5266
74 <i>bis</i>	de Ligny à Avesnes-le-Sec.....	6062	"	6062
75	de Zermzeele à Cassel et à Ledringhem	734	4887	5618
75 <i>bis</i>	de Petite-Synthe au Grand-Mille-	"	9966	9966
	Brugghe.....			
76	de Niergnies à Cambrai et à Beau-	"	9966	9966
	revoir.....	47372	70	47642
77	d'Estaires à Steenwerck.....	228	7692	7920
78	du bac de Wavrin.....	44520	"	44520
79	de Steenbecque à Ebblinghem.....	"	14222	14222
80	de Beugnies à Sains.....	"	44370	44370
81	d'Hornaing à Marchiennes.....	8450	"	8450
82	de Demicourt à la route nation. N <sup>o</sup> 29	"	2906	2906
	et à Mœuvres.....	"	2395	2395
83	d'Ohain à la frontière.....	"	7061	7061
84	de Bavai à la frontière.....	"	7061	7061
85	d'Haspres à Solesmes et à St-Python.	40780	"	40780
86	du Quesnoy au Cateau.....	4632	42643	47275
87	de Gommegnies à Roisin.....	4000	7606	11606
88	de Dunkerque au Rosendaël.....	"	2225	2225
89	de Bailleul au Mont-Noiret à la frontière	"	2784	2784
90	de Genech à Baisieux.....	9530	"	9530
91	de Leers à Tourcoing.....	7850	"	7850
91 <i>bis</i>	de Tourcoing à Bousbecques.....	3382	"	3382
92	du Cateau à Landrecies.....	"	40380	40380
93	de Seclin à Haubourdin.....	5150	"	5150
94	de Seclin à la Maisoncelle.....	44450	"	44450
95	de La Longueville au bois des Dames.	"	8520	8520
97	de Montigny à Lallaing.....	4370	"	4370

N <sup>os</sup>	DÉNOMINATION.	LONGUEUR		
		Pavage.	Empierement.	TOTALE.
98	de Maing à Famars et Valenciennes...	644	2040	2651
99	d'Hasnon à Raismes.....	5950	"	5950
99 bis	de Marchiennes à Hasnon.....	3720	"	3720
100	de Ruesnes à Famars.....	49036	"	49036
101	de St-Aubert à la route dép. N <sup>o</sup> 7.....	2011	"	2011
102	de Condé à Bruille-St-Amand.....	6367	"	6367
103	de Busigny à Vaux.....	4806	"	4806
104	de Felleries à Avesnes.....	"	7840	7840
105	de Wallers à Hasnon.....	4800	"	4800
105 bis	de Fort-Mardyck à Petite-Synthe.....	"	3522	3522
106	de Solrignes à Dimechaux.....	"	3000	3000
106 bis	de Quaëdyre à Poperinghe par Herzele.....	600	807½	8647
107	de Caëstre à Steenvoorde et à Hond-schoote.....	300	18826	19126
108	de la Madeleine à la route dép. N <sup>o</sup> 44..	2000	"	2000
109	de Ceinture de Douai.....	7780	"	7780
109 bis	d'Accès à la gare de Dorignies.....	665	"	665
110	de Wattignies à Faches.....	3000	"	3000
110 bis	de Drincham et d'Eringhem à Bergues	"	44144	44144
111	d'Englefontaine à la Balance.....	752	4557	5309
111 bis	de Montay à Serain.....	12311	"	12311
112	de Roubaix à Mouscron.....	6325	"	6325
113	de Bergues à Dunkerque p. Steen-Dam	2900	5570	8470
114	de Renescure à Campagne.....	"	4984	4984
115	de l'Arbre-de-Guise à la Laurette, par Mazinghien.....	"	6120	6120
115 bis	de Cattenières à l'Arbre-de-Guise.....	3068	"	3068
116	de Quérouaing à Trith-St Léger.....	8172	"	8172
117	de Beaurain à Solesmes.....	2020	"	2020
118	d'Iwuy à Cattenières.....	4254½	"	4254½
119	d'Hélesmes à Escaudain.....	5453	"	5453
119 bis	d'Esquelbecq à Bergues.....	"	2858	2858
120	de Pont-à-Marcq à Mérignies.....	4350	"	4350
121	de Templeuve à Cysoing.....	2070	"	2070
122	de Merville à Estaires.....	956	5328	6284
122 bis	d'Estaires au Pont-de-Nieppe.....	"	670	670
123	d'Hantay et Salomé à La Bassée.....	4000	500	4500
124	de Vendegies-au-Bois à Oivillers.....	"	2449	2449
124 bis	d'Armsbouts - Capelle aux Sept-Planètes.....	"	4864	4864
125	de Théroüanne à Cassel.....	"	3165	3165
126	de Marchiennes à Landas.....	5040	"	5040
127	de Gravelines à Zeggars-Cappel par Coppenaxfort.....	"	40735	40735
128	de Steenvoorde à Wormhoudt.....	"	41501	41501
129	de Péronne à la gare de Fretin.....	7298	"	7298
130	de Zuytcoote aux Sept-Planètes.....	"	5220	5220
131	de Mardyck au Grand-Mille-Brugghe.....	"	9100	9100
133	de Bambecque aux Moères.....	"	42196	42196



N <sup>os</sup>	DÉNOMINATION.	LONGUEUR		
		Pavage.	Emplere- ment.	TOTALE.
434	d'Hazebrouck à Bailleul.....	"	7023	7023
435	de Steenwerck au Bac Saint-Maur..	"	4988	4988
436	de La Gorgue à Laventie.....	"	4043	4043
451	d'Halluin à Tourcoing.....	5973	"	5973
452	de Wambrechies à Halluin.....	5739	"	5739
453	du Droukart ou de Lille à Cour- trai.....	6449	"	6449
457	d'Annœullin à Camphin-en-Carem- bault.....	4835	"	4835
458	d'Houplin à Carvin.....	6975	"	6975
461	de Mons-en-Pévèle à Auchy.....	40538	"	40538
463	de Douai à Hornaing, par Somain et Fenain.....	2240	"	2240
464	de Marchiennes à Faumont.....	41636	"	41636
465	de Bouvignies à Flines.....	4744	"	4744
468	de Douai à Férin.....	4037	"	4037
469	de Masny à Fressies.....	7206	"	7206
470	de Bugnicourt à Torquenne et à Oisy	5329	"	5329
474	de Rosult à Bruille-St-Amand.....	6251	"	6251
476	de Quérenaing à Saint-Saulve.....	4825	"	4825
477	d'Abscon à Emerchicourt.....	4695	"	4695
479	de Condé à Blaton.....	4423	"	4423
485	de Fresnes à Crespin.....	5884	"	5884
487	de Château-l'Abbaye à la route dé- partementale N <sup>o</sup> 8.....	3933	"	3933
488	de Valenciennes à Iwuy.....	47999	"	47999
494	de Saint-Hilaire à Boussières.....	3000	4450	4450
495	d'Elincourt à Audencourt.....	926	2940	3866
497	d'Estourmel à Serain.....	4640	810	2450
498	de Cambrai à Flesquières.....	6094	4494	7288
499	de Mazinghien à Forest.....	495	40512	40707
200	de Carnières à Montrécourt.....	2149	"	2149
201	de Bantouzelle à Gouzeaucourt.....	"	6021	6021
202	de Bantouzelle à Epehy.....	49	6745	6794
203	de Graincourt à Gouzeaucourt.....	293	11110	11403
204	de Gouzeaucourt à la Terrière.....	2	9775	9777
205	de Malincourt à Marez.....	4988	4524	6512
209	de Solesmes à Escarmain.....	5165	"	5165
210	de Briastre à Solesmes.....	205	2520	2725
212	de Capelles à Beaudegnies.....	4847	"	1847
213	de la Groise à Floyon, par Prisches..	"	9341	9341
214	de Berlaimont à Malplaquet.....	"	13256	13256
215	de Maroilles à Prisches.....	"	6453	6453
216	de la route nationale N <sup>o</sup> 49 à Fayt.....	"	6330	6330
222	d'Etrœungt à Felleries.....	"	40320	40320
223	de Bousies à la Forêt de Mormal....	"	4461	4461
224	de Cartignies à Saint-Aubin.....	"	6946	6946
225	de Maubeuge à Hautmont.....	"	3751	3751
227	de Sémeries à Bry.....	"	404	404
228	de Taisnières-sur-Hon à la ferme Bellevue.....	"	5550	5550
234	d'Accès à la gare de Ghyvelde.....	"	4200	4200

Nos	DÉNOMINATION.	LONGUEUR		
		Pavage.	Empierrement.	TOTALE.
LIGNES STRATÉGIQUES.				
444-4	du Maisnil à Pérenchies.....	2505	7325	9830
63 bis 2	de Wez-Macquart à Santes.....	9547	4340	40887
143 (3-4)	de Wambrechies au Molinel et à Hem.	45588	4030	46648
144-5	de la Madeleine à Marcq-en-Barœul.	9604	"	9601
142-7	d'Emmerin à Loos et à Faches.....	8197	"	8197
24 bis 8	de l'Arbrisseau à Mons-en-Barœul....	8677	"	8677
145-9	du Moulin de Lesquin à Ronchin.....	40975	"	40975
146-10	de Lille à Sainghin-en Mélançois....	7820	"	7820
147-11	de Wattignies à Houplin.....	6390	"	6390
149-16	d'Estreux à Saint-Saulve.....	3954	"	3954
TOTAUX.....		685599	731844	4447440

Ces chemins sont confiés aux soins de MM. les Agents-Voyers. Ils sont entretenus aux frais du département et des communes et avec le concours de l'Etat



Le nombre et l'étendue des lignes de grande et de moyenne vicinalité se résument ainsi qu'il suit par arrondissement :

ARRONDISSEMENTS.	CHEMINS de grande commu- nication.		CHEMINS d'intérêt commun.		TOTAL.	
	Nombre des lignes.	Étendue.	Nombre des lignes.	Étendue.	Nombre des lignes.	Étendue.
Dunkerque .....	8	463089	31	209403	39	372492
Hazebrouck .....	42	449531	23	164507	35	284038
Lille. ....	47	457045	44	303082	61	460097
Cambrai .....	41	448578	41	258204	52	376782
Avesnes.....	45	461662	30	234614	45	396276
Douai.....	8	443923	23	417752	34	234675
Valenciennes .....	7	77029	25	429848	32	206877
Totaux.....	78	940827	247	4447440	295	2328237

#### CHEMINS VICINAUX ORDINAIRES.

Conformément au système observé depuis l'application de la loi du 11 juillet 1868 sur l'achèvement des chemins vicinaux, ces chemins se divisent en deux classes distinctes, formant l'une le réseau subventionné, l'autre le réseau non-subventionné.

Le tableau ci-après indique par arrondissement la longueur de ces deux catégories de chemins :

ARRONDISSEMENTS.	RÉSEAU		TOTAL.
	subventionné.	non-subventionné	
Dunkerque.....	547762	448691	696453
Hazebrouck.....	618598	251614	870212
Lille.....	863477	495707	4059184
Cambrai .....	651968	274664	923632
Avesnes.....	813030	328134	4441164
Douai.....	412850	443885	556735
Valenciennes .....	450656	237063	687749
Total.....	4358344	4576758	5935099

**Dépenses et ressources du service vicinal  
de l'exercice 1883.**

	CHEMINS		
	de grande communi- cation.	d'intérêt commun.	Ensemble.
<b>DEPENSES.</b>			
Entretien.....	755,693 23	963,331 22	1,721,024 45
Grosses réparations.....	76,153 28	242,459 46	318,312 74
Travaux neufs.....	35,784 48	399,456 77	435,240 95
Acquisitions de terrains, etc.....	4,531,68	6,226,20	7,757 88
Domages et dépenses diverses.....	5,028 83	49,254 47	24,280 "
Frais généraux. — Personnel.....	34,974 "	243,481 02	245,452 02
Remboursement d'emprunts, intérêts	" "	63,264 75	63,264 75
<b>Total des dépenses.....</b>	<b>908,162 20</b>	<b>4,907,167 59</b>	<b>2,815,929 79</b>
<b>RESSOURCES.</b>			
Revenus communaux et produits divers ordinaires.....	52,376 41	235,543 90	287,920 34
Prestations.....			
{ en nature.....	29,476 80	446,404 44	475,880 94
{ en argent.....	3,990 45	31,423 32	35,413 77
Centimes spéciaux.....	472,144 98	419,404 24	294,549 49
Impositions extraordinaires.....	" "	7,434 20	7,434 20
Produits extraordinaires.....	2,704 94	" "	2,704 94
Subventions industrielles.....	55,592 "	21,344 23	76,936 23
Souscriptions particulières.....	37,936 34	41,749 79	49,686 43
Fonds départementaux			
{ ordinaires.....	527,771 89	662,732 "	4,190,503 89
{ extraordinaires..	" "	49,061 55	49,061 55
Fonds de l'État.....	8,311 "	76,373 "	84,684 "
Emprunts à la caisse des chemins vicinaux.....	25,000 "	422,000 "	447,000 "
Excédent à la clôture de l'exerc. 1882.	47,368 "	98,495 62	445,863 62
<b>Ensemble..</b>	<b>932,669 81</b>	<b>4,884 662 93</b>	<b>2,814,332 74</b>
<b>A déduire :</b>			
Pour non-valeurs d'excédts de crédits	2,545 96	4,630 90	4,446 86
<b>Total des ressources.....</b>	<b>930,153 85</b>	<b>4,880,032 03</b>	<b>2,810,485 88</b>



## CHEMINS VICINAUX ORDINAIRES.

*Dépenses et ressources de l'exercice 1883.*

DÉPENSES.	RÉSEAU		
	subventionné.	non subventionné.	Totaux.
Entretien .....	2,453,916 46	161,535 01	2,615,451 47
Grosses réparations .....	62,050 24	2,445 46	64,495 67
Constructions .....	4,848,645 53	38,346 54	4,886,992 07
Acquisitions de terrains .....	40,314 06	" "	40,314 06
Dommages et dépenses diverses .....	40,065 79	832 81	40,898 60
Frais généraux .....	5,944 77	" "	5,944 77
Remboursements et intérêts d'em- prunts .....	4,053,059 63	4,557 90	4054,617 53
<b>Total des dépenses .....</b>	<b>5,473,996 45</b>	<b>204,417 72</b>	<b>5,678,414 17</b>
<b>RESSOURCES.</b>			
Ressources d'origine communale ....	3,303,919 40	213,006 63	3,516,926 03
Subventions industrielles et offres particulières .....	38,684 97	3,974 80	42,656 77
Subventions du département et de l'Etat .....	4,136,880 60	8,640 60	4,145,521 20
Excédent à la clôture de l'exerc. 4882	2,831,841 76	712,112 76	3,543,924 52
<b>Ensemble .....</b>	<b>7,311,296 73</b>	<b>937,731 79</b>	<b>8,249,028 52</b>
<b>A déduire :</b>			
Dégrèvements et non-valeurs .....	32,735 57	960 94	33,696 46
<b>Total des ressources .....</b>	<b>7,278,561 16</b>	<b>936,770 88</b>	<b>8,215,332 04</b>

## RÉSUMÉ.

	DÉPENSES.		RESSOURCES.	
Chemins de grande communication .....	908,162	20	930,453	85
Chemins d'intérêt commun .....	1,907,167	59	1,880,032	03
Chemins vicinaux ordinaires .....	5,678,444	17	8,215,332	04
<b>TOTAUX .....</b>	<b>8,493,743</b>	<b>96</b>	<b>11,025,817</b>	<b>92</b>

La situation matérielle du service vicinal était au 31 décembre 1883 comme suit :

	A l'état d'entretien.	A l'état de viabilité.	En construction.	En lacune.	TOTAL.
Chemins de grande communication...	792,752	57,703	"	60,372	910,827
Chemins d'intérêt commun .....	1,106,600	180,047	19,156	6,691	1,312,494
Chemins vicinaux ordinaires :					
Réseau subventionné	4,099,012	37,774	75,814	145,747	4,358,344
Réseau non subventionné .....	280,812	55,843	6,650	1,233,423	1,576,728
<b>Totaux .....</b>	<b>6,279,206</b>	<b>334,364</b>	<b>101,617</b>	<b>1,446,233</b>	<b>8,158,420</b>



---

## CHEMINS DE FER.

---

*Travaux d'entretien et de grosses réparations.* — La Compagnie du Nord a continué le remplacement du ballast de mauvaise qualité par du ballast en grès, cailloux ou laitier ; cette opération a été faite sur certaines sections des lignes de Paris à la frontière, de Valenciennes à Quiévrain et de St-Omer à Armentières.

On a continué également la substitution des rails en acier aux rails en fer sur certaines parties des lignes de St-Omer, à Armentières, de Somain à Tourcoing et de Tourcoing à Menin.

*Mesures de sécurité.* — La Compagnie du Nord, en vue de se conformer aux prescriptions des circulaires ministérielles des 13 septembre 1880, 2 novembre 1881 et 12 janvier 1882, a continué à exécuter des travaux d'installation de signaux sur diverses lignes.

Toutes les machines à voyageurs indistinctement sont actuellement munies du frein à vide.

Le frein Westinghouse est appliqué en outre à toutes les machines qui remorquent les trains internationaux.

*Accroissement du matériel.* — La Compagnie du Nord a augmenté son matériel d'exploitation dans de notables proportions, en 1883.

L'effectif des machines locomotives s'élevait à 1517 au 1<sup>er</sup> janvier 1884 ; celui des voitures des trains de voyageurs, à 4,178 et celui des wagons à marchandises, à 41,595.

*Exploitation commerciale.* — Les produits des stations exploitées dans le département par la Compagnie du chemin de fer du Nord se sont élevés en 1883, à 45,580,522 fr. 46 c., ce qui correspond à une augmentation de 726,690 fr. 67 c. sur les produits de 1882, soit une différence en plus d'environ 1.6 pour cent.

*Lignes nouvelles. — Lens à Armentières.* — La seconde section de la ligne de Lens à Armentières comprise entre Bauvin-Provin et Armentières a été livrée à l'exploitation le 1<sup>er</sup> février 1884. La première section comprise entre Lens et Bauvin-Provin, est exploitée depuis le 1<sup>er</sup> décembre 1882.

*Valenciennes au Cateau.* — La partie de cette ligne comprise entre Solesmes et Le Cateau a été ouverte à l'exploitation le 1<sup>er</sup> décembre 1883, l'autre partie, comprise entre Valenciennes et Solesmes, l'a été à partir du 1<sup>er</sup> novembre 1884.

*Orchies à la frontière vers Tournai.* — La mise en exploitation de cette ligne a eu lieu le 1<sup>er</sup> décembre 1883.

*Busigny à Hirson.* — Les travaux de ballastage sont commencés. Sauf le cas de force majeure, la ligne pourra être livrée à l'exploitation dans le 1<sup>er</sup> semestre de 1885.

*Le Cateau à Laon.* — On achève les études de manière à pouvoir procéder sans retard à l'accomplissement des formalités de l'expropriation et à l'ouverture des chantiers. Certaines sections de cette ligne pourront être ouvertes à l'exploitation en 1887 et en 1888.

*Maubeuge à Fourmies avec embranchement de Ferrière-la-Grande à Cousolre.* — Les travaux sont commencés sur un grand nombre de points, et la plupart des ouvrages d'art sont déjà terminés. Il y a lieu d'espérer que cette ligne pourra être livrée à l'exploitation dans le courant de l'année 1885.

*Thiant à Louches.* — On a commencé les travaux de construction du nouveau chemin d'accès à la station de Prouvy-Thiant qui doivent être exécutés comme conséquence de la nouvelle ligne de Thiant à Louches et du déplacement de sa bifurcation avec la ligne de Valenciennes au Cateau.



*Produits, par station de provenance, des chemins de fer  
d'intérêt général, dans le département du Nord.*

**Exercices 1882 et 1883.**

Chemin de fer du Nord (ancien et nouveau réseau).

Nos d'ordre.		GARES par ordre d'importance des produits	NOMBRE de voyageurs en 1883.	PRODUITS (Impôt déduit).			
1883	1882			1883.		1882.	
				fr.	c.	fr.	c.
1	4	Dunkerque .....	249,891	6,470,781	65	6,564,044	41
2	2	Lille .....	1,775,912	3,689,043	03	3,663,046	73
3	3	Somain .....	433,125	3,646,529	03	3,471,506	69
4	4	Valenciennes .....	287,725	2,707,333	47	2,776,309	49
5	5	Lille (Saint-Sauveur) ..	"	2,322,444	64	2,500,914	08
6	6	Roubaix .....	509,033	4,728,543	10	4,635,663	57
7	7	Douai .....	387,132	4,697,749	33	4,721,333	87
8	8	Lourches .....	28,737	4,580,938	30	4,503,660	62
9	9	Frontière de Baisieux ..	454,424	4,248,419	23	4,338,795	79
10	13	Hautmont .....	90,047	4,244,049	63	4,032,680	34
11	10	Pont-de-la-Deûle .....	36,327	4,201,338	49	4,185,243	61
12	12	Cambrai .....	485,648	4,109,092	38	4,044,040	24
13	11	Gare des Usines .....	"	912,523	61	1,052,492	50
14	14	Armentières .....	275,464	910,092	34	882,885	61
15	15	Tourcoing .....	358,790	880,468	89	864,886	42
16	16	Maubeuge .....	486,239	667,268	86	705,054	07
17	17	Jeumont .....	34,952	587,030	29	564,015	65
18	18	Fives .....	"	576,449	80	505,874	20
19	19	La Madeleine .....	25,424	507,796	77	485,453	91
20	20	Avesnes .....	425,120	478,657	68	472,650	28
21	24	Fourmies .....	407,094	444,860	23	455,667	73
22	23	Anor (Frontière) .....	22,455	440,675	93	486,370	97
23	22	Raismes .....	47,347	374,690	75	367,078	02
24	24	Le Cateau .....	44,968	374,016	42	352,023	90
25	25	Hazebrouck .....	408,124	348,023	03	349,277	50
26	26	Blanc-Misseron .....	20,000	339,979	34	303,903	83
27	27	Aulnoye .....	89,774	297,440	80	284,602	22
28	28	Bergues .....	406,873	253,751	44	268,563	71
29	30	Caudry .....	42,844	236,446	51	215,447	37
30	34	Landrecies .....	41,137	231,945	97	213,044	54
31	30	Seclin .....	82,760	227,057	68	245,854	51
32	32	Anor .....	57,562	210,673	59	186,370	97
33	35	Croix-Wasquehal .....	39,573	496,231	46	476,842	20
34	33	Sains .....	52,999	493,943	80	494,870	48
35	36	Busigny .....	65,438	493,298	80	463,324	86
36	34	Baval .....	40,676	472,552	95	478,802	39
37	37	Le Quesnoy .....	76,673	462,465	32	456,508	22
38	40	Bailleul .....	64,079	447,975	56	442,749	76
39	39	Solesmes .....	35,453	435,878	37	447,674	44
40	44	Bouchain .....	28,258	427,354	69	444,673	46

Nos d'ordre.		G A R E S par ordre d'importance des produits.	NOMBRE de voyageurs en 1883.	P R O D U I T S (Impôt déduit).	
				1883.	1882.
1883	1882			fr. c.	fr. c.
44	42	Feignies .....	49,267	444,643 70	402,956 56
42	43	Bertry .....	16,604	110,485 24	102,851 40
43	38	Baisieux .....	38,089	405,177 51	452,449 40
44	47	Iwuy .....	28,241	97,647 93	86,376 82
45	45	Watten .....	38,595	96,051 53	402,053 40
46	46	Cassel .....	31,337	95,133 34	98,914 52
47	49	Onnaing .....	30,461	93,537 46	80,764 01
48	44	Montigny .....	33,543	92,802 49	402,654 46
49	48	Strazeele .....	16,048	89,852 70	85,197 07
50	50	Esquelbecq .....	33,813	76,928 73	80,042 21
51	54	Cattenières .....	40,616	68,154 68	66,269 23
52	53	Artres .....	11,270	59,993 81	61,092 44
53	54	Steenwerck .....	49,597	58,562 03	53,680 01
54	52	Raches .....	16,385	57,551 56	62,971 79
55	58	Ascq .....	42,506	54,740 95	45,321 47
56	55	Flines .....	24,352	54,065 01	52,202 21
57	59	Salesches .....	8,934	50,803 88	44,570 29
58	56	Arnèke .....	47,696	47,842 94	49,029 71
59	57	Wallers .....	49,821	46,907 09	48,110 61
60	65	Gommegnies .....	48,161	42,693 29	25,697 74
61	62	Dompierre .....	22,481	42,355 58	34,435 28
62	60	Saint-Aubert .....	49,909	42,250 73	42,405 72
63	61	Pérenchies .....	31,570	36,863 21	39,655 74
64	63	Phalempin .....	24,807	30,743 17	31,149 19
65	64	Ebblinghem .....	43,274	25,775 49	30,583 55
66	67	Steenbecque .....	40,031	22,584 45	24,764 55
67	68	Rieux .....	44,826	20,422 69	18,478 42
68	66	Thiennes .....	6,576	49,443 48	23,455 96
69	69	Betrechies (garage) .....	"	49,225 25	41,728 45
70	70	Wattignies .....	40,456	4,991 92	4,755 82
71	74	Vendegies-Neuville .....	7,349	4,638 06	4,434 99
72	71	Romerics .....	5,216	4,471 16	3,303 42
73	72	Coutiches .....	4,052	3,244 59	2,906 05
74	73	Naves .....	9,028	3,111 84	2,714 91
		Bachy (1) .....	450	4,726 91	"
		Totaux .....	6,633,742 "	41,036,780 72	40,580,614 46
<i>Ceinture de Lille.</i>					
"	"	Lille, raccordements .....	"	65,836 40	56,698 30
<i>Chemin de fer de Lille à Béthune.</i>					
1	1	Hanbourdin .....	23,963	316,637 76	272,898 34
2	3	La Bassée .....	39,555	244,096 76	216,440 07
3	4	Loos .....	45,177	452,628 30	400,235 17
4	2	Don-Sainghin .....	27,788	444,273 45	258,464 44
5	5	Wavrin .....	28,625	53,335 62	49,624 46
6	6	Lille (porte d'Arras) .....	10,602	37,743 46	24,019 54
7	9	Lille (porte des Postes) .....	"	31,833 17	45,399 63
8	8	Marquillies .....	41,159	20,660 32	47,452 70
9	7	Santes .....	7,457	48,384 80	23,469 64
		Totaux .....	464,326	989,593 64	978,400 99

(1) La gare de Bachy a été ouverte à l'exploitation le 20 décembre 1883.



Nos d'ordre.		G A R E S par ordre d'importance des produits.	NOMBRE de voyageurs en 1883.	PRODUITS (Impôt déduit).	
				1883.	1882.
<i>Chemin de fer de Lille à Valenciennes.</i>					
1	4	Fresnes .....	41,996	465,417 23	494,084 64
2	2	St-Amand .....	68,089	333,993 71	332,744 86
3	3	Bruai .....	"	228,033 10	222,841 40
4	5	Orchies .....	68,514	170,255 99	160,627 04
5	4	Raismes-Vicoigne.....	8,007	140,857 69	172,819 68
6	7	Maulde-Mortagne(front)	13,861	99,042 22	25,789 92
7	6	Templeuve .....	30,262	55,356 86	55,544 86
8	8	Maulde-Mortagne.....	49,040	39,683 30	23,177 93
9	9	Rosult .....	43,567	21,239 19	49,335 39
10	10	Fretin .....	49,994	20,016 57	18,857 54
11	12	Nomain .....	7,048	47,514 81	45,459 46
12	14	Nocelles .....	4,997	14,150 33	10,025 41
13	11	Lesquin .....	9,126	13,450 57	17,238 83
14	13	Odomez .....	6,043	12,605 47	15,011 46
15	15	Landas .....	7,682	9,922 66	8,901 57
16	16	Beuvrages.....	3,504	3,449 26	3,776 53
17	17	Vicq .....	1,216	672 47	676 96
18	18	La Fontaine-Bouillon...	768	663 69	538 81
Totaux...			293,681	4,646,315 03	4,597,472 09
<i>Chemins de fer du Nord-Est.</i>					
1	4	Gravelines.....	42,486	300,881 53	333,508 80
2	2	Merville.....	35,168	174,942 30	183,169 09
3	3	La Gorgue.....	45,358	173,376 39	155,598 58
4	5	Roubaix-Wattrelos....	3,693	164,347 "	122,225 31
5	4	Bourbourg .....	49,145	141,513 88	139,084 93
6	6	Comines (France)....	32,746	119,369 90	116,015 66
7	7	Halluin .....	32,248	110,791 54	98,363 30
8	8	Quesnoy-sur-Deûle ...	37,705	100,615 57	92,741 70
9	9	Marchiennes .....	22,685	77,027 52	62,010 59
10	10	Lannoy.....	24,408	56,247 31	53,704 83
11	13	Cysoing .....	25,034	32,746 95	30,299 53
12	14	Roncq .....	21,925	30,211 45	28,373 81
13	11	Tourcoing-les-Francis...	45,632	29,688 56	31,948 70
14	15	Wambrechies... ..	9,751	27,851 56	25,410 12
15	16	St Pierre-Brouck .....	6,442	48,578 38	21,492 02
16	17	Tressin .....	44,231	48,453 84	47,787 84
17	"	Bac-Saint-Maur.....	17,663	21,748 26	12,808 52
18	12	Fenain.....	9,172	44,595 84	30,725 60
19	18	Loon .....	7,783	44,406 90	43,260 74
20	19	Blaringhem .....	7,949	6,115 14	7,451 17
21	20	Beuvry-lès-Orchies....	6,620	4,409 75	4,365 36
22	21	Genech.....	6,126	4,333 92	4,139 04
23	22	Petite-Synthe.....	3,353	2,667 95	2,448 23
24	23	Nomain-Ouvignies....	2,602	4,880 92	4,002 34
Totaux...			479,895	1,643,472 33	1,587,902 81

Nos d'ordre.		GARES par ordre d'importance des produits.	NOMBRE de voyageurs en 1883.	PRODUIT (Impôt déduit).	
1883	1882			1883.	1882.
<b>LIGNES DE L'ÉTAT EXPLOITÉES EN RÉGIE.</b>					
<i>Ligne de Dunkerque à la frontière vers Furnes (État)</i>					
4	2	Ghyvelde.....	44.592	123.797 83	37.008.99
2	3	La Tente-Verte.....	21.844	10.342 99	9.890.49
3	4	Rosendael .....	6.457	3.578 70	2.762.62
4	5	Zuydcoote .....	5.604	2.092 77	2.161.49
Totaux...			75.494	139.792 29	51.823 59
<i>Armentières à la frontière.</i>					
"	"	Houplines .....	49.966	59.340.56	1.248.95
<i>Solesmes au Cateau (1 mois d'exploitation).</i>					
"	"	Neuvilly.....	468	2.391.69	"

## LIGNES EXPLOITÉES PAR LA COMPAGNIE DU NORD.

## RECAPITULATION.

DÉSIGNATION des LIGNES.	VOYAGEURS en 1883.	PRODUITS	
		1883.	1882.
Ancien et nouveau réseau	6.633.742	44.036.780 72	40.580.614 46
Ceinture de Lille .....	"	65.836 10	56.698 30
Lille à Béthune.....	464.326	986.593 64	978.400 99
Lille à Valenciennes....	293.684	4.646.315 03	4.597.472 99
Nord-Est .....	479.895	4.643.472 33	4.587.902 81
Lignes de l'État.....	425.628	204.524 64	53.042 54
Totaux généraux...	7.697.272	45.580.522 46	44.853.831 79
Augmentation ...	"	726.690 67	"



## COMPAGNIES DIVERSES.

N <sup>os</sup> D'ORDRE.		G A R E S par ordre d'importance des produits.	P R O D U I T S (Impôt déduit).	
1883	1882		1883	1882
<i>Chemin de fer de Somain à Anzin et à la Frontière belge.</i>				
°	1	Denain.....	757.689 04	765.416 58
2	2	Vieux-Condé.....	646.005 88	645.450 84
3	3	Anzin.....	376.509 48	421.789 30
4	4	Saint-Vaast.....	329.589 17	367.903 68
5	5	Abscon.....	264.065 29	290.699 20
6	10	Escaudain.....	496.472 59	84.950 80
7	7	Bruai.....	467.809 93	457.023 97
8	8	Hérin.....	452.436 88	446.343 46
9	6	Péruwelz.....	452.443 37	474.094 65
10	9	Somain.....	444.995 26	445.636 17
11	11	Fresnes.....	63.320 82	83.754 23
12	12	Valenciennes.....	45.862 49	50.358 30
13	13	Condé.....	45.949 44	49.736 03
14	14	Escaupont.....	4.400 42	4.636 94
TOTAUX.....			3.284.249 76	3.294.787 85
<i>Chemin de fer de Picardie et Flandres.</i>				
2	1	Douai.....	204.582 49	474.443 20
1	2	Somain.....	290.673 "	453.442 90
3	"	Cambrai.....	40.207 80	" "
4	5	Aniches.....	33.370 65	45.584 23
5	3	Arleux.....	28.460 65	27.799 23
6	4	Aubigny.....	24.359 85	47.444 77
7	6	Cantín.....	49.950 45	44.984 64
8	7	Monchecourt.....	42.856 80	7.707 27
9	8	Sancourt.....	8.840 70	7.460 49
TOTAUX.....			656.998 70	446.900 73

## Ligne d'Hazebrouck à la frontière belge.

Les produits de cette ligne ont été, en 1883, de 102,256 fr. 05 c. impôt non compris).

L'exploitation des chemins de fer d'intérêt local a donné les résultats indiqués ci-après, pendant les années 1883 et 1882. Les produits sont indiqués par station de provenance.

COMPAGNIES EXPLOITANTES.	STATIONS.	Nombre de Voyageurs en 1883.	RECETTES TOTALES	
			1883.	1882.
<i>Picardie et Flandres.</i>	Cambrai.....	40,342	fr. 68,540 25	fr. 80,006 50
	Rumilly (halte)...	4,119	4,798 85	4,739 35
	Marcoing.....	16,887	46,959 30	21,232 30
	Villers-Plouich h(4)	2,166	4,568 20	4,263 75
	Gouzeaucourt....	49,474	31,489 25	26,434 30
	Masnieres.....	4,446	43,480 65	36,375 65
	Totaux.....	86,804	463,456 50	467,048 85
<i>Achiet à Bapaume.</i>	Marcoing.....	4,703	48,252 85	49,304 45
	Flesquières.....	4,398	2,404 15	4,909 85
	Totaux.....	9,104	20,354 "	21,244 30
<i>Nord.</i>	Valenciennes....	32,604	80,688 02	89,374 80
	Marly.....	48,433	89,270 86	84,756 03
	Saultain.....	9,309	34,125 93	24,309 91
	Curgies.....	47,062	37,905 25	35,823 96
	Wargnies-l-Gr. ...	44,920	32,650 60	38,000 53
	St-Waast-l-Vallée.	6,740	49,356 49	19,263 55
	Bavai.....	27,038	53,574 89	43,333 35
	La Longueville...	40,589	45,839 49	42,612 25
	Douzies.....	9,590	45,062 62	43,444 25
	Maubeuge.....	26,004	54,583 03	48,093 40
	Don-Sainghin.....	4,090	3,083 42	7,627 40
	Bauvin-Provin....	46,758	43,588 04	404,889 36
Totaux....	489,837	449,725 64	485,498 49	
Totaux généraux.	285,742	633,236 44	673,758 34	
Diminution...	.....	40,522 20		

(4) La halte de Villers-Plouich a été ouverte le 21 Février 1882.



## PORTS MARITIMES.

Le département du Nord possède deux ports, ceux de Dunkerque et de Gravelines, les seuls qui existent en France sur la mer du Nord.

Les renseignements ci-après feront connaître la consistance, l'étendue et l'importance du service de ces établissements.

Le service maritime du département du Nord, comprend tout le développement des plages françaises de la mer du Nord sur une longueur de 32 à 33 kilomètres, ainsi que le balisage et l'éclairage de toute la zone du littoral s'étendant depuis la limite des eaux françaises à 16 ou 17 milles au large jusque par le travers de la pointe de Walde à 6 ou 7 milles au large sur une longueur totale de 30 milles marins ou 55 à 56 kilomètres en allant à peu près du N.-E. au S.-O.

Ce service comprend aussi l'entretien et l'amélioration de toutes les parties des ports, ainsi que les manœuvres continues des écluses et des canaux constituant les artères de débouché à la mer qui servent à l'évacuation des eaux du pays et à la communication régulière entre les voies navigables de l'intérieur et les ports maritimes.

L'éclairage des ports, rades et passes navigables du Nord comporte un phare et des feux de marée à Gravelines; un phare, un feu sur la tour du Leughenaer et des feux de marée à Dunkerque; enfin, trois feux flottants, dont deux, le Dyck et le Snouw, jalonnent l'entrée Ouest de la rade, et le troisième, le Ruytingen, signale l'extrémité du banc Out-Ruytingen et la route à suivre pour éviter les bancs de Flandre en allant à Calais.

Le balisage comporte l'emploi de 25 bouées en place à la mer et de 33 bouées de rechange. Un bateau à vapeur, le *Baliseur N° 2* pourvoit au ravitaillement des feux flottants et au renouvellement périodique des bouées.

Le service maritime est divisé en trois arrondissements sous la direction d'un Ingénieur en chef résidant à Dunkerque, savoir :

Le 1<sup>er</sup> arrondissement comprenant l'étude des projets et l'exécution des travaux d'extension du port de Dunkerque

Le 2<sup>e</sup> arrondissement comprenant l'entretien, les grosses réparations et les travaux d'amélioration du port de Gravelines; l'amélioration de la navigation de l'Aa (Travaux du Schelfvliet et du Grand Drack);

Le 3<sup>e</sup> arrondissement comprenant l'entretien, les grosses réparations, l'administration et la police du port de Dunkerque; le ser-

vice des phares et balises, l'achèvement des travaux d'amélioration et une partie des travaux d'extension de ce port.

*Dunkerque* est à la fois port militaire et port de commerce. La marine de l'État y possède un bassin à flot et de vastes établissements. Ce bassin a été remis à l'administration civile et reçoit les bâtiments de la marine marchande concurremment avec les autres bassins du port.

*Gravelines*, ce port de 3<sup>e</sup> ordre, situé à l'embouchure de l'Aa, se compose d'un chenal extérieur, d'un chenal intérieur, d'un port d'échouage et d'un bassin à flot. Leur longueur totale est d'environ 4,300 mètres et leur largeur moyenne de 50 à 60 mètres. Le tirant d'eau est de 5 m. en vives eaux et 4 m. en mortes eaux.

Les travaux d'amélioration du port de Dunkerque autorisés par la loi du 14 décembre 1875 sont à peu près achevés. La ville de Dunkerque avait été admise à faire l'avance d'une somme de 12,600,000 fr. pour leur exécution. Cette somme lui a été remboursée par l'État en janvier 1881. Les dépenses faites jusqu'en 1884 ont été de 14,321,780 fr. 34 c. Le crédit de 1884 est de 289,542 fr. 57 c.

Les travaux de restauration des ports de Dunkerque et de Gravelines ordonnés par une seconde loi du 14 décembre 1875 sont en cours d'exécution. Les avances que le département et la Chambre de commerce de Dunkerque avaient été admis à faire et qui s'élevaient à la fin de 1880 à 4,800,000 fr., leur ont été remboursées par l'État en janvier 1881. Les dépenses s'élevaient au 31 décembre 1883 à 5,985,903 fr. 28 c. Et le crédit de 1884 est de 640,582 fr. 47 c.

Mais ces dépenses quoique considérables seront loin de suffire pour compléter les installations du port de Dunkerque et lui donner l'importance qui lui est due par sa situation. Une loi du 31 juillet 1879 a déclaré d'utilité publique des travaux complémentaires d'amélioration et d'extension du port et leur a affecté une somme totale de 50 millions. Ils ont été commencés à la fin de l'année 1880. La dépense faite au 31 décembre 1883 a été de 13,210,530 fr. 36 c et un crédit de 6,530,188 fr. 70 c. a été ouvert en 1884 pour ces travaux. La ville et la Chambre de commerce de Dunkerque ont été autorisées par une loi du 1<sup>er</sup> septembre 1884, à avancer 31 millions à l'État, en vue d'assurer l'exécution de ce qui reste à faire.

Des travaux d'amélioration ont aussi été autorisés à Gravelines par décrets du 16 septembre 1867, du 18 janvier 1871 et par diverses décisions. Ils sont aujourd'hui terminés.

L'amélioration de la navigation de l'Aa, autorisée par la loi du 14 juillet 1875, comprend, à Gravelines, la création de voies d'écoulement direct à la mer pour le Schelfvliet et le Grand-



Drack. Les travaux relatifs au Schelfvliet, estimés 236,000 r., sont aujourd'hui terminés; ceux du Grand-Drack, évalués à 199,000 fr., le seront l'année prochaine.

Le mouvement commercial de nos ports est resté en 1883 dans des conditions normales.

Le nombre des navires entrés et sortis à Dunkerque, a été de 5,234, jaugeant ensemble 1,934,753 tonneaux et portant 1,723,279 tonnes de marchandises. Il y a eu sur 1882, diminution de 445 navires, augmentation de 48,422 tonneaux de jauge et diminution de 5,253 tonnes de marchandises.

Le tonnage moyen a été de 370.

A Gravelines, les navires entrés et sortis ont été au nombre de 317, jaugeant ensemble 52,591 tonneaux et portant 30,008 tonnes de marchandises. Il y a diminution sur 1882, de 66 navires, de 9,236 tonneaux de jauge et de 4,744 tonnes de marchandises.

Le nombre des navires entrés et sortis s'est divisé comme suit :

	Français.	Etrangers.
A Dunkerque. . . . .	1,874	3,360
A Gravelines. . . . .	141	176
	<hr/>	<hr/>
	2,015	3,536
	<hr/>	<hr/>

Le nombre des navires affectés à la pêche à la morue d'Islande a été à Dunkerque de 122, de 11,243 tonneaux de jauge, montés par 1,799 marins, et à Gravelines de 17, de 1,116 tonneaux de jauge, avec 130 hommes d'équipage. Les produits ont été pour les premiers de 67,261 quintaux d'une valeur de 4,600,000 fr. et pour les seconds de 3,850 quintaux évalués 264,000 fr.

La pêche côtière occupait à Dunkerque 86 bâtiments de 446 hommes d'équipage et à Gravelines 94 navires montés par 846 marins. Leur produit a été : pour Dunkerque de 5593, quintaux métriques d'une valeur de 559,400 fr.; pour Gravelines de 24,599 quintaux métriques, valant ensemble 1,072,750 fr.

Le nombre des navires construits ou réparés et lancés en 1883 a été, à Dunkerque, de 4 jaugeant ensemble 773 tonneaux, à Gravelines, de 6 d'une capacité totale de 166 tonneaux

Les navires naufragés ou échoués ont été au nombre de 5 dans les parages de Dunkerque sans perte d'hommes. Dans les parages de Gravelines, le nombre des navires naufragés ou échoués, a été de 2, avec perte d'un homme.

## NAVIGATION A VAPEUR SUR MER.

Les bateaux à vapeur français naviguant sur mer, qui ont leur station à Dunkerque, sont au nombre de 33, savoir :

NOMS des Navires.	Force en chevaux.	Capacité — Ton- neaux.	STATIONS.	PASSAGERS.	
				Maxi- mum.	Trans- portés en 12 mois.
Eyriand des Vergnes...	775	934	Grand et petit cabotage.	4	10
Albert .....	237	269	Bordeaux.	60	44
Jean-Bart ...	136	419	Bordeaux	12	10
Nord.....	400	630	Bordeaux.	40	6
Neva.....	279	207	Bordeaux, Hâvre, Rotterdam.	2	46
Dunkerquois.	518	195	Dunkerque.	Service du remorquage.	
Rapide.....	271	46	Idem.	Id.	
Marine.....	174	92	Idem.	Id.	
Progrès.....	438	82	Idem.	Id.	
Mouche.....	45	24	Idem.	Id.	
Haleur N° 1..	92	46	Idem.	Id.	
Haleur N° 2..	92	46	Idem.	Id.	
Baliseur N° 2.	59	69	Idem.	Service du balliage.	
Gravelinois..	49	32	Dunkerque, Calais.	Remorquage.	
Frédér. Morel	750	948	Grand et petit cabotage.	6	20
San Martin...	600	917	Bilbao.	2	5
Ville de Lille.	420	735	Baltique. Méditerran., Afrique, Bordeaux, Hâvre.	8	•
Courrières ..	230	309	Hâvre.	7	35
Étincelle (chpe)	42	4	Dunkerque et canaux dépendant du port.	Rem. de chalands charg. de vases.	
Hébé (chalpe)	3	4	Navigation de plaisance.	8	28
Marie.....	45	200	Dunkerque.	Dragages.	
Marie-Gabriel	23	43	d°	Transp. d'eau douce p <sup>r</sup> la marine	
Lucien.....	130	34	d°	Rem. de chalands charg. de vases	
Pilote.....	46	7.9	Dunkerque.	S <sup>e</sup> du pilotage.	
Marie.....	400	533	Bordeaux, Hâvre.	8	4
Galindo.....	680	662	Bilbao.	4	2
Émilie.....	440	492	Petit et grand cabotage.	3	•
Présid. Leroy-Lallier....	750	921	Bordeaux, Hâvre, Baltique.	12	•
Nautilus.....	2	2	Navigation de plaisance dans les canaux.	7	45
Stella.....	3	5	D° D° D°	45	35
Fives-Lille...	450	334	Dunkerque.	Dragages.	
St-Jean.....	55	260	Grand et petit cabotage.	3	10
Fouine.....	42	40	Dunkerque.	Rem. de chalands charg. de vases.	



## BATEAUX A VAPEUR ÉTRANGERS AYANT AUSSI LEUR STATION A DUNKERQUE.

1° De Dunkerque à Londres par la Tamise, sir Robert Peel et lord John Russell ; Blonde.

2° De Dunkerque à Hull, service régulier le mercredi, Zebra, Dynamo, Electro, Falcon.

3° De Dunkerque à Leith-Edimbourg, steamers Kinghorn, Talisman, Amulet, Anglia, Woodstock, Abbotsford, Windsor, Osborne; départ le mardi ou le mercredi.

4° De Dunkerque à Goole, un départ par semaine, le samedi soir ou le dimanche matin, steamers Annie, John Bladworth Richard Moxon.

5° De Dunkerque à Belfast, Greenoch et Glasgow, Bertha, Pennon; départ tous les 15 jours en hiver, un voyage par mois en été.

6° De Dunkerque à St-Petersbourg, steamer Valdemar, Rurick, A.-N. Hauden, Vesno, Ferm, Tula. Ce service n'est pas régulier.

7° De Dunkerque à Rotterdam et Liverpool tous les 8 jours; steamers Tern, Auk.

8° De Dunkerque à Rotterdam, le samedi, Burgemeester Van Hollenhoven.

9° De Dunkerque à la Plata, un départ tous les quinze jours. Steamers Canadian, Coréan, Grécian, Lucerne, Buenos-Ayzéan, Phœnician.

## NAVIGATION INTÉRIEURE.

Les canaux et rivières canalisées existant sur le territoire du département du Nord sont au nombre de 24 et forment ensemble un développement de 52 myriamètres 8,614 mètres. Voici leur nomenclature et leur description.

N° 1. *Rivière d'Aa*. — La rivière d'Aa, navigable à partir de Saint-Omer, et débouchant dans le port de Gravelines, forme la limite des départements du Nord et du Pas-de-Calais, depuis Saint-Momelin jusqu'à la mer. Sa longueur, est de 28 kilom. 396 mètres.

N° 2. *Canal de la Haute-Colme*. — Ce canal, formé par une dérivation de l'Aa, se sépare de celle-ci à Watten et se dirige sur Bergues, où il verse ses eaux dans le canal de Bergues. Sa longueur est de 24,660 mètres.

N° 3. *Canal de la Basse-Colme et becque d'Hondschoote.* — La Basse-Colme, qui réunit les villes de Furnes et de Bergues tombe dans le canal de Bergues. Sa longueur depuis la Belgique jusqu'au sas de Bergues, est de 11,366 mètres. La Becque d'Hondschoote a une longueur de 2,146 mètres.

N° 4. *Canal de Bourbourg.* — Ce canal, qui est une autre dérivation de l'Aa, commence à l'écluse du Guindal, au-dessous du village de St-Nicolas, et se dirige sur Bourbourg et sur Dunkerque, où il débouche dans les bassins du port par l'écluse de l'arrière-port. Sa longueur est de 20,929 mètres.

N° 5. *Canal de Furnes.* — Ce canal est creusé parallèlement à la côte. Sa longueur dans le département du Nord, depuis la frontière de Belgique jusqu'à l'écluse octogone à Dunkerque, est de 13,210 mètres.

N° 6. *Canal de Bergues.* — Ce canal reçoit à Bergues les eaux des Haute et Basse-Colme, ainsi que celles des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> sections des Waeteringues, et les déverse à la mer à Dunkerque. Sa longueur est de 8,091 mètres.

N° 7. *Canal de Neuffossé.* — Ce canal qui forme la jonction de la Lys à l'Aa part d'Aire et aboutit à St-Omer. Sa longueur totale est de 17 kilom. 950 mètres. — Aux Fontinettes, se trouvent cinq sas superposés rachetant une chute de 13.13. — On y construit un ascenseur hydraulique à l'aide duquel cette chute sera franchie par les bateaux en 30 minutes environ.

N° 8. *Rivière de la Lys.* — La longueur de cette rivière, depuis Aire jusqu'à Menin est de 71 kilom. 902 mètres. A partir d'Armentières, elle forme la séparation de la France et de la Belgique.

N° 9. *Canal de la Nieppe.* — Ce canal, qui est une dérivation de la Lys, se dirige vers l'intérieur de l'arrondissement d'Hazebrouck et se joint au canal d'Hazebrouck au sas de la Motte-au-Bois. Sa longueur est de 9,126 mètres.

N° 10. *Canal d'Hazebrouck.* — Il s'étend d'Hazebrouck à la Motte-au-Bois, où il se joint au canal de la Nieppe. Sa longueur est de 5,778 mètres. Ce canal n'a point d'écluse.

N° 11. *Canal de Préaven.* — Ce canal commence à la jonction de la Nieppe et du canal d'Hazebrouck au sas de la Motte-au-Bois, et communique à la rivière de la Bourre, au-dessus de l'écluse du Grand-Dam. Sa longueur est de 2.180 mètres.



N° 12. *Rivière de la Bourre.* — La Bourre canalisée a son origine au canal de Préaven, et son confluent dans la Lys à Mer-ville. Sa longueur est de 7,370 mètres. Les canaux de la Nieppe, d'Hazebrouck, de Préaven et de la Bourre occupent l'intérieur de l'arrondissement d'Hazebrouck, se lient et forment un système de navigation secondaire et purement local, communiquant par ses deux extrémités avec la Lys.

N° 13. *Rivière de la Lawe.* — Cette rivière n'a qu'une très petite partie de son cours dans le département du Nord, sur le territoire de La Gorgue, où elle débouche dans la Lys. Sa longueur, depuis la limite du département du Pas-de-Calais jusqu'à son confluent, est de 2,293 mètres.

N° 14. *Canal de la Haute-Deûle.* — Ce canal commence à l'écluse du fort de Scarpe, arrose successivement l'arrondissement de Douai, le département du Pas-de-Calais et l'arrondissement de Lille. Sa longueur, dans le département, est de 30,547 mètres.

N° 15. *Rivière de la Basse-Deûle.* Cette rivière, qui fait suite à la Haute-Deûle, commence à l'écluse Saint-André et débouche dans la Lys, à Deûlémont. Sa longueur est de 16,714 mètres.

N° 16. *Canal d'Aire.* — Ce canal, construit en 1823, a son origine sur la Deûle, à Bauvin, et sort du département du Nord à La Bassée, où il entre dans le département du Pas-de-Calais. Sa longueur entre Bauvin et Aire est de 41,145 mètres, dont sur le département du Nord 4,530 mètres.

N° 17. *Canal de Roubaix.* — Ce canal commence à la Basse-Deûle, au village de Marquette, près Lille, traverse le territoire de Roubaix et s'étend jusqu'à la limite de l'arrondissement de Lille et du royaume de Belgique. Ce canal, qui était resté longtemps à l'état d'impasse entre ses deux extrémités et Roubaix, est livré à la navigation depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1877. Il a une longueur de 20,038 m.

N° 18. *Rivière de Scarpe.* — Cette rivière a sa source dans le département du Pas-de-Calais, entre dans le département du Nord à Courchelettes, traverse Douai, Marchiennes et St-Amand, et se jette dans l'Escaut à Mortagne. Sa longueur, dans le département, est de 43,058 mètres.

N° 19. *Rivière de l'Escaut.* — L'Escaut, qui a sa source dans le département de l'Aisne, traverse les arrondissements de Cambrai, et de Valenciennes, et sort du département du Nord, à Mortagne, pour se diriger sur Tournai. Sa longueur, dans le département, est de 63,065 mètres.

N° 20. *Canal de Saint-Quentin.* — Ce canal fait communiquer l'Escaut avec la Somme, la mer du Nord avec la Méditerranée et l'Océan. Son développement, de Cambrai à Chauny et à la Fère,

est de 96,349 mètres. Sa longueur, dans le département du Nord, est de 26,049 mètres.

N° 21. *Canal de la Sensée*.—Ce canal, qui a son origine au bassin rond, sur l'Escaut, fait communiquer l'Escaut avec la Scarpe au moyen de trois écluses placées à Fressies, Gœulzin et Férin. Il fait suite au canal de St-Quentin, dont il est le complément nécessaire. La longueur est de 25,000 mètres. La navigation est très active sur ce canal.

N° 22. *Canal de Mons à Condé*.—La longueur totale de ce canal est de 25,280 mètres. Son étendue, dans le département du Nord, est de 5,058 mètres.

N° 23. *Rivière de la Sambre canalisée*.— Cette rivière est la seule voie navigable dans l'arrondissement d'Avesnes. Sa longueur, depuis Landrecies jusqu'à la frontière, est de 54,253 mètres.

N° 24. *Canal de jonction de la Sambre à l'Oise*.— Ce canal fait suite à la Sambre canalisée. Il a une longueur totale de 67,235 mètres, dont 13,202 dans le département.

*Situation du service de la navigation intérieure.*

Les voies navigables du département sont généralement dans un état satisfaisant; elles sont entretenues avec soin par MM. les ingénieurs qui y exécutent en même temps les améliorations qui y sont nécessaires, dans la mesure des fonds alloués par l'Administration supérieure.

Le mouvement des transports par eau a été, en 1883 de 11,696,377 tonnes, suivant le détail ci-après :

	Tonnage moyen.
Canal de Mons . . . . .	776,186
Haut-Escaut (de Cambrai à Condé) . .	1,368,670
Bas-Escaut (de Condé à la frontière-belge)	285,669
Canal de St-Quentin . . . . .	2,066,357
Sambre . . . . .	482,610
Canal de jonction de la Sambre à l'Oise .	455,846
Canal de la Sensée . . . . .	1,441,849
Scarpe moyenne . . . . .	1,527,672
Scarpe-Inférieure . . . . .	284,036
Haute-Deûle . . . . .	1,341,529
Basse-Deûle . . . . .	350,454
Canal de Roubaix . . . . .	130,849
La Lys . . . . .	154,939
Canaux d'Hazebrouck . . . . .	15,459
Canal de la Haute-Colme . . . . .	74,889
Canal de Bourbourg . . . . .	762,042
Canal de Bergues . . . . .	82,327
Canal de Furnes . . . . .	63,188
Canal de la Basse-Colme . . . . .	31,806
	<hr/>
	<b>11,696,377</b>



La loi du 14 juillet 1875 a affecté une somme de 5.900,000 fr. à l'amélioration des voies navigables du bassin de l'Aa. de manière à porter leur mouillage à 2<sup>m</sup>00 et à permettre la circulation des bateaux de 1<sup>m</sup>80 d'enfoncement.

Ces ressources ont été augmentées de 2,748,000 fr. par la loi du 22 mars 1880, les premiers fonds n'ayant pas suffi pour exécuter l'ensemble des travaux projetés.

Les travaux sont achevés et aujourd'hui les bateaux allant de Paris et Lille à Calais ou Dunkerque peuvent prendre le maximum d'enfoncement.

L'amélioration des autres lignes du réseau du Nord se poursuit conformément au programme qui a fait l'objet de la loi du 5 août 1879

Elle a surtout pour objet de mettre toutes les lignes principales en état de livrer passage aux bateaux de 38<sup>m</sup>50 de longueur, 5<sup>m</sup> de largeur et 1<sup>m</sup>80 d'enfoncement pouvant porter 300 tonnes.

Elle est en grande partie réalisée et les bateaux peuvent aujourd'hui circuler entre Paris, Lille, Mons et les bassins houillers du Nord et du Pas-de-Calais. Dès que les travaux de l'Ascenseur hydraulique en construction aux Fontinettes sur le canal de Neuf-fossé seront achevés, ils pourront arriver jusqu'à Dunkerque, Gravelines et Calais.

Divers décrets ont autorisé, en vertu de la loi du 5 août 1879, l'amélioration, aujourd'hui en cours d'exécution, des canaux de Bourbourg, de la Colme, de la Deûle, de Roubaix, de Seclin, de la Sensée, des rivières de la Lys et de la Scarpe-Moyenne.

Un décret du 3 décembre 1883, a déclaré d'utilité publique, l'élargissement et l'approfondissement du canal de Bergues. La dépense est évaluée à 300,000 fr. et les travaux seront entrepris en 1885.

Un décret du 14 novembre 1881 a autorisé l'amélioration de la Scarpe-Inférieure. La dépense est évaluée à 1,425,000 fr., y compris une subvention de 135,000 fr. accordée au syndicat de la Vallée de la Scarpe. L'exécution des travaux est momentanément ajournée.

Un décret du 14 décembre 1882 a déclaré d'utilité publique, la construction d'un embranchement du canal de Roubaix sur Tourcoing. La dépense est évaluée à 900,000 francs dont le tiers sera payé par la ville de Tourcoing. Le projet définitif a été présenté et il est soumis au Conseil municipal.

Une loi du 27 juillet 1880 a affecté 8,240,000 fr. pour l'amélioration de la ligne navigable de Mons à Paris. Les travaux d'allon-

gement d'écluses sont achevés sur toute la ligne. Les bateaux peuvent circuler entre Mons et Paris avec une longueur de 38<sup>m</sup>50 et un chargement de 300 tonnes.

Une ligne télégraphique a été établie le long des voies navigables entre la Belgique et Paris conformément au projet approuvé le 24 juillet 1880.

Un service spécial d'Ingénieurs a été chargé de procéder, selon le vœu émis en 1878 par le Conseil général, aux études d'un canal à grande section du Nord sur Paris destiné à mettre le commerce et l'industrie du pays en mesure de soutenir leurs intérêts contre la concurrence étrangère. L'avant-projet a été présenté et a été soumis à l'enquête d'utilité publique. Les dires de l'enquête dans le Département du Nord sont unanimes pour demander que le canal du Nord ait une largeur de 17 mètres au plafond, 2<sup>m</sup>50 au moins de profondeur utile et des écluses jumelles. Le projet de loi déclarant l'utilité publique de la partie comprise entre Courcelles-lès-Lens et Janville a été voté le 10 mars 1883 par la Chambre des députés. Il est soumis au Sénat.

Un autre service spécial a été chargé des études d'un canal de jonction de la Meuse à l'Escaut. Le devis et cahier des charges général et les types des principaux ouvrages d'art ont été approuvés par la décision ministérielle du 29 novembre 1882.

---

## STATISTIQUE DES MOUVEMENTS DE LA NAVIGATION INTÉRIEURE.

---

Le décret du 17 novembre 1880 a chargé l'administration des ponts et chaussées du service de la statistique des mouvements de la navigation intérieure précédemment confié à l'administration des contributions indirectes.

Ce nouveau service est organisé comme il suit sur les voies navigables du département du Nord.

### Bureaux de jaugeage.

Dunkerque. — Douai. — Condé. — Cambrai. — Maubeuge.



### Bureaux de déclaration.

*Aa*, écluse du Guindal. — *Canal de Bergues*, écluse de Bergues. — *Canal de Bourbourg*, écluse du Jeu de Mail. — *La Bourre*, écluses du Grand-Dam et de Merville. — *Colme*, écluse de Wattendam. — *Deule*, écluses du fort de Scarpe, de Don, de la Barre et de Deùlémont. — *Canal de Furnes*, écluses octogone à Dunkerque et de Zuydcoote. — *Canal d'Hazebrouck*, écluse de la Motte-au-Bois. — *Lave*, écluse de la Gorgue. — *Lys*, écluses St-François, de Thiennes et d'Houplines. — *Canal de Roubaix*, écluses de Marquette et du Sartel. — *Scarpe*, écluses de Courchelettes, du Fort et de Thun. — *Canal de la Sensée*, écluses d'Estrées et de Fressies. — *Escaut*, écluses de Rodignies, Hergnies, Condé, Fresnes, Notre-Dame à Valenciennes, Denain, Neuville, Iwuy et Cambrai. — *Sambre*, écluses de Marpent, Maubeuge, Quartes et Landrecies. — *Canal de Saint-Quentin*, écluses de Saint-Waast et du Bosquet.

### Bureaux télégraphiques.

*Colme*, écluses de Wattendam et de Lynck. — *Canal de Bourbourg*, écluse de Guindal. — *Scarpe*, écluses du Fort, Thun, St-Amand, Warlaing, Marchiennes et Lallaing. — *Escaut*, écluses de Gœulzin à Condé, Folien, Trith, Denain, Iwuy et Cambrai. — *Canal de St-Quentin*, écluses de Bracheux, Vaucelles et du Bosquet.

## SERVICE HYDRAULIQUE.

La situation géographique du département, la grande richesse de son agriculture et l'immense développement de son industrie, donnent une grande importance aux attributions de ce service qui comprend :

Les dessèchements, les curages, les irrigations, les usines à eau, le drainage, la surveillance de la pêche, le service hydrométrique et d'annonce des crues.

*Dessèchements.* — Les dessèchements dans le département sont ceux ci-après :

	Superficie.
Watteringues	9298
de l'arrondissement	10189
de Dunkerque.	8509
{ 1 <sup>re</sup> section . . . . . { 2 <sup>e</sup> — . . . . . { 3 <sup>e</sup> — . . . . . { 4 <sup>e</sup> — (y compris 8,750 hect. environ situés en Belgique). . . . .	10884
Les Moères . . . . .	2091
Près Duhem, territoire d'Armentières. . . . .	76
Vallée de la Scarpe, arrondissements de Douai et de Valenciennes . . . . .	10792
Vallées de la Hayne et de l'Escaut . . . . .	3697
Prairies de Château-l'Abbaye et de Mortagne. . . . .	120
Marais de Bruay et de l'Épaix . . . . .	340
Prairies de Flines-lez-Mortagne. . . . .	140
Vallée de la Naville. . . . .	416
Vallée de la Vergne. . . . .	113
Vallée de la Haute-Sambre, rive gauche, à Achette .	64
— — rive droite, à Maroilles .	723
Vallée de la Moyenne-Sambre, à Berlaimont . . . .	434
— Basse-Sambre, à Maubeuge. . . . .	»
Marais de Landrecies siègeant à Landrecies . . . .	87
Marais de la Haute-Deûle . . . . .	1223
Marais de Bourlain et de Trith . . . . .	189
Marais de Lauwin-Planque . . . . .	250
Total . . . . .	59627

Les principaux dessèchements sont ceux des Watteringues, des vallées de la Scarpe, de la Hayne et de l'Escaut, et de la Haute-Deûle.

Les Watteringues doivent être considérées à deux points de vue car elles comportent deux opérations inverses et d'une égale importance : le dessèchement par l'évacuation des eaux surabondantes à la mer et l'alimentation du pays watteringué où l'eau douce fait complètement défaut au moment des sécheresses.

Le territoire des Watteringues avait gravement souffert, depuis plusieurs années, de l'abondance et de la persistance des pluies ; mais les circonstances atmosphériques ont été favorables depuis deux ans, le dessèchement et l'alimentation se sont effectués dans de bonnes conditions.

Les projets de travaux en cours d'exécution ou à l'étude dans les services des ports et de la navigation, sont conçus de manière à



faire profiter, dans la plus large mesure possible, le dessèchement du pays des améliorations à réaliser.

La Commission administrative de la 1<sup>re</sup> section a présenté un avant-projet d'élargissement et de rectification du Schelvllet s'élevant à 300,000 fr. Elle a demandé le concours de l'Etat pour moitié dans la dépense.

Les travaux d'amélioration du Langhegracht dans la 2<sup>e</sup> section ont été terminés en 1884. L'amélioration des deux autres bassins de cette section fait l'objet d'un projet montant à 225,000 fr.

La 3<sup>e</sup> section est très intéressée à l'amélioration de la Haute-Colme qui diminuera la hauteur et la durée des crues. On poursuit activement la réalisation de ce travail. Un autre point très important pour cette section et pour le territoire wateringué, c'est l'augmentation de la section du canal de Bergues à Dunkerque. L'administration supérieure a pris en considération un avant-projet d'amélioration du Canal de Bergues qui comprend l'abaissement du plafond actuel de 0<sup>m</sup>60 et l'élargissement de ce plafond de 13<sup>m</sup>00 à 19<sup>m</sup>00. En vue de cette réalisation, la 3<sup>e</sup> section a étudié, pour l'amélioration de son territoire, un projet montant à 300,000 francs.

Dès qu'on sera fixé sur le tracé de l'agrandissement de la ville de Dunkerque, auquel se trouve subordonnée l'exécution des ouvrages destinés à faciliter l'évacuation des eaux du canal des Moères, on demandera à la 4<sup>e</sup> section d'augmenter la puissance des pompes de Steendam, pour étendre leur action au sud de la Basse-Colme, et d'élargir le Waëtergand de Coudekerque et le canal des Moères, pour accélérer le dessèchement des terres basses. Le bassin du Schelvllet est appelé à profiter de l'augmentation de la section du siphon de Bergues et du canal de Bergues. En dehors de ces améliorations, il n'y a à prévoir pour ce bassin que des travaux de recusement et d'indiguement des principaux waetergands.

Lors de l'enquête ouverte sur l'avant-projet d'amélioration de la Scarpe-Inférieure, les intéressés et le syndicat ont demandé que des travaux d'amélioration fussent exécutés par l'Etat. La Commission d'enquête a indiqué les bases d'une transaction, laquelle a été acceptée par le syndicat qui a renoncé à la réglementation des niveaux de la Scarpe par l'aval des écluses, moyennant l'allocation par l'Etat d'une subvention de 135,000 francs. Cette subvention, qui a été accordée par le décret du 14 novembre 1881, sera employée à l'exécution des travaux suivants : dérivation de la Rache et du Bouchard, en aval de l'écluse de Lallaing ; dérivation de la traitoire au rivage du Noir ; dérivation du courant de Coutiches et dessèchement mécanique de Roost-Warendin. Le dessèchement

fonctionne depuis 1882 et donne d'excellents résultats. L'instruction des autres projets se poursuit.

Les curages de cours d'eau se font toujours avec soin chaque fois que le besoin en est signalé. Ceux effectués en 1883 ont embrassé une étendue de 709 kilomètres 902 mètres.

M. le Ministre des Travaux Publics a approuvé le 8 juillet 1881 les instructions et règlements du service hydrométrique et d'annonce des crues des bassins de la Sambre, de l'Escaut et de l'Yser. Les observations hydrométriques et météorologiques ont été commencées en 1881; les lignes téléphoniques devant relier plusieurs stations hydrométriques au réseau des lignes télégraphiques ont été construites en 1882 et 1883.

Une commission a été instituée par les gouvernements français et belge pour examiner, suivant le programme adressé le 23 mars 1881 par M. le Ministre des Travaux Publics à M. le Ministre des Affaires Etrangères, différentes questions qui se rapportent à l'amélioration des cours d'eau communs à la France et à la Belgique. Les questions relatives à l'amélioration du régime des cours d'eau communs à la France et à la Belgique, à l'établissement de lignes télégraphiques le long des rivières communes aux deux pays, et à la vidange du bief de partage du canal belge de Pommerœul à Antoing ont fait l'objet d'arrangements intervenus entre M. le Ministre des Affaires Etrangères et M. le Ministre de Belgique à Paris. La question de l'assainissement et de l'amélioration de l'Espièrre est à l'étude.

La Commission internationale est composée ainsi qu'il suit :

*Membres français* : MM. Doniol, ingénieur en chef du département, à Lille; Derôme, ingénieur en chef du service de la navigation entre la Belgique et Paris, à Compiègne; Gruson, ingénieur en chef du service spécial des canaux du Nord et du Pas-de-Calais, à Douai; Peslin, ingénieur en chef des mines, à Douai; Meurein, chimiste à Lille, inspecteur de la salubrité et vice-président du Conseil Central d'hygiène du Nord.

*Membres belges* : MM. Morelle, directeur général des ponts et chaussées, à Bruxelles; Honorez, inspecteur provincial de la voirie vicinale dans le Hainaut, à Mons; de Raeve, ingénieur en chef, directeur des ponts et chaussées dans la province de Hainaut, à Mons; Piens, ingénieur en chef, directeur des ponts et chaussées dans la province de la Flandre occidentale, à Bruges.



## STATISTIQUE DE L'INDUSTRIE MINÉRALE

## HOUILLES.

Le tableau qui suit donne le détail de la production par Compagnie pendant l'année 1883.

NOMS des Mines.	Étendue de la surface concedée	NOMS des Compagnies exploitantes.	NOMBRE de machines.		Ouvriers employés. (hommes).	NOMBRE de chevaux.	QUANTITÉS extraites.
			traction. et diverses.	d'aérage.			
	hectares.						quint métr.
Anzin .....	41451	Cie d'Anzin . . .	144	40	7634	340	4421487
Denain .....	4343	Id .....	40	4	91	5	"
Raismes .....	4849	Id .....	5	"	827	34	446531
St-Saulve .....	2200	Id .....	8	4	783	45	476194
Fresnes .....	2073	Id .....	"	"	43	2	"
Vieux-Condé .....	3996	Id .....	40	"	2007	55	438566
Total p <sup>r</sup> la Cie d'Anzin	25582		144	42	11355	451	2182475
Aniche .....	14850	Cie d'Aniche ....	48	6	2593	420	675035
L'Escarpelle ....	4724	- de l'Escarpelle	47	3	4436	69	428003
Douchy .....	3449	- de Douchy...	26	4	4035	35	243342
Vicoigne .....	4320	- de Vicoigne..	9	"	556	27	132452
Escaupont .....	440	- de Thivencelles et Fresnes-M.	6	"	443	5	32747
Thivencelles ....	987	Id .....	6	4	427	4	40499
Azincourt... ..	2482	- d'Azincourt..	3	4	239	6	54514
Marly .....	3343	- de Marly ....	"	"	"	"	"
Crespin .....	2842	- de Crespin...	2	"	32	4	"
Hasnon .....	4488	- d'Anzin .....	"	"	"	"	"
Bruille .....	403	- de Vicoigne..	"	"	"	"	"
Château-l'Abb...	946	Id .....	"	"	"	"	"
St-Aybert .....	455	- de Thivencelles et Fresnes-M.	"	"	"	"	"
Annœullin .....	920	- d'Annœullin.	"	"	"	"	"
<b>Totaux .....</b>			<b>261</b>	<b>24</b>	<b>47486</b>	<b>745</b>	<b>3789067</b>

Le nombre des fosses en exploitation en 1883 a été de 42 dont 17 appartenant à la Compagnie d'Anzin, 9 à celle d'Aniche, 5 à celle de l'Escarpelle, 5 à celle de Douchy, 3 à celle de Vicoigne, 2 à celle de Fresnes-Midi, 1 à celle d'Azincourt, 3 autres étaient en creusement ou en préparation.

Ainsi que l'indique le tableau ci-dessus, la production de la houille a été, en 1883, de 3,789,067 tonnes. Cette quantité est supérieure de 11,437 tonnes à celle de 1882.

Le nombre des ouvriers du fond a été, en 1883, de 15,510 et celui des ouvriers du jour de 4,370. Il avait été en 1882 de 15,527 pour les ouvriers du fond et de 4,529 pour les ouvriers du jour. Il y a donc eu, en 1883, une diminution sur le chiffre des ouvriers du fond et du jour.

Le total des salaires payés en 1882 a été de 20,832,725 fr., ce qui correspond à 1,038 fr. 72 de salaire moyen par ouvrier du fond et du jour. En 1883, le total des salaires a été de 21,593,952 fr. ce qui correspond à 1086 fr. 21 c. de salaire moyen par ouvrier du fond et du jour. Il y a donc eu une augmentation sensible.

Nous indiquerons sommairement les principaux travaux préparatoires poursuivis en 1883 par les diverses Compagnies houillères.

La *Compagnie d'Anzin* a eu 17 fosses en activité, soit 2 de moins qu'en 1882 (l'Enclos et Bonne-Part). L'extraction annuelle moyenne par fosse a été de 135,000 tonnes chiffre supérieur d'environ 10 % à celui de l'année précédente. Cette Compagnie a poursuivi activement les travaux de la fosse d'Escaudain, qui pourra bientôt être mise en exploitation. Parmi les nouvelles installations, on peut citer celle d'une machine d'extraction au puits n° 2 de la fosse Général de Chabaud-Latour.

La *Compagnie d'Aniche* a eu 9 fosses en exploitation, soit le même nombre que l'année précédente. L'extraction annuelle par fosse a été en moyenne de 75,000 tonnes, chiffre un peu supérieur à celui de l'année 1882, qui avait été de 74,000 tonnes.

La *Compagnie de l'Escarpelle* a eu 5 fosses en activité. L'extraction annuelle par fosse a été de 85,600 tonnes, et très supérieure à celle de 1882.

La *Compagnie de Douchy* a eu 5 fosses servant à l'extraction, les 3 autres ont été consacrées au service de l'aérage. L'extraction annuelle moyenne par fosse a été de 48,600 tonnes, de beaucoup supérieure à celle de l'année précédente qui n'a été que de 43,000 tonnes.



Trois des fosses de la *Compagnie de Vicoigne* ont été en activité ; la quatrième est restée en chômage d'une manière permanente, de même que les années précédentes. L'extraction annuelle moyenne par fosse a été de 44,000 tonnes et inférieure de 5,000 tonnes à celle de 1882.

La *Compagnie de Fresnes-Midi* a eu 2 fosses en extraction, la fosse Soult dans la concession d'Escaupont, et la fosse St-Pierre dans la concession de Thivencelles. L'extraction annuelle moyenne par fosse a été de 36,800 tonnes.

La *Compagnie d'Azincourt* n'a qu'une seule fosse en activité : la fosse St-Roch. Depuis le rachat de cette concession par la Compagnie des Transports de St-Dizier, la situation des travaux du fond a été sensiblement améliorée sous tous les rapports.

La *Compagnie de Crespin* a poursuivi avec activité le fonçage de sa fosse de Quiévrechain qui est restée dans la période des travaux préparatoires pendant toute l'année 1883.

*Travaux de recherches.* — Il n'a été exécuté, pendant le courant de l'année 1883, aucun travail de recherches par des Compagnies autres que celles qui sont concessionnaires et que nous venons de passer en revue.

*Concessions inexploitées.* — Les concessions de St-Aybert, de Bruille, de Château-l'Abbaye, d'Hasnon, d'Odomez et de Marly, sont restées inexploitées pendant toute l'année 1883, de même que les années précédentes.

*Demandes en concession.* — Aucune demande en concession ou extension de concession n'est en instance devant l'administration.

*Accidents.* — Les accidents survenus en 1883, dans les mines de houille, ont occasionné la mort de 17 ouvriers, ce qui correspond à une victime par 1,169 ouvriers. La proportion avait été en 1882 d'une victime pour 1,432 ouvriers.

La consommation de la houille dans le département se résume ainsi qu'il suit pour l'année 1883 : Houilles du Nord, 2,254,239 tonnes ; houilles du Pas-de-Calais, 1,715,118 tonnes ; houilles de Mons et du Centre, 833,179 tonnes ; houilles de Charleroi, 459,100 tonnes ; houilles d'Angleterre, 13,179 tonnes ; ensemble 5,274,815 tonnes.

**TOURBIÈRES.** — Neuf tourbières situées dans l'arrondissement de Dunkerque (vallée de la Colme), ont été exploitées en 1883; elles ont produit 340 quintaux de tourbe d'une valeur totale de 476 francs.

**MINES DE FER.** — Les mines de fer concédées dans le département du Nord sont au nombre de 6, aucune n'a été exploitée en 1883.

**CARRIÈRES.** — Le tableau ci-après présente un résumé statistique des carrières exploitées dans le département du Nord pendant l'année 1883.

DÉSIGNATION.	Carrières souterraines.		Carrières à ciel ouvert.	
	Nombre.	Ouvriers.	Nombre.	Ouvriers.
Marbre.....	0	0	60	476
Calcaire, pierre à chaux.....	29	430	467	535
Pierre à paver, à bâtir.....	7	46	217	570
Silex.....	0	0	39	75
Sables.....	0	0	236	462
Marnes et terres glaises.....	0	0	65	495
TOTAUX.....	36	446	784	2.013

Les carrières souterraines sont situées principalement dans les environs de Lille, à Faches, Haubourdin, Hellemmes, Lesquin, Lezennes, Loos, Phalempin, Seclin, et dans les environs de Valenciennes; à Ribécourt, Vendegies-sur-Ecaillon, Petite-Forêt de Raismes, La Sentinelle, Saint-Saulve, Hordain et Avesnes-le-Sec.

Un seul accident a été constaté en 1883, il a occasionné la mort d'un ouvrier.

**MÉTALLURGIE.** — Le tableau suivant donne le résumé de la pro-



duction des usines à fer du département du Nord pendant les années 1883 et 1882.

DÉSIGNATION.	1883.		1882.	
	QUANTITÉS.	PRIX.	QUANTITÉS.	PRIX.
Fonte d'affinage et de moulage en 2 <sup>e</sup> fusion.	254 264 tonnes	68 f. »	255.322 tonnes	75 »
Fers marchands.....	205.885	486 »	238.464	485 »
Rails.....	44.904	490 »	24.237	495 »
Fers spéciaux.....	64.469	484 »	51.070	480 »
Tôles.....	22.825	260 »	24.662	270 »
Acier Bessemer.....	88.781	240 »	64.493	492 »

On reconnaît à l'examen de ce tableau que la production a diminué dans une proportion notable pour tous les produits à l'exception de l'acier Bessemer. L'augmentation de la production en acier est due à la création d'une nouvelle usine située faubourg de Cambrai, à Valenciennes.

L'usine à zinc d'Auby-lez-Douai a produit en 1883, 10,597 tonnes de zinc brut qui ont été vendues au prix moyen de 394 fr. — La production en 1882 avait été de 11,423 tonnes

## APPAREILS A VAPEUR.

*Etat des appareils qui ont fonctionné dans le département pendant l'année 1883.*

DÉSIGNATION.	Nombre d'établissements.	CHAUDIÈRES		Récipients de vapeur.	MACHINES	
		motrices	calorifères.		Nombre.	Force en chevaux
Mines et Carrières .....	234	597	»	2	344	40244
Usines métallurgiques.....	444	996	»	49	795	47554
Agriculture .....	270	348	»	3	320	4468
Industries alimentaires .....	4002	4580	588	2744	4599	47179
Industries chimiques et tanneries .....	262	402	73	258	343	4563
Tissus et vêtements.....	781	4624	306	2244	4034	44742
Papeteries, teintureries et imprimeries.....	453	207	244	792	485	3307
Objets mobiliers et d'habitat.	499	204	»	3	202	4224
Bâtiments et travaux.....	493	247	8	46	235	3051
Établissements de l'État.....	6	42	4	2	44	325
<b>TOTAUX.....</b>	<b>3544</b>	<b>6484</b>	<b>4487</b>	<b>6080</b>	<b>5065</b>	<b>403644</b>

Ont chômé pendant l'année 1883, 149 chaudières motrices, 35 calorifères, 116 récipients, et 119 machines d'une force totale de 1,403 chevaux vapeur.



## SANTÉ PUBLIQUE.

D'après la liste générale dressée les 18 octobre 1882, 14 février 1883 et 28 février 1884 en exécution de l'art. 26 de la loi du 19 ventôse an XI, de l'art. 28 de la loi du 21 germinal même année et de l'art. 12 de l'arrêté de M. le Ministre de l'Intérieur du 12 mai 1812, le nombre des personnes autorisées à exercer l'art de guérir dans le département est de 1091, dont :

ARRONDISSEMENTS.	Docteurs	Officiers de santé.	SAGES-FEMMES.		PHARMACIENS.		Herboristes.
			1 <sup>re</sup> classe	2 <sup>e</sup> classe	1 <sup>re</sup> classe	2 <sup>e</sup> classe	
Avesnes.....	44	24	37	45	46	22	»
Cambrai.....	28	28	44	7	42	7	»
Douai.....	21	25	20	45	3	21	»
Dunkerque.....	26	44	7	9	7	42	»
Hazebrouck.....	45	44	9	2	2	8	»
Lille.....	426	93	27	63	48	66	»
Valenciennes.....	33	25	56	42	5	24	2
<b>Totaux.....</b>	<b>293</b>	<b>220</b>	<b>200</b>	<b>423</b>	<b>93</b>	<b>160</b>	<b>2</b>

## VACCINE.

Le compte-rendu du service des vaccinations, en 1883, contient les renseignements ci-après :

ARRONDISSEMENTS.	POPULATION.	Nais-sances.	Vacci-nations.	Re-vaccina-tions.	VARIOLE		Morts	Défigurés.	Moyenne des vaccinations.
					Après vaccination.	Sans vaccination.			
Avesnes.....	499.870	4.906	3.982	413	28	3	»	»	84 15
Cambrai.....	494.888	5.461	3.979	305	44	21	4	49	77 40
Douai.....	428.194	3.779	2.547	475	»	»	»	»	67 30
Dunkerque.....	428.544	4.764	3.077	624	109	6	29	44	64 50
Hazebrouck.....	444.757	3.548	2.450	401	4	4	4	»	69 »
Lille.....	636.077	18.605	15.934	746	5	3	6	2	85 64
Valenciennes...	203.932	6.277	4.044	35	40	»	»	»	63 94
<b>Totaux.....</b>	<b>4.603.259</b>	<b>47.040</b>	<b>35.983</b>	<b>2.399</b>	<b>494</b>	<b>34</b>	<b>40</b>	<b>32</b>	<b>76</b> »

Les vaccinations en 1883 sont en décroissance de 1664 sur celles de 1882, mais il est à remarquer que les naissances de 1883 sont inférieures de 2,277 à celles de l'année précédente. La moyenne des vaccinations est de 76 % en 1883; elle était de 76,33 en 1882. Les revaccinations se sont élevées à 2,399; elles avaient atteint le chiffre de 4,989 en 1882.

L'Administration et le Comité central de vaccine poursuivent leurs efforts et leurs encouragements afin de faire comprendre aux populations l'utilité de cette opération contre l'éventualité d'une maladie qui exerce particulièrement ses ravages sur les jeunes âges.

Une somme de 6,000 fr. a été attribuée pour la propagation de la vaccine.

Nous donnons ci-après le nom du vaccinateur qui s'est le plus distingué, en 1883, dans chaque arrondissement :

*Arrondissement d'Avesnes*, dame Bouqueniaux, sage-femme Fourmies, 276 vaccinations.

*Arrondissement de Cambrai*, dame Lebon-Renaud, sage-femme à Bertry, 287.

*Arrondissement de Douai*, dame Nepper-Rimette, sage-femme à Douai, 660.

*Arrondissement de Dunkerque*, docteur Haemers, à Bergues, 351.

*Arrondissement d'Hazebrouck*, docteur Smagghé, à Hazebrouck, 248

*Arrondissement de Lille*, dame Desplanques, sage-femme à Tourcoing, 893.

*Arrondissement de Valenciennes*, dame Midavaine, sage-femme à Flines, 231.

Une médaille d'or a été décernée à la dame Fasciaux-Honoré, sage-femme à Abancourt, à M. Ryckelynek, officier de santé à Rosendaël, à M. Vincent-Victor, officier de santé à Mouveaux. Les dames Piérard-Légrand, sage-femme à Carnières, Veuve Dumont, sage-femme au Câteau, Sauvage-Lavabre, sage-femme à Lille, MM. Sergent Henri, officier de santé à Fontaine-Notre-Dame, Wallée Victor, officier de santé à Pecquencourt, Decool Alexandre, docteur à Hazebrouck, ont été l'objet d'un rappel de médaille d'or avec primes de 50 francs.

On a distribué 43 médailles de vermeil, 15 rappels de médailles de vermeil avec primes de 25 francs; 8 médailles d'argent de 1<sup>re</sup> classe, avec rappel de médailles d'or; 84 médailles d'argent de 1<sup>re</sup> classe et 83 médailles d'argent de 2<sup>e</sup> classe.

#### SAGES-FEMMES.

Par délibération en date du 22 août 1882, le Conseil général a décidé l'entretien de huit bourses d'externes élèves sages-femmes, près la Faculté de médecine et de pharmacie de Lille, et a adopté le règlement présenté par M. le doyen de la Faculté, à l'effet de déterminer les conditions du concours et le programme des études.



## ALIÉNÉS.

Nous indiquons ci-après le mouvement de la population des asiles affectés au traitement des malades de cette catégorie dans le département pendant l'année 1883.

	ARMENTIÈRES (hommes).	BAILLEUL (femmes).	LOMMELET (hommes).	TOTAL.
Aliénés existant au 1 <sup>er</sup> janvier	634	4128	574	2333
Admis pendant l'année.....	204	235	424	563
Sortis ou décédés pendant l'année .....	838	4363	695	2896
	476	200	409	485
Restant le 31 décembre 1883.	662	4463	586	2444

Dont : Hommes ..... 4248

Femmes ..... 4463

Il y a en 1883 augmentation sur 1882 de 43 hommes et de 35 femmes.

Ces 2,441 aliénés qui ont séjourné en 1883 dans les asiles se divisaient ainsi qu'il suit, suivant la nature des affections dont ils étaient atteints :

	Hommes.	Femmes.	TOTAL.
Folie simple .....	726	926	1652
Folie compliquée d'épilepsie.....	457	83	240
Folie paralytique... ..	57	39	96
Démence sénile et démence organique ..	72	39	444
Idiotie et crétinisme .....	236	76	312
	4248	4463	2444

Plus des deux tiers des malades sont atteints de folie simple. — Les cas de folie compliquée et de démence sénile ou organique forment un septième environ du total. — Le surplus de la population des asiles se compose de crétins et d'idiots dont le nombre est beaucoup plus grand parmi les hommes que parmi les femmes.

---

### Epidémies.

*EXTRAIT du Rapport de M. le Docteur PILAT sur les épidémies qui ont régné dans le département du Nord pendant l'année 1883.*

La situation sanitaire du département du Nord, pendant le cours de l'année 1883, a été plus satisfaisante que celle de l'année précédente.

Les diverses épidémies qui ont attiré plus particulièrement l'attention sont :

*Fièvre typhoïde.*—Dans l'arrondissement d'Avesnes, la commune de Trélon a été visitée par la fièvre typhoïde. La maladie y a présenté un caractère assez grave puisqu'elle a revêtu la forme adynamique chez beaucoup de sujets. — L'insalubrité de la commune de Trélon a été pour beaucoup dans le développement de l'épidémie. Sur 413 malades, il y a eu 32 décès.

Dans l'arrondissement de Cambrai, la fièvre typhoïde a fait son apparition dans deux communes : Cambrai-faubourg, où elle n'a fait qu'une victime sur 9 cas, et à Avesnes-lez-Aubert où il n'y a eu aucun décès sur 6 cas.

Dans l'arrondissement de Dunkerque aucune épidémie de fièvre typhoïde n'a été observée.

Dans l'arrondissement d'Hazebrouck une épidémie de fièvre typhoïde a sévi dans les communes de Méteren, Hazebrouck et Vieux-Berquin. — A Méteren, la fièvre y a été apportée par un jeune enfant de Saint-Pierre-lez-Calais dont la mère venait de mourir de cette maladie. Il y a eu dans 4 maisons 14 malades qui se sont heureusement tous guéris. — Depuis plusieurs années la fièvre typhoïde est à l'état endémique à Haze-



brouck. On a constaté, en 1883, 82 cas sur lesquels il n'y a que 7 décès. La maladie s'est montrée un peu partout. — L'épidémie de Vieux-Berquin s'est déclarée au mois de juin et s'est terminée fin décembre. — Sur 87 cas, il y a eu 8 décès. C'est au nord du village, le long de la route qui conduit à la station du chemin de fer, que se sont montrés les cas les plus nombreux.

Dans l'arrondissement de Lille, la fièvre typhoïde a fait, en 1883, comme les années précédentes, son apparition dans plusieurs communes et au chef-lieu. — Le nombre des victimes à Lille a été 59. C'est surtout dans les quartiers habités par la classe ouvrière que la maladie a été observée. — A Neuville-en-Ferrain, l'épidémie a commencé au mois de décembre 1882 et ne s'est terminée qu'au mois de mai 1883. La fièvre typhoïde est endémique dans cette commune et y est en permanence sous la forme sporadique. Cette maladie s'est développée sur place et ne paraît pas avoir été importée, bien qu'elle soit très fréquente dans les deux communes voisines Halluin et Roncq. A Quesnoy-sur-Deûle, l'épidémie paraît avoir été importée et s'être propagée par contagion. — La commune de Linselles qui, il y a 3 ans, a été ravagée par cette maladie, a présenté en 1883 un commencement d'épidémie. — Il y a eu onze cas et un seul décès a été constaté. — A Halluin, comme toujours, la fièvre typhoïde a fait de nombreuses victimes, surtout sur la population belge qui est très nombreuse; 20 décès ont été constatés sur 78 cas parmi lesquels beaucoup de fièvres adynamiques et ataxo-dynamiques. — A Armentières, 44 décès ont eu lieu dans l'espace de quelques mois. Comme dans les épidémies précédentes, ce sont les cités ouvrières et les cours très insalubres qui ont été le siège principal des cas de fièvre typhoïde les plus graves et les plus meurtriers. — A Sainghin-en-Mélantois, neuf cas ont été signalés avec 1 décès; la maladie y a été bénigne. — A Roncq, sur 14 cas un seul décès a été observé. — Là la maladie est endémique et tous les ans on y constate des cas de fièvre typhoïde disséminés. — A Wahagnies, sur 6 cas, on a constaté 2 décès.

Dans l'arrondissement de Valenciennes une épidémie de fièvre typhoïde a été observée à Monchaux, sur une population de 557 habitants, il y a eu 29 attaques avec 4 décès.

*Variole.* — La variole a fait son apparition en 1883 dans quelques communes importantes qui, jusque-là, avaient été épargnées.

Dans l'arrondissement de Cambrai, deux épidémies de va-

riole ont sévi, une dans l'un des faubourgs de Cambrai, l'autre à Bertry. La maladie y a été généralement bénigne ; sur 23 cas, il y a eu 4 décès.

A Dunkerque, il y a eu 77 décès ; la maladie a surtout frappé les jeunes enfants qui, pour la plupart, n'avaient jamais été vaccinés.

Dans l'arrondissement de Lille, la variole a surtout régné à Halluin. L'épidémie commencée en 1882 s'est terminée dans le courant d'avril 1883 ; sur 109 cas elle a fait 35 victimes. — Dans la ville de Lille il y a eu 23 décès, c'est le chiffre moyen de la mortalité par variole en temps ordinaire. — A Sainghin-en-Mélantois il y a eu 5 décès et à Linselles 10. — A Wavrin, la maladie a présenté un caractère franchement épidémique, puisque la mortalité s'est élevée au chiffre de 85. Sur 40 enfants décédés, un grand nombre n'avaient pas été vaccinés.

*Oreillons.* — Une épidémie d'oreillons s'est manifestée en 1883 dans la commune de Lompret. Elle a surtout atteint les enfants fréquentant les écoles ; elle n'a pas fait de victimes.

*Diphthérie.* — La diphthérie et le croup se sont montrés en 1883 dans plusieurs localités du département, soit à l'état sporadique, soit à l'état franchement épidémique.

Dans la commune de Warhem, arrondissement de Dunkerque, l'épidémie a sévi avec une gravité exceptionnelle. 60 personnes ont été atteintes plus ou moins gravement et 23 sont mortes dont 22 enfants au-dessous de 12 ans et un adulte.

Un certain nombre de cas de croup ont été observés à Hazebrouck, il y a eu douze victimes sur 18 cas régulièrement constatés. A Anor, il y a eu 3 cas de croup suivis de décès.

A Lille, il y a eu 64 décès dans le courant de l'année 1883. La maladie s'est déclarée sous la forme épidémique dans une école de la rue Jean-Bart pour se répandre dans les différents quartiers de la ville.

*Rougeole.* — Cette maladie si commune et si bénigne d'ordinaire s'est présentée à l'état épidémique dans un certain nombre de communes du département. — A Steenbecque, la maladie s'est déclarée en décembre 1882, elle a été importée de Boeseghem où la rougeole régnait depuis le mois de novembre 1882. La rougeole et la coqueluche ont marché parallèlement. Le nombre des décès a été de 17. — A Hazebrouck, la rougeole et la coqueluche ont également régné simultanément. — Un nombre considérable de communes de l'arrondissement



de Lille a eu à souffrir de la rougeole, mais la maladie a présenté presque partout un caractère de bénignité. — A Lille, il y a eu 150 décès sur plusieurs milliers de malades. — A Halluin, sur 76 cas il y a eu 8 décès. — A Roncq, la maladie a été fort bénigne, sur 15 cas il n'y a pas eu de décès. — A Wasquehal, même résultat sur 24 cas. — A Erquinghem, il y a eu 4 décès sur 78 cas.

*Scarlatine.* — A Anor on a observé une petite épidémie qui a sévi au mois de juin 1883 sur les enfants sans qu'il ait été possible de savoir par qui elle avait été importée. Sur 60 cas, un seul décès a eu lieu. — A Sainghin-en-Malantois, la maladie a été fort meurtrière; sur 26 cas, il y a eu 12 décès. — A Lille, la scarlatine n'a fait qu'une courte apparition et a causé très peu de décès.

*L'entérite.* — L'entérite cholériforme ou cholérine s'est montrée à Lille dans les mois de juillet et d'août 1883; elle a fait chez les enfants 604 victimes.

*Fièvre puerpérale.* — On a observé en 1883 à Lille, de nombreux cas de fièvre puerpérale. Cette maladie a revêtu, du mois de mars au mois de juillet, un caractère franchement épidémique et cela dans un des quartiers les mieux situés sous le rapport hygiénique. Le nombre de décès constatés pendant les 5 mois de la période épidémique a été de 50.

### Épizooties.

*EXTRAIT du rapport de M. POLLET, médecin vétérinaire départemental, sur les Épizooties qui se sont produites en 1883 dans le département.*

*Péripleurmonie contagieuse.* — L'affection qui intéresse surtout l'agriculture, à cause des ruines qu'elle accumule dans la ferme, c'est la péripleurmonie contagieuse. Il a été abattu par ordre de l'autorité 339 animaux en 1883, tandis qu'en 1882 on en avait abattu 728. Cette décroissance doit être attribué à la nouvelle loi sur la police sanitaire des animaux.

*Fièvre aphteuse.* — La fièvre aphteuse est l'affection épizootique qui a le plus sévi dans le département du Nord. Elle a attaqué 19,636 animaux. La mortalité n'a guère dépassé

un demi pour cent. Les arrondissements d'Avesnes et de Cambrai en ont tout particulièrement souffert.

*Le charbon.* — Le nombre des animaux frappés en 1883 est relativement considérable. Il n'a sévi que sur l'espèce bovine ; 28 animaux en ont été atteints et sont morts. C'est Avesnes qui a le triste privilège du plus grand nombre, il en compte 23, Lille 1 et Valenciennes 4.

*La morve.* — L'autorité a fait abattre 32 chevaux reconnus atteints de morve. Le nombre des cas a été de 74. La perte a été de 34 chevaux représentant une valeur de 22,540 fr.

*La rage.* — Dans 22 communes du département il a été saisi sur la voie publique et sacrifié 255 chiens qui avaient été mordus par des chiens enragés ou qui avaient paru suspects de rage. On a abattu 25 chiens et un bœuf ayant présenté les caractères de la rage. — Sur 10 personnes mordues, trois sont mortes des suites de l'inoculation rabique.

*La clavelée et la gale du mouton.* — On n'a à enregistrer aucune apparition dans le Nord ni de la clavelée ni de la gale du mouton.

## RECRUTEMENT DE L'ARMÉE.

### Classe de 1883.

Le nombre de jeunes gens maintenus sur les listes du tirage par le conseil de révision a été, par subdivision de région, arrêté comme suit :

Subdivision de Lille (arrond.) . . . . .	4,291
id. de Valenciennes (arrond.) . . .	1,818
id. de Cambrai (arrondissements de Cambrai et de Douai) . . . . .	2,372
id. d'Avesnes (arrondissement) . . .	2,021
id. de Dunkerque (arrondiss. de Dunkerque et d'Hazebrouck) . . . .	2,168
Total . . . . .	<u>12,670</u>

Ces jeunes gens ont tous été examinés par le conseil de révision. 1,598 d'entre eux ayant été exemptés pour infirmités, la liste départementale du recrutement s'est trouvée réduite à 11,072 hommes, que le conseil a répartis de la manière suivante :



*Première partie de la liste du recrutement.* — Jeunes gens déclarés propres au service militaire.

Service actif . . . . . 5,428

*Deuxième partie.* — Dispensés en vertu de l'article 17 de la loi du 27 juillet 1872 :

Aînés d'orphelins, fils de veuve	672	}	2,140
Aînés de deux frères concourant au même tirage . . . . .	11		
Frères de militaires . . . . .	1457		

*Troisième partie.* — Jeunes gens conditionnellement dispensés en vertu des articles 19 et 20 :

Élèves de l'école polytechnique et de l'école forestière . . . . .	4	}	1,467
Voués à l'enseignement . . . . .	127		
Élèves ecclésiastiques du culte catholique . . . . .	57		
Élèves des autres cultes salariés par l'État . . . . .	»		
Jeunes gens auxquels il a été fait application de l'art. 21 de la loi :			
Engagés volontaires de 5 ans . . . . .	844		
Engagés conditionnels d'un an . . . . .	328		
Inscrits maritimes . . . . .	107		

*Quatrième partie.* — Jeunes gens classés dans le service auxiliaire . . . . . 608

*Cinquième partie.* — Jeunes gens ajournés à un an . . . . . 1,429

Total de la liste du recrutement . . . . . 11,072

*Détails sur l'instruction des jeunes gens inscrits sur les listes de tirage.*

Ne sachant ni lire ni écrire . . . . .	1,390
Sachant lire seulement . . . . .	232
Sachant lire et écrire . . . . .	3,003
Ayant une instruction primaire complète . . . . .	7,572
Bacheliers ès-lettres, bacheliers ès-sciences . . . . .	159
Dont on n'a pu vérifier l'instruction . . . . .	314
Total . . . . .	<u>12,670</u>

*Indication de la taille des jeunes gens du service actif.*

Ayant moins de 1 m. 54 . . . . .	»
Ayant de 1 m. 54 à 1 m. 62 . . . . .	877
Ayant de 1 m. 63 à 1 m. 66 . . . . .	1,537
Ayant de 1 m. 67 à 1 m. 69 . . . . .	961
Ayant de 1 m. 70 à 1 m. 72 . . . . .	1,039
Ayant au-delà de cette dernière taille (1 m. 73 et au-dessus . . . . .	894
Dont on n'a pu connaître la taille . . . . .	120
Total . . . . .	<u>5,428</u>

Le nombre des jeunes gens visités et reconnus impropres au service s'élève à 1598 : 4 pour maladies de la peau, 17 pour maladies du cuir chevelu, 11 pour perte complète de la vue, 58 pour perte d'un œil, 67 pour myopie, 17 pour strabisme et autres maladies des yeux, 32 pour surdit   compl  te, 10 pour autres maladies de l'appareil auditif, 18 pour perte des dents, 7 pour maladies des gencives et de la bouche, 11 pour b  gayerment, 179 pour scrofules, 10 pour maladies de c  ur, 83 pour phtisie pulmonaire, 121 pour hernie, 14 pour maladies des organes g  nito-urinaires, 50 pour perte des membres, 35 pour mutilation ou amaigrissement des membres, 32 pour varices, 6 pour pieds plats, 98 pour maladies du syst  me nerveux, 292 pour faiblesse de constitution et 364 pour infirmit  s diverses.

608 jeunes gens ont   t   class  s dans le service auxiliaire : 9 pour maladies de la peau, 11 pour maladies du cuir chevelu, 37 pour myopie, 39 pour strabisme et autres maladies des yeux, 17 pour surdit   l  g  re et autres maladies de l'ou  ie, 19 pour perte des dents, 3 pour maladies des gencives et de la bouche, 15 pour b  gayerment, 32 pour go  tre, 134 pour hernie, 33 pour maladies des organes g  nito-urinaires, 30 pour mutilation des membres, 38 pour varices, 16 pour pieds plats, 175 pour infirmit  s diverses.

#### **Renseignements g  n  raux sur les op  rations du recrutement.**

Les tableaux de recensement ont   t  , comme d'ordinaire,   tablis avec soin et r  guli  rement publi  s.

Lors de la v  rification des tableaux, le nombre des inscriptions retranch  es a   t   de 49 et celui des inscriptions ajout  es, de 11.

Les fils et petits-fils d'  trangers ont   t   au nombre de 1,369. Parmi eux : 910 n'avaient pas   t   inscrits sur les tableaux par les maires, en raison de leur origine, 3 ont   t   ray  s avant le tirage au sort, 2 ont   t   ray  s apr  s le tirage et 454 ont r  clam   ou accept   la qualit   de Fran  ais.

Sur ces 454 jeunes gens, 201 ont   t   compris dans la premi  re partie du contingent, 90 exempt  s pour infirmit  s, 54 ajourn  s    un nouvel examen, 48 d  clar  s propres    un service auxiliaire, 46 dispens  s en vertu des articles 17 et 20 de la loi, 25 annot  s comme r  clamant le b  n  fice des articles 19 ou 21 de la loi.

Un certain nombre de jeunes gens ont   t   inscrits pour n'avoir pas rempli les formalit  s prescrites par la loi du 16 d  cembre 1874.

Les omis des classes pr  c  dentes, au nombre de 39, ont concouru au tirage de la classe de 1883.

D'apr  s les renseignements que nous empruntons aux tableaux du recrutement, le nombre des jeunes gens sachant lire et   crire,



était de 11,048 sur 12,670 inscrits, ou 87 %. — Ce rapport est supérieur à celui de 1882 de 3 %. — L'application, de plus en plus régulière des lois sur le travail des enfants dans les manufactures, contribuera à rendre plus sensibles encore les améliorations qui seront obtenues à cet égard.

Les opérations du tirage au sort se sont accomplies dans le plus grand ordre, aucune irrégularité n'a été signalée.

L'itinéraire du Conseil de révision a été exactement suivi, sans qu'il se soit produit le moindre retard et qu'aucun incident soit venu troubler le calme des séances.

Deux médecins militaires ont assisté le Conseil pendant toute la tournée. Ils ont opéré, tour à tour, et se sont convenablement acquittés de leur mission.

Les séances ont été au nombre de 64, 28 ont été présidées par le Préfet, 7 par le Secrétaire-Général et 29 par un Conseiller de Préfecture.

La tournée a eu lieu en 64 jours. 53 membres du Conseil général et 57 membres des Conseils d'arrondissement ont assisté aux opérations.

Le nombre des hommes visités par les médecins, a été de 10,974 et celui des jeunes gens sur lesquels le Conseil de révision a statué, de 12,670.

Sur les 12,670 hommes convoqués, 10,974 se sont présentés; 1,500 se sont fait représenter; 67 ne se sont présentés, ni ne se sont fait représenter, 129 ont été autorisés à se faire visiter au lieu de leur résidence.

Le nombre des exemptés pour infirmités a été de 1,708, y compris 110 ajournés des classes précédentes. Ce nombre représente près de 12% du chiffre des inscrits.

Le nombre des exemptés avait été de 1188 pour la classe de 1882. Le nombre des ajournés qui avait été de 1,093 en 1883 est de 1429 cette année. Les engagés volontaires pour 5 ans des classes de 1881 à 1884, au nombre de 844 ont été classés, savoir: 647 dans l'armée de terre et 197 dans l'armée de mer.

Les jeunes gens classés dans le service auxiliaire, ont été au nombre de 863, dont 608 appartenant à la classe de 1883 et 255 ajournés des classes de 1881 et 1882.

Les 624 ajournés de 1881 et les 1,092 ajournés de 1882, ensemble 1,716 ont été reconnus, d'après les décisions du Conseil: 545 propres au service armé, 255 classés dans le service auxiliaire, 272 exemptés pour infirmités, 141 exemptés en vertu de l'article 17, 490 ajournés à une troisième visite et 13 rayés décédés.

## SAPEURS-POMPIERS MUNICIPAUX.

Les corps des sapeurs-pompiers sont nombreux dans le département. Nous indiquons ci-après l'état de leur matériel. — 1883.

ARRONDISSEMENTS.	NOMBRE de communes pourvues de pompes.	NOMBRE de pompes possédées par les communes.
Dunkerque .....	46	42
Hazebrouck .....	49	42
Lille .....	99	494
Cambrai.....	56	72
Avesnes.....	64	86
Douai.....	44	64
Valenciennes.....	67	98
<b>Totaux.....</b>	<b>362</b>	<b>595</b>

Cette situation est la même que l'année précédente.

Depuis plusieurs années, un crédit de 1,000 fr. est inscrit au budget départemental pour venir en aide aux communes dans le paiement des secours et pensions auxquels les sapeurs-pompiers, leurs veuves et leurs enfants peuvent prétendre en vertu de la loi du 5 avril 1851 en cas de blessures ou de maladies reçues ou contractées dans le service.

Un crédit de 3,000 fr. est également alloué annuellement au budget départemental pour venir en aide aux communes dans leurs dépenses d'achat de pompes à incendie.



## PRISONS DU DÉPARTEMENT DU NORD.

Il existe dans le département :

1<sup>o</sup> Une maison centrale de correction pour les condamnés à l'emprisonnement au-dessus d'un an, à laquelle est annexé un quartier correctionnel, affecté aux condamnés, ayant à subir des peines de trois mois à un an.

2<sup>o</sup> Six maisons d'arrêt et de correction dans les chefs-lieux d'arrondissements de Lille, Avesnes, Cambrai, Dunkerque, Hazebrouck, Valenciennes, et une maison d'arrêt, de justice et de correction dans celui de Douai.

3<sup>o</sup> 54 chambres de sûreté pour les prisonniers arrêtés ou de passage, dans les localités dotées d'une brigade de gendarmerie.

4<sup>o</sup> Une colonie agricole située près de la maison centrale de Loos et destinée aux jeunes détenus condamnés ou envoyés en correction par les tribunaux.

La maison centrale de Loos, établie dans les bâtiments de l'ancienne abbaye, en vertu d'une ordonnance royale du 6 août 1817, possède de vastes locaux distribués en dortoirs, réfectoires et ateliers, où une population d'environ 1,400 adultes est employée à diverses industries, telles que le tissage, la chainerie, vannerie, l'ébénisterie, la cordonnerie, la confection de vêtements, etc., etc.

Les jeunes détenus de la colonie pénitentiaire sont appliqués à l'exploitation de terrains loués par le Gouvernement dans l'enclos de l'ancienne abbaye et à diverses professions industrielles.

## POPULATION DES PRISONS DU DÉPARTEMENT.

## MAISON CENTRALE DE LOOS.

Le nombre des détenus était au 31 décembre 1883 de ... 1,217  
savoir :

Correctionnels à plus d'un an d'emprisonnement . . . . .	1,015	} 1,217
Quartier correctionnel . . . . .	202	

Les détenus de la maison centrale provenaient des départements ci-après :

Nord, Aisne, Ardennes, Marne, Meurthe-et-Moselle, Meuse, Oise, Orne, Pas-de-Calais, Seine, Seine-Inférieure, Seine-et-Marne, Seine-et-Oise, Somme.

*Colonie agricole de St-Bernard.*

Les jeunes détenus étaient au nombre de 400 au 31 décembre 1883, savoir :

Condamnés en vertu des articles 67 et 69 du C. P.,	{ à moins de deux ans . . . » } { à plus de deux ans . . . 1 }	1
Acquittés, mais retenus en vertu de l'article 66 du Code pénal . . . . .		385
Détenus par voie de correction paternelle . . . . .		14
<b>TOTAL . . . . .</b>		<b>400</b>

**MAISONS D'ARRÊT, DE JUSTICE ET DE CORRECTION ET CHAMBRES DE SÛRETÉ.**

*Population au 31 décembre 1883.*

	Hommes.	Femmes.	Total.
Lille . . . . .	340	66	406
Avesnes . . . . .	109	15	124
Cambrai . . . . .	70	7	77
Douai . . . . .	137	31	168
Dunkerque . . . . .	77	15	92
Hazebrouck . . . . .	77	15	92
Valenciennes . . . . .	74	19	93
Chambres de sûreté . . . . .	2	2	4
<b>Totaux . . . . .</b>	<b>886</b>	<b>170</b>	<b>1,056</b>

Ce nombre de 1,056 détenus se décompose ainsi qu'il suit :

	Hommes.	Femmes.	Total
Prévenus et accusés . . . . .	158	31	189
Condamnés à un an et au-dessous	518	116	634
Détenus de diverses catégories .	175	21	196
Enfants . . . . .	35	2	37
<b>Totaux . . . . .</b>	<b>886</b>	<b>170</b>	<b>1,056</b>

*Récapitulation.*

Maison centrale . . . . .	1,217
Maisons d'arrêt et chambres de sûreté . . . . .	1,056
Colonie agricole de St-Bernard . . . . .	400
<b>Total de la population des prisons au 31 décembre 1883</b>	<b>2,673</b>



## ADMINISTRATION COMMUNALE.

### IMPOSITIONS EXTRAORDINAIRES.

La situation des communes au point de vue des impositions extraordinaires, se résume pour l'année 1883, conformément aux indications fournies par le Directeur des contributions, de la manière suivante :

Sur les 665 communes dont se compose le département, 176 n'ont pas voté d'impositions extraordinaires proprement dites. Celles qui ont eu recours sont donc au nombre de 489 et la quotité des centimes supportés par elles varie de 1 à 5 centimes, 45 communes ; de 5 à 10, 90 ; de 10 à 15, 82 ; de 15 à 20, 51 ; de 20 et au-dessus, 221.

553 communes ont été imposées pour dépenses annuelles obligatoires, par suite d'insuffisance de revenus de 1 à 184 centimes, 7 ; et 580 communes pour dépenses annuelles facultatives de 2 centimes ; 5 à 91 centimes. Enfin, 562 communes ont voté 3 centimes extraordinaires pour les chemins vicinaux, en conformité de l'art. 3 § 3 de la loi du 24 juillet 1867.

La moyenne par arrondissement des impositions communales se résume ainsi qu'il suit : Avesnes, 90.67 ; Cambrai, 142.13 ; Douai, 60.39 ; Dunkerque, 80.98 ; Hazebrouck, 108.14 ; Lille, 108.58 ; Valenciennes, 65.89. La moyenne générale est de 97.55.

### OCTROIS.

Les communes comptent en outre parmi leurs ressources les produits des octrois. Nous indiquons ci-après les localités dans lesquelles des octrois sont établis et le montant du revenu net fourni par cette nature d'impôt sur les consommations afférentes à l'année 1883.

<i>Arrondissement de Dunkerque.</i>	<i>Arrondissement d'Hazebrouck.</i>
Bergues. . . . .	Bailleul. . . . .
Bourbourg-Ville. . . . .	Cassel. . . . .
Bourbourg Campagne. . . . .	Estaires. . . . .
Coudekerque-Branche. . . . .	Hazebrouck. . . . .
Dunkerque . . . . .	La Gorgue . . . . .
Gravelines. . . . .	Merville. . . . .
Hondschote. . . . .	Morbecque. . . . .
Saint-Pol . . . . .	Nieppe . . . . .
	Steenvoorde . . . . .
	Vieux-Berquin . . . . .
Total. . . . .	Total. . . . .

841,558 86

391,986 05

**Arrondissement de Lille.**

Annœullin . . . . .	14,969 89
Armentières . . . . .	442,416 85
La Bassée . . . . .	49,062 95
Bois-Grenier . . . . .	3,270 72
Chapelle-d'Armentières .	43,471 0
Comines . . . . .	30,480 29
Erquinghem Lys . . . . .	6,214 05
Halluin . . . . .	59,057 98
Haubourdin . . . . .	32,204 98
Houplines . . . . .	23,835 39
La Madeleine . . . . .	44,414 80
Lannoy . . . . .	43,896 07
Lille . . . . .	3,942,406 52
Lomme . . . . .	46,840 48
Loos . . . . .	24,075 20
Roncq . . . . .	44,400 09
Quesnoy-sur-Deûle . . . .	42,864 07
Roubaix . . . . .	4,488,488 46
Seclin . . . . .	25,072 45
Tourcoing . . . . .	741,454 55
Wambrechies . . . . .	44,969 02
<b>Total . . . . .</b>	<b>6,982,659 24</b>

**Arrondissement de Cambrai.**

Cambrai . . . . .	384,688 04
Le Câteau . . . . .	446,337 42
Solesmes . . . . .	39,700 04
<b>Total . . . . .</b>	<b>540,725 50</b>

**Arrondissement d'Avesnes.**

Avesnes . . . . .	94,747 68
Bavai . . . . .	40,417 11
Cousolre . . . . .	5,870 82
Fourmies . . . . .	96,430 61
Hautmont . . . . .	52,558 23

Le produit des octrois a été, en 1883, de 10,746,848 fr. 81 c. — Il y a eu augmentation de 381.284 fr. 16 c. sur le produit de 1882 qui avait été de 10,365,564 fr. 65 c.

Le produit de 1883, comparé à la population, donne, pour les villes et communes soumises à cet impôt, une taxe moyenne d'environ 13 fr. par habitant.

**Taxe municipale sur les chiens.**

La taxe municipale sur les chiens est réglée comme suit pour le département du Nord, par décret du 9 janvier 1856 :

Dans la ville de Lille.	{	chiens d'agrément ou servant à la chasse . . . . .	10 »
		chiens de garde . . . . .	2 »
Dans les autres communes.	{	chiens d'agrément ou servant à la chasse . . . . .	8 »
		chiens de garde . . . . .	2 »

Landrecies . . . . .	36,342 03
Maubeuge . . . . .	489,741 07
Louvroil . . . . .	43,509 37
Le Quesnoy . . . . .	44,287 09
Sars-Poteries . . . . .	41,825 48
Solre-le-Château . . . . .	44,565 43
Wignehies . . . . .	47,320 33
<b>Total . . . . .</b>	<b>581,545 25</b>

**Arrondissement de Douai.**

Aniche . . . . .	37,747 72
Douai . . . . .	446,704 24
Flines . . . . .	5,035 15
Orchies . . . . .	43,806 40
<b>Total . . . . .</b>	<b>503,293 24</b>

**Arrondissement de Valenciennes.**

Amand (St-) . . . . .	77,086 59
Anzin . . . . .	404,255 40
Condé . . . . .	46,748 88
Fresnes . . . . .	34,576 17
Lourches . . . . .	24,383 33
Denain . . . . .	430,473 46
Valenciennes . . . . .	457,247 32
Vieux-Condé . . . . .	33,639 88
<b>Total . . . . .</b>	<b>905,410 73</b>

**Récapitulation par arrondissement.**

Dunkerque . . . . .	844,558 86
Hazebrouck . . . . .	891,986 05
Lille . . . . .	6,982,659 24
Cambrai . . . . .	540,725 50
Avesnes . . . . .	581,545 25
Douai . . . . .	503,293 24
Valenciennes . . . . .	905,410 84
<b>Total . . . . .</b>	<b>10,746,848 84</b>



# ASSISTANCE PUBLIQUE.

## HOSPICES ET HOPITAUX.

**Population, Ressources et Dépenses des établissements hospitaliers pendant l'année 1883.**

ETABLISSEMENTS.	NOMBRE DE LITS.				RES-SOURCES de toute nature. 1883	DÉPENSES de toute nature. 1883	Excédant des recettes de 1882.
	Ma-lades.	Vieil-lards.	En-fants.	TOTAL.			
<i>Arrondissement de Dunkerque.</i>							
Bergues.....	28	72	50	150	54334 45	70707 07	25960 09
Bollezeele.....	6	39	"	45	18756 82	20245 40	5477 82
Bourbourg.....	18	50	40	108	37539 53	36029 67	38143 58
Bray-Dunes.....	9	9	"	18	17269 45	17841 60	4618 04
Dunkerque.....	127	218	83	428	166362 49	157548 65	6609 68
Esquelbecq.....	2	15	"	17	3730 "	4873 52	1214 49
Gravelines.....	4	38	"	42	9481 21	9660 62	4808 43
Hondschoote.....	6	38	4	48	7030 38	6661 41	923 43
<i>Arrondissement d'Hazebrouck.</i>							
Bailleul { Hospice.....	"	100	25	125	29601 82	31528 57	"
Bailleul { Hôpital.....	46	"	"	46	45961 30	10924 51	1079 39
Cassel { Hospice.....	"	36	"	36	45908 42	45621 50	390 83
Cassel { Pauvre-Ecole..	"	"	36	36			
Estaires.....	"	100	"	100	62338 37	66004 15	2191 86
Haverskerque.....	"	12	"	12	4412 "	4412 "	232 74
Hazebrouck.....	14	80	55	149	91045 29	89882 49	8949 62
La Gorgue.....	"	28	"	28	4442 56	4492 84	320 24
Merville.....	"	40	"	40	14065 97	15083 60	4064 03
Morbecque.....	"	26	"	26	3699 38	3736 73	268 88
Nieppe.....	"	30	"	30	12104 48	10251 66	6990 30
Renescure.....	"	9	"	9	2000 "	2000 "	58 25
Steenbecque.....	"	20	"	20	1301 "	4296 "	10 22
Steenvoorde.....	"	44	"	44	42735 99	42017 63	3824 35
Steenwerck.....	10	51	5	66	48897 27	18890 47	3620 46
Vieux-Berquin.....	"	28	"	28	5876 09	5488 64	4443 91
<i>Arrondissement de Lille.</i>							
Armentières.....	88	74	95	257	604448 33	750210 78	12424 31
Bondues.....	2	50	12	64	19479 98	26650 29	7641 45
Bousbecque.....	"	24	"	24	5000 83	4997 63	"
Comines (hôpital).....	28	64	"	92	25836 01	31449 21	16018 03
Cysoing.....	"	46	"	46	2647 90	2398 69	1426 42
Erquinghem-Lys.....	4	42	"	43	3609 24	4650 44	"

ETABLISSEMENTS.	NOMBRE DE LITS.				RES-SOURCES de toute nature 1883.	DÉPENSES de toute nature 1883.	Excédant des recettes de 1882.
	Ma-lades.	Viellards.	En-fants.	TOTAL.			
Halluin .....	"	36	"	36	8664 61	8700 "	"
Haubourdin .....	8	30	44	52	23470 93	24206 90	44606 53
Herlies .....	"	40	"	40	2170 85	2905 93	495 "
Houplines .....	"	24	"	24	5445 65	5233 08	4358 64
La Bassée .....	"	30	25	55	27022 95	27424 83	6298 60
La Chapelle-d'Arment ..	2	20	"	22	4240 "	4344 55	622 25
Lannoy .....	"	20	"	20	46570 80	47322 44	6084 69
Hospice-Général.		1067	400	1467			
Hôp. St-Sauveur.	306	"	"	306			
Hospice Comtesse	"	94	56	150			
Lille { Hospice Gantois ..	"	479	"	479	2250634 96	2484868 85	
Hospice Stappaert	"	"	60	60			
Hôpit. Ste-Eugénie	388	"	"	388			
Maison de santé	40	"	"	40			
F <sup>a</sup> Baës (vx ménés)	6	21	"	27			
Linselles .....	"	40	"	40	45975 69	44396 56	"
Lomme .....	"	24	"	24	8972 55	40345 49	4564 22
Loos .....	40	25	2	37	13468 33	45778 94	3250 46
Marcq-en-Barœul .....	"	34	"	34	44332 32	44307 94	3 23
Quesnoy-sur-Deûle .....	"	32	"	32	44914 28	46547 13	4992 73
Roneq .....	"	24	"	24	4350 43	4654 46	450 "
Roubaix { Hosp. civil. ...	"	200	69	269			
Hôtel-Dieu. ...	200	"	"	200	325084 50	316067 53	42454 87
Seclin (hôpital) .....	84	74	"	158	76703 59	72434 75	25935 40
Templeuve .....	2	24	"	26	7690 "	7609 "	565 "
Tourcoing { Hosp. Génér	"	445	"	445	174882 57	433733 32	46406 82
Hôpital civil	77	"	"	77	33307 04	33307 04	"
Wambrechies .....	"	44	"	44	8524 "	8504 40	253 38
Wattrelos { Hospice. ...	"	97	"	97	23368 87	47978 67	5025 98
Hôpital. ...	25	"	"	25	8600 "	8774 77	481 46
<i>Arrondissement de Cambrai.</i>							
Cam- { Hosp. Général. ...	"	200	75	275	483738 32	485523 46	272979 82
brai { Hôp. St-Julien. ...	407	"	"	407	441840 79	436221 80	25994 61
Hice Vanderburch	400	"	"	400	68438 37	78624 43	73712 85
Le Câteau (hosp. Paturle)	33	"	"	33	48424 46	47133 40	448 09
<i>Arrondissement d'Avesnes.</i>							
Avesnes .....	40	60	"	100	32104 07	40184 59	3962 37
Bavai .....	"	46	"	46	46726 89	41605 69	3006 "
Landrecies .....	"	60	"	60	25547 21	23183 49	9989 08
Le Quesnoy .....	402	45	22	469	45444 47	39556 54	24605 83
Maubeuge .....	40	48	69	157	62014 73	72450 80	60243 75
Solre-le-Château .....	"	2	"	2	775 04	290 99	4344 80
<i>Arrondissement de Douai.</i>							
Douai { Hosp.-Général. ...	"	500	20	520			
Hôtel-Dieu. ...	428	"	"	428	356387 65	349443 73	205444 34
Orchies .....	20	48	46	114	43000 "	42500 "	4200 "



ETABLISSEMENTS.	NOMBRE DE LITS.				RES-SOURCES de toute nature. 1883	DÉPENSES de toute nature. 1883.	EXCÉDENT des recettes de 1882.
	Ma-lades.	Viellards.	En-fants.	TOTAL.			
<i>Arrondissement de Valenciennes.</i>							
Bouchain .....	2	30	"	32	24232 53	19093 49	43857 52
Condé, h <sup>ce</sup> des vieillards	"	"	"	"	"	"	"
Condé, hosp. des veuves	"	20	"	20	6278 89	2959 56	3047 04
St-Amand { Hospice....	40	70	18	98	30427 40	30129 30	8234 42
{ Orphelins..	"	"	25	25	12437 55	41844 64	"
Valen-          { Hosp.-Général.	"	400	30	430			
ciennes      { Hôtel-Dieu ...	122	"	"	122			
{ Hôtellerie ....	"	9	"	9	405646 39	440282 38	275420 83
{ Chartriers ....	"	50	"	50			
{ Orphelins.....	"	"	"	"			
Totaux....	2238	5169	4036	8443	5784018 75	5852567 65	4268476 90

Les établissements hospitaliers, au nombre de 84, sont situés dans 62 villes et communes. La population des hospices et hôpitaux est à la population générale du département, dans la proportion de 1 pour 191 habitants.

Par délibération du 4 septembre 1866 et conformément à l'art. 3 de la loi du 7 août 1851, le Conseil général a désigné les hospices et hôpitaux ci-après dans lesquels les malades et incurables indigents des communes privées d'établissements hospitaliers peuvent être admis moyennant un prix de journée, savoir :

*Arrondissement de Lille* : Lille, Roubaix, Seclin, Armentières et Tourcoing ;

*Arrondissement d'Avesnes* : Maubeuge et Le Quesnoy ;

*Arrondissement de Cambrai* : Cambrai ;

*Arrondissement de Douai* : Douai ;

*Arrondissement de Dunkerque* : Dunkerque et Bergues ;

*Arrondissement d'Hazebrouck* : Hazebrouck, Bailleul, Cassel et Merville ;

*Arrondissement de Valenciennes* : Valenciennes et Saint-Amand.

Depuis plusieurs années, le département inscrit à son budget un crédit de 6,000 fr. distribué par la Commission départementale pour aider les communes pauvres à placer leurs malades ou incurables dans un hôpital ou hospice voisin. Cette mesure produit de bons résultats.

## ENFANTS ASSISTÉS.

Les enfants confiés à l'assistance publique se divisent en trois catégories : 1<sup>o</sup> *les enfants trouvés*, 2<sup>o</sup> *les enfants abandonnés*, 3<sup>o</sup> *les orphelins pauvres*. Ces enfants sont placés dans les cinq hospices dépositaires situés dans les villes de Dunkerque, Lille, Douai, Valenciennes et Cambrai. Dès leur admission, ils sont placés à la campagne chez des nourriciers qui reçoivent pour ces enfants une rétribution décroissante de 16 fr. à 10 fr. par mois jusqu'à l'âge de 13 ans.

Les dépenses du service des enfants assistés sont divisées en dépenses intérieures et en dépenses extérieures. Les dépenses intérieures sont supportées par l'État pour 1/5 et par le département pour 4/5. Les dépenses extérieures sont payées par le département pour 4/5 et par les communes pour 1/5.

Le nombre comparatif des pupilles de l'assistance publique en 1882 et 1883, s'établit comme suit :

	34 DÉCEMBRE	
	1883.	1882.
Enfants trouvés.....	6	8
Enfants abandonnés.....	473	466
Orphelins pauvres.....	448	409
	597	583
A quoi viennent s'ajouter :		
Les pupilles de 12 à 21 ans.....	634	660
Les enfants secourus temporairement..	829	688
Total.....	2060	1934

Il en résulte une augmentation de 129 enfants.

La situation des pupilles de l'Assistance publique est satisfaisante. Placés dans des familles honnêtes, laborieuses, présentant toute garantie sous le rapport de la moralité, ils y trouvent non seulement ce qui importe à leur existence matérielle, mais aussi presque toujours des sentiments de réelle affection.



Une diminution assez sensible a été constatée pendant l'année 1883, dans la mortalité des enfants assistés.

La moyenne des décès qui avait été, en 1882, de 5,28 p. % sur la population totale des enfants, ne s'est élevée en 1883 qu'à 4,73 p. %. Elle se répartit comme suit : pour les enfants d'un jour à 12 ans : 42 décès sur 992, soit 4,23 p. %; pour ceux de 12 à 21 ans : 3 décès sur 766, soit 0,39 p. %, et pour ceux secourus temporairement : 91 décès sur 1,115, soit 8,16 p. %.

Les dépenses du service se sont élevées en 1883 à 219,324 fr. 44 et se sont ainsi réparties :

Dépenses intérieures . . . . .	44,102 65
Dépenses extérieures . . . . .	175,221 79
Ensemble . . . . .	<u>219,324 44</u>

### BUREAUX DE BIENFAISANCE.

Ces établissements sont au nombre de 640 dans le département. Le nombre des communes étant de 665, il en résulte que 26 d'entre elles sont privées de bureaux de secours. La commune de Colletet a deux bureaux de bienfaisance dont un pour le hameau d'Ostergnies.

Le nombre des individus régulièrement secourus s'est élevé en 1883 à 244,735.

Les veuves et les chefs de famille surchargés d'enfants en bas âge reçoivent, dans beaucoup de communes, des secours en nature, des secours de loyer et des secours en argent.

Les vieillards, les infirmes et les orphelins sont placés en pension, autant que possible, dans les communes où ils ont droit à l'assistance publique et de préférence chez leurs parents.

Les malades indigents sont soignés à domicile par des médecins que les administrations charitables rétribuent à cet effet, et reçoivent, en outre, de ces administrations les secours spéciaux que leur état réclame. Quelquefois, les malades sont placés dans les hôpitaux des villes voisines aux frais du bureau de bienfaisance.

Les ressources et les dépenses de ces établissements, pendant l'année 1883, ont été les suivantes :

ARRONDISSEMENTS.	NOMBRE d'établissements.	RESSOURCES.	DÉPENSES.	FONDS LIBRES.
Dunkerque . . . . .	61	375.487	251.878	122.435
Hazebrouck . . . . .	53	354.629	317.203	56.472
Lille . . . . .	129	1.912.852	1.712.310	183.741
Cambrai . . . . .	409	828.083	474.193	343.247
Avesnes . . . . .	143	462.626	444.656	219.495
Douai . . . . .	64	238.425	233.747	93.390
Valenciennes . . . . .	84	496.543	492.162	201.346
<b>TOTAUX . . . . .</b>	<b>640</b>	<b>4.665.317</b>	<b>3.956.181</b>	<b>4.249.828</b>

#### SECOURS EN CAS D'EXTRÊME MISÈRE.

Un crédit de 4.000 fr. pour cette destination est inscrit au budget départemental. Par l'emploi opportun de ce secours, l'administration parvient à localiser de plus en plus les indigents dans leurs communes respectives et prévient ainsi la mendicité et le vagabondage. Elle ne néglige rien, d'ailleurs, pour recommander d'assurer partout du travail et des secours, dans de sages limites, aux individus qui prétendent ne pouvoir trouver leur subsistance. La charité publique et la charité privée rivalisent de zèle pour seconder les efforts de l'autorité.

#### MONTS-DE-PIÉTÉ.

##### Résumé des opérations de l'année 1883.

VILLES dans lesquelles les établissements sont situés.	ENGAGEMENTS.		DÉGAGEMENTS.		VENTES.	
	Nombre d'articles.	Sommes prêtées.	Nombre d'articles.	Sommes qui avaient été prêtées.	Nombre d'articles.	Produits.
Dunkerque . . . . .	33744	375480	32331	367244	2672	31287
Lille } Mont-de-piété	203536	1500939	187693	1379471	5153	69339
} fond. Masurel	2693	54653	2582	48658	460	3465
Roubaix . . . . .	45050	341010	44905	350977	4991	29284
Cambrai . . . . .	40356	46690	9028	36437	347	6630
Douai . . . . .	21827	116537	20582	114799	4024	9284
Valenciennes . . . . .	43664	365060	39687	317948	2230	25662
<b>Totaux . . . . .</b>	<b>360870</b>	<b>2797369</b>	<b>336808</b>	<b>2645504</b>	<b>13577</b>	<b>174954</b>



La valeur moyenne par article des engagements a été de 8 fr. 02 en 1882, et de 7 fr. 75 en 1883. Celle des dégagements a été de 7 fr. 86 en 1882 et de 7 fr. 83 en 1883. Le produit moyen des gages vendus s'est élevé à 12 fr. 84 en 1882 et à 12 fr. 89 en 1883.

Les bénéfices réalisés par ces établissements en 1883 se sont élevés : à Dunkerque, à 5,934 fr. 85 c., à Lille à 5,153 fr., à Roubaix à 9,141 fr. 88 c., à Douai à 672 fr. 72 c., à Cambrai à 30 fr. 78 c.

Le Mont-de-Piété de Valenciennes a éprouvé une perte de 3,677 fr. 99 c.

L'intérêt des prêts est fixé, savoir : à Dunkerque, 12 p. %; à Lille, 8 1/2 p. %; à Roubaix, 11 1/2 p. %; à Cambrai, 12 p. %; à Douai, 10 p. %; à Valenciennes, 7 1/2 p. %.

L'intérêt a été réduit à 11 1/2 p. % à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1882 pour le Mont-de-Piété de Roubaix.

### CAISSES D'ÉPARGNE.

Les caisses d'épargne étaient, dans le département, en 1883, au nombre de 27, réparties entre les arrondissements ainsi qu'il suit :

Dunkerque, 4; Hazebrouck, 6; Lille 6; Cambrai, 5; Avesnes, 4; Douai, 1; Valenciennes, 1.

Il y existait en outre 41 succursales, en sorte que le nombre des dépôts était porté à 68.

Le mouvement des caisses d'épargne a donné en 1883 les résultats consignés dans le tableau suivant :

Arrondissement	1882	1883	1882	1883	1882	1883
Dunkerque	1,200,000	1,300,000	1,200,000	1,300,000	1,200,000	1,300,000
Hazebrouck	1,200,000	1,300,000	1,200,000	1,300,000	1,200,000	1,300,000
Lille	1,200,000	1,300,000	1,200,000	1,300,000	1,200,000	1,300,000
Cambrai	1,200,000	1,300,000	1,200,000	1,300,000	1,200,000	1,300,000
Avesnes	1,200,000	1,300,000	1,200,000	1,300,000	1,200,000	1,300,000
Douai	1,200,000	1,300,000	1,200,000	1,300,000	1,200,000	1,300,000
Valenciennes	1,200,000	1,300,000	1,200,000	1,300,000	1,200,000	1,300,000
Total	1,200,000	1,300,000	1,200,000	1,300,000	1,200,000	1,300,000

VILLE où sont situées les Caisse d'épargne.	NOMBRE de LIVRETS existan au 1 <sup>er</sup> janvier 1883.	NOMBRE DE LIVRETS OUVERTS pendant l'année 1883.		NOMBRE de LIVRETS soldés pendant l'année 1883.	NOMBRE de LIVRETS restant au 31 déc. 1883.	solde dû aux dépositants au 1 <sup>er</sup> janvier 1883.	MONTANT des VERSEMENTS effectués pendant l'année 1883.	CREDITS des livrets ouverts par suite de transferts. en 1883.	INTÉRÊTS alloués aux dépositants. pour l'année 1883.	MONTANT des ARRÉRAGES de rentes perçus par les caisses en 1883.	REMBOUR- SEMENTS effectués pen- dant l'année tant en caisses de rentes qu'en espèces	solde dû aux dépositants au 31 décembre 1883.
		pour l'élablis- sement de comptes non- vendus.	à la suite de transfert									
Armentières...	3397	471	16	391	3493	1139818 09	332375	5639 44	39944 97	"	333614 13	1194180 37
Avannes.....	7102	649	14	589	7176	1832444 45	882913 35	10800 89	70638 07	50	764102 46	2032714 34
Baillet.....	3623	234	7	244	3623	2093541 55	47527 07	2279 52	73429 86	"	733182 95	1812385 05
Basse (la)....	863	89	5	123	834	466246 27	101258 45	3540 85	44988 74	"	410914 69	445119 62
Bergues.....	4455	174	2	269	4362	1820993 09	518487 10	401 84	54379 62	"	1000973 66	4393287 96
Bourbourg...	2167	145	6	228	2090	654479 12	233643 22	1866 68	24710 89	48 75	324577 63	590144 03
Cambrai.....	4478	1321	46	1340	44505	4542458 19	1543697 9	45794 72	168397 30	"	17488840 77	4531506 44
Cassel.....	1404	186	3	320	1273	696483 50	196087 28	4083 36	25108 33	1394	291676 47	628482
Cateau (Le)..	2338	391	4	324	2409	520780 76	225236 15	846 04	20533 34	"	163340 31	602055 98
Clary.....	2333	90	2	437	2288	402843 48	155361	1619 05	13300 45	"	203185 66	369938 52
Comines.....	4339	150	2	353	4136	882527 78	202782	"	28977 68	"	386450 79	727336 67
Donai.....	23724	2202	33	937	25022	8934598 92	2605688 43	47194 39	332055 14	20	2832572 42	9056977 46
Dunkerque...	15173	876	31	389	45691	4793367 57	1575389 41	12500 71	170489 83	181	1914407 69	4640720 83
Esclapes.....	704	54	"	82	676	233577 67	70794	527 37	7860 05	"	403280 09	2094176
Erreungt....	1225	62	"	24	1266	350689 61	206462	"	1453 85	"	214806 92	356998 54
Gravelines...	4453	149	4	448	4458	476444 55	230103	3309 77	17168 46	"	169336 78	557689
Hazebrouck..	2757	200	11	370	2598	1152939	303868	3874 10	40471 4	"	533778 89	967073 22
Iwuy.....	969	79	"	404	944	302214 56	84305 71	"	18807 57	"	105416 99	294910 85
Landreches...	1498	245	7	250	1500	489726 99	204721	3254 57	18066 43	"	208656 28	514412 71
Lille.....	34635	2893	76	4620	32984	11770 390 05	29429541 42	45640 61	449100 43	865 50	3839969 60	41339 488 44
Maubeuge....	14155	948	5	822	11286	3613877 96	1249163 99	1255 97	135679 08	"	1153262 40	3845714 60
Merville.....	756	61	4	70	748	271296 46	61689 50	719 39	8972 40	"	96021 96	246655 79
Roubaix.....	15672	1317	12	145	15256	5920538 52	1327858 80	6046 69	209774 98	"	1791134 30	5673082 03
Solemes.....	1531	246	4	343	1434	545348 36	244758	"	19939 48	"	197774 11	579272 39
Sleenvoorde..	4195	187	3	432	4253	517591 28	163256	474 16	18833 55	"	224538 67	475413 32
Touroung....	8622	879	10	1420	8082	5417421 29	14181696 49	5122 40	182666 99	"	1999691 80	4786945 37
Valenciennes..	24367	2604	46	2818	24199	7561491 52	2580183 29	22312 94	285466 47	"	2765481 47	7663973 05
TOTAUX.....	188935	16842	344	18535	187586	67.383.567 63	19.882.941 66	16534 43	2.400.414 97	2759 25	24.482.986 59	65652348 35



Le service des caisses d'épargne a diminué en 1883. Le solde dû aux déposants qui, au 31 décembre 1882, était de 67,383,967 fr. 63, est descendu au 31 décembre 1883 à 65,652,318 fr. 35, soit une diminution de 1,731,649 fr. 28 c.

Les versements qui avaient été en 1882 de 24,465,783 fr. 74 ont produit en 1883 une somme de 19,882,941 fr. 66.

Le nombre des versements a été de 131,338 et celui des remboursements de 68,237. Il résulte sur 1882, une différence en moins de 32,563 pour les premiers, et une différence en plus de 12,482 pour les seconds.

Le compte des rentes sur l'Etat achetées au nom des déposants s'établit d'après le détail suivant :

152 déposants avaient laissé aux caisses d'épargne, au premier janvier 1883, 181 inscriptions, montant ensemble à 3,315 fr. 215 autres titres de rente, d'une valeur totale de 9,054 fr. ont été achetés pendant l'année, tant d'office que sur demandes au nom de 176 déposants. — Ensemble 396 titres montant à 12,369 fr.

208 titres, montant ensemble à 9,403 fr., 40 ont été retirés par 202 personnes. — 4 autres titres montant à 60 francs ont été déposés à la Caisse des dépôts et consignations.

Il est resté aux caisses, au 31 décembre 1883, 154 inscriptions appartenant à 131 titulaires, et d'une valeur de 3.019 fr. 60.

La fortune particulière des Caisses d'épargne du département était au 31 décembre 1883, de 2,013,654 fr. 75 c. dont en fonds de réserve 183.163 fr. 87 et en fonds de dotation 1,830,490 fr. 88.

## SOCIÉTÉS DE SECOURS MUTUELS.

## SOCIÉTÉS APPROUVÉES.

## Opérations de l'année 1883.

Le tableau ci-après indique la situation de ces sociétés au 31 décembre 1883.

ARRONDISSEMENTS.	Nombre de Sociétés.	NOMBRE DE			Secours accordés aux malades.	Honoraires des médecins.	Frais pharmaceutiques.
		Membres honoraires.	Membres participants.				
			Hommes	Femmes.			
Avesnes . . . . .	5	220	940	458	4858 65	2971 "	3449 24
Cambrai . . . . .	6	392	882	400	7508 55	3871 "	5280 85
Douai . . . . .	47	625	2379	868	6748 79	4484 45	5175 60
Dunkerque . . . . .	4	410	906	44	3713 59	4031 50	4692 47
Hazebrouck . . . . .	23	1047	3393	35	49131 20	4825 83	7513 78
Lille . . . . .	476	4124	25310	2254	499290 54	42136 77	49767 80
Valenciennes . . . . .	24	1497	5406	245	45418 85	4407 50	5867 40
Situation au 31 décembre 1883 . . . . .	255	8025	39486	3644	286670 44	66667 75	81716 84
Situation au 31 décembre 1882 . . . . .	246	7693	37889	3475	273342 28	59694 46	72035 16
Augmentation pour l'année 1883 . . . . .	9	332	1297	169	13327 86	6973 29	9684 68
Diminution . . . . .	"	"	"	"	"	"	"

Les recettes se sont élevées à . . . . . 650,022 fr. 01  
 et les dépenses de toute nature à . . . . . 612,382 fr. 20  
 d'où un excédent de recettes de . . . . . 37 639 fr. 81

L'avoir des Sociétés qui était de 2,760,982 fr. 56 c. au 31 décembre 1882, s'est élevé au 31 décembre 1883 à 2,945,729 fr. 43 se décomposant comme suit :

En capitaux placés . . . . . 699,504 fr. 82  
 A la caisse des retraites . . . . . 2,246,224 61  
 Total égal . . . . . 2,945,729 43

Depuis longtemps, le Conseil général vote un crédit annuel de 3.000 francs pour encouragements aux Sociétés de secours mutuels.



## INSTRUCTION PUBLIQUE.

**Enseignement supérieur.**

Comme nous l'avons fait connaître dans la première partie de cet Annuaire, il existe :

A Douai, une Faculté des lettres et une Faculté de droit ;

A Lille, une Faculté des sciences et une Faculté mixte de médecine et de pharmacie.

**Enseignement secondaire.**

L'état ci-après indique le nombre des élèves des lycées nationaux et des collèges communaux, au 5 novembre 1884.

VILLES ou les établissements sont situés.		Pension- naires.	Demi- pension- naires.	Externes.	TOTAL.
LYCÉES de GARÇONS.	Lille.....	493	153	440	756
	Douai.....	245	36	200	481
	Valenciennes.....	446	58	233	437
	TOTAUX.....	584	247	843	4.674
COLLÈGES de GARÇONS.	Dunkerque.....	59	18	152	229
	Bailleul.....	402	41	88	204
	Cassel.....	4	"	27	34
	Hazebrouck.....	4	"	97	104
	Armentières.....	85	46	184	315
	Cambrai.....	103	21	194	318
	Le Cateau.....	48	2	113	163
	Avesnes.....	64	49	77	160
	Maubeuge.....	29	10	78	117
	Le Quesnoy.....	64	2	52	118
	Landrecies.....	54	7	39	100
Saint-Amand.....	44	4	45	60	
Condé.....	33	47	99	149	
Totaux.....	630	457	4.245	2.032	
COLLÈGES de FILLES.	Lille.....	35	12	410	457
	Cambrai.....	433	9	426	268
	Armentières.....	43	3	40	56
TOTAUX.....	484	24	576	784	
Récapitulation	Lycées de garçons...	584	247	843	4.674
	Collèges de garçons...	630	457	4.245	2.032
	Collèges de filles.....	484	24	576	784
ENSEMBLE.....	1.395	428	2.664	4.487	

## Instruction primaire.

*Extrait du rapport sur la situation du service de l'instruction  
primaire dans le département du Nord, pendant  
l'année scolaire 1883-1883.*

---

Toutes les communes du département, sauf 15, ont au moins une école publique. Le nombre des communes de 500 habitants, non pourvues d'une école publique de filles, est de 36 ; 11 d'entre elles, parmi lesquelles 4 n'ont 500 habitants que depuis le recensement de 1881, possèdent seulement une école mixte; 23 ont une école libre de filles tenant lieu, en fait, d'école publique et deux, celles de Sailly (Cambrai) et Hallennes-lez-Haubourdin, pourvues d'une école spéciale de garçons; n'entretiennent pas d'école pour leurs petites filles qui sont admises aux écoles publiques des communes voisines, — 20 écoles publiques, spéciales aux filles, existent dans des communes d'une population inférieure à 500 habitants. Depuis le 1<sup>er</sup> octobre 1883, 3 communes de 500 habitants ont dédoublé leur école mixte.

*Écoles.* — A la fin de l'année scolaire 1881-1882, il y avait dans le département 1718 écoles de toute nature; les états de situation pour 1882-1883 en donnent 1758, soit en faveur de 1882-1883, 40 écoles dont 22 écoles publiques et 18 écoles libres. Le nombre des écoles publiques laïques s'est accru de 29 (de 1,086 à 1,115). Les congréganistes ont perdu 7 établissements (de 299 à 292). Le nombre des écoles libres congréganistes est de 269, soit une augmentation de 19 écoles sur l'année précédente; celui des écoles libres laïques est tombé de 83 à 82. Une 3<sup>e</sup> catégorie d'écoles (écoles libres tenant lieu, en fait, d'écoles publiques) reste stationnaire: elle comprend 23 écoles (22 congréganistes, 1 laïque).

*Maîtres.* — Le mouvement général du personnel se résume par une augmentation totale de 249 instituteurs et institutrices libres.

*Classes.* — Le nombre des classes est de 4,376 soit une classe pour 366 habitants. Il s'est accru en 1882-1883 de 209: 90 dans les écoles publiques et 119 dans les écoles libres. Il est à remarquer que l'accroissement du nombre de classes publiques (2.81 %) est supérieur à celui des écoles qui est de 1.56 p. %. On voit là un achèvement vers la réduction si considérable de l'effectif scolaire qui excède encore si souvent les forces du maître.



*Elèves des écoles.* — Le total général est de 255,106. De 1881-1882 sur 1880-1881, l'augmentation du nombre des élèves avait été de 13,180, de 1882-1883 sur 1881-1882, elle est de 7,167, soit un accroissement de 2,80 p. %.

*Enfants d'âge scolaire.* — D'après le recensement de 1881, le nombre d'enfants d'âge scolaire (6 à 13 ans) est de 241,101. Le nombre des enfants du même âge inscrits dans une école primaire quelconque en 1882-1883 est de 220,058, auxquels il faut ajouter les enfants de 6 ans et au-dessus inscrits dans les écoles maternelles, soit 11,575. La différence entre les enfants recensés et ceux inscrits dans un établissement quelconque d'enseignement primaire est donc de 9,467. — Toutefois, il y a lieu de retrancher de ce nombre : 1° Les enfants reçus dans les établissements publics d'enseignement secondaire ; 2° les élèves des établissements secondaires libres ; 3° les enfants recevant l'instruction dans leurs familles.

*Elèves des écoles mixtes publiques.* — 7,806 élèves sont encore reçus dans des écoles mixtes publiques, soit 3,54 p. % de la population totale des écoles publiques. Sur ces 7,806 élèves, 6,993 fréquentent des écoles dirigées par des instituteurs et 813 des écoles dirigées par des institutrices (sur ce nombre 589 appartiennent à des congréganistes). On peut encore décomposer les 7,806 élèves des écoles mixtes publiques en 4,087 garçons et 3,719 filles. Et si l'on veut rechercher quel est dans cette population scolaire des écoles mixtes, le nombre d'élèves afférent à chaque catégorie de maîtres, on est amené à reconnaître que l'instruction de 3,231 filles est confiée à des instituteurs et que celle de 325 garçons est confiée à des institutrices.

*Écoles maternelles.* — Les écoles maternelles, tant publiques que libres, sont au nombre de 388, en augmentation de 26 sur l'année précédente. Cette augmentation se répartit comme suit : 2 aux écoles maternelles publiques (224 au lieu de 222) et de 24 aux écoles maternelles libres (164 au lieu de 140).

*Personnel dirigeant.* — Le total général des directrices et sous-directrices des écoles maternelles est de 682 (58 de plus que l'année précédente), dont 408 publiques et 274 libres.

*Elèves des écoles maternelles.* — Le nombre des enfants reçus dans les écoles maternelles est de 2,716 plus élevé que celui de l'année précédente (75,015 au lieu de 72,299), soit une augmentation de 3,62 p. %.

*Titres de capacité du personnel enseignant.* — Il y avait en 1881-1882, 44 non brevetés sur 2,439 maîtres et maîtresses laïques,

soit 1,80 p. % et 1,003 non brevetés sur 1,951 maîtres et maîtresses congréganistes, soit 51,40 p. %. Il n'y a plus en 1882-1883 que 21 non brevetés sur 2,609 instituteurs et institutrices laïques (0,80 p. %) et 825 non brevetés, sur 2,039 instituteurs et institutrices congréganistes (40,64 p. %). C'est donc une diminution totale de 1 p. % sur les laïques et de 3,79 p. % sur les congréganistes non brevetés des deux sexes, qui peut être portée à l'actif de la loi du 16 juin 1881 sur les titres de capacité.

*Titres de capacité des directrices et sous-directrices d'écoles maternelles.* — En 1881-1882, il y avait : Sur 104 directrices laïques, 6 non brevetées, soit 5,76 %; Sur 258 directrices congréganistes, 140 non brevetées, soit 54,27 %; Sur 83 sous-directrices laïques, 10 non brevetées, soit 12,04 %; Sur 179 sous-directrices congréganistes, 103 non brevetées, soit 57,54 %.

En 1882-1883 : Sur 119 directrices laïques, 5 non brevetées, soit 4,20 %; Sur 269 directrices congréganistes, 112 non brevetées, soit 41,63 %; Sur 105 sous-directrices laïques, 8 non brevetées, soit 7,61 %; Sur 184 sous-directrices congréganistes, 74 non brevetées, soit 40,21 %.

Il y a donc un peu progrès partout.

*Bibliothèques scolaires.* — Le nombre des bibliothèques scolaires, qui était en 1882 de 656 est actuellement de 701, soit une augmentation de 45. Elles renferment 86,380 livres de lecture à prêter aux familles, au lieu de 83,980, soit 2,400 livres de plus qu'en 1882. Le nombre des prêts augmente progressivement; il atteint cette année le chiffre de 124,648, soit une différence de 10,346 prêts de plus en faveur de l'année 1882. Le montant des dons faits en faveur de cette institution pendant l'année 1883 est de 17,264 fr. 58; il était de 14,585 fr. 70 l'année précédente.

*Bibliothèques pédagogiques.* — Le département du Nord compte, à l'usage des instituteurs et institutrices, 34 bibliothèques pédagogiques qui renferment 10,288 volumes. Le nombre des prêts pendant l'année 1882 s'est élevé à 2,505.

*Caisses d'épargne scolaire.* — Leur nombre est de 868; 24,603 enfants ont chacun un livret de caisse d'épargne et possèdent ensemble 735,340 fr. 16.

*Caisses des écoles.* — Le nombre des caisses des écoles au 1<sup>er</sup> janvier 1884 est de 442. Les recettes pour l'année 1883 se sont élevées à 243,643 fr. 23 et les dépenses pendant ce même temps à 149,845 fr. 87.

*Certificats d'études primaires.* — 3,701 aspirants, au lieu de 3,316, se sont présentés en 1883 pour l'obtention du certificat



d'études primaires, soit une augmentation de 385 candidats en faveur de 1883; 2,903 au lieu de 2,208 ont été reçus, soit 695 de plus que l'année précédente. 2,740 aspirantes, au lieu de 2,458, ont concouru pour l'obtention du certificat d'études; 2,154 au lieu de 1,640, ont été admises, soit une augmentation de 514.

*Cours d'adultes.* — Pendant l'hiver 1883-1884, il a été ouvert 474 cours d'adultes, dont 376 pour les hommes (369 publics, 7 libres) et 98 pour les femmes (tous publics). Les premiers ont réuni 11,610 hommes (10,919 dans les cours publics, 691 dans les cours libres); les seconds, 2,414 jeunes filles; en résumé 14,204 auditeurs.

*Cours d'apprentis.* — 216 cours d'apprentis (166 dirigés par des instituteurs ou des institutrices publics, 50 par des maîtres et maîtresses de l'enseignement libre), ont reçu 6,331 élèves dont 5,227 (4,059 garçons et 1,168 filles), dans les cours publics et 1,104 (494 garçons et 610 filles) dans les autres. Ces cours sont inexactement suivis et donnent assez peu de résultats.

*Brevet élémentaire.* — 1,037 aspirants et 1,087 aspirantes se sont présentés en 1883 aux examens pour l'obtention du brevet élémentaire; 385 aspirants et 617 aspirantes l'ont obtenu, dont: Aspirants: laïques, 361 brevetés sur 938; congréganistes, 24 brevetés sur 99. Aspirantes: laïques, 601 brevetées sur 1,027; congréganistes, 16 brevetées sur 60.

*Brevet supérieur.* — Le brevet supérieur, qui remplace actuellement les brevets complet et facultatif, a été obtenu, en 1883 par 53 aspirants sur 197 et par 82 aspirantes sur 270.

*Certificat d'aptitude à la direction des écoles maternelles.* — Aspirantes laïques, 43 reçues sur 63; congréganistes, 3 reçues sur 8.

*Situation matérielle, ressources et dépenses générales.* — 146 projets de construction, de réparation, d'agrandissement de maisons d'école ont été présentés au Conseil départemental, la dépense totale, évaluée à 9,716,611 fr., est répartie ainsi qu'il suit: Sur les fonds des communes 5,040,071 fr., sur ceux du département, 90,624 fr., sur ceux de l'État, 4,584,916. L'État a, de plus, contribué pour une somme de 18,840 fr. à l'acquisition de 60 mobiliers personnels ayant coûté 39,549 fr. La somme totale payée pour le traitement des instituteurs et des institutrices, titulaires et adjoints, a été, en 1883, de 2,918,690 fr. 78, dépassant de 231,858 fr. 08 la somme payée en 1882. Les ressources destinées à faire face à cette dépense ont été: Part des communes, 1,218,227 fr. 25, Subvention du département, 399,991 fr. 09, Subvention de l'État, 2,300,472 fr. 44. Total 3,918,690 fr. 78.

## STATISTIQUE FINANCIÈRE.

Les revenus publics de l'Etat réalisés en 1881 dans le département se sont élevés à la somme de 131,564,616 fr. 15, suivant le détail ci-après :

Contributions directes.....	45,277,705	77 <sup>(1)</sup>
Taxes assimilées aux contributions directes.....	4,130,541	52
Enregistrement, timbre et domaine.....	24,318,587	81
Produits des forêts.....	4,866,536	54
Douanes.....	34,597,334	69
Contributions indirectes.....	45,312,818	70
Postes.....	4,476,002	09
Télégraphes.....	927,499	09
Impôt de 3 p. % sur le revenu des valeurs mobilières...	902,103	53
Produits universitaires.....	378,966	44
Produit des amendes et condamnations pécuniaires.....	310,808	84
Retenues et autres produits affectés aux pensions civiles.	914,308	89
Produits divers.....	4,451,402	57
<b>Total....</b>	<b>131,564,616</b>	<b>15</b>

L'ensemble des départements a produit au Trésor, en 1881, un revenu total de 2,850,128,803f.31. Le département du Nord a fourni dans ce produit un contingent de 131,564,616f.15, équivalent à un 22<sup>e</sup> environ des ressources totales de l'Etat.

Le département du Nord est celui, sauf les départements de la Seine et de la Seine-Inférieure (2), qui fournit la plus importante recette au Trésor.

Mais si on met à part le département de la Seine, qui entre dans la masse du revenu pour une somme exceptionnelle de 828,993,886f.77

(1) Cette somme ne comprend que la partie des contributions directes qui appartient au Trésor. Le produit des centimes additionnels affectés aux dépenses du département et des communes et dont le montant est de 14,367,698 fr. 24, est porté au compte des ressources spéciales. Le produit total des contributions directes perçues dans le département en 1881 s'est élevé ainsi à 29,645,404 fr. 01c.

(2) La Seine-Inférieure a fourni au Trésor en 1881, 184,488,855 fr. 17



on voit que le produit des autres départements est de 2,021,134,916 fr. 54 et que l'apport du Nord est d'un quinzième environ de ce total.

Le développement des revenus du département, en ce qui concerne les contributions directes, s'établit comme suit :

#### CONTRIBUTIONS DIRECTES.

Les rôles de l'exercice 1881 se sont élevés en totalité à 29,645.404 fr. 01, savoir :

Contribution foncière .....	14,922,879 99
Personnelle et mobilière .....	4,420,886 94
Portes et fenêtres .....	4,143,493 25
Patentes .....	9,162,491 03
Taxes du premier avertissement aux contribuables.....	25,952 80
	<hr/>
Total.....	29,645,404 01

Ces chiffres présentent une diminution de 250,821 fr. 26 avec ceux de l'année 1880. Cette diminution est due à la loi des patentes.

Le nombre des patentés a été en 1881 de 84,880. Ce nombre représente le 22° des patentés de tous les départements dont le chiffre s'est élevé, en cette même année, à 1,861,918.

La quotité des centimes additionnels imposés en addition au principal des quatre contributions dans le département se résume ainsi :

*Contribution foncière.* — Fonds de secours et de non valeurs, 2,1 centimes départementaux, 49,5; centimes communaux, 75,4.

Total, 127.

*Contribution personnelle et mobilière.* — Centimes généraux, 17; fonds de secours et de non-valeurs, 3,8; centimes départementaux, 49,5; centimes communaux, 59,3;

Total, 129,6.

*Portes et fenêtres.* — Centimes généraux, 15,8; fonds de secours et de non-valeurs, 3,1; centimes départementaux, 24,7; centimes communaux, 56,3;

Total, 99,9.

*Patentes.* — Centimes généraux, 14,6; centimes généraux extraordinaires, 20; fonds de secours et de non-valeurs, 5; centimes départementaux, 25,2; centimes communaux, 49,7;

Total, 114,5.

NOTA. — Les chiffres indiqués pour le nombre des centimes départementaux et communaux comprennent l'imposition pour fonds de non-valeurs.

## CONTRIBUTIONS DIRECTES DE 1884.

Nous croyons utile d'indiquer ici le principal de chacune des quatre contributions par arrondissement :

Arrondissements	CONTRIBUTIONS					TOTAL.	
	foncière propriétés bâties. (1)	foncière propriétés non bâties.	personnelle et mobilier.	des portes et fenêtres.	des patentes.		
Dunkerque ..	462,973	343,310	467,855	»	460,992	313,977 24	1,449,107 24
Hazebrouck ..	81,059	364,256	402,497	»	441,674	405,403 68	764,289 68
Lille.....	1,290,062	583,602	995,325	»	4,270,242	2,494,449 57	6,633,680 57
Cambrai ...	481,719	427,389	488,792	»	467,109	342,553 24	4,307,562 24
Avesnes ..	205,688	539,627	236,959	»	486,832	478,845 88	4,647,924 88
Douai... ..	484,688	329,329	460,288	»	444,425	250,346 27	4,065,776 27
Valenciennes	287,323	423,992	239,602	»	204,944	476,082 55	4,628 940 55
<b>Totaux..</b>	<b>2,390,542</b>	<b>3,044,505</b>	<b>2,094,048</b>	<b>»</b>	<b>2,242,885</b>	<b>4,464,328 43</b>	<b>14,197,248 43</b>

## PERCEPTIONS.

Les perceptions des contributions directes du département sont au nombre de 128. Elles sont divisées en cinq classes d'après leurs

(1) Y compris 64,920 fr. formant le principal afférent aux Bois de l'Etat qui, aux termes de la loi, contribuent aux impositions départementales et communales.



produits, savoir : 1<sup>re</sup> classe, de 8,001 francs et au-dessus ; 2<sup>e</sup>, de 5,001 à 8,000 fr. ; 3<sup>e</sup>, de 3,601 à 5,000 fr. ; 4<sup>e</sup>, de 2,401 à 3,600 fr. ; 5<sup>e</sup>, de 2,400 fr. et au-dessous.

Voici le tableau de ce classement pour l'année 1884 :

N <sup>os</sup> d'ordre.	DÉSIGNATION des Perceptions.	Arroundis- sements.	Produit.	N <sup>os</sup> d'ordre.	DÉSIGNATION des Perceptions.	Arroundis- sements.	Produit.
<i>1<sup>re</sup> Classe.</i>				39	Quesnoy-sur-Deûle	L	9448
				40	Cuincy.....	D	8997
				41	Landrecies.....	A	8945
				42	Le Cateau.....	C	8859
1	Lille (4 <sup>e</sup> division) ..	L	22039	43	Ligny.....	C	8859
2	Lille (extra-muros)	L	49164	44	Famars.....	V	8849
3	Halluin.....	L	48354	45	Marly.....	V	8792
4	Tourcoing.....	L	46937	46	Annœuillin.....	L	8788
5	Roubaix-Est.....	L	46198	47	Hazebrouck.....	H	8767
6	Haubourdin.....	L	44910	48	Haussy.....	V	8760
7	Maubeuge.....	A	44850	49	Lannoy.....	L	8646
8	Roubaix-Ouest.....	L	44760	50	Onnaing.....	V	8489
9	Douai.....	D	44459	51	Templeuve.....	L	8487
10	Fourmies.....	A	44324	52	Sains.....	A	8473
41	Anzin.....	V	44194	53	Landas.....	D	8471
42	Croix.....	L	44153	54	Cysoing.....	L	8458
43	Lille (1 <sup>re</sup> division) ..	L	43758	55	Fournes.....	L	8454
44	Armentières.....	L	43651	56	Iwuy.....	C	8414
45	Denain.....	V	43365	57	Sin le Noble.....	D	8499
16	Lille (2 <sup>e</sup> division) ..	L	43066	58	Inchy.....	C	8444
47	Dunkerque.....	Dk	43018	59	Catillon.....	C	8050
48	Valenciennes.....	V	42433	<i>2<sup>e</sup> Classe.</i>			
49	Lille (3 <sup>e</sup> division) ..	L	42007	60	Méteren.....	H	7979
20	Saint-André.....	L	41748	61	Bourbourg.....	Dk	7834
21	Aniches.....	D	41653	62	Houplines.....	L	7818
22	Avesnes-lez-Aubert	C	40938	63	Villers-Pol.....	A	7704
23	Teleguem.....	Dk	40828	64	Seclin.....	L	7552
24	Douchy.....	V	40504	65	Raches.....	D	7549
25	Raismes.....	V	40470	66	Ebblinghem.....	H	7549
26	Masnères.....	C	40462	67	Bouchain.....	V	7480
27	Cambrai.....	C	40357	68	Orchies.....	D	7389
28	Mareq-en-Barœul..	L	40334	69	Bavai.....	A	7334
29	Somain.....	D	40329	70	Lecelles.....	V	7286
30	Clary.....	C	40172	71	Steenwerck.....	H	7255
31	Solesmes.....	C	40119	72	Englefontaine.....	A	7207
32	Mons-en-Pevèle.....	L	9894	73	Le Quesnoy.....	A	7123
33	Condé.....	V	9578	74	Berlaimont.....	A	7009
34	Wormhoudt.....	Dk	9378	75	Beauvois.....	C	6983
35	Rouvignies.....	V	9375	76	Eecke.....	H	6933
36	Avesnes.....	A	9326	77	Annappes.....	L	6900
37	Gouzeaucourt.....	C	9180				
38	Pont-à-Marq.....	L	9168				





## AGRICULTURE.

### RÉCOLTES.

L'économie rurale est portée à un très haut degré dans le département du Nord. Il fournit à la culture une étendue de 486,128 hectares, dont 361,075 en terres labourables, sur une superficie totale de 569,389 hectares.

Les récoltes en grains et farineux ont donné en 1883 les produits indiqués ci-après :

ESPÈCES de grains et de farineux.	Nombre d'hectares ensemencés.	Quantité moyenne de semence par hectare.	PRODUIT par hectare en 1883.		PRODUIT TOTAL de chaque espèce de grains et de farineux en 1883		Poids moyen de l'hectolitre de chaque espèce de grains de la récolte de 1883.
			Hecto- litres.	Quin- taux	Hectolitres	Quintaux	
Froment .....	140761	1.78	24.53	19.24	3452867	2708242	78
Méteil.....	803	4.64	22.76	16.78	48276	43635	75
Seigle.....	41155	2.09	20.30	14.48	226447	161524	70
Orge.....	40254	4.99	38.26	23.18	392318	237588	60
Sarrasin.....	"	"	"	"	"	"	"
Avoine .....	56281	2.70	47.39	20.44	2667135	4433490	43
Millet.....	"	"	"	"	"	"	"
Autres menus grains	43012	4.97	21.95	17.77	285614	231223	72
Totaux....	232266	....	....	....	7042657	4485702	

La récolte en blé dans le département du Nord étant généralement insuffisante pour les besoins, on en fait venir d'Amérique ou d'Odessa. Le frét coûte environ 8 francs à l'hectolitre pour son introduction en France.

Les orges nécessaires pour les brasseries viennent généralement de la Beauce ou d'Afrique.

Les avoines destinées à combler le déficit de la récolte proviennent de la Russie.

Voici maintenant le tableau approximatif des consommations annuelles de grains dans le département :

NATURE des GRAINS.	QUANTITÉ APPROXIMATIVE d'hectolitres de grains annuellement nécessaire				TOTAL des besoins annuels.
	pour la nourriture des habitants.	pour la nourriture des animaux domestiques.	pour les semences.	pour les distilleries brasseries et autres usages.	
Froment .....	3.815.756	7.963	250.555	9.068	4.083.342
Méteil .....	32.065	39	4.317	"	33.421
Seigle .....	460.325	149.264	23.314	376.882	709.782
Orge .....	"	31.215	20.405	1.239.245	1.290.865
Sarrasin .....	"	"	"	"	"
Avoine .....	"	2.547.897	151.959	5.380	2.705.237
Millet .....	"	"	"	"	"
Autres menus grains	460.326	175.944	25.634	632	362.535
Totaux .....	4.468.472	2.942.349	473.484	1.634.207	9.485.482

D'après ces tableaux, les grains récoltés en 1883 ont donné un nombre d'hectolitres de . . . . . 7,042,657

Les besoins de la consommation étant de . . . . . 9,185,182

Il en résulte une insuffisance de. . . . . 2,142,525

Égale à 30 p. % des produits.

### POMMES DE TERRE.

Il a été ensemencé en pommes de terre, pendant l'année 1883, un nombre de 23,632 hectares qui ont produit, chacun, en moyenne 117 hectolitres 19 l., ce qui fait pour la totalité. 2,769,434 h. 08.

La consommation de ce tubercule dans le département est évaluée de la manière suivante :



Pour la nourriture des habitants. . . . .	1,747,479	} 2,744,125
Pour celle des animaux domestiques . . . . .	633,869	
Pour les semences. . . . .	348,517	
Pour les distilleries, etc. . . . .	14,270	

Les produits de 1883 présentent conséquemment  
un excédent de . . . . . 25,309

## AUTRES CULTURES.

NATURE DES RÉCOLTES.	NOMBRE d'hectares ensemencés ou plantés.	PRODUIT MOYEN		PRODUIT TOTAL. en 1883.
		PAR HECTARE. en 1883.		
	h. c.	q. k.	q. k.	
Betteraves à sucre . . . . .	47.441. "	450.88	21.375.664.68	
Id. fourragères . . . . .	4.233. "	469.39	4.986.927.87	
Houblon . . . . .	4.065.50	43. "	13.854.54	
Colza (graines) . . . . .	4.326. "	45.44	20.493.66	
Chanvre	filasse . . . . .	78. "	7.68	599.04
	graines . . . . .		4.72	368.16
Lin	filasse . . . . .	5.999.50	32.21	493.243.89
	graines . . . . .	4.854. "	7.45	36.362.30
Tabac . . . . .	424.90	26.97	11.459.55	
Prairies naturelles . . . . .	49.314. "	47.42	2.338.469.88	
Trèfle . . . . .	23.660. "	54.85	4.297.754. "	
Luzerne . . . . .	42.271. "	58.99	723.866.29	
Sainfoin . . . . .	4.894.40	53.60	404.523.76	
Cultures fourragères non dé- nncmmées ci-dessus . . . . .	4.689.65	65.75	308.344.48	
	157.220.65			

## FOIRES ET FRANCS MARCHÉS.

### ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE.

*Bergues*, le jeudi le plus rapproché des 31 mars, 10 juillet et 15 novembre, à la condition que si le jeudi le plus rapproché du 31 mars est le jeudi saint, la foire aux chevaux et poulains aura lieu le jeudi suivant, le lundi après le dimanche des Rameaux, le lendemain du 1<sup>er</sup> dimanche après Pâques, le lundi après la Trinité, le lundi après le jour de St Luc ou le même jour si la St Luc est un lundi et le lundi après les Trépassés ou le même jour si les Trépassés tombent un lundi, pour les chevaux, poulains, bestiaux, grains, beurre, fromage et autres denrées. — *Bourbourg-Ville*, le 1<sup>er</sup> et le 3<sup>e</sup> mardi de chaque mois, le 25 juin (la St Jean) 3 jours, le lundi après le troisième dimanche de septembre pour les chevaux, bestiaux, denrées alimentaires et marchandises diverses; le mardi avant le dimanche gras et le mardi avant l'Ascension pour les animaux de boucherie. — *Dunkerque*, le mercredi pour les bœufs, vaches, genisses, veaux, moutons, brebis et porcs; le samedi pour les grains et fourrages; le 1<sup>er</sup> janvier, quinze jours, et le dimanche le plus près du 24 juin, dix jours pour les gravures, librairie, lithographie, photographie, horlogerie, bijouterie, orfèvrerie, coutellerie, quincaillerie, cristaux, faïence, verrerie, optique, jouets d'enfants, nouveautés, lingerie, draps, indiennes, gants, pain d'épices, sucreries, etc. — *Gravelines*, le 15 avril, 9 jours, pour les jouets d'enfants, pain d'épices, fruits et objets divers. — *Herzele*, le 15 août pour les vêtements, chaussures, lingerie et nouveautés; le 16 août pour les chevaux, poulains et porcs. — *Hondschoote*, le 1<sup>er</sup> vendredi de chacun des mois d'avril, mai, octobre et novembre pour les animaux des espèces bovine et porcine; le premier vendredi après la Pentecôte pour les porcs. — *Wormhoudt*, le premier mercredi qui suit l'Ascension, le deuxième mercredi qui suit la Saint-Jean et le mercredi qui suit la Nativité pour les chevaux, vaches, veaux, porcs, blé, lin, pommes de terre, etc.; les 15 mars, 15 avril, 15 octobre et 15 décembre de chaque année (ou le mercredi qui suit l'une de ces dates et qui ne correspond pas avec des foires ou francs-marchés voisins) pour les chaussures, étoffes, draps, lingerie, bonneterie, quincaillerie, faïence, articles de fantaisie, etc.

### ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK.

*Bailleul*, le dernier mardi d'avril et le deuxième mardi de septembre pour les vaches, veaux et porcs. — *Caestre*, le dernier mercredi d'avril et le premier mercredi de septembre pour les bestiaux, chevaux et poulains. — *Cassel*, les 1<sup>er</sup>, 3<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup>, 9<sup>e</sup> et 11<sup>e</sup> jeudis de l'année; le Jeudi-Saint; le jeudi après la Trinité;



le premier jeudi du mois d'août; le jeudi qui suit le troisième dimanche de septembre; le dernier jeudi du mois d'octobre et le dernier jeudi du mois de novembre, pour les chevaux, poulains, ânes, vaches, porcs et autres bestiaux, volaille, lapins et gibier, denrées alimentaires, grains et graines, beurre, œufs et légumes, tissus et mercerie. — *Estaires*, le quatrième jeudi de juillet, et le troisième jeudi d'octobre pour les bestiaux; le 20 juin et le 15 décembre pour les chevaux. — *Hazebrouck*, le troisième lundi d'avril, le deuxième lundi de juin et le lundi qui suit la fête de la Toussaint pour les blés, avoines, fèves, bêtes à cornes et autres animaux, beurre, œufs et volailles; le lundi de la mi-carême et le lundi qui suit le 15 août pour les blés, fèves, avoines, beurre, œufs et volaille; le lundi qui suit le premier mercredi de chaque mois, pour les bêtes à cornes et autres animaux. — *La Gorgue*, le premier mardi de mai pour les bestiaux. — *Merville*, le deuxième mercredi de septembre pour les grains; le deuxième mercredi de chaque mois pour les bestiaux et marchandises diverses; les 24 juillet et 24 décembre, pour les chevaux. — *Morbecque*, le 2 mai pour les vaches, genisses et veaux. — *Renescure*, le mercredi saint et le 19 juillet pour les bestiaux. — *Steenvoorde*, les premiers samedis des mois d'avril, mai, août, septembre, octobre et novembre pour les vaches, genisses, veaux, mulets, poulains et porcs. — *Steenwerck*, les 1<sup>er</sup> juillet et 20 novembre pour les chevaux, poulains, mulets, ânes, vaches, veaux, moutons, chèvres et porcs; le 20 avril pour les vaches.

#### ARRONDISSEMENT DE LILLE.

*Cysoing*, le dimanche après l'Ascension, 3 jours; le 3<sup>e</sup> dimanche de septembre, 3 jours et les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> mardi de chaque mois pour les blés, bœufs, vaches, porcs, volailles, fruits, légumes, beurre, œufs, étoffes, mercerie, etc. — *La Bassée*, les 20 janvier, 20 avril, 20 juillet et 20 octobre pour les chevaux, bestiaux, vaches, taureaux, porcs, beurre, œufs, légumes, volaille, grains et graines, tissus, étoffes, mercerie, laines, etc.; le 2<sup>e</sup> mardi de chaque mois comme aux 4 foires ci dessus à l'exception du marché aux chevaux. — *Lille*, le 26 août, quinze jours, *Esplanade et place de la République*, pour marchandises diverses et objets de toutes sortes; les mercredis et samedis, *place Philippe de Girard*, pour les chevaux et vaches laitières; tous les jours, *place Philippe de Girard*, pour les foins, paille, luzerne, trèfle et hivernage; tous les lundis, à *l'abattoir*, pour les porcs; tous les mercredis, à *l'abattoir*, pour les bœufs, vaches, taureaux, génisses, moutons et veaux; tous les mercredis, *aux magasins généraux*, pour les blés. — *Mons-en-Pévèle*, le dimanche le plus près du 24 juin, 2 jours, et le dimanche le plus près du 29 août pour les fruits, légumes, beurre, œufs, fromages

et autres denrées alimentaires, quincaillerie ; le 3<sup>e</sup> jeudi de chaque mois pour les chevaux, bœufs, vaches, veaux, porcs, etc. — *Roubaix*, le dimanche après Pâques, de 15 à 21 jours, pour marchandises diverses ; le 1<sup>er</sup> mardi de septembre pour les cochons ; le lundi et le mardi après le dimanche de Pâques et le lundi et le mardi après le 1<sup>er</sup> dimanche de septembre pour les chevaux ; le mardi de chaque semaine pour les bœufs, vaches, veaux et moutons. — *Seclin*, le 3<sup>e</sup> lundi de chaque mois pour les vaches et genisses. — *Tourcoing*, le dimanche après le 25 juillet, 10 jours, pour marchandises diverses. — *Wattrelos*, le 3<sup>e</sup> dimanche de juin et le 2<sup>e</sup> dimanche de septembre pour les cochons, jouets d'enfants, etc.

#### ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI.

*Avesnes-lez-Aubert*, le premier lundi d'octobre (le samedi quand le lundi est un jour férié), pour les veaux, vaches, porcs, etc. — *Cambrai*, le 28 octobre, 14 jours pour les pâtisseries, articles de Paris, bijouterie, lingerie, imagerie, etc ; le 24 de chaque mois, pour les chevaux, vaches, chèvres, mulets, ânes et cochons. — *Catillon*, le 10 de chaque mois pour les chevaux, bêtes à cornes, porcs et marchandises diverses (lorsque le 10 est un jour férié la foire a lieu le 11). — *Caudry*, le 26 des mois de janvier, avril, juillet et octobre, pour les porcs, lingeries, chaussures, mercerie et nouveautés. — *Clary*, le 6 des mois de janvier, mars, mai, juillet, septembre et novembre, pour les chaussures, étoffes, mercerie et animaux de l'espèce bovine. — *Esnès*, le 23 novembre, pour les chevaux, vaches, marchandises diverses, etc. — *Gouzeaucourt*, le 8 de chaque mois (le 9 quand le 8 est un dimanche), pour les vaches, porcs, graines, vêtements, chaussures, étoffes, quincaillerie, légumes, mercerie et bibeloterie. — *Honnécourt*, les 22 avril et 22 juillet de chaque année pour les fruits et étoffes. — *Iwuy*, le premier jeudi de chaque mois (le premier vendredi lorsque le jeudi est un jour férié) pour les bestiaux et légumes. — *Le Câteau*, le 22 de chaque mois, pour les chevaux, vaches, porcs, chaussures, étoffes diverses, etc., le 22 du mois de septembre 9 jours. — *Marets*, le premier des mois de mars, juin, septembre et décembre, pour les chevaux, vaches, cochons, étoffes, chaussures, mercerie, et vannerie. — *Ribécourt*, le 24 de chaque mois, pour les céréales, animaux, étoffes et comestibles. — *Saulzevir*, le 21 de chaque mois pour les porcs. — *Solesmes*, le premier mercredi de chaque mois, pour les animaux de l'espèce bovine et porcine, les étoffes, quincaillerie, ferblanterie, cordonnerie, fleurs, etc. — *Walincourt*, le premier des mois de mars, juin, septembre et décembre, pour les légumes, beurre, fromage, tissus, chaussures, toute espèce de marchandises et très peu d'animaux.



## ARRONDISSEMENT D'AVESNES.

*Anor*, le premier lundi de chaque mois pour bœufs, vaches, veaux et porcs. — *Avesnes*, le 8 de chaque mois pour les porcs. — *Bavai*, le 9 de chaque mois pour les bêtes à cornes; le premier lundi de carême la foire aux aulx pour merceries, chaussures, étoffes. — *Bertaimont*, le 17 de chaque mois pour les animaux de l'espèce bovine et porcine. — *Cartignies*, le 1<sup>er</sup> mercredi des mois de mars, avril, octobre et novembre pour légumes, boissellerie et bêtes à cornes. — *Etrœungt*, le 4 juillet, Saint-Martin d'été, un jour; le 24 août, Saint-Barthélemy, un jour et le 11 novembre, Saint-Martin d'hiver, trois jours, pour bestiaux, légumes, fruits, étoffes, mercerie, quincallerie, chapellerie, boissellerie, vannerie, arbres, plantes, fleurs, beurre, fromages, produits alimentaires et articles divers. — *Gommeignies*, le 15 de chaque mois pour vaches et porcs. — *Hautmont*, le 1<sup>er</sup> mardi de chaque mois pour chevaux, vaches et porcs. — *Landrecies*, le 18 octobre, St-Luc, un jour pour bestiaux et légumes; la mi-carême un jour, pour marchandises diverses. — *Le Quesnoy*, le 25 octobre, neuf jours, pour épicerie et mercerie, jouets d'enfants, ustensiles de ménages, légumes. — *Maroilles*, le premier lundi de chaque mois pour les bestiaux, chevaux, ânes et porcs. — *Maubeuge*, le 3<sup>e</sup> dimanche de septembre, neuf jours, pour toutes les espèces de marchandises; le 18 des mois de janvier, février, avril, mai, juin, juillet, août, septembre, octobre, novembre, décembre et le 19 du mois de mars pour les chevaux, bêtes à cornes, porcs, grains, ustensiles de bois, jouets, lingerie, bonnetterie, draperie, vannerie, mercerie, chaussure, etc. — *Prisches*, le 2 mai pour les porcs, vaches, articles de vannerie, etc.; le 3<sup>e</sup> lundi de septembre, pour les vaches, veaux, articles de vannerie; le 26 novembre pour les veaux, vaches, porcs, plantes d'arbres fruitiers et d'épines, articles de vannerie, etc. — *Solre-le-Château*, le 1<sup>er</sup> mars, le 1<sup>er</sup> octobre et le 1<sup>er</sup> mardi de chaque mois pour les porcs, poterie, ferblanterie, étoffes et tissus de toutes sortes, chaussures, etc. — *Wignehies*, le dernier mardi de chaque mois pour les bœufs, vaches, génisses, teareaux et porcs.

## ARRONDISSEMENT DE DOUAI.

*Douai*, le 1<sup>er</sup> juin, 15 jours; le 1<sup>er</sup> octobre, trois semaines; le 22 de chaque mois pour les chevaux et moutons; tous les mercredis pour les bestiaux; tous les jeudis pour les porcs; tous les vendredis pour les veaux. — *Orchies*, le premier lundi et le 3 de chaque mois pour les bœufs, vaches et chevaux.

## ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES.

*Bouchain*, le 1<sup>er</sup> vendredi de chaque mois pour les animaux des races chevaline, bovine et porcine. — *Condé*, le 19 de chaque

mois pour les vaches, porcs, chevaux, etc. ; le 1<sup>er</sup> octobre, trois dimanches, pour les pain d'épices, binbelotterie, articles de Paris, etc. — *Curgies*, le mardi de chaque semaine pour les bœufs, vaches et taureaux. — *Saint-Amand*, le dimanche de la Pentecôte, 10 jours, pour les jouets d'enfants, bimbéloterie, confiserie, parfumerie et autres objets ; le 1<sup>er</sup> vendredi de chaque mois pour les grains, bestiaux, porcs, volaille, beurre, œufs, légumes, fruits, étoffes et objets divers. — *Valenciennes*, le 15 septembre, 15 jours, pour toutes les sortes de marchandises ; le lundi de chaque semaine et le 20 de chaque mois pour les animaux.

## MARCHÉS HEBDOMADAIRES.

### ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE.

*Armbouts-Cappel*, le dimanche pour les légumes, beurre, œufs, graines et fruits. — *Bergues*, le lundi pour les bœufs, vaches, poulains, moutons, beurre, fromage, grains et denrées diverses ; le jeudi pour les veaux ; le vendredi pour les légumes, fruits et poissons. — *Bollezeele*, le dimanche pour les légumes, et le mercredi pour les légumes, fruits, beurre, œufs, lapins, volaille, viande, mercerie, épicerie et blé. — *Bourbourg-Ville*, le mardi pour les grains, denrées alimentaires et marchandises de toute sorte ; le vendredi pour les veaux, bois à brûler, denrées alimentaires et marchandises diverses. — *Capelle-Broucke*, le dimanche pour les légumes et autres denrées alimentaires. — *Dunkerque*, Les mercredi et samedi de chaque semaine pour les fleurs, plantes, graines, fruits, beurre, œufs, volaille, lapins, gibier, légumes, objets de coutellerie, tonnellerie, vannerie, serrurerie, chaudronnerie, brosserie, mercerie et lingerie, faïence, etc. ; marché au poisson frais en gros dit le Minck ; marché au poisson en détail. — *Ghyvelde*, le jeudi pour les légumes, beurre, œufs, fruits, volaille et poissons. — *Gravelines*, tous les jours pour les légumes ; le vendredi pour les légumes, œufs, volaille, fruits, fromage, poissons de mer et d'eau douce, porcs, draps, toiles, tissus et nouveautés. — *Herzeele*, le dimanche pour les légumes, beurre et œufs. — *Hondschoote*, le vendredi pour les grains, graines, lins, denrées alimentaires et marchandises diverses. — *Looberghe*, le dimanche pour les légumes, beurre et œufs. — *Loon*, le dimanche pour les légumes et autres denrées alimentaires. — *Pitgam*, le dimanche pour les légumes, beurre, œufs et fruits. — *Rexpoëde*, les dimanche et jeudi de chaque semaine pour les fruits, beurre, œufs, légumes et volaille. — *St-Pol*, le dimanche pour les légumes, œufs, beurre, volailles, etc. — *Warhem*, le dimanche pour les fruits, légumes, beurre et œufs. — *Watten*, les dimanche et vendredi de chaque semaine pour les fruits, légumes, beurre, œufs et volaille. —



*Wormhoudt*, le dimanche pour les légumes, épicerie, volaille et étoffes; le mercredi pour les blé, avoine, pomme de terre, beurre et légumes. — *Zeggers-Cappel*, le vendredi pour les légumes, beurre et œufs.

ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK.

*Arnêke*, le samedi pour les légumes. — *Bailleul*, le mardi pour les grains, beurre, œufs, volaille et gibier; les mardi et dimanche pour la viande; les mardis et vendredis pour les légumes; tous les jours pour les poissons — *Caestre*, les dimanche et vendredi de chaque semaine pour les légumes. — *Cassel*, le jeudi de chaque semaine pour chevaux, poulains, ânes, vaches, porcs et autres bestiaux, volaille, lapins et gibier, denrées alimentaires, grains et graines, beurre, œufs, légumes, tissus et mercerie. — *Estaires*, le jeudi pour les grains, graines, volaille, viande, beurre, œufs, légumes, articles de mode, d'habillement et chaussures. — *Hazebrouck*, le lundi pour les blés, fèves, avoines et toutes autres marchandises; le vendredi, pour les poissons et légumes. — *Houtkerque*, le mercredi pour les légumes, fruits, œufs et beurre. — *Merville*, le mercredi pour les grains; tous les jours pour les légumes. — *Morbecque*, le dimanche pour les légumes. — *Renescure*, le dimanche pour les légumes, beurre, œufs et poissons. — *Rubrouck*, le vendredi pour les légumes, beurre, œufs, fruits, étoffes, chaussures et chapellerie. — *Steenvoorde*, le samedi pour toiles, tissus, draperie, chaussures, faïence, ferblanterie, vannerie, mercerie, bonneterie, blé, beurre, légumes, volaille, œufs, lapins, poissons, fromages, épicerie, fruits, graines oléagineuses et potagères, lin, fèves, avoine, seigle, maïs, etc. — *Steenwerck*, le vendredi pour les légumes, beurre, œufs et fruits. — *Vieux-Berquin*, le dimanche pour les légumes et articles de mercerie. — *Winnezeele*, le vendredi pour les légumes et fruits.

ARRONDISSEMENT DE LILLE.

*Annaullin*, le mardi de chaque semaine pour les œufs, beurre, fruits, légumes, comestibles, etc. — *Armentières*, les dimanche, lundi et vendredi de chaque semaine pour les légumes, fruits, beurre, œufs, viande, chaussures, étoffes, nouveautés, mercerie et quincaillerie. — *Comines*, Les lundi et jeudi de chaque semaine pour les légumes, fruits, fleurs, étoffes, quincaillerie, faïences, graines, etc. — *Croix*, Les mercredi et samedi de chaque semaine pour les tissus et draperies en tous genres, quincaillerie, mercerie, bonneterie, denrées alimentaires, beurre, œufs, légumes, fleurs, boissellerie, cordonnerie, etc. — *Cysoing*, le mardi pour les légumes, beurre, volaille, fruits, étoffes, mercerie, etc. — *Fournes*, le vendredi pour les légumes, beurre, œufs, rouennerie, mercerie,

etc. — *Halluin*, le dimanche pour les légumes, fruits, viande, beurre, tissus, etc. — *Haubourdin*, les mardi et vendredi de chaque semaine pour les légumes, beurre, œufs, gibier, volailles, poisson, fruits, étoffes, etc. — *Houplines*, les dimanche et lundi de chaque semaine pour les légumes, œufs, beurre, viande, volaille, poisson, etc. — *La Bassée*, les mardi et samedi de chaque semaine pour le beurre, les œufs, fruits et légumes; le jeudi pour le beurre, les œufs, fruits, légumes, grains, volailles, étoffes, tissus, laines, mercerie, chaussures, etc. — *La Madeleine-lez-Lille*, les dimanche et jeudi de chaque semaine pour les fruits, légumes, beurre, œufs, viande, etc. — *Lannoy*, les mardi, jeudi et samedi de chaque semaine pour les légumes, beurre, œufs et volailles. — *Lille*, *Marchés couverts* pour les fruits, légumes, beurre, poissons, volailles et viandes diverses, tous les jours : aux halles centrales (Place du Faisan), marché St-Nicolas (Grande Place), halle du Château (Place St-Martin), halle de la Nouvelle Aventure (Place de la Nouvelle Aventure) et marché Gentil-Muiron (Place Gentil-Muiron). — *Marché à ciel ouvert*, pour les produits non combustibles, ustensiles de ménage, quincaillerie, mercerie, bonneterie, parfumerie, etc. : les mardis, jeudis et dimanches, place de la Nouvelle Aventure; les dimanches place St-Martin et place Wicar; les mercredis et samedis, places Jacquart, du Faisan et de Condé; les mardis, jeudis et samedis place de Bouvines; pour les fleurs, plantes et semences : les mercredis et samedis à la grande Place; pour les oiseaux, lapins et chiens : les dimanches, place St-André et place des Quatre-Chemins; pour les pigeons, volailles, etc. : tous les mercredis, place Richebé; pour les fruits, légumes, viandes, beurre et volaille tous les jours, place de Bouvines à Fivès; pour les légumes et fruits : tous les dimanches, mercredis, et samedis, place Saint-André. — *Linselles*, le vendredi pour les fruits, légumes, beurre, œufs et mercerie. — *Loos*, le jeudi pour les légumes, œufs, beurre, poissons, volaille, etc. — *Mons-en-Pévèle*, le jeudi pour les fruits, légumes, beurre, œufs, fromages et autres denrées alimentaires, quincaillerie, etc. — *Pont-à-Marcq*, le vendredi pour les œufs, beurre et volaille. — *Quesnoy-sur-Deûle*, les dimanche et jeudi de chaque semaine pour les œufs, beurre, volailles, poisson, viande, épicerie, faïences, quincaillerie, chaussures, tissus, vêtements confectionnés, mercerie, lingerie et légumes. — *Roubaix*, les dimanche, mardi, jeudi et samedi de chaque semaine pour les fruits, légumes, beurre, œufs, fromages, volaille, viande, lingerie, étoffes, vêtements, chaussures, ustensiles de ménages, etc. — *Seclin*, le lundi pour le blé, les épiceries, mercerie, étoffes, poterie, quincaillerie, chaussures, œufs et beurre. — *Templeuve*, le samedi pour les veaux, pores, volailles, beurre, œufs et légumes. — *Wattrelos*, le



dimanche pour les légumes et autres denrées alimentaires, faïence, étoffes, sabots, vieux fers, etc. — *Wervicq-Sud*, les mardis et vendredis pour marchandises diverses, légumes et autres produits. — *Willems*, le vendredi pour les légumes, fruits, viande et étoffes

## ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI.

*Avesnes-lez-Aubert*, le vendredi de chaque semaine, le jeudi lorsque le vendredi est un jour férié, pour les fruits, légumes et comestibles. — *Beauvois*, tous les jeudis pour les légumes, comestibles, ustensiles de ménage et articles d'habillement. — *Bertry*, le samedi pour les légumes, beurre, fromages, œufs, lapins et volaille. — *Busigny*, le samedi pour beurre, fromage, œufs, les légumes, etc. — *Cambrai*, tous les jours de la semaine pour légumes, fruits, fleurs, viande, poisson, gibier, volaille, etc. — *Catillon*, le mercredi (le mardi lorsque le mercredi est jour férié) pour les légumes, beurre, œufs, etc. — *Caudry*, tous les vendredis pour les légumes, fruits, beurre, fromage, poisson, porcs et volaille. — *Le Câteau*, les mardi, jeudi et samedi de chaque semaine pour les volailles, œufs, beurre, fromage, etc. — *Marets*, tous les vendredis pour les légumes, beurre, fromage et fruits. — *Ors*, le mardi de chaque semaine pour le beurre, les légumes et autres denrées alimentaires. — *Quiévy*, le mercredi pour les légumes, beurre, fromage, œufs, fruits, viande, chaussures, étoffes et lingerie. — *Ribécourt*, les jeudi et samedi de chaque semaine pour les étoffes et comestibles. — *Solesmes*, le samedi pour les légumes, œufs, beurre et fromages. — *Walincourt*, le vendredi pour les légumes, beurre, fromage et tissus.

## ARRONDISSEMENT D'AVESNES.

*Anor*, le vendredi de chaque semaine pour beurre, œufs, légumes, etc. — *Avesnes*, les lundi, mercredi et vendredi de chaque semaine pour viande de boucherie, volaille, gibier, poissons de mer et d'eau douce, fruits, légumes, beurre, fromages, œufs, etc., etc., fleurs, étoffes, chaussures, poteries, vannerie, etc. — *Bavai*, les mardi et vendredi de chaque semaine pour beurre, fromages, légumes, volailles, œufs, viandes et fruits. — *Berlaimont*, les lundi et jeudi de chaque semaine pour beurre, œufs, fruits, fromages, volailles et légumes. — *Cartignies*, le mercredi de chaque semaine pour beurre, œufs et fruits. — *Cousolre*, le mercredi de chaque semaine pour denrées alimentaires, légumes, viande, rouennerie, bonneterie, lingerie, etc. — *Etrœungt*, le jeudi de chaque semaine pour beurre et fromages du pays en quantités considérables; œufs, volailles, fruits et autres denrées alimentaires, légumes, cochons maigres, cotonnades, étoffes de laine, mercerie, chapellerie, quincaillerie, poterie, boissellerie,

vannerie, gobelotterie, faïences, arbres à fruits et d'agrément, fleurs, plantes rares, corderies et articles variés. — *Ferrière-la-Grande*, le jeudi de chaque semaine pour légumes, viandes, mercerie et chaussures. — *Fournies*, les mercredi et samedi de chaque semaine pour fruits, légumes, volailles, gibier, rouennerie et mercerie. — *Glageon*, le jeudi de chaque semaine pour les denrées alimentaires. — *Gommegnies*, le jeudi de chaque semaine pour beurre, fromage, œufs, volailles, fruits et légumes. — *Hautmont*, les mardi et vendredi de chaque semaine pour fruits, légumes et comestibles. — *Jeumont*, le jeudi de chaque semaine pour fruits, beurre, œufs, fromages, gibier, volailles, légumes, graines, poteries, poissons, viandes, mercerie et autres marchandises. — *Landreçies*, le lundi de chaque semaine pour grains et farines; les jeudi et samedi pour beurre, fromages, œufs, volaille, fruits, étoffes, légumes, etc. — *Le Quesnoy*, les mardi et vendredi de chaque semaine pour beurre, fromages, œufs, légumes, volaille, épicerie, mercerie, étoffes et ustensiles de ménage. — *Louvroil*, les mercredi et samedi de chaque semaine pour légumes, œufs, beurre, volaille, etc. — *Maroilles*, les mardi et vendredi de chaque semaine pour le beurre, les œufs, légumes et fruits. — *Maubeuge*, tous les jours de la semaine, excepté les dimanche et fêtes, pour les légumes, fruits, fleurs, volaille, gibier, beurre, œufs, fromages, poissons de mer et d'eau douce, viandes et autres denrées alimentaires. — *Prisches*, le jeudi de chaque semaine pour le beurre, les œufs, légumes, etc. — *Sains*, le jeudi de chaque semaine pour les légumes, fruits, beurre, œufs, comestibles et autres denrées alimentaires. — *Sars-Poteries*, les lundi et jeudi de chaque semaine pour le beurre, les fromages, fruits, légumes, volailles, gibier, nouveautés, mercerie, rouennerie, chapellerie, chaussures, porcelaine, verrerie, faïence, etc. — *Solre-le-Château*, les mardi et mercredi de chaque semaine pour les légumes, beurre, fromages, œufs, volaille et fruits. — *Trélon*, le lundi de chaque semaine pour les fromages, beurre, volaille, étoffes, et chaussures. — *Wignehies*, le mardi de chaque semaine pour les fromages, beurre, œufs, volaille, viandes, fruits, légumes, etc.

## ARRONDISSEMENT DE DOUAI.

*Aniches*, le vendredi pour les denrées alimentaires, comestibles, tissus, vêtements, etc. — *Douai*, les mardi, jeudi et vendredi de chaque semaine pour les grains, fourrages, volailles et gibier; tous les jours de la semaine pour les légumes, beurre, œufs, fruits et poissons. — *Fenain*, le mardi pour les fruits, légumes et comestibles. — *Flers*, les lundi et vendredi de chaque semaine pour les légumes, beurre, volailles et fruits. — *Marchiennes*, le mercredi pour les fruits; le samedi pour les grains, fruits, légumes,



beurre, volailles et autres denrées alimentaires, tissus, chapellerie, bonneterie, chaussures, etc. — *Orchies*, le lundi pour les blé, avoine, lin, cameline, colza, seigle, orge, etc.; les lundi et vendredi de chaque semaine pour les légumes, beurre, volaille et fruits. — *Pecquencourt*, le mercredi pour les légumes, beurre, volaille, etc. — *Somain*, le jeudi pour les denrées alimentaires, céréales, bestiaux et autres marchandises.

## ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES.

*Abcon*, le mercredi pour les légumes, beurre, œufs et autres denrées alimentaires. — *Anzin*, les mardi et vendredi de chaque semaine pour les légumes et comestibles. — *Bouchain*, le mardi pour les légumes, fruits, volaille, beurre et œufs; le vendredi pour les légumes, poisson, viande, denrées alimentaires, étoffes, chaussures, sucrerie, papeterie, bijouterie, quincaillerie, faïences, porcelaines, fleurs, etc. — *Condé*, tous les jours pour les légumes; les mercredi et samedi pour les légumes, fruits, viande, volaille, mercerie, chaussures, etc.; le vendredi pour le poisson. — *Denain*, les mardi, jeudi et samedi de chaque semaine pour les légumes, beurre, fromage, fruits, volaille, lapins, viandes, bimbeloterie, draps et étoffes. — *Escaudain*, le vendredi pour les légumes, fruits et comestibles. — *Fresnes*, les mardi et vendredi (ou les mercredi et samedi lorsque les mardi et vendredi sont jours fériés) de chaque semaine pour les comestibles. — *Haspres*, le vendredi pour les légumes, beurre, fromage, œufs, etc. — *Marquette*, le jeudi pour les légumes, beurre et œufs. — *Raismes*, le jeudi pour les fruits, légumes, comestibles et denrées diverses. — *St-Amand*, le mardi pour les légumes, beurre, œufs et volaille; le vendredi pour les grains, bestiaux, porcs, volaille, beurre, œufs, légumes, fruits, étoffes et objets divers. — *Trith-St-Léger*, les mardi et vendredi de chaque semaine pour les légumes, œufs, beurre, volaille, etc. — *Valenciennes*, les mercredi et samedi de chaque semaine pour les grains, fruits, légumes et comestibles.

## Troisième partie.

## TABLEAU NOMINATIF

DES

PRÉSIDENTS, VICE-PRÉSIDENTS ET SECRÉTAIRES

DU CONSEIL GÉNÉRAL DU NORD

Depuis 1801

ANNEES	MODE de NOMINATION.	PRÉSIDENTS.	VICE-PRÉSIDENTS.	SECRÉTAIRES.
		MM.	MM.	MM.
1801 et 1802	Elections .	De Warenguien . . . . .		Emmery.
1803 à 1805	Elections .	De Warenguien . . . . .		Farez.
1805 à 1809	Elections .	De Warenguien . . . . .		Michel.
1810 . . . . .	Elections .	Gossuin . . . . .		Michel.
1811 à 1813	Elections .	Gossuin . . . . .		Dhaubersart.
1814 à 1816	Elections .	Gossuin . . . . .		Marquis de La Coste.
1817 et 1818	Elections .	Potteau d'Hancarderie . . . . .		Marquis de La Coste.
1819 . . . . .	Elections .	Gossuin . . . . .		Marquis de La Coste.
1820 et 1821	Elections .	Potteau d'Hancarderie . . . . .		Marquis de La Coste.
1822 à 1826	Elections .	Comte de Muysaert . . . . .		Marquis de La Coste.
1827 et 1828	Elections .	Comte de Muysaert . . . . .		Fiezau de La Martel.
1829 . . . . .	Elections .	Comte de Muysaert . . . . .		Béthune-Houriez.
1830 . . . . .				
1831 . . . . .	Elections .	Barrois-Virnot . . . . .		Farez.
1832 . . . . .	Elections .	Farez . . . . .		Lorrain, fils.
1833 . . . . .	Elections .	De Brigode . . . . .		Lorrain, fils.
1834 et 1835	Elections .	Ferrier . . . . .		Lorrain, fils.
1836 et 1837	Elections .	Ferrier . . . . .		Leroy de Béthune.
1838 . . . . .	Elections .	Ferrier . . . . .		Marchant.
1839 . . . . .	Elections .	Comte de Montozon . . . . .		Marchant.
1840 à 1845	Elections .	Ferrier . . . . .		Marchant.
1846 et 1847	Elections .	Delespaul . . . . .		Marchant.
1848 et 1849	Elections .	Marchant . . . . .		Lestiboudois.
1850 et 1851	Elections .	Danel . . . . .		De Clebsattel.
1852 à 1859	Décret . . .	Marchant . . . . .	Danel . . . . .	De Clebsattel.
1860 à 1867	Décret . . .	Comte Mimerel . . . . .	Danel, comte Dubois . . . . .	De Clebsattel et Mailliet.
1868 et 1869	Décret . . .	Comte Mimerel . . . . .	Danel et Seydoux . . . . .	De Clebsattel et Mailliet.
1870 . . . . .	Elections .	Danel . . . . .		Mailliet.
1871 . . . . .	Elections .	Danel . . . . .	Plichon et J. Brame . . . . .	Mailliet et Saint-Léger.
1872 et 1873	Elections .	Danel . . . . .	Plichon et J. Brame . . . . .	Mailliet et Desrousseaux.
1874 à 1877	Elections .	Plichon . . . . .	J. Brame et Mailliet . . . . .	Desrousseaux et L. Legrand (de Lecelles).
1878 et 1879	Elections .	Plichon . . . . .	Mailliet et L. Legrand (de Lecelles).	Roussel-Defontaine et Van der Straeten.
1880 . . . . .	Elections .	Testelin . . . . .	Seydoux et L. Legrand (de Valenciennes).	Van der Straeten et Duponche
1881 . . . . .	Elections .	Testelin . . . . .	L. Legrand (de Valen- ciennes) et Trystram	Alain Chartier et Outters.
1882 . . . . .	Elections .	Testelin . . . . .	Trystram et Ch. Sey- doux . . . . .	Outters et Ernest Legrand
1883 . . . . .	Elections .	Testelin . . . . .	Ch. Seydoux et Mas- siet du Biest . . . . .	Macarez et Ernest Legrand
1884 . . . . .	Élections .	Testelin . . . . .	Massiet du Biest et Alain Chartier . . . . .	Henry Sculfort et Macarez



## NÉCROLOGIE.

Louis CRÉPIN,  
Membre du Conseil général.

Le samedi 12 janvier 1884, ont été célébrées dans l'église de Noyelles-sur-l'Escaut, les funérailles de M. Louis Crépin, maire de la commune pendant de longues années, conseiller général depuis 35 ans, mort après deux jours de maladie, à l'âge de 75 ans.

Tout travail avait cessé à Noyelles. Riches et pauvres, tous avaient voulu accompagner jusqu'à sa dernière demeure celui qui avait géré depuis si longtemps les affaires de la commune et qui s'était montré constamment le protecteur, l'ami, le père de tous. Tous les agriculteurs et les industriels notables de la contrée étaient venus donner une dernière marque de sympathie à celui qui n'avait jamais cessé de partager leurs travaux et de défendre leurs intérêts.

Quelques passages empruntés aux trois discours qui ont été prononcés sur la tombe de M. Louis Crépin feront connaître, mieux que nous ne le saurions dire, les qualités du regretté défunt.

M. Dherbécourt a parlé au nom des habitants de Noyelles. « C'est pour moi, a-t-il dit, un devoir de payer au nom des habitants de Noyelles-sur-l'Escaut un juste tribut de reconnaissance à la mémoire de M. Louis Crépin.

» Il fut pendant 20 ans le premier magistrat de cette localité, mais auparavant il était des nôtres; la commune s'était en quelque sorte identifiée avec lui, nous lui devons en grande partie les progrès réalisés en ces derniers temps et dans la culture, et dans l'industrie, et dans l'instruction publique, et dans les conditions faites aux travailleurs.

» Nous avons pu voir de près la bonté de son cœur, l'aménité de son caractère et la bienveillance qu'il témoignait à tous, sans distinction de rang, d'opinion, de parti.

» Si nous cherchons dans la commune des familles auxquelles il n'ait pas rendu service, il nous sera difficile d'en trouver.

» Aussi l'on peut dire que ce deuil est un de ceux auxquels prennent part les populations tout entières. Adieu, cher M. Crépin, votre souvenir ne périra jamais dans nos cœurs.

» Puissiez-vous recevoir de Dieu dans une vie meilleure, la récompense du bien que vous avez accompli parmi nous. »

M. Dubois, Alcibiade, cultivateur, a rappelé les services rendus dans le canton par M. Crépin, en qualité de conseiller général. « Pendant 35 ans, a-t-il dit, M. Crépin s'est dévoué à la chose publique, dans l'acception la plus large du mot : il était prêt à tous les sacrifices lorsqu'il s'agissait de l'intérêt de notre canton. Aider, être utile, rendre service à ses concitoyens, était son bonheur, sa grande satisfaction.

» Dans cette assistance si nombreuse et si recueillie, combien de personnes ont ressenti les effets de cette obligeance exquise, de cette fraternité véritable, appuyée non pas seulement sur des mots, mais sur des actes. M. Louis Crépin était, nous le savons, le représentant autorisé et le défenseur de nos populations agricoles. Riches ou pauvres, sans distinction, tous avaient même droit près de lui. »

M. Léon Maurice a rappelé que M. Louis Crépin naquit à Proville, à la ferme de la Marlière, en février 1808, que fils d'agriculteur, à la tête lui-même de deux exploitations modèles, il appartenait à une de ces grandes familles agricoles, enrichies par le travail et la pratique de toutes les vertus domestiques. M. Louis Crépin, a-t-il dit, aimait la campagne comme une mère et lui consacra sa vie entière. « Jeune encore, il avait acquis une grande autorité sur tous ceux qui le connaissaient ; la droiture et l'élévation de son caractère, la fermeté de ses principes, l'inépuisable bonté de son cœur lui faisaient un ami de quiconque l'approchait. »

### DEMEUNYNCK,

Membre du Conseil général.

Dans la personne de M. Demeunynck, le département du Nord, le Conseil général et la ville de Bourbourg ont perdu l'un de ces hommes de bien, qui, sans attirer sur eux d'une



manière éclatante l'opinion publique, ont consacré toute une longue existence à s'occuper des intérêts du pays et des particuliers et se sont toujours montrés disposés à rendre service à tous, sans distinction d'opinions et de parti.

Étudiant en médecine, médecin militaire lors de l'expédition militaire des Français en Espagne sous la Restauration, médecin à Bourbourg, sa ville natale, maire et fondateur de la Société d'Agriculture de cette ville, Conseiller général du canton, vice-président du Comice agricole de Lille, membre de la Commission historique du Nord, dans toutes les situations, M. Demeunynck a fait preuve d'un sens pratique, d'un dévouement sérieux et actif qui l'ont fait entourer de l'estime et de la reconnaissance de ceux avec lesquels il était en relations.

Ses funérailles l'ont démontré. Elles ont eu lieu à Bourbourg le jeudi 21 février 1884.

M. le Préfet du Nord était représenté par M. de Praneuf, vice-président du Conseil de préfecture. Le Sous-Préfet de Dunkerque M. René Pichon, a pris place dans le cortège, où l'on voyait des conseillers généraux et d'arrondissement, des maires des cantons de Bourbourg, de Gravelines et d'Audruick, ainsi que d'autres notabilités. Le Comice agricole de Lille, dont le défunt avait été vice-président, avait envoyé au convoi une délégation.

La plupart des membres de la Société d'Agriculture de Bourbourg avaient tenu à escorter à sa dernière demeure l'ancien président de leur association, laquelle avait fait déposer sur sa tombe, une fort belle couronne, portant l'inscription suivante : « *La Société d'Agriculture à son fondateur !* »

La musique et les sapeurs-pompiers assistaient à l'enterrement.

M. J. Vandenbroucque, maire de Bourbourg, précédait immédiatement le cercueil, portant la croix. Les coins du poêle étaient tenus par M. de Praneuf, représentant M. le Préfet, — M. G. Lemaire, conseiller général de Dunkerque, — M. Duriez, conseiller général, maire de Bourbourg-Campagne, — M. F. Vercoustre, conseiller d'arrondissement et membre du Conseil municipal de Bourbourg, — M. Hubert, président de la Société d'agriculture de Bourbourg, — et M. Courdain, chevalier de la Légion d'honneur.

Au cimetière, cinq discours ont été prononcés par MM. de Praneuf, Vandenbroucque, Duriez, Hubert et Vercoustre.

M. de Praneuf a parlé au nom de M. le Préfet. « Dès qu'on » avait besoin de son concours, a-t-il dit, malgré son grand » âge, malgré la souffrance quelquefois, il était toujours prêt ; » on eût dit qu'à Lille il avait voulu s'installer tout près de la » Préfecture pour être dérangé plus facilement, car il était » dans sa nature de toujours se rendre utile, de toujours faire » le bien ; en fait, il était pour nous comme un collègue.

» Nous prenons notre grande part de la douleur de sa digne » compagne et de sa famille et si, aujourd'hui, une chose peut » la consoler, c'est la grande affluence des amis fidèles, aux- » quels M. Demeunynck était toujours prêt, sur un mot, à » rendre service et qui ont voulu lui faire cortège jusqu'à sa » dernière demeure. Ah ! Messieurs, à cet instant suprême de » la séparation définitive de tous ceux qu'on aime — et » M. Demeunynck n'avait que des affections — comment au- » rait-il pu n'être pas aimé, lui qui ne savait qu'aimer ? — le » sentiment religieux seul fournit une consolation : c'est lui » qui nous permet de dire, avec une vague espérance, à l'ami » mort : au revoir ! au revoir, dans un monde meilleur ! »

M. Jérémie Vandembroucq, maire de Bourbourg, a parlé en détail des services que le regretté défunt avait rendus à sa ville natale et s'est tout particulièrement étendu sur quelques points. Il a dit en terminant son discours :

« L'éclat de tant de belles et bonnes choses pâlit peut-être » devant deux grands résultats qui rendront la mémoire de » M. Demeunynck impérissable en ces contrées.

» En 1862, lorsqu'il fut question d'un premier empiérement » de chemins vicinaux, l'arrondissement de Dunkerque était » menacé d'une perte de 369,000 francs sur les contingents » qu'il devait apporter à cette vaste entreprise.

» On y avait fait beaucoup de déclassements, surtout dans » les cantons de Bourbourg et de Gravelines. Le danger d'un » préjudice considérable devenant pressant, M. Demeunynck » réunit promptement les maires, ses collègues, leur exposa la » situation et porta si complètement la lumière et la conviction » dans leur esprit, que bientôt de nouveaux et nombreux » classements étaient opérés.

» Le second éminent service dont nous lui sommes en » grande partie redevables, consiste dans l'établissement de » nos voies ferrées. Un de ses plus anciens amis, qui, dans » cette circonstance, lui a donné la collaboration la plus utile » à ses desseins, pourrait dire tout ce que M. Demeunynck a



» dépensé d'actives instances et de démarches multiples pour  
 » faire donner à ces lignes, la direction la plus profitable à  
 » nos intérêts.

» Pour nous, qui recueillons le fruit des efforts de toute na-  
 » ture déployés par M. Demeunynck, nous admirons tant de  
 » bienfaits, et nous obéissons au plus sincère mouvement de  
 » notre cœur, comme au plus impérieux désir de tous nos  
 » concitoyens, nous en sommes persuadé, en déposant sur  
 » cette tombe, le tribut des profonds regrets et de l'éternelle  
 » reconnaissance de notre cité en deuil. »

Les paroles par lesquelles se termine l'allocution de M. Duriez, membre du Conseil général, peuvent donner une idée de la considération dont M. Demeunynck jouissait auprès de ses collègues de cette assemblée.

« Il avait été le doyen d'âge du Conseil général et son souvenir est encore vivace parmi ses anciens collègues, qui tous l'aimaient et le tenaient en haute estime.

» Cette considération ne lui venait pas seulement de son grand âge, mais encore de son affabilité, qui attirait à lui, de son esprit éclairé et de son intelligence qui n'ont jamais eu de défaillance, même jusque dans ses derniers jours.

» Des hommes comme M. Demeunynck ne passent pas ; leurs forces s'usent à la peine, leur corps peut disparaître, mais le souvenir du bien qu'ils ont fait, rend leur mémoire impérissable.

» Puisse l'éclatant témoignage de sympathie de toute la population groupée autour de cette tombe, et qui vient dire un dernier adieu à celui qui fut son guide et son ami pendant un demi-siècle, puisse-t-il apporter un peu de consolation à la digne épouse qui l'a si bien secondé pendant sa vie et servir à adoucir l'amertume d'une séparation cruelle pour elle et sa famille.

» Adieu, cher et vénéré ami, le canton de Bourbourg et le Conseil général vous adressent avec moi un dernier adieu. »

M. Hubert a fait l'éloge de M. Demeunynck comme fondateur, et, durant de longues années, président de la Société d'Agriculture de Bourbourg.

M. Vercoustre, après avoir parlé de l'homme public, a fait connaître les qualités de l'homme privé, du médecin.

« Ses grandes préoccupations administratives ne lui faisaient pas négliger ses devoirs de famille. Personne n'avait mieux compris ses devoirs d'époux ; aucun père n'a entouré ses

» enfants de plus d'affectueuse sollicitude, ni veillé plus attentivement à leur procurer tout ce qui pouvait ajouter aux dons de l'esprit et du cœur.

» A ses derniers moments, son grand regret était de ne pouvoir être entouré d'eux tous ; mais des devoirs de position les tenaient éloignés.

» Son fils, appelé en Tunisie, a pu le voir peu de temps avant sa mort, mais il ne lui a pas été donné de lui fermer les yeux, et ce doit être une grande douleur pour lui de ne pouvoir être ici en ce moment.

» Les exigences de la vie publique n'ont jamais fait oublier à M. Demeunynck ses devoirs professionnels. Médecin, il était toujours et en tout temps, à la disposition de ses nombreux malades. Rien ne l'arrêtait, ni les chemins, qui, au début de sa carrière, étaient impraticables, ni l'épidémie cholérique qu'il a traversée si honorablement et qui lui a mérité une haute distinction, la décoration de la Légion d'honneur.

» Nous devons tous nous incliner devant une vie si bien remplie, devant ce passé d'un homme de bien qui a pu dire en mourant :

J'ai été utile à mon pays.

» L'honorable M. Demeunynck qui s'était éloigné de nous, pour cesser plus facilement l'exercice de la médecine, m'a bien souvent répété qu'il voulait mourir dans la ville où il avait recueilli tant de témoignages d'attachement et d'affection, au milieu de ses nombreux amis, parmi tous ceux à qui il avait consacré son plus complet dévouement.

» Il est donc revenu parmi nous, mais il n'a pu jouir longtemps d'un repos qu'il avait tant mérité.

» Notre seule consolation est de pouvoir nous réunir ici sur sa tombe, et de lui dire, dans un éternel adieu, combien il est regretté, et combien il avait acquis de droits à notre estime et à notre reconnaissance.

» Adieu, cher et bon M. Demeunynck ; puissiez-vous trouver au-delà de la tombe, la récompense de tout le bien que vous avez fait pendant votre carrière.

» Adieu M. Demeunynck, adieu. »



## B. CORENWINDER,

Président de la Société des Agriculteurs du Nord.

M. Corenwinder était, comme on l'a dit, (fils de ses œuvres). C'est un grand éloge qui lui a été donné et il en était digne. Il devait sa haute situation à une puissante intelligence secondée par une grande force de volonté et un travail opiniâtre.

Simple mousse à bord d'un navire marchand, Benjamin Corenwinder avait été émerveillé des magnificences de la végétation dans les régions tropicales et il avait conçu dès lors une véritable passion pour la botanique et les sciences qui s'y rattachent. Venu à Lille pour satisfaire ce goût, il devint l'aide et le préparateur du savant professeur et chimiste, M. Kuhlmann, et arriva, grâce à d'immenses travaux, à occuper, lui aussi, la chaire de professeur et une première place dans l'industrie et l'agriculture.

Au point de vue pratique comme au point de vue théorique, il a rendu d'éminents services au département du Nord. Ses travaux sur la chimie végétale ont fait opérer d'importants progrès à la science: la *Respiration des plantes* dont il s'occupa pendant vingt ans, est une découverte qui a marqué dans les annales de la science. Non moins considérables en elles-mêmes et par leur résultat, ses *Expériences sur la culture des betteraves* ont puissamment contribué au perfectionnement d'une culture et d'une industrie qui ont ouvert à la région une nouvelle source de richesses.

L'homme public et l'homme privé n'ont pas été, dans sa vie, inférieurs au savant.

Comme ancien adjoint au maire de Lille, comme maire de Sequedin, comme membre de la Société des Sciences, comme vice-président de la Société Industrielle et président de la Société des Agriculteurs du Nord de la France, il a été partout entouré de l'estime et de l'affection de ses administrés et de ses collègues et il a fait preuve d'un caractère simple, bon et serviable.

Le jour de ses obsèques, le lundi 23 juin 1884, une foule considérable se pressait dans le village de Sequedin. Les cordons du poêle étaient tenus par MM. Jules Cambon, Préfet du Nord, par MM. Telliez, président honoraire de la Société des Agriculteurs du Nord; Colas, président de la Société des

Sciences ; Mathias, président de la Société Industrielle ; Catel-Béghin, ancien maire de Lille ; Macarez, membre du conseil supérieur de l'agriculture ; le docteur Billon, maire de Loos ; J. Sis, adjoint au maire de Sequedin.

Le deuil était conduit par M. Corenwinder fils, et par les jeunes Bonzel, petits-fils du défunt.

Derrière le cercueil étaient portées trois couronnes envoyées par les trois grandes Sociétés dont Corenwinder était un des membres les plus éminents. La Société des Sciences comptait dans le cortège ses dignitaires et presque tous ses membres, et la Société des Agriculteurs du Nord était représentée par son bureau au grand complet. La Société Industrielle, représentée par MM. Edouard Agache et Bigo, avait également délégué un grand nombre de ses membres.

Le Conseil municipal de Sequedin était au complet, ainsi que la Société la Prévoyance, et la Société de secours mutuels de cette petite commune, dans laquelle Corenwinder laisse d'unanimes regrets.

Au cimetière des discours ont été prononcés par MM. Telliez, au nom de la Société des Agriculteurs ; Colas, de la Société des Sciences ; Mathias, de la Société Industrielle, par M. Jules Cambon, Préfet du Nord, et par un membre du Conseil municipal de Sequedin.

Les services rendus à l'agriculture du Nord de la France par M. Corenwinder ont été rappelés par M. Telliez, président honoraire de la Société des Agriculteurs du Nord de la France, qui s'est exprimé dans les termes suivants :

- « Au nom de ceux dont je suis l'interprète, je ne peux me » dispenser de dire quelle a été sa part d'initiative dans la » création de la Société des Agriculteurs du Nord.
- » Nous venions d'assister à la grande Exposition de 1878, à » à laquelle Corenwinder avait pris part comme président du » comité d'organisation des produits agricoles du Nord et où » l'éclat qu'il avait su donner à cette partie de l'Exposition lui » avait valu la croix d'officier de la Légion d'honneur.
- » C'est alors qu'il eut, avec quelques-uns de ses collègues, » l'idée de fonder une Société dont la mission serait, après » avoir servi le progrès par la science et l'observation, de » grouper les intérêts agricoles de la région du Nord et de les » défendre devant les Pouvoirs publics.
- » C'était le moment où s'élaboraient les traités de commerce » et où déjà s'accusait la crise qui a été, depuis, s'aggravant.



» L'Association se fonde en février et, dès le mois de mars,  
 » elle ouvre un congrès auquel assistent les délégués de  
 » toutes les Sociétés agricoles de la région, et son œuvre  
 » se caractérise d'un mot : C'est à elle, disait récemment  
 » M. le Ministre de l'agriculture, que l'on doit d'avoir réservé,  
 » dans les traités, les produits agricoles.

» A l'heure présente, quand le cri de détresse est unanime,  
 » c'est vers ce point que se portent les regards et de ce côté  
 » que viennent quelques paroles d'espoir, d'espoir, hélas ! que  
 » tu ne pourras plus soutenir et qu'il ne te sera pas donné,  
 » cher Corenwinder, de voir se réaliser.

» Inclignons-nous et taisons notre douleur devant cette  
 » famille éplorée. Sa femme, ses enfants et ses petits-enfants,  
 » dont la mère, qu'il a faite si vaillante, est pour la deuxième  
 » fois en deux années, si cruellement atteinte.

» Pour nous, Messieurs, inscrit en lettres d'or sur les tables  
 » de notre Société, le nom de Corenwinder restera notre  
 » orgueil, et gravé dans nos cœurs, son souvenir qui ne per-  
 » met pas les défaillances, sera notre meilleur soutien dans  
 » l'accomplissement de l'œuvre dont il était le serviteur le plus  
 » énergique et le plus autorisé.»

Après le discours prononcé par M. Colas, au nom de la  
 Société des Sciences de Lille, M. Mathias a tracé avec beau-  
 coup de netteté et de cœur, les traits principaux du regretté  
 défunt.

La mort de M. Corenwinder, a-t-il dit, a frappé la Société  
 Industrielle dans ses œuvres vives, car il était un des hommes  
 qui ont contribué le plus puissamment à sa prospérité et à sa  
 réputation. « Le souvenir de Corenwinder restera gravé dans  
 » la mémoire de tous ceux qui ont vécu avec lui, car il a été  
 » un savant remarquable, un citoyen utile, un collègue affec-  
 » tueux, un homme de bien. La famille trouvera sans doute  
 » quelque atténuation à sa douleur dans l'estime universelle  
 » qui l'a entouré pendant sa vie et qui le suivra au-delà du  
 » tombeau, comme dans le deuil qu'a provoqué dans toute la  
 » cité sa mort prématurée. Mais la suprême consolation ne  
 » viendra que de la religion, qui donne la résignation chré-  
 » tienne aux épreuves de la vie terrestre et la foi dans la vie  
 » éternelle. »

Enfin, M. le Préfet du Nord a prononcé cette courte allocu-

tion, dans laquelle il retrace la vie si bien remplie de M. Corenwinder :

« Messieurs ,

» Après les paroles que vous venez d'entendre et qui vous  
 » ont retracé toute la vie de M. Corenwinder , je ne veux dire  
 » que quelques mots, car je ne puis laisser fermer cette tombe  
 » sans adresser un dernier adieu à celui qu'elle renferme, sans  
 » rendre un suprême et bien triste hommage aux services que  
 » cet homme de bien a rendus, sans apporter un témoignage  
 » de sympathie à sa famille. »

» M. Corenwinder s'est distingué partout où il a passé ; il a  
 » été un des ouvriers de cette grande œuvre de notre siècle, la  
 » transformation scientifique de l'industrie humaine, et il y a  
 » tenu sa place au premier rang. Ses concitoyens l'ont récom-  
 » pensé en le portant à la présidence de toutes les grandes  
 » Sociétés qui représentent dans le Nord la Science, l'Indus-  
 » trie, l'Agriculture, et aujourd'hui sa famille peut voir quel  
 » concours de regrets sincères et de sympathies respectueuses  
 » entoure son cercueil. »

» M. Corenwinder laissera un souvenir qui ne s'effacera  
 » pas : enfant du Nord, il a bien servi son pays ; il a honoré le  
 » département et la France. »

---

Monseigneur DUQUESNAY,

Archevêque de Cambrai.

Quelques jours avant sa mort, au moment où il venait de recevoir les derniers sacrements, Mgr Duquesnay a dit aux membres du chapitre métropolitain et aux fidèles qui l'entouraient : « Je vous ai été montré plutôt que donné. »

En effet, pour un diocèse aussi vaste que celui de Cambrai, trois ans d'épiscopat, c'est bien peu et cependant cela avait été suffisant pour faire apprécier les éminentes qualités qui distinguaient Mgr Duquesnay.

Né à Rouen le 23 septembre 1814, Alfred Duquesnay avait fait de brillantes études à Saint-Acheul, à Montdidier et au lycée d'Amiens et était ensuite entré au séminaire de Saint-Sulpice à Paris. Après avoir reçu la prêtrise, il entra dans la



Congrégation des Missionnaires de France et prêcha dans un grand nombre de localités. Agrégé ensuite au clergé de Paris, il remplit successivement les fonctions d'aumônier au Collège Henri IV et à l'École normale supérieure et fut nommé doyen du chapitre Sainte-Généviève, et professeur d'éloquence sacrée à la Sorbonne.

En 1854, la paroisse de St-Laurent, à Paris, lui fut confiée, et il se fit remarquer par son éloquence comme prédicateur et par son dévouement pour les ouvriers.

Sacré évêque de Limoges le 10 février 1872, il entreprit dans ce diocèse plusieurs grandes œuvres qui étaient presque achevées, lorsqu'en 1881 il fut nommé archevêque de Cambrai.

Les funérailles ont eu lieu le mardi 23 septembre 1884, à dix heures et demie. Derrière la croix, venaient d'abord les vieillards de l'hospice général, les enfants de la fondation Vander Burck, ainsi que les élèves des Sœurs de la Sagesse et les élèves de l'Institution Notre-Dame de Grâce, du petit séminaire.

Venaient ensuite un groupe de Dames en grand deuil, des religieuses de plusieurs Congrégations, le Cercle catholique d'ouvriers, les diverses œuvres d'hommes, tant de Cambrai que du reste du diocèse, les députations des Conférences de Saint-Vincent de Paul et des Facultés catholiques de Lille.

Suivaient le clergé, le Grand-Séminaire, MM. les vicaires, curés, supérieurs des collèges ecclésiastiques, les religieux, vice-doyens et doyens, enfermant dans leur double ligne la maîtrise métropolitaine, le choral et la fanfare.

Des chanoines appartenant aux diocèses de Pamiers, Amiens, Beauvais, Tournai, Soissons, Laval, Reims, Paris, Arras, précédèrent les chanoines du diocèse de Cambrai et le Chapitre métropolitain.

Immédiatement avant le corbillard marchaient les prélats et NN. SS. les évêques :

Mgr Druon ; Mgr Baunard ; Mgr Hautcœur ; le R. P. Sébastien, abbé mitré de la Trappe de Sainte-Marie-du-Mont ; Mgr l'évêque d'Hermopolis, chapelain de S. A. S. le prince de Monaco ; Mgr Jacquenet, évêque d'Amiens ; Mgr Rougerie, évêque de Pamiers ; Mgr Denel, évêque de Beauvais ; Mgr Du Rousseau, évêque de Tournai ; Mgr Thibaudier, évêque de Soissons ; Mgr Delannoy, évêque d'Aire ; Mgr Fava, évêque de Grenoble ; Mgr Meignan, archevêque de Tours ; Mgr Ri-

chard, coadjuteur de Paris ; Mgr Langénieux, archevêque de Reims, officiant.

Les coins du poêle étaient tenus par M. J. Cambon, préfet du Nord ; M. le général Pierron ; M. Despretz, sous-préfet de Cambrai ; M. Barbier, juge, faisant fonctions de Président du Tribunal civil ; M. Ch. Petit, président du Tribunal de commerce ; M. Galland-Ruskoné, maire.

Derrière le corbillard venaient comme deuilants : Mgr Monnier, évêque de Lydda ; M. le chanoine Destombes et M. le chanoine Mortier, anciens vicaires-généraux ; M. le chanoine Massart, secrétaire-général de l'Archevêché et M. l'abbé Tersin, secrétaire.

Suivaient les membres de la famille à la tête desquels se trouvait M. Duquesnay, frère de S. G. Mgr l'Archevêque.

Dans l'assistance, on remarquait des sénateurs et députés, tous les membres du Tribunal civil et du Tribunal de commerce de Cambrai, tout le corps des officiers de la garnison, la municipalité et des conseillers municipaux de Cambrai, etc., etc. — La marche était fermée par un détachement de soldats du 1<sup>er</sup> de ligne.

Mgr Duquesnay ayant interdit qu'on fasse son éloge, aucun discours n'a été prononcé à l'occasion de sa mort et nous nous conformons ici même à cette dernière volonté.

Voici les recommandations expresses qu'il a faites avant sa mort au sujet de ses obsèques et de son inhumation :

« Je demande très formellement qu'on ne prononce aucune oraison funèbre, soit le jour des obsèques, soit tout autre jour ; ni oraison funèbre, ni rien qui y ressemble.

» Le cérémonial permet à un évêque de choisir le lieu de sa sépulture. J'exprime le désir d'être inhumé dans le caveau où reposent mes éminents prédécesseurs. Si cela n'était pas autorisé, on me portera au cimetière commun. Je n'y veux pas de caveau en maçonnerie ; que l'on me couche dans une fosse et que l'on y mette une pierre avec cette inscription en français :

ALFRED DUQUESNAY,

DE 1872 A 1881 ÉVÊQUE DE LIMOGES,

DE 1881 A 1884 ARCHEVÊQUE DE CAMBRAI.

PRIEZ POUR LUI.

» Et on établira solidement en tête de la pierre tombale une belle croix en fer avec l'image de Notre-Seigneur. »



## LOUIS COLLETTE ,

Ancien Conseiller général du Nord.

M. Xavier-Louis-Désiré Collette, mérite d'occuper une place dans la série des personnages dont le département du Nord conservera le souvenir. Ancien notaire, grand manufacturier et grand propriétaire foncier, il avait été longtemps l'un des membres les plus actifs du Conseil général du Nord. Il est mort le 2 novembre 1884 à l'âge de 75 ans. M. Beaucarne-Leroux, au nom du Comice agricole de Lille, M. Marchand, maire d'Allennes, au nom du Conseil municipal de cette commune, M. Delebecque, agent-général du contrôle du chemin de fer du Nord, au nom des amis du défunt et M. Deletombe, juge de paix du canton de Seclin, au nom des habitants de ce canton, ont prononcé des discours sur le bord de la tombe. Nous reproduisons la dernière de ces allocutions :

« Devant cette tombe si inopinément ouverte pour recevoir  
 » ce que l'impitoyable mort vient de laisser d'un père, d'un  
 » ami, d'un bienfaiteur, je ne puis m'empêcher, dans le lien  
 » sympathique qui m'unissait à lui, de venir joindre mon deuil  
 » et mêler mes adieux à ceux de la foule qui l'accompagne au  
 » seuil de sa dernière demeure, et dont la morne attitude et le  
 » silence éloquent expriment si haut la sincérité de la douleur  
 » et la vivacité des regrets.

» Des voix plus autorisées que la mienne diront mieux que  
 » je ne pourrais le faire, l'étendue de la perte que nous inflige  
 » l'inexorable loi du destin, mais leur tâche, que je reconnais  
 » être au-dessus de ma portée, sera longue, s'ils ont à cœur  
 » de rendre un entier témoignage des hautes et innombrables  
 » qualités de celui qu'il leur a été donné de voir de plus près  
 » se prodiguer, un demi-siècle durant, à l'œuvre du bien, à  
 » laquelle il semblait avoir voué son existence. A eux le soin  
 » d'énumérer les services qu'il a rendus au pays, de dire son  
 » zèle, son activité que rien ne rebutait au triomphe de toute  
 » bonne cause, son intelligence des affaires, la rectitude de  
 » son jugement, la sagesse de ses conseils, la ténacité de ses  
 » résolutions, l'étendue de ses lumières, la sûreté de ses vues  
 » et son infatigable dévouement à la chose publique. Toutefois,  
 » il leur serapcut-être bien difficile de n'omettre aucune de ses  
 » nombreuses qualités personnelles et de ses vertus civiques,  
 » à moins qu'ils n'en résument l'expression par trop complexe,

» dans la solennelle consécration qu'en a faite un jour le chef  
 » de l'Etat, en plaçant sur sa poitrine, le glorieux signe  
 » de l'honneur.

» Quant à moi, me circonscrivant dans la sphère de mes  
 » attributions, et me renfermant dans les limites du devoir qui  
 » m'incombe, d'adresser un adieu suprême à celui dont j'ai eu  
 » l'honneur d'être huit ans le collègue, je me bornerai à témoi-  
 » gner, mais hautement, mais solennellement, de l'excellence  
 » de son cœur, de l'aménité de son caractère, et de la no-  
 » blesse de ses sentiments. Je signalerai comme un hommage  
 » dû et rendu à sa mémoire, son esprit de conciliation, son  
 » entente de la loi, la sûreté de ses décisions, sa persévérance  
 » à garder les intérêts des justiciables, la persuasion de sa  
 » pathétique parole, la confiance illimitée qu'on avait en ses  
 » appréciations. et qui lui assuraient le succès des accommode-  
 » ments. Ah ! qu'il comprenait bien le rôle paternel du juge de  
 » paix, et qu'il avait le don d'adoucir l'âpreté de la maxime  
 » de l'école. « *Dura lex sed lex.* » C'est dur la loi ; mais c'est  
 » la loi ! Que de fois des plaideurs acharnés sont venus me  
 » dire : « C'est une affaire arrangée, M. Collette nous a mis  
 » d'accord. » Tel était le magistrat !

» Un dernier trait suffira pour caractériser l'homme privé,  
 » et je le cite parce qu'il m'est personnel : Il y a quelques  
 » semaines à peine, je le rencontraï à sa sortie d'une fête  
 » de famille. Sa main dans la mienne, il tenait de l'autre  
 » les nombreuses feuilles d'un dossier. Nos compliments échan-  
 » gés, il me parle d'une préoccupation qui l'obsède ; il s'agit  
 » de rendre à un père aveugle et nécessiteux, son fils sous les  
 » drapeaux. A l'instant passe une tierce personne qui peut  
 » l'aider dans l'accomplissement de sa tâche, il met tout son  
 » cœur, toute son âme à gagner son interlocuteur à sa cause,  
 » et quand, confiant dans le succès futur de sa bonne action,  
 » il a salué ce dernier, il ramène la conversation sur les diffi-  
 » cultés du temps, qu'il déplore, et termine par ces mots : « Je  
 » saurai, s'il le faut, restreindre mes dépenses, mais je ne  
 » veux pas toucher au budget de mes pauvres. » Voilà qui  
 » peint l'homme.

» Tel je l'ai vu, tel il fut tout le cours de sa longue existence,  
 » et de lui l'on peut dire ce qui a été écrit du divin juste :  
 » « *Transiit benefaciendo.* » Il a passé en faisant le bien.

» Ah ! affirmons-le de toute la force de nos convictions, au  
 » terme de cette voie, à quelque heure qu'on arrive, on a  
 » glorieusement atteint le suprême but de la vie, on a mérité



- » ici-bas la reconnaissance des cœurs, et acquis les droits
- » imprescriptibles du culte sacré des souvenirs, là-haut.
- » Ne préjugeons rien sur les libéralités de Dieu, et laissons-
- » lui le soin de ses palmes et de ses récompenses. »

---

### E. DESMOUSTIERS,

Membre du Conseil général.

Parmi les pertes qui ont frappé cette année les familles les plus connues du département du Nord dans la grande exploitation agricole, nous devons mentionner à l'un des premiers rangs celle de M. Ernest Desmoutiers. Il était, avec d'autres membres de sa famille, l'un des plus grands propriétaires fonciers du département, et jamais, comme cultivateur et comme fabricant de sucre, il n'a manqué de s'efforcer de mettre à profit les améliorations utiles dues à l'expérience et au progrès scientifique. Fils et parent de députés, de sénateurs et de conseillers généraux et de maires de plusieurs communes, doyen d'âge depuis quelque temps déjà du Conseil général du Nord, il connaissait les traditions des assemblées publiques et savait les rappeler avec autant d'à-propos que de mesure. Homme de bien, dans la meilleure acception du mot, il était aussi charitable pour les particuliers de la commune de Mons-en-Pévèle, que pour les institutions publiques, comme le prouve ce qu'il a fait pour l'église et pour les écoles de cette commune.

Rarement des obsèques célébrées dans un village éloigné de toute ville, ont vu un concours de personnes aussi nombreux, aussi imposant.

De nombreuses voitures venues de Lille et des environs emplissaient les abords du château qui disparaissait sous les tentures de deuil. Dans la chapelle ardente, une vingtaine de couronnes, plusieurs de très grande dimension, couvraient le cercueil. La levée du corps a eu lieu à dix heures et demie. Le deuil était conduit par le jeune baron de Bouteville, petit-fils du défunt, et par M. Desmoutiers, député. Les coins du poêle étaient tenus par M. des Rotours, député, M. Alain Chartier, vice-président du Conseil général, MM. Legrand (de Lecelles), conseiller général, Carlier, maire de Mons-en-Pévèle, Beaucarne-Leroux, président du comice agricole, Delescluse, ancien juge de paix du canton de Pont-à-Marcq,

Wastelier du Parc, maire de Fretin, Vallois, conseiller d'arrondissement, Dubois, maire d'Ostricourt, doyen des maires du canton.

Les pompiers de Bersée, en armes, entouraient le char funèbre, les musiques de Mons-en-Pévèle et de Faumont avec leurs bannières voilées de crêpes ouvraient le cortège et jouaient des marches funèbres alternant avec les chants lithurgiques.

Plus de 5,000 personnes suivaient le cercueil. Sur le parcours, des arches de deuil avaient été élevées, les maisons étaient ornées de tentures et d'oriflammes noires semées de larmes d'argent, tandis qu'une foule au moins égale à celle du cortège faisait la haie.

Le service religieux a commencé à onze heures et demie.

M. le Préfet du Nord, prenant le premier la parole, a prononcé d'une voix émue l'allocution suivante :

« Messieurs,

» Je ne veux point laisser se fermer la tombe de M. Ernest  
 » Desmoutiers sans lui adresser un dernier adieu. Premier  
 » magistrat de ce département, je tiens à lui rendre un su-  
 » prême hommage et à exprimer les profonds regrets que  
 » nous inspire la perte du doyen du Conseil général. Il repré-  
 » sentait l'esprit de cette grande assemblée, et il en était la  
 » vivante tradition. Dévoué aux intérêts de ses commettants,  
 » appliqué aux affaires, d'un esprit ouvert et libéral, soucieux  
 » du bien public, il savait dans toutes les questions faire la  
 » part des intérêts généraux.

» Chef de l'administration départementale, dont il a été  
 » pendant de longues années le collaborateur, j'exprime ici,  
 » j'en suis assuré, la pensée de tous ceux qui m'ont précédé  
 » au poste que j'occupe, et qui tous ont tenu M. Ernest Des-  
 » moutiers dans la plus haute estime.

» Puissent les paroles que j'exprime, la douleur de la foule  
 » qui se presse autour de cette tombe, être un adoucissement  
 » dans ce moment d'épreuve, pour une famille cruellement  
 » éprouvée, pour Madame Desmoutiers, pour ses enfants et  
 » pour son frère, M. le député Desmoutiers, à qui nous adres-  
 » sons le témoignage de notre profonde sympathie. »

M. Alain Chartier, vice-président du Conseil général, après avoir rappelé les brillantes études de M. Ernest Desmoutiers, ses débuts comme agriculteur à Faumont, où il fonda l'une des



premières sucreries agricoles du Nord et ensuite son installation à Mons-en-Pévèle où il établit, avec une seconde sucrerie, l'une des exploitations agricoles les plus importantes de la région, a parlé des qualités du défunt comme conseiller général et de la sympathique estime que lui portaient tous ses collègues.

M. Des Rotours, député, dans un discours qui a ému toute l'assemblée, a fait connaître M. Desmoutiers comme homme privé.

« Il avait, au plus haut point, le culte de la famille, témoin  
 » cette intimité si touchante qui l'unissait à son frère, intimité  
 » de tous les instants, qui a traversé plus de trois quarts de  
 » siècle sans que le moindre nuage ait pu, à aucun moment,  
 » l'obscurcir ou l'attiser.

» La Providence lui avait départi les qualités les plus rares.

» Intelligence ouverte, jugement droit, esprit vif et pénétrant, bon sens rare, il appréciait avec sûreté les hommes et les choses.

» Caractère toujours égal, cœur excellent, compatissant aux préoccupations et aux peines d'autrui, il se les appropriait en quelque sorte et se serait considéré comme en devenant responsable s'il n'avait fait tout ce qui était en son pouvoir pour y porter remède.

» Sa maison était toujours ouverte, riches et pauvres trouvaient auprès de lui un accueil également amical, également sympathique.

» Travailleur lui-même, il était l'ami de l'ouvrier. On le trouvait toujours prêt, quand il s'agissait d'une cause juste à soutenir ou d'une infortune à soulager.

» On peut dire qu'il n'est point de jour qu'il n'ait marqué par un service rendu ou par un bienfait.

» D'autres vous le montreront, tout jeune encore, allant étudier l'industrie et la fabrication du sucre à son début ; et l'important, des premiers, dans cette région, où elle devait, pendant de longues années, imprimer à la richesse publique et au travail, une impulsion si malheureusement paralysée aujourd'hui.

» D'autres, au nom de la commune, vous signaleront les effets de son inépuisable générosité et les services qu'il a rendus comme membre du corps municipal. Je veux seulement rappeler la part que, soit comme conseiller géné-

» ral, soit comme conseiller d'arrondissement, il a prise  
 » pendant plus de quarante ans aux travaux de nos assemblées  
 » départementales. »

M. Wastelier du Parc, maire de Fretin, au nom de tous les maires du canton de Pont-à-Marcq, M. Carlier, maire de Mons-en-Pévèle, au nom des habitants de cette commune, et M. Beaucarne-Leroux, au nom du Comice agricole, ont ensuite fait l'éloge de M. E. Desmoutiers. Quelques passages de la dernière de ces allocutions feront connaître M. Desmoutiers comme agriculteur :

« Grand agriculteur et fabricant de sucre, homme actif,  
 » intelligent, laborieux, il s'est constamment appliqué à réa-  
 » liser les améliorations les plus utiles dans l'art de cultiver  
 » la terre.

« Il s'attachait à l'étude des inventions et aux méthodes  
 » nouvelles, et lorsque le succès venait confirmer ses prévi-  
 » sions, il les acceptait, et son bon exemple exerçait dans  
 » toute la contrée la plus salutaire influence.

« Grâce à ses procédés de culture, il en était arrivé à une  
 » transformation des plus heureuses sur son domaine du  
 » Blocus et obtenait de sa terre les meilleurs et les plus forts  
 » rendements.

« C'est vous dire que l'agriculture a été pour notre collègue  
 » l'occupation de tous ses instants, la passion de toute sa vie.

« Il se montrait généreux envers ses fermiers qu'il traitait  
 » en amis, en abandonnant aux plus humbles leur fermage  
 » dans les années malheureuses.

« Aussi, malgré son grand âge, on le voyait encore, jusque  
 » dans ses derniers moments, diriger son exploitation avec le  
 » plus grand zèle et la plus grande compétence. Laissez-moi,  
 » Messieurs, vous rappeler ici, les paroles qu'il prononçait  
 » dans une solennité agricole du comice : S'adressant à ses  
 » auditeurs, il disait : « Je suis agriculteur et je suis un des  
 » vôtres, j'ai passé ma vie au milieu des champs. J'ai compris  
 » toute l'importance de notre profession ; dès mon jeune âge,  
 » ma vocation était déterminée, j'ai voulu être cultivateur et  
 » continuer l'utile métier de mes pères ! Oui, je suis avec vous  
 » de cœur et d'intérêt et je le proclame bien haut, disposé à  
 » vous soutenir et à vous protéger, dans toute la mesure de  
 » ma volonté. » Ce langage si noble et si élevé, c'était l'homme  
 » dans sa plus complète expression.



» Membre fondateur du comice agricole de Lille, Desmou-  
 » tiers était un des plus dévoués à notre Société. Il prit une  
 » part active à nos travaux, ses connaissances agricoles  
 » étaient très appréciées, il était recherché pour faire partie  
 » de nombreuses commissions, où sa parole avait une grande  
 » autorité.

» D'un caractère affable et extrêmement conciliant, il  
 » jouissait de l'estime de tous ses collègues. Aussi fut-il appelé  
 » pendant onze années consécutives à la vice-présidence de  
 » notre association. Il obtint en 1865 la médaille d'or pour ser-  
 » vices éminents rendus à l'agriculture, et peu de temps après  
 » fut nommé chevalier de la Légion d'Honneur, récompense  
 » qu'il avait si justement méritée.

» Au Conseil général du Nord, où il a représenté le canton  
 » de Pont-à-Marcq pendant 37 années, comme au Comice, où  
 » il s'est toujours montré le défenseur énergique des intérêts  
 » agricoles, il profitait volontiers de toutes les circonstances  
 » qui se présentaient pour mettre en éveil et attirer l'attention  
 » des pouvoirs publics sur la situation de l'agriculture. »

---

### Le marquis d'AUDIFFRET,

Trésorier-payeur général.

La mort de M. le marquis d'Audiffret a été l'un de ces coups  
 subits, foudroyants qui jettent la consternation dans une  
 famille. Rien ne faisait présager sa perte; de longs jours lui  
 semblaient encore promis; c'était la veille même du jour où  
 devait s'accomplir, pour l'une de ses filles, un de ces évène-  
 ments qui se célèbrent dans la joie et les fêtes. Il faisait  
 achever les derniers préparatifs, et subitement il est mortel-  
 lement frappé par une légère souffrance chronique à laquelle  
 depuis longtemps il était habitué. En de telles circonstances,  
 le coup est plus terrible, plus vivement senti.

Le marquis d'Audiffret était entouré de l'estime et de l'affec-  
 tion de tous ceux qui le connaissaient sans distinction de parti.  
 Représentant de la branche aînée d'une famille chevaleresque  
 dont le nom a été porté par des croisés, et depuis le treizième  
 siècle jusqu'à nos jours, n'a point cessé d'être illustre, il sou-  
 tint dignement l'honneur de ce nom par ses hautes qualités  
 comme administrateur, par l'élévation et la noble simplicité de  
 sa vie et de ses sentiments, par son exquise urbanité. Entré  
 jeune encore dans l'administration, il parcourut tous les degrés  
 de la hiérarchie et arriva jusqu'à la grande situation qu'il occu-

paît à Lille. Il était officier de la Légion d'honneur, officier du Medjidié, chevalier de Saint-Grégoire-le-Grand.

A ses obsèques, qui ont eu lieu le jeudi 4 décembre 1884, à onze heures et demie du matin, ont assisté, malgré le mauvais temps, une foule immense de personnes de toutes les classes, de toutes les conditions.

Le cabinet particulier de M. d'Audiffret, à la Trésorerie Générale, avait été transformé en chapelle ardente au milieu de laquelle reposait le cercueil, orné des armoiries et des ordres du défunt et à demi enseveli sous les fleurs et couronnes.

Un registre déposé dans le vestibule a été, en un instant, recouvert de signatures.

A onze heures et demie, le cortège s'est mis en route. Les cordons du poêle étaient tenus par M. le Préfet du Nord, M. le général Comte, M. le général du Guiny, M. Paul, président du Tribunal civil, M. Géry Legrand, maire de Lille, M. de Praneuf, vice-président du Conseil de préfecture, chargé par intérim des fonctions de trésorier général, M. Boulard, directeur des contributions directes, et M. le doyen des receveurs particuliers.

Le deuil était conduit par les fils du défunt, M. le comte Gaston d'Audiffret et M. le baron Jean d'Audiffret, suivis de M. le duc d'Audiffret-Pasquier, ancien président du Sénat, membre de l'Académie Française, et des membres des familles du Maisniel, de Coral, Montané, Delchet, Ligneau, de Berthois, Heydemann, d'Escayrac de Lauture, de Boulancy, Jameson, de Gervain, de Chérisey et de Grasse, alliées à la famille d'Audiffret.

Une compagnie du 43<sup>e</sup> de ligne, commandée par un capitaine, faisait le service d'honneur. Des serviteurs de la maison portaient derrière le corps un panneau aux armes du défunt, et d'innombrables couronnes de fleurs.

L'église Saint-André était presque entièrement tendue de noir. La bière a été déposée sous un magnifique catafalque, orné des initiales G A et du blason des d'Audiffret chevronné d'or aux cinq étoiles d'argent, avec des tours où perche un faucon. Le défilé de l'offrande a duré jusqu'à la fin de la messe. La maîtrise a chanté la messe de *Requiem* de Mazingue.

Après la cérémonie religieuse, le cortège s'est remis en marche vers la gare. Le cercueil a été déposé dans un fourgon funèbre à l'express de Paris où a été inhumé le marquis d'Audiffret. Selon le désir de la famille, aucun discours n'a été prononcé.





## TABLE ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES.

Académie de Douai.....	415	Associations syndicales.— Dessèchements.....	70
Académie de musique de Lille...	265	Association pour la construction de maisons d'ouvriers à Douai.....	456
Administration académique.....	445	Association pour l'extension de la culture du lin.....	282
— communale... 86 et	444	— philotechnique du Nord.	246
— départementale 38 et	320	— des anciens élèves du Lycée de Lille.....	246
— des bureaux de bienfaisance.....	434	— amicale des anciens élèves de l'École primaire supérieure de Lille.....	246
— des hospices (personnel).....	434	— vétérinaire des départements du Nord et du Pas-de-Calais....	278
— diocésaine.....	456	Aumôniers des prisons.....	84
— militaire. Intendance	495	Avocats à la cour d'appel.....	465
— municipale... 86 et	444	— ( <i>Voyez</i> Tribunaux de 4 <sup>re</sup> instance).	
— des forêts.....	229	Avoués près la cour d'appel.....	465
— des postes et télégr.	230	— ( <i>Voyez</i> Tribunaux de 4 <sup>re</sup> instance).	
— financières.....	201		
Adresses des sénateurs du Nord, à Paris.....	7	<b>B</b> anque de France.— Succursales.	282
— députés.....	46	Bibliothèques publiques....	252 à 257
Agents consulaires étrangers en résidence dans le département....	283	Bourses de commerce.....	282
Agents sanitaires.....	81	Budgets du département.....	351
Agents-voyers chargés du service des chemins d'intérêt commun et vicinaux ordinaires.....	63	Bureaux de bienfaisance (nombre d'indigents et ressources)	448
Agriculture.....	274 et 466	— de bienfaisance (personnel)	433
Algérie (Administration départementale).....	34	— de conditionnement à Roubaix et à Tourcoing....	280
Aliénés.....	443 et 432	— de la Préfecture (personnel)	43
Anciens préfets du département....	35	— de recrutement.....	490
Annonces judiciaires.....	274	<b>C</b> adastre.....	213 et 298
Appareils à vapeur.....	67 et 428	Caisse d'épargne.....	445
Architectes départementaux.....	67	Caisse de retraites pour la vieillesse.	149
— des communes, hospices et autres établissements publics.....	67	Caisse de secours à Dunkerque, en faveur des familles des marins morts ou présumés péris à la pêche à la morue.....	455
— examens à passer.....	68	Caisse de secours. — Pêche du poisson frais.....	455
Archives communales.....	49	Canal du Nord.....	57
— du département.....	49	— de la Meuse à l'Escaut.....	57
Archevêchés.....	32		
Artillerie.....	493		
Art vétérinaire.....	278		
Asiles d'aliénés.....	443 et 432		
Assistance judiciaire.....	484		
— publique.....	445		
Associations charitables.....	449		



Canaux et rivières.....	287 et 414	Commission historique du département du Nord.....	235
Canonnières sédentaires.....	499	— météorologique du Nord.....	237
Cercle horticole du Nord.....	251	— sanitaire de Dunkerque.....	81
Chambres consultatives d'agriculture.....	274	Commission d'assainissement des logements insalubres de la ville de Lille.....	79
— des arts et manufactures.....	280	Commissions administratives des hospices.....	434
Chambres de commerce.....	279	— cantonales d'hygiène publique.....	79
Chambre des Députés.....	8	— cantonales de statistique.....	284
Chanoines.....	457	Commission d'examen des candidats aux bourses dans les lycées et collèges.....	426
Chemins de fer.—Service de contrôle de l'exploitation des chemins de fer du Nord.....	57	Commission d'examen pour l'enseignement primaire.....	427
— Service du contrôle des travaux.....	59	Commission d'examen chargée de constater l'aptitude des personnes qui aspirent à diriger les écoles maternelles.....	428
— Cie du Nord 65, 382 et 402	402	Commission d'examen des aspirants aux bourses de l'enseignement primaire supérieur.....	426
— Cie de Lille à Valenciennes et ses extensions.....	66	Communes (tableau des).....	93 et 298
— du Nord-Est.....	66	Conditions des soies et laines à Roubaix et Tourcoing.....	280
— Personnel.....	57 et 65	Conseil académique.....	416
— d'intérêt local et tramways.....	60	— des ministres.....	4
— économiques du Nord.....	67	— d'État.....	47
— Cie du Cambrésis.....	67	— départemental de l'instruction publique.....	426
Chemins de grande commun. 392 et 404	404	— de préfecture.....	38
— vicinaux.....	400 et 404	Conseil général du département.....	40, 42, 320, 380 et 479
Collèges communaux.....	422 à 426 et 456	Conseils d'arrondissement et sous-préfectures.....	50 et 381
Collège municipal de jeunes filles.....	429	— de guerre.....	495
Colonels des régiments en garnison dans le département.....	489	— de prud'hommes.....	486
Colonie agricole de Saint-Bernard.....	85	— d'hygiène publique et de salubrité.....	77
Comices agricoles de Lille, Avesnes, Maubeuge, Valencienn. et Cambrai.....	277	— municipaux des villes du département.....	87
Comité flamand de France.....	250	Conseil supérieur du commerce et de l'industrie.....	31
Comités consultatifs.....	444	Conservatoire de musique de Lille.....	265
— de vaccine.....	84	Consommations diverses (tableau des).....	466
Comité linier du Nord.....	282	Consulats.....	283
Commandants d'armes et majors de garnison.....	489	Contributions directes.....	212 et 463
Commandement du 4 <sup>er</sup> corps d'armée et de la 4 <sup>re</sup> division militaire.....	488	— indirectes.....	223
Commerce.....	279	Corps d'armée (4 <sup>er</sup> ).....	488
Commissaires de police.....	414	Corps des ponts et chaussées (personnel).....	53
— de surveillance administrative près les chemins de fer.....	59	Cour d'appel de Douai.....	464
Commissaires et inspecteurs spéciaux aux stations de chemins de fer et à la frontière.....	414		
Commissaires-priseurs ( <i>Voyez Tribunaux de 4<sup>re</sup> instance</i> ).....	466		
Commission départementale permanente	42		
— départementale des bâtiments civils.....	67		
— des prisons.....	83		

Crues (annonce des) service spécial.	61	Enfants assistés.....	442 et 449
Culte catholique.....	93 et 456	Enregistrement et domaines.....	214
Culte israélite.....	463	Enseignement primaire du départe-	
— protestant.....	462	ment du Nord.....	48
<b>D</b> écès en 1883.....	372	Enseignement primaire.....	427 et 457
Département du Nord.....	35	Enseignement secondaire.....	420 et 456
— Aspect.....	285	— supérieur.....	416 et 456
— Division du territoire..	291	Epidémies.....	77 et 433
— Météorologie.....	290	Epizooties.....	278 et 436
— Superficie.....	295	Etablissements et services de bien-	
— Topographie.....	285	faisance.....	433 et 446
Dessèchements.....	70 et 420	— livres d'instruction	
— Moères.....	70 et 420	secondaire.....	430
Diocèses.....	32	Etat-major des places du départe-	
Diocèse de Cambrai.....	457	ment.....	489
Députés.....	8	Etat des divers sols du département	297
du Nord. — Adresses à Paris.	46	Evêchés.....	32
Direction de l'enregistrement et des		Exploitation télégraphique.....	234
domaines.....	244	<b>F</b> aculté de Droit de Douai.....	446
— des contributions directes.	242	Faculté de médecine et de phar-	
— de l'enseignem. primaire		macie de Lille.....	447
du département du Nord	48	Faculté des sciences de Lille.....	418
Direction des contributions indirect.	223	Faculté des lettres de Douai.....	449
— des postes et télégraphes.	230	Facultés libres.....	430
— des tabacs.....	228	Foires.....	469
— des travaux municip. de Lille	89	Forêts (administration des).....	229
Directions d'artillerie.....	493	Fourneaux économiques valencienn-	
Direction du génie.....	492	nois.....	456
Direction du service de santé du		<b>G</b> endarmerie.....	497
1 <sup>er</sup> corps d'armée.....	494	Génie.....	492
Division du diocèse.....	459	<b>H</b> ameaux.....	408
— du territoire.....	291	Haras.....	278
Documents statistiques.....	285	Hôpitaux et hospices.....	433 et 446
Douanes. Direction de Lille.....	246	Hôpitaux militaires.....	494
— — Dunkerque..	247	Hospices et hôpitaux.....	433 et 446
— — Valenciennes	249	Houilles (mines de).....	424
— — Charleville..	223	Huissiers (Voir tribunaux de 1 <sup>re</sup> ins-	
<b>E</b> aux et boues de St-Amand.....	82	tance).	
Ecole d'artillerie de Douai.....	493	Huissiers près la Cour d'appel.....	466
Ecole des maîtres-mineurs de Douai	62	<b>I</b> mpositions extraordinaires com-	
Ecoles normales primaires du départe-		munales.....	444
ment établies à Douai.....	428	Imprimerie.....	270
Ecole primaire supérieure de garçons		Industrie. — Commerce.....	279
à Lille.....	429	Industrie houillère.....	424
— primaire supérieure de filles..		Industrie métallurgique.....	427
gratuite.....	429	Industrie minérale.....	424
Ecole nationale des arts industriels		Inscription maritime.....	200
de Roubaix.....	432	Inspecteurs primaires.....	427
Ecoles académiques.....	266	Inspection académique.....	446
— spéciales communales.....	265	Inspection départementale de salu-	
Ecrits périodiques publiés dans le		brité.....	79
département du Nord et journaux		Inspection du travail des enfants	
politiques.....	274	dans les manufactures.....	284
Eglise anglicane.....	463		
Élections. — Statistique.....	380		



Institut industriel et agronomique.	434
Institut Fénélon. — Collège municipal de jeunes filles.	429
Institution de sourds-muets et de jeunes aveugles à Lille.	433
Instruction primaire.	427 et 457
Instruction publique.	445 et 456
Intendance militaire.	495

Jardins botaniques et zoologique.	264
Journaux et écrits périodiques publiés dans le département du Nord.	274
Jury.	378
Justices de paix Avesnes.	478
— Cambrai.	476
— Douai.	480
— Dunkerque.	466
— Hazebrouck.	468
— Lille.	474
— Valenciennes.	482

Librairie.	270
Lycée de Douai.	420 et 456
Lycée de Lille.	420 et 456
Lycée de Valenciennes.	424 et 456

Mairies.	86 à 407
Maison centrale de détention de Loos.	84 et 442
Maisons d'arrêt du département.	84 et 442
Maison militaire.	4
Manufactures de l'Etat.	228
Marais.	289
Marais de Bourlain et de Trith-Saint-Léger.	76
Marais de la Haute-Deûle.	74
Marais de l'Epaix et de Bruay.	75
Marchés.	469
Mariages en 1882.	373
Marine et colonies.	499
Marins morts ou présumés péris à la pêche à la morue (Caisse de secours en faveur des familles).	455
Médecins des prisons.	84
Métallurgie.	427
Météorologie.	290
Mines (personnel, statistique).	62 et 424
Mines de fer.	427
Mines de houille.	424
Ministères.	20 à 34
Ministres Secrétaires d'Etat.	4
Moères.	70 et 420
Monastère du Bon-Pasteur.	85
Monts-de-Piété.	443 et 454
Mouvement de la population en 1883.	370
Mouvement de la population des asiles d'aliénés.	432
Musées.	257 à 264

Naissances en 1883.	370
Navigation à vapeur.	55 et 443
Navigation intérieure.	57, 444 et 449
Nécrologie.	480
Notaires ( <i>Voyez tribunaux de 1<sup>re</sup> instance</i> ).	466
Notice topographique et statistique sur le département.	285

Observations hydrométriques. — Service spécial.	64
Octrois. Communes où ils sont établis et personnel des employés.	442
Octrois. Produits.	444
Ordre politique.	4 à 29
Orphelinat de garçons de Sainte-Gabrielle.	454
Œuvre de la Crèche, à Dunkerque.	454
— des crèches, à Lille.	454
— des invalides du travail.	450
— des orphelins de la guerre.	450
— de secours aux blessés militaires.	449
— des vieillards indigents.	454
Oratoire anglican.	463
Organisation administrative du département du Nord.	35
Organisation financière.	201
— judiciaire.	464
— militaire.	487
— municipale.	86

Payeur du département.	204
Percepteurs des contributions directes.	202
Perceptions (état de classement des).	463
Personnel des administrations des hospices et des bureaux de bienfaisance.	433
Personnel des Cies de chemins de fer.	65
— des employés des octrois.	442
— du corps des ponts et chaussées.	53
Poids et mesures. — Vérification.	235
Police de la pharmacie.	80
Police sanitaire des ports.	84
Ponts et chaussées.	53
Population. Mouvement en 1883.	370
Ports maritimes.	54 et 440
Postes et télégraphes. ( <i>Voir aussi le tableau des communes, p. 93</i> ).	230
Poudres et salpêtres.	62
Prairies de Château-l'Abbaye et de Mortagne.	75
Prairies de Landrecies.	74
Prairies de Flines-lez-Mortagne.	75
Préfecture.	38

Préfecture et évêchés .....	32	Service hydraulique.....	53 et 420
Prés Duhem .....	72	— des ponts et chaussées....	53
Président de la République .....	4	— spécial de la navigation de	
Prêt du linge à domicile aux indi-		la Belgique sur Paris.....	56
gents .....	453	Service spécial de la navigation inté-	
Prisons.....	83 et 442	rieure du Nord et du Pas-de-	
Protection des enfants du premier âge	442	Calais.....	55 et 414
Produits des stations des chemins		Service spécial des ports maritimes.	54
de fer.....	404	Service spécial d'observations hy-	
<b>R</b> affinerie de salpêtre de Lille ...	63	drométriques et d'annonces des	
Receveurs particuliers des finances	204	crues dans les bassins de la Sam-	
Récoltes en 1883 .....	466	bre, de l'Escaut et de l'Yser.....	64
Recrutement de l'armée et ré-		Service sanitaire des maladies con-	
serve .....	190 et 437	tagieuses épizootiques.....	278
Renouvellement des membres du		Service municipal des eaux des villes	
Conseil général.....	42	de Roubaix et de Tourcoing.....	281
République française .....	4	Services publics et départementaux.	53
Rivières.....	287 et 444	Service vicinal.....	63 et 390
Rivière d'Aa (ancienne) et ses affluents		Société archéologique d'Avesnes ...	250
sur le territoire de Gravelines....	74	Société centrale de médecine du dé-	
Rivière des Laies et courant des		partement, à Lille.....	247
Breux .....	72	Société des agriculteurs du Nord ...	275
Rivière de l'Helpe-Mineure.....	74	Société d'agriculture de Bourbourg.	276
Rivière de l'Hogneau.....	76	— de Bailleul ...	276
Routes départementales .....	389	— d'Hazebrouck. ....	276
Routes nationales .....	388	Sociétés d'agriculture.....	275
Ruisseaux .....	289	Société d'agriculture, des sciences	
Ruisseaux de l'Esperre, du Trichon		et des arts de Valenciennes.....	240
et du Riez-St-Joseph .....	72	Société des architectes du Nord de	
<b>S</b> ages-femmes.....	430	la France, à Lille.....	250
Salubrité publique (inspection)...	79	Société de la Miséricorde à Bergues.	455
Santé publique.....	77 et 430	— de charité maternelle.....	151
Sapeurs-pompiers .....	443 et 444	— d'émulation de Cambrai ...	249
Sciences et arts .....	235	— de patronage des jeunes con-	
Secours mutuels.....	449 et 455	damnés libérés.....	86
— publics .....	433	— des Amis des arts, à Douai..	250
Secrétariat général de la Préfecture	38	Sociétés de secours mutuels... 449 et	455
Séminaires diocésains.....	458	Société Dunkerquoise pour l'encou-	
Sénat.....	2	agement des sciences, des lettres	
Sénateurs du Nord — Adresses à		et des arts.....	242
Paris.....	7	Société des sciences, de l'agriculture	
Services de santé.....	77	et des arts de Lille.....	239
Service des contributions indirectes.	223	Société centrale d'agriculture, scien-	
— des douanes.....	216	ces et arts du département, établie	
Services spéciaux d'études des can-		à Douai .....	238
aux de navigation projetés dans		Société de secours aux blessés mili-	
le département.....	57	itaires.....	449
Services spéciaux d'études et travaux		Société des vieillards indigents ...	151
des chemins de fer à exécuter		— industrielle du nord de la	
par l'Etat.....	59	France.....	248
Service des routes, des irrigations et		— du prêt du linge à domicile	
des dessèchements .....	53	aux indigents malades..	453
Service des ports.....	54 et 410	Société charitable de Saint-François-	
— poudres et salpêtres.....	62	Régis.....	155
— des tabacs.....	228	Sociétés médicales.....	247
		Société médicale de Douai.....	249



Sociétés savantes .....	235	Tramways du département du Nord.	66
Sociétés de géographie.....	243	— de Dunkerque.....	67
Société de géographie de Lille.....	244	— de Roubaix-Tourcoing..	67
Société géologique du Nord.....	245	Travail des enfants dans les manu-	
Solre et canal de Bourgogne.....	74	factures.....	281
Sols du département.....	297	Travaux municipaux de la ville de	
Sourds-muets (institution de).....	433	Lille.....	89
Sous-préfectures.....	50	Trésorerie générale des finances...	201
Stations des chemins de fer. — Pro-		Trésor public.....	204
duits.....	402	Tribunal des conflits.....	49
Statistique électorale.....	380	Tribunaux de commerce.....	485
— de l'industrie minérale..	424	Tribunaux de première instance :	
— des voies de communica-		Avesnes.....	477
tion.....	382	Cambrai.....	475
— des mouvements de la		Douai.....	480
navigation intérieure.....	449	Dunkerque.....	466
Statistique financière.....	464	Hazebrouck.....	468
Substances militaires.....	196	Lille.....	470
Superficie du département.....	295	Valenciennes.....	482
Surveillance administrative.....	59	Tribunaux de simple police ( <i>Voyez</i>	
Syndicat de Berlaimont.....	73	tribunaux de 4 <sup>re</sup> instance).	
— de Maubeuge.....	73	Union géographique du Nord de	
— des filateurs de coton du		la France.....	243
Nord.....	282	Usines à fer et à zinc.....	427
Tabacs.....	228	Vaccine.....	84 et 430
Tableau alphabétique des com-		vaccine. — Comité central du dé-	
munes.....	93 et 298	partement.....	84
Tableau alphabétique des hameaux.	408	Vallée de la Basse-Sambre.....	73
Tableau des circonscriptions de per-		— de la Haute-Sambre.....	73
ceptions.....	203	Vallée de la Hayne et de l'Escaut...	75
— du mouvement de la navi-		— de la Naville.....	76
gation sur les canaux et		— de la Sambre.....	73
rivières du département		— de la Scarpe.....	74
du Nord.....	420	— de la Vergne.....	76
— statistique des communes		Vallées.....	286
par canton.....	298	Vétérinaires.....	278
Tableau des distances.....	298	Waeteringues.....	70 et 421
Taxe municipale sur les chiens.....	444		
Télégraphie.....	230 et 234		
Théâtres.....	265		
Topographie du département.....	285		
Tramways.....	60 et 387		